QUARANTIÈME ANNÉE - N° 11862 — SAMEDI 19 MARS 1983

EN TURQUIE

Le général Evren fait alterner la fermeté et la souplesse

LIRE PAGE 6 L'ARTICLE D'ARTUN UNSAL



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,60 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Deux scandales en Italie

Le maire communiste de Turin, M. Diego Novelli, et tous ses adjoints, communistes, socialistes et sociaux-démocrates, ont donné leur démission devant les développements de l'affaire *de corruption qui a conduit* jusqu'à présent à l'arrestation de dix hommes politiques de la municipalité, du conseil régional et des organisations locales socialiste, communiste et démocrate-chrétienne. D'autre part, à Rome, le Conseil supérieur de la magistrature dans son ensemble, *sauf le chef de l'Etat, qui en est* le président, est à la veille d'être formellement inculpé pour malversation de fonds publics.

Au-delà du « problème moral » si souvent invoqué depuis quelques années, ces deux affaires *posent le problème du développement du « contre-pouvoir »* que représentait la loge P. 2, en marge des organes politiques constitutionnels.

L'affaire de Turin d'abord. Les inculpés y sont fort mélangés *et les charges* très diverses. Certains responsables de partis de gauche ne sont apparemment coupables que d'avoir mis en place, sans doute au bénéfice de leurs partis, des systèmes de financement parallèles, analogues à ceux qu'on voit fonctionner dans d'autres municipalités des démocraties occidentales. Leur intégrité personnelle est difficile à mettre en doute. C'est le cas de M. Diego Novelli, qui se retire par sens de *ses responsabilités, mais qui* n'est pas inculpé. D'autres, en *revanche, avaient* une réputation bien établie de prévaricateurs.

L'offensive des jeunes juges d'instruction n'est pas chose nouvelle. Voici des années que *ceux qu'on nomme les « préteurs* d'assaut » — adhérents ou non au mouvement, d'ailleurs assoupi, Magistrature démocratique — traquent le personnel politique, au nom de la morale et au gré de leur inspiration. Leur *apparente rigueur n'a jamais été* tout à fait exempte du soupçon de calculs politiques. Les procès, lorsqu'ils sont venus, ou les non-lieux, ont souvent montré des amalgames abusifs ou des inculpations hâtives.

La mise en cause du Conseil supérieur de la magistrature procède d'un tout autre calcul. Il semble bien que le procureur général de Rome a saisi au bond la protestation d'un député radical contre ce qu'il nommait les *« abus »* de consommation de café et de notes de frais des hauts magistrats. En enquêtant sur ce point, le chef du parquet de Rome cherche en fait à riposter aux rigueurs du Conseil à l'encontre de neuf magistrats reconnus coupables *d'appartenance* à la loge P.2. Car ce *même procureur général* avait proposé le classement pur et simple de l'enquête ouverte contre eux.

Au même moment, un juge *d'instruction romain* prononce le non-lieu au bénéfice de deux cents fonctionnaires (dont deux hauts magistrats) inculpés de délits mineurs liés à leur appartenance à la loge P.2. Ce dont il s'agit en arrière-plan, c'est de déterminer si la prétendue « naïveté » invoquée pour la défense *de beaucoup des séides du* grand-maître Licio Gelli suffit à justifier l'« ensablement » d'une opération beaucoup plus redoutable.

C'est en effet un véritable réseau de contrôle et d'exploitation *du pouvoir politique* que constituaient tous ceux que Gelli avait séduits. Avec prudence, mais fermeté, le Conseil supérieur de la magistrature, en proposant des sanctions, avait retenu cette réalité. Ce dont le parquet de Rome veut, en somme, le punir. L'affaire, en tout cas, rebondit, et il semble difficile que le gouvernement Fanfani puisse *la limiter à un* débat parlementaire.

Paris et Bonn recherchent une solution commune à la crise monétaire

Une très vive tension régnait vendredi 18 mars sur les marchés des changes, la proximité du week-end rendant nerveux les opérateurs, dont beaucoup s'attendent à un réajustement du S.M.E.

En conséquence, le mark, *fortement demandé, est collé à son* cours-plafond à Paris, tandis que le taux de l'eurofranc, signe révélateur, *s'est tendu à 1 000 %-1 500 % sur la période s'étendant au lundi 21* mars.

***Alors que* les rumeurs d'un réajustement monétaire imminent continuent de circuler, des négociations se poursuivent entre Paris et Bonn afin de trouver une solution commune pour maintenir la cohésion au sein du S.M.E.**

Déchirer le voile

En cette fin de semaine, alors que le franc subit les assauts répétés de la spéculation et de la défiance, la France baigne dans une atmosphère irréelle. Face à la tourmente monétaire, la huitième ou la dixième en vingt mois, la seule réaction des milieux officiels est d'exiger la réévaluation immédiate d'un mark dont le crime est d'être trop fort dans un pays trop vertueux, cela pour la onzième fois en trente-cinq ans. L'Allemagne paiera ! Comme si cette *réévaluation-miracle* pouvait résoudre le problème lancinant posé dès le soir du 10 mai 1981 : à quelles conditions un *pays socialiste* (à la française) peut-il s'insérer dans une Europe qui *ne l'est pas, et à quel* prix ?

Une troisième réévaluation du mark, ou, crevons l'écran des mots, *une troisième dévaluation du franc en* ce qui concerne les relations franco-*allemandes, réduirait-elle vraiment* un déficit commercial vis-à-vis de la R.F.A. *qui n'a cessé de croître malgré* deux « réajustements » monétaires ? La chose *n'est pas sûre du tout*, comme le révèle l'analyse de ce déficit, *ce qui amène à poser la question* : en quoi la France a-t-elle *démérité ?*

A l'égard de l'Allemagne, notre premier fournisseur et notre premier client, c'est la structure même des *potentiels industriels* qui est en cause, et l'amélioration de notre situation demandera des années. A plus court terme, et sur le terrain vulgaire des coûts de production, l'écart des taux d'inflation aux dépens de la France se maintient : si des efforts indéniables ont été entrepris depuis juin 1982 pour le réduire et tomber au-dessous de la barre des 10 %, outre-Rhin, on est tombé en dessous de celle des 3 % en attendant d'annoncer peut-être, en mars ou en avril, une baisse des prix de détail, grâce à celle du prix du pétrole. Encore l'effort français risque-t-il d'être payé d'une dégradation sensible des marges bénéficiaires des entreprises, lourde de conséquences pour l'avenir.

Mais, au-delà des relations orageuses du couple franco-allemand, se dresse, comme la statue du Commandeur, la menace de l'asphyxie financière et commerciale. En ce printemps 1983, la France qui n'a pas le pétrole de la Grande-Bretagne, ni l'économie souterraine de l'Italie, ni le gaz néerlandais, ni la puissance allemande, et accumule un endettement inquiétant, est devenue le « mouton noir » de l'Europe.

Pour parler crûment, si, à la fin de l'année, notre déficit commercial n'a pas chuté verticalement, notre faculté d'endettement va commencer à se réduire, et la contrainte extérieure pèsera de tout son poids sur la politique nationale. Rue de Rivoli, on ne se fait plus aucune illusion à cet égard.

Il faut donc, à tout prix, réduire ce déficit. M. Mauroy l'a dit, M. Mermaz aussi. A tout prix ? L'unique façon véritable de réduire un déficit dans la conjoncture actuelle, à part une augmentation aléatoire des exportations, c'est une diminution des importations, soit par des mesures de sauvegarde, dangereuses à manier et illusoires quant à leurs effets réels, soit *par une contraction de la consommation*. Dans ce dernier cas, la seule *action rapide est la ponction fiscale*, ou l'épargne forcée, et, à cet égard, il faut citer le mot terrible d'un expert en conjoncture, unanimement respecté, dans un colloque récent : comme il est absolument insuffisant de faire payer les riches, car ils prélèveront sur leur capital pour maintenir leur niveau de vie, *« il faut aussi faire payer les pauvres »*...

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 28.)

Les communistes souhaitent conserver un poids équivalent dans le futur gouvernement

Le bureau politique du parti communiste a décidé d'organiser une discussion, parmi les militants, sur la signification des résultats des élections municipales. Dans une déclaration publiée jeudi 17 mars, le bureau politique indique que ces résultats, s'ils ne marquent pas une « baisse accrue » de l'influence du P.C.F. par rapport à 1981, mettent néanmoins en cause la perception, par les communistes, de la *« réalité du monde du travail »*.

Les communistes s'inquiètent, d'autre part, de l'orientation du futur gouvernement, dans lequel ils souhaitent avoir un poids équivalent à celui dont ils disposent dans l'équipe actuelle.

Les communistes réagissent de deux façons aux résultats des élections municipales. Ils soulignent, de manière défensive, que ces élections ne constituent pas pour eux un recul plus accentué que celui de la gauche en général ; il s'agit, à leurs yeux, de la simple répercussion, au niveau municipal, de leur régression électorale du printemps 1981. En même temps, de manière offensive, les communistes font de ce scrutin un avertissement adressé à la gauche par la partie la plus « populaire » de son électorat.

L'analyse des résultats du P.C.F. (*le Monde* des 15 et 17 mars) montre que la thèse de l'alignement sur le niveau de 1981 ne suffit pas tout à *fait à rendre compte de l'affaiblissement* observé, ne serait-ce que parce que, *dans plusieurs villes*, le P.C.F. se situe au-dessus de ce niveau. Les communistes soulignent eux-mêmes que, dans onze des douze villes de plus de trente mille habitants où le P.S. leur contestait la mairie, ces « primaires » ont tourné à leur avantage. Il faut ajouter que quatre maires en difficulté, au vu des résultats de *1981*, dans des villes gagnées en 1977, l'ont emporté dès le premier tour (à Bourges, à Evreux, à Thionville et à Châlons-sur-Marne). L'analyse du P.C.F. ne rend pas compte des variations dans la répercussion du recul de 1981.

Cependant, s'il refuse d'être considéré comme le « *grand perdant* » des élections municipales — selon les termes de la déclaration publiée jeudi 17 mars par le bureau politique —, le P.C.F. ne cherche pas à minimiser l'importance de ces résultats. C'est tout le contraire, puisque le bureau politique a décidé de *ne* convoquer le comité central que *pour les 19 et 20 avril et de faire* précéder cette réunion d'une discussion *dans le parti. Vis-à-vis de l'extérieur*, c'est-à-dire, essentiellement, *du P.S., les communistes se mettent* ainsi en position d'attente.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 8.)

POINT

Les revenus des Français

L'évolution récente des revenus en France entre 1979 et 1982, publiée par le Centre d'études des coûts et des revenus, si elle ne provoque pas de très grandes surprises, en recèle tout de même quelques-unes. Sans doute le resserrement de l'éventail des rémunérations chez les salariés s'inscrit-il dans une tendance déjà relevée précédemment et accentuée par les mesures récentes du gouvernement socialiste. La C.G.C. ne s'y trompe pas, qui dénonce « le tassement de la hiérarchie et la baisse du pouvoir d'achat de l'encadrement ». *Sans doute, également, la forte progression des revenus des agriculteurs était-elle attendue après la revalorisation des prix des produits, surtout viticoles, il est vrai, après des « vendanges du siècle » en 1982.*

En revanche, la prospérité de quelques branches du commerce est à relever... même si elle soulève les protestations des intéressés. Prenant la suite des boulangers de 1975 à 1979 (le prix du croissant cher à M. Barre), les bouchers et les charcutiers se portent fort bien : apparemment, moins ils vendent de viande, plus ils font de bénéfices.

Quant aux professions médicales, les résultats du constat du CERC risquent de faire rebondir la controverse qui oppose la médecine libérale au ministre de la santé, M. Ralite. Facilitée par une nouvelle exploitation des bénéfices non commerciaux des médecins conventionnés (99 % du total) réalisée par la Direction générale des impôts, et qui permet un calcul relativement rigoureux, l'enquête révèle un vif fléchissement des revenus des généralistes et des spécialistes. Bien cernés maintenant par le fisc, soumis à un blocage de leurs tarifs pendant dix-huit mois, ces derniers trouveront dans cette enquête de quoi alimenter leurs revendications.

(Lire nos informations page 29.)

UNE PRIORITÉ POUR LE CONSEIL EUROPÉEN

Peser sur les Etats-Unis pour confirmer la reprise

par PHILIPPE LEMAITRE

Comment tirer parti de l'amélioration conjoncturelle qui se dessine ? Comment amener les Etats-Unis à s'associer aux actions nécessaires pour garantir la durée de la reprise ? Tel devrait être, selon la Commission européenne, le principal thème de réflexion des chefs d'Etat et de gouvernement des Dix qui se réunissent, lundi 21 et mardi 22 mars, à Bruxelles. Du moins si les troubles monétaires, et les tensions politiques qui en résultent entre la France et ses partenaires, leur laissent la possibilité d'engager de façon constructive un débat orienté vers l'avenir.

Les résultats de 1982 dans la Communauté ont été franchement mauvais : croissance presque nulle (+ 0,2 %) et chômage en hausse rapide. Seuls éléments de réconfort : le ralentissement de l'inflation et un rééquilibrage de la balance des paiements. Mais il s'agit de moyennes qui masquent des situations parfois très différentes d'un Etat à l'autre : faut-il préciser par exemple que la France n'a pu, d'aucune manière, mettre à son actif une réduction du déficit de son commerce extérieur ?

Les prévisions pour *1983*, sans porter à l'euphorie, tant s'en faut, sont plus favorables : la Commission table sur une croissance moyenne de 0,4 %, plus rapide au cours du second semestre qu'en début d'année, sur une nouvelle décélération de la hausse des prix (8,6 % en moyenne pour la C.E.E. avec réduction des divergences entre les Etats membres), sur une amélioration persistante du commerce extérieur. Le chômage, toutefois, continuerait à s'aggraver.

« La force et la durée du mouvement de croissance qui s'amorce timidement ne sont pas assurées », souligne la Commission. Favorisé par la baisse du prix du pétrole, il dépend surtout de l'ampleur et de la durée de la reprise américaine. Celle-ci est liée à l'évolution des taux d'intérêt, laquelle dépend elle-même pour une bonne part de la façon dont l'évolution du déficit du budget fédéral affectera la politique monétaire.

Malgré ces facteurs d'incertitudes, pour la première fois depuis plusieurs années, se présente ne chance d'amorcer la résorption du chômage au travers d'une croissance durable parce que non inflationniste. M. François-Xavier Ortoli, le vice-président de la Commission, qui présentera lundi aux chefs de gouvernement le rapport sur la situation économique et sociale dans la Communauté, les presse de la saisir.

(Lire la suite page 29.)

La remise en chantier de la législation sur la presse

(Lire page 25 l'article d'YVES AGNÈS : « Limiter le pouvoir de l'argent »)

AU JOUR LE JOUR

Femmes

Trois femmes s'expliquent, mais leur message passe mal.

Quand Mme Gaspard, maire de Dreux, annonce qu'elle rend son écharpe, on saisit mal ses raisons.

Lorsque Mme Roudy lance son projet de loi « antisexiste », les hommes ricanent et les femmes sont gênées.

Quand Mme Troisier se défend dans l'affaire des « grâces » médicales, on a du mal à la croire.

Pourquoi ? Mme Gaspard l'avait expliqué, il y a quatre ans, dans son autobiographie : « Les femmes ne parlent pas moins bien que les hommes : elles parlent autrement. » *D'où cette tentation, qu'elle signalait déjà :* « Fuir, justement parce que je suis une femme. »

BRUNO FRAPPAT.

DESSINS DE DAVID AU MUSÉE DE LILLE

Les soldats calmes

Nous parlions de ces jeunes artistes qui séjournèrent à Rome dans les années 1760 et 1770 : Hubert Robert, Fragonard et leurs « amis » (*le Monde* du 9 mars). Quelques années plus tard, cinq ans, dix ans, quinze ans, et voici que de nouveaux amis arrivent dans une ville qui est redevenue, à la faveur du retour à l'antique, la capitale artistique de l'Europe.

C'est une autre génération, une autre sensibilité, moins romanesque et encore moins galante, plus sérieuse, érudite et même doctrinaire ; celle de David et de ses élèves, Drouais, Gérard, Hennequin, Wicar. De ses rivaux aussi, Peyron, Regnault, comme de ceux qui, tel Girodet, se dégageront un jour de son influence.

Peyron et Wicar, Regnault et Drouais, Gérard et quelques autres, nous sommes allés leur rendre visite à Lille, où le musée présente un ensemble de dessins néo-classiques conservés dans un cabinet qui est, on le sait, un des plus riches de France. Deux massifs centraux, si l'on peut dire : David avec un des grands cartons de *Sacre*, une étude capitale exécutée à Rome pour *le Serment des Horaces* et un ensemble de *croquis destinés en particulier au Léonidas*.

David et Girodet, représenté par une étonnante *Bacchanale*, ténébreuse et déjà toute romantique, ainsi que par dix-sept feuilles, *superbes de rythme et de feu*, commandées sans doute par l'éditeur *Firmin-Didot pour une illustration de l'Enéide* qui paraîtra après sa mort, *en 1827*.

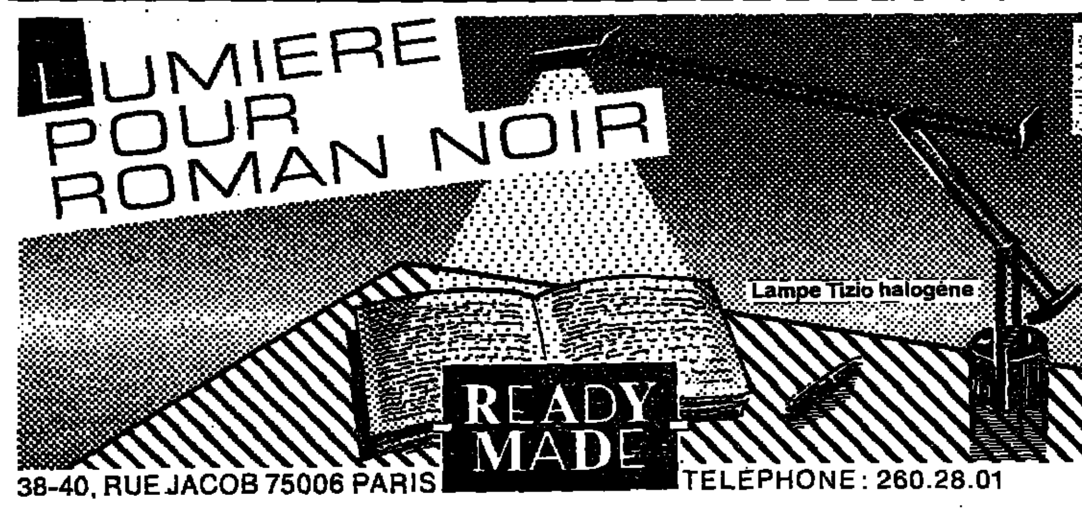
ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 23.)

M. François LÉOTARD invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. François Léotard, secrétaire général du parti républicain, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 20 mars de 18 h 15 à 19 h 30.

Le député U.D.F. du Var, réélu maire de Fréjus, sera interrogé par André Passeron et Christine Fauvet-Mycia, du *Monde*, et par Paul-Jacques Truffaut et Gilles Leclerc, de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.





Le Monde

idées

Entre la fable et l'utopie

La modernité, constate Rudolf Boehm, est en crise. L'humanisme se révèle, selon lui, n'être qu'une illusion, l'expression d'un « subjectivisme égocentrique ». C'est peut-être ce qui explique le retour en force de l'utopie. André Prévost nous parle de celui qui a inventé le mot, Thomas More (1478-1535), et du double appel à la Foi et à l'Espérance qu'implique son message. De son côté, Christian Delacampagne, à propos d'un ouvrage récent sur Francis Bacon (1561-1626), est frappé par la modernité de sa *Nouvelle Atlantide*, où il décrit ce qui apparaît comme le prototype de l'État-providence.

Bacon et la réforme des sciences

par CHRISTIAN DELACAMPAGNE

GOUT du système et intellectualisme d'un côté ; empirisme et pragmatisme de l'autre : l'opposition traditionnelle entre philosophie française et philosophie anglaise paraît d'autant plus difficile à surmonter qu'elle a déjà plus de trois siècles d'âge. S'il fallait en chercher l'origine, on la trouverait sans doute dans la façon dont Descartes, entre 1630 et 1637, prend ses distances par rapport à l'œuvre de Francis Bacon. Mais, si Descartes avait lu avec la plus grande attention Bacon, si ses critiques étaient fondées sur une authentique connaissance de l'autre, il n'en va plus de même depuis longtemps. Certes, le nom du célèbre chancelier-philosophe continue bien d'apparaître, ici ou là, dans nos manuels de terminale, où l'on rappelle en quelques lignes qu'il fut l'un des premiers théoriciens de la méthode expérimentale ; mais plus personne en France ne lit vraiment Bacon, dont la pensée semble être, depuis cent ans, l'objet d'un véritable refoulement.

Un exemple entre mille : la dernière grande édition française de ses œuvres (encore ne s'agit-il pas d'une édition complète) date de... 1836. Pour lire les principaux écrits de celui qui demeure, à la charnière de la Renaissance et de l'âge classique, l'un des « pères fondateurs » de la pensée moderne, il ne nous reste donc pas d'autre solution que d'aller fouiller dans les bibliothèques... A moins – et c'est ce que je souhaite – que la tentative récente de deux jeunes philosophes ne fasse école : Michèle Le Doeuff et Margaret Llasera viennent, en effet, de retraduire, pour les éditions Payot, un texte de la dernière période de Bacon, *la Nouvelle Atlantide*, sans doute rédigé vers 1623 et publié après sa mort (1).

Il ne s'agit évidemment pas là de l'œuvre la plus importante de Bacon, mais d'une singulière utopie, qu'on peut comparer à celles de Thomas More et de Campanella et qui constitue rétrospectivement une bonne introduction à la problématique baconienne. On retrouve en effet dans cette description d'une île mythique, l'île de Bensalem, où le narrateur aborde après s'être perdu dans les mers du Sud, tous les thèmes de la « nouvelle philosophie » ou, plus exactement, de la grande « réforme » philosophique que le chancelier d'Angleterre espérait promouvoir avec l'appui du roi.

La modernité de ces thèmes est réellement frappante. D'une part, l'île de Bensalem constitue le modèle de l'Etat-providence : vivant en autarcie, mais connaissant une expansion économique permanente, cette communauté d'hommes vertueux et laborieux est encadrée et prise en charge par un groupe de sages qui ne poursuivent d'autre but que le bien des citoyens. D'autre part, au niveau des moyens, c'est la recherche scientifique et le développement technologique qui constituent les instruments par excellence du bonheur social.

Travail en équipes

D'où, on le devine, l'existence de liens privilégiés entre *savoir* et *pouvoir :* loin d'être abandonnée à la bonne volonté des individus ou aux caprices du hasard, la recherche scientifique et technique devient, à Bensalem, œuvre collective et institutionnelle. Regroupés dans une sorte de super-laboratoire – où l'on trouve également un zoo, un jardin botanique, des pépinières et toutes sortes d'ateliers, – les chercheurs ne sont donc jamais seuls en face de leur conscience, à la différence du savant cartésien. Travaillant en équipes, bénéficiant de l'aide de « compilateurs » qui ne cessent de tenir à jour la documentation concernant les phénomènes étudiés, disposant de possibilités financières qui feraient pâlir d'envie les responsables de notre C.N.R.S., les scientifiques bensalémiens représentent, on le voit, une conception de la recherche et de son statut social beaucoup plus proche des réalités contemporaines que de la conception cartésienne.

L'opposition pourrait être prolongée dans le détail : tandis que Descartes considère la géométrie comme la science fondamentale, Bacon, relativement indifférent à la « recherche pure », privilégie la physique et particulièrement la mécanique. De la même façon, alors que pour Descartes l'ordre des raisons est inséparable du contenu du savoir, Bacon ne croit pas que notre connaissance de la nature puisse se développer selon les règles d'une logique unilinéaire. Pour lui, le réel connu sort de l'inconnu un peu comme un archipel, un ensemble d'îles, émerge de l'océan. Il n'y a donc pas de chemin unique pour aller d'un théorème à un autre ; il y a, en revanche, une foule de correspondances cachées à découvrir entre des régions du savoir apparemment fort éloignées les unes des autres.

Rien de surprenant, dès lors, si la moderne philosophie des sciences a été, dans l'ensemble, plus baconienne que cartésienne. Déjà Locke, Diderot – qui dédie l'*Encyclopédie* à Bacon, comme Kant le fera pour sa *Critique de la raison pure*, – puis au dix-neuvième siècle Stuart et, plus près de nous, Bachelard, ont reconnu l'importance de cette pensée qui, au seuil du dix-septième siècle, annonçait la nécessité d'une réforme de la société appuyée sur une réforme de la pratique scientifique. L'étonnant n'est pas qu'on se soit constamment référé à Bacon tout au long de l'histoire de l'Occident moderne ; il est plutôt qu'on l'ait oublié dans les débats français.

Sans doute Bacon dérange-t-il ceux qui croient en la primauté de la pensée pure, individuelle et solitaire, ceux pour qui le réel n'est que bruit et qui confondent « recours à l'expérience » et « positivisme étroit ». Mais il suffirait de relire Bacon – en commençant, par exemple, par cette *Nouvelle Atlantide* – pour se rendre compte que le chancelier est une personnalité beaucoup plus complexe que l'image qu'en donnent nos manuels. Un penseur original, d'abord ; mais aussi – et ce n'est pas son moindre charme – un grand auteur baroque, merveilleusement sensible à la complexité du réel, aux pièges que celui-ci nous tend et aux vertiges qu'il peut susciter en nous.

(1) Sir Francis Bacon, *la Nouvelle Atlantide*, suivi de *Voyage dans la pensée baroque*, par Michèle Le Doeuff et Margaret Llasera, Payot, 1983, 226 pages.

Présence de Thomas More

par ANDRÉ PRÉVOST (*)

Il y a dix ans, Marcuse publiait *la Fin de l'utopie*. Cinq ans plus tard, un magazine français consacrait sa couverture à *la Mort des utopies*. Mais aujourd'hui le mot refait surface et *l'Osservatore Romano*, organe officiel du Vatican, a consacré une page entière aux « utopies » que Jean-Paul II sème et fait lever à travers le monde.

Forgé par Thomas More (1478-1535) pour remédier à une crise de société aussi fondamentale que la nôtre, le mot « utopie » et la réalité qu'il recouvre invitent les responsables à rechercher dans la pensée du grand homme d'Etat du XVIᵉ siècle les lumières qui éclairent les causes de nos maux et les remèdes capables de les guérir. L'utopie attire donc, car elle laisse entrevoir des solutions neuves. Mais bientôt elle effraie, car les exigences qu'elle formule réclament un sursaut moral qu'une Europe livrée au positivisme et au rationalisme n'a ni le courage ni la force de produire. Dès lors, autour de nous, sitôt que l'utopie entre dans le champ linguistique des politiques ou des hiérophantes, ces prétendus maîtres à penser s'empressent de la vouer aux gémonies en lui accolant les épithètes de « vaine » ou de « chimérique ».

Cependant, il y a dix ans déjà, l'utopie recevait d'une des plus hautes autorités morales ses titres de noblesse. En éditant la *Lettre de Paul VI au cardinal Roy du 14 mai 1971*, Lucien Guissard relevait le caractère prophétique du document et ajoutait : « ... *Aujourd'hui, tout le monde est à même de constater que les manifestes innombrables des groupes de jeunes et aussi la littérature attestent, dans le sens le plus expressif du mot, le prestige de l'utopie.* »

Jean-Paul II, apte à déceler les courants d'idées qui traversent les foules, soulève les enthousiasmes et rassemble les bonnes volontés au souffle de l'utopie. Pour lui, elle n'est pas chimère, mais dessein lucide d'introduire dans la politique, le social et l'économique la dimension transcendante seule capable de restituer aux réalités humaines leur âme et leur finalité.

L'*Utopie* est donc née du dessein d'apporter une solution à la crise de la pensée occidentale au XVIᵉ siècle. Ce fut le mérite de Thomas More de discerner que l'âme de l'Europe qui, pendant des siècles, avait baigné dans une atmosphère vitalisée par les réalités transcendantes, perdait peu à peu contact avec ce monde invisible : le nominalisme vidait le langage de son contenu réel ; une religiosité qui primait sur les valeurs affectives frustrait l'intelligence de son objet propre. More dénonçait le péril et mesurait l'impuissance de son siècle à relever le formidable défi posé aux esprits par la découverte du Nouveau Monde. En contraste avec l'insensé de l'*Éloge de la folie* d'Erasme, il présentait dans son *Utopie* un type d'homme dont la culture se nourrissait à ces mêmes réalités transcendantes. Il introduit son lecteur dans une communauté dont tous les membres sont animés par les mêmes valeurs signifiantes. Dans une sorte de parabole, il décrit des institutions qui favorisent la quête du vrai, du beau, du bien, l'aspiration à l'amour et à l'éternel, et qui conduisent les initiés de la société utopienne à leur épanouissement physique, affectif, intellectuel et moral.

Le mot d'utopie que More forme à partir du grec – *ou-topos*, le non-lieu, l'ailleurs – pour désigner cette communauté, la situe au-dessus de l'espace et du temps : elle appartient à l'ordre des réalités supérieures sans lesquelles ni les hommes ni les sociétés ne sauraient subsister. Les multiples essais utopistes des XVIIIᵉ et XIXᵉ siècles ont tourné court pour n'avoir pas pris racine dans la transcendance.

C'est justement vers cet ailleurs que se tournent à nouveau nos contemporains, les hommes du XXᵉ siècle finissant, du fond de leurs impuissances et de leurs angoisses, regardent vers l'*Utopie*.

L'œuvre de Thomas More est à nouveau présente parmi nous. Cependant, utopie authentique, elle ne se manifeste pas bruyamment. Elle ne se livre pas non plus aux esprits qui s'attardent au niveau des techniques ou qui se complaisent au jeu des idéologies. En revanche, elle se révèle à l'homme en quête d'une inspiration supérieure. C'est elle qui... « *bouscule sans cesse les horizons bornés où l'intelligence aimerait trouver sa sécurité et les limites où volontiers l'action s'enfermerait* ». L'utopie est cette force qui « *habite l'homme et l'appelle à dépasser tout système* et toute *idéologie* » (Paul VI, *op. cit.*). Elle est à la fois une heuristique et un programme. Mobilisant l'imaginaire, l'*Utopie* invite l'esprit à prendre conscience d'une dynamique qui le galvanise et qui, par « autogenèse », le recrée.

Vers les sommets

Réalité complexe, inséparable du souffle prophétique, l'utopie tient sa puissance d'un « mixte », de deux forces essentiellement différentes qui s'unissent pour multiplier leurs énergies. C'est en mobilisant pour l'action, la foi et l'espérance « couplées », que l'utopie invite les jeunes à la construction d'un monde nouveau. La cathédrale gothique est le symbole privilégié de la mystérieuse utopie. Mobilisant les forces immanentes qui sommeillent dans le cœur de l'homme en attendant d'être suscitées par l'appel de la transcendance, l'utopie les soulève vers les sommets, vers cette clé de voûte qui communique à la construction intérieure et à la communauté cohérence et raison d'être.

Réalité complexe, encore, l'utopie se présente tantôt comme synthèse personnelle, tantôt comme édifice social. Le premier aspect commande l'autre car, dans la réforme des modes de vie, tout part de l'homme : en mettant l'esprit en communication directe avec les réalités supérieures, la maïeutique utopique fait naître une dynamique qui appose sur l'action le sceau vivant qui transforme toute aspiration en vocation. Dès lors, l'utopie communautaire peut naître. Elle « cristallise » spontanément au sein d'un groupe dont tous les membres sont stimulés par l'utopie intérieure. Les forces mises en commun suscitent l'apparition dans l'histoire du phénomène des « micro-utopies » dont le paradigme est la communauté monastique. Constituée sous l'égide de l'utopie, elle défie en durée toute autre société érigée autour d'un projet économique ou politique. L'ordre bénédictin traverse les siècles plus facilement qu'aucun État de l'Occident.

A ce haut niveau d'inspiration, il est évident que la charte des utopies authentiques s'inscrit en écho au chant des Béatitudes. « *Si les huit béatitudes sont inséparables les unes des autres, la septième, Bienheureux les artisans de la paix* » jouxte celle qui proclame : « *Bienheureux ceux qui souffrent de persécution* ». Aux tenants d'un pacifisme facile et quelque peu bêlant, l'utopie rappelle que leur attitude n'est signifiante que si elle prend racine dans l'ailleurs, au-dessus de l'espace et du temps. Si Jean-Paul II a le droit, sans imposture, d'inviter les hommes à la construction de la paix, au désarmement, au partage planétaire, en un mot, au pari utopique, c'est que le martyre qu'il a traversé et qu'il affronte encore tous les jours, à mains nues, appose à son appel le sceau de l'authentique utopie.

(*) Professeur à la Fédération universitaire de Lille, auteur de *l'Utopie de Thomas More*.

L'illusion humaniste

par RUDOLF BOEHM (*)

On ne peut douter que l'époque moderne ait été inspirée par un idéal humaniste ; elle entendait servir (à sa manière) le salut de l'humanité. En lui-même, ce trait n'est pas spécifique : ce qui distingue la pensée moderne, c'est la manière dont elle entend servir le « progrès de l'humanité ». Et cette manière fut effectivement très particulière. Elle a été indiquée distinctement pour la première fois par Francis Bacon, qui promit à l'homme une « *domination de la nature* » – par la voie de la soumission : « *Natura non nisi parendo vincitur.* » (On ne vainc la nature qu'en s'y soumettant.) Ce fut, principalement, la voie de l'objectivité scientifique, qui veut promouvoir la connaissance et la reconnaissance des lois qui règnent objectivement dans la nature, afin de permettre à l'homme de s'y soumettre, de s'y adapter, et, par là, d'y trouver son propre avantage. Pour atteindre à cette objectivité, est requise une « subjectivité » radicale du comportement humain, une « subjectivité » au sens littéral du mot (qui est aussi le sens philosophique du terme *subjectum* dans la pensée médiévale) : il faut que l'homme renonce, dans toute la mesure du possible, à tout ce qui le constitue en être humain (incarné, sensible, mortel), qu'il se constitue en pur sujet décidé à ne se laisser déterminer que par ce qui s'impose à lui comme vérité purement objective. C'est cette notion et idée de « sujet » qu'on trouve dans les textes de Descartes (« Troisième Méditation »), et aucune autre. C'est ce sujet qui n'est plus que *res cogitans*, (chose pensante).

L'homme, chez Descartes déjà, tend à s'évanouir. La liberté, dans la « Quatrième Méditation », n'apparaît plus que comme menace pour la rationalité objective. La même « subjectivité » est supposée par Locke lorsqu'il décrit l'« esprit » comme n'étant autre chose qu'une « *feuille de papier blanc* », un « *cabinet vide* », ou un « *pur miroir* ». L'abnégation de l'humain à la faveur d'une soumission absolue prend des formes grandioses dans *l'Ethique* de Spinoza.

L'idée de subjectivité reste à la base des courants « empiristes » aussi bien que « rationalistes » qui dérivent de Locke et de Spinoza. Mais l'intention, néanmoins, est humaniste, ce qui se traduit chez Spinoza dans la formule qui veut que la liberté ne se conquière que par la soumission à la nécessité, formule reprise par Hegel et même par Marx, et jusque par Lénine. Dominer par la soumission, tel est ce projet qui se veut humaniste et dont la réalisation sera confiée, en premier lieu, à la science moderne, laquelle, en effet, « dépassera » cette philosophie en la « réalisant ».

Il est vrai que cette intention humaniste, c'est-à-dire la conviction que la sujétion de l'humain, constitue en fait et paradoxalement la seule et meilleure manière de servir le « progrès de l'humanité », s'est avérée à l'époque contemporaine n'être qu'une illusion. En fait, la voie de la modernité a conduit à cela même qu'elle risquait d'emblée : sinon à la « mort de l'homme », du moins à son anéantissement (mais qui pourra s'achever par l'anéantissement physique de l'humanité, grâce à une vérification enfin complète des hypothèses de la science objective la plus avancée).

L'autre racine du présupposé de la pensée française contemporaine, on le voit déjà, est une fable dont l'origine se perd dans les ténèbres du dix-neuvième siècle tardif. Le seul qui ait tenté de lui donner quelque fondement, ce fut, hélas ! Heidegger. C'est la fable qui veut que l'humanisme des temps modernes (ou son illusion humaniste) se confonde avec un « subjectivisme », au sens ordinaire d'« égocentrisme », qui voudrait établir l'« homme » à la place du Dieu unique, au centre de l'univers de l'étant ; un « subjectivisme » qui, mû par une « volonté de puissance » sans bornes, va jusqu'à oublier tout ce qui échappe naturellement au pouvoir de l'humain, voire l'Etre lui-même. On le croit, en France, sans la moindre difficulté, on le croit même parmi ceux qui font des réserves en ce qui concerne la vision apocalyptique proposée par Heidegger de cette destinée de l'Etre.

Dans l'œuvre de Heidegger, cette fable est fondée sur son essai sur « l'époque des conceptions du monde », où il se réfère à Descartes sans lui laisser une seule fois la parole. L'un des deux grands courants issus du cartésianisme, l'« empirisme », est inexistant pour lui. De Spinoza, il ne cite que le nom. Un livre consacré, plus ou moins, à Leibniz, *le Principe de raison*, n'apporte guère d'arguments en faveur de la fable. Dans ses essais sur Schelling et Hegel, Heidegger semble avoir renoncé lui-même à faire autre chose que rappeler sa conviction qu'il s'agit là des figures de la « subjectivité absolue » au sens où il l'entend.

Cette thèse sur le sens « subjectiviste » de l'humanisme moderne repose sur l'interprétation de Nietzsche qu'il a exposée dans plusieurs articles et dans le plus volumineux de ses ouvrages, les deux volumes consacrés à Nietzsche. Mais ici, il se passe quelque chose d'étrange. Nietzsche est invoqué par Heidegger à la fois comme témoin et comme expression de la néfaste (selon Heidegger) volonté de puissance de l'homme moderne, alors que Nietzsche, lui, entendait opposer un appel à la volonté de puissance à une civilisation millénaire, culminant dans la modernité occidentale qui, selon lui, est fondée sur un farouche « refoulement » de toute volonté de puissance. Le témoignage de Nietzsche (s'il est véridique) contredit exactement la thèse heideggerienne qui veut s'appuyer sur ce même témoignage.

On pourrait certes, imaginer que la pensée de Nietzsche n'est pas, comme il le crut, à l'opposé des traditions ancienne et moderne, mais constitue en fait l'expression suprême d'une tendance présente dans toute la pensée moderne sans que lui, Nietzsche, ait réussi à l'y distinguer. Mais un Nietzsche tellement aveuglé ne serait pas un témoin valable. Heidegger aurait dû, tout au moins dans cette hypothèse, entamer la tâche difficile qui consisterait à démontrer que, centre de l'époque, cela même est à l'œuvre dont Nietzsche déplorait l'absence. (Il est vrai aussi qu'on voit mal comment serait compatible avec cette hypothèse la manière dont Heidegger interprète, par ailleurs, la pensée nietzschéenne comme un « retournement » de la « métaphysique » traditionnelle.) Mais les faits historiques que j'ai rappelés plus haut confirment davantage, et de loin, la vue de Nietzsche que la fable de Heidegger.

Le mirage de « l'objectivité »

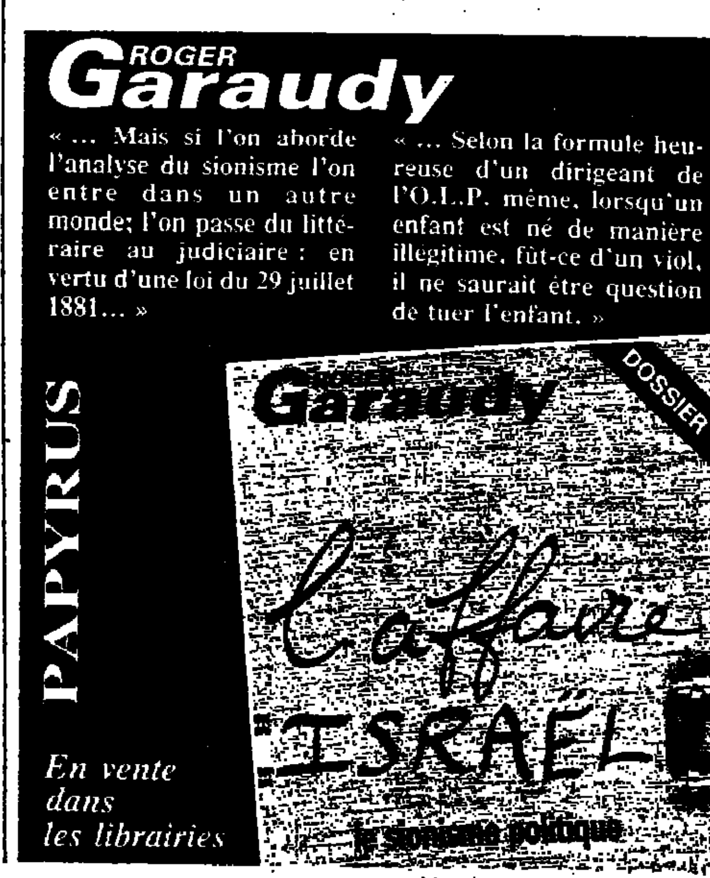
J'ai parlé de fable « fantasmatique ». Car il me semble que l'incroyable crédulité avec laquelle la fable est reçue, crue et transmise, ne peut s'expliquer que par la ténacité d'un fantasme qui ne veut s'évanouir. Mais je ne vois pas quel autre pourrait être ce fantasme sinon, toujours, le mirage de l'« objectivité ». Car, si l'humanisme intentionnel de l'époque moderne s'était révélé comme illusion du fait qu'il était fondé sur la foi mise dans la recherche de l'objectivité (et de la « subjectivité » requise pour l'atteindre), il faudrait choisir dorénavant entre l'humanisme, mais sur une nouvelle base, et l'« objectivité ».

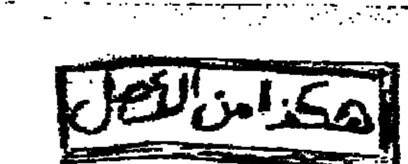
On proclame hautement « la mort de l'homme » et la « fin des humanismes ». Serait-ce pour s'accrocher, au prix de la perte et de l'anéantissement de l'homme, au fantasme de l'« objectivité » ? En dépit des grands mots proférés avec une feinte assurance, il est difficile d'œuvrer ouvertement et franchement à la perte de l'homme ; et je ne doute pas un instant que ceux qui tiennent ce langage sont persuadés eux-mêmes, et désirent nous persuader, que le salut des hommes, et donc un vrai humanisme, leur tient à cœur plus qu'à tout autre. Mais si le caractère illusoire de l'intention humaniste des temps modernes résultait de ce qu'il est fondé sur un « subjectivisme égocentrique » (comme le veut la fable), il n'y aurait aucune difficulté : alors l'époque de l'« objectivité » (authentique) serait encore à commencer, l'intention d'y fonder un (nouvel) humanisme serait toujours intacte et fraîche, l'anéantissement de l'homme n'apparaîtrait (à nouveau) que comme un détour, sans doute risqué, pour aboutir au seul véritable « progrès de l'humanité ». En condamnant l'« humanisme », on ne condamnerait, rassurez-vous, qu'un méchant « subjectivisme égocentrique ».

La fin de l'homme, je l'ai dit, on ne la constate pas à tort. Mais elle n'est pas la « thèse » ou la « découverte » que nos « post-humanistes » auraient opposée à la pensée moderne. Elle est simplement la conséquence de cette dernière qui l'a risquée, qui l'a même mise à son programmme, quoique en misant sur une résurrection, une transfiguration, qui ne pourrait s'acquérir que par une mort dans la chair, résurrection qui n'a pas eu lieu et qui, selon toute apparence, n'aura pas lieu. Cependant, ce n'est pas non plus que nos « post-humanistes » constatent seulement cette mort et cette fin, eux-mêmes ils continuent d'y travailler. En effet, le véritable néant d'un sujet absolu s'obtient plus difficilement que Sartre ne le pensait. Toujours il y a de ces hommes et de ces femmes vivants qui s'entêtent à s'identifier avec leur être charnel, sensible et mortel.

On s'étonnera peut-être que, plus haut, j'aie négligé de dire aussi un mot sur, par exemple, Kant et Fichte. Serait-ce que moi-même je ne saurais nier le « subjectivisme » (même « transcendantal » !) de gens comme ceux-là ? Eh bien ! prenons Fichte qui, lui, ne veut être que l'intreprète de la pensée authentique de Kant. « *Il y a deux niveaux de l'humanité*, écrit-il, *et dans le progrès du genre humain, aussi longtemps que tous n'ont pas atteint le second niveau, deux espèces d'hommes. Ceux qui ne se sont pas encore élevés au plein sentiment de leur liberté et de leur indépendance absolue ne se trouvent eux-mêmes que dans la représentation des choses ; ils n'ont qu'une conscience de soi distraite, collée aux objets et composée de la multiplicité de ces objets. Leur image ne leur est renvoyée que, comme par un miroir, par les choses ; si celles-ci leur sont arrachées, ils perdent aussi leur être-soi... Tout ce qu'ils sont, ils le sont effectivement devenus par le monde extérieur. Qui n'est en effet qu'un produit des choses ne se verra jamais autrement ; et il aura raison de ne se considérer que comme un produit des choses, aussi longtemps qu'il ne parle que de lui-même et de ses semblables.* » C'est cela, selon Fichte, l'« homme » moderne ; pour longtemps encore ? Quel est notre niveau ?

(*) Professeur à la faculté de Gand (Belgique). Traducteur en allemand de *la Phénoménologie de la perception*, de Merleau-Ponty.





Le Monde

étranger

ASIE

Chine

Pékin va accroître ses échanges commerciaux avec l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Pékin. – Le commerce entre la Chine et l'U.R.S.S. va faire cette année un bond *impressionnant*. Selon l'accord signé le 10 mars à Moscou entre les deux pays, le volume des échanges, qui a été, en 1982, d'environ *300 millions de dollars* américains, devrait se situer, en 1983, aux alentours de 800 millions de dollars. Il convient en outre d'ajouter à ce chiffre celui du commerce frontalier, qui devrait connaître cette année un certain développement, mais sur lequel on ne dispose d'aucune statistique.

Les accords conclus précédemment avec certains pays d'Europe de l'Est avaient déjà fait ressortir une progression, mais d'une ampleur moindre. Ainsi, avec la Pologne, le volume prévu des transactions pour *cette* année devrait s'établir à 400 millions de francs suisses, soit une augmentation d'environ 35 % par rapport à 1982. Avec la R.D.A., l'accroissement des échanges sera de 25 %, avec la Tchécoslovaquie de 50 %.

Du point de vue de sa structure, le commerce sino-soviétique ne devrait pas connaître, toutefois, de modifications très *significatives*. La Chine exportera essentiellement des produits agro-alimentaires (viandes, huile, thé), des textiles et des produits minéraux ; elle achètera à l'U.R.S.S. de biens sidérurgiques, des métaux non-ferreux, des produits chimiques, des équipements mécaniques et du bois.

Depuis 1979, la valeur des échanges entre la Chine et l'U.R.S.S. est *calculée* par référence à la devise d'un pays tiers, le franc suisse. Le dernier numéro du magazine *Shijie Zhishi* (« connaissance du monde ») vient de rappeler, en réponse à une lettre de « lecteur », que cette règle était toujours valable. La Chine s'est en effet, retirée en 1979 de l'accord de Prague, signé en 1963, qui établissait un taux de change non commercial de 100 roubles pour 129 yuans et avait confirmé le taux de change officiel pratiqué depuis le début des années 50 de 100 roubles pour 222,22 yuans. La revue indique que ces deux taux n'ont plus aujourd'hui aucune validité. Elle précise encore que les deux seuls pays communistes avec *lesquels subsiste* une convertibilité directe des monnaies avec le yuan sont la Corée du Nord et la Roumanie. La publication d'un tel article amène à se demander si la question de la parité future du rouble n'a pas été soulevée, ces derniers temps, dans les milieux chinois.

Cependant, on s'attend à Pékin au retour prochain de la délégation chinoise qui participe depuis le 1er mars à Moscou aux consultations en vue d'une normalisation entre les deux pays. L'annonce que M. Qian Qichen, le chef de cette délégation, se trouvait en voyage depuis mercredi en Ouzbekistan paraît indiquer que cette seconde phase des conversations est terminée. Selon une *rumeur circulant* ici dans les *milieux diplomatiques*, des militaires, cette fois, auraient été associés du côté soviétique aux discussions. Si *cette information était confirmée, il* faudrait penser que le problème des forces armées dans les régions frontalières a tenu une place importante *au cours des conversations.*

MANUEL LUCBERT.

Hongkong est devenu un cul-de-sac pour les réfugiés d'Indochine

De notre envoyé spécial

Hongkong. – Dân, âgé de quarante-deux ans, était chauffeur à Haïphong. Il est arrivé ici il y a neuf mois, avec sa femme et son fils, après cinq semaines particulièrement éprouvantes en mer. Il n'a aucune idée de ce que lui réserve l'avenir, puisqu'il n'est « *éligible* » pour aucun pays d'accueil et que cette colonie britannique ne tolère sa présence qu'en prison. Binh est originaire de Da-Nang. Libéré après sa « *rééducation* » (Centre-Vietnam) et ancien sous-lieutenant de l'armée de Saigon, en 1979, il a fini par trouver un peu de travail. Lui aussi a quitté le Vietnam l'an dernier. « *Faute de liberté* », dit-il. Une chance : son bateau *n'a mis que dix jours pour faire* la traversée.

Agé de quarante-trois ans, Thich était ouvrier à Haïphong. Toujours la même *explication* : « *Je n'avais pas de liberté.* » Voilà sept mois, après trois semaines sur un vieux rafiot, il a échoué, avec sa femme et ses quatre enfants, à Chi-Ma-Wan, « *centre fermé* » de l'île de Tan-Lau. Thich a beau ne connaître personne en France, il n'en suit pas moins des cours de français dispensés par une Vietnamienne dont l'itinéraire frise encore davantage l'absurde : fille de Vietnamiens déportés en Nouvelle-Calédonie du temps de la colonisation, elle a été rapatriée en 1964 au Vietnam du Nord, aux termes d'un accord entre Paris et Hanoï. Elle s'en est enfuie l'an dernier en bateau. « *Dix-sept années de perdues* », résume-t-elle. Et combien d'autres à venir ?

Tan-Lau, la plus grande des îles de Hongkong, est, à la belle saison, un lieu d'excursion très apprécié pour *ses plages, ses promenades et ses* fruits de mer. Le week-end, il faut même compter deux heures d'attente pour accéder au ferry-boat. Au *fond de sa baie entourée de collines* escarpées, Chi-Ma-Wan se cache aux regards. Avec sa double ceinture de barbelés haute de 10 mètres, le « centre » fait cruellement penser à une vaste volière dont les occupants seraient privés d'ailes. Ils y sont près de trois mille, quasi oubliés, administrés *par* de jeunes Chinois impeccables – blazers bleu nuit, cravates noires – qui miment Oxford. C'est propre, c'est net, c'est pratiquement sans espoir.

Dissuasion

On peut loger jusqu'à trois cents personnes dans ces dortoirs ordonnés où se superposent, à raison de trois par rangée, des lits familiaux séparés par des rideaux. L'hiver y est dur, mais les cuisines ignorent la poussière. Les enfants y naissent, mais la vieille doctoresse de l'Armée du salut soigne tout son monde des « *infections cutanées* » ramassées pendant le voyage. Les pensionnaires de Chi-Ma-Wan n'ont le droit ni de travailler ni de sortir, mais ils mangent à leur faim, et des cours de français ou d'anglais – sans parler de quelques entretiens avec un personnel consulaire étranger – les invitent à rêver d'une installation, définitive cette fois, dans un pays occidental. *Dân a bien une sœur installée à* Hongkong. Elle avait quitté le Vietnam un an avant lui. Mais il n'a pas l'autorisation de la rejoindre.

Pour les « *boat people* » d'Indochine, en effet, Hongkong n'entend plus être qu'un cul-de-sac. Depuis avril 1982, la colonie britannique interne les nouveaux arrivés – « *notre arme de dissuasion* », dit M. Clinton Leeks, cadre des services de sécurité. Les autorités ne s'en cachent pas : les « *internés* » peuvent correspondre avec le Vietnam mais, dans chaque lettre, un imprimé indique aux récipiendaires quel sort leur sera réservé s'ils tentent de gagner Hongkong. La raison : fin 1982, les pays d'accueil n'acceptaient plus de prendre qu'une centaine de *réfugiés* par mois, contre 1 800 au début de la même année. Sur près de treize mille réfugiés indochinois recensés à *Hongkong, moins de six cents ont* été acceptés par des pays tiers depuis le début de 1983.

Les « centres ouverts »

L'ambiance est encore plus déprimée parmi la centaine de jeunes Vietnamiens – seize ans et plus – « *cas individuels* » regroupés dans deux dortoirs (dont les grilles sont cadenassées la nuit) de l'île-prison voisine de Hei-Ling-Chau, un centre qui accueille également quelque huit cents prisonniers chinois, anciens drogués *en cure de désintoxication*. La *plupart* de ces Vietnamiens, du centre et du nord du pays, se sont sauvés pour éviter la mobilisation. « *Nous sommes partis pour être libres et regardez ce que nous avons trouvé !* », s'exclame Hoang Ngoc Minh, qui traîne là depuis sept mois. L'accès de la plage, toute proche, leur est interdit. « *Jamais je n'ai été si malheureux* », dit Tân, un jeune francophone, dont la sœur et le petit frère sont dans un « *centre ouvert* » de Hongkong. Pour être arrivé après la date fatidique de juillet 1982, interdiction lui a été signifiée de les rejoindre.

Il est bien vrai, ainsi que le dit l'un des représentants du haut commissariat aux réfugiés de l'ONU que ces Vietnamiens « *se feraient couper un bras* » pour être admis dans un « *centre ouvert* » de Hongkong, dont les pensionnaires sont autorisés, de jour, à sortir et même à travailler en ville. A voir celui de Jubilee, à Kowloon, en bordure de mer, on se demanderait presque pourquoi. Des chambres crasseuses et des terrasses à moitié fermées et grillagées y abritent chacune une quinzaine de personnes – toujours des lits à trois étages – dans l'humidité et l'odeur *d'urine. Les nourrissons y sont* d'une saleté repoussante et les adolescents, aux cheveux sur les épaules, semblent y tourner en rond.

Malgré les efforts de Caritas, qui assure la gestion du centre depuis sa réouverture le premier juin 1982, l'endroit respire le délabrement. Si *bienvenues soient-elles*, crèche, clinique et école des rez-de-chaussée ne font pas oublier la promiscuité et les odeurs de l'étage où s'entassent près de trois mille personnes.

Seul le centre de Ka-Ho – l'une des trois îles portugaises de Macao, – dont 90 % des pensionnaires sont des Hoa, les Chinois du Vietnam, semble accueillant. Dans cette ancienne caserne animée par deux prêtres écossais et une *nonne française*, on fabrique des fleurs de plastique ou l'on travaille à la cimenterie voisine. L'école a l'allure d'une véritable *écoe. Les bébés sont joufflus. Mais,* face à ce reliquat de réfugiés – moins d'un millier, – les consulats occidentaux font de plus en plus, comme *ailleurs, la sourde oreille.* Sur les quelque deux cent mille réfugiés indochinois recensés au 1er janvier 1983 – dont près d'un quart de *boat people,* – de moins en moins remplissent les conditions pour émigrer vers un Occident qui les oublie. Leur place se fait de plus en plus petite, même en Thaïlande, où plus des trois quarts d'entre eux se trouvent encore actuellement.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Afghanistan

DÉTENU A KABOUL

Le docteur Augoyard envisagerait de déposer une demande de grâce

Le docteur français Philippe Augoyard, condamné, dimanche dernier 13 mars, à huit ans de prison par un *tribunal de Kaboul pour être* entré illégalement en Afghanistan et avoir coopéré avec la résistance, envisagerait de déposer une demande de grâce auprès des autorités afghanes. Il a évoqué cette possibilité, rapporte l'Agence France-Presse, lors de l'entretien qu'il a eu mardi avec le chargé d'affaires français à Kaboul (*le Monde* du 18 mars).

Le principe d'un accès consulaire français auprès du jeune médecin semble maintenant acquis, indique-t-on, en outre, de source diplomatique occidentale à Islamabad. En revanche, la Croix-Rouge n'a pas eu accès à la prison de Pule-Charki – où devrait désormais être détenu le docteur Augoyard – depuis le mois d'août 1982, date à laquelle une dé*légation de* l'Organisation humanitaire internationale a été priée de quitter l'Afghanistan. Le président du comité international de la Croix-Rouge, M. Alexandre Hay, est arrivé, à Moscou, le jeudi 17 mars. Il pourrait, notamment, soulever avec ses interlocuteurs soviétiques la question du droit d'accès de son organisation en Afghanistan.

A Paris, le Comité de défense des *libertés et des droits de l'homme,* présidé par M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a annoncé, jeudi, qu'il était « *intervenu auprès des autorités afghanes* » en faveur de docteur Augoyard.

PROCHE-ORIENT

Le rapprochement entre Jérusalem et Washington pourrait favoriser des progrès dans les négociations israélo-libanaises

Le « comité des sept » de la Ligue arabe devait être reçu ce vendredi 18 mars à Londres par le premier ministre, Mme Margaret Thatcher. Présidé par le roi Hussein de Jordanie, la délégation – qui comprend le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Klisi, et les ministres des affaires étrangères de Jordanie, d'Arabie Saoudite, de Syrie, d'Algérie, de Tunisie, ainsi qu'un « représentant palestinien » – est chargée d'exposer le plan de paix adopté à Fès en septembre dernier par les chefs d'États arabes.

La visite du « comité des sept » à Londres avait *été reportée neuf fois en raison de l'opposition* du gouvernement britannique à la présence d'un représentant de l'O.L.P. Le compromis a été finalement conclu par l'incorporation à la délégation de M. Walid Khalidi, professeur à l'université Harvard, membre du Conseil national palestinien mais n'occupant aucun poste au sein de l'O.L.P.

De notre correspondant

Jérusalem. – Interrompues pendant plus d'une semaine, les négociations entre les gouvernements de Jérusalem et de Beyrouth en vue d'un accord permettant le début de l'évacuation de toutes les forces étrangères au Liban vont reprendre le lundi 21 mars dans la station balnéaire israélienne de Natanya. Auparavant, les membres du gouvernement israélien auront discuté dimanche de « *nouvelles propositions* » américaines qui ont déjà été examinées le 17 mars lors d'un entretien entre le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shamir, et le premier ministre, M. Menahem Begin. Rentrés à Washington pour consultations, les médiateurs américains, MM. Philip Habib et Morris Draper, seront de retour dimanche au Proche-Orient.

Nouveau départ ? A Jérusalem et à Beyrouth, ainsi qu'à Washington, on espère que des progrès substan*tiels vont être maintenant* enregistrés, alors que ces pourparlers commencés fin décembre s'étaient rapidement enlisés dans un constat de divergences jugées apparemment insurmontables, à tel point que les dirigeants américains, très impatients, ont *préféré* les suspendre en convoquant à Washington les ministres des affaires étrangères israélien et libanais.

Une relance de la négociation, c'est apparemment le seul résultat que l'on attend des conversations qui ont eu *lieu au début de la semaine* dans la capitale américaine. Toutefois, il est à noter que MM. Shamir et Elie Salem, ministre libanais des affaires étrangères, ne se sont pas rencontrés. Les entretiens avec les dirigeants américains étaient *séparés*. Les diplomates israéliens font preuve d'un certain optimisme, mais il est très mesuré. Ils ne cachent pas que pendant deux jours les conversations entre M. Shamir et ses interlocuteurs américains ont été infructueuses et que ce n'est qu'au cours de la troisième journée qu'un rapprochement des points de vue israélien et américain s'est dessiné.

Soutenant les Libanais à ce sujet, le gouvernement américain reste opposé au maintien d'unités israéliennes au Sud-Liban après le retrait *de l'ensemble de l'armée*. De leur côté, les Israéliens désapprouvent le projet (américain) d'une extension de la force multinationale pour aider l'armée libanaise à reprendre le contrôle du Sud-Liban et à garantir la « sécurité » de la frontière israélienne. Il semble cependant que les conversations de Washington ont confirmé que le gouvernement israélien était prêt à se montrer « plus souple », comme l'avait laissé entendre au préalable M. Shamir. Jérusalem insisterait moins sur l'installation su Sud-Liban de « *postes d'observation* » tenus par des soldats israéliens.

L'idée d'une « coopération » entre les armées israélienne et libanaise, de patrouilles communes par exemple, est plus volontiers avancée. Mais surtout, on envisage d'exiger, en compensation de l' « assouplissement » promis, l'intégration dans l'armée *libanaise* des milices du commandant Haddad, fidèle allié d'Israël. Cela explique que le gouvernement de Jérusalem fasse actuellement le maximum pour développer le rôle du commandant Haddad dans la majeure partie du territoire occupé *par l'armée israélienne* (*le Monde* du 16 mars). C'est là que réside un compromis possible. Israël ne demanderait plus d'exercer *au Sud-Liban un contrôle direct*, mais indirect.

Si les relations israélo-américaines se sont sensiblement améliorées, comme s'est empressé de le souligner M. Shamir, elles restent encore marquées par une méfiance réciproque assez évidente. Les dirigeants israéliens n'ont guère apprécié la plainte récemment émise par le commandant de l'unité des « marines » installée à Beyrouth au sein de la force multinationale. *(Voir ci-dessous).*

Le 17 mars, le porte-parole de l'armée israélienne a rejeté les protestations américaines avec un certain mépris en soulignant qu'il n'y avait pas eu le moindre incident ces dernières semaines. A Jérusalem, on accuse de nouveau le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, de manifester systématiquement des opinions « *anti-israéliennes* ».

FRANCIS CORNU.

SELON LE COMMANDANT DES « MARINES » A BEYROUTH

L'armée israélienne se livre à des « provocations continuelles » contre les militaires américains au Liban

De notre correspondant

Washington. – Depuis que le général Sharon a quitté le ministère de la défense, les rapports israélo-américains se sont détendus. Cela ne les empêche pas d'être empreints de ressentiment et de méfiance, comme en témoigne la publication, jeudi 17 mars, d'un document assez étonnant.

Il s'agit d'une lettre envoyée trois jours plus tôt par le général Robert Barrow, commandant du corps des fusiliers marins au Liban, à M. Caspar Weinberger, secrétaire à la défense. Thème : les « *provocations continuelles* » des forces israéliennes à l'égard des militaires américains présents au Liban (mille deux cents « marines » et trente-cinq officiers d'une mission de l'ONU). « *Je ne peux rester silencieux plus longtemps*, écrit le général. *Je ne comprends pas pourquoi des Américains, servant dans une force de paix, doivent être harcelés, mis en danger et humiliés par un allié.* »

La lettre ne contient pas de détails. Mais on sait que, depuis quel*ques mois*, divers *incidents*, accompagnés parfois de coups de feu, ont opposé des militaires israéliens et américains, sans jamais toutefois faire de victimes.

De la part de l'armée israélienne, les militaires américains se plaindraient de tentatives d'intimidation et d'insultes. « *Ces incidents sont la règle et non l'exception* », affirme le général Barrow : ils seraient « *programmés, orchestrés et exécutés* » pour des raisons politiques. Selon lui, les Etats-Unis doivent « *réagir fermement pour démontrer aux Israéliens qu'un rôle de garant de la paix n'est pas synonyme de faiblesse* ».

La publication d'une telle lettre est inhabituelle. Faut-il l'attribuer au peu de sympathie de M. Weinberger pour le gouvernement de Jérusalem ? Invité à commenter les propos du général, le chef du Pentagone les a repris à son compte en soulignant : « *Cette lettre parle d'elle-même.* »

L'administration Reagan a profité de la visite à Washington, cette se*maine, de M. Shamir, ministre* israélien des affaires étrangères, pour lui faire part de sa préoccupation. Il aurait répondu que l'armée israélienne *ne demande qu'à coopérer*. C'est le sens d'un communiqué de l'ambassade israélienne à Washington publié jeudi : « *Israël a exprimé à plusieurs reprises le désir d'une liaison directe avec les « marines » américains. Nous avons établi une telle liaison avec les Français, les Britanniques et les Italiens, et il n'y a eu aucune espèce d'incident entre eux et nous.* »

Les Israéliens ont cherché, au départ, à discréditer la force américaine et à la décourager d'accomplir sa tâche. On se demande ici s'ils ne *veulent pas maintenant la contraindre* à fraterniser publiquement avec eux. C'est une question politique à laquelle ne peuvent répondre que la *Maison Blanche* et le département d'Etat.

Le Pentagone, lui, n'attend qu'une seule chose : c'est de retirer son contingent du Liban. S'il ne tenait qu'à M. Weinberger, jamais les « marines » n'auraient été envoyés dans un endroit aussi dangereux. Mais tout le monde sait désormais que la force de paix restera au Liban beaucoup plus longtemps que prévu et pourrait même y jouer un rôle accru.

ROBERT SOLÉ.

Le gouvernement français est « choqué » du projet de conférence de l'O.N.U. sur la Palestine en août à Paris

La décision de l'Assemblée générale de l'ONU du 19 août 1982 de tenir une conférence sur la Palestine à Paris, au siège de l'Unesco, du 16 au 27 août prochain, fait problème entre le gouvernement français et les Etats arabes d'une part, la communauté juive en France d'autre part. Un porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré jeudi 17 mars que « *depuis que les Nations unies ont décidé, sans l'accord de la France, de tenir cette conférence à Paris, la France n'a cessé de faire savoir combien elle était choquée par cette décision* ».

Cette mise au point faisait suite aux déclarations de M. Jean Kahn, *président de la communauté juive* de Strasbourg, à l'issue d'un entretien avec M. Cheysson jeudi au Quai d'Orsay. Selon M. Kahn, le ministre des relations *extérieures* a qualifié de « *mauvais coup porté à la France* » le choix de Paris pour cette conférence et jugé « *scandaleux* » qu'y soient exclusivement invitées, outre les Etats membres de l'ONU, des organisations non gouvernementales manifestant des points de vue unilatéraux sur la question palestinienne.

La France, qui s'était abstenue lors du vote d'août dernier à l'ONU, *ne participera pas à cette conférence*, non plus que les autres pays de la Communauté des Dix, à l'exception de la Grèce.

M. Kahn redoute que cette réunion ne soit l'occasion d'une visite à Paris de M. Arafat et que ce dernier n' « *exploite sa venue* », le tout pouvant donner lieu à « *une flambée d'antisémitisme en France* ». « *Si la conférence a lieu*, a-t-il ajouté, *un an jour pour jour après l'attentat de la rue des Rosiers, les juifs d'Europe viendront à Paris manifester, ce qui pourrait créer des troubles de l'ordre public.* »

Le sujet pourrait être évoqué au cours d'un entretien – prévu de longue date – que M. Cheysson aura samedi 19 mars avec les ambassadeurs arabes à Paris.

Maurice RHEIMS
de l'Académie française
Le Saint Office
roman
Oscar, valet, au service de ce qu'on appelle le grand monde, révèle quelques-uns des secrets de cette société.
GALLIMARD nrf



PROCHE-ORIENT

Iran

Un rescapé témoigne sur les tortures

Retirant ses pansements, un homme a présenté, lundi 17 mars, ses deux pieds aux orteils noircis par la gangrène aux photographes et aux journalistes rassemblés au siège de la Ligue des droits de l'homme à Paris. Hosseim Dadkha, rescapé des prisons iraniennes, s'est présenté comme un militant des Moudjahidin du peuple, mouvement islamique d'opposition de gauche au régime de l'imam Khomeiny. M. Karim Radjavi, frère de Massoud Radjavi, chef des Moudjahidin du peuple, réfugié en France, traduisait les déclarations de l'ancien prisonnier.

Agé de vingt-sept ans, il a raconté en détail comment il avait été arrêté le 20 décembre 1982, à Chahroude, ville située à 900 kilomètres à l'est de Téhéran, et soumis à toutes sortes de tortures. Il fut ensuite transféré à la prison d'Evin à Téhéran, où sa femme et sa petite fille, âgée de trois ans et demi, lui furent présentées par ses tortionnaires.

Finalement, le prisonnier put s'évader le 2 février dernier. Il échappa à ses gardiens à la gare de Téhéran, au cours d'un transfert de la prison d'Evin à Meched, dans le nord du pays.

M. Dadkha a affirmé que la déclaration en huit points de l'imam Khomeiny, en date du 16 décembre 1982, censée mettre fin aux arrestations et détentions arbitraires, avait, au contraire, donné, dans la prison d'Evin, le signal de toute une série d'exécutions sommaires. Les Gardiens de la révolution auraient saisi la dernière occasion qui leur était offerte de se débarrasser de leurs prisonniers.

C'est ainsi que, en une seule nuit, M. Dadkha entendit plus d'une centaine de coups de feu qui étaient autant de coups de grâce. Il cite le chiffre de vingt mille exécutions depuis la révolution de 1979. La grande majorité des victimes auraient été des sympathisants des Moudjahidin du peuple. Quant aux détenus politiques, ils seraient actuellement au nombre de soixante mille.

M. Dadkha a assuré qu'il avait trouvé immédiatement de l'aide dans les maisons où il s'était réfugié, avant de sortir d'Iran par la frontière irano-pakistanaise. Selon lui, un grand nombre d'officiers sont aussi des sympathisants de son mouvement.

R. D.

Au terme de la conférence internationale réunie à Jérusalem

M. BEGIN ANNONCE UNE « CAMPAGNE PERMANENTE » EN FAVEUR DES JUIFS D'U.R.S.S.

Concluant, jeudi 17 mars, les travaux de la troisième conférence mondiale pour les juifs d'U.R.S.S., réunie à Jérusalem, le premier ministre israélien, M. Menahem Begin s'est déclaré convaincu que *« la cause des juifs soviétiques triomphera et qu'ils viendront par centaines de milliers vivre en Israël »*. Ce sera là *« une longue lutte »*, avait-il toutefois déclaré auparavant en soulignant que cette conférence *« marquait le départ d'une campagne permanente »*. Avant de se séparer, les délégués, venus d'une trentaine de pays, ont adopté une déclaration finale demandant aux autorités soviétiques de *« rouvrir les portes »*, de *« permettre le rapatriement des juifs d'U.R.S.S. en Israël, la patrie du peuple juif »* et de *« libérer les prisonniers de Sion »* — c'est-à-dire les juifs emprisonnés en Union soviétique pour avoir demandé à émigrer.

La conférence, qui avait, au cours de ses travaux, constaté un arrêt quasi total de la délivrance des visas de sortie (*le Monde* du 18 mars), a également appelé les dirigeants de Moscou à *« mettre fin aux persécutions des juifs qui aspirent à pratiquer la religion de leurs pères, à préserver la culture de leur peuple et à enseigner et étudier l'hébreu »* ainsi qu'à rompre avec *« la campagne qui ranime l'antisémitisme et la haine du peuple juif en violation flagrante de la Constitution soviétique »*.

Les délégués ont enfin adressé un message de solidarité et de soutien aux juifs d'U.R.S.S. et demandé à *« toutes les sociétés démocratiques »* de soutenir leur cause. — *(A.F.P., U.P.I.)*

● *Un porte-parole militaire israélien* a catégoriquement démenti, le jeudi 17 mars, que deux prisonniers israéliens aux mains des forces palestiniennes aient été tués dans une voiture prise sous le feu d'un barrage israélien, aux environs de Beyrouth (*le Monde* du 18 mars). Abou Jihad, le chef militaire du Fath, avait donné cette information jeudi à Amman. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

L'archevêque de New-York dénonce la politisation du défilé de la Saint-Patrick

Le traditionnel défilé de la Saint-Patrick, jeudi 17 mars à New-York, n'a pas été, comme le souhaitaient ses organisateurs, une manifestation de solidarité sans faille avec les nationalistes irlandais les plus extrémistes. Le président Reagan a publié une déclaration condamnant ceux qui *« soutiennent la violence et le terrorisme »* en Irlande, tandis que l'archevêque de New-York adoptait une position analogue.

De notre correspondante

New-York. — Le cardinal Cooke, archevêque de la ville, n'a finalement pas béni la manifestation des marches de sa cathédrale. Le cardinal, qui avait laissé entendre qu'il était peu enthousiaste de la désignation de M. Michael Flannery, partisan de l'IRA, comme « marshall » du défilé, a trouvé une solution diplomatique à son dilemme : il n'a paru sur son parvis que bien après que M. Flannery, en frac et haut-de-forme, eut disparu à l'horizon de la Vᵉ Avenue avec son escorte de policiers en civil et en uniforme. Le cardinal, qui a été un instant hué par la foule, s'est déclaré hostile à la violence propagée par l'IRA et à la politisation d'une fête initialement destinée à commémorer la mort d'un saint.

Agé de quatre-vingt-un ans, M. Michael Flannery avait été élu, il y a plusieurs semaines, « marshall » du défilé par l'ordre des Hiberniens, une organisation ultra-traditionaliste, qui regroupe cent soixante-dix associations d'Irlando-Américains. M. Flannery, qui est né en Irlande, mais a émigré aux Etats-Unis à l'âge de vingt-trois ans, a autrefois milité dans l'IRA, a été emprisonné par les autorités britanniques et a conservé les sentiments extrémistes de ses jeunes années. Cofondateur du Northern Aid, une organisation de secours aux veuves et aux orphelins des militants de l'Armée républicaine irlandaise qui sert surtout, croit savoir la police, à fournir des subsides et des armes à l'IRA. Il a été arrêté plusieurs fois par les autorités américaines, mais toujours relâché faute de preuves.

Après son élection par les Hiberniens, il s'était empressé de déclarer qu'il s'agissait d'une *« grande victoire pour l'IRA »*. Furieux, le gouvernement de Dublin a retiré le patronage qu'il accorde traditionnellement à la fête new-yorkaise.

L'année dernière, Bobby Sands...

Le défilé de la Saint-Patrick qui n'est, en principe, qu'une joyeuse parade, comme beaucoup d'autres à New-York, se politise fâcheusement : l'année dernière, l'ordre des Hiberniens avait désigné comme « marshall » d'honneur Bobby Sands, le premier mort de la grève de la faim de l'été 1981, et avait défilé avec un cercueil symbolique. (La grève des détenus de Belfast avait reçu, de ce côté-ci de l'Atlantique, une publicité enthousiaste... et avait d'ailleurs rempli les coffres du Northern Aid.)

Cette année, la polémique a pris un tour plus aigu après que le sénateur Moynihan — l'un des « Irlandais » les plus populaires de New-York — a annoncé que, pour la première fois, il ne participerait pas à la fête. L'ancien gouverneur de l'Etat de New-York, M. Hughes Carey, a suivi son exemple, et le sénateur Kennedy, qui n'avait pas négligé, jadis, de faire appel au « nationalisme » des Irlando-Américains, a vigoureusement dénoncé la présence de M. Flannery à la tête du défilé.

Dans la foulée des protestations, le gouvernement fédéral a refusé le concours de deux cliques militaires et de plusieurs centaines d'hommes, et quinze écoles catholiques, répondant aux consignes du cardinal, ont boycotté le défilé. Ce qui n'a pas empêché quelque cent mille personnes, dont le gouverneur de l'État de New-York, M. Mario Cuomo, et le maire de la ville, M. Koch — qui s'est refusé à *« laisser la place aux extrémistes de l'IRA »* — de défiler sous les vivats de deux millions de spectateurs. Mais, au début de l'après-midi, un incident bizarre a provoqué un instant de panique lorsqu'un camion fou a soudain balayé à toute allure la Vᵉ Avenue, blessant cinq personnes. Le chauffeur a été arrêté et inculpé de conduite en état d'ivresse.

Malgré les efforts des gouvernements de Dublin et de Londres, nombre d'Irlando-Américains continuent à cultiver une image romantique, ou, au moins, démodée de l'IRA et de ses fiers combattants décidés à « bouter les Anglais » dehors. *« Les chefs d'Etat reçoivent bien Arafat »*, nous faisait remarquer un prêtre qui travaille à Harlem.

NICOLE BERNHEIM.

M. Le Pors, touriste

Durs moments pour M. Anicet Le Pors. Voilà des semaines que ses services, avec le soutien assez tiède, il est vrai, du Quai d'Orsay, se démenaient pour lui décrocher une entrevue avec un officiel américain de haut niveau au cours de son « voyage privé » aux Etats-Unis.

Patatras ! Les Américains, qui n'étaient, *a priori*, pas enthousiastes, avaient fini par dire oui, quand ils ont été informés (par qui ?) du sort pour le moins précaire de l'actuel ministre de la fonction publique et des réformes administratives. Un déjeuner à l'ambassade de France avec son homologue américain ? Il est toujours prévu, mais n'est plus d'actualité, dit-on maintenant là-bas avec un certain sourire.

Il n'est même pas sûr que M. Le Pors, qui est ces jours-ci à New-York, se rende mardi dans la capitale américaine. Il a pourtant un visa de touriste, obtenu de haute lutte, puisqu'une loi américaine interdit toujours, en principe, l'accès du territoire des Etats-Unis à un membre d'un parti communiste étranger. M. Le Pors aura-t-il même encore le cœur, le 21 mars, de voir Syracuse (État de New-York), étape prévue à son programme, en touriste ?

Argentine

● *L'éditeur de la version en espagnol du livre « les Folles de la place de Mai »* a déclaré, mardi 15 mars, qu'il avait reçu *« des menaces à peine voilées de la part d'un officier des services d'information de l'armée de terre »*. Le livre avait été retiré de la circulation le lendemain de sa parution, en raison d'erreurs d'impression qui rendaient plusieurs passages incompréhensibles. M. Edouardo Varela Cid a annoncé qu'il ne céderait pas aux menaces et que le texte corrigé serait mis en vente très prochainement.

DIPLOMATIE

CORRESPONDANCE

APRÈS LE RAPPORT DE Mᵐᵉ NEIERTZ

La diplomatie et les « relations mondaines »

Le Monde *daté 6-7 mars a publié un article de Maurice Delarue rendant compte d'un rapport de Mᵐᵉ Véronique Neiertz, député socialiste de la Seine-Saint-Denis, sur* « les structures et l'implantation officielle » *de la France à l'étranger. Mᵐᵉ Neiertz y mettait en cause à plusieurs reprises l'ambassade de France à Mexico et son chef de poste de l'époque, M. Jean-René Bernard, accusé d'ignorer que* « l'heure n'est plus aux relations mondaines » *et de tenir des propos critiques sur la situation au Mexique. A la suite de cette publication, M. Bernard, ambassadeur à Mexico de 1977 à août 1982 (après avoir été conseiller de Georges Pompidou et secrétaire général adjoint de l'Élysée, nous écrit :*

J'ai eu la chance de représenter la France dans un pays fascinant, où je conserve des amis dont les sentiments comptent beaucoup pour moi. J'ai toujours essayé de faire partager à mes interlocuteurs ma passion pour le Mexique, ma foi en son avenir, mais aussi — il est vrai — mes inquiétudes pour son présent à la fin de ma mission.

Il semble que, dans le cas auquel s'est référé M. Delarue, mes collaborateurs de l'époque et moi-même devions, plus encore que de coutume, la vérité telle que nous la ressentions, à tort ou à raison, à la personnalité dont il nous fallait éclairer le jugement : elle y avait droit, en sa double qualité de représentant du peuple et de parlementaire, chargé d'une mission par le gouvernement. Le premier devoir de tout fonctionnaire, et cela me paraît particulièrement nécessaire pour un ambassadeur, n'est-il pas de dire, dans un climat de discrétion réciproque, ce qu'il croit exact ?

Des explications étaient d'ailleurs nécessaires, puisque, selon votre collaborateur, cette personnalité se serait étonnée qu'ait été mentionné le problème de la corruption. Il s'agissait là de l'un des thèmes essentiels de la campagne de M. de la Madrid, actuellement président du Mexique. Il aurait été anormal de ne pas l'évoquer.

Parallèlement, fallait-il, comme l'a, fort aimablement, écrit à mon sujet M. Delarue, être *« lucide et prophétique »* pour faire, sur la situation financière du Mexique, au printemps de 1982, une analyse qui aurait *« choqué »* ce parlementaire et qui s'est, hélas, révélée rigoureusement exacte ?

S'agissant de la lutte contre la concurrence étrangère, il se trouve qu'au cours de mon séjour la part des exportations à destination du Mexique a augmenté de moitié dans le total des exportations françaises. Ce résultat est dû, pour une part qu'il est évidemment impossible de quantifier, aux efforts de l'ensemble du poste de Mexico. J'ai personnellement reçu, conseillé et essayé d'aider, en liaison avec les chefs des services spécialisés compétents, des centaines d'hommes d'affaires, d'industriels et de banquiers.

Il fallait, en même temps, faire face aux difficiles problèmes pratiques, administratifs, et même, parfois... diplomatiques qui se posaient dans un poste se développant très rapidement.

Par ailleurs, pour illustrer l'aspect que l'opinion publique retient le plus volontiers dans l'activité d'une ambassade, j'ai été amené, en un peu moins de cinq ans, à préparer, organiser, suivre et exploiter deux visites présidentielles : celle du président Giscard d'Estaing et celle du président Mitterrand, sans compter la visite à Paris du président Lopez Portillo et la conférence de Cancun. J'ai fait de même pour les visites d'une quarantaine de ministres et reçu d'innombrables délégations de toutes sortes, ainsi que, d'une façon systématique, des représentants de tous les milieux mexicains.

Enfin, j'ai toujours tenu à accueillir, sans exclusive, nos hommes politiques et, en particulier, avant mai 1981, MM. Chevènement, P. Joxe, Marchais, Rocard, Savary, entre beaucoup d'autres.

Croit-on sincèrement, à moins de considérer ces visites comme autant de mondanités, que ce métier laisse à ceux qui l'exercent dans de telles conditions, et à supposer qu'ils en aient le goût, du temps à consacrer aux *« relations mondaines »* ?

AFRIQUE

Tchad

A la suite d'« agressions » libyennes

N'DJAMENA DEMANDE UNE RÉUNION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Le Tchad, dont le ministre des affaires étrangères, M. Miskine, est arrivé jeudi 17 mars à New-York, a demandé la convocation urgente du Conseil de sécurité *« en vue d'examiner la situation extrêmement grave qui prévaut du fait de l'occupation d'une partie du territoire tchadien par la Libye et des agressions répétées de la Libye contre le peuple tchadien »*. Cette demande devrait être examinée la semaine prochaine, a-t-on appris à l'issue d'un entretien privé entre M. Miskine et Sir John Thomson (Grande-Bretagne), président du Conseil de sécurité pour le mois de mars.

Cette plainte fait suite à l'échec des négociations tchado-libyennes et après le sommet des non-alignés à New-Delhi, où Tripoli n'a pas pu faire admettre la présence d'une délégation du gouvernement rebelle tchadien de M. Goukouni Oueddeï. Elle intervient également après un revers militaire subi, début mars, par les forces de N'Djamena dans l'extrême nord du Tchad, où elles n'ont pas réussi à reprendre la localité de Gouro et ont évacué celle d'Ounianga-Kébir (*le Monde* du 10 mars). — *(A.F.P.-A.P.)*

Gabon

PLUSIEURS LYCÉENS ONT ÉTÉ BLESSÉS AU COURS D'UNE MANIFESTATION

Plusieurs élèves du lycée technique national Omar-Bongo, à Libreville, ont, selon l'Agence France-Presse, été blessés, mercredi 16 mars, au cours d'un violent affrontement avec les forces de l'ordre, qui se sont introduites dans l'enceinte de l'établissement. Pour protester contre l'attitude des autorités, les élèves ont manifesté, jeudi, à la gare routière de Libreville, et ont engagé un mouvement de grève.

L'origine de ces incidents serait liée à des déficiences dans le système de ramassage scolaire. Une altercation entre des élèves et un policier à proximité du lycée technique aurait dégénéré.

D'autre part, M. Omar Bongo a pris des mesures de clémence, accordant des réductions de cinq ans de prison à divers détenus politiques. Sept d'entre eux ont été immédiatement libérés, tandis que treize autres voyaient leurs peines ramenées de vingt à quinze ans, et un de huit à sept ans.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● FIN DES ENTRETIENS AVEC LES ETATS-UNIS. — La troisième session d'entretien, à Paris, entre Américains et Angolais (*le Monde* du 17 mars) a pris fin dans la soirée du mercredi 16 mars. Ces entretiens ont été menés dans la plus grande discrétion, du côté américain, par M. Wisner, sous-secrétaire d'État adjoint pour les affaires africaines, et, du côté angolais, par le lieutenant-colonel Rodrigues « Kito », ministre de l'intérieur. Ils ont porté sur un règlement namibien et sur la normalisation des relations bilatérales.

El Salvador

● DE NOUVELLES ÉLECTIONS REJETÉES PAR LA GUÉRILLA. — Le Front Farabundo-Marti de libération nationale a rejeté par avance, le jeudi 17 mars, les élections anticipées que le président, M. Alvaro Magana, a annoncées pour la fin de l'année. La radio des insurgés, Radio-Venceremos, affirme qu'il s'agirait là d'une *« nouvelle farce électorale »*, à laquelle le peuple *« ne croirait pas »*. — *(A.F.P.)*

Haïti

● BOMBE DANS UN JOURNAL. — Une bombe a explosé, mercredi soir 16 mars, dans les locaux du quotidien gouvernemental *le Nouveau Monde*, à Port-au-Prince. L'attentat, qui n'a pas fait de victimes, n'a pas encore été revendiqué. En janvier, une voiture piégée avait tué trois personnes au centre de la ville. Une organisation d'exilés, la Brigade Hector Riobé, en avait assumé la responsabilité.

Inde

● LA TENSION EN ASSAM ET AU PENDJAB s'accroissait à nouveau vendredi 18 mars. A Amritsar (Pendjab), ville sainte des Sikhs, les marchés étaient fermés et de nombreux commerces avaient tiré leurs volets à la suite de la mort d'un jeune Sikh tombé mercredi sous les balles de la police. En Assam, les étudiants nationalistes, qui exigent l'expulsion de quelque cinq millions d'« immigrants » originaires en majorité du Bangladesh voisin, ont annoncé une grève générale de vingt-quatre heures, lundi. — *(A.F.P.)*

Pologne

● LE NONCE ITINÉRANT DU PAPE, Mgr Luigi Poggi, qui séjourne actuellement en Pologne, a été reçu jeudi 17 mars par le ministre polonais des affaires étrangères, M. Stephan Olszowski, a annoncé l'agence polonaise PAP. La veille, le primat de Pologne, le cardinal Glemp, avait regagné Varsovie après un voyage de six jours au Vatican. Contrairement à ce qui avait été annoncé officieusement, l'annonce officielle du prochain voyage du pape en Pologne n'avait pas été faite durant ce séjour. Elle devrait intervenir dans *« les prochains jours »*, a indiqué Mgr Glemp, en faisant état de *« certaines formalités restant à régler. — (A.F.P.)*.

République Sud-Africaine

● PROTESTATION DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE LA PRESSE. — M. Peter Galliner, directeur de l'Institut international de la presse (I.P.I.), a protesté jeudi 17 mars contre le *« harcèlement »* à l'égard de journalistes en Afrique du Sud, dans un message adressé à M. Peter Botha, premier ministre sud-africain. De son côté, le gouvernement sud-africain a adressé jeudi à l'hebdomadaire américain *Newsweek* une lettre *« protestant de la façon la plus ferme »* contre un article très critique sur la politique d'apartheid, publié cette semaine dans l'édition internationale du magazine.

Tunisie

● LE PRÉSIDENT ALGÉRIEN, M. CHADLI BENDJEDID était attendu vendredi 18 mars à Tunis pour une visite officielle dont les dirigeants tunisiens espèrent qu'elle sera le point de départ d'un rapprochement, durable cette fois, entre les deux pays, et peut-être même les trois pays du Maghreb (*le Monde* du 11 février). Toutefois, Rabat a démenti jeudi les rumeurs circulant avec persistance selon lesquelles un sommet Hassan-Chadli-Bourguiba pourrait se tenir à cette occasion à Tunis.

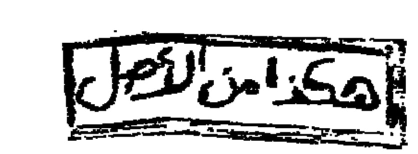
TÉLEX PARTAGÉ
ETRAVE SERVICE TÉLEX / PARIS ☎ 345.21.62

ODOUL AGENT demeco
Garde-meubles
208 10-30
16, rue de l'Atlas - 75019 Paris

TIRAGES DIAPOS
EN 13×18 OU 18×24 - RECADRAGE - CORRECTIONS
ETRAVE 38, av. Daumesnil Paris-12ᵉ ☎ 347.21.32

Pour lutter efficacement contre
LE BRUIT
exigez les véritables
BOULES QUIES
leaders de la protection individuelle
Constituées de produits de premières qualités et d'un support végétal naturel, les BOULES QUIES sont parfaitement supportées par le conduit auditif.
Un produit français vendu et utilisé dans 36 pays
Toutes Pharmacies ou pour tous Renseignements : Tél. 532.85.68
Pub Diffusion Graphique





Cap-Vert

Une gestion habile et une aide extérieure considérable atténuent les handicaps d'un archipel dépourvu de ressources

Praïa. – Sur les pentes désolées des arides montagnes de Santiago, dans l'archipel du Cap-Vert, à Santo-Antao, Sao-Vicente, Sao-Nicolau, Fogo, Brava et les autres îles, on voit le même spectacle poignant d'un peuple de paysans luttant *pied à pied pour conserver* un maigre sol incapable de le nourrir.

Ainsi vivent la plupart des trois cent mille Cap-Verdiens qui n'ont pas émigré, comme plus de six cent mille de leurs compatriotes, en Guinée ou au Sénégal voisins, au Portugal, aux Pays-Bas, ou, les plus nombreux, dans la lointaine Amérique. Ainsi vivent également ceux *qui* n'ont pas la chance d'habiter une des rares vallées verdoyantes de l'archipel ou de travailler à Praïa, la capitale politique, ou à Mindelo, principal centre économique. L'Etat commandite des travaux ingrats comme *le* revêtement de routes entièrement pavées à la main, ou un *difficile* reboisement dont les résultats n'apparaîtront pas avant des décennies. Les ouvriers occupés à ces tâches peuvent ainsi acheter aux pouvoirs publics la farine de blé et la semoule de maïs de l'aide alimentaire internationale, qui perd ainsi son caractère humiliant et démobilisateur d'aumône, pour devenir une véritable contribution au développement. L'aide extérieure est, en effet, indispensable à ce petit archipel particulièrement affecté par la sécheresse.

L'économie du Cap-Vert subit les effets cumulatifs de graves contraintes géographiques et humaines. Les ressources minérales *et énergétiques sont inexistantes.* Le pourcentage de terres arables est faible : à peine 40 000 hectares pour une superficie totale d'environ 400 000, dont guère plus de 8 % sont irrigués, le reste n'étant cultivable que les rares années où les pluies le permettent. Malgré les efforts de mobilisation des eaux souterraines entrepris ces dernières années, la population n'a que pour 27 % un *accès direct à l'eau potable et son* état sanitaire s'en ressent gravement.

Quoique le Cap-Vert soit relativemnt mieux loti *sur ce plan* que la plupart des pays africains, l'insuffisance de main-d'œuvre qualifiée est patente et, d'une façon plus générale, le taux d'analphabétisme demeure élevé (environ 60 % chez les plus de vingt ans).

Pour toutes ces raisons, auxquelles s'ajoute la faiblesse des moyens financiers, les techniques de production agricole demeurent, la plupart du temps, rudimentaires et il en va de même dans le secteur de la pêche, pourtant prometteur.

Toute politique de développement semble donc interdite à un pays aussi démuni : en « année moyenne », c'est-à-dire lorsqu'il a *plu quelques jours durant l'été,* l'agriculture (maïs, haricots, quelques rares légumes verts) ne fournit que 40 % des besoins alimentaires de la population. Le taux de couverture des importations par les exportations (bananes, thon, langoustes) atteint à peine *5 %. Le PIB* par tête est, selon les estimations officielles, *de l'ordre de 170 dollars par an.*

Au-delà de ces constatations *déprimantes*, le visiteur ne tarde pas à découvrir quelques raisons d'espérer. Depuis quelques années, même si les couches les plus défavorisées de la population souffrent encore de graves carences alimentaires, on ne *meurt plus de faim* dans l'archipel. A Praïa et plus encore à Mindelo, les marchés et les *magasins* sont convenablement approvisionnés et, si les habitations populaires sont souvent modestes, il ne s'agit pas de bidonvilles.

Force est donc de convenir que l'Etat comme les particuliers disposent en fait de sensiblement plus d'argent que ne le laisseraient sup*poser la situation de la* production et celle du commerce extérieur. En fait, on ne tarde pas à apprendre que, même si ses exportations sont presque nulles, le Cap-Vert a une balance des paiements excédentaire et aussi que ses habitants disposent de revenus moyens dépassant le double du chiffre figurant dans les statistiques officielles.

Les transferts de fonds des émigrés à leurs familles restées au pays et les versements de l'aide internationale, qui se sont élevés en moyenne, depuis l'indépendance, à respectivement 12 milliards et 15 milliards de centimes par an et dont, de ce fait, le montant total est *au moins équivalent à la valeur des* ressources internes, expliquent ce « miracle » apparent, en même temps qu'ils rappellent le second aspect majeur du Cap-Vert : la vie de l'archipel est depuis plus de cinq siècles essentiellement orientée vers le grand large. En dépit d'un discours officiel, fondé sur une africa*nité réelle même si elle reste par*tielle, ses habitants ont plus que jamais le regard tourné vers l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord, plutôt que vers le continent noir voisin.

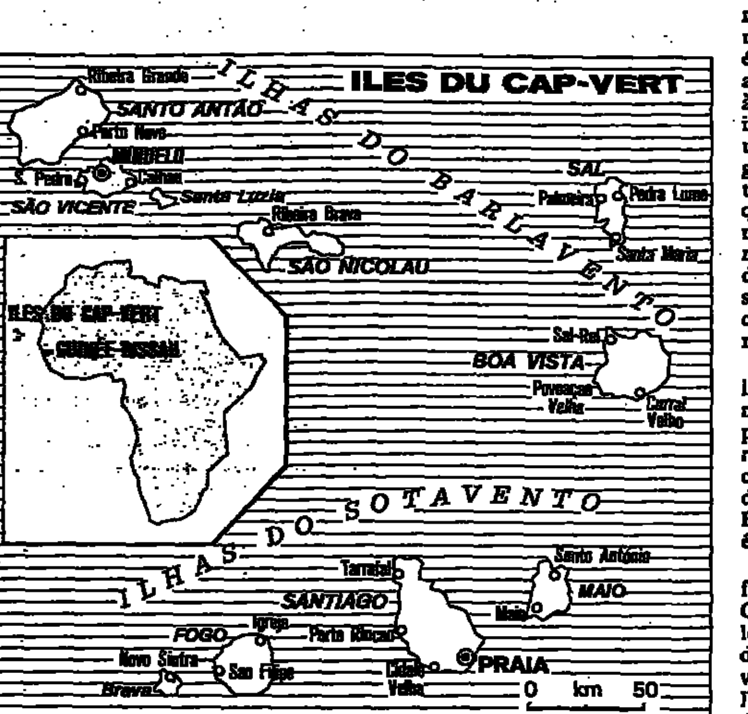
La grande aventure de l'émigration

C'est à Mindelo, dans la petite île de Sao-Vicente, où, encore plus que dans les autres îles, se sont croisés au moins une bonne dizaine de peuples, que l'ancienneté et la force de l'imprégnation européenne – portugaise, mais aussi anglaise, hollandaise, scandinave – se font le plus sentir. Bâtie en demi-cercle, sur les petites collines qui abritent le port en eau profonde, où relâchent depuis des siècles les bateaux venus du Nord, entrepôt traditionnel de marchandises, la ville avec ses maisons proprettes, rose bonbon, bleu ciel ou vert amande, ses magasins vieillots, ses bars, où coulent le punch et le grog artisanaux et d'où s'échappent, le soir venu, les airs langoureux de la *morna* ou les rythmes vifs de la suggestive *coladera,* les deux danses nationales cap-verdiennes, affiche un petit air de prospérité.

De là, venus de tout l'archipel, se sont embarqués pendant des générations tous ceux qui, ne pouvant plus vivre au pays, ont été tentés par la grande aventure de l'émigration. Et c'est là, aujourd'hui encore, que retournent finir leurs jours bon nom*bre d'entre eux, fortune faite,* fût-elle modeste.

De notre envoyé spécial

A Mindelo, plus encore qu'à Praïa, s'était développée avant l'indépendance une petite bourgeoisie compradore, souvent propriétaire, à côté de quelques « *riches* » portugais, des rares terres irriguées de l'archipel, que cultivaient des fermiers ou des métayers médiocrement rétribués et pour cette raison peu motivés, avec l'aide d'ouvriers agricoles encore plus mal lotis. A partir de l'été 1975, cette petite bourgeoisie a été quelque peu bousculée par les fils des émigrés d'Afrique, beaucoup moins nombreux et d'ordinaire sensiblement plus pauvres que ceux d'Europe et d'Amérique, qui rentrèrent alors victorieux au pays, après s'être illustrés dans les combats du P.A.I.G.C. menés uniquement sur le continent, mais à qui la métropole, en se retirant, passa sans transition la totalité d'un pouvoir politique qu'ils tiennent depuis lors fermement (1).



Situé à 500 kilomètres des côtes africaines, l'archipel du Cap-Vert, qui fut abordé pour la première fois par les Portugais en 1460, alors qu'il était, semble-t-il, inhabité, est composé de dix îles et de huit îlots.

Une position stratégique

Jusqu'à la réforme agraire, votée l'an dernier, aucune des affaires possédées par ces familles fortunées, même par celles qui se sont plus ou moins exilées au Portugal, n'avait été nationalisée. Les autorités ont su adroitement les pousser à s'associer à l'Etat dans les *premières sociétés* industrielles du pays : de petites unités de conserveries, de boissons gazeuses, de confection, de fabrication de chaussures, une minoterie, qui traite les céréales de l'aide alimentaire internationale, etc. L'Etat *ne se réserve le contrôle exclusif que* des affaires d'intérêt public : dessalinisation de l'eau de mer, électricité, entrepôt frigorifique, chantier naval...

En fin de compte, ce respect réaliste de la propriété privée traditionnelle par les nouveaux maîtres du pays a eu pour heureux et évident *résultat que, malgré les efforts* contraires de quelques groupuscules d'exilés, installés à Lisbonne ou aux Etats-Unis, la manne des devises des émigrés continue à affluer.

Forts des amitiés qu'ils se sont faites à l'époque de la lutte armée en Guinée-Bissau et que le sérieux de leur gestion depuis lors leur a permis de renforcer, les dirigeants cap-verdiens jouent habilement sur *l'intérêt stratégique de leur position* dans l'Atlantique-sud et comptent certainement parmi les plus courtisés du tiers-monde. Neutralisant avec adresse leurs nombreux prétendants sans en avoir jusqu'à présent découragé aucun, ils ont pu, depuis sept ans, financer, grâce à ces concours extérieurs, presque tous leurs investissements.

140 millions de dollars, dont 40 millions en aide alimentaire, leur ont été versés de 1975 à 1980, ce qui paraît bien constituer un record mondial. Le financement des *405 millions de dollars d'investisse*ments de leur premier plan quinquennal de développement, en cours de lancement et essentiellement axé sur l'agriculture, la pêche et les infrastructures, sera obtenu, estime-t-on à Praïa, de la même façon. Déjà, fin juin, à l'issue d'une « table ronde des donateurs », à laquelle *seuls les pays socialistes, qui préfè*rent intervenir, ici comme ailleurs, sur un plan strictement bilatéral, ont brillé par leur absence, la réalisation de projets divers pour un montant total de 350 millions de dollars était à peu près définitivement assurée.

Si les Soviétiques et leurs alliés Allemands de l'Est et Cubains ont *exercé jusqu'à présent un véritable* monopole en matière d'assistance technique et de fournitures à l'armée et à la police, ils n'ont jamais pu obtenir pour autant les bases ni même les facilités militaires aériennes et maritimes qu'ils ont sollicitées à plusieurs reprises. *En* revanche, l'influence des pays occi*dentaux, principaux fournisseurs* d'aide, notamment celle de la France, dont la langue est couramment parlée par toute la classe dirigeante, n'a pas cessé de croître.

PIERRE BIARNÈS.

(1) Devenu le P.A.I.C.-V. (Parti africain de l'indépendance du Cap-Vert) après la rupture de novembre 1980 avec la Guinée-Bissau, la forma*tion gouvernementale ne paraît compter* aujourd'hui encore qu'à peine trois mille adhérents, soit tout juste 1 % de la population.

INÉDIT
Ce livre intéresse tous les Français
Le FAIT FRANÇAIS dans le monde
LA FRANCE
3e SUPERPUISSANCE
François de PREUIL
analyse population, étendue (zone maritime outre-mer), industrie, agriculture, puissance financière, zone franc, défense, rayonnement culturel mondial, DOM-TOM, communauté et conférence franco-africaines et les quarante pays d'expression française.
356 pages 78 F franco
CHATEAU DE PREUIL
49560 NUEIL-SUR-LAYON

VOUS CHERCHEZ UN PIANO ?
LOCATION DEPUIS 250 F/mois (région parisienne)
VENTE DEPUIS 298 F/mois (sans apport ni caution)
Garantie jusqu'à dix ans
Ouv. du lundi au samedi 9 h-19 h
DAUDÉ







TWA vers et à travers les USA
Boston: cinq jours sur sept 3.350 F*
Liaison sans escale de Paris CDG1 en gros porteur.
TWA dessert également plus de 50 villes à l'intérieur des Etats-Unis.
*Tarif loisir aller/retour.
Vous plaire nous plaît
TWA



EUROPE

Grande-Bretagne

Les négociations avec l'Espagne au sujet de Gibraltar demeurent dans l'impasse

De notre correspondant

Londres. – Les entretiens qu'a eusà Londres, mercredi 16 et jeudi 17 mars, M. Fernando Moran, ministre espagnol des affaires étrangères, avec son collègue, M. Francis Pym, et avec Mme Thatcher n'ont pas permis de débloquer les négociations sur l'avenir de Gibraltar. Les deux ministres ont simplement décidé de se revoir au cours du mois prochain, *« ou quelque chose comme ça »*, mais aucune date n'a été fixée pour la reprise des négociations formelles prévues par la déclaration de Lisbonne de 1980.

Le début de telles négociations devait coïncider avec le rétablissement de la libre circulation entre Gibraltar et l'Espagne. La rencontre prévue au mois de juin 1982 avait été repoussée à cause de la guerre des Malouines. Quelques semaines après son arrivée au pouvoir, le gouvernement socialiste espagnol a ouvert les grilles entre l'Espagne et la colonie britannique pour permettre le passage des piétons.

Selon M. Moran, cette décision de caractère humanitaire manifeste la bonne volonté de Madrid. Cependant, Britanniques et Espagnols ne sont pas d'accord sur l'interprétation de la déclaration de Lisbonne. Les premiers insistent sur la nécessité de tenir compte des vœux des habitants de Gibraltar ; les seconds considèrent que les négociations doivent aboutir à la réintégration de Gibraltar dans l'Etat espagnol. Or, depuis la guerre des Malouines, la souveraineté de la Grande-Bretagne sur ses derniers territoires d'outre-mer est devenue un sujet politiquement tabou.

MM. Moran et Pym ont également évoqué les négociations sur l'adhésion de l'Espagne à la Communauté économique européenne et les rapports de l'Espagne avec l'alliance atlantique. Le secrétaire au Foreign Office a réaffirmé que son gouvernement soutenait totalement l'*« entrée de l'Espagne démocratique dans un ensemble d'Etats démocratiques »*, et rappelé toute l'importance qu'il attache au maintien de l'Espagne dans l'OTAN. Le chef de la diplomatie espagnole a indiqué que la « nature des liens » entre l'Espagne et l'alliance atlantique ferait l'objet d'un référendum.

DANIEL VERNET.

Turquie

Le général Evren fait alterner la fermeté et la souplesse

Le général Evren, président de la République, et le Conseil national de sécurité, organisme suprême, alternent en Turquie la fermeté et la relative souplesse. D'une part, le corps professoral des universités est soumis à une pression qui ne se relâche pas et à une purge qui élimine ses meilleurs éléments. La censure sévit et la justice frappe les écrits jugés « subversifs », même s'ils remontent à plus de vingt ans. Le cinéaste Yilmaz Guney vient d'être condamné par contumace, pour la troisième fois, pour un article publié en 1979 et qualifié de « propagande communiste ». Il est cependant déchu de sa nationalité.

D'autre part, fort du soutien qu'il a reçu massivement lors du référendum de novembre, le général Evren poursuit ses tournées en vue du nouveau référendum de l'automne prochain, qui portera sur la Constitution. L'interdiction faite aux anciens responsables de revenir sur la scène politique est le thème majeur de ses discours. Mais on ne discerne pas encore leurs successeurs ni même si une nouvelle classe politique est à même d'assurer la relève.

De notre correspondant

Ankara. – *« Nous ne permettrons pas que les anciens partis ressuscitent sous de nouvelles étiquettes. La nation turque est résolue à marcher, non pas derrière les lueurs des amis des anciens leaders politiques, mais à la lumière des projecteurs d'hommes et de formations neufs. »*

C'est en ces termes que le général Evren, président de la République, en tournée dans le sud du pays au cours du dernier week-end, a lancé un nouvel avertissement à ceux qui *« complotent à l'heure actuelle contre le régime en rêvant de revenir un jour au pouvoir »*. Ces propos visaient davantage les milieux de l'ancien parti de la justice restés fidèles à M. Demirel, que M. Ecevit, ancien dirigeant du parti républicain du peuple. Celui-ci venait d'ailleurs de démentir formellement les rumeurs selon lesquelles il patronnerait moralement telle ou telle fraction de son ancienne formation, désireuse de constituer un parti social-démocrate.

Selon le général, de telles tentatives seront, en tout cas, vouées à l'échec. *« Nous avons essayé d'avertir leurs auteurs avant le 12 septembre 1980. En vain. Ils ne nous ont pas écoutés. Et puis, le coup de poing du 12 septembre est tombé sur leur tête. A la veille du référendum constitutionnel du 7 novembre dernier, « ils » ont de nouveau encaissé le coup de poing, cette fois-ci du peuple turc, et je les avertis encore une fois : qu'ils abandonnent leurs illusions afin de ne pas recevoir encore un troisième coup de poing. »*

En d'autres termes, le général a cru utile de mettre en garde les militants qui ne tombent pas sous l'interdit constitutionnel de faire de la politique active pendant cinq ou six ans, aussi bien que leurs anciens chefs politiques, contre la poursuite de leurs efforts pour se retrouver au sein de nouvelles formations politiques – dont les militaires semblent toujours craindre qu'elles ne constituent à nouveau des « sources de polarisation » dans le pays.

Le général Evren a conseillé au peuple de « bien choisir » ses futurs représentants s'il désire ne plus revivre les luttes stériles du passé susceptibles, selon lui, de *« faire revenir l'anarchie et la terreur »*. Sur un ton paternaliste et familier, le président de la République a estimé que la *« structure solide de l'armée turque »* garantit, malgré des interventions dans la vie politique de temps à autre, que la démocratie reprend le bon chemin. « *Mais*, dit-il, *il ne peut pas en être toujours ainsi, il est possible qu'interviennent alors une nouvelle fois des gens qui risquent de ne pas croire autant que nous en la démocratie.* »

Le général voulait ainsi avertir les Turcs que, dans le cas où la future démocratie entrerait dans une nouvelle crise comme lors des expériences précédentes, l'armée risquerait de ne plus retrouver son unanimité pour la défendre après de multiples échecs.

Vers un parti du centre

L'interprétation donnée à ces déclarations du chef de l'Etat est claire : c'est une *« transition graduelle et contrôlée »* vers la démocratie, sans laisser immédiatement le terrain aux civils, que prépare le Conseil national de sécurité. Ses conseillers mettent actuellement au point les derniers rectificatifs au projet de loi sur les partis politiques récemment adopté par l'Assemblée consultative. Il prévoit des peines de cinq et dix ans de prison et des amende à l'encontre des anciens cadres dirigeants qui, tombant sous l'interdiction de faire de la politique active, la transgresseraient. Ceux qui sont autorisés à déployer une activité politique ne pourront constituer qu'un quart au plus des effectifs, tant au niveau des comités directeurs locaux qu'à celui des instances centrales des futurs partis. On verra si le C.N.S. adoptera ces suggestions.

Les responsables locaux des anciennes formations qui ne sont pas interdits de politique active ne pourront-ils pas, par le biais d'un article provisoire, être également écartés ? Ce serait encore un nouveau coup porté aux anciens mouvements. Le C.N.S. irait-il jusque-là ? On le saura bientôt. Déjà, le 24 février, un communiqué du Conseil avait qualifié de *« prématurées »* les tentatives de créer de nouvelles formations politiques et indiqué que les activités politiques ne reprendront pas tant que la suspension n'aura pas été levée par le C.N.S.

A la veille de l'adoption de la nouvelle loi sur les partis, le général Evren a déclenché une campagne personnelle comme il l'avait fait à l'automne pour défendre le projet constitutionnel, dans le but d'indiquer cette fois-ci aux masses, ne serait-ce qu'indirectement, les hommes et mouvements politiques « nouveaux » qui jouiront de la confiance du C.N.S. Il tient à ce que le premier ministre, l'ex-amiral Ulusu, l'accompagne dans tous ses déplacemnts récents en province. Après s'être porté garant de la nouvelle Constitution, ne souhaiterait-il pas à présent donner sa caution à tel ou tel mouvement, et utiliser son indiscutable popularité pour « parrainner » le parti qui aurait aussi les faveurs de l'armée ?

Le pouvoir militaire souhaite-t-il vraiment déblayer psychologiquement le terrain afin d'affaiblir les influences des anciennes formations ? Celles-ci au demeurant n'impressionnent guère, si l'on prend pour critère les résultats du référendum du 7 novembre dernier, massivement en faveur des militaires.

Un parti sera-t-il spécialement chargé de faciliter la mise en place par le gouvernement futur de nouvelles institutions prévues par la nouvelle Constitution ? Un parti de type gaulliste, tel que la France en a connu après l'adoption de la Constitution de 1958, attirerait une partie de l'ancienne clientèle du parti de la justice.

La loi sur les partis politiques entrera en vigueur dès qu'elle aura été publiée, et permettra la reprise automatique de la vie politique.

Les masses continuent de soutenir les généraux, confiantes que ces derniers vont respecter le calendrier du retour à la normale. Les militaires, de leur côté, espèrent que les nouveaux partis qui seront créés et les nouveaux leaders qui émergeront ne remettront pas en cause les acquis de la nouvelle Constitution. Mais il reste que, tant qu'ils conserveront leur méfiance vis-à-vis des « anciens mouvements politiques », le pays risque de ne pas retrouver aisément le climat de réconciliation dont il a besoin pour mieux affronter les difficultés inhérentes à une nouvelle expérience de démocratie après une interruption de plus de trois ans.

Les généraux ne perdraient rien, en se montrant plus souples envers les milieux qui divergent d'eux. Avec plus de 91 % de « oui » lors du référendum constitutionnel, le peuple a « légitimé » l'intervention du 12 septembre. Le régime peut se permettre de se montrer plus tolérant. Il hésite.

ARTUN UNSAL.



Suisse

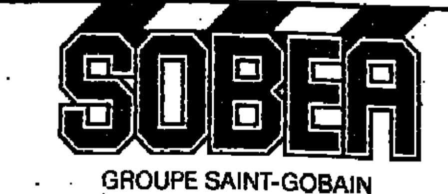
Berne déplore la nomination d'un ancien ministre du général Pinochet comme ambassadeur auprès des Nations unies à Genève

De notre correspondant

Berne. – La nomination de l'ancien ministre de la défense du général Pinochet, le général Washington Carrasco Fernandez, comme nouvel ambassadeur du Chili auprès des Nations unies à Genève, suscite des protestations en Suisse. Rappelant qu'il était commandant militaire de la région de Concepcion au moment du coup d'Etat de 1973, les associations helvétiques de soutien à la résistance chilienne le tiennent pour responsable des nombreuses disparitions et exactions commises dans ce secteur à la suite de la prise du pouvoir par les militaires. Ces accusations ont été corroborées par le témoignage apporté jeudi 17 mars, lors d'une conférence de presse à Genève, par l'ancien général chilien d'aviation Sergio Poblete, qui a été déchu de sa nationalité et vit actuellement en exil en Belgique.

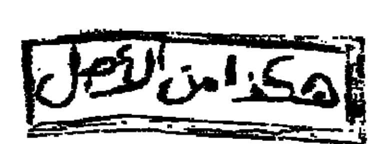
Interpellé au Parlement à propos de cette affaire, M. Pierre Aubert, président de la Confédération, a confirmé que son gouvernement avait fait part au directeur général de l'ONU à Genève des réactions que cette nomination pourrait susciter en Suisse. M. Aubert a cependant précisé que son pays ne disposait d'aucun moyen juridique pour s'opposer à l'accréditation des ambassadeurs auprès des Nations unies. De son côté, le ministre chilien des affaires étrangères, M. Miguel Schweitzer, a sèchement fait savoir de Santiago que le gouvernement suisse *« n'avait pas à intervenir »* dans la désignation de l'ambassadeur du Chili auprès des organisations internationales à Genève.

J.-C. B.



GROUPE SAINT-GOBAIN

nous savons traiter les ordures ménagères et leur faire restituer leur énergie



Les vacances comme au Club,
c'est inabordable sauf au Club.

Une semaine en mai.
+ Logement.
+ Repas.
+ Soirées spectacles.
+ Night-Club.
+ Concerts enregistrés.
+ Tennis.
+ Voile.
+ Planche à voile.
+ Plongée.
+ Yoga.
+ Tir à l'arc.
+ Football.
+ Promenades en mer.
+ Pique-nique.
+ Voyage avion.

= 3210 F.
Tout compris.*

Les vacances c'est pas fait pour se priver. Les vacances c'est pas fait pour compter. Alors, au Club tout est compris.

*Ainsi 3.210 F c'est le prix d'une semaine à Djerba la Fidèle en Tunisie. Voyage inclus de Paris à Paris en avion. Départ les 12 et 19 mai.

Le Club à Paris : 296.10.00. 90, Champs-Elysées – 106, rue de Rennes – Place de la Bourse, 75088 Cedex 02 – Orly-Ouest. Hall 2. Téléphones en province : Nord : (20) 55.35.45 – Est : (80) 30.77.32 – Ouest : (41) 87.22.55 – Sud-Est : (90) 66.50.50 – Sud-Ouest : (56) 81.28.30. A Bruxelles : (2) 513.94.22. A Genève : (22) 28.11.44.

Les agences en province : Havas Voyages – Agence Touristique de l'Ouest – Dernières Nouvelles d'Alsace – Est Voyages – l'Indépendant Voyages – Républicain Lorrain – Sud-Ouest Voyages – Voyage Conseil – Voyage Dépêche – Voyage N° 1.

Club Méditerranée.

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

Le bureau politique du P.C.F. souligne que les élections « n'ont pas permis à la droite d'atteindre ses objectifs »

Le bureau politique du parti communiste a rendu publique, jeudi 17 mars, une déclaration annonçant la convocation du comité central pour les 19 et 20 avril. Le bureau politique indique que les instances locales du P.C.F., de la cellule au comité fédéral, vont se réunir, auparavant, pour examiner les résultats des élections municipales et *« discuter des appréciations qui en découlent »*, afin que les travaux du comité central bénéficient *« de la réflexion collective des communistes »*.

Le bureau politique estime, que les élections municipales *« n'ont pas permis à la droite d'atteindre ses objectifs »*, car *« elle ne rassemble pas plus de suffrages qu'en 1981 »*. Ces élections constituent, néanmoins, *« un avertissement »* dont la gauche doit tenir compte. Les suffrages qui lui ont fait défaut sont ceux *« d'une partie de l'électorat populaire, qui, au premier tour, s'est abstenue »*, en raison *« d'une insatisfaction, voire un mécontentement face à la persistance, dans leur gravité, des problèmes sociaux que* [cet électorat] *supporte le plus directement : l'ampleur du chômage, l'insuffisance du pouvoir d'achat des petits et moyens salaires, la dureté des conditions de vie et de travail »*. Le bureau politique du P.C.F. estime, toutefois, *« qu'il n'y a pas eu de glissement à droite de cet électorat populaire »*.

Résumant les résultats des élections municipales pour la gauche, le bureau politique déclare : *« Le parti socialiste perd soixante-deux villes de plus de neuf mille habitants, dont quinze de plus de trente mille. Il en gagne treize dont une de plus de trente mille. Notre parti perd quarante-quatre villes de plus de neuf mille habitants, dont quinze de plus de trente mille, et en gagne trois. Le Mouvement des radicaux de gauche conserve onze de ses douze villes de plus de neuf mille habitants, dont deux de plus de trente mille.*

« Notre parti (...) n'est pas le « grand perdant de ces élections ». Il y a, après cette consultation, cent quatre-vingt-quatre maires communistes de villes de plus de neuf mille habitants, et cent quatre-vingt-quatorze maires socialistes : il y a cinquante-sept maires communistes de villes de plus de trente mille habitants, et soixante et un maires socialistes. »

Le bureau politique souligne que les « primaires » P.S.-P.C.F. ont tourné à l'avantage du P.C.F. dans onze villes de plus de trente mille habitants sur douze, dans quarante-trois villes de plus de neuf mille habitants sur cinquante-deux. Le P.S. a pris au P.C.F. six villes de plus de neuf mille et de moins de trente mille habitants et le P.C.F. en a pris une au P.S.

« Il s'agit maintenant pour la gauche unie, à la direction des affaires du pays, de poursuivre, déclare le bureau politique. *Poursuivre la mise en œuvre de la politique de gauche choisie par le pays en mai 1981. Poursuivre la réalisation des engagements pris par les partis socialiste et communiste dans leur accord de gouvernement de juin 1981 — rien que ces engagements et tous ces engagements.*

« Dans ce cadre, tenir compte des vœux que vient d'exprimer la majorité des Français — celles et ceux qui ont manifesté leurs inquiétudes en s'abstenant, comme celles et ceux qui ont voté à gauche pour lui permettre d'aller résolument de l'avant — c'est, sans aucun doute, accroître l'efficacité de l'action gouvernementale sur les questions les plus importantes et les plus sensibles. (...) *Les ministres communistes apporteront leur pleine contribution à cette action. »*

Les communistes souhaitent conserver un poids équivalent dans le nouveau gouvernement

(Suite de la première page.)

Reçu jeudi par M. Pierre Mauroy, pour discuter, selon un ordre du jour prévu de longue date, du financement de la S.N.C.F., M. Charles Fiterman, ministre d'État, ministre des transports, a aussi évoqué, avec le premier ministre, la situation créée par les élections municipales. Les communistes voient le signe d'une déception dans l'électorat qui attendait le plus du gouvernement de la gauche. Ils se situenbt ainsi, dans le débat sur l'interprétation des résultats, en opposition à ceux qui attribuent le recul de la majorité à une désaffection de l'électorat le plus tardivement rallié à la gauche.

Les communistes s'inquiètent, en second lieu, du mauvais report des voix socialistes, là où il y avait eu « primaire », sur les listes d'union dirigées par le P.C.F. au second tour. Ils estiment que le P.S. a une responsabilité dans ce phénomène et ils dénoncent un mauvais respect du contrat unitaire. La question, pour eux, est de savoir si les socialistes sont bien décidés à appliquer, à tous les niveaux, une politique d'union, ou si certains d'entre eux se placent dans la perspective, sinon d'une rupture, du moins d'une modification des termes de l'alliance.

Cette question rejoint la troisième préoccupation des communistes, qui concerne l'orientation du futur gouvernement et la place qu'ils y occuperont. Affirmant que l'électorat qui a fait défaut à la gauche n'a pas glissé vers la droite, mais s'est abstenu, les communistes récusent tout compromis avec les arguments de l'opposition et ils insistent sur la fidélité dont doit faire preuve la majorité par rapport à ses engagements de 1981. Corrélativement, ils tiennent à conserver un poids équivalent dans le gouvernement qui doit être constitué. Ce point de vue est aussi celui de Matignon et de l'Élysée : dans l'équipe remodelée, les titres et les affectations devraient être différents, mais la représentation relative du P.C.F. égale à ce qu'elle est dans le gouvernement encore en fonction.

Vis-à-vis des militants eux-mêmes, la décision d'organiser une discussion sur les résultats des élections municipales témoigne de la volonté des dirigeants du parti de mettre en évidence, à cette occasion, ce qu'ils considèrent comme des insuffisances dans la mise en œuvre de la *« démarche nouvelle »* adoptée au congrès de février 1982. Le bureau politique estime que ces insuffisances concernent, en particulier, *« l'appréciation exacte de la réalité de la classe ouvrière, du monde du travail en 1983 et des décisions qui doivent en découler pour l'activité du parti »*. Les dirigeants communistes attirent, également, l'attention des militants sur la nécessité d'accorder *« une plus grande place dans* [leurs] *préoccupations à* [leur] *activité en direction de la jeunesse »*.

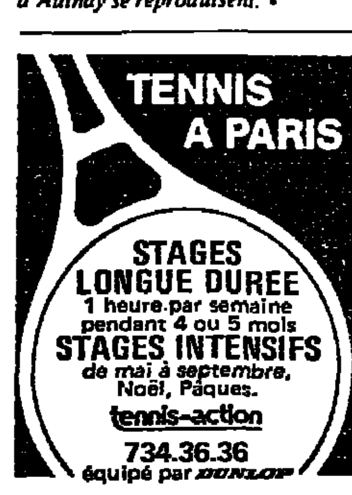
Les communistes considèrent donc ces élections municipales comme un avertissement pour la majorité, mais aussi pour le P.C.F. lui-même. Ils entendent faire front des deux côtés, en confirmant les orientations qu'ils avaient adoptées au lendemain de l'élection présidentielle de 1981.

PATRICK JARREAU.

La C.G.T et l'information

LE BUREAU CONFÉDÉRAL S'ÉTONNE DES RÉACTIONS HOSTILES DE LA PRESSE A SON ÉGARD

Le bureau confédéral de la C.G.T., revenant sur l'affaire de la dépêche A.F.P. sur Citroën-Aulnay et les réactions qui ont suivi (*le Monde* du 17 et du 18 mars), a fait jeudi 17 mars une longue déclaration. S'étonnant *« des réactions haineuses et mal intentionnées de la plupart des organes de presse et dans certains milieux de journalistes »*, alors que, selon la C.G.T. il y a bien eu *« falsification »*, *« le bureau confédéral considère qu'il pose devant le pays des éléments indispensables au grand débat démocratique nécessaire sur les problèmes de l'information. Il souhaite que toutes les parties et organisations concernées y prennent leur place. Il invite ses organisations, les travailleuses et les travailleurs de notre pays, tous ceux qui souhaitent qu'un coup d'arrêt soit porté à certaines méthodes contraires à l'honnêteté et à la propreté de l'information, à intervenir pour soutenir l'action de la C.G.T., pour empêcher que de nouveaux manquements graves tels ceux de la dépêche d'Aulnay se reproduisent. »*



● *Le ministre soviétique de l'agriculture, M. Valentin Messiatsa été reçu par M. Claude Cheysson*, ministre des relations extérieures, jeudi 17 mars. M. Messiats, en visite en France, avait rencontré Mme Cresson, son homologue française, la semaine passée. Il devait conclure avec elle ses entretiens vendredi 18 mars, avant de regagner Moscou. Au ministère de l'agriculture on qualifie cette rencontre de réunion de travail n'ayant donné lieu à des négociations. En octobre 1982, Mme Cresson avait signé à Moscou un accord cadre pour la fourniture par la France à l'U.R.S.S. de produits agricoles. M. Cheysson s'était rendu en Union soviétique en février dernier.

● *Les prochains concours d'entrée à l'École nationale d'administration* se dérouleront du 5 au 9 septembre. Un arrêté du 11 mars publié au *Journal officiel* précise que le nombre des places offertes est de cent cinquante-deux, dont quatre-vingts pour le concours externe (étudiants) et soixante-douze pour le concours interne (fonctionnaires). Aucune mention n'est faite de la « troisième voie » créée par la loi en 1982, à l'initiative du gouvernement, pour les élus locaux et les responsables d'association, notamment.

Séjours linguistiques pour
SCOLAIRES
Accueil en famille, encadrement permanent cours de langue, sport, voyage accompagné.
ANGLETERRE - ALLEMAGNE
Irlande, Malte, USA, Autriche, Espagne
Brochure gratuite
508.94.59
10, rue Saint-Marc 75002 PARIS
club A3

La défaite de la gauche à Nîmes

LE P.S. S'ÉTONNE DES ACCUSATIONS « TOTALEMENT INFONDÉES » DU P.C.

Le secrétariat du parti socialiste a réagi, jeudi 17 mars, à la déclaration de la fédération du parti communiste du Gard accusant Mme Dufoix (P.S.), secrétaire d'Etat à la famille, qui figurait en deuxième position sur la liste d'union de la gauche conduite par le P.C.F. à Nîmes, d'avoir, *« sans aucun doute, une responsabilité importante dans l'échec de la gauche »* dans cette ville (*le Monde* du 16 mars).

Le P.S. *« s'étonne de telles accusations totalement infondées, alors que la direction nationale du P.S., Jean Poperen, secrétaire national aux élections du parti socialiste, et Georgina Dufoix ont fait tous leurs efforts pour rassembler et créer les conditions du succès à Nîmes »*.

● *MM. Gilbert Martinelli*, P.C., maire de Sète jusqu'au dernier scrutin, et Jean Lacombe, député socialiste, qui figurait en deuxième position sur la liste d'union de la majorité au second tour — dans cette ville, le P.C. et le P.S. étaient allés séparément à la bataille au premier tour, — ont décidé de déposer un recours devant le tribunal administratif de Montpellier, pour contester l'élection de la liste de M. Marchand (U.D.F.-C.D.S.).

Ils justifient leur action par la découverte dans plusieurs bureaux de vote d'environ cinq cents bulletins du premier tour au nom de la liste conduite par le P.C. Quarante-sept de ces bulletins ont été retrouvés dans les urnes et comptabilisés au profit de MM. Martinelli et Lacombe. Mais les deux candidats estiment que cette présence a pu semer la confusion dans l'esprit de certains électeurs favorables à l'union de la gauche et influencer leur vote. — *(Corresp.)*

SELON LES SONDAGES DE LA SOFRES

Depuis novembre 1982, 75 % des Parisiens interrogés ont toujours répondu que M. Chirac serait réélu maire

Les locaux de la place du Palais-Bourbon, ancien siège du P.S., ou M. Quilès avait établi le siège de sa campagne parisienne, ont été déménagés, et tous les collaborateurs de l'ancien candidat ont rejoint la rue de Solférino, siège central du parti. Parmi eux M. Gérard Le Gall, proche collaborateur de M. Quilès, membre du cabinet du ministre de l'intérieur et spécialiste des questions électorales et des sondages, analyse les leçons à tirer de la campagne.

Si la tendance générale qui s'est dégagée dans les deux tours du scrutin parisien n'a pas surpris, en revanche les amis de M. Quilès ne s'attendaient pas à un mouvement d'une si grande ampleur en faveur de l'opposition.

Trois mois avant le scrutin, les sondages d'opinion faisaient déjà apparaître que le « vote sanction » contre la majorité serait amplifié dans les grandes villes. A Paris, le phénomène était plus net encore. Le P.S. a commandé à la Sofres trois vagues de sondages sur Paris, effectués auprès d'un échantillon représentatif de huit cents personnes et réalisés en novembre 1982, janvier 1983 et du 24 au 26 février, c'est-à-dire dix jours avant le premier tour des élections. Une constante s'est dégagée à travers ces trois enquêtes.

A la question : *« Qui a le plus de chances de gagner ? »*, 75 % des personnes interrogées ont toujours répondu : « M. Jacques Chirac » ; 8 % voyaient M. Paul Quilès et 17 % ne se prononçaient pas. On en déduit au P.S. que même les électeurs de gauche n'ont jamais imaginé que M. Quilès puisse devenir maire de la capitale. En effet, à la question : *« Qui souhaitez-vous comme maire ? »*, les sondés se sont prononcés pour M. Chirac à 54 % en novembre, à 54 % en janvier et à 51 % en février. En faveur de M. Quilès, les résultats à ces époques respectives furent 28 %, 33 % et 36 %.

Ainsi, selon M. Gérard Le Gall, il apparait nettement que la campagne de M. Quilès a quelque peu grignoté l'image de M. Chirac mais pas au point de faire douter de sa victoire. D'ailleurs, fin février, les intentions de vote pour les listes Chirac s'établissaient à 55 % et pour les listes Quilès à 34 % (le résultat du 6 mars a été pour l'ensemble de Paris de 62,57 % des suffrages pour les listes de M. Chirac et de 27,75 % pour celles de M. Quilès). Toute la campagne de M. Quilès, a dès lors, consisté à réduire l'écart qui le séparait de M. Chirac, et cela explique qu'il s'en soit pris systématiquement à l'image de « bon gestionnaire » que possédait le maire sortant.

En trois mois, M. Chirac a ainsi perdu six points. Selon la Sofres, en effet, la proportion de personnes très ou assez satisfaites de M. chirac est passée de 69 % en novembre, à 66 % en janvier et à 63 % en février.

Quant à savoir si M. Quilès serait un bon maire, les réponses positives ne représentaient que 23 % en novembre 1982 et passaient à 26 % en janvier et à 37 % en février. Il est vrai que, dans le même temps, la notoriété du candidat socialiste s'était accrue.

Les enquêtes réalisées par la Sofres ont aussi porté sur le nouveau statut de la capitale et plus précisément sur la création des mairies d'arrondissement. En janvier 1983, 43 % des personnes interrogées en étaient satisfaites et 47 % en février.

M. Quilès en conclut que sa campagne d'explication à ce sujet a permis une prise de conscience en faveur de la réforme. Toutefois le risque d'augmentation des impôts, qui serait lié au nouveau statut en raison de dépenses supplémentaires, est davantage perçu : 44 % en novembre, 42 % en janvier et 46 % en février. En revanche, 47 % des personnes interrogées pensaient en février que leurs problèmes seraient mieux réglés au niveau de l'arrondissement contre 44 % en janvier.

ANDRÉ PASSERON.

M. QUILÈS PRÉSIDENT DU GROUPE SOCIALISTE A L'HOTEL DE VILLE DE PARIS

M. Paul Quilès a été choisi, jeudi 17 mars, comme président du groupe socialiste de l'Hôtel de Ville. Cette désignation est intervenue sans vote, M. Georges Sarre ayant renoncé à maintenir sa candidature en raison du nombre insuffisant de suffrages susceptibles de se porter sur son nom.

Le groupe socialiste des élus parisiens compte, en effet, six membres du *CERES*, tendance à laquelle appartient M. Sarre, mais également six représentants du courant A (courant Mitterrand) et deux rocardiens.

M. Georges Sarre a été désigné comme vice-président et porte-parole. M. Alain Hubert, élu du quinzième arrondissement, a également été nommé vice-président, et M. Daniel Benassaya, élu du treizième, demeure secrétaire du groupe. M. Philippe Farine, élu du douzième, collaborateur de M. Jospin au secrétariat du P.S., a été chargé d'une mission de liaison entre le groupe municipal et la fédération de Paris du P.S.

Un communiqué du groupe indique que *« cette composition du bureau a fait l'objet d'un consensus »*.

A DREUX : Mlle Gaspard ne brigue pas un nouveau mandat de maire

Mlle Françoise Gaspard, député, maire socialiste de Dreux, ne briguera pas de second mandat. Elle l'a annoncé jeudi 17 mars en fin d'après-midi lors d'une conférence de presse.

Sa liste d'Union pour la majorité l'avait emporté de huit voix seulement au second tour contre la liste d'opposition conduite par M. René-Jean Fontanille (R.P.R.), qui avait conclu alliance avec le numéro deux du Front national, M. Jean-Pierre Stirbois.

De notre correspondant

Chartres. — M. Fontanille a d'ailleurs déposé le 16 mars un recours en annulation auprès du tribunal administratif d'Orléans. Dans sa requête, l'avocat du barreau de Chartres dénonce entre autres des irrégularités relatives à la propagande (affiches arrachées, distribution de tracts la veille du scrutin), une modification du nombre des électeurs inscrits entre les deux tours, et le fait que de nombreux électeurs aient voté sans présenter un titre régulier pour justifier de leur identité. Le requérant conteste enfin l'éligibilité de certains colistiers de Mlle Gaspard.

Comme seule explication, l'ancien maire de Dreux affirme : *« J'ai pris cette décision seule, dans un but d'apaisement. La ville est coupée en deux et j'ai constaté que j'étais un obstacle à sa réunification. Il est préférable que je prenne du champ. »*

Comme Marseille ou Roubaix, Dreux a été en effet la proie d'une psychose raciste pendant la campagne. Près d'un quart de la population drouaise est étrangère, ce qui fournit un cheval de bataille à la liste de droite influencée par les thèses du Front national de M. Le Pen.

« Il règne ici un climat de guerre civile », souligne M. Jean Cauchon, sénateur centriste et maire de Dreux jusqu'en 1977. Il a, ainsi que son fils Yves, refusé de cautionner l'union *« contre nature »* R.P.R.-Front national, selon les termes mêmes de M. Jacques Chirac. Le père et le fils, qui se sont désengagés, sont aujourd'hui en butte à de vives critiques de la part de leurs amis politiques d'hier.

Dans un communiqué paru jeudi 17 mars dans la presse locale, M. Allibert, tête de la liste U.D.F. au premier tour, accuse M. Jean Cauchon d'être responsable de la victoire de la liste de gauche. Le sénateur s'étonne de cette accusation : *« Nous n'avons jamais dévié d'un pouce. Nous avons toujours affirmé qu'il n'était pas possible pour nous de pactiser avec le Front national »*. Au sujet de la décision de Mlle Gaspard, il affirme : *« J'approuve son attitude, si elle vise à ramener la paix sociale à Dreux. »*

Si elles sont à l'évidence sincères, les explications de Mlle Gaspard paraissent cependant incomplètes. En tant qu'ancien juge de tribunal administratif, elle sait bien que les élections peuvent être annulées. Il lui faudrait dans cette hypothèse refaire campagne dans quelques mois. Ce serait une action difficilement conciliable avec celle d'ancien premier magistrat de la ville. Elle va donc siéger au fauteuil de cinquième adjoint, le titulaire de ce poste devenant dimanche, et contre toute attente, le maire de Dreux, M. Marcel Piquet, P.-D.G. des chaussures Minelli, dont le siège social est à Dreux depuis cinq ans, présidait le comité de soutien de Mlle Gaspard, fonction qui ne lui a pas permis de monter en première ligne.

A l'évidence, il jouera les utilités pendant quelques mois, laissant à Mlle Gaspard le temps d'utiliser au mieux sa liberté de parole et d'action. Si elle avait vraiment voulu passer la main, il est vraisemblable qu'elle aurait offert le relais à un colistier plus aguerri à la chose publique.

En aucun cas la décision de Mlle Gaspard n'a pu être dictée par l'éventualité d'un prochain remaniement ministériel, comme le bruit en a couru. Une telle attitude aurait été ressentie comme un *« lâchage »* par les Drouais, notamment ceux auprès desquels elle bénéficie d'un fort coefficient de sympathie.

ALAIN BOUZY.

Respirer un peu

Mme Françoise Gaspard se replie, mais c'est pour mieux attaquer. Cette jeune énarque de trente-sept ans, qui, il y a six ans, avait conquis la municipalité de Dreux, puis le siège de député, ne veut plus être dans la ligne de mire de ses adversaires politiques.

Pendant toute la campagne électorale des municipales, elle avait été la cible privilégiée de la liste où le R.P.R. était associé au Front national. De nombreux tracts la mettant nommément en cause, tels que *« Jeune Française, Françoise Gaspard t'amuse et t'abuse. Demain elle donnera ton emploi à un immigré »*, ont été distribués dans la ville. Jamais, selon elle, le combat politique n'avait atteint un tel degré de *« haine raciale »* dans cette ville où pour un quart de la population est d'origine étrangère.

Avec cette voix douce qui contraste avec son tempérament de battant, elle explique calmement : *« Le climat de tension et de violence verbale à Dreux est tel que j'ai voulu prendre du recul pour mener un combat politique sur la montée du fascisme et du racisme. Les discours que j'ai entendus rappellent ceux des années de guerre. Des gens me haïssent. J'ai pensé qu'il fallait redémarrer le travail municipal autrement et me dégager une possibilité d'expression politique. Je ne vais pas me priver de poser des questions au gouvernement pour obtenir des réponses claires sur la présence des étrangers dans notre pays. »*

Auteur du rapport sur *« l'information et l'expression culturelle des communautés immigrées en France »*, Mme Gaspard connaît les difficultés d'intégration des populations maghrébines, celles qu'à Dreux on a qualifiées de *« barbares des plateaux »* parce qu'elles vivent sur les contreforts qui dominent ce gros bourg beauceron de 35 000 habitants. Femme de terrain, elle a mesuré au cours de six années de gestion municipale l'ampleur de la tâche à accomplir. Le porte à porte pour appréhender les réalités, elle l'a pratiqué, car, selon elle, c'est le seul moyen de comprendre véritablement.

Cependant elle reconnaît que son objectif de réunifier la ville, n'a pas été atteint. La campagne électorale n'a, bien au contraire, pas contribué à arranger les choses. Alors ? Ras-le-bol, découragement, lassitude ? Dans son livre publié en 1979 intitulé *Madame le*, cette agrégée d'histoire écrit : *« Ce livre, je l'ai écrit pour résister à mon envie de fuir. Fuir ce personnage créé par les médias... pour cette jeune femme un peu frêle qui prétend remplir sérieusement une fonction d'homme. Fuir surtout le spectacle désespérant d'une réalité qu'il est si difficile de changer. »*

Se qualifiant *« de jeune femme moyennes, issue des classes moyenne, dans une ville moyenne »*, Madame le... maire de Dreux prend du champ. Une manœuvre politique ? Certainement pas, dit-elle. Tout simplement respirer un peu pour mieux réfléchir et mieux repartir.

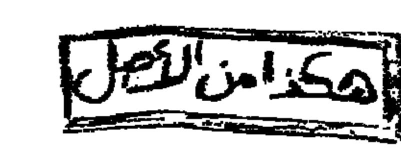
MICHEL BOLE-RICHARD.

M. LE PEN : le courant de droite nationale existe en France

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, tirant les enseignements des municipales, a estimé, jeudi 17 mars, que le courant de la droite nationale existe en France, *« mais qu'il est détourné par le système électoral actuel »*. Il a ajouté que ce courant s'était manifesté dans de nombreuses communes de France :

« Nous avons, a-t-il affirmé, *environ mille élus et non deux cent vingt, comme l'affirme le ministère de l'intérieur. La droite nationale poursuivra son action en présentant des listes pour les européennes et les régionales »*, a poursuivi M. Le Pen. Il a souhaité l'instauration d'une *« proportionnelle intégrale, car le système actuel, avec le recours technique à la plus forte moyenne, renforce la bipolarisation »*.

Il a condamné certains médias pour avoir pratiqué, selon lui, l'*« amalgame immigration-racisme »* et l'*« attitude d'ostracisme »* de M. Chirac à l'encontre de sa formation. Ostracisme qui, a-t-il jugé, a privé l'opposition à Paris d'une grande victoire dès le premier tour.



JOURS DE FRANCE


Photo : Henry PESSAR

AU CAFE DU COMMERCE L'UNION NATIONALE

Un député R.P.R.

Après les élections municipales, on constate que la France est exactement coupée en deux.

Un député Radical-Socialiste

Oui, mais je trouve qu'avec une droite qui ne développe que lentement les droits des travailleurs — bien que de Gaulle ait fait l'intéressement, Pompidou la mensualisation qui donne au personnel plus de sécurité et de dignité, et Giscard d'Estaing l'actionnariat du personnel — et d'autre part avec une gauche qui ne reconnaît pas les mérites des patrons, cela n'incite pas tout le monde à travailler dans la bonne humeur.

En effet, un petit commerçant, un petit artisan, un petit industriel ou même un grand, qui travaille avec son argent, peut faire des bénéfices mais court également de grands risques, car il peut perdre tout ce qu'il possède, alors que les présidents d'autres entreprises plus importantes, si elles marchent mal, risquent de perdre leur réputation, mais pas leur argent s'ils ne sont pas actionnaires de la société qu'ils dirigent.

Un député R.P.R.

Si on faisait, comme cela se faisait autrefois, des gouvernements dont le nombre des ministres était proportionnel au nombre des députés de chaque parti, cela nécessiterait des concessions des uns et des autres, et on établirait un programme de gouvernement qui permettrait à tout le monde de relever ses manches, comme ce fut le cas du gouvernement de Gaulle après la Libération.

Un député R.S.

Mais il me semble que rien n'empêcherait aujourd'hui le Président de la République de faire l'Union Nationale en nommant autant de ministres que chaque parti a reçu de voix dans le pays.

A ce moment-là, les industriels petits et grands n'hésiteraient plus à investir, à embaucher, à exporter. Ainsi se redresserait le commerce extérieur de la France et la stabilité du franc serait assurée.

Un député R.P.R.

Tu as raison.

Je vois au café d'en face le président de la Commission des Finances et le ministre du Budget, ils sont accompagnés de deux demoiselles et ont l'air de très bonne humeur.

Allons leur demander ce qu'ils pensent de notre projet d'Union Nationale.

Marcel Dassault
député de l'Oise

هكذا من الأصل

POLITIQUE

M. Lecanuet se prononce pour la constitution d'une liste homogène U.D.F. en vue des élections européennes

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., dans l'entretien qu'il a accordé au *Matin de Paris*, daté vendredi 18 mars, souhaite que « *pour les élections européennes se forme une liste de tempérament U.D.F. qui serait présidée par Mme Simone Veil* ». M. Lecanuet explique notamment : « *Jusqu'à présent, nous avions choisi une stratégie de listes fondues U.D.F.-R.P.R. Mais il y a là une opportunité à saisir. Le système à la proportionnelle nous l'offre et enlève tout problème de second tour.* » « *En outre,* ajoute-t-il, *il n'y a pas de risque de conflit entre le R.P.R. et l'U.D.F. dans le scrutin.* »

Le président de l'U.D.F. pense que la constitution d'une liste commune avec le R.P.R. pourrait être mal comprise par l'électorat dans la mesure où « *elle rassemblerait des gens qui ont des conceptions plus hexagonales, pour ne pas dire nationalistes, avec des européens convaincus.* » « *Je ne crois pas,* poursuit M. Lecanuet, *que nous éviterions ainsi l'émergence d'une liste de droite, mais aussi d'une liste centre-gauche fabriquée par l'Elysée. Nous risquerions à cause de ces listes de faire la démonstration que nous ne sommes pas majoritaires dans le pays.* »

En faisant connaître dès maintenant sa position, M. Lecanuet a tenté de contrer le projet prêté au président du R.P.R. de faire liste commune derrière Mme Veil. Il saisit là une occasion de montrer que l'union avec le R.P.R. ne doit pas être la règle dans tous les scrutins à venir.

De son côté, M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., précise, dans le même quotidien, qu'il ne s'agit pas de « *chiffrer les rapports de force entre les différents courants politiques français* [lors des élections européennes], *mais de savoir à quelle conception de la construction européenne les Français adhèrent* ». Il se prononce en faveur d'une « *très large union pour réaliser une Europe conforme aux intérêts des Français* ».

M. Lecanuet avait fait connaître sa position au bureau politique de l'U.D.F., réuni jeudi après-midi. Cette instance a décidé de créer une commission chargée de définir la position de l'U.D.F. sur l'Europe. Les structures et le fonctionnement de l'U.D.F. ont été brièvement évoqués (*le Monde* du 18 mars), mais les différents responsables ont semblé frappés d'un soudain mutisme quand fut, de manière vague, abordé ce sujet. Ils ont remis à plus tard un tel débat, dans l'attente peut-être du rapport que pourrait établir un « *professionnel* » sur les structures de la confédération.

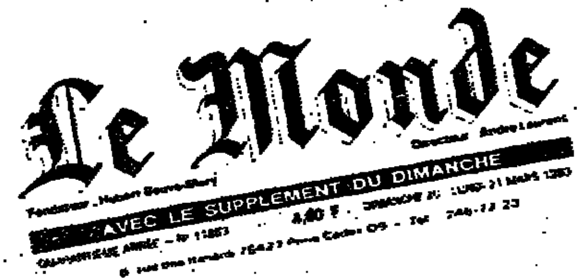
Il est vrai que, s'il doit y avoir des discussions franches entre les membres du bureau politique de l'U.D.F., celles-ci se déroulent rarement lors des réunions de ce bureau.

C. F.-M.

SAMEDI DIMANCHE

- VIETNAM : Retour à Saigon.
- BRÉSIL : Ceux qui ne rentrent pas.
- SAHARA : La guerre a tout son temps.
- GRANDE-BRETAGNE : Quand Victoria flirte avec Poujade.
- FRANCE : Les expertises médicales sur la sellette.
- SPORTS : Le Déroulède du rugby.

Chaque week-end une nouvelle lecture de l'actualité.



Les nouveaux maires

Nous continuons ci-dessous la publication de la liste des maires réélus ou élus. Pour ces derniers, nous faisons suivre le nom du nouveau maire d'une courte biographie.

ÉLUS

– *Ain :* à Oyonnax, M. Lucien Guichon (R.P.R.).

[Né en 1932, M. Lucien Guichon, directeur commercial, a été élu conseiller général en mars 1982.]

– *Nord :* à Roubaix, M. André Diligent (U.D.F.-C.D.S.), ancien sénateur.

[Né le 10 mai 1919 à Roubaix, M. André Diligent, avocat, a été conseiller municipal de sa ville natale de 1947 à 1977. Député M.R.P. de la huitième circonscription du Nord (Roubaix-Nord et Ouest) de 1958 à 1962, sénateur de 1965 à 1974, il a occupé successivement les fonctions de vice-président du Centre démocrate puis du C.D.S. En 1979, il devient secrétaire général de ce parti. A la suite de son élection, il pourrait déléguer une partie de ses tâches de secrétaire général et éventuellement abandonner son mandat de député de l'Assemblée des Communautés européennes, mandat qu'il détient depuis 1979.]

– *Vosges :* à Epinal, M. Philippe Seguin (R.P.R.) député.

[Né le 21 avril 1943 à Tunis, M. Philippe Seguin ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, conseiller référendaire à la Cour des comptes, a été de 1973 à 1974 chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République. Après avoir été directeur du cabinet de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat chargé de relations avec le Parlement, puis chargé de mission au cabinet de M. Raymond Barre premier ministre, il a été élu député de la première circonscription des Vosges, le 19 mars 1978. Réélu le 21 juin 1981, il est vice-président de l'Assemblée nationale. Il est aussi membre du CERCLE, un groupe de travail législatif réunissant de jeunes députés de différents partis de l'opposition.]

A Neufchâteau, M. Roger Laurent (app. U.D.F.).

[Né le 6 août 1927, M. Roger Laurent, inséminateur retraité, est conseiller municipal depuis 1971.]

REGION PARISIENNE

– *Hauts-de-Seine :* à Sceaux, M. Pierre Ringenbach (U.D.F.-C.D.S.).

[Né le 24 août 1928, à Beauvais, M. Ringenbach est directeur général de société ; élu conseiller municipal de Sceaux en 1977, il était adjoint au maire chargé des affaires sociales depuis 1977.]

– *Seine-Saint-Denis :* à Rosny-sous-Bois, M. Claude Pernes (div. d.).

[Né en 1944, à Brest, M. Claude Pernes, ingénieur en marketing, est président de l'URAM (Union rosnéenne d'action municipale), créée en 1977.]

A Villemomble, M. Robert Calméjane (R.P.R.), ancien député.

[Né le 19 mai 1929, à Paris, M. Robert Calméjane, ancien secrétaire général des syndicats indépendants du groupe Simca (de 1953 à 1958), conseiller en relations publiques, a été conseiller municipal de Romainville de 1953 à 1959. Député de 1958 à 1967, puis de 1968 à 1973, conseiller général de Villemomble depuis 1967, il a été maire de Villemomble de 1964 à 1971. Responsable de la fédération de Seine-Saint-Denis du R.P.R. de 1976, il est membre du comité central de ce parti depuis 1978.]

RÉÉLUS

– *Ain :* à Ambérieu-en-Bugey, M. Robert Marcelpoil (app. U.D.F.) ; à Bellegarde-sur-Valserine, M. Marcel Berthet (P.C.) ; à Bourg-en-Bresse, M. Louis Robin (P.S.), député.

– *Aube :* à Saint-André-les-Vergers, M. Georges Royer (U.D.F.) ; à Troyes, M. Robert Galley (R.P.R.), député, ancien ministre.

– *Vosges :* à Golbey, M. Jean Alemani (P.S.) ; à Mirecourt, M. Jean Zimmermann (U.D.F.-P.R.) ; à Remiremont, M. Christian Poncelet (R.P.R.), sénateur, ancien ministre, ancien député ; à Saint-Dié, M. Maurice Jeandon (div. d.).

RÉGION PARISIENNE

– *Hauts-de-Seine :* à Asnières, M. Michel Maurice Bokanowski (R.P.R.), sénateur, ancien ministre ; à Clamart, M. Jean Fonteneau (U.D.F.-C.D.S.), ancien député, ancien sénateur ; à Colombes, M. Dominique Frelaut (P.C.), député ; à Courbevoie, M. Charles Gérard-Deprez (U.D.F.-P.R.), ancien député ; à Fontenay-aux-Roses, M. Jean Fournier (Mod.) ; à La Garenne-Colombes, M. Max Catrin (U.D.F.) ; à Issy-les-Moulineaux, M. André Santini (U.D.F.-P.S.D.) ; à Meudon, M. Gilbert Gauer (U.D.F.-P.R.) ; à Nanterre, M. Yves Saudmont (P.C.) ; à Puteaux, M. Charles Ceccaldi-Raynaud (R.P.R.) ; à Saint-Cloud, M. Jean-Pierre Fourcade (U.D.F.-P.R.), sénateur, ancien ministre ; à Vanves, M. Gérard Orillard (R.P.R.).

– *Seine-Saint-Denis :* à Aubervilliers, M. André Karman (P.C.) ; au Blanc-Mesnil, M. Robert Fregossy (P.C.) ; à Clichy-sous-Bois, M. André Deschamps (P.C.) ; à La Courneuve, M. James Marson (P.C.), sénateur ; à Drancy, M. Maurice Nilès (P.C.), député ; à Livry-Gargan, M. Alfred-Marcel Vincent (P.S.) ; à Montreuil, M. Marcel Dufriche (P.C.) ; à Noisy-le-Sec, M. Roger Gouhier (P.C.), ancien député ; à Pantin, M. Jacques Isabet (P.C.) ; à Pierrefitte, M. Daniel Bioton (P.C.) ; au Pré-Saint-Gervais, M. Marcel Debarge (P.S.), sénateur ; à Saint-Denis, M. Marcelin Berthelot (P.C.), ancien député ; à Saint-Ouen, Mme Paulette Fost (P.C.), ancien député ; à Stains, M. Louis Pernia (P.C.) ; à Villepinte, M. Ange Baraglioli (P.C.) ; à Villetaneuse, M. André Boursier (P.C.).

– *Yvelines :* à Meulan, Mme Brigitte Gros (U.D.F.-rad.), sénateur ; à Vélizy-Villacoublay, M. Robert Wagner (R.P.R.), député.

L'ÉCRIVAIN ERIK ORSENNA CHARGÉ DE MISSION A L'ÉLYSÉE

M. Erik Arnoult, plus connu sous le nom de plume d'Erik Orsenna, vient d'être nommé chargé de mission pour les questions culturelles au secrétariat général de la présidence de la République. Il remplacera le romancier Paul Guimard, qui a été désigné, en août 1982, par M. Mitterrand, comme membre de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, pour une durée de neuf ans.

L'intérim des affaires culturelles avait été assuré par M. Régis Debray, également chargé de mission à l'Elysée (tiers-monde, francophonie, etc.)

[M. Arnoult, né le 22 mars 1947 à Paris, est, comme M. Mitterrand, un ancien élève des « bons Pères ». Diplômé de Sciences-po (1968) et titulaire d'un doctorat d'Etat en sciences économiques (Paris-I, 1975). Maître de conférences à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm depuis 1977, il avait également été, à partir de la même date et jusqu'à mai 1981, conseiller puis directeur littéraire des Editions Ramsay. Après le 10 mai 1981, il fut conseiller technique successivement auprès de M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué chargé de la coopération et du développement, puis auprès de M. Christian Nucci, successeur du précédent.

M. Arnoult, ou plutôt Erik Orsenna, a publié au Seuil trois romans qui ont connu le succès : *Loyola's Blues, la Vie comme à Lausanne* (prix Nimier 1978) et *Une comédie française*. Passionné par l'Angleterre, pays où il a vécu deux ans et où il a trouvé cette « *folie froide qui manque à la France* », il admire depuis sa jeunesse Mendès France et Saint-John Perse. Mais il passe aussi pour être captivé par les problèmes monétaires... – J.-P. P.-H.]

EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

La majorité locale estime « rétrograde » l'avant-projet de réforme du statut du territoire

De notre correspondant

Papeete. – La réforme du statut de la Polynésie française, qui doit accorder à ce territoire l'autonomie interne, suit son cours. Depuis la réunion en novembre à Paris du comité mixte composé de représentants de l'Etat et du territoire, les élus locaux attendaient avec impatience l'avant-projet de statut. Ce texte qui devait leur être transmis en décembre, vient de leur parvenir et fait l'objet, sur le territoire, d'une large consultation des associations, syndicats ou groupements professionnels les plus divers.

Après un premier examen, les élus de la majorité locale ont estimé, le mercredi 16 mars à Papeete, que ce projet est « *en régression par rapport au statut actuel et aux promesses faites par le secrétaire d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer* ». Le texte affirme bien les principes de l'autonomie interne en prévoyant un président de l'exécutif élu et des conseillers devenus ministres, mais la majorité locale estime que « *ce n'est qu'une façade, les compétences du conseil de gouvernement étant en régression* ».

A l'appui de cette critique, la majorité cite plusieurs exemples : le conseil de gouvernement ne serait plus maître de son ordre du jour ; il ne serait plus consulté par l'Etat en matière de contrôle de l'immigration ; la délégation qui permet au haut commissaire, après consultation du conseil, de négocier des conventions à caractère culturel, commercial ou technique avec les pays voisins serait retirée au profit du ministère des relations extérieures ; le territoire se verrait retirer ses compétences en matière de réglementation financière et comptable, de réglementation des hydrocarbures, du code du travail, et celles, ambiguës, qu'il détenait en matière d'exploitation des océans.

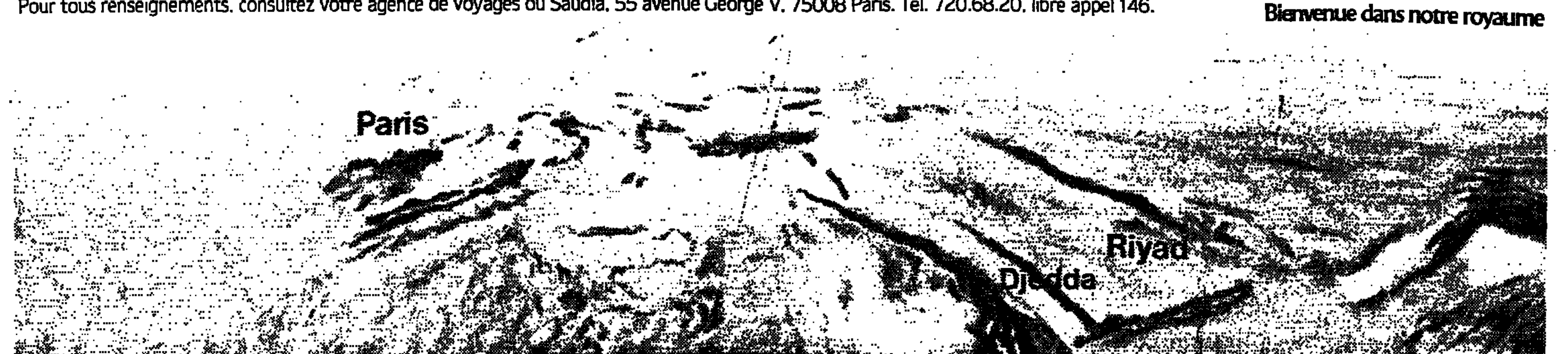
La majorité juge donc ces propositions inacceptables, et son leader chef de file, M. Gaston Flosse, vice-président du conseil de gouvernement, ancien député R.P.R., n'hésite pas à accuser le gouvernement : « *M. Emmanuelli a endormi notre confiance et il a trahi les espérances du territoire. Il les a trahies une première fois en niant les acquis des travaux du comité Etat-territoire et en proposant un statut de régression ; il les a trahies une seconde fois en différant l'envoi de ce document au dernier moment, mettant ainsi le territoire au pied du mur et ne lui laissant qu'une marge de négociation très limitée s'il veut que le nouveau statut soit voté par le Parlement à la session de printemps.* »

Début janvier à Papeete, M. Raymond Forni (P.S.), président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, qui conduisait une délégation de parlementaires, avait donné un sérieux coup de frein aux espoirs d'une large autonomie en déclarant : « *Il est inimaginable que ce statut puisse aller jusqu'à l'abandon de la moindre parcelle de souveraineté exercée par l'Etat* ».

La voie royale : chaque semaine,* 9 TriStar vers Djedda et Riyad. *à partir du 27 mars.

saudia
SAUDI ARABIAN AIRLINES
Bienvenue dans notre royaume

Pour tous renseignements, consultez votre agence de voyages ou Saudia, 55 avenue George V, 75008 Paris. Tél. 720.68.20, libre appel 146.





Le Monde

société

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

« Le Monde » et plusieurs personnalités poursuivis par la LICRA pour provocation et diffamation raciales

Qui l'eût cru ? *Le Monde* et son ancien directeur, M. Jacques Fauvet, mis à peu près au rang de l'ex-FANE et de M. Marc Fredriksen, c'est-à-dire poursuivis pour provocation à la haine ou à la violence et pour diffamation de même nature... C'est bien pourtant en invoquant les articles 24 et 32 de la loi sur la presse consécutifs à la loi du 1er juillet 1972 que la LICRA demandait, jeudi 17 mars, au tribunal de Paris, leur condamnation en incriminant une page publicitaire publiée le 17 juin 1982 dans ce journal sous le titre « Après les massacres du Liban. Le sens de l'agression israélienne ».

De ce long texte signé par M. Roger Garaudy, le Père Michel Lelong et le pasteur Etienne Mathiot, et qui, assurément, dans le contexte des événements du Liban, constituait une critique violente et sans nuances de la politique de l'Etat d'Israël, la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme ne retenait que trois courts passages dans lesquels elle voyait, et voit toujours pour deux d'entre eux, une provocation à la haine et à la violence raciale, et pour le troisième une diffamation du même type.

De l'antisionisme à l'antisémitisme

A la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, sous la présidence de M. Emile Cabié, on a débattu durant huit heures. Un débat au fond assez simple, dont M. Garaudy devait d'emblée fixer les limites en disant : *« Le tribunal n'a pas ici à cautionner telle ou telle opinion que nous puissions avoir de la politique israélienne. Il s'agit seulement de savoir s'il est licite de formuler un jugement sur cette politique et sur la doctrine sur laquelle elle se fonde, comme on peut en formuler sur la politique de l'U.R.S.S. ou des Etats-Unis. »*

Car, pour M. Garaudy, comme pour le Père Lelong et pour le pasteur Mathiot, il était aisé de démontrer, à la lumière de leurs attitudes et de leurs écrits de toute une vie, que leur pensée est assurément aux antipodes du racisme et de l'antisémitisme.

Seulement, en mettant en cause la doctrine sioniste, en disant que son but est l'« *expansion sans fin* », que ses moyens sont le « *terrorisme d'Etat* », que son financement explique « *l'extraordinaire hégémonie du lobby sioniste sur l'ensemble des médias dans le monde* », en parlant d'« *un conditionnement de l'opinion jusqu'à faire accepter l'inacceptable* », en portant contre Israël l'accusation de racisme par « *un détournement historico-biblique* », les auteurs et *le Monde*, qui publiait leur texte en « publicité », n'auraient-ils pas camouflé sous l'antisionisme un antisémitisme comme on a pu le reprocher à d'autres ? C'est la thèse de la LICRA.

C'est aussi celle des témoins qu'elle a fait citer, comme le rabbin Eisenberg, pour qui, *« si la critique d'une politique est licite, une critique du sionisme implique le glissement vers l'antisémitisme d'une façon quasiment automatique, car il n'y a pas de judaïsme concevable sans sionisme »*. Ainsi donc les auteurs auraient utilisé des citations tronquées. *« Ils ont semé l'envie de mort chez les lecteurs du* Monde. *Ils ont vu du racisme dans la Bible, ce qui est une calomnie grave ».*

Et l'on a beaucoup examiné, tourné et retourné ce passage du texte incriminé dans lequel il est dit que, *« à Tel Aviv comme à Nuremberg, on considère comme juif quiconque est né d'une mère juive »* et qu'ainsi *« la postérité d'Abraham est définie d'une manière raciste non par la communauté de la foi mais par la continuité du sang ».*

La législation d'un Etat

Inexact, dit M. Eisenberg, car Israël reconnaît aussi comme juif quiconque adhère à la religion juive et à ses lois. Omission peut-être sur ce point, admettra la défense, mais là encore ce qui est critiqué c'est la législation d'un Etat. Cette critique ne vise en rien l'ensemble du peuple juif.

Exégèse encore avec M. Khalef, secrétaire de la Fédération internationale des droits de l'homme, qui voit dans le texte un plan qui « *rappelle celui du Protocole des sages de Sion* ». Exégèse toujours avec M. Roger-Dufour, psychologue et psychanalyste, pour qui *« un lecteur moyen n'a pu recevoir les informations qui lui étaient proposées par cette page que comme une incitation à la haine, un appel à des fantasmes violents ».*

Bref, pour tous les témoins cités par la LICRA, on n'aurait rien vu de pareil en France depuis Vichy...

Pourtant, une telle noirceur est-elle imaginable chez des hommes qui ont toujours montré qu'ils étaient des gens de dialogue, d'œcuménisme, de fraternité, comme sont venus le rappeler M. Olivier Clément, président de l'Association des écrivains croyants, Me Jean-Jacques de Félice ou le pasteur Georges Cazalis : antisémites ces hommes-là, ce serait à mourir de rire si ce n'était à pleurer, ont-ils tous dit en substance, ajoutant qu'on aurait pu avoir aussi parmi les prévenus bon nombre de juifs.

Ce passé des signataires du texte, Me Claudine Jouanneau, pour la LICRA, ne pouvait le contester, mais elle entendait l'ignorer pour ne retenir que ce qui avait été publié sous leur signature dans *le Monde*. Et Me Marc Lévy, après elle, persistera à penser que de tels écrits les mettent *« près de MM. Fredriksen ou Faurisson »*, même s'il n'entend pas malgré tout les situer sur le même plan.

Le ministère public, représenté par M. Marc Domingo, n'a pas voulu demeurer à l'écart, bien qu'il s'agisse d'une affaire sur citation directe. Lui ne pense pas que le délit de provocation à la haine ou à la violence raciale soit constitué. En revanche, il lui paraît qu'il y a eu diffamation raciale par le fameux passage sur la filiation juive par le sang.

Où est l'intolérance ?

La défense avait aisément de quoi répliquer. D'abord pour *le Monde* et pour M. Fauvet, Me Yves Baudelot : oui, *le Monde* a publié ce texte publicitaire, comme il publia d'autres textes à la même époque favorables à la thèse israélienne dans l'affaire du Liban. Car il publie chaque jour des articles, des libres opinions, des débats d'idées, et donne la parole à toutes les tendances, à toutes les expressions.

Raciste, antisémite, *le Monde*, qui lutte chaque jour contre l'intolérance, contre le racisme, contre l'antisémitisme, qui combat l'apartheid de l'Afrique du Sud ? Critique à l'égard d'Israël, oui, assurément, mais, que diable ! Ces critiques ne sont pas déraisonnables et elles ne sont pas non plus systématiques ! Et puis la critique d'un État n'est pas celle d'une nation.

L'intolérance ne serait-elle pas plutôt du côté de la LICRA ? A-t-elle mesuré ce que sa poursuite peut avoir de blessant, d'infamant, pour un homme comme M. Jacques Fauvet, accusé de sectarisme, de refus de l'autre, alors que tout dans sa vie, dans son activité professionnelle, a démontré le contraire. Non, décidément, la LICRA est trop susceptible. A moins qu'elle veuille obtenir d'un tribunal le cautionnement de la doctrine dont elle s'est fait le défenseur inconditionnel pour *ensuite s'en prévaloir à tout coup.*

Quant à Mes Léo Matarasso et Francis Lamand, avocats de M. Garaudy, du Père Lelong et du pasteur Mathiot, ils ont repris les mêmes arguments : où se trouverait dans ce texte qui critique une politique de façon certes véhémente la provocation à la haine raciale et la diffamation, alors que les auteurs ont bien pris soin de préciser : *« Notre condamnation du sionisme est inséparable de notre lutte contre l'antisémitisme »* ?

Le jugement sera rendu dès le 24 mars.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *Quatre des cinq jeunes Turcs interpellés* mardi 15 mars à Paris et soupçonnés d'avoir « rackettè » des commerçants turcs de la capitale (*le Monde* du 17 mars), ont été inculpés jeudi par M. Jean-Louis Beauguitte, juge d'instruction, d'« *extorsion de fonds et tentatives* ». Ils ont été écroués. Ibrahim Demirkol, vingt-quatre ans, Ali Ekici, vingt-huit ans, Turgut Ucmak, trente ans, et Necnedin Yildiz, vingt-quatre ans, sont membres des mouvements d'extrême gauche Dev Genc ou Dev Sol opposés à la dictature militaire turque. Contestant formellement avoir extorqué des fonds à leurs compatriotes, ils ont cependant été reconnus par trois commerçants « rackettés ».

L'AFFAIRE DES LIBÉRATIONS « MÉDICALES »

Mme Troisier désarçonnée

Le docteur Solange Troisier est sorti de son silence. Vingt-quatre heures après son inculpation dans l'affaire de libération pour raison médicale du trafiquant de drogue Robert Kéchichian, elle a donné, jeudi 17 mars, à Paris, une conférence de presse en présence de son avocat, Me Marcel Bretagne.

Manifestement encore sous le choc de l'accusation dans ce dossier compromettant, l'ancien médecin-inspecteur de l'administration pénitentiaire — qui, jusqu'au mois de décembre, exerçait encore sa tutelle sur les sept cents médecins en contact avec le *monde des prisons* — a tenté d'expliquer sa position. Soumise à un véritable assaut de questions par la presse, elle a tenu tout d'abord à dire qu'il n'était pas dans ses intentions de *« faire le procès de qui que ce soit ».*

Emue et désorientée, Mme Troisier, qui est professeur de médecine légale à l'université de Paris-VII, a fait remarquer qu'au cours de ses vingt-deux années de médecine pénitentiaire, dont *dix à la tête de son administration*, elle n'avait pas connu *« toutes les satisfactions d'une mission lourde et pénible qui apporte souvent tristesse et rancœur, mais aussi des joies ».*

Un métier difficile au service *de la justice et des détenus « parce que les détenus, c'est quelque chose de noble »*. Un métier au cours duquel elle a dû demander à plusieurs reprises une protection à la police.

Complètement décontenancée par la mésaventure qui lui arrive à soixante-trois ans, Mme Troisier a essayé de faire comprendre les *raisons* qui l'avaient poussée à écrire qu'un caïd de la drogue était à l'article de la mort alors que celui-ci était malade, certes, mais sans gravité.

Très simple

Ce serait tout simple. Un jour, vers la fin de juin 1981, le docteur Alain Colombani, médecin-chef de la prison des Baumettes, à Marseille, lui aurait téléphoné pour lui demander si un nommé Kéchichian *ne* pouvait pas être transféré à l'hôpital des prisons de Fresnes, car il souffrait d'une maladie de la peau et était très mal en point. Elle lui a immédiatement envoyé un certificat — *« un papier adminitratif »*, dit-*elle, — pour s'opposer à ce* transfert car, a-t-elle écrit : *« Son affection est si grave que ses jours sont en danger. »* C'est tout et c'est peu, même si elle *ajoute qu'il s'agit d'une procédure* banale et courante.

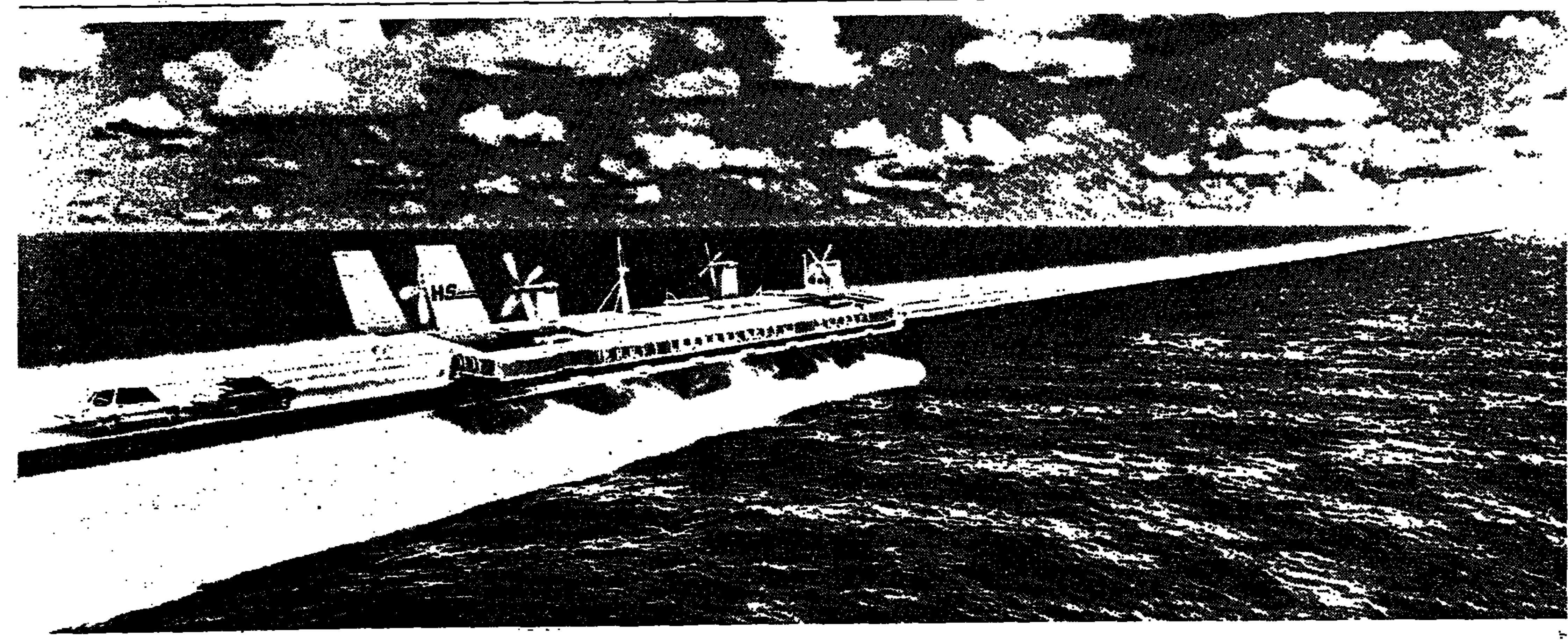
Mme Troisier avoue tout bonnement ne pas avoir essayé d'en savoir plus, de demander le dossier médical de Kéchichian, d'appeler le juge Pierre Michel, chargé d'instruire l'affaire pour laquelle Kéchichian était écroué. Il n'y avait pas, ajoute le médecin, *« de structures à Fresnes pour la chirurgie plastique »* dont le cas Kéchichian relevait. Chirurgie plastique pour un moribond ? Il est vrai qu'il avait déjà été opéré deux fois, et le sarcome de Darier-Ferrand peut ! — très rarement — entraîner la mort. *Alors ! « Je ne peux pas aller partout »*, s'exclame-t-elle, avant de confesser qu'elle a été *« très étonnée de sa libération ».* Quant au rapport des experts médicaux, elle n'en avait jamais entendu parler. Tout simplement.

En revanche, l'avocat de Kéchichian, Me André Fraticelli, elle reconnaît *que c'est un ami et* qu'elle le rencontrait très régulièrement. L'a-t-elle vu la veille de la libération de Kéchichian ? Mme Troisier, désarçonnée, ne se souvient plus. Aux questions délicates, elle se tourne vers son avocat pour savoir si elle peut répondre. Tout cela l'a *« extrêmement traumatisée et rendue particulièrement triste. » « Surtout quand on a mis tout son cœur dans ce travail »*, fait-elle remarquer. A-t-elle été abusée par le docteur Colombani ? Mme Troisier n'ose le dire.

En fait, cette fameuse lettre *n'est pas le seul élément* à charge contre elle, même si Mme Troisier se défend d'avoir rédigé d'autres choses à propos de Kéchichian, dont elle n'aurait jamais entendu parler. Des documents ont également été saisis à son domicile, contrairement à ce qu'elle prétend. La confrontation avec le docteur Colombani risque d'être orageuse.

Mme Troisier — dont le poste a été supprimé — quittera définitivement le ministère de la justice au mois de mai, à la fin de son préavis. Elle retrouvera un poste de médecin des hôpitaux. Abasourdie par ce qui *lui* est arrivé, elle conclut : *« J'ai une grande confiance dans les magistrats, car je vis depuis vingt ans avec eux. »* Pourquoi l'un d'entre eux s'en est-il pris à elle ? Comme l'a précisé Me Bretagne à l'adresse de la presse : *« Nous sommes appelés à nous revoir. »*

MICHEL BOLE-RICHARD.



Hoverspeed: l'autoroute vers l'Angleterre.

Ogilvy & Mather

BOULOGNE - DOUVRES ou CALAIS - DOUVRES : 35 MINUTES

Les aeroglisseurs Hoverspeed offrent aux automobilistes et aux passagers sans voiture le service le plus rapide pour traverser la Manche.
Calais - Douvres ou Boulogne - Douvres en 35 minutes environ. Plus besoin d'attendre des heures pour embarquer ou debarquer, les formalités sont vite expédiées. A bord des aéroglisseurs Hoverspeed, vous trouverez un service exemplaire digne des meilleures compagnies aériennes avec des hôtesses qui vous apportent des rafraichissements et des produits detaxés... tous ces avantages sans supplément de prix.

Je desire recevoir la brochure Hoverspeed avec les différentes formules, les horaires et tarifs speciaux sur les sejours et mini-sejours en Grande-Bretagne (avec ou sans voiture).
Renvoyez ce coupon 24, rue de Saint-Quentin, 75010 PARIS ou contactez votre agent de voyages.

MOJ

Nom : ____ Prenom : ____

Adresse : ____ Ville : ____

coupon a retourner a :

HOVERSPEED



JUSTICE

Des arrestations confirment les liens de certains malfaiteurs de droit commun avec le F.L.N.C.

De notre correspondant

Bastia. — Deux mois après son installation dans l'île, M. Robert Broussard, commissaire de la République délégué pour la police, vient d'obtenir un premier succès significatif dans la lutte contre les plastiqueurs. Qui plus est, les six arrestations opérées ces derniers jours vérifient, en partie, la thèse qui guide l'action de M. Broussard, selon laquelle il existe des liens entre certains petits malfaiteurs locaux et le Front de libération nationale de la Corse dissous (F.L.N.C.)

L'inculpation, le mardi 15 mars, de Gérard Gonnod, qui a reconnu être l'auteur de plusieurs attentats dont certains revendiqués par le F.L.N.C. (*le Monde* du 18 mars), a permis de remonter la chaîne de ses relations. Deux autres individus, Antoine Pasqualaggi, vingt-huit ans et Christian Battesti, vingt-sept ans, ont avoué avoir commis des plasticages. Ce dernier, en plus de deux hold-up, a reconnu être l'un des racketteurs d'André Schoch, le coiffeur ajaccien assassiné aux environs d'Ajaccio, le 9 février dernier, ainsi que son appartenance à l'ex-F.L.N.C.

Trois autres personnes ont été interpellées, jeudi 17 mars, toujours dans le cadre de l'affaire Schoch. Il s'agit d'une femme et de deux hommes. Une perquisition effectuée chez l'un d'eux a permis de saisir trois charges de dynamite reliées à des détonateurs, ainsi qu'une dizaine de fusils de chasse. L'un des individus interpellés est connu pour avoir été un militant de l'ex-F.L.N.C.

La stratégie du commissaire Broussard

Avec ces arrestations, les hommes du commissaire Broussard sont persuadés que leur stratégie commence à porter ses fruits. Convaincus qu'il existait des liens entre l'organisation clandestine et les malfaiteurs de droit commun, ils se sont efforcés de frapper dans ce milieu plus perméable afin de toucher les marges du Front pour mieux isoler son noyau dur. Ce faisant, en confirmant les liens existant entre lui et la pègre locale, les policiers affaiblissent l'organisation clandestine elle-même.

A cet égard, l'affaire Schoch est exemplaire s'il se confirme que des membres de l'ex-F.L.N.C. sont responsables de la mort du coiffeur, ce qu'a laissé entendre le commissaire Broussard en indiquant qu'il existait *un lien direct entre les racketteurs* et les meurtriers. C'est alors la direction politique du Front elle-même qui s'en trouverait affectée car elle n'aurait pas su prévenir ce dérapage meurtrier.

Une autre thèse a cependant cours au sein des milieux nationalistes les plus engagés : les personnes récemment interpellées ont effectivement travaillé pour l'ex-F.L.N.C. mais les liens ont été rompus avec elle à partir du moment où elles ont commencé à plastiquer des cibles sans le « feu vert » politique, et surtout dès lors que les policiers s'en sont servi pour tenter d'infiltrer l'organisation clandestine.

Il est en fait difficile d'établir une frontière entre les militants qui agissent par pure motivation idéologique et ceux qui gravitent autour du Front, travaillant au pourcentage rackettant ou faisant des braquages dans les banques, tout en se reconnaissant dans l'indépendantisme.

Le trouble au sein de l'ex-F.L.N.C. semble réel. Ainsi dans sa dernière revendication des attentats parvenue aux journaux locaux, le Front dément-il être à l'origine des hold-up commis à Porticcio et à Ajaccio. Il reconnaît pourtant sa responsabilité dans trente-deux attentats dont celui qui avait visé le village de vacances du ministère de la *justice à Aléria, mais il* en dément dix autres.

DOMINIQUE ANTONI.

● PRÉCISION. — La P.J. lyonnaise a démenti avoir procédé à l'arrestation de Jean-Pierre Antonik et Louis Aldeguer, lieutenants de Raymond Vaccarizi, considéré comme le chef du gang des « nouveaux Lyonnais » (*le Monde* du 17 mars). En revanche, elle a interpellé Jean-Paul Abatto, un malfaiteur déjà connu pour divers méfaits, notamment en matière de proxénétisme. — *(Corresp.)*

CONDAMNATION D'UN POLICIER VIOLENT

Un gardien de la paix, M. André Kœninguer, trente et un ans, a été condamné, le 16 mars, par la 10e chambre correctionnelle de Paris, à trois ans de prison, dont deux avec sursis, ainsi qu'à trois ans de mise à l'épreuve avec obligation de se faire suivre par un psychiatre.

Le 28 novembre 1982, vers 23 h 30, ce policier parisien avait tiré avec son arme administrative sur la voiture d'un automobiliste après un incident de la circulation. Selon la victime, M. Christian Ottou, étudiant camerounais, après avoir doublé une voiture, il en vit descendre, au feu rouge suivant, *« un homme en uniforme, gesticulant dans tous les sens »*, qui sortit son pistolet et tira dans sa direction. *« J'ai eu le temps de me baisser (...) après j'ai eu le temps de le maîtriser en attendant police-secours. »*

« Vous allez vous faire renvoyer de la police », avait dit l'étudiant à son agresseur. *« Ce n'est pas un nègre qui va me faire perdre mon emploi après douze ans de service »*, avait répondu Kœninguer. En 1981, les appréciations des supérieurs du gardien de la paix l'avaient déjà signalé comme *« violent et dangereux »*, et conseillaient une *« visite au cabinet du médecin-chef »*, qui n'eut jamais lieu. Le tribunal a accordé 16 500 F de dommages-intérêts à la partie civile.

SPORTS

BASKET-BALL

Le triplé de Limoges

Après avoir gagné, pour la deuxième année consécutive, la Coupe européenne Korac et, cette année, le titre de champion de France de basket-ball qui lui ouvre les portes de la Coupe d'Europe des clubs, le Cercle Saint-Pierre (C.S.P.) de Limoges a enlevé la coupe de la fédération en battant, jeudi 17 mars au stade Pierre-de-Coubertin de Paris, l'Association sportive de Monaco (96 à 81). Un triplé acquis grâce à l'Américain Edward Murphy.

On a beau connaître de réputation le Cercle Saint-Pierre de Limoges, sa fanfare, ses majorettes et sa cohorte de supporters, on est surpris par le spectacle un peu fou qu'ils présentent comme ils l'ont fait jeudi à Paris. Un spectacle et une fête populaire. Mme Edwige Avice, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, a semblé y trouver plus d'étonnement que de franc plaisir et M. Nelson Paillou, président du Comité national olympique, attaché viscéralement au sport éducatif, a dû rester abasourdi par les débordements du sport-spectacle et de la publicité.

Une démonstration de Murphy

Qu'importe ! Il y a quand même eu du sport au stade Pierre-de-Coubertin. Et pas seulement dans les tribunes, où deux mille Limougeaux, nouvelle vague verte, supportaient leur équipe à cor et à cri. Sur le terrain, l'affaire a été jouée en un tour de main après une première phase égale (39-38). Athlétiques et adroits, les Limougeaux, en moins de dix minutes, réglaient le sort des Monégasques (59-49).

Comme à son habitude, Edward Murphy a fait une démonstration de son talent. Il avait la réputation de marquer une trentaine de points par match : il a fait mieux en inscrivant 46 points sur les 96 de son équipe. L'Américain, pourtant, ne paie pas de mine. A vingt-sept ans, chevelure et moustache brunes, regard un peu triste à la Charlot, Edward Murphy, qui mesure pourtant 1,92 mètre, n'a rien d'un athlète. Mais quelle adresse et quelle rapidité quand il se saisit de la balle, au nez et à la barbe de ses adversaires, et quand il s'agit de la loger au fond du panier !

Lancé par la petite porte dans le basket américain, Murphy n'arrivait pas à s'épanouir aux Etats-Unis. Les joueurs de sa valeur son légion outre-Atlantique. Il décide alors de mettre le cap sur l'Europe. Il a vingt-quatre ans. Une saison dans un petit club — Oud Beijerland — aux Pays-Bas, une autre saison — Malines — en Belgique.

Limoges est alors en pleine ascension. M. Xavier Popelier, son président, cherche à faire du C.S.P. une équipe de premier plan. Il engage un entraîneur nommé André Buffière, qui s'est rendu célèbre à la tête de Villeurbanne, et deux Américains, Edwin Kiffin et... Edward Murphy. A Limoges, pourtant, l'heure n'est pas aux folies. Pas question de donner à ces joueurs des salaires comparables à ceux qui se pratiquent en Italie : 80 000 dollars (environ 500 000 F) dépassent, dit-on, les possibilités du club. La fourchette des salaires se serait située en 1981 entre 1 400 et 14 000 F. En deux ans, les prix ont grimpé. La C.S.P. aujourd'hui se fait plus discret sur les rémunérations de ses basketteurs, mais personne n'ignore que les gains de Murphy s'élèvent cette année à près de 600 000 F. De l'argent bien gagné, dit-on à Limoges, car *« l'Américain y fait preuve à la fois d'enthousiasme et de conscience professionnelle »*.

Paradoxalement, ses rapports avec les dirigeants ne sont pas toujours roses. Quand il a demandé, il y a deux mois, à signer un contrat de trois ans lui assurant la stabilité de l'emploi, le C.S.P. a refusé. Les hésitations du club s'expliquent probablement par ses ambitions nouvelles. Qualifié pour la Coupe d'Europe, Limoges a atteint l'objectif qu'il s'était fixé. Il lui reste à étoffer son équipe en vue des prochaines joutes européennes et à pallier le départ à la retraite de son entraîneur André Buffière. Ces choix demandent réflexion.

GILLES MARTINEAU.

SKI ALPIN. — *Dernière épreuve comptant pour la Coupe du monde de ski alpin féminine, le slalom géant de Furano (Japon) a été gagné, le 18 mars, par Hanni Wenzel, du Liechtenstein, avec près de deux secondes d'avance sur la Française Fabienne Serrat et la Suissesse Maria Walliser. Le trophée de cristal est revenu à l'Américaine Tamara McKinney, qui, en dépit d'une course médiocre, ne pouvait plus être rejointe au classement par points par la Suissesse Erika Hess, lauréate la saison dernière. C'est donc par un doublé américain que se conclut cette Coupe du monde : McKinney, chez les dames, Phil Mahre, chez les hommes.*

DÉFENSE

La France lance un nouvel appel à la coopération pour la construction du successeur du char AMX-30

Le ministère de la défense vient de lancer un nouvel appel à la coopération internationale, et principalement européenne, en vue de la construction d'un nouveau char de combat qui devrait équiper l'armée de terre française au début de la prochaine décennie.

Ce projet de char, longtemps connu sous le sigle E.P.C. (pour « engin principal de combat ») dans les états-majors, avait donné lieu à un protocole d'accord intergouvernemental, en 1978, entre la France et la République fédérale d'Allemagne sur l'étude d'un blindé commun aux deux armées de terre.

Bien que la France — y compris, encore en 1982, par une lettre de M. François Mitterrand au chancelier ouest-allemand de l'époque, M. Helmut Schmidt — ait à plusieurs reprises souligné publiquement tout l'intérêt qu'elle attachait à la coopération avec Bonn, ce programme n'a pas abouti. Recevant, il y a quelques semaines à Paris, une délégation syndicale des arsenaux, le délégué général pour l'armement, M. Jean Martre, a même indiqué que la coopération avec l'Allemagne est abandonnée mais que la voie est ouverte à d'autres collaborations.

Précisément, c'est ce que vient d'officialiser le ministère de la défense dans un communiqué publié mercredi 16 mars, destiné à faire le point sur les différents constructeurs associés au projet d'un nouveau char sous la maîtrise de l'atelier AMX-APX de Satory (Yvelines).

Dans ce communiqué, le ministère de la défense indique notamment : « *L'organisation industrielle retenue est telle qu'elle reste et restera ouverte — cela jusqu'à un stade avancé de l'étude dont la phase de définition vient d'être lancée — avec tel ou tel pays qui voudrait se joindre à la France* », aux côtés, donc, des sociétés françaises désignées.

Cet appel à la coopération court le risque d'être, en fin de compte, peu entendu, notamment, des principaux partenaires européens de la France que sont les Allemands et les Anglais.

En effet, dès l'origine de l'accord intergouvernemental avec Bonn, des difficultés ont surgi sur la définition des caractéristiques et des performances du char, sur le calendrier de mise en œuvre du programme et sur la répartition du travail technologique et industriel entre les entreprises françaises et ouest-allemandes. L'Allemagne fédérale a, d'autre part, lancé un vaste programme d'acquisition de son char Léopard-2, qui est très onéreux. Enfin, le budget militaire ouest-allemand supporterait très mal, à terme, une telle opération en raison du poids financier considérable d'un autre programme en cours, comme l'avion biréacteur de combat à flèche variable Tornado.

Quant au Royaume-Uni, on vient d'apprendre que le gouvernement a commandé à ses arsenaux de Leeds deux cent cinquante exemplaires d'un nouveau char, de 60 tonnes, le Challenger, pour un coût de 375 millions de livres au total (soit 3 825 millions de francs). Le Challenger est un dérivé du Shir-II, un blindé lourd que le chah d'Iran avait commandé au Royaume-Uni avant la révolution de l'imam Khomeiny.

En attendant un éventuel partenaire, le ministère français de la défense a prévu de rénover partiellement le parc actuel de l'armée de terre, qui compte environ 1 125 chars AMX-30. D'ici à 1991, il sera construit 271 modèles B-2 (un blindé dérivé de l'AMX-30 avec une conduite de tir automatique, un pré-blindage et une nouvelle boîte de transmissions) et 750 chars AMX-30 seront mis aux spécifications de la version B-2.

PLANS/CONTRECALQUES SUR XEROX 2080
COPIES GRAND ET TRES GRAND FORMAT - AGRANDISSEMENT REDUCTION
ETRAVE 38, av. Daumesnil PARIS-12e ☎ 347.21.32

— Publicité —

PÉTITION MÉDICALE

Des milliers de médecins hospitaliers s'opposent au projet de départementalisation de l'hôpital proposé sans véritable concertation par Monsieur Jack Ralite, ministre de la Santé.

Un grand hebdomadaire national a pris l'initiative d'une pétition médicale adressée au Président de la République, exprimant l'hostilité de la très grande majorité du corps hospitalier aux réformes envisagées.

Nous publions ci-dessous le texte de cette pétition, ainsi qu'une nouvelle liste de pétitionnaire.

"Les médecins hospitaliers soussignés :

*• **mettent** solennellement en garde les Français et les Françaises contre le danger que fait courir au fonctionnement des hôpitaux le projet de décret du ministre de la Santé supprimant les chefs de service responsables nommés par leurs pairs ;*

*• **estiment** que l'élection telle qu'elle est prévue des médecins hospitaliers aux postes de chefs de départements par un corps électoral médical et non médical ne saurait offrir les garantie de compétence que les malades sont en droit d'exiger ;*

*• **demandent**, en conséquence, au gouvernement de retirer son projet de décret ;*

*• **estiment** qu'une modification éventuelle des structures hospitalières ne doit pas être imposée mais ne peut résulter que d'une action concertée et diversifiée des médecins hospitaliers eux-mêmes.*

Une modification identique ne pouvant d'ailleurs convenir ni à tous les services ni à tous les hôpitaux."

Adressez, vous aussi, votre pétition en précisant le nom de votre hôpital et votre qualité à : Pétition Médicale, 30, rue Jacob, 75006 Paris.

(Publicité)

L'APARTHEID ÉCRASE LA CULTURE...

Le peuple sud-africain a droit à la liberté... ...Que des voix se joignent aux nôtres

Signatures :

Sophie AGACINSKI, Danielle AJORET, Nadine ALARI, Jean-Max ALBERT, Sara ALEXANDER, Mohamed ALKAMA, Yves ALLEGRET, Gilbert AMY, Pierre AREZKI, Avigdor ARIKHA, Béatrice ARNAC, Eduardo ARNOYO, Arianne ASCARIDE, Maurice ATTIAS.

Jean BABILEE, Ricard BALIARDO, (Manitas de PLATA), Simone de BEAUVOIR, René BELLETTO, Hélène BELLETTO, Yannick BELLON, Jean BENGUIGUI, Maurice BENIN, BEN ZIMET, Michèle BERNARD, Jacques BERTIN, Juliet BERTO, Hector BIANCIOTTI, Charles BITSCH, Albina du BOIS-ROUVRAY, Alexandre BONNIER, Bernard BORGEAUD, Juliette BRAC, Michel BULHER, Pierre BURAGLIO.

Georges CAIFFA, Renaud CAMUS, Patrick CATALIFO, André CHAUMEAU, Edmonde CHARLES-ROUX, François CHAUMETTE, CLAIRE, Georges-Emmanuel CLANCIER, André CLAVEL, Henri COLPI, Alain CORNEAU, Marcel CUVELIER.

Rosaline DAMAMME, Eva DARLAN, Jean-Claude DARNAL, Jacques DEBARY, Colette DEBLE, Didier DECOIN, Régine DEFORGES, Michel DEGUY, Hugo DEMARCO, Bill DERAIME, Marc DEVADE, Michel DEVILLE, Jean DIDERAL, Pierre DOUGLAS, Meno DRAY, Jean DREVILLE, Henri DUTILLEUX.

El KEBIR, Marianne EPIN, Claude EURARD, Charles EWANJE, Maurice FANON, Jean-Paul FARRE, Jean-Claude FAUSTINO, René FERET, Anouk FERJAC, Jean-Michel FOLON, Laure FORESTIER, Suzanne FORESTIER, Rémo FORLAMI, Brigitte FOSSEY, Alain FRANCK, André FRANÇOIS, Joël FREMIOT.

Gabriel GARRAN, Jeanne GATARD, Jean-Pierre GIACOBAZZI, Damien GIL, René GILSON, Suzel GOFFRE, Louis de GRANDMAISON, François REMY, Henri GUEDON, Sonia GUEDON.

Yves HAGUENAUER, Clément HARARI, Liliane HARARI, Bernard HEIDSIECK, Eléonore HIRT, Jean HUMENRY, Joris IVENS, Jarko JOVANOVIC-JAGDINO, Pierre JALLAUD, Liliane de KERMADEC, Joël KERMARREC.

Micheline LABORET, Gilbert LAFAILLE, Jean LAHOUGE, Philippe LANGLOIS, Bernard LAVALETTE, Annie LAURAN, Claude LELOUCH, Alain LESTIE, Evelyne LEVY, Robert LIENSOL, Louis LIPPENS, Michaël LONSDALE, Marceline LORIDAN.

Colette MAGNY, Robert MANTHOULIS, Alexis MANUEL, Denis MANUEL, Igor MARKEVITCH, Jean MARTINELLI, Jean MAZEAUFROID, Albert MEMMI, Vicky MESSICA, Gratien MIDONET, Claude MILLER, Silvia MONFORT, Arno MUNSTER, Robert MURZEAU.

Louis NAVARRE, Carlo NELL, Bernard NOEL, Philippe NOEL, Philippe OGOUZ, Claude OLLIER, Jean-Luc PARANT, Béatrice PARENT, Rémy PENARD, Jean-CLAUDE PENNETIER, Etienne PERIER, Gilles PERRAULT, André PIAZZA, Claude PICARD, Claude PIEPLU, Roger PIGAULT, Ernest PIGNON-ERNEST, Mario PILAR, Claude PINOTEAU, Bernard PISANI, Vladimir POZNER, Eric PRAT, Micheline PRESLE.

Jean-Pierre RAMBAL, Sady REBBOT, Claude REVA, Jean RICARDOU, Emmanuelle RIVA, Cyril ROBICHEZ, Maurice ROCHE, Jean-Henri ROGER, Anny ROMAND, Jean ROUSSELOT, Liliane ROVERE, Pascale ROZE.

Rachaël SALIK, Pierre SANTINI, Catherine SAUVAGE, Catherine SAUVAL, Pierre SCHAEFFER, Coline SERREAU, Gilles SERVAT, Mario Rui SILVA, Claude SIMON, Michèle SIMONET, Francesca SOLLEVILLE, Madeleine SOLOGNE, Josée STEINER-SCHNEIDER.

Pierre TABARD, Hubert-Félix THIEFAINE, Gérard TITUS-CARMEL, TOBAS, Louis TOMASELLO, Annie TRESGOT, Igor TYCZKA, Jean VALERE, Vincent VALLIER, Christian VANDER (MAGMA), Stella VANDER (MAGMA), Victor VASARELY, Jean Pau VERDIER, Howard VERNON, Gilles VIGNEAULT, Jacques VILLERET, Michel VITOLD.

Isabelle WALDBERG, Charlotte WALIER, Eliane WARGNIER-BOYER, Iannis XENAKIS, Françoise XENAKIS, Mâki XENAKIS, Jaume XIFRA, Jean-Pierre YVARAL, Marcel ZANINI, Dominique ZARDI, Lucky ZEBILA.

Demandez le texte intégral de l'appel des écrivains et artistes pour la libération des militants antiracistes d'Afrique du Sud au :

M. R. A. P.

(Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples)

89, rue Oberkampf — 75011 (Tél. : 806-88-00)

DIMANCHE 20 MARS au BATACLAN

10 heures contre le racisme (de 14 h. à 24 h.) — Mo Oberkampf

Avec : Jean BENGUIGUI, DJURDJURA, Lamine KONTE, Bernard LUBAT, Gratien MIDONET, Una RAMOS...

Location au M.R.A.P et aux 3 F.N.A.C. : 35 F.

ENTRÉE SUR PLACE : 45 F

ÉDUCATION

PORTES OUVERTES A L'UNIVERSITÉ DE VILLETANEUSE

« L'étudiant touriste, c'est fini ! »

Pour sa première journée « portes ouvertes », l'université de Paris-XIII à Villetaneuse (Seine-Saint-Denis) n'a pas attiré les foules. A l'exemple d'autres établissements, cette université isolée dans la banlieue nord de Paris entendait donner aux lycéens de terminale une image studieuse et avenante. Soucieux de leur avenir, quelques dizaines de jeunes sont venus à la découverte de la vie d'étudiant. Ils sont repartis surpris, mais rassurés : *« A la fac, on travaille. »*

Le décor n'est pourtant pas séduisant : d'interminables cubes de béton peinturlurés, plantés au milieu d'une banlieue triste, parsemée de blocs de H.L.M. et mal desservie par les transports en commun. *« Un labyrinthe à rats »*, précise même un professeur, qui avoue pourtant aimer ces lieux, bizarrement surgis au début des années 70 à la place d'un immense verger.

La tristesse des coursives tracées au cordeau, le gâchis de cette vitrine brisée où la librairie prévue initialement n'a jamais pu s'installer, l'incongruité de cette faculté isolée au centre de son campus et dépourvue de cité universitaire, tout cela, les lycéens venus pour cette journée « portes ouvertes » l'ont à peine remarqué. Leur obsession est ailleurs : ils pensent d'abord « travail, diplôme, débouchés ». En cela, ils sont conformes au portrait boutade que fait d'eux une enseignante de Paris-XIII : *« Pire que studieux : angoissés. »*

Claude, dix-sept ans, passera cette année son bac au lycée de Villepinte (Seine-Saint-Denis) et découvre l'ambiance estudiantine avec sérénité : *« C'est rassurant,* constate-t-il, *les étudiants ne sont pas autant livrés à eux-mêmes que je le craignais. Et puis les profs ne quittent pas l' « amphi » sitôt les cours terminés, on peut même leur parler après. »* Le film documentaire, préparé par le département audio-visuel, a achevé de conquérir Claude et ses camarades lycéens : sur une musique de clavecin, il présente les différentes filières classiques ou *« professionnalisées »* et montre des étudiants motivés et travailleurs.

Travailler toujours plus

Ce descriptif quelque peu lénifiant aurait sans doute fait sourire les futurs bacheliers voici quelques années. Aujourd'hui, il les rassure : *« La liberté à la « fac » ne m'intéresse pas s'il n'y a aucun travail au bout »*, annonce franchement Pascal, dix-huit ans. Passionné pour l'électronique, il vise une maîtrise de *sciences et techniques* (M.S.T.), directement orientée vers la vie active. La visite des installations modernes de Villetaneuse et *surtout l'atmosphère studieuse* qui y règne l'on définitivement séduit : il s'inscrira à Paris-XIII, en dépit des quatre-vingt-dix minutes de trajet quotidien que lui réserve ce choix. Pascal veut *travailler mais non s'abrutir* (*« Maths Sup', non, merci ! »*) et certifie que *« le diplôme est la meilleure armure contre le chômage »*.

Une certitude que partage la responsable de la « cellule d'information et d'orientation » (C.I.O.), organisatrice de ces *« portes ouvertes »* : *« L'étudiant touriste, c'est fini. Aujourd'hui, ce sont les étudiants qui nous poussent à travailler toujours plus. »* Les lycéens de 1983 ne disent pas autre chose.

P. B.

SCIENCES

Une vingtaine de pays européens vont mettre sur pied leur organisation de météorologie par satellites

En gestation depuis des années, l'Organisation européenne de météorologie spatiale (Eumetsat) pourrait enfin voir le jour au cours de la réunion des représentants d'une vingtaine de gouvernements qui aura lieu du lundi 21 au mercredi 23 mars au siège parisien de l'Agence spatiale européenne (ESA). Les signatures gouvernementales ne seront formellement données qu'en mai, sans doute à l'occasion d'un congrès de l'Organisation météorologique mondiale. Mais c'est à la prochaine réunion que l'accord créant Eumetsat doit être mis en forme et que le problème le plus ardu – la répartition du financement entre les Etats participants – devrait trouver sa solution.

Tout débute en 1972, quand un accord international décide la construction et le lancement de deux satellites européens de météorologie. Ce programme, à caractère expérimental, conduira au lancement d'un premier Meteosat en novembre 1977, puis d'un second en juin 1981. Placés en orbite géostationnaire au-dessus du golfe de Guinée, ces satellites ont pour mission d'envoyer constamment des images d'une large région du globe, couvrant complètement l'océan Atlantique, l'Afrique et l'Europe, mais aussi de relayer, vers des stations de réception européennes, les mesures faites par de nombreux dispositifs automatiques situés dans des régions d'accès difficile, à bord de navires ou sur des bouées flottantes.

Les deux satellites ont subi des pannes, mais celles-ci ont eu le bon goût d'être complémentaires : à deux ils assurent de manière satisfaisante la mission qui leur était impartie. Mission d'une incontestable utilité : la photographie que montre, chaque soir, la télévision n'est pas seulement un spectacle mais un instrument de travail devenu indispensable : elle et ses sœurs mettent en évidence les perturbations qui se forment sur l'océan, et permettent, par comparaison entre les images successives, de mesurer la vitesse des vents, donc le temps que ces perturbations mettront pour atteindre l'Europe.

Un programme de 2,6 milliards de francs

Les satellites Meteosat ont été financés par l'ESA. Cette agence a une mission de recherche et de développement. Définir, financer et gérer un programme opérationnel, impliquant une continuité de service, n'est pas dans son rôle : cette activité doit être prise en charge par les organismes de météorologie, qui ne demandaient pas mieux, mais n'avaient pas les moyens financiers de leurs ambitions.

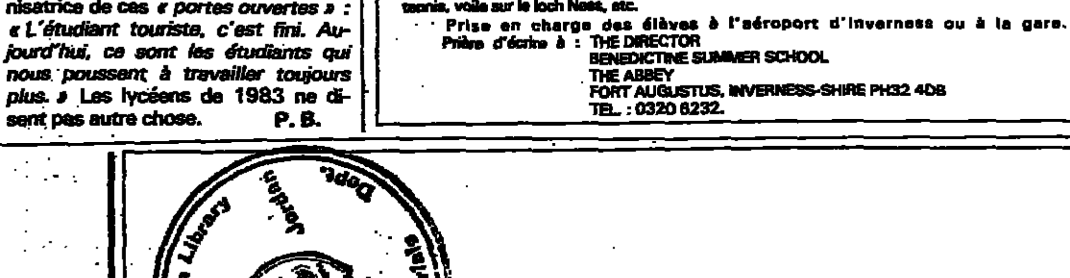
Une précédente réunion, en janvier 1981, avait décidé la création d'un groupe de travail chargé d'établir un programme à long terme et d'étudier la structure qu'il convenait de donner à la future Eumetsat. Dans la convention qui a été mise au point, et sur laquelle les délégués réunis à Paris vont devoir se prononcer, Eumetsat devrait être un petit organisme international – une vingtaine de personnes – chargé de percevoir les contributions et de gérer *un programme à long terme, qui pré*voit la construction et le lancement de trois satellites pour assurer un *service opérationnel jusqu'à la fin* de 1995.

La construction d'un jeu de pièces de rechange qui permettrait, si besoin était, d'assembler un quatrième *satellite est* aussi *prévue*. Coût global du programme : 400 millions d'ECU, soit environ 2,6 milliards de *francs, aux prix de* 1983.

Même si la réunion des 21-23 mars aboutit à un accord, si celui-ci est entériné en mai et si le programme est entrepris avant les ratifications, qui peuvent aisément demander deux ans, il est clair que les satellites qui seront construits sous la responsabilité d'Eumetsat n'entreront en service qu'après 1986, trop tard pour relayer les actuels Météosat, dont on ne peut espérer un aussi long fonctionnement. D'où le projet d'utiliser dans l'intervalle un prototype des satellites Meteosat qui avait été construit pour faire des essais. L'ESA pourrait le transformer en un modèle de vol sans trop de frais, et le faire mettre en orbite lors du tir expérimental du lanceur Ariane-4, actuellement programmé pour décembre 1985.

M. A.

(Publicité)



Benedictine Summer Schools

Par suite du nombre croissant de demandes pour nos cours d'été, il y aura deux sessions, la première du 18 juillet au 6 août, la seconde du 13 août au 2 septembre.

Nos cours sont destinés aux garçons et filles de 13 à 18 ans, qui apprennent l'Anglais dans une école dirigée par des bénédictins. Vingt heures de cours par semaine, trois niveaux (élémentaire, intermédiaire et avancé). Excursions dans les Highlands. Activités sportives : tennis, voile sur le loch Ness, etc.

Prise en charge des élèves à l'aéroport d'Inverness ou à la gare.

Prière d'écrire à : THE DIRECTOR
BENEDICTINE SUMMER SCHOOL
THE ABBEY
FORT AUGUSTUS, INVERNESS-SHIRE PH32 4DB
TEL. : 0320 6232.

Se perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant

LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC

cours avec explications en français

Documentation gratuite :
EDITIONS DISQUES BBCM
8, rue de Berri - 75008 Paris

ECHANGES LINGUISTIQUES
ENTRE JEUNES
FRANÇAIS/IRLANDAIS
DE 13 A 18 ANS
ÉTÉ 1983

HOMESTAY

5, rue Bondreau, 75009 Paris 265-50-40

RELIGION

Mgr RATZINGER SOULIGNE SON ACCORD AVEC L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS A PROPOS DE LA CATÉCHÈSE

Au terme du conseil permanent de l'épiscopat, les évêques français ont rendu publique, jeudi 17 mars, une note conjointe du cardinal Josef Ratzinger, préfet de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi, et de Mgr Jean Vilnet, président de la conférence épiscopale française, *« soulignant leur accord »* sur le texte destiné à la catéchèse des enfants, intitulé *Pierres vivantes* et dont l'auteur est l'épiscopat français.

Cette note commune vise à mettre un terme à la controverse qui s'était développée en France après une série de conférences données au mois de janvier à Lyon et à Paris par le cardinal Ratzinger (*le Monde* du 25 janvier et du 4 février). Ce dernier avait, en effet, déploré *« la grande misère de la catéchèse »*, déclarant notamment que *« ce fut une première grave faute de supprimer le catéchisme »* (1).

La note qui vient d'être rendue publique, souligne que le cardinal était en fait venu *« traiter de la situation globale de la catéchèse (...) et non désavouer le travail catéchétique en France »*.

Pour Mgr Vilnet, *« l'avenir de la foi est engagé dans ces questions fondamentales que nous assumons, au nom de notre commune responsabilité pastorale, en totale ouverture avec le pape (...) et une confiance mutuelle avec les dicastères romains »*.

(1) Le catéchisme unique et national a, en effet, été remplacé en France, dès 1967, par un ensemble de textes plus diversifiés.

PAQUES : *STAGES INTENSIFS*

MATH PHYS | **ECO S-NAT**

28/03 - 01/04
POUR TERMINALES B C D
STAGE SPÉCIAL POUR PREMIÈRE

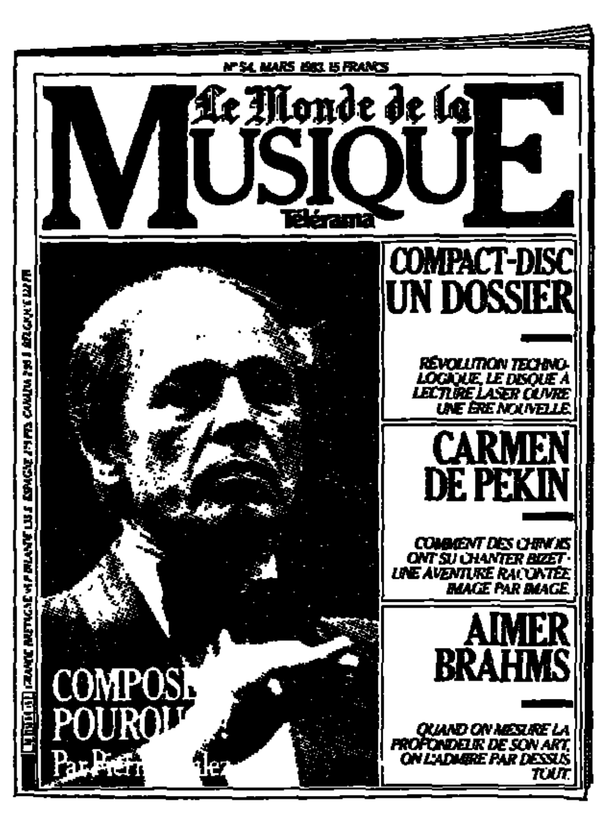
TOP MATH Etablissement Enseignement privé
23, bd de Beauséjour. 525-45-33 ou 520-45-84. Métro Muette

Copies Couleurs
ETRAVE 38, AV. DAUMESNIL
75012 PARIS - 347 21.32.

La diva qui danse.

Naissance d'une nouvelle star : Julia Migenes a remplacé Teresa Stratas au pied levé à New York.

Elle chante Salomé, Lulu et sera la Carmen du film de Francesco Rosi produit par Gaumont. Vous lirez l'étonnante carrière de cette jeune Portoricaine qui fut la Maria de West Side Story et qui sait tout faire. La diva des temps modernes ?



1er mars 1983 : le Compact-Disc est enfin commercialisé. Cela provoquera-t-il une révolution dans la vie quotidienne du mélomane ?

Pour vous aider, l'un des journalistes du Monde de la Musique a vécu tout un week end avec un lecteur de Compact-Disc. Il a réalisé tous les essais imaginables, musicaux et techniques avec le Compact-Disc : ce nouveau support est-il compatible avec les équipements traditionnels ? quel budget prévoir ? la reproduction sonore est-elle vraiment performante ? réponse dans le numéro de mars du Monde de la Musique.

Un roman-photo dans Le Monde de la Musique. Celui-ci raconte l'incroyable épopée de cette équipe française qui s'est déplacée à Pékin pour apprendre aux Chinois à chanter Carmen dans leur langue. L'enregistrement de ce spectacle historique sort ce mois-ci en France. Superbe !

Egalement au sommaire de ce numéro de mars : une interview exclusive de Massimo Bogianckino sur la prochaine saison de l'opéra de Paris et sur l'avenir de l'art lyrique en France ; un texte inédit de Pierre Boulez ; toutes les raisons d'aimer Johannes Brahms ; un portrait d'E.T.A. Hoffmann écrivain génial qui se croyait compositeur ; le parcours du saxophoniste Steve Lacy du free jazz à l'opéra ; Tinguely et ses structures sonores ; 72 disques écoutés, commentés, étoilés...

Tout ce qui est important dans le monde de la musique est dans Le Monde de la Musique.

**Le Monde de la Musique de mars.
15 F chez votre marchand de journaux.**

Une publication LOFT



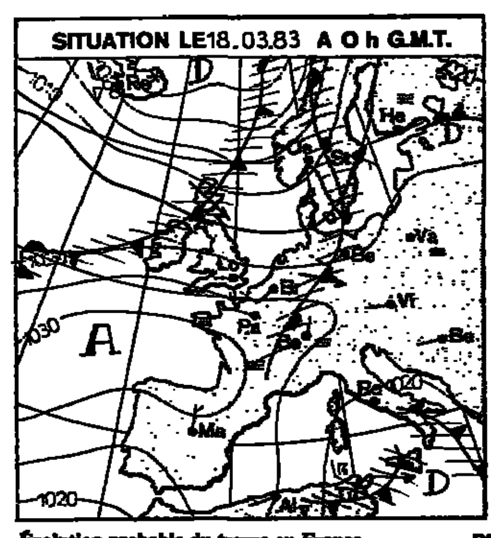
NOAO



INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18.03.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 19.3 DÉBUT DE MATINÉE

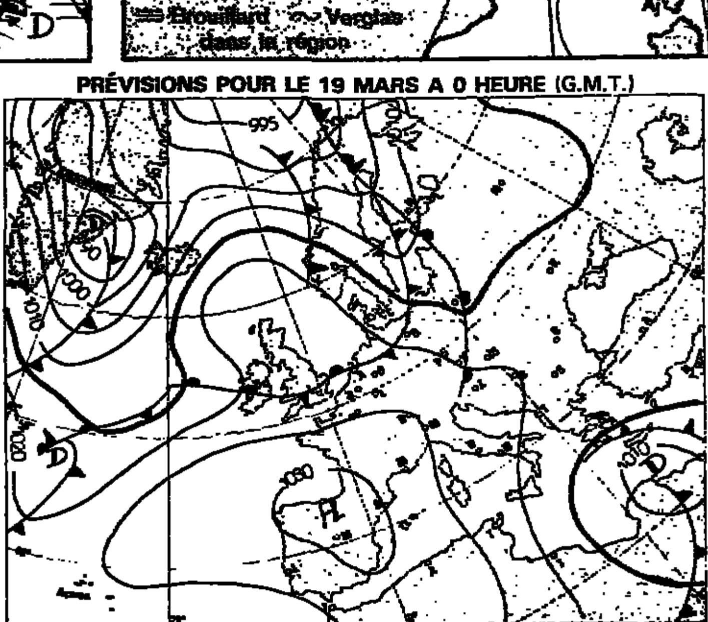
Brouillard – Verglas dans la région

Évolution probable du temps en France entre le vendredi 18 mars à 0 heure et le samedi 19 mars à minuit.

Le flux perturbé atlantique affecte de façon peu active le Nord du pays, dans un champ de pression relativement élevé.

Samedi en matinée, il fera beau sur les régions méditerranéennes ainsi que sur les Pyrénées, les Cévennes, la vallée du Rhône et les Alpes. Plus au Nord, le ciel sera couvert ; il pleuvra un peu près de la Manche et des bancs de brouillard seront observés dans le Bassin aquitain. Dans la journée le temps ensoleillé s'étendra à toutes les régions situées au sud de la Loire : par contre, sur la Bretagne, la Normandie, le Bassin parisien, le Nord, la Lorraine et l'Alsace, les nuages resteront abondants tout en donnant de petites pluies éparses. Il fera doux en toutes régions ; les températures, le plus souvent comprises entre 5 et 8 degrés au lever du jour, atteindront dans l'après-midi 12 à 20 degrés du Nord au Sud du pays.

PRÉVISIONS POUR LE 19 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



DIMANCHE 20 MARS

Les perturbations du courant atlantique continuent d'affecter passagèrement le Nord de notre pays.

Le temps sera très nuageux le matin sur la moitié nord du pays ; mais des éclaircies se développeront l'après-midi du sud de la Loire à l'Ardenne au Rhin et au Jura. De nouvelles pluies aborderont le soir la Bretagne, la Normandie et la Flandre.

Sur la moitié sud, le temps localement brumeux le matin sera ensoleillé dans la journée avec nuages passagers. Les vents domineront de l'Ouest, modérés au nord de la Loire.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 18 mars à 7 heures, de 1 026,5 millibars, soit 769,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 mars ; le second le minimum de la nuit du 17 mars au 18 mars) :

Ajaccio, 14 et 5 degrés ; Biarritz, 12 et 10 ; Bordeaux, 13 et 9 ; Bourges, 10 et 9 ; Brest, 11 et 10 ; Caen, 13 et 8 ; Cherbourg, 11 et 8 ; Clermont-Ferrand, 13 et 8 ; Dijon, 15 et 9 ; Grenoble, 10 et 3 ; Lille, 12 et 9 ; Lyon, 13 et 6 ; Marseille-Marignane, 17 et 4 ; Nancy, 14 et 9 ; Nantes, 15 et 10 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 10 ; Paris-Le Bourget, 12 et 11 ; Pau, 11 et 9 ; Perpignan, 17 et 13 ; Rennes, 15 et 10 ; Strasbourg, 14 et 8 ; Tours, 12 et 10 ; Toulouse, 12 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 18 degrés ; Amsterdam, 9 et 8 ; Athènes, 13 et 8 ; Berlin, 12 et 8 ; Bonn, 11 et 9 ; Bruxelles, 11 et 10 ; Le Caire, 20 et 9 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 8 et 5 ; Dakar, 24 et 19 ; Djerba, 18 et 11 ; Genève, 10 et 2 ; Jérusalem, 11 et 1 ; Lisbonne, 23 et 12 ; Londres, 15 et 10 ; Luxembourg, 10 et 8 ; Madrid, 20 et 4 ; Moscou, 3 et 1 ; Nairobi, 29 et 17 ; New-York, 7 et 4 ; Palma-de-Majorque, 17 et 1 ; Rome, 17 et 7 ; Stockholm, 6 et 1 ; Tozeur, 18 et 12 ; Tunis, 13 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 17 mars 1983, dans les principales stations françaises, telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes ; le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 190-390 ; Les Arcs : 110-205 ; Arêches-Beaufort : 90-330 ; Auris-en-Oisans : 35-110 ; Autrans : 40-120 ; Bonneval-sur-Arc : 95-330 ; Carroz-d'Araches : 30-230 ; Chamonix : 35-230 ; Chamrousse : 80-120 ; Châtel : 40-220 ; La Clusaz : 40-180 ; Combloux : 40-170 ; Les Contamines-Montjoie : 40-215 ; Courchevel : 170-115 ; Crest-Voland : 60-170 ; Flaine : 80-370 ; Flumet : 70-110 ; Les Gets : 80-180 ; Le Grand-Bornand : 50-160 ; Les Houches : 10-30 ; Les Sept-Laux : 50-130 ; Megève : 15-135 ; Les Menuires : 88-180 ; Méribel : 50-170 ; Morzine-Avoriaz : 15-210 ; Peisey-Nancroix : 30-180 ; La Grande-Plagne : 10-260 ; Pralognan-La Vanoise : 80-120 ; Praz-sur-Arly : 30-80 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 90-150 ; Samoens : 90-230 ; Thollon-les-Memises : 85-120 ; Tignes : 130-250 ; Val-Cenis : 45-130 ; Val-d'Isère : 110-180 ; Valloire : 30-150 ; Valmorel : 80-195 ; Villard-de-Lans : 70-160.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 80-190 ; Auron : 40-100 ; La Colmiane-Valdeblore : 30-50 ; La Foux-d'Allos : 85-190 ; Isola 2000 : 140-200 ; Montgenèvre : 100-160 ; Orcières-Merlette : 35-150 ; Les Orres : 70-200 ; Pra-Loup : 40-160 ; Puy-Saint-Vincent : 80-187 ; Risoul-1850 : 100-150 ; Le Sauze : 40-150 ; Serre-Chevalier : 30-170 ; Super-Dévoluy : 50-250 ; Valberg : 40-60 ; Vars : 80-150.

PYRÉNÉES

Les Angles : 20-60 ; Ax-les-Thermes : 10-80 ; Barèges : 20-220 ; Cauterets-Lys : 125-370 ; Font-Romeu : 20-55 ; Gourette : 25-270 ; La Mongie : 60-160 ; Saint-Lary-Soulan : 20-100.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 20-75 ; Super-Besse : 20-70 ; Super-Lioran : 20-60.

JURA

Metabief : 20-60 ; Les Rousses : 50-130.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

Les mots croisés se trouvent page 21.

EN BREF

AUTOMOBILE

UNE NOUVELLE FORD. – Ford France va mettre sur le marché une Granada en finition GL, équipée en série d'une sellerie cuir et d'une boîte cinq vitesses sans supplément de prix. Elle peut être équipée, au choix, d'un 2 l. ou d'un 2,3 l (V6), 2,8 l (V6) carburateur et 2,5 l diesel.

PEUGEOT ET LES CONSOMMATEURS. – Le groupe Peugeot vient de créer un service de réponses aux consommateurs, par téléphone, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Le numéro d'appel est le 281-91-91 ; on y répond non seulement aux questions relatives aux voitures de la marque Peugeot mais plus généralement aux préoccupations de tous les conducteurs (fiscalité, salons, assurances...).

ENVIRONNEMENT

ENTRETIENS ÉCOLOGIQUES DE DIJON. – L'Association internationale des entretiens écologiques organise, du 19 au 21 avril, au Palais des congrès de Dijon, un colloque qui aura pour thème « La protection de l'environnement et la qualité des produits en arboriculture fruitière et viticulture ». Ce colloque abordera notamment le recours aux fertilisants et aux pesticides dans les vergers et les vignobles, les problèmes de l'agriculture biologique et les vertus des cultures « intégrées ».

★ **Renseignements et inscriptions : Aidec, B.P. 168, 21063 Dijon Cedex. Tél. : (80) 71-44-34.**

FORMATION PERMANENTE

LA MICRO-INFORMATIQUE EN POITOU-CHARENTES. – Le Centre régional Poitou-Charentes, Temps libre, jeunesse et sports, organise un stage de vingt-cinq heures, du 28 mars au 1er avril, concernant l'apport de la micro-informatique à la vie associative, outil de gestion et de communication pour les responsables d'associations.

★ **Château de Boivre, Vouneuil-sous-Biard, 86000 Poitiers, tél. : (49) 53-31-24.**

SESSIONS DANS LES HAUTS-DE-SEINE. – Dans le cadre du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), l'Institut de formation d'animateurs de collectivités des Hauts-de-Seine (IFAC) organise deux sessions pour l'obtention d'un titre autorisant l'encadrement de l'activité dévoile ou de canoë en centre de vacances, du 25 mars au 2 avril : (voile) et du 2 au 10 avril : (canoë).

★ **IFAC, 16, rue de l'Abbé-Derry, 92130 Issy-les-Moulineaux. Tél. : 736-94-88.**

ACOUSTIQUE ARCHITECTURALE. – L'école d'architecture de Versailles organise un stage de cent heures en acoustique architecturale, du 23 avril au 30 juin, destiné aux architectes et ingénieurs

★ **U.P.A. 3, 2, avenue de Paris, 78000 Versailles. Tél. : 951-52-51, poste 31.**

GRANDS REPORTAGES

LE QUARANTE-CINQUIÈME PRIX ALBERT-LONDRES. – Le quarante-cinquième prix Albert-Londres, destiné à couronner le meilleur grand reporter de l'année, sera décerné le 17 mai. Les candidats, qui doivent avoir moins de quarante ans et être de langue française, sont priés d'adresser en vingt exemplaires, sous dossiers séparés, avec sommaire du travail présenté et curriculum vitae, un ensemble de leurs reportages publiés, sous forme de livres ou d'articles, au Secrétariat du prix, avant le 31 mars. Le montant du prix est de 5 000 F. Le lauréat deviendra automatiquement membre de l'association du prix Albert-Londres.

★ **Mme Jacqueline Goury-Laffont, secrétaire générale, 53, rue Cardinet, 75017 Paris, tél. : 763-42-66 ou 474-11-55.**

MODE

CENT CINQUANTE DESSINS VENDUS AUX ENCHÈRES. – La semaine de présentation des collections de prêt-à-porter d'hiver des couturiers et créateurs est marquée par un événement important : une exposition à la Galerie Hervé Odermatt, 85 *bis*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, qui présente cent cinquante dessins originaux signés des grands couturiers de ces dix dernières années ainsi que des dessins et des maquettes de flacons-sculptures de parfums. Cette manifestation, inaugurée le 18 mars, sera suivie le 24, à l'Espace Cardin, d'une vente publique sous l'autorité de Mes Loudmer et Foulain au profit de la Mutuelle des journalistes de mode.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 20 MARS

« Vie quotidienne en Égypte », 14 h 15, Louvre, porte Champollion (Approche de l'art).

« Le Sénat », 11 heures, angle rues de Tournon et de Vaugirard (Arcus).

« L'Opéra », 14 heures, hall, D. Bouchard.

« Le Val de Grâce », 15 h 15, 277 bis, rue Saint-Jacques, Mme Barbier.

« Vieux village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h 30, 52, rue Bonaparte, Mme Camus.

« Services secrets 1939-1945 », 15 heures, métro Invalides, M. Czarny.

« Le Panthéon », 15 heures, entrée, Mme Courrat (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Conseil d'État », 15 heures, Grille d'honneur, Mme Ferrand.

« Moulins du vieux Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Le trois-mâts *le Belem* », 14 h 15, métro Bir-Hakeim (La France et son passé).

« Galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 123, boulevard de Port-Royal, Mme Hager.

« Hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Hauller.

« Pascal et La Rochefoucauld », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (Histoire et archéologie).

« Temple bouddhique », 15 heures, métro Liberté, M. Jaslet.

« Marais sud », 15 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Hôtel de Sens », 15 heures, métro Pont-Marie (Paris et son histoire).

« Vieilles maisons », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Le Marais, place des Vosges », 15 heures, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Val de Grâce », 15 heures, 277 bis, rue Saint-Jacques (Tourisme culturel).

« Synagogues rue des Rosiers, couvent des Blancs-Manteaux », 16 heures, 9, *rue Mahler* (Le Vieux Paris).

« Hôtel de Salm », 15 heures, 2, rue de Bellechasse (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

10 heures, UNESCO, salle 10, MM. Pir Vilayat, Bammate, Chevalier : « Le soufisme » (Omega).

14 h 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, H. Brumfeld : « Hitler et la Bible », et 16 h 30, « La Norvège » (projections, rencontre des peuples).

15 heures, 163, rue Saint-Honoré, M. Jacques : « Le symbolisme du jouet » (Natya).

15 heures (en anglais), 16 h 30 (en français), 18, avenue de Suffren, C. Earle Armstrong : « La science chrétienne, la science du possible ».

15 h 30, 15, rue de la Bûcherie, J. Phaure : « L'ordre du temple et la monarchie française » (Artisans de l'esprit).

16 h 45, 62, rue Saint-Antoine, S. Saint-Girons : « La Renaissance : châteaux du Périgord » (projections).

17 heures, 109, rue de Rivoli, R. Percheron : « Folies et beautés du baroque romain » (Le monde et son histoire).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 18 mars :

DES DÉCRETS

● Relatif aux groupements d'intérêt public définis dans l'article 21 de la loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France :

● Portant application de l'article 3 de la loi du 19 janvier 1983 instituant au profit de l'assurance-maladie du régime général de sécurité sociale une contribution à la charge des entreprises de préparation de médicaments remboursables ;

● Portant publication de l'échange de lettres franco-allemand du 6 décembre 1982 relatif à l'aménagement du Rhin entre Budenheim et Saint-Goar.

DES ARRÊTÉS

● Relatifs au certificat d'aptitude à l'animation des activités de pleine nature ;

● Fixant les conditions d'application du règlement C.E.E. du conseil des communautés du 25 janvier prévoyant certaines mesures techniques de conservation des ressources de pêche.

LOTO

TIRAGE N°11 DU 16 MARS 1983

5 – 9 – 23 – 36 – 37 – 43

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 27

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	5	2 771 362,60 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	64	108 256,30 F
5 BONS NUMEROS	2 409	8 628,10 F
4 BONS NUMEROS	149 213	139,20 F
3 BONS NUMEROS	2 995 182	10,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 23 MARS 1983

VALIDATION JUSQU'AU 22 MARS 1983 APRES-MIDI

NEIGE·PLUS·ULTRA
FORFAITS SKI DE PRINTEMPS :
7 j. hôtel** + Skipass 6 j.
Chbre petit déj. 1.135 F/pers.
1/2 pension 1.555 F - à partir du 17/4
Val d'Isère
OFFICE DU TOURISME
BP 28 - 73150 Val d'Isère - Tél. (79) 06 10 83 - Télex 980077 F

du 11 au 20 Mars 1983
île de CHATOU près de PARIS
FOIRE NATIONALE à la BROCANTE et aux jambons
organisée par :
LE SYNDICAT NATIONAL DU COMMERCE DE L'ANTIQUITE ET DE L'OCCASION tél. 770 88 78
ACCES DIRECT R.E.R. CHATOU

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG-PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

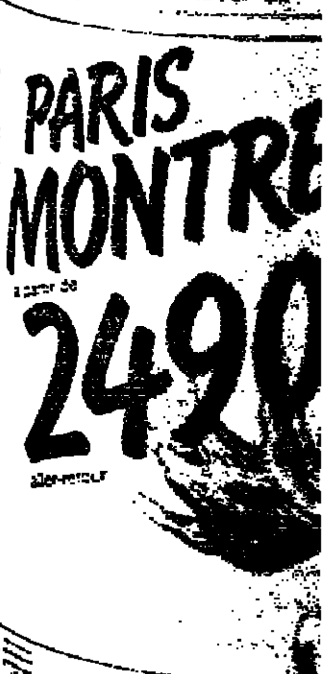
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

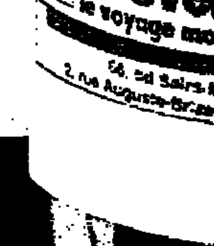
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

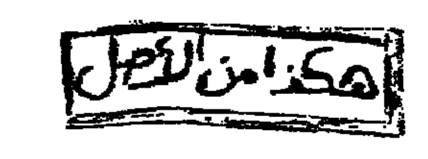
Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde
DIMANCHE
Dans son numéro du 20 mars
«BIG BROTHER» AU BUREAU
Les moyens de surveillance électronique des salariés se multiplient et se perfectionnent...
Une enquête de Michel Heurteaux







Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

BRÉSIL

Au pays des braises

« PAU Brasil », le bois de braise, une essence qui permet de teindre les tissus en rouge : voilà ce qu'ont trouvé, au seizième siècle, les Portugais débarquant de leurs caravelles, alors qu'ils étaient venus chercher de l'or et des métaux précieux. Cet arbre donnera son nom au pays. Une contrée vaste comme plus de quinze fois la France, dont 7 400 km de côtes, qui, de Belem à Porto-Alegre, rappelle que, il y a des milliards d'années, elles faisaient partie intégrante de l'Afrique (la dérive des continents). Les descendants d'esclaves sont là pour remémorer cette africanité, plus particulièrement à Salvador-de-Bahia, considérée comme la plus belle ville de ce nouvel Eldorado.

Bahia l'africaine, Bahia la lascive, Bahia l'exotique, l'extravagante. Ville aux sang-mêlé, que Tomé de Souza, le premier gouverneur, découvre le jour de la Toussaint. C'est pour cette raison que la baie, protégée par l'une des trente îles qui constellent son entrée, et notamment l'oblongue Iparica, porte le nom de baie de Tous-les-Saints. Mais que reste-t-il du catholicisme triomphant de la colonalisation radieuse ? Bien sûr, plus d'une centaine d'églises, bien que l'on prétende qu'il y en eut une pour chaque jour de l'année. Et notamment celle de Saint-François-d'Assise, dégoulinante de dorures, où des angelots grassouillets ont été affublés de jupettes pour préserver la chasteté des lieux. Enfin, la cathédrale du Senhor-de-Bonfim, du nom de ce capitaine portugais qui avait fait le vœu d'édifier une église s'il traversait l'Atlantique sain et sauf.

Depuis, ce monument est devenu le lieu de prédilection de ceux qui parient sur l'avenir. On leur noue autour du poignet un petit ruban de tissu *(fitas)*. Trois nœuds, trois vœux. Quand il tombe, usé par le temps, l'un des trois vœux, au moins aura été exaucé. Pratique impie qui rejoint le candomblé, vaudou bahianais où les saints *(orixas)* ont des allures de sorciers noirs venus des tréfonds de l'Afrique : Oxum, déesse de la Beauté, devenue saint Antoine ; Oxossi, dieu des Chasseurs, devenu saint Georges ; Oba, déesse des Fleuves, devenue Jeanne-d'Arc.

De ce syncrétisme sont nées des fêtes incantatoires au rythme des tam-tams et du berimbau, sorte d'arc dont le son plaintif est amplifié par une calebasse. Une manière comme une autre pour le Noir de récupérer son identité face à l'inquisition sourcilleuse et au maître tout-puissant.

Le Brésil est le dernier État à avoir aboli le servage, et la place du Pilori *(Pelourinho)* à Bahia est là pour rappeler que, il n'y a pas si longtemps, les Noirs étaient battus à morts, attachés à un poteau. La rue qui y mène est même baptisée « Tête-de-Nègre », car, pavée de mauvais cailloux noirs, on prétend qu'ils sont aussi durs que les esclaves avaient la tête.

Ancienne capitale du Brésil, Salvador-de-Bahia, nonchalante, envoûtante, magique, se situe sur deux niveaux séparés par une falaise de 80 mètres que relient des funiculaires et le célèbre ascenseur Lacerda. L'architecture coloniale est partout présente au milieu des buildings. Flâner dans le quartier du Pelourinho, avec ses ruelles tortueuses et sa population hétérogène, est un régal pour les sens.

L'escale obligatoire

Tout est excessif et exagéré au Brésil, ses rivages luxuriants, son Sertao aride et l'Amazonie, violée, mais toujours secrète. Immense réservoir végétal et de matières premières, ce bassin insondable tente encore de se refuser devant l'avance inexorable des excavateurs. Quel fossé entre ce monde à l'état brut, ce Sud si européen et ce Nordeste déshérité. Recife n'est que la façade trompeuse de cette région où les *fazendeiros* (propriétaires d'immenses territoires) imposent encore leur loi issue d'un Moyen Age souvent présent.

La côte tropicale n'est qu'une succession de champs de canne à sucre. Chaque arpent de terre est utilisé pour cette monoculture qui ruine rapidement le sol au détriment des productions vivrières qu'il faut le plus souvent importer d'autres Etats de la Fédération brésilienne, qui en compte vingt-trois. Un monde arriéré de fazendas au milieu desquelles trônent les somptueuses demeures blanches des propriétaires terriens, entourées par les bâtiments des anciens esclaves, devenus ceux des paysans. La canne à sucre, source de profits colossaux, est traitée maintenant dans des usines qui fabriquent de l'alcool *aguardente de cana*, la gachaça, bue avec du jus de fruit *(batida)* ou avec des morceaux de citron vert *(caïpirinha)*, punch traître qui, dit-on, rafraîchit en été et réchauffe en hiver.

Cette ville, capitale de l'Etat de Pernambouc avec plus de 2 millions d'habitants, doit son nom à la barrière de récifs qui affleurent près des côtes, constituant ainsi, à marée basse, d'immenses piscines d'eau chaude où s'ébattent sans risque les baigneurs. L'immense plage de Boa-Viagem (Bon-Voyage), qui s'étire le long du quartier résidentiel, est devenue, tôt le matin, le lieu privilégié des amateurs de jogging et des adeptes de la culture physique. Etonnant spectacle, qui rappelle celui des rues de Pékin à l'aube.

Surnommée la « Venise du Nordeste », car située à l'embouchure de deux fleuves, le rio Capibaribe et le rio Beberibe, Recife fut créée au dix-septième siècle par le Hollandais Maurice de Nassau. Le quartier historique n'offre guère d'intérêt si ce n'est le gigantesque marché de Sao-José, à la fois marché aux fruits et légumes et marché aux puces, qui n'a rien à envier à celui de Caruaru, à 134 kilomètres de là, considéré comme le plus grand du Brésil et où l'on peut admirer les célèbres *Bonecos* des successeurs de maître Vitalino, statuettes de terre cuite d'une richesse d'expression étonnante.

La « Venise du Nordeste »

La maison de la culture, énorme prison du milieu du dix-neuvième siècle, restaurée et transformée en 1974 en boutiques d'objets artisanaux, mérite aussi un arrêt. L'infrastructure a été entièrement conservée et l'on se promène sur trois étages par les coursives conduisant à chaque cellule transformée en magasins de broderie, d'objets en cuir, de bimbeloterie.

Recife a, depuis bien longtemps, supplanté sa rivale Olinda, petite cité qui a parfaitement conservé son caractère colonial. Vieille ville, d'abord hollandaise puis devenue le cœur de la civilisation portugaise au Brésil avec son marché aux esclaves transformé en centre artisanal et ses quelques guinguettes où le dimanche après-midi la samba est reine. Le tourisme a redonné vie à cette bourgade peuplée d'artistes qui s'éteint cependant doucement en contemplant du haut de sa colline, Recife, mégalopole où viennent échouer les déshérités du Sertao, dormant dans les rues, aux recoins des immeubles, pourchassant les innombrables crabes qui peuplent le rio Capibaribe et s'entassant dans des favelas débordantes.

Brésil, pays heureux, pacifique, communicatif, cordial et nonchalant, où les entraves n'existent pas, a-t-on souvent écrit. Pays où les révolutions n'ont pas de prise, où le flegme s'allie à la patience et où la sociabilité est un art de vivre. Une réalité certes mais aussi une façade qui cache une vitalité débordante refusant le conflit ouvert, et alliant un pragmatisme impénitent au positivisme d'Auguste Comte dont la devise, « *Ordre et Progrès* », orne l'emblème national.

Le Brésil, creuset où se sont mélangés aux Indiens – sans poser de conflits ethniques graves – les Portugais et les Noirs, puis, plus tard, les Anglo-Saxons et les Japonais. Marmite sans cesse en ébullition dont Rio-de-Janeiro offre un condensé fabuleux. Enchâssée entre ses pitons rocheux, acculée à la mer et à la forêt, Rio la sybarite, l'active, la décadente. Capitale étouffée dans un site sans pareil, où sa succession de plages, Flamengo, Botafogo, Copacabana, Ipanema Leblon, sont protégés par une muraille de buildings, comme si elle voulait préserver sa seule issue... vers la mer. Point de convergence d'une ville sous les bras écartés et protecteurs du Corcovado, le Christ rédempteur, géant de pierre de 38 mètres de haut et de 28 mètres d'envergure. Déambulatoire de corps magnifiques au milieu des petits vendeurs descendus des favelas accrochées aux montagnes, dont les habitants contemplent du haut de leur infortune ces terres d'opulence.

Ville de l'insécurité où la violence est quotidienne. Ville du sexe où les tabous sont depuis longtemps affranchis par un désir roi. La prostitution progresse à pas de géant dans les bars tarifés de Copacabana ou dans les boîtes, rivalisant d'ardeur érotique pour touristes émoustillés. Le Carioca ne prête plus attention à cette débauche dans une société sans interdits.

Mais le Brésil ne se laisse pas appréhender aussi facilement. Ne retenir que ses apparences et ses exagérations est facile. L'écume de ce pays en constante mutation cache peut-être l'essentiel. Il faut le découvrir. Cela en vaut la peine. Le Brésil le mérite.

MICHEL BOLE-RICHARD.

★ **Après Rio, Sao-Paulo, Manaus, Air France a réouvert l'automne dernier l'escale de Recife, fermée en 1953. Pour 6 200 F aller-retour, tarif « visite », il est possible de se rendre en neuf heures dans la capitale de l'État de Pernambouc à condition que la durée de voyage soit comprise entre quatorze jours et deux mois. Pour 6 485 F on peut repartir de Manaus, ou de Rio pour 6 443 F ou de Sao-Paulo pour 6 515 F. Recife est desservi deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, le vol retour s'effectuant le samedi. Une fois au Brésil, le « Brazil Air Pass » permet de voyager pendant vingt et un jours à l'intérieur du pays. Il coûte 330 dollars. Le nombre de voyages est illimité à compter du premier parcours mais le « Brazil Air Pass » n'est valable que sur une seule compagnie aérienne et doit être acheté avant le départ d'Europe. Renseignements supplémentaires dans les agences d'Air France.**

NIGER

Des voyages à risque

Les compagnies aériennes ont transporté en 1982 765 millions de passagers, dont une bonne partie était attirée par les climats chauds et ensoleillés qu'offrent les régions tropicales. Lesquelles, tant en raison de ces caractéristiques climatiques que de la pathologie qui leur est propre, exigent de la part des touristes ou des navigants des compagnies aériennes la connaissance des risques encourus et des mesures préventives disponibles. La notion même d'hygiène internationale, encore inconnue il y a quelques années, se répand peu à peu dans les esprits, et les congrès de médecine aéronautique et tropicale, comme celui qui vient de se dérouler au Niger, contribuent largement à cette diffusion.

Organisé et présidé par le docteur Paul Fourn, médecin chef d'UTA et médecin-conseil d'Air Afrique, il rassemblait pour la première fois, dans ce pays sahélien, des centaines de spécialistes internationaux de la médecine tropicale ou aéronautique.

Deux disciplines, a souligné le premier ministre nigérien, M. Oumarou Mamane, qui sont indissociables dans un pays où l'aviation est le support nécessaire des secours sanitaires en raison de l'immensité physique du territoire (1 264 000 km² pour 5 millions d'habitants).

A plus de 40° à l'ombre, les visiteurs du Niger doivent absorber 9 litres de liquides par jour, à l'ombre et au repos ; le double s'ils sont au soleil et accomplissent des efforts physiques, et 5 litres à une température de 30°, a rappelé le professeur Marc Gentilini (hôpital de la Salpêtrière, Paris). Le vent si fréquent dans ces zones arides favorise, par le dessèchement des muqueuses, les conjonctivites et les affections rhinopharyngées, et le froid nocturne explique l'extension, par la promiscuité qu'il implique, des épidémies de rougeole, de méningococcies et de lèpre.

Dr. ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(Lire la suite page 16.)

Y a-t-il un médecin dans l'avion ?

« *SUR un de nos vols, la moitié de nos passagers étaient des médecins revenant d'un congrès, et aucun d'eux ne s'est fait connaître quand j'ai demandé s'il y avait un médecin à bord.* » Cette déclaration récente (février 1983) d'un steward, parue dans une revue technique américaine, situe bien les réticences des membres du corps médical lorque l'équipe d'un avion fait un appel en vol.

Il faut bien reconnaître, souligne M. Edmond Braure, président de la Société française de droit aérien et spatial, que la situation juridique d'un praticien auquel on fait appel à bord d'un avion est, dans l'état actuel des législations nationales et internationales, pour le moins ambiguë.

L'augmentation vertigineuse des procès médicaux dans nombre de pays, au premier rang desquels les États-Unis, incite les praticiens à la prudence, et beaucoup sont partagés entre leur désir (et leur devoir) de porter secours à leur prochain, dans la mesure de leurs compétences, et les aléas d'un « exercice illégal de la médecine » lorsqu'ils se trouvent en un lieu, fût-il aérien ou mécanique, dont la nationalité diffère de celle de leur diplôme.

Or la convention de Tokyo (1963) affirme la compétence de l'État d'immatriculation de l'avion pour connaître des actes et des infractions à bord. Autrement dit, c'est sur la juridiction de l'État qui a fabriqué l'appareil (américain, par exemple, pour une large part de la flotte d'UTA) que s'appuieront les avocats d'un passager qui entend assigner une compagnie.

La fréquence de ces recours est, elle aussi, croissante, et une compagnie aérienne s'est vue tout récemment assignée pour 2 millions de dollars, en raison d'un décès survenu en cours de vol... L'affaire a été réglée à l'amiable, pour 200 000 dollars. Les assignations, pour plusieurs centaines de milliers de dollars, lorsqu'un membre du personnel a porté assistance à un passager malade sont de plus en plus fréquentes. Pour cette raison, les grandes compagnies américaines s'abstiennent de placer à bord une quelconque trousse contenant des médicaments autres que l'aspirine et le mercurochrome...

Si un médecin, et non un membre du personnel navigant, est intervenu, c'est à lui que sera intenté le procès éventuel... Les compagnies françaises (UTA, Air France) font jouer alors la protection de leurs assurances respectives. Les tracas d'une action civile, voire pénale, n'en seront pas pour autant épargnés au médecin incriminé.

M. Braure propose, pour les éviter, et pour clarifier l'imbroglio actuel, de soumettre au comité juridique de l'IATA une disposition à inclure dans les conditions de transport applicables à toutes les compagnies membres, disposition selon laquelle, au cas où un passager médecin interviendrait à bord, il le ferait en qualité de préposé ou de mandataire à titre gratuit du transporteur. Ainsi ce serait la compagnie et son assureur qui couvriraient tous les risques et assumeraient la défense éventuelle de l'intéressé.

Dr. E.-L.



JET EVASION
PALMA 850F*
AGADIR 1300F*
ATHÈNES 1300F*
* Vols Aller-Retour
205, rue Saint-Honoré
75001 Paris. Tél. (1) 260.30.85





charters u.s.a
Paris-New York-Paris
à partir de 3.025 F
+ taxes et assurances : 75 F
- Vols fréquents vers New York (+ Los Angelès et Montréal)
- Assurés sur Boeing 747
- Nos de vols et horaires communiqués à l'avance
- Repas, collations, film et écouteurs gratuits
- Assurances Jet'Am complètes et assistance aux aéroports
Renseignements : Centre d'Information Jet'Am, 19, avenue de Tourville - 75007 Paris, Tél. : (1) 705.01.95, ou votre agence de voyages.
Jet'am
Lic 583 LES AMERIQUES SONT TOUJOURS A DECOUVRIR ! dédicaces







Des voyages à risque

(Suite de la page 15.)

Les affections parasitaires transmises par un vecteur (moustique, escargot d'eau) voient leur transmission multipliée au moment des pluies, mais le risque de contamination est, tant pour les autochtones que pour les étrangers, permanent autour des points d'eau et des grands fleuves, en l'occurrence le Niger. Si le risque de paludisme, qui peut être paré par l'absorption quotidienne de nivaquine, prolongée soixante jours après le retour, commence à être connu des touristes, il n'en est pas de même pour la bilharziose, maladie grave, invalidante, qui atteint plus de trois cent millions d'individus dans les régions tropicales.

Attirés par les sécrétions cutanées humaines, les parasites pénètrent en une dizaine de minutes dans l'organisme au travers de la peau et deviennent adultes dans les petites veines de l'intestin ou de la vessie, où ils pondent, trois mois après le bain contaminant, de trente à trois mille œufs par jour, et cela pendant des années (trente ans et plus).

La transmission de la bilharziose, a rappelé le professeur Jacques Lapierre (Paris), peut donc se faire lors de l'immersion du corps, totale ou partielle, pendant dix minutes dans un plan d'eau contaminé, ce qui est le cas dans toute l'Afrique tropicale.

Comme il n'existe aucun moyen préventif efficace, tous les voyageurs des régions tropicales devraient observer *« la proscription draconienne de tout contact avec l'eau douce »*.

Cette mesure draconienne peut néanmoins être tempérée lorsque l'eau est fraîche, en altitude (car, à moins de 15 degrés, le parasite ne peut survivre), ou lorsque le bain est pris près de la source d'une rivière ou dans une zone inhabitée.

Il est déplorable que les touristes ne soient quasiment jamais avertis de ces faits, et que, pire encore, des centres de loisirs aquatiques se développent ici ou là en de tels lieux.

Lorsque, en raison de telles expositions, une contamination paraît vraisemblable ou possible, le professeur Lapierre souligne qu'il faut, dès le retour en Europe, consulter un centre spécialisé dans la pathologie tropicale. En effet, une simple numération de la formule sanguine puis un diagnostic sérologique permettent de détecter la contamination avant l'apparition de tout signe clinique. Des substances chimiques efficaces sont actuellement disponibles, qui permettent la cure de la maladie en une seule journée, sans effets toxiques secondaires, alors que *la situation est évidemment* beaucoup plus préoccupante lorsque ont éclaté les signes urinaires (hématuries) ou intestinaux.

D'autres affections plus banales et plus familières aux Européens règnent à l'état endémique dans les pays tropicaux, et on ne rappellera jamais assez, comme l'a fait le professeur Raymond Carré, sous-directeur de l'École d'application du service de santé des armées, qu'il en est ainsi du tétanos et de la poliomyélite, et que les rappels de vaccination doivent être faits avec rigueur tous les dix ans pour ces maladies aussi graves que faciles à prévenir par ces immunisations.

L'otite et l'avion

En dehors de tout contexte exotique, le trajet en avion peut, en lui-même, exposer le voyageur et, beaucoup plus fréquemment, le personnel des compagnies d'aviation à une affection, l'otite barotraumatique, qui est, paradoxalement, de plus en plus souvent rencontrée. Due aux différences relatives de pression dans l'avion au moment de la montée ou de la descente, cette otite qui se traduit, au moment de sa constitution, par une surdité et une douleur qu'ont ressenties d'innombrables passagers, peut disparaître dès que l'équilibre est rétabli entre le conduit auditif externe et l'oreille moyenne, que sépare la membrane du tympan. S'il n'en est pas ainsi, l'otite barotraumatique se constitue. Elle est tenue pour accident du travail chez les navigants ; 412 cas en ont été relevés par le docteur P. Leroux, médecin chef d'Air Inter, pour les seules lignes intérieures françaises entre 1979 et 1982, avec une *« augmentation continue, réelle et préoccupante »* que ne laissaient pas attendre les espoirs placés dans les progrès techniques des systèmes de pressurisation des avions de transport civils.

Ces systèmes sont tels que les altitudes fictives dans la cabine varient de 900 m lorsque l'avion est à 8000 m à 1 750 m lorsqu'il vole à 10 000 m.

Lors de la montée de l'avion, la pression relative augmente dans l'oreille moyenne, et la trompe d'Eustache, qui autorise une communication avec la gorge, s'ouvre passivement, laissant échapper l'air.

Lors de la descente, c'est à l'extérieur de la caisse du tympan que la pression augmente, et l'ouverture de la trompe d'Eustache ne peut, dans ce sens, se faire que par des manœuvres actives, des déglutitions répétées, l'ouverture de la mâchoire ou des contractions musculaires volontaires.

Si les différences de pression s'aggravent, ou lors d'une descente rapide, le passager ou le navigant devront effectuer des manœuvres plus énergiques en soufflant fortement ou en déglutissant avec le nez et la bouche fermés pour forcer l'ouverture de la trompe d'Eustache.

Encore faudrait-il que chacun soit prévenu au moment précis du début de la descente (car ces manœuvres doivent être faites immédiatement), et soit également averti si la descente devait être accélérée. Le fait qu'une très faible proportion de ces otites soit observée chez les pilotes incite à penser que leur connaissance du taux de descente leur permet de réaliser les manœuvres protectrices (déglutition) en temps voulu, ce qui n'est pas le cas des autres navigants.

Pourquoi la fréquence des otites barotraumatiques a-t-elle tant augmenté ? Les navigants l'attribuent à la mise en service des avions à grande capacité, Airbus notamment. Les statistiques montrent qu'il n'en est rien. En revanche, il n'est pas exclu que le système de pressurisation fonctionne moins bien à l'arrière de l'avion, dans les zones réservées aux fumeurs, car les techniciens ont constaté que les clapets du système de décharge de ce système y sont *encrassés par les goudrons du tabac.*

Les « aéronévroses »

Beaucoup plus fréquents sont les motifs psychiques entraînant une décision d'inaptitude au vol. Le docteur René Digo, sur-expert du personnel navigant en neuro-psychiatrie, membre du Conseil médical de l'aéronautique civile, a relevé, dans sept cents de ses dossiers personnels d'expertise, près de 10 % de « névroses traumatiques » ou d'un syndrome névrotique définitif, interdisant la reprise des vols, après un stress quelconque infligé dans l'avion (accident, du plus bénin au plus grave). Après un tel accident, il est fréquent d'observer chez les survivants des réactions extrêmes transitoires, de sidération ou de panique, constituant ce que l'on nomme la *« névrose d'effroi »* avec reviviscence délirante ou onirique de la catastrophe.

Ces états sont passagers et ne comportent, dans leur évolution, aucun refus phobique de reprendre les vols, aucune revendication organisée, aucun processus régressif caractéristiques des véritables « névroses traumatiques ».

Ces dernières peuvent fort bien ne se constituer que lentement, ou après un délai de maturation. Curieusement, la constitution d'une névrose traumatique avec refus panique de voler à nouveau n'est pas liée à la gravité de l'accident.

L'hôtesse, seule rescapée gravement blessée d'une catastrophe aérienne aux Antilles, qui a repris ses vols normalement, ou bien le mécanicien navigant, un des trois rescapés de la désintégration d'un avion survenue en Extrême-Orient, qui ne fit état de l'accident au cours des visites médicales annuelles de contrôle que trente ans après le drame, bénéficiaient tous les deux d'une *« personnalité aux solides défenses, animée d'un idéal professionnel élevé »*.

Il n'y a d'ailleurs aucun lien entre la gravité de cet état de crainte obsessionnelle et celle de l'accident. *« La façon dont le stress est vécu importe beaucoup plus que le fait objectif lui-même. »* Et *« aucune fonction de navigant, si confirmée et prestigieuse soit-elle, ne permet d'y échapper »*. On a même observé ces « aéronévroses » chez des pilotes d'essai...

Mais le facteur essentiel dans le déclenchement, chez les professionnels comme chez les passagers, d'une névrose traumatique (ou impossibilité vécue, presque viscérale, à reprendre les vols) réside dans la personnalité elle-même, dans l'aptitude à dominer le spectre de la mort potentielle ou fantasmatique.

80 % des accidents aériens relèvent de facteurs psychiques propres aux pilotes, et difficiles à déceler. *« Le principal péril chez l'aviateur est sa propre psychologie »*, écrivait Richet.

« Dites-vous bien, conclut le docteur Digo, à l'instar de Nietzsche, *que de toute façon il ne vous arrivera rien d'autre que vous-même. »*

Dr. ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Les dangers des rapatriements sanitaires

MONSIEUR X, cinquante-trois ans, est victime d'un grave accident de la circulation dans l'est de Java, en Indonésie. Traumatismes crânien et thoracique graves, fractures multiples de la jambe, fracture complexe du cotyle (bassin), la situation est sérieuse et, la panique familiale aidant, des praticiens locaux placent le blessé dans un plâtre allant du bassin au pied et l'embarquent sur une civière pour la France. Dix-sept heures de vol, avec, pour seul accompagnement, un membre de la famille...

Le bilan que fait à l'arrivée un grand service hospitalier parisien est catastrophique : le blessé a une thrombose de la veine cave (caillot obstruant l'un des plus importants circuit veineux) dû aux multiples secousses subies et à l'absence de soins préventifs immédiats. Il est au bord de l'asphyxie et doit rester trente-cinq jours en réanimation intensive. Ses fractures ne peuvent êtres opérées, dans de très mauvaises conditions, qu'au bout d'un mois...

Le bon sens, rappelle le professeur A. Patel (hôpital Raymond-Poincaré de Garches), eût exigé que la victime passe quelques jours dans une unité de soins intensifs très remarquable située à Surabaya, non loin du lieu de l'accident, où une partie du personnel parle même le français. Ensuite, un rapatriement sur Singapour (une heure d'avion) aurait permis sans délai et dans les meilleures conditions le traitement des fractures... Mais la famille, *bénéficiant* d'un contrat d'assistance, n'avait consulté aucun médecin...

Il lui aurait dit qu'*« un rapatriement de plusieurs heures, même en avion sanitaire, avec tout l'équipement de survie et des médecins compétents, ne peut jamais se justifier dans un contexte d'urgence »*.

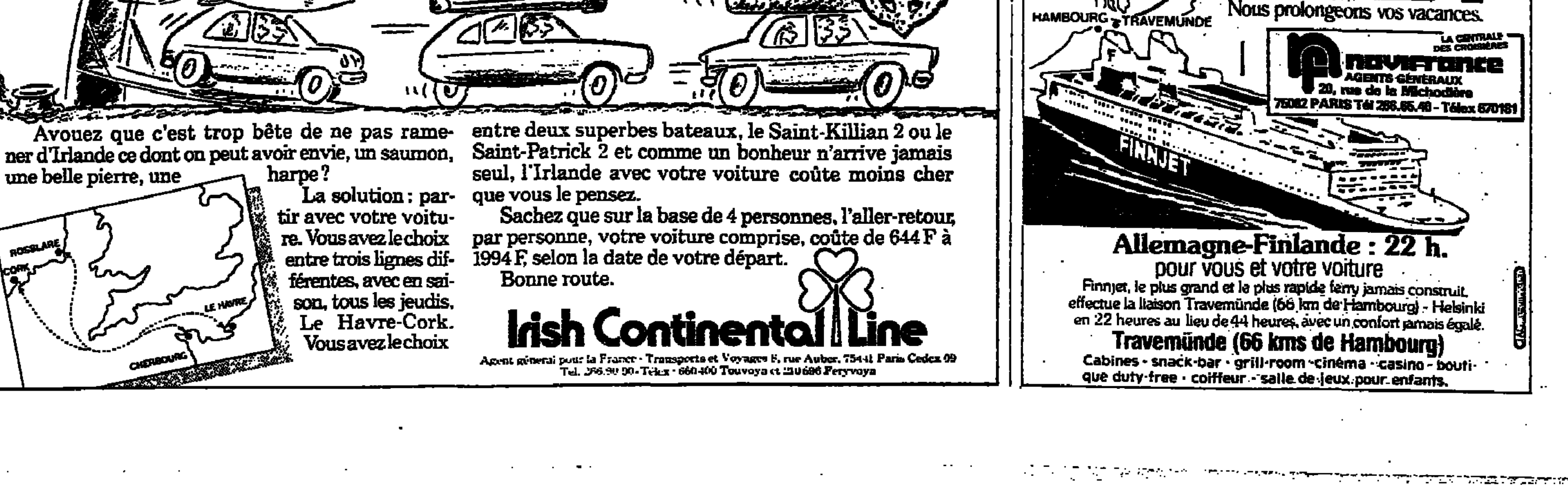
Une fracture comminutive du fémur et du cotyle (la cavité du bassin qui abrite la tête du fémur) peut entraîner en trois jours une thrombose profonde, et le risque d'embolie pulmonaire mortelle est tel que ces blessés ne peuvent être transportés que sous un traitement intensif d'anticoagulants. En outre, si une intervention osseuse sur fracture n'est pas pratiquée dans les quatre premiers jours de l'accident, elle ne peut l'être ensuite que beaucoup plus tardivement.

Pour les traumatismes de l'abdomen, le risque d'embolie pulmonaire mortelle ou de rupture secondaire de la rate dans les heures qui suivent l'accident est très important. Qu'arriverait-il, dit le professeur Patel, si un tel événement survenait à bord d'un avion de ligne ou d'un avion sanitaire ? La responsabilité des compagnies d'assistance, des équipes de soins, des équipes de transport et des médecins dits « régulateurs » des SAMU, consultés dans de tels cas, est alors lourdement engagée. Le professeur Patel fait appel à une plus grande rigueur dans la prise des décisions d'évacuation.

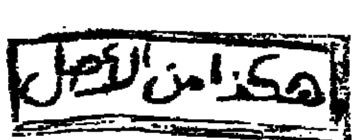
Il souligne que de grands progrès sont accomplis ou en cours dans tous les pays du monde pour les équipements et les formations de personnels hospitaliers, de telle sorte que, de plus en plus, la quasi-totalité des soins d'urgence peuvent être assurés dans de très bonnes conditions au niveau régional.

En somme, et cette remarque vaut autant pour les compagnies d'assistance que pour les gouvernements impliqués ou les organisations touristiques, il serait infiniment préférable de mettre en place des réseaux d'organisation médicale régionale que de promettre des rapatriements systématiques des blessés ou des malades vers les pays d'origine.

L'argument selon lequel une hospitalisation à l'étranger coûte plus cher qu'en France, où la Sécurité sociale couvre les dépenses, joue trop souvent aux yeux des compagnies d'assistance, *« qui sont tentées de faire pression pour augmenter les indications d'évacuation »*, et cela au grand détriment du blessé.







LIBRE OPINION

Faiblesses et atouts de la direction du tourisme

La direction du tourisme a changé de titulaire le mardi 15 mars. M. Edouard Lacroix, qui part à Rodez comme commissaire de la République de l'Aveyron, a transmis ses fonctions de directeur du tourisme à M. Georges-Bernard Renouard, conseiller technique au cabinet du ministre du temps libre. Dans l'article qu'on lira ci-dessous, l'ancien et le nouveau, le préfet et le militant socialiste, analysent, ensemble, les difficultés rencontrées par leur administration pour se faire entendre, ainsi que les atouts du tourisme français.

par ÉDOUARD LACROIX et GEORGES-BERNARD RENOUARD

SANS doute est-il peu commun que deux directeurs d'administration centrale rédigent et signent ensemble un article de presse. Ils le font avec le plein accord de leurs ministres, qui voient justement dans cette démarche le signe d'une continuité dans l'action administrative. Cela d'ailleurs seul compte.

Le directeur qui s'en va et celui qui arrive se connaissent, ils ont travaillé ensemble durant près de deux ans. Aussi n'est-il pas surprenant que le premier, aux avant-postes de l'action, et le second, dans une fonction d'orientation et de conseil, arrivent à formuler sur l'outil qu'ils ont eu ou auront en main des réflexions convergentes.

Une direction au sein d'un ministère, et le nôtre n'échappe pas à la règle, est chargée d'appliquer une politique, mais, ce faisant, elle aide à sa définition. A chaque instant, c'est vrai, elle peut suggérer des inflexions, au gré des résultats obtenus ou des difficultés rencontrées, si elle est capable de mesurer les premiers ou de déceler les secondes.

Trait d'union entre le pouvoir politique et le terrain, une direction vit les grands desseins dans le quotidien, elle les inscrit dans le déroulement du processus administratif.

Tout cela est banal. Et pourtant la direction du tourisme se singularise en ce domaine, ce qui explique peut-être sa fragilité, sa vulnérabilité.

Elle a été créée en 1978. Il est sûr que les hésitations sur la nécessité et la manière d'intégrer le tourisme dans les préoccupations gouvernementales n'ont pas favorisé la construction d'une administration solide. Les agents qui la composent se sont vus rattachés pour leur gestion, donc pour leur avancement et leurs moyens logistiques, à divers ministères, au gré des constructions gouvernementales. Et, fonctionnellement, ils ont été regroupés sous des entités variables, du commissariat général au secrétariat d'État.

Il leur a fallu de la conscience professionnelle et de la ténacité pour assurer la pérennité traditionnelle de l'administration au sein de cette instabilité.

Chacun souhaite des structures durables, non pas seulement pour asseoir et déployer un cursus personnel, mais encore et surtout pour vraiment intégrer cette administration parmi d'autres.

Ce besoin est d'autant plus fort que l'action d'un directeur du tourisme baigne en permanence dans un contexte interministériel. N'importe quelle mesure d'ordre réglementaire exige la consultation, voire la signature, de plusieurs ministres, plus de vingt dans les matières essentielles. Si cela garantit la cohérence, il faut y voir aussi une menace permanente pour la célérité dont souvent l'on veut assortir l'intervention des pouvoirs publics. En outre, l'interministérialité se vit dans une forme de convivialité fréquente : réunions, commissions, comités, séances de travail, prennent beaucoup de temps et usent les hommes.

La prise de conscience par les pouvoirs publics, au-delà du cercle de quelques spécialistes, de l'importance économique du tourisme devrait être porteuse d'un espoir de valorisation de cette direction et de l'administration dont elle a la charge. Ce n'est pas le changement d'attitude du citoyen qui importe : il conçoit désormais le tourisme en tant que secteur de production de richesse et non exclusivement comme la traduction d'un comportement individuel. C'est le fait que nos compatriotes commencent à comprendre que le tourisme, activité économique, s'exerce dans un contexte concurrentiel.

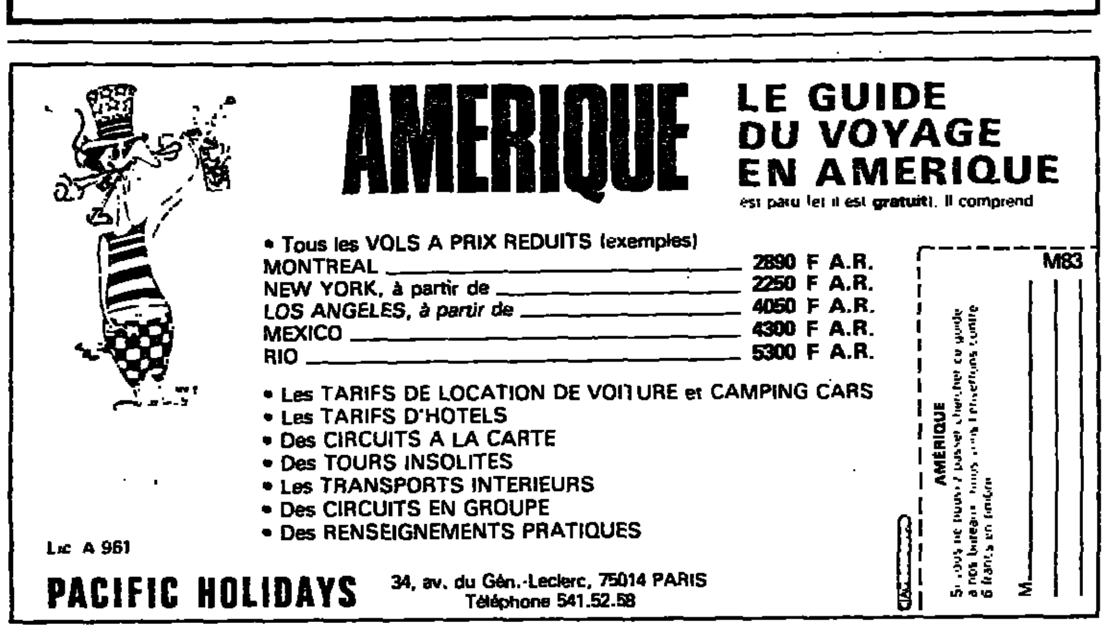
Ainsi une direction administrative – et sans doute parmi les moins musclées – doit-elle de plain-pied entrer dans le monde des affaires au contact avec des professionnels actifs et dynamiques, des collectivités locales souvent affranchies d'une tutelle mal supportée, que surprennent la lenteur de ses décisions et le caractère anachronique de ses procédures financières. Les dossiers de la direction sont remplis de ces incompréhensions, certes, mais aussi des contorsions auxquelles il faut se livrer pour être efficace, plus efficace que le concurrent sur tel ou tel marché étranger. La Cour des comptes a relevé ces anomalies, mais l'on demeure toujours à la recherche des bonnes formules pour dépenser vite et bien les crédits que l'État met à notre disposition.

La quête, depuis plusieurs décennies de l'outil de promotion – le premier office de promotion touristique date de la loi de finances de 1910, – ne doit pas être analysée comme un signe de défiance à l'égard d'une administration quelquefois empêtrée dans ses propres règlements, même si le constat d'inadaptation de ses moyens attise le désir de construire un organe performant. Le tourisme français repose sur une multitude d'initiatives, à quelque niveau de l'articulation administrative territoriale que l'on se place, et sur l'action heureusement convergente de plusieurs dizaines de milliers d'entreprises. Sur ce foisonnement sympathique, veillait une administration libérale par conviction et par nécessité.

La concurrence étrangère ne condamne pas forcément les activités spontanées des divers partenaires, elle incite au moins à les canaliser, à les ordonner. Que les comités régionaux du tourisme et des loisirs réformés constituent le premier niveau de cette harmonisation répond à la volonté de décentralisation du gouvernement. Mais il paraît bien qu'une direction du tourisme forte, mieux structurée, apte à maîtriser les mutations de notre temps, soit une condition nécessaire supplémentaire pour que les partenaires touristiques de ce pays se mobilisent.

Cinq années après sa création, celle-ci a-t-elle l'âge de raison ? Ebranlée au lendemain d'un rapport de la Cour des comptes largement commenté dans la presse, elle a, pensons-nous, trouvé sa crédibilité à l'égard des professionnels comme du monde administratif. Et commenter quelques faiblesses comme nous venons de le faire n'avait pas d'autre ambition que de signaler les axes dans lesquels l'effort devra être poursuivi. Mais l'exercice avait aussi une finalité, c'était de faire comprendre, s'il en était besoin, que, par-delà l'affichage des objectifs politiques, il faut songer à l'intendance. A ce point de vue, le comité interministériel sur le développement du tourisme comme la conférence générale du tourisme annoncée par le premier ministre constitueront deux atouts majeurs, puisqu'ils viseront à doter le tourisme national non seulement d'un arsenal réglementaire et financier plus conforme aux exigences économiques, mais encore d'un instrument renforcé. C'est-à-dire une direction du tourisme moins marginalisée dans l'exercice des compétences, étoffée en hommes et dotée de moyens budgétaires à la dimension de la richesse que le tourisme constitue pour notre pays.

Les nouveaux circuits Horizons Lointains :
Voici 3 Nouveautés qui s'ajoutent à nos dizaines de circuits tous frais compris de Paris à Paris.
U.S.A. LE VIEUX SUD COLONIAL
17 jours en autocar air conditionné pour découvrir la route des plantations entre La Fayette et la Nouvelle Orléans, le Mississipi et ses Bayous, Memphis et Nashville, le vieux jazz et la country musique.
JORDANIE
10 jours au royaume Hachémite pour visiter Amman et les sites archéologiques impressionnants de Jerash et Pétra. Un voyage du désert aux rives du Jourdain et à la Mer Rouge.
DJIBOUTI YEMEN
12 jours pour découvrir des phénomènes géologiques uniques au monde comme les lacs Assal et Abbé et voir les plus belles villes d'Arabie : Sanaa et Mareb, patrie de la reine de Saba.
Inscription et brochure sur simple demande :
le tourisme français
96, rue de la Victoire - 75009 Paris - Tél. 280.67.80
et dans toutes les agences de voyages. LIC. 77



charters canada
Paris-Montréal-Paris
à partir de 2.990 F
• Vols fréquents vers Montréal (+ New-York et Los Angeles)
• Assurés sur Boeing 747
• Nos de vols et horaires communiqués à l'avance
• Repas, collations, film et écouteurs gratuits
• Assurances Jet'Am complètes et assistance aux aéroports
Renseignements : Centre d'Information Jet'Am, 19, avenue de Tourville - 75007 Paris, Tél. : (1) 705.01.95, ou votre agence de voyages.
Jet'am
LES AMERIQUES SONT TOUJOURS A DECOUVRIR !













CANADA MONTRÉAL QUÉBEC à partir de 3100 F A/R Lic. A962

AIRCOM SETI, 25, rue La Boétie, 75008 PARIS. 266-15-70

HÔTELS

Campagne

ARDÈCHE
LA LOUVESC (Altitude 1 050 m)
HOTEL LE MONARQUE **
Tél. : 33-50-10
PENSION 165/200 F. T.T.C.

STRASBOURG
MOTEL AU BROCHET (32 ch.)
67150 ERSTEIN
(20 km/sud de Strasbourg)
Tél. : (88) 98-03-70
2 ** NN, calme et confortable.
Salon de télévision, téléphone direct dans les chambres
Pension et demi-pension

Côte-d'Azur

06500 MENTON
HOTEL DE LONDRES **
Calme et confortable
à 25 mètres de la plage
restaurant et bar
dans son grand jardin
Tél. : (93) 35-74-62

HOTEL MODERNE** NN. Près mer. Sans pension. Téléphone : (93) 35-71-87.
HOTEL DU PARC ***NN. Près mer et casino, plein centre. Park. Gr. parc.

VILLEFRANCHE
SUR LA COTE D'AZUR
Détente et plaisir : entre Nice et Monaco, trois étoiles en bord de mer l'Hôtel WELCOME et son restaurant le St-Pierre, terrasse ensoleillée. Jusqu'à 30 % de réduction Hors Saison.
Tél. (93) 55-27-27 Villefranche.

Montagne

74400 ARGENTIÈRE
PROMOTION VACANCES DE PAQUES
Au pied des GRANDS-MONTETS à CHAMONIX-ARGENTIÈRE
14 jours en chambre et petit déjeuner
498 F par personne et par semaine
(duplex 4 personnes)
CHALET-HOTEL ** NN
Toutes chambres avec salle de bains, WC, téléphone, frigidaire, bar, télévision, balcon.
HOTEL GRANDS-MONTETS
74400 ARGENTIÈRE
TEL. : (50) 54-06-66

05490 ST-VERAN (Htes-Alpes)
LE VILLARD - Tél. : (92) 45-82-08
Chbres et duplex avec cuisinette, à 6 pers. Piste — Fond — Randonnée

Provence

ROUSSILLON - 84220 GORDES
MAS DE GARRIGON***
Le petit hôtel de charme du Lubéron vous offre des vacances ou week-ends d'hiver à des conditions spéciales. Calme - Confort - Cuisine de marché.
Accueil : Christiane RECH. Tél. (90) 75-63-22

Mer

LES SABLES-D'OLONNE
HOTEL DU CHÊNE VERT, 1 étoile. Rue de la Bauduère, 85100 Les Sables-d'Olonne. Séjour pension compl. 600 m du centre plage. Établ. récent. Ascens.

Italie

VENISE
HOTEL LA FENICE
ET DES ARTISTES
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc
Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés
Réservation : 41-32-333 VENISE
Télex : 411150 FENICE I
Directeur : Dante Apollonio.

Suisse

CH-1938 CHAMPEX-LAC (Valais)
SKIEZ AVEC VOS ENFANTS SANS SOUCIS
BONNE NEIGE, BON PRIX
7 JOURS : pension complète : 1 100 FF à 1 520 FF. Réduction enfant sur pension et 50 % sur remontées mécaniques. MINI-CLUB GRATUIT de 12 mois à 9 ans. ANIMATION soirée dansante - vidéo sur écran 10 m² - vedette de la chanson - jeux, etc... AUSSI quelques places jusqu'au 17/4.
SUNWAYS***NN HOTEL-CLUB FRANÇAIS
Tél : 19-41/26/4 11 22.

ASCONA
MONTE VERITA **** Maison renommée. Situat. magnif. et tranquille. Pisc. chff. Tennis. Tél. 1941-93-35 01-81

Allemagne

BAD PERTERSTAL
Vacances en toute saison en Forêt-Noire
Site exceptionnel, 50 km de Strasbourg, station thermale et de sports d'hiver, calme, tout confort, sauna.
7 jours, pension complète : DM 350
documentation :
Hôtel « Palmspring »
7605 Bad-Peterstal
Tél. : (19) 49-78-06-301
« On parle français »

PARTIR

Cavaliers en Quercy

Pour les prochaines vacances de Pâques, il reste encore des places à la ferme équestre de Guy Daumerie dans le Quercy. Les séjours sont à la carte. Le cavalier choisit son jour et son heure d'arrivée. Prix : 70 F par jour. Pension complète (chambre pour deux ou quatre personnes). L'heure d'équitation coûte 30 F.

* **Guy Daumerie, Ferme équestre de Lauzine, Lacour de Visa. Tél. : (63) 94-27-57.**

Le Péloponnèse en liberté

Le tour du Péloponnèse en camping-car... et en toute liberté. On peut chaque soir — et pendant une semaine — choisir le décor de son ouzo. Prix 2 660 francs par personne. Avion aller et retour, transferts et location du camping-car compris.

★ **Jumbo, 19, avenue de Tourville, 75007 Paris. Téléphone : 705-01-95.**

L'aquarium d'Israël

Après avoir visité Jérusalem et Saint-Jean-d'Acre, découvert Massada et la mer Morte, parcouru le désert, l'agence Promenades israéliennes et la compagnie T.W.A. proposent de s'arrêter à Eilat, au bord de la mer Rouge, et de découvrir son observatoire sous-marin. Le monde du silence à portée de la main. Une semaine (avec une nuit en hostellerie de kibboutz) à partir de 5 700 F.

★ **Promenades israéliennes, 13, rue Montyon, 75009 Paris. Tél. 770-27-56.**

Au pays des maîtres de l'eau

Deux semaines au pays dogon pour découvrir l'Afrique des traditions. Bamako et Mopti et les pirogues sur le Niger, mais aussi la visite des villages installés le long du fleuve où vivent les pêcheurs bozos, « les maîtres de l'eau ». Prix : 7 040 F (sans les repas).

★ **Nouvelles frontières, 37, rue Violet, 75015 Paris. Téléphone : 578-65-40.**

Andalousie

Du 25 juin au 4 juillet, Idées voyages propose un circuit andalou sur les pas de Federico Garcia Lorca et de Manuel de Falla. Musique et danse à Séville, à Ronda et à Malaga. A Grenade, en soirée, dans les jardins du Generalife, le ballet national d'Espagne accueillera les visiteurs. Prix : 4 500 francs.

* **Idées voyages : 9, rue de Maubeuge, 75009 Paris. Tél : 285.44.04**

Eté au Groenland

Plein nord vers le Groenland. Un autre été. Randonnée de quatorze jours dans les fjords pour suivre la procession silencieuse des icebergs. Pour découvrir aussi les villages groenlandais aux toits multicolores. L'hébergement est prévu en hôtel et en chalet. Prix : 12 400 francs.

* **Explorator : 16, place de la Madeleine, 75008 Paris. Tél : 226.66.24.**

Cap sur l'Adriatique

L'Africa-Queen *reprend la mer le 2 juillet prochain. Cap, pour une semaine, sur les îles de la côte dalmate en mer Adriatique. Escale à Hvar, avec ses remparts vénitiens et son vieux palais, à Paq, qui vit au rythme de ses dentellières, à Korcula, berceau de Marco Polo, et à Mijet, avec ses criques sablonneuses. Port d'attache : Dubrovnik. Prix de 5 490 à 6 090 francs.*

* **Havas voyages, toutes agences Havas.**

Planches à voile finlandaises

Les planches à voile vont désormais côtoyer les voiliers et les barques sur le plus grand lac de Finlande, le Saimaa. Quatre mille quatre cents mètres carrés d'eau et d'îles. La canne à pêche et la plage y attendent aussi le visiteur. Prix (avion + hôtel) à partir de 2 915 F pour une semaine. Trois départs sont prévus depuis Paris : les 23 et 29 juillet et le 5 août.

★ **Office du tourisme finlandais, 13, rue de Maubeuge, 75009 Paris. Tél. : 742.65.52.**

VENEZ LÉZARDER AU SOLEIL DE St TROPEZ
AU BYBLOS
PHONE : (94) 97.00.04 / TELEX : 470.235

POINT DE VUE

Plaidoyer pour l'équitation

La Fédération équestre française (FEF) a été mise sur la sellette à l'occasion du débat « Équitation de sport-équitation de loisir » qui a récemment divisé le monde du cheval. M. Edouard Pouret, vétérinaire, spécialiste des chevaux, ancien président de la FEF, explique ici son action à la tête de la Fédération et les résistances qu'elle a rencontrées.

TOUT fut mis en œuvre pendant et après mon mandat de 1973 à 1977 pour que mon action et celle de mon équipe soient passées sous silence, quelles qu'en soient les conséquences et les retombées possibles sur l'élevage et le prestige national. Les dirigeants étrangers ne s'y trompèrent pas et disent encore que mon passage fut cuisant pour les autres nations car l'équitation française internationale trouva ou retrouva une puissance qui était oubliée depuis bien longtemps et qui s'est fait encore sentir en 1982 avec les juniors de l'époque antérieure.

Je réponds que ce ne fut pas compliqué, il suffisait d'être économe et bon gérant, de ne pas tenir compte des parlottes parisiennes, de répandre l'amour du cheval et de l'équitation sous toutes ses formes.

Nous avons toujours ouvert les bras de la Fédération aux professionnels et à toutes les formes du sport, l'attelage, la voltige, les amazones, les jeux équestres, le tourisme équestre, la chasse à courre, l'équitation sur poney ou sur camarguais aussi bien que sur les magnifiques normands.

Nous avons changé le nom même de la Fédération qui de Fédération française des sports équestres est devenue la Fédération équestre française. Ainsi nous avons pu fondre dans le même bloc les intérêts particuliers pour l'intérêt général.

Nous avons soutenu les projets de l'École nationale d'équitation afin qu'elle soit notre académie, notre université et même à certain degré notre école.

Il n'est pas possible de citer toutes nos actions, le résultat fut simple : de 64 000 membres en 1972, nous étions plus de 100 000 en 1977. La Fédération marchait rondement sans pétarade, c'était une puissante machine.

Naturellement personne ne voulut expliquer pourquoi nous passâmes du « désastre de Munich » en 1972 à l'apothéose de Montréal : la seule médaille d'or par équipe de la France dans l'épreuve de clôture de 1976 devant 90 000 spectateurs et plus de 500 millions de téléspectateurs. De 1973 à 1976, les journalistes libres n'eurent pas à étaler les polémiques et les batailles fédérales. Les disputes n'atteignirent plus l'Élysée. Cette « terre » redevint en ce qui concerne l'équitation « le site du bonheur parfait ».

J'ai essayé sans succès, plusieurs fois, d'expliquer ce que j'avais fait et ce qu'il fallait faire après mon départ.

Il m'avait fallu, pour être efficace, élaborer dans la plus grande discrétion de nouveaux statuts qui donnèrent à la Fédération pouvoir et indépendance politique et financière dans les limites tendues de l'intérêt des cavaliers et de leur sport.

Il avait fallu établir une convention collective assurant stabilité et sécurité de l'emploi aux « instituteurs » de l'équitation que sont les moniteurs.

De 1973 à 1977, nous fûmes calmes et patients, sûrs de nous-même, élus et bénévoles en face des salariés de tous ministères qui étaient payés pour « nous aider » (toujours plus). Nous avons été efficaces et discrets et notre courtoisie fut notre réponse goguenarde à ceux, non désintéressés, qui venaient porter insulte et quolibet au sein même du comité fédéral.

Pendant ce temps, notre fédération devint riche et espérait l'être assez pour que les cavaliers n'aient pas à dépendre de l'appareil étatique, mais il nous fut interdit de fonder l'« équipe de France » que nous aurions gérée et qui vivrait maintenant avec l'aide technique de la Fédération seule et que les sponsors se presseraient d'aider.

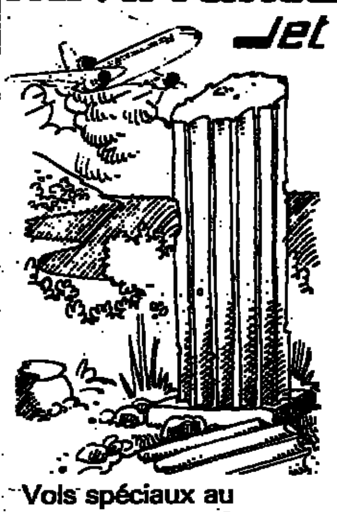
Maintenant j'entends parler d'une division, d'une cassure de cette magnifique machine, en tout état de cause contraire à la loi régissant le sport.

Dans le plus petit club, on pratique plusieurs disciplines, une forme d'équitation est toujours suivie d'une autre car, il ne faut pas l'oublier, on monte à cheval *pour s'amuser*.

En 1977, je me suis retiré « aux champs » tel Cincinnatus car je ne pouvais faire plus pour l'équitation et j'avais atteint mon objectif : remettre sur pied le sport équestre.

ÉDOUARD POURET,
ancien président de la FEF.

La brochure qui sait raconter la Grèce
navifrance Jet



Vols spéciaux au départ de PARIS pour ATHÈNES à partir de 1.650 F.
Les îles, le club, circuit, croisières, autotours.
Avion + séjour + voiture.
Au départ du Pirée vous pourrez découvrir les Iles Grecques à bord des merveilleux navires de la « K » LINES HELLENIC CRUISES
LA CENTRALE DES CROISIÈRES
navifrance
AGENTS GENERAUX
20, rue de la Michodière
75002 PARIS Tél. : 266.65.40 - Télex 670181
Veuillez me faire parvenir la brochure : M 83
☐ Navifrance Jet
NOM :
Adresse
Code Postal :
Ville :

7e SALON MEDITERRANEEN DU TOURISME PROVINCES ET VOYAGES
18/28 MARS 1983
MARSEILLE - PARC CHANOT
(Palais des Congrès)
• Transporteurs aériens, maritimes, terrestres
• Tour-Opérators • Agences de voyages • Associations et Comités régionaux et départementaux de tourisme
• Chaînes hôtelières • Location de voitures
• Offices de Tourisme français et étrangers
dans le cadre de la
FOIRE DE MARSEILLE PRINTEMPS



La Suisse, naturellement...
...pour des vacances à votre porte, à votre portée... pour découvrir à votre guise la magie de ses paysages, en train, en car ou en bateau grâce à la Carte suisse de vacances... pour retrouver le vrai plaisir d'être choyé dans un hôtel de qualité à des prix pour tous, à moins de préférer le chalet, l'auberge de jeunesse... ou simplement pour un inoubliable coup de coeur, la Suisse pas à pas.
Renseignez-vous auprès de l'Office National Suisse du Tourisme, Porte de la Suisse, 11bis, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. 01/742 45 45.

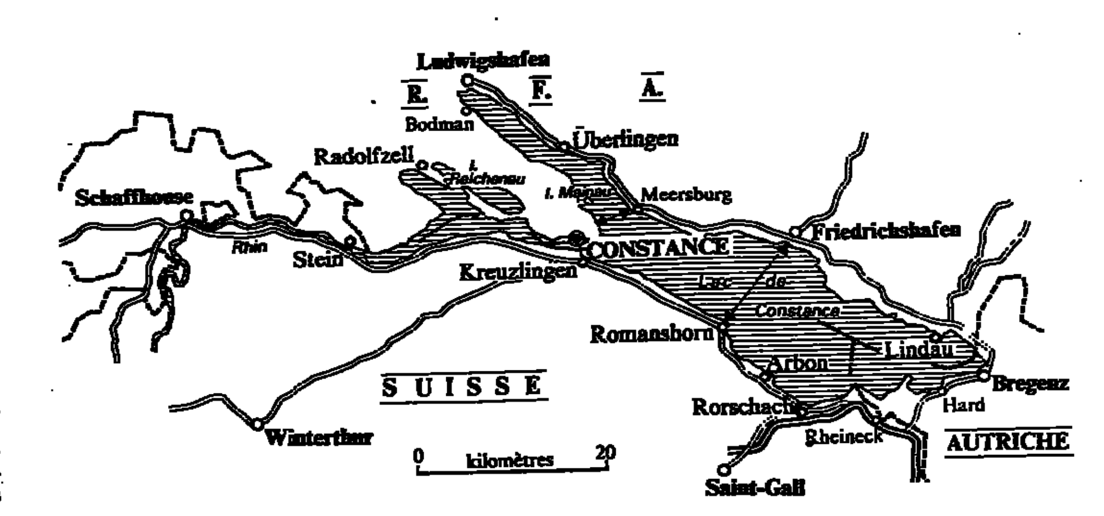
هكذا من الأصل

BALADE A LA CARTE

Le lac des cycles

KOLOSSAL ! L'expression s'impose au terme du « Bodensee-Rundweg », l'itinéraire sans danger pour cyclistes, marcheurs et cavaliers qui, sur 260 kilomètres et franchissant trois frontières, borde le lac de Constance. Surtout quand on arrive de France après avoir entendu sur les ondes un ancien coureur cycliste professionnel de renom, assurant parler au nom des cyclotouristes, clamer qu'il ne faut surtout pas aménager de pistes cyclables, de peur que les vélos ne se retrouvent un jour exclus de la route. Comme s'ils ne l'étaient pas déjà !

A Constance, ville cyclable par excellence, une fois muni du robuste vélo monovitesse loué auprès des Deutsche Bundesbahnen, on entre d'emblée dans le vif du sujet. La majorité des trottoirs se voient partagés en deux par un trait à la peinture blanche : à gauche les cyclistes, à droite les piétons, dont plus d'un se voit ainsi encouragé à se mettre en selle dès que la distance s'allonge. Le pont traversant le Rhin comporte sur la rive est un authentique échangeur pour vélos, avec montées, descentes, tunnels, panneaux de signalisation... Tout cycliste français normalement constitué ajuste ses lunettes, refait dix fois de suite le tour de ce véritable toboggan et se promet d'expédier au maire de sa commune la série de photos qu'il ne manque pas de prendre en souvenir.



Une véloroute de 260 km

Du Rhin, il ne reste qu'à suivre les innombrables groupes qui, le guidon haut, pédalent en silence à travers le vaste jardin public bordant le lac. Remontant vers le nord en direction de l'île de Reichenau – célèbre pour son abbaye du IXe siècle et ses... légumes, – les résidences secondaires et les hôtels de luxe aux verdoyantes terrasses abondent face à la rive suisse.

De là, on peut gagner Radolfzell en longeant les rives, tantôt par des pistes cyclables sur la grande route, tantôt par les chemins, goudronnés ou non. Radolfzell peut également être rejointe par la rive suisse : la frontière s'étire à quelques cen- Constance. Mais la route est longue jusqu'à Stein, d'où il est possible de s'aventurer jusqu'aux chutes du Rhin, à Schaffhouse. De Stein on rejoint Radolfzell soit par le bord du lac, soit par la « montagne » à travers le parc naturel de la vallée de Mühlbach.

L'altitude des cités riveraines plafonnant à 400 mètres, la grimpée à 600 ou 700 mètres ne sera pas « le lac à boire ». Bodman, au bout de la branche nord du lac (dite aussi lac d'Uberlingen), peut être atteinte par la piste cyclable de 35 kilomètres jouxtant la grande route, ou en escaladant la colline en direction de l'île de Mainau, célèbre pour ses palmiers, ses cyprès, ses citronniers, sans compter les tulipes au printemps, plus tard les roses, les dahlias et les chrysanthèmes.

A quelques tours de roue de là, après Dingelsdorf, on accède à la partie la plus pittoresque du « Rundweg » : un sentier de 15 kilomètres, escarpé, à flanc de colline, presque suspendu entre ciel et eau, à travers une épaisse forêt.

Rien ne vous est épargné : mini-ponts faits de troncs d'arbre, descentes boueuses, montées caillouteuses où s'impose la marche à pied, de quoi rassurer ceux et celles qu'inquiéterait la perspective de rouler 260 kilomètres sur une quelconque véloroute !

De Bodman, le demi-tour du lac jusqu'à Uberlingen apparaît alors une formalité. Encore conseillerions-nous de rejoindre cette cité médiévale par les hauteurs en quittant la route (étroite et sans piste) à Ludwigshafen. A partir d'Uberlingen, la tactique à suivre durant... 200 kilomètres pour rejoindre Constance par le sud, l'Autriche et la Suisse, consiste à sortir de la ville par le jardin public et à continuer à serrer au plus près le bord du lac. Chaque fois qu'une voie vous éloigne de l'eau, il suffit de reprendre un peu plus loin la première à droite.

On se faufile ainsi, sans trop se soucier du balisage, à travers chemins, rues et routes « interdites sauf riverains et cycles », terrains de camping, voies forestières et autres sentiers à mulets. Souvent, on pédale à 2 mètres de l'eau. Au bout d'une heure ou deux de ce régime, ce véritable dédale abolit toute notion de temps et de kilométrage : se reporter à la carte ne sert strictement à rien. Pénétrant dans une bourgade par les coulisses, cela donne des situations cocasses du genre : *« Pardon madame, pouvez-vous m'indiquer le nom de la ville où nous nous trouvons ? »*

Se frayant une trajectoire parmi des légions de vélos bardés de sacoches et de tente – après Uberlingen nous sommes même restés bloqués deux minutes dans un embouteillage, – il ne reste qu'à se laisser tenter par les visites de Meersburg (avec maisons à colombage, château baroque et musée du vin), Friedrichshafen (où naquirent le premier bateau à vapeur allemand et les zeppelins) et bien sûr Lindau.

Edifiée sur une presqu'île, la cité sent la Bavière et le piéton est roi. Rétro à souhait avec ses cafés-concerts au bord de l'eau, on l'abandonne à regret, toujours par les coulisses, autrement dit par les jardins publics. 5 kilomètres plus loin l'Autriche s'offre à vous un peu avant Bregenz, dont le théâtre sur l'eau surprend. Entre Hard et Rheineck, le « Rundweg » emprunte le sommet d'une digue non goudronnée dominant les roseaux : le postérieur y est mis à rude épreuve, mais il s'agit de l'un des rares endroits encore sauvages du lac. Rorschach, Arbon, Romanshorn, constituent autant d'étapes sur la rive suisse, calme, et offrant, elle aussi, d'innombrables possibilités de randonnée sportive dans l'arrière-pays montagneux.

Avec ses 72 kilomètres de long sur 14 de large, le lac de Constance, petit paradis du cycliste, ne risque point de sitôt de perdre cette réputation, et on continuera longtemps à godiller sur ses rives. Selon une coutume bien ancrée, les autochtones assurent, entre deux bouchées de jarret de porc arrosé de bière fraîche, qu'un bain collectif de la population mondiale n'élèverait son niveau que de 10 centimètres...

MICHEL DELORE.

En roue libre

● **Hébergement** : Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : (1) 742-04-38.

● **Accès** : Le chemin de fer ceinture le lac. On peut arriver par Constance et établir son « camp de base » dans l'une des petites villes riveraines, par exemple à Lindau, très calme puisque située sur une presqu'île. Des bateaux relient également les localités importantes des trois pays et transportent les vélos.

● **Location de vélos** : Dans les principales gares des trois pays riverains et auprès de nombreux vendeurs de cycles.

● **Matériel** : Vélos à boyaux ou pneus étroits (moins de 25 mm de section) déconseillés, le sol étant souvent non revêtu. Emporter sa carte d'identité (frontières).

● **Randonnée sportive** : Chaque année en septembre se déroule un brevet international de 200 km autour du lac. Contacter : Hans Stieger, Paradiesstr. 50, 9400 Rorschacherberg, Suisse.

● **Cartes** : On trouve en vente dans le commerce une carte au 1/75 000e du lac. Elle comporte les points de location de vélos, le tracé du « Bodensee-Rundweg » (itinéraire balisé autour du lac) et les routes forestières recommandées aux cyclistes (« Wald und Feldweg zum Radfahren geeignet »). Une pochette d'itinéraires pour la région de Lindau et la proche Bavière est éditée par l'office de tourisme de Lindau.

● **Exemples de circuits possibles** :
– Sud du lac par Constance, Romanshorn, Bregenz, Meersburg et retour à Constance par bateau (121 km à vélo). Durée deux jours.
– Nord du lac par Constance, île de Mainau, Radolfzell, Stein et retour à Constance (89,2 km). Peut s'effectuer dans la journée.
– Tour du lac d'Uberlingen, environ 45 km à vélo, plus traversée en bateau Meersburg-Constance.
– Tour du lac en groupe en une semaine : agence Terranova, D – 6078 Zeppelinheim, Allemagne fédérale.



Pas de 1ère, pas de classe affaire ni de classe économique mais seulement la fameuse classe WARDAIR
Bonbons, écouteurs, serviettes chaudes et rafraîchissements gratuits pendant tout le vol.
Repas chauds (viandes cuites selon votre goût) servis avec vins de qualité. Cafés et digestifs.
SÉJOURS SUR PLACE
Pas de vacances organisées, pas de visites imposées, mais des séjours-circuits à construire en toute liberté.
ET UNE GARANTIE DE PRIX
Dans la mesure où le voyage et le séjour ont été réglés en totalité.
Licence A1653
PROMOPRESS
VIVE LA DIFFÉRENCE



12, rue de Castiglione
75001 PARIS - Tél. : 261.54.24
Et dans votre agence de voyage
Brochures disponibles sur demande.

GEOTOURS
AMERICA
G
• Circuits accompagnés en car de luxe.
• Circuits en voiture individuelle.
• Locations de motorhomes.
• Séjours libres à la carte à travers toutes les USA.
• Extension Hawaï-Bahamas.
De nombreuses formules adaptées à vos désirs.
Demandez notre brochure à votre agence de voyages ou GEOTOURS, 233, rue de la Convention, 75015 PARIS.
LIC. 1339

Club Aventure
EXPÉDITIONS-RANDONNÉES
LAPONIE - ISLANDE - MAROC
CRETE - YEMEN - GUYANE
USA - PEROU - MEXIQUE
AFRIQUE - SAHARA

Club Aventure
27, bd de Latour-Maubourg
75007 Paris - Tél 555 02 31
Licence T M V n° 1264
Nom
Adresse



Demandez notre catalogue chez votre agent de voyage ou téléphonez au :
(1) 742 68 48
66 rue d'Amsterdam 75009 PARIS
107 avenue de Clichy 75017 PARIS
(88) 22 33 34
14 rue de la Fonderie 67000 STRASBOURG
le point azur



Rive gauche

Il y a des femmes chez qui on revient pour le plaisir.

Huîtres, fruits de mer, homards, choucroutes.
Face à la tour Montparnasse, 3, place du 18 Juin 1940 à Paris 6e.
Tél.: 548.96.42.
Ouvert tous les jours jusqu'à 3 h. du matin.
CHEZ HANSI.

Grenier Gross International (1) 280.41.18



Plage Clichy, les belles huîtres ne décollent plus de La Champagne.

LA CHAMPAGNE
Huîtres, homards, fruits de mer, choucroutes.
10 bis, place Clichy à Paris 9e.
Tél.: 874.44.78.
Ouvert tous les jours jusqu'à 3 h du matin.

L'auberge du Bonheur

DE 80 A 100 F

Au Bois de Boulogne derrière la Grande Cascade. Jardin - tous les jours jusqu'à 17 h 30 sauf samedi - Tél. : 772.40.75

Rive droite



Là ou Paris est un prestigieux jardin...

LA GRANDE CASCADE

BOIS DE BOULOGNE
Tél. : 506.33.51 et 772.66.00

Ouvert toute l'année

Déjeuners, diners, réceptions

2 des plus belles brasseries 1900 OUVERTES APRES MINUIT

FLO
Foie gras frais 39 F.
Andouillette 36 F.
Choucroute spéciale 38,50 F.
Fruits de mer et banc d'huîtres
7, cour des Petites-Écuries, Paris 10e
Tél. : 770.13.59

Julien
Saumon en rillettes 35 F.
Huîtres chaudes au champagne 43 F.
Cassoulet d'oie 53 F.
Coquillages chauds
16, rue du Fg-St-Denis, Paris 10e
Tél. : 770.12.06

SERVICE TOUS LES JOURS JUSQU'A 2 H. DU MATIN



La Petite Auberge Franc-Comtoise
Cuisine RÉGIONALE
Cuisine INVENTIVE
86, av. J.-B.-Clément, 92100 BOULOGNE
Fmé dim. Rés. 605-67-19 605-22-35

Les Maîtres-écaillers de la Porte-Maillot vous reçoivent jusqu'à 2 h du matin

A L'AUBERGE Dab — Choucroute, rôtisserie, desserts maison.
AU RESTAURANT Le Congrès — Viandes grillées à l'os au feu de bois.

Plateaux de fruits de mer, langoustes, poissons grillés.

161 av. de Malakoff 75116 Paris - tél. 500.32.22
80 av. de la Grande Armée 75017 Paris - tél. 574.17.24

PLAISIRS DE LA TABLE

Régionalismes

IL n'existe plus guère à Paris de ces petites boîtes (comme aimait les appeler Curnonsky) fidèles aux régionalismes gourmands. C'est peut-être qu'il n'y a plus de ces villages de Paris, où se retrouvaient les « né-natifs », où se réchauffait l'amitié autour d'un plat rustique, mitonné avec amour. C'est aussi, j'imagine, qu'il est difficile à un petit restaurant, aujourd'hui, de vivre heureux et caché ; qu'il lui faut, pour « tenir », le succès du snobisme, de la mode... ou le grégarisme de la cuisine emporte-pièce et passe-partout !

De sorte que, lorsqu'on rencontre une de ces petites maisons sans histoire, on s'émerveille, respirant le fumet du terroir, de sa pérennité.

J'en voudrais aujourd'hui citer trois.

D'abord, le *Sarladais* (2, rue de Vienne, 8e, tél. : 522-23-62, fermé le dimanche). Derrière une jolie façade (un peu close et toute en boiseries, c'est un ancien bar) se cachent Michel et Guy, deux garçons connaissant bien leur métier. On appréciera les maquereaux au vin blanc, les escargots sarladais, l'anchaut du Périgord (que j'aurais écrit « enchaud » et qui est un rôti de porc farci), les gratons, l'omelette aux cèpes, le filet d' oie fumé. Mais aussi une raie à la moutarde, les tripous de Marvejols, le coq au cahors, les confits et bien entendu un robuste cassoulet qui est un repas à lui tout seul. Excellent gâteau aux noix au dessert. Un vin de Cahors (Clos de Gamot) 1975 ou 1978 à prix honnête (relativement) et les alcools blancs du Domaine de Braux à peine ici dépaysés. Comptez entre 150 F et 200 F selon votre appétit... ou votre affection pour les enfants du pays, je veux dire le foie gras et les truffes !

Ensuite le *Bourbonnais* (29, rue Delambre, 14e, tél : 320-61-73, fermé samedi midi et dimanche). Petite maison de quartier sympathique où Jacques Jallet, enfant du pays, assisté de Gérard Chauvin en cuisine, propose quotidiennement le chou au lard, les œufs en meurette, le coq au vin et la solide potée bourbonnaise, une andouillette sauce moutarde et, selon le jour, ces plats typiques que sont le canard à la Du Chambet, l'oyonnade (civet d'oie), le gâteau de pommes de terre, le piquenchagne (tourte aux poires), que sais-je encore ? Là aussi, il s'agit de nourritures solides, savoureuses et sincères, que l'on peut arroser d'un blanc de Menetou-Salon ou d'un rouge de Saint-Pourçain de chez Purseigle (j'ai retrouvé un « papier » de 1975 où je signalais déjà ce vigneron). Comptez de 120 F à 150 F et régalez-vous.

Ma troisième adresse a déjà trouvé sa place ici. Si Jenny Jacquet n'avait pas donné son nom à l'enseigne, la petite boîte charmante pourrait être baptisée le Val de Loire. Le patron-cuisinier se souvient d'avoir appris avec l'étonnant Albert Augereau (des Rosiers-sur-Loire) et propose un excellent beurre blanc. Bien d'autres plats, aussi, quelques-uns mieux à la mode, mais tous d'un sérieux savoir-faire. Un Trissotin de mes amis sourit devant les fresques « pseudo rabelaisiennes » *(sic)*, oubliant qu'elles sont signées d'Elsen, qui fut un maître. La cave est honnête autant que les prix.

Jenny Jacquet (136, rue de la Pompe, 16e, tél. : 727-50-26, fermé samedi midi et dimanche).

LA REYNIÈRE.

Miettes

● *A Genève*, le restaurant de l'hôtel *la Réserve*, baptisé *la Closerie*, vient d'organiser, pour lancer son chef Marc Besson, des semaines gastronomiques. *Le Florence*, à Reims, et *Beauvilliers*, à Paris sont notamment venus. Avec succès.

● *A Arnay-le-Duc*, la *Maison des arts de la table* organise (inauguration le 8 avril), et jusqu'en novembre, une exposition : « Le pain, le fromage et le couteau ». Dans le cadre des anciens hospices Saint-Pierre (dix-septième siècle) et grâce à M. Gérard Curie, seront réunis là une moisson d'objets, images, documents, outils et enseignes, liant la coutellerie artisanale, le pain et les fromages. Renseignements : tél. : (80) 52-46-07.

● *Maigrir en douceur...* Le docteur Pierre Lowys, vieux lecteur de cette chronique, était un « gros ». C'est aujourd'hui un « ex-gros », selon sa formule, et ce qui ne l'empêche point d'être gourmand et cuisinier. Ce livre (Jacques Grancher éditeur) est plus qu'important, car il apprend ce que sont les aliments et comment en équilibrer l'usage tout en goûtant les plaisirs de la table.

Philatélie

Nº 1 783

FRANCE : œuvre de Dewasne « Aurora-Set ».

Dans la série « création philatélique », l'auteur d'une peinture de 90 mètres de long et 2 mètres de haut *la Longue Marche*, qui se trouve au Centre Pompidou, nous offre un timbre « abstrait » intitulé « Aurora-Set » que certains milieux des P.T.T. trouvent « ô combien lyrique ». Vente générale le 21 mars (20e/83).

4,00 F, rouge, vert, bleu, noir.

Format 48 × 36 mm. Tirage six millions d'exemplaires. Héliogravure de Périgueux.

Mise en vente anticipée.

— Les 19 et 20 mars, de 9 h à 18 h, au bureau de poste temporaire ouvert au musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. — Oblitération « P.J. ».

— Le 19 mars, de 8 h à 12 h, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er et au bureau de poste de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e. — Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

◆ A VINCENNES, les 16 et 17 avril, à l'hôtel de ville, les salons abriteront une exposition de l'Union philatélique et de l'Amicale cartophile de l'Est parisien. Entrée gratuite, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Enveloppes ou cartes, 8 F l'une, plus port. M. Chollet, 2, allée de la Butte-aux-Cailles, 93160 Noisy-le-Grand.

● DANEMARK : 50e anniversaire du premier timbre-poste imprimé en taille-douce, 2,50 kr. Le sujet nous montre la gravure à l'envers et le burin, l'instrument du graveurs. Imprimé en taille-douce ; le motif central a été gravé en positive afin de montrer sur le timbre le vrai poinçon qui est toujours négatif. Gravé par Cz. Slania.

MONACO : première partie du programme 1983.

Vingt et une valeurs composent la première partie du programme 1983, annoncé pour le 27 avril prochain à l'intention des abonnés aux émissions monégasques, qui ont l'assurance de recevoir cet ensemble.

Sur ce nombre, nous avons déjà annoncé la vente de onze timbres, voir le Monde, du 1er, 15 janvier, 12 et 19 février.

1) « Hommage à la princesse Grace (1923-1982) » : 10,00 F, bloc (105 × 143 mm) à l'effigie de la Princesse (22×27 mm), dessin et gravure de Czeslaw Slania. Le bloc dentelé sera émis le 19 avril et il ne sera vendu que ce seul jour dans les bureaux de la Principauté.

2) 50e anniversaire du Jardin Exotique, voir chronique nº 1778.

3) Série « Europa 1983 », 1,80 F, Montgolfière (1783), dessin et gravure de Jacky Larrivière ; 2,60 F, navette spatiale (1983), dessiné et gravé par Claude Jumelet.

Ces deux timbres seront également émis en feuillets de cinq séries, portant l'inscription « Deux siècles d'aéronautique ».

4) Émissions groupées, sept timbres : — 1,80 F, Exposition canine internationale, les 13 et 14 avril à Monte-Carlo ; impression hélio, d'après Jacques Combet ;

(A suivre.)

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 33000 Bordeaux, (salle P.T.T., rue du Palais-Gallien), du 22 mars au 10 avril. — Exposition « La Chine ».

⊙ 06000 Nice, (Palais des Expositions), du 25 au 29 mars. — 9e Salon « Exporail 83 ».

⊙ 68340 Riquewihr (au Musée, P.T.T.), le 26 mars. — 20e anniversaire A.H.-P.T.T. (Association des Amis de l'Histoire des P.T.T.)

⊙ 59430 Saint-Pol-sur-Mer (salle Romain-Rolland), le 27 mars. — 40e anniversaire de l'Abbé Bonpain, Herbeaux, Lanery.

⊙ 20000 Ajaccio, (palais Lantivy), le 28 mars. — Hommage à la Femme, Danielle Casanova.

⊙ 59760 Grande-Synthe, (Palais du Littoral), les 2 et 3 avril. — 20e anniversaire de l'Olympique.

⊙ 30400 Villeneuve-lès-Avignon, (place Charles-David), les 2 et 3 avril. — 1er Congrès national de la Fédération des associations cartophiles françaises.

◆ RECTIFICATIF à notre chronique nº 1782 ; « bicentenaire » : à Annonay (Ardèche), à la Maison des jeunes et de la culture au lieu du Théâtre municipal.

● BELGIQUE : 50e anniversaire de la fondation de l'A.S.B.L. « Caritas catholica », 10 F + 2 F, emblème de l'association (24-1-83). En vente depuis le 28 février au bureau des collectionneurs



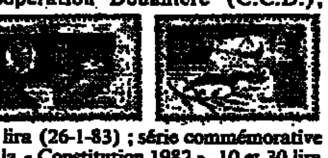
pendant six mois. Histoire du trame et l'inventeur du trolley, K. Van De Poele, 7,50, 10 et 50 fr., sujets divers (14-2-83). Hélio, Atelier de Malines.

● LUXEMBOURG : Centenaire de la Fédération nationale des corps de sapeurs-pompiers du Grand-Duché de Luxembourg, 8 F, véhicule moderne,



16 F, pompe d'incendie à main du 18e siècle. (7-3-83.)

● TURQUIE : Planification familiale et hygiène de la mère et l'enfant, 10 et 35 lira (12-1-83) ; 30e anniversaire du Conseil de Coopération Douanière (C.C.D.),



45 lira (26-1-83) ; série commémorative de la « Constitution 1982 », 10 et 30 lira (27-1-83). Formats 41 × 26 mm. Offset à Ankara.

● MALI : « Raoul Follereau », transfert du poinçon original du timbre-poste émis en 1974, en valeur P.A., 200 francs. Taille-douce, Périgueux.

ADALBERT VITALYOS.

Le Monde des PHILATÉLISTES
L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE

Dans le numéro de mars (64 pages)

« SABINE » nomenclature des émissions avec et sans « Pho »

En vente dans les kiosques : 10 F
24, rue Chanchat, 75009 Paris
Tél. (1) 824-40-22

(PUBLICITÉ)

INDEX DES RESTAURANTS

Spécialités françaises et étrangères

ALSACIENNES

AUBERGE DE RIQUEWIHR, 12, r. du Fg-Montmartre (9e), 770-62-39.
AU GOURMET D'ALSACE, 16, rue Favart (2e), face Opéra-Comique, 296-69-86.

AUVERGNATES

ARTOIS ISIDORE ROUZEYROL, 13, r. d'Artois, 8e, 225-01-10. F/sam.-dim.

FRANÇAISES TRADITIONNELLES

RELAIS BELLMAN, 37, r. François-Ier, 723-54-42. Jusq. 22 h. Cadre élég.
LAPEROUSE, 51, qu. Gds-Augustins. 326-68-04. Cadre anc. authent.
CHEZ FRANÇOISE Aérogare des Invalides (7e) 551-87-20 et 705-49-03 Menu 90 F et grands crus de bordeaux en carafe. Ouv. le dim. à déjeuner. Fermé le dim. soir et lundi.

LYONNAISES

LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F. dim. 325-77-66. Alex aux fourneaux.

NORMANDES

MANOIR NORMAND, 77, boul. de Courcelles, 227-38-97. F. samedi midi. Langoustes, poulets au feu de bois. Coupe d'or de la gastronomie internationale.

PÉRIGOURDINES

LE FRIANT, 40, r. Friant, 539-59-98. F./dim. Spéc. Périgord et poissons.

SARLADAISES

LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne, 522-23-62. Cassoulet 60 F. Confit 60 F.

SUD-OUEST

AU VIEUX PARIS, 2, pl. Panthéon (5e), 354-79-22. PARKING. Sa cave. P.M.R. 100 F.
LE REPAIRE DE CARTOUCHE 700-25-86, 8, boulevard des Filles-du-Calvaire (11e).

TOURANGELLES

L'ESCAPADE EN TOURAINE, 24, r. Traversière, 343-14-96. Spéc. F. dim.

FRUITS DE MER ET POISSONS

LA BONNE TABLE, 42, rue Friant, 539-74-91. Spécialités de poissons.
DESSIRIER, spécialiste de l'huître, 9, place Pereire, 227-82-14. Coquillages et crustacés. Les préparations de poissons du jour.
TOUR D'ARGENT, 6, pl. de la Bastille, 344-32-19 et 32-32. Huîtres, poissons, grillades. Jusq. 1 h 15 mat.
TY COZ, 35, rue Saint-Georges, 878-42-95. Tous les poissons. F. dim.
LE LOUIS XIV, 8, bd Saint-Denis, 200-19-90 et 208-56-56. F. lundi-mardi. Déjeuners, dîners, soupers. Fruits de mer. Gibiers. Rôtisserie. Salon. Parking privé.

VIANDES

AU COCHON DE LAIT à la broche. 1, rue Corneille, 326-03-65. F. dim. Salons de 10 à 100 couverts

ARMÉNIENNES

LA CAPPADOCE, 67 bis, quai A.-Blanqui, Alfortville, 575-05-30. Dîner dansant avec orch. et duo grecs.

BRÉSILIENNES

GUY, 6, rue Mabillon, 6e, 354-86-61. Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978.

CHINOISES

PASSY MANDARIN, 6, rue Bois-le-Vent, 16e. 288-12-18. 527-62-02. Spéc. à la vap. Boutiq. plats à emp. Livraison à domicile.
Produits exotiques. 524-58-54.

CHINOISES-THAILANDAISES

CHEZ DIEP, 22, rue de Ponthieu (8e), 256-23-96, t.l.j. Nouvelles spécialités dans le quartier des Champs-Élysées, et gastronomie chinoise-vietnamienne.

DANOISES ET SCANDINAVES

COPENHAGUE, 1er étage. FLORA DANICA et son agréable jardin, 142, av. des Champs-Élysées, tél. ÉLY. 20-41.

ESPAGNOLES

EL PICADOR, 80, boulevard des Batignolles, 387-28-87 Jusqu'à 100 couverts.

INDIENNES

VISHNOU, ang. r. Volney, r. Daunou, 297-56-54., 297-56-46. Spécialités régionales. Fermé le dimanche.
INDRA, 10, r. Cdt-Rivière. F. dim. 359-46-40, 359-36-72. Spécialité TANDOORI.
ASHOKA, 5, rue Dr-Jacquemaire-Clemenceau (15e). T.l.j. 532-96-46. Cuisine du nord de l'Inde. Spécial. TANDOORI.

INDIENNES-PAKISTANAISES

MAHARAJAH, 15, r. J.-Chaplain (6e). F. mardi. 325-12-84. Mº Vavin.
MAHARAJAH, 72, bd St-Germain, 354-26-07. F. lundi. Mº Maubert.

MAROCAINES

AISSA Fils, 5, r. Ste-Beuve, 548-07-22. 20 h. à 0 h. 30. F. d.-ldi. Tr. fin Couscous. Pastilla. Rés. à part. 17 h.

VIETNAMIENNES

NEM 66, 66, rue Lauriston (16e), 727-74-52. F. dim. Cuisine légère. Grand choix de grillades.

Salons pour Déjeuners d'affaires et Banquets

LAPEROUSE 51, quai Gds-Augustins, 326-68-04. De 2 à 50 couv. Réveillon de la St-Sylvestre à la carte.

Ouvert après Minuit

TOUR D'ARGENT, 4, pl. Bastille-12e 344-32-19. BANC d'HUITRES.
ALSACE A PARIS - 326-89-36. 9, pl. St-André-des-Arts, 6e. F. mer. Grillades. Choucroutes. Poissons. SALONS. Dégust. huîtres et coquillages.
WEPLER, 14, pl. Clichy, 522-53-29. Son banc d'huîtres, ses poissons.
LE LOUIS XIV, 8, bd Saint-Denis, 200-19-90 et 208-56-56. F. lundi-mardi. Dîners, soupers. Fruits de mer. Gibiers. Rôtisserie. Salon. Parking.
AU PETIT RICHE, 25, rue Le Peletier, 770-86-50. Décor authentique 1880. Son étonnant menu à 95 F (S.C.). Vins de Loire.



Jeux

échecs Nº 1013

UN JEUNE FINALISTE

(Championnat d'Europe des Juniors, Groningen, 1983)

Blancs : J. EHLVEST (U.R.S.S.)
Noirs : M. CONDIE (Ecosse)

Défense sicilienne.
Variante de Scheveningue.

1. é4	ç5	27. ç4	Fg4
2. Cf3	d6	28. Txé7	Txé7
3. d4	çxd4	29. Fxg4	Dxg4 (m)
4. Cxd4	Cf6	30. Dxg4	Cxg4
5. Cç3	é6	31. Cf5 !! (n)	Té8 (o)
6. f4 (a)	a6	32. Cd6	Té7
7. Fé2	Fé7	33. Cf5	Té8
8. a4	Dç7	34. Cd6 (p)	Té7
9. 0-0	0-0	35. Rg1	g6
10. Fé3	Cç6	36. ç5 ! (q)	Rg8
11. Dé1 (b)	Cxd4 (c)	37. b4 !	Cé5
12. Fxd4	é5	38. b5 !	axb5
13. Fé3 (d)	éxf4	39. axb5	Tç7
14. Fxf4	Fé6 (e)	40. Td5	Cg4
15. Dg3	Rh8 ! (f)	41. Td4	f5
16. é5 (g)	dxé5	42. h3	Cf6
17. Fxé5	Db6+	43. ç6 !! (r)	bxç6
18. Rh1	Tg8 ! (h)	44. b6	Té7
19. Ta-d1 (i)	Ta-é8	45. Rf2 (s)	Cé4+ (t)
20. b3 !	Dç6	46. Txé4 !	fxé4
21. Ff3	Dç8	47. b7	Txb7
22. Cé2 (j)	Cd7 (k)	48. Cxb7	h5
23. Fa1	Ff6	49. Ré3	Rh7
24. Fxf6 (l)	Cxf6	50. Ré4	Rh6
25. Cd4 !	Té7	51. Rf4	Abandon.
26. Tf-é1	Tg-é8		

NOTES

a) Dans cette formation caractéristique de la « défense de Scheveningue », 6. Fé2 ; 6. g4 ; 6. Fé3 ; 6. Fd3 ; 6. Fç4 et 6. g3 sont également jouables.

b) 11. Cb3 ne pose pas de problème aux Noirs qui peuvent répondre par *11..., b6 suivi* de 12..., Tb8 et de 13..., Ca5.

c) Une bonne manière d'égaliser.

d) Si 13. fxé5, dxé5 ; 14. Dg3, Fç5 ; 15. Fxç5, Dxç5+ ; 16. Rh1, Rh8! sans craindre le sacrifice ; 17. Txf6, gxf6 : 18 Dh4 qui ne conduit qu'à la nullité après 18..., Tg8! ; 19. Dxf6+, Tg7 : 20. Td1, Fé6 ; 21. Td8+, Txd8 : 22. Dxd8+, Tg8 ; 23. Df6+, Tg7.

e) Plus simple que 14..., Cd7 ; 15. Fh6, Dç5+ ; 16. Rh1, Dé5 ; 17. Ff4, Dç5 ; 18. Cd5 comme dans la partie Tahl – Ftacnik de Tallin, 1981.

f) Une défense solide qui menace Cd7 – Cé5 avec un bon jeu.

g) Les Blancs ne veulent pas de l'installation du C-R en é5 et provoquent l'échange des pions centraux qui leur laisse une légère initiative.

h) Et non 18..., Dxb2 ? ; 19. Cd5 !

i) 19. a5 était aussi à envisager. Le coup du texte interdit 19..., Cd7 à cause de la suite 20. Txd7!, Fxd7 ; 21. Txf7.

j) Contre le jeu résistant du jeune Écossais, les Blancs n'ont pas obtenu grand-chose sinon l'avantage théorique de la majorité de pions sur l'aile – D, qui croît au fur et à mesure de l'entrée dans la phase finale.

k) Si 22..., Dxç2 ? ; 23. Cd4, Dç8 ; 24. Tç1 etc.

l) Si 24. Cd4, Fxd4 ! ; 25. Fxd4, Dxç2.

m) Si 29..., Cxg4 : 30. Cf5 !

n) Telle est la position au trentième coup : T+C+cinq pions contre T+C+cinq pions. A l'issue des échanges, les Noirs menacent de gagner par 31..., Cf2+ et 32..., Cxd1. Cependant, Jaan Ehlvest est déjà à vingt ans un très fort joueur qui a reçu la meilleure des formations en U.R.S.S., qui sait aussi bien combiner (en 1982, il a placé une jolie combinaison contre le grand maître Dorfman dans la position suivante : Blancs (Ehlvest) : Rg1, Dd1, Té1 et g3, Fb1 et ç1, Cd2 et é5, Pb2, d4, é4, f2, g2, h3. Noirs (Dorfman) : Rg8, Dé6, Ta8 et é8, Fb7 et f8, Cb4 et f6, Pa5, ç7, d5, f7, g7, h6. Après 20..., dxé4 ; 21. Cxé4, Fxé4 ; 22. Fxé4, Ta-d8 ; 23. Ff3, ç5 ; 24. Fxh6, Txd4 ; 25. Dç1, Df5 ; 26. Dxç5!!, Tb4 ; 27. Dxf8+!!, Txf8 ; 28. Txg7+, Rh8 ; 29. Tg5, Df4 ; 30. Fxf8, Ch7 ; 31. g3, Dxg5 ; 32. Cxf7+, Rg8 : 33. Cxg5, Cxg5 ; 34. Fg2, abandon.) que jouer les finales. Qui ne jouerait pas ici 31. Rg1?

o) En effet, après 31..., Cf2+ ; 32. Rg1, Cxd1 ; 33. Cxé7, Cb2 ; 33. Cç8, Cd3 ; 34. Cd6 les perspectives de gain des Blancs sont claires.

p) Gagnant du temps à la pendule.

q) La majorité en marche.

r) Un sacrifice décisif qui ouvre la voie au pion b.

s) Le plus simple. 45. b7 gagnant aussi : 45..., Té1+ ; 46. Rf2, Tb1 ; 47. Ta4 etc.

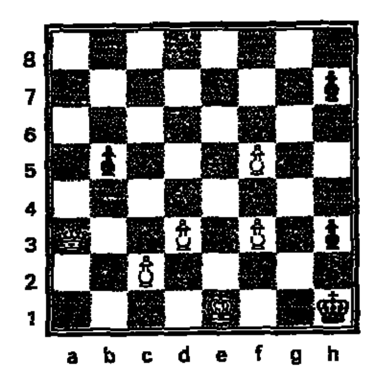
t) 45..., Cd7 et 45..., ç5 ne sauvent rien.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1012
(V. DOLGOV)
« Chakmaty v SSSR », 1966
(Blancs : Rb3, Fç8, Pg2 et g6. Noirs : Rf1, Ta1, Fh2.)

1. g7, Tb1+ ; 2. Ra4! (si 2. Ra2?, Ta1+! ; 3. Rxa1, Fd4+ et 4..., Fxg7, nulle et si 2. Rç2?, Tb2+ ; 3. Rd3, Tb3+ et 4..., Tg3). Ta1+ ; 3. Rb5, Tb1+ ; 4. Ra6, Ta1+ ; 5. Rb7, Tb1+ ; 6. Ra7, Fg1+ (si 6..., Ta1+ ; 7. Fa6) ; 7. Ra8, Ta1+ ; 8. Rb8, Fh2+ ; 9. g3!! la pointe raffinée, Fxg3+ ; 10. Rb7, Tb1+ ; 11. Ra6, Ta1+ ; 12. Rb5, Tb1+ ; 13. Ra4, Ta1+ ; 14. Rb3, retour à la case de départ treize coups après, Tb1+ ; 15. Rç2, Tb2+! ; 16. Rd3, Tb3+ ; 17. Ré4, Tb4+ ; 18. Rf5, Tb5+ ; 19. Rg4! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

A. KUZNETSOV
(1961)



BLANCS (6) : Ré1, Da3, Pç2, d3, f3, f5.

NOIRS (7) : Rh1, Pb5, f6, g3, h7, h3, h2.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge Nº 1009

LES COMMUNES CONTRE LES LORDS

LA LEVÉE INVISIBLE

Ce coup a été joué en partie libre en Amérique et le héros a été le champion australien Bob Richman.

	Nord	
	♠ A 7 4 3 ♡ A D ♢ A 7 6 3 2 ♣ D 4	
Ouest ♠ D 10 5 ♡ 7 5 3 ♢ R D ♣ R 7 6 5 2	N / O E / S	**Est** ♠ V 9 8 2 ♡ 9 8 ♢ V 10 9 ♣ A 9 8 3
	♠ R 6 ♡ R V 10 6 4 2 ♢ 8 5 4 ♣ V 10	

Après l'entame du 5 de Cœur, *comment Richman, en Sud, a-t-il gagné* quatre Cœurs contre toute défense ?

Réponse :

Il semble impossible d'éviter la perte de deux Carreaux et de deux Trèfles. Or, en pareil cas, il y a intérêt à jouer une couleur longue affranchie afin d'exercer une pression sur l'adversaire. Parfois celui-ci fera une défausse coûteuse, soit par erreur, soit parce qu'il ne pourra pas garder toutes les couleurs. C'était le cas pour Est lorsque Sud tira son cinquième Cœur (après avoir défaussé au mort deux Trèfles et un Carreau). Il restait en Est :

♠ V 9 8 2 ♡ —— ♢ V 10 9 ♣ A 9

Il ne pouvait jeter un Pique car le déclarant aurait libéré le quatrième Pique en coupant le troisième ; Est ne pouvait pas non plus jeter un Carreau car il aurait suffi de concéder un Carreau pour en affranchir deux ; Est fut donc obligé de jeter le 9 de Trèfle et *de garder sec son As de Trèfle.* Mais, dès lors, la défense ne pouvait plus prendre immédiatement ses deux levées à Trèfle (puisque l'As bloquait la *couleur*) ; et Richman a pu donner *un coup à blanc à Carreau !* Ouest prit et il joua aussitôt Trèfle ; Est fit l'As sec et il contre-attaqua Pique. Alors *Richman prit du Roi, puis il tira* l'As de Carreau et rejoua Carreau :

♠ A 7 ♦ 7 6 / ♠ 6 ♡ 4 ♢ 8 ♣ V — ♠ V 98 ♢ V

Est fit le Valet de Carreau et il dut jouer Pique. Le déclarant réalisa alors l'As de Pique, le 7 de Carreau (la levée invisible) et son dernier atout.

RÉDUCTION OBLIGATOIRE

Dans cette donne d'un festival en Hongrie, l'entame et une défense imparfaite permirent au déclarant de réussir son contrat.

	Nord	
	♠ A D 10 7 ♡ 5 ♢ D 9 6 4 ♣ R V 8 3	
Ouest ♠ R V 8 5 3 2 ♡ 4 ♢ V 5 2 ♣ D 5 4	N / O E / S	**Est** ♠ 9 4 ♡ R V 9 2 ♢ A R 7 3 ♣ A 7 2
	♠ 6 ♡ A D 10 8 7 6 3 ♢ 10 8 ♣ 10 9 6	

Ann : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
2 ♠	contre	2 SA	4 ♡
passe	passe	contre	passe

Ouest ayant entamé le 2 de Pique, le déclarant a mis la Dame de Pique, et il a tiré l'As de Pique sur lequel il a défaussé un Carreau, puis il a fait la double impasse à Cœur. Ensuite il a joué le 6 de Trèfle pour le 4 et le 8 du mort. Est a pris avec l'As de Trèfle et il a contre-attaqué le Roi de Carreau et l'As de Carreau. *Comment Sud a-t-il gagné* quatre Cœurs contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 2 Piques » était le Deux faible qui correspond normalement à une ouverture de barrage de Trois avec une levée de jeu de moins. Le « contre » de Nord était pour le moins curieux car c'était un contre d'appel, et Nord aurait dû avoir une force à Cœur. D'autre part, pourquoi Est a-t-il dit « 2 SA » (réponse forcing) alors qu'il était plus économique de surcontrer pour indiquer une main puissante ? Les autres enchères sont normales, notamment le saut à « 4 Cœurs » de Sud qui ne s'attendait pas à trouver un singleton à Cœur chez son partenaire !

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ® Nº 159

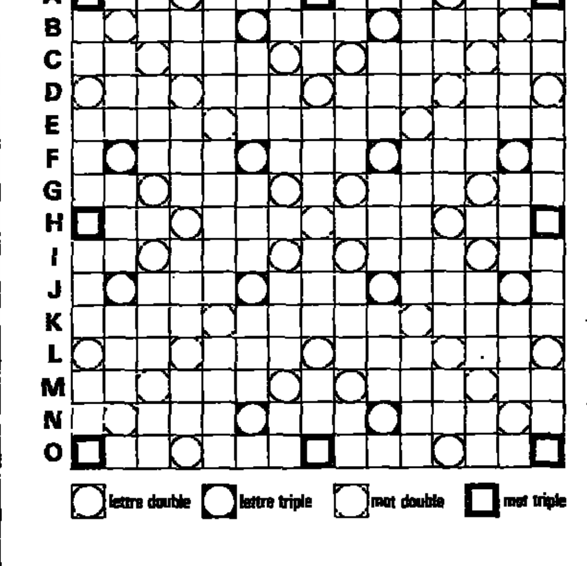
LA REVANCHE DES POMMES

Les « pommes », en jargon tennistique, bridgesque ou néo-scrabblesque, sont les joueurs inexperts ou inexpérimentés, mais qu'on est bien content d'avoir sous la main pour les inscrire à un tournoi de masse ou assurer les finances d'une fédération. Dans la partie que nous vous proposons aujourd'hui, si vous ne trouvez pas certain nom de pomme, bien que rouge et bien pulpeuse, vous perdrez entre 108 et 170 points en un coup. Pour que vous deveniez le Guillaume Tell du Scrabble, nous allons passer en revue les autres noms de pommes permettant des coups juteux : l'API, petite, mais ferme et sucrée ; la CALVILLE, nom d'un village de Normandie, blanche et côtelée ; la GOLDEN, abréviation de « golden delicious » (cf. GULDEN = florin) ; la REINETTE (anagrammes : ENTÉRITE, ÉTERNITÉ, ÉTREINTE et RETEINTE), dont une variété est verte, la CANADA. La BOSKOOP, ville des Pays-Bas, à chair ferme.

Certaines pommes sont SURETTES : c'est qu'elles contiennent de l'acide MALIQUE. Si vous n'êtes pas rassasié, nous vous conseillons la reine des pommes de terre, la BINTJE, sauf si elle est atteinte de MILDIOU ou de FRISELÉE.

● P.L.M. Saint-Jacques, 17, boulevard Saint-Jacques, 75014 Paris. Janvier 1983. Tournoi mardi, à 21 heures ; lundi, jeudi, samedi, à 15 heures.

	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EEHILMR			
2	IM + AELMT	HELER	H 4	24
3	AEMRRUU	EMMELAIT	5 E	90
4	AU+AELNS	MURER	4 K	21
5	U+CHLNTU	ARSENAL	O 3	21
6	CLNTU+EI	EUH	N 4	29
7	AADELOX	INCULTE	N 9	74
8	AAEL+ETT	DOUX	12 L	48
9	ALT+EPSZ	EXEAT	O 11	56
10	PS+CDEOS	MALTEZ	F5	38
11	DEPS+IIU	SOCLE (a)	13 K	25
12	I+EEPRS?	DISPUTER	8 A	42
13	ABGIUNO	DEPIS(T)ER	A 8	83
14	GIO+DNOV	NABI (b)	I 7	25
15	GO+FIRTU	VIDONS	C 3	22
16	GIT+AKNS	ROUF (c)	D 1	31
17	AEGJOT?	STARKING (d)	1 A	212
18	G+BEOQSU	AJO(U)TE	H 10	41
19	BG+ENRWY	OSQUE (e)	2 H	31
20	BW+AFTV	GENTRY	14 E	38
21	ABW	VIF	M 7	27
22	W	BOA	6 B	11
		WU	K 1	11
		Total		1000



Le dictionnaire en vigueur est le P.L.I. (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal : par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté faute de voyelles ou de consonnes.

(a) CODES, 4 A, perd 1 point ; (b) prophète hébreux ou jeune peintre *de la fin du dix-neuvième siècle* ; (c) ou ROOF, d'un petit bateau ; (d) pomme rouge, ou l'anagramme KARTINGS, 104 points... seulement ; (e) Italien de l'Apennin (Vᵉ siècle av. J.-C.) ; (cf) SOCQUE.

1 BESCOND et DUGUET 994. – 3 LEVART 988.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS
Nº 241

Horizontalement

I. Lit dans les entrailles. – II. A fourni le fil. En Flandre. – III. De gros chats, en somme. Est-ce d'être haï qui le bouleverse à ce point ? – IV. Elle vous laisse K.-O. – V. Pris. Sort. Une ronde folle. – VI. En mains, ou sur pied. Lac. – VII. Pour poissons et ondines. Pour Elisabeth. – VIII. En dessous. Petits ensembles. – IX. Des anges ? Piquant. – X. Il nous étonnera toujours. Aussi doux à l'œil qu'à la main. – XI. N'en jetez plus !

Verticalement

1. Quand la liberté devient délictueuse. – 2. Prédateur. En Hollande. – 3. Donner de l'épaisseur. Ont leurs combines. – 4. Une famille éprouvée. En excitant. – 5. Tiennent au corps. – 6. Apporté par le flot. – 7. On peut encore en rencontrer. On dit qu'il ne partage ni le pain ni le vin. – 8. A l'usage du bétail. Préposition. Possédée, de bas en haut. – 9. Voyelles. Boisson rétro. – 10. Des baies ou pour les baies. Sans tâche. – 11. Conservent leur emploi. Conservent. – 12. Ils se droguent à peu de frais.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 / I II III IV V VI VII VIII IX X XI

Solution des mots croisés nº 240

Horizontalement

I. Je ne sais quoi. – II. Usage. Loudun. – III. Stromboli. Rd. – IV. Tiquait. Tôle. – V. Emut. Bestial. – VI. Mao. Be. Leste. – VII. Itinéraire. – VIII. Liserons. Lai. – IX. Io. Ping. Oeil. – X. Ente. Noceuse. – XI. Usurpatoires.

Verticalement

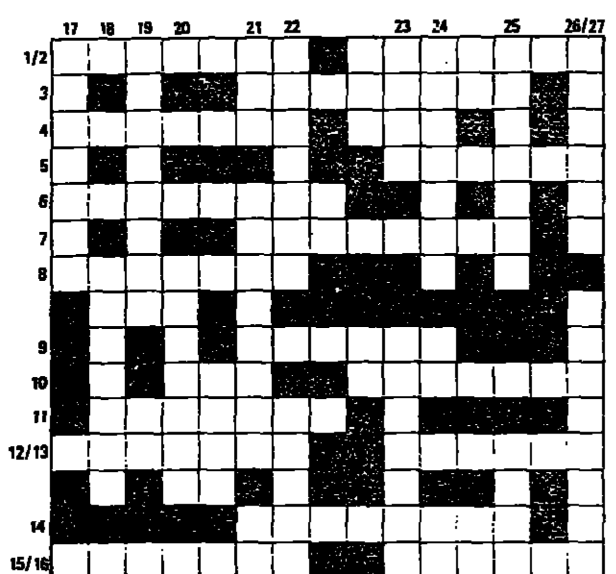
1. Juste milieu. – 2. Estimations. – 3. Narquois. Tu. – 4. Egout. Neper. – 5. Sema. Béri. – 6. Biberonna. – 7. Ilote. Angot. – 8. Sol. Slis. Co. – 9. Quitter. Oei. – 10. Ud. Oiseleur. – 11. Ourlat. Aise. – 12. Indélébiles.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®
Nº 241

Horizontalement

1. EEILMNY. – 2. AAJPSTU. – 3. EOORSUXY. – 4. AEIMNSZ. – 5. AELQSU (+1). – 6. BEILOQTU. – 7. AEEESSUX. – 8. EEGINPY. – 9. BEKSUZ. – 10. AOQSTUU. – 11. EIJNSTU. – 12. AAEILSX. – 13. EEIPRX (+1). – 14. EEIKLRST. – 15. AAGGKSU. – 16. HIMMSY.



Verticalement

17. AEMNOQU. – 18. EILOPRX. – 19. EEINOOTZ. – 20. AAEGIJL. – 21. ABEINQSU (+1). – 22. EEEERSX. – 23. CEKKOPS. – 24. EOPQRSU – 25. AEEJSST. – 26. EIKRSU. – 27. AENORTTY.

SOLUTION DU Nº 240

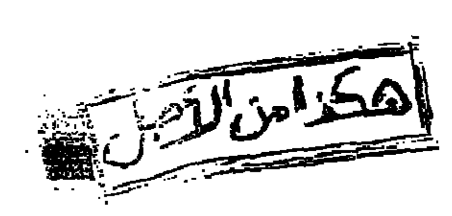
Horizontalement

1. GOELAND. – 2. GOLMOTE, champignon. – 3. INDUVIE, bot. : organe. – 4. AXIALES. – 5. LONGENT. – 6. ENLIASSE (SALESIEN). – 7. LOINTAIN. – 8. PARRAIN. – 9. UNIPARE. – 10. ASSEMBLE (BLESAMES). – 11. *SINISEE*, rendue chinoise. – 12. UNIVERS. – 13. ECIMER. – 14. EXCORIEE. – 15. SIMIENS.

Verticalement

16. GIBELET, foret. – 17. PALOMBE. – 18. NOSEMOSE, dysenterie des abeilles. – 19. EDILITE. – 20. PREDICAT. – 21. AVIATEUR. – 22. NIOBIUM. – 23. DENSIFIA. – 24. SARRASIN. – 25. MAGNER (MANGER). – 26. DRIVERS. – 27. AUDIOSE. – 28. TENORINO (NOIERONT). – 29. FERMEE. – 30. ESTRANS, portion du littoral (TRANSES). – 31. *ETESIEN*, vent du nord.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



Le Monde

culture

MUSIQUE

« LE FREISCHUTZ » à Bruxelles

L'esprit de l'œuvre

Il faut, pour apprécier la saveur profonde du Freischütz, *une fraîcheur d'esprit, une naïveté sans arrière-pensée, incompatibles avec l'esprit français en général et l'esprit parisien en particulier. Lorsqu'on sait cela, on ne s'étonne pas que le chef-d'œuvre de Weber n'ait jamais occupé de ce côté-ci du Rhin la place qui lui revient dans le répertoire lyrique. Les « mauvais Français », lorsqu'ils en ont les moyens, en sont donc réduits à s'expatrier l'espace d'une soirée pour savourer à l'étranger les charmes du romantisme allemand.*

Le Théâtre royal de la Monnaie de Bruxelles aura ainsi accueilli, du 4 au 19 mars, un certain nombre d'exilés volontaires dont aucun, sans doute, ne regretta son voyage, car cette nouvelle production du Freischütz *constitue à bien des égards une réussite exemplaire même s'il est permis de rêver d'une distribution plus brillante ou d'émettre quelques réserves sur certains détails de la mise en scène.*

Quoi qu'il en soit, le premier motif de satisfaction vient du respect avec lequel le sujet a été traité, non que Gilbert Deflo n'ait pris quelques libertés avec le livret, mais à moins de lui chercher querelle sur des indications tout à fait secondaires du livret, il faut reconnaître la justesse des innovations qu'il a introduites.

Ainsi la présence muette d'un fou, comme il y en avait dans tous les villages, pour animer la raideur des réjouissances paysannes au premier et au dernier acte, la chute de l'aigle diabolique sur Max lui-même (et non à ses pieds), effet à la fois comique et terrifiant par son symbolisme, le moignon métallique de Caspar, indice de son appartenance, pour partie, à l'autre monde, les visions prémonitoires – le rêve d'Agathe ? – qui accompagnent la scène de la fontedes balles... Ce ne sont là que des exemples appauvris par la description, mais témoignant d'une recherche dans le sens de cette ambiguïté entre la réalité et son interprétation à la lumière de certaines circonstances, qui forme le ressort principal du livret du Freischütz.

En supprimant la voix de Samiel (le démon) et en confiant au seul Caspar la charge de leur dialogue au deuxième acte, Gilbert Deflo a peut-être trop exigé de l'artiste, obligé de passer sans cesse du chanté au parlé ; pour saisissant que soit ce dédoublement de la personnalité, la réalisation purement vocale sentait la fatigue, ce qui diminuait l'effet d'autant.

Mais d'une manière générale, on ne saurait trop féliciter le metteur en scène d'avoir d'une part présenté le Freischütz, *et non une lecture critique sur le même thème, d'autre part, d'avoir fourni au spectateur assez d'éléments pour nourrir sa réflexion. Les décors et costumes de Carlo Tommasi vont dans le même sens, enfin les éclairages de Bruno Boyer, particulièrement réussis avec des effets de soleil couchant, de pénombre et de clair de lune, créent un cadre favorable au climat fantastique de l'ouvrage.*

Sous la direction alerte du chef autrichien Uwe Mund, les chœurs de l'Opéra national ont fait preuve des meilleures qualités d'ensemble et d'attention. Dominée par le Caspar de Peter Meven, la distribution, d'une belle homogénéité, ne suscite pas de réserves particulières. Le jour où nous l'avons entendue, l'Agathe d'Helena Doese pâlissait devant la vivacité piquante d'Inge Nielsen (Annchen) ; en revanche, et malgré un grave un peu faible. Walter Raffeiner possède l'étoffe du rôle de Max, à mi-chemin entre le ténor mozartien et le helden-ténor des opéras de Wagner.

Toute la force et l'originalité du Freischütz *résident dans sa position intermédiaire entre deux univers réputés inconciliables mais qui trouvent ici une synthèse sans équivalent. Pourquoi persiste-t-on en France à vouloir l'ignorer ?*

GÉRARD CONDÉ.

ORCHESTRE DE PARIS

Jacques Lenot et l'anniversaire de Claude Arrau

Le public de l'Orchestre de Paris a horreur qu'on lui impose des nouveautés, et la création de Pour mémoire III, *de Jacques Lenot, a été copieusement sifflée, comme celle de* Noomena, *de Xenakis, naguère. Voilà de quoi encourager les futurs Mahler et Stravinsky, lesquels ont fort bien résisté au même sort.*

Jacques Lenot ne semble pas avoir encore maîtrisé les grandes formes orchestrales aussi bien que les délicats poèmes qu'il a prodigués dans la musique de chambre. Pourtant, après la Symphonie, *d'il y a quelques années, qui était difficilement compréhensible, sa nouvelle œuvre, écrite pour soixante cordes solistes, sonne d'une manière beaucoup plus claire.*

Elle oppose en une sorte de grand jeu de vagues et de transparences un ostinato *des dix violoncelles à l'ensemble des autres cordes. L'écriture raffinée crée des mouvements flexibles, une trame harmonieuse et rêveuse que les accents très rudes des violoncelles viennent rompre comme des récifs, avec de beaux jeux de lumière. A la longue, cependant, l'œuvre ne se renouvelle pas assez et le dessein du compositeur reste un peu obscure. Mais cela méritait des encouragements, non des huées.*

Daniel Barembolm donnait ensuite une interprétation assez concertée et analytique du Prélude à l'après-midi d'un faune, *de Debussy, que l'on aurait voulu voir s'envoler avec plus de bonheur, la nécessité et le naturel d'un dessin de Matisse, puis Claudio Arrau fêtait son quatre-vingtième anniversaire en jouant le* Premier Concerto en ré mineur *de Brahms. Est-ce cette étape de sa vie qui l'inclinait à une lenteur méditative encore plus prononcée que de coutume et à un certain effacement derrière l'Orchestre de Paris condamné à adopter un style d'une pompe et d'un éclat un peu lourd, tant l'étoffe était distendue ? Certes l'interprétation reste d'une grande intensité soulignée par une magnifique frappe pianistique enfin déployée dans le final, mais comme le jeune Brahms, sévère mais fougueux et romantique, paraissait perdu dans la brume lointaine du souvenir !*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Pour les quatre-vingts ans de Claudio Arrau, Philips vient de rééditer les deux concertos de Brahms avec le Concertgebouw d'Amsterdam, dirigé par Bernard Haitink (2 d., 6747.432), l'intégrale des sonates et variations (14 d., 6768.351) et des concertos de Beethoven (6 d., 6768.350).

CRÉATIONS DU G.R.M., A L'IRCAM

Les couleurs de François Bayle

L'œcuménisme est devenu pratique naturelle à l'IRCAM, et l'on ne s'étonne plus de voir Pierre Boulez écouter une œuvre de François Bayle ni Pierre Schaeffer fréquenter l'espace de projection, où le groupe de recherche musicale de l'INA vient de présenter sept créations. Nous en avons entendu deux.

Le Lis vert, *de Denis Dufour (1953), vaste composition de plus d'une demi-heure, n'utilise comme matériau que les vibrations d'une lame de rasoir, transformées en vol de papillon, bourdonnement, activités d'insectes fébriles, motifs caillouteux ou dansants, etc., avec une réelle science des manipulations concrètes. Mais celles-ci, devenues monnaie courante, n'impressionnent plus beaucoup par elles-mêmes. Malgré une grande virtuosité dans la circulation des sons, comme lancés sur un sce*nic railway *à travers la salle, l'œuvre piétine en l'absence de véritables développements musicaux ; et, en dépit de la diversité des images, l'origine unique des sons finit par transparaître dans une certaine monochromie, soulignée par la monotonie rythmique, dont l'auteur ne parvient pas à sortir, même dans le crescendo apocalyptique final.*

Au contraire, dans les Couleurs de la nuit, *de François Bayle, où l'on a l'impression de pénétrer dans un atelier de menuisier en plein travail (un des matériaux consiste en un « chant » de varlope), la musique bouge, trace un parcours à toute vitesse ; le sifflement d'une sorte de scie électrique est soutenu par une cadence active, vibrionnante, et par de multiples ponctuations, des évolutions de couleurs, des incrustations de notes instrumentales, tout un jeu de « contrepoints », de perspectives sonores, de rythmes diversement mesurés, qui s'apparentent bien à un développement en bonne et due forme.*

Puis, une suite de trois andante *nous introduit dans un monde de rêves mystérieux : une musique lointaine portée par la brise, faite de quelques notes, qui se modifie avec le même art subtil et économe. Mais, ensuite, les quatre « Nuits » (noire, fauve, blanche et dénouée) me paraissent moins bien venues, reprenant des effets déjà entendus au début de l'œuvre, avec moins d'imagination et de nécessité, malgré une belle conclusion poétique qui a la fraîcheur de la rosée du matin.*

J. L.

VARIÉTÉS

Serge Reggiani

Depuis qu'il s'est lancé dans la chanson au milieu des années 60 et qu'il a dès lors partagé son temps entre son métier de comédien, la production de disques et le tour de chant, Serge Reggiani a établi une étrange et solide connivence avec le public.

Il est vrai que pour Reggiani la chanson raconte un peu la vie en raccourci et qu'avec la collaboration de son *équipe de paroliers (Jean-Loup Dabadie, Claude Lemesle)* il développe au fil de ses albums et de ses concerts l'histoire d'un homme avec ses élans de tendresse et de générosité, avec ses échardes au cœur et sa manière de casser l'émotion par l'humour, d'exorciser la grisaille, de désarmer les choses graves de l'existence par une certaine lucidité et l'espoir toujours porté en soi. Par ce désir enfin, aussi irrésistible, la soixantaine passée, de vouloir vivre pleinement à condition que dans le décor rien ne soit réglé, définitivement mis en place.

Dans les premières années de son équipée avec la chanson, il y avait sans doute chez Reggiani une grande part de jeu. Celle-ci s'est progressivement estompée pour laisser seul sur scène un homme avec son passé et son présent.

C. F.

★ Olympia, 20 h 45.

ARTS

ENTRE L'ÉGLISE SAINT-MERRI ET BEAUBOURG

Une fontaine de Tinguely et Niki de Saint-Phalle

La fontaine sculptée par Jean Tinguely et Niki de Saint-Phalle a été inaugurée le 16 mars sur l'esplanade de l'IRCAM, au pied de l'église Saint-Merri, par le maire de Paris, M. Jacques Chirac, et le ministre de la culture, M. Jack Lang, en présence de Mme Georges Pompidou. Sa réalisation a été financée conjointement par la Ville de Paris et l'Etat avec la participation de mécènes français et suisses.

Les enfants jouaient au football sur la petite place minérale qui sépare l'église Saint-Merri du Centre Georges-Pompidou. Des palissades avaient mis fin à leurs jeux depuis quelques mois, et, aujourd'hui, il y a une quinzaine de sculptures de Jean Tinguely et Niki de Saint-Phalle, qui jouent au-dessus d'un bassin.

Nous sommes place Stravinski et les acteurs de ce ballet électrique se devaient de figurer l'oiseau de feu, le rossignol, le soldat mort... Il y a aussi un cœur rouge, un chapeau bleu, un serpent de paradis interdit qui tire-bouchonne, une odalisque ventrue qui pivote sur elle-même... Tout ce petit monde tourne, crache de l'eau ou en remue avec des grâces mécaniciennes. Niki de Saint-Phalle n'a jamais mieux réalisé sa fantasmagorique ménagerie de symboles, peinturlurés avec une savante truculence. Elle « prend » la scène et c'est normal : elle a la couleur pour elle, violente et brillante d'eau qui ruisselle.

Tinguely, qui est le maître d'œuvre de l'ensemble a fait face à tous les problèmes techniques. Sculpteur dans la tradition dada, *dont l'humour visuel joue sur l'absurde et la provocation, il est l'auteur d'une fontaine récemment inaugurée à Bâle, qui amuse les bonnes gens de la ville parce que l'artiste bouscule un peu leur raideur, sans prêter à conséquence. A Paris, face à la cathédrale de fer de Beaubourg, il n'a pas voulu jouer aux durs et aux bateleurs. Après tout, la place Stravinski est un alibi suffisant pour tenter, sinon une interprétation sculpturale de la musique, du moins rendre un libre hommage au compositeur qui lui a fait découvrir le jazz et les rythmes du contretemps. Boulez, le patron de l'IRCAM et le protecteur du souvenir de Stravinski, y veille.*

Pour tout dire, Tinguely a fait une fontaine parisienne, jouant sur le pittoresque et le charme mécanique comme ces boîtes à musique du dix-huitième siècle, plutôt que sur ses thèmes habituels. Renonçant à « l'objet trouvé » dans la ferraille, à la manière ironique de Duchamp, mais qui rouille en quelques saisons, il a utilisé des pièces d'acier inoxydable et de la tôle d'aluminium pour réaliser ces noces de bon aloi, de sa sculpture et de la musique, avec des clefs de sol et de fa, tombées de portées célestes, et une corne d'abondance qui lance des jets d'eau. Il a préféré jouer les gentils maîtres de ballet, préoccupé par des contraintes matérielles trop nombreuses pour ne pas peser sur la spontanéité créatrice, devant prendre en compte les questions de durabilité et de facilité d'entretien.

L'expérience des sculptures de jardin, à Stockholm, nommée le Paradis, *et de la fontaine de Bâle, lui a été utile pour « peaufiner » la fontaine de Paris, la plus grande et la plus joyeuse de toutes ses réalisations. Elle repose sur un bassin de 33 mètres sur 17, tout en inox, dont le rebord arrondi fait banc, avec des sculptures à moitié immergées tournant sur bas voltage, et évitant toutes parties contondantes, au cas où il prendrait l'envie aux enfants de pénétrer dans le bassin lorsque l'été les y invitera...*

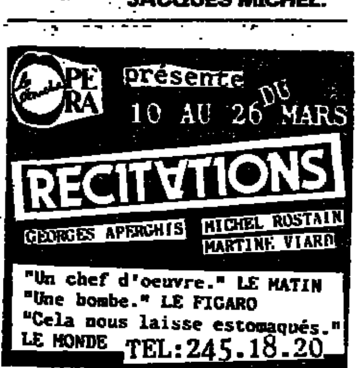
JACQUES MICHEL.

VENTES

Tendances contemporaines à l'hôtel Drouot

C'est une expérience originale qui est tentée au Nouveau Drouot, où ne sont dispersées d'ordinaire que des œuvres d'art cotées, ou en passe de l'être. Pour *une fois les peintures et sculptures* proposées par Mes Jacques Lenormand et Patrick Dayen, à l'initiative de Bernard Zurcher, sous le titre les « Tendances contemporaines no 1 » – une centaine d'œuvres de vingt-deux artistes pour la plupart jeunes – s'adressent moins aux spéculateurs qu'aux amateurs capables de les acquérir sur un « coup de cœur ». Leurs auteurs se sont tous déjà produits ça et là, et leur choix a fait l'objet d'une sélection attentive. « *On peut faire* une *collection à peu d'argent* », déclarait Arman dans *Art Press*. Le résultat des enchères dira si ce pari pour l'art vivant a été tenu.

★ Les œuvres sont exposées à Drouot ce vendredi 18 mars jusqu'à 18 heures, le samedi 19, de 11 heures à 12 heures ; la vente aux enchères publiques a lieu le samedi 19 mars à 14 h 30, salle 12.



2 DERNIÈRES SEMAINES

La Tragédie de Coriolan
de W. Shakespeare, texte français de J.M. Deprats
mise en scène de Bernard Sobel
Du 19 Février au 27 Mars
THEATRE DE GENNEVILLIERS
Centre Dramatique National
41, avenue des Grésillons, 92230 Gennevilliers. Tél. 793 26 30

tmp CHATELET
THEATRE MUSICAL DE PARIS
du 22 mars au 1er avril
ballet du XXe siècle
maurice béjart
"life"
(avec jean babilee et maria galante)
"l'histoire du soldat"
(création en france)
prix des places : 30, 35, 60, 90, 130 et 140 francs

Sortie mercredi 23 mars

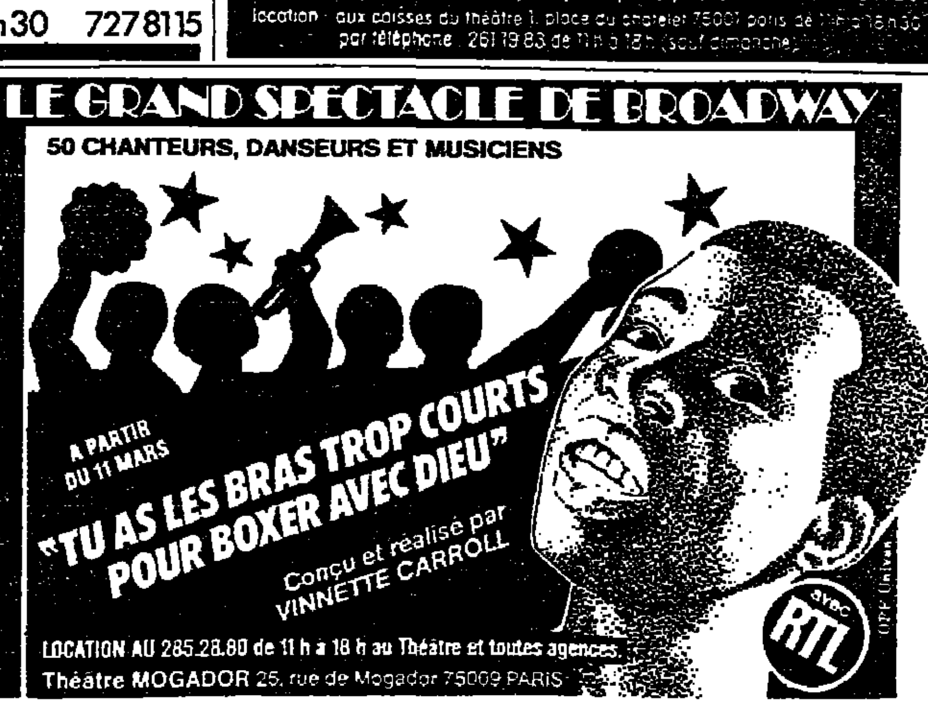


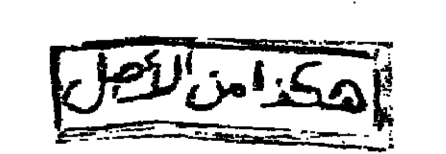
CHAILLOT
THEATRE NATIONAL
MUSIQUE VIVANTE
Le Cercle • trio de percussion
Théâtre musical
Grand Foyer
Mardi 22 mars à 20h30 727 81 15

SORTIE LE 23 MARS



PETIT ODEON
18 h 30
8 MARS • 3 AVRIL
PARTAGE
MICHEL DEUTSCH
MISE EN SCENE
PATRICK GUINAND





MUSÉE DE LA MARINE – Palais de Chaillot
EXPOSITIONS DE PHOTOGRAPHIES MARITIMES 1983
18 MARS - 30 AVRIL

DANSE

AU PALAIS DES CONGRÈS

Noëlla Pontois, la belle des « Belles »

Voilà donc le Ballet de l'Opéra relancé pour une série de trente spectacles de *la Belle au bois dormant*, au Palais des congrès. Où est le temps des « mercredis » du palais Garnier qui voyaient le public se régaler, de trois, voire de quatre ballets par représentation ? Noureev, si on lui en laisse le pouvoir, aurait bon compte de revenir à cette formule de la diversité qui fit nos beaux soirs de l'Opéra, après la guerre. Car, pour le balletomane morose, il ne reste plus ici que la distraction de comparer les rôles des « Belles », qui se succèdent quotidiennement.

A ce petit jeu, la palme revient sans partage à Mme Noëlla Pontois. Il paraît confondant que la perle de notre Académie nationale doive abandonner sa loge d'étoile à la fin de l'année, atteinte par la limite d'âge. Quarante ans bientôt, et toujours aussi juvénile, aussi légère, abattant sans effort les prouesses techniques les plus ardues, sortant de scène fraîche comme la rosée et avec le même sourire qu'à l'entrée ! *La parabole si courte de la ballerine* classique, non vraiment, n'est pas terminée pour elle... Quand la danse veut que son prince charmant, comme ce fut le cas pour nous l'autre soir, soit M. Patrick Dupond, alors le vieux ballet de Tchaïkovski sous ses aunes d'orfroi louis-quatorzien reprend de la flamme.

M. Dupond n'a pas le style si pur de Mme Pontois. Mais la fougue, la bravoure avec lesquelles à travers la scène il se lance dans les pirouettes, les manèges, les tours en l'air à couper le souffle, constituent un spectacle à lui seul revigorant qui l'apparente à Vladimir Vassiliev, peu mince compliment !

Sans doute est-ce cette *furia* de la performance qui entraîne certains et certaines de ses jeunes partenaires solistes à en faire trop, quitte à se moquer éperdument de la mesure. Je n'en dirai pas autant de Mme Monique Loudières, la toute jeune étoile, qui possède la grâce, l'aisance, le lié et le grand style maison sans parler d'une physionomie tout à fait charmante. La remarque vaut pour des sujets comme Mme Gaida et Mme Pietragalla ou comme M. Didière que l'on distingue jusque dans les fonds de décor alors qu'ils méritent déjà à plein emploi le devant de la scène.

Mais les champions de la hiérarchie sacro-sainte veillent à écarter les coudes. Dix-sept étoiles et sept premiers danseurs culminent en effet aux rangs suprêmes de l'Opéra. Etonnez-vous après cela que de ravissantes danseuses comme Mmes Khalfouni, Desutter ou Mouis soient allées chercher fortune ailleurs...

OLIVIER MERLIN.

★ Palais des congrès, 20 h 30.

■ Le danseur étoile Peter Martins, trente-six ans, succède à Georges Balanchine à la tête du New-York City Ballet.

Georges Balanchine, qui dirigeait la troupe depuis 1955, âgé de soixante-dix-neuf ans, est hospitalisé depuis cinq mois. Il souffre d'un affaiblissement progressif des fonctions cérébrales. En 1978, il avait engagé Peter Martins, qui a été nommé maître de ballet en 1981.

Lu

« LOICA », de Dorothée Letessier

Une rébellion tranquille

Il y des gens qui échappent aux lois de la pesanteur. Qui refusent de se soumettre quand ils constatent que les réponses viennent avant les questions. Qui se méfient des évidences, soupçonnant les renoncements, les oublis volontaires. La jeune journaliste, narratrice du nouveau roman de Dorothée Letessier, ne sait pas qu'elle est de ceux-là.

Partie faire un reportage en images d'Epinal et langue de bois pour un journal de la presse *syndicale*, elle ne supporte simplement pas les « simagrées », le convenu de la cérémonie dans laquelle elle débarque. Ce départ en retraite d'un dirigeant syndical de Saint-Brieuc *sonne* faux.

Maryvonne, l'héroïne du *Voyage à Paimpol*, premier roman de l'auteur (1), était allée prendre *un* bol d'air. Le bol d'air, pour la narratrice de *Loïca*, c'est une enquête, dont, pour une fois, elle ne connaît pas d'avance les conclusions. Elle part à la recherche de Loïca, une jeune femme de l'usine qui a disparu, et qui semble, même absente, être la mauvaise conscience de cette fausse fête qui tourne trop rond. Trouver Loïca, ce serait trouver la clé du malaise, malaise de certains ouvriers de l'usine, malaise de la journaliste, différents et semblables.

Loïca, rêvée, à travers les récits des copains, envahit la chambre d'hôtel, les pages du cahier. Trop personnelle pour faire une bonne militante, têtue, idéaliste, Loïca qui se tient toute droite, « *qui pleure pour la dernière fois, non pas son enfance, mais d'avoir si peu à la regretter* », Loïca, la tête haute comme le lui a appris son grand-père Eugène, l'anarchiste. Loïca, sa mère silencieuse et *usée, son père ivrogne et son* frère gendarme. Qui a fait du bon travail pendant la grève. Qui aimait tant la paix, et n'y avait jamais droit. Loïca, fatiguée, seule, *a quitté la ville avec* son petit garçon.

L'héroïne de Dorothée Letessier n'est pas exemplaire, n'est pas une « nouvelle femme » se jouant des obstacles, ni une anarchiste de légende. Elle a la rébellion tranquille, elle est comme elle est.

Loïca raconte l'inacceptable solitude de qui refuse toutes les humiliations, pour en avoir trop vu. *Ce qui n'empêche pas une* particulière attention aux gens et aux lieux, des instants d'émotion rêveuse volés au temps sans pitié de la vie d'ouvrière.

Roman-puzzle : à chaque retour en arrière, on va un peu plus loin, un peu ailleurs dans la vie de Loïca Lanfains. L'image qui reste, quand on ferme le livre, est nette.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ Le Seuil, 190 p., 55 F.

(1) Le Seuil, voir « *Le Monde des livres* » du 16 mai 1980.

EXPOSITION

Dessins de David au musée de Lille

(Suite de la première page.)

L'*Enéide, le Serment des Horaces, Léonidas* ou encore les études de Drouais pour *Marius à Minturnes*, autant de sujets empruntés à l'histoire grecque ou romaine, parfois à la fable, mais qui sont tous des *exempla virtutis*, des leçons de morale civique, à abnégation personnelle ou de résignation stoïcienne. Tout cela n'est pas entièrement nouveau, et le *Maître d'école de Falérîes*, de Le Barbier, comme le monumental lavis des *Funérailles de Miltiade*, de Peyron, montrent bien tout ce que le grand style austère des années 80 doit à Poussin, dont la *Mort de Germanicus* apparaît un peu comme le tableau fondateur du néo-classicisme. Le retour à Poussin est alors un mot d'ordre aussi impérieux que celui du retour à Ingres qui marque la fin de la période héroïque du cubisme.

La nouveauté est dans l'atticisme de la mise en scène et la concision du récit, dans la précision linéaire du trait qui cristallise les formes, les dégraisse des ornements et des volutes, des « chiffons », comme on disait alors, chers aux volubiles talents de milieu de siècle. Le modèle est ici le bas-relief à l'antique et le sculpteur indique la voie au peintre, comme le montrent les projets de médailles de Gaudet en cet étonnant document qu'est, gravée en stèle par Moitte, l'adresse de Louis XVI à La Fayette, lors de la fête de la Fédération.

Less is more, la devise de Bauhaus pourrait convenir à la peinture « régénérée » de la fin du siècle, et, même dans ses tableaux à multiples personnages, David apaise le tumulte, le « tartouillis » baroque en compositions silencieuses et sévèrement analytiques. « *A l'imitation*, disait-il à *ses élèves, des artistes de l'Antiquité qui ne manquaient jamais de choisir l'instant avant ou après la grande crise d'un sujet, je ferai Léonidas et ses soldats calmes, et se promettant l'immortalité avant le combat.* » Les dimensions de cette cure d'austérité, on peut les mesurer en comparant les dessins des davidiens confirmés à l'*Andromaque* de Le Barbier, au *Sacrifice à Priape*, de Gibelin ou à l'*Agrippine ramenant à Brindes les cendres de Germanicus*, sujet néo-classique par excellence mais dont le traitement encore très chargé indique une date très antérieure à *la révolution davidienne*. Une révolution qui se *préparait depuis le milieu du siècle et* que certains semblent avoir pressentie. Ainsi Greuze : malgré l'abus de « chiffons », l'outrance des gestes et des mimiques, l'esquisse pour le *Fils puni* (1765), *qui enthousiasmait Diderot*, est déjà une frise à l'antique et une feuille que l'on peut dater de 1790, *Psyché et l'Amour*, montre avec quel naturel le peintre du *Septime-Sévère a pu se convertir* à l'esthétique nouvelle, même si ses moyens ont entre-temps faibli.

L'influence de cette esthétique est évidente dans tous les domaines : le *portrait, la scène de genre avec le* charmant *Enfant puni*, de Boilly, le paysage lui-même, et il faut ici accorder une mention spéciale à la correction savante et poétique, à la subtile *géométrie des vues de Rome de* Jean-Victor Nicolle. L'interprétation est cependant dans l'ensemble plus souple, et, si les dessins d'architecture d'Achille Leclère et de François Verny *appliquent la doctrine dans* toute sa rigueur, les fontaines et les tombeaux de Constant Bourgeois et de Jean-Jacques Hilaire, les souvenirs égyptiens de Louis Cassas, parti*cipent encore de cette humeur rê*veuse, de cette belle mélancolie que *les deux Colonnade en ruine*, d'Hubert Robert interprètent avec une incomparable puissance et un sentiment dramatique du déclin qui fait paraître un peu frivoles les émois des *voyageurs romantiques*.

Le romantisme ? Voici Géricault *avec deux études pour le Radeau de la Méduse*, et un superbe *Mars et Hercule*, récemment publié par Philippe Gruncher dans un ouvrage consacré à ses *Dessins et aquarelles de chevaux*. Géricault et Léon Cogniet dont l'antiquité nocturne apparaissait déjà dans *l'Aurore et Céphale* de son maître Guérin. Autre maître et autre élève : Ingres et Abel de Pujol dont les trois dessins, le *Saint Roch mourant*, surtout, indiquent un artiste exceptionnel auquel on devrait bien rendre les hommages qui lui sont dus, ne serait-ce qu'en restaurant les deux fresques, d'ailleurs consacrées à saint Roch, de l'église Saint-Sulpice. Catalogue très soigné, voyage fructueux, exposition de grand mérite à laquelle on reprochera seulement l'infinie tristesse de sa présentation.

ANDRÉ FERMIGIER.

EN BREF

■ Les 19 et 20 mars, des journées de réflexion sont organisées à la Maison de la culture de Chalon-sur-Saône sur le thème : « Pour une culture sonore du quotidien ».

■ Les deuxièmes Journées cinématographiques du Val-de-Marne contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples ont lieu jusqu'au 25 mars à Créteil, Saint-Maur et Vitry.

★ Les ateliers-théâtre de Choisy-le-Roi présenteront, du 23 au 27 mars, *Moha le fou, Moha le sage*, d'après Tahar Ben Jelloun, dans une adaptation et une mise en scène d'Idrissi Ahmed, au Théâtre Paul-Éluard, 4, avenue de Villeneuve-Saint-Georges, 94600 Choisy-le-Roi. Tél. : 890-89-79 et 890-63-43.

TCHEKHOV

GUY BEDOS au Gymnase
ENREGISTREMENT PUBLIC ALBUM 2 DISQUES
GUY BEDOS au Gymnase
RCA

ELYSEES-LINCOLN – SAINT-LAZARE-PASQUIER – LUMIÈRE
7 PARNASSIENS – LA PAGODE – SAINT-GERMAIN STUDIO
FORUM LES HALLES

UN FASCINANT VOYAGE VERS L'INCONNU
MAXIMILIAN SCHELL
MARIE TRINTIGNANT
DANIEL MESGUICH
Un film de AZIMI
LES ÎLES

UGC NORMANDIE vo • REX • PARAMOUNT OPERA • PARAMOUNT MARIVAUX • CLUNY ECOLES vo • PARAMOUNT MONTPARNASSE
MAGIC CONVENTION • PARAMOUNT GALAXIE • PARAMOUNT ORLEANS • PARAMOUNT MONTMARTRE • UGC GARE DE LYON
CINE BEAUBOURG LES HALLES vo / CARREFOUR Pantin • ARTEL Créteil • ARTEL Rosny • ARTEL Nogent • CYRANO Versailles • ALPHA Argenteuil
LES HUDSON BROTHERS arrivent...
HYSTERICAL



ATTENTION : en raison de la durée du film, horaires spéciaux. Séances à 13 h 30 - 17 h 20 - 20 h 50
GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES (V.O.) – HAUTEFEUILLE PATHÉ – GAUMONT LES HALLES (V.O.) – LA PAGODE (V.O.) – 7 PARNASSIENS (V.O.)
P.L.M. St-JACQUES (V.O.) – OLYMPIC ENTREPOT (V.O.) – IMPÉRIAL PATHÉ (V.F.) – MIRAMAR (V.F.)

FANNY & ALEXANDRE



Un diamant qui étincelle comme un feu d'artifice devant nos yeux émerveillés. Un chef-d'œuvre à voir absolument.
LE JOURNAL DU DIMANCHE

Un grand roman écrit aux couleurs de la tendresse et de la mélancolie, un nouveau chef-d'œuvre lumineux et profond, apaisé, témoignage de la force tranquille du maître scandinave.
DOMINIQUE JAMET : LE QUOTIDIEN DE PARIS

Une des œuvres les plus riches et les plus fortes du cinéma contemporain.
TEMOIGNAGE CHRETIEN

Pour notre plaisir suprême la fulgurance noire de Bergman submerge tout.
MICHEL MARDORE : NOUVEL OBSERVATEUR

Pour un peu, on se croirait chez Freud, côté Woody Allen : atmosphère viennoise, époque pittoresque et l'humour qui rode...
FRANÇOIS FORESTIER : L'EXPRESS

Une grâce mozartienne pour évoquer les magies de l'enfance. Une réussite majeure.
PIERRE BILLARD : LE POINT

INGMAR BERGMAN
Gaumont

COMÉDIE DE PARIS
HOTEL JAWAT et de la PLAGE
de Christiane ALBANEL, mise en scène d'André OUMANSKY en collaboration avec Daniel DELPRAT, avec J.-Claude DREYFUS, Eléonore HIRT, Christiane MARCHEWSKA, André OUMANSKY, Max VIALLE.
« Mélange d'humour et de naïveté servi par quelques bons comédiens ».
LE FIGARO.
« Il y a une écriture, on rit souvent, si vous aimez musarder du côté des jeunes auteurs vous ne serez pas déçus. »
QUOTIDIEN DE PARIS.
Loc. 281-00-11

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE FAUCON MAL FAIT, Espace Gaîté (327-95-94) 22 h.

ARCHÉOLOGIE, Lucernaire (544-57-34) 23 h 15.

DES SOURIS ET DES HOMMES, Studio Bertrand (783-64-66). 20 h 30.

SI GUITRY M'ÉTAIT CHANTÉ, Comédie de Paris (281-00-11). 18 h 30.

LA DÉDICACE, Athénée (742-67-81). 21 h.

ARCHIVES DE LA HAUTE SURVEILLANCE, Galerie Peinture fraîche (551-00-85), 20 h 30.

HOMMAGE A COCTEAU, Resto-Show (508-00-81), 22 h.

SI MARILYN, Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30.

HOTEL BABEL, Espace Gaîté (327-95-94), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50). 19 h 30 : la Chauve-Souris.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : la Traviata.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer 18 h 30 : Palerme ou Jérusalem; Théâtre Gémier : 20 h 30 : l'Ordinaire.

ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Triptyque.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Partage.

TEP (797-96-06), 20 h 30 : le Pip Simmons : Snuff le silencieux.

BEAUBOURG (277-12-35).
– Cinéma-vidéo : Nouveaux films Bpi : 16 h : la Vie commence en janvier; 19 h : les Grandes Aventures de l'Himalaya; 15 h : De Chirico. Le discours. De Chirico à l'écran; 18 h : H. Richter/J. Arp; 14 h à 23 h : Cinéma du réel. – Concerts animations : 18 h 30 et 20 h 30 : Forum de la création.

CARRÉ SYLVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Chaud et froid.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) 21 h : Moi.

ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24), 18 h 30 : Chant du cygne.

ATHÉNÉE (742-67-27), 20 h 30 : les Corps étrangers.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine, les sardines.

CARTOUCHERIE. – Théâtre de la Tempête (328-36-36), I. 20 h 30 : Lamentu di l'omu persutra mare e surgente ; II. 21 h : Kléber et Marie-Louise. – Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : Histoires de famille. – Epée de bois (808-39-74), 20 h 30 : la Mort travestie.

CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 30 : Superdupont Ze Show.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : l'Opéra blanc.

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (271-82-20), 20 h 30 : Premier avertissement. La Plus Forte.

CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h : la Mort d'Elsa.

CIRQUE MORENO (782-02-82) (D.) 20 h 30 : Djebel Amour.

C.I.S.P. TH. PARIS 12 (343-19-01), 20 h 45 : Haute Fidélité.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : les Dix Petits Nègres. – Resserre, 20 h 30 : le Marchand d'anchois. – Galerie, 20 h 30 : l'Etranger dans la maison.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Comédie passion.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Hôtel Jawat et de la plage.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Argent mon bel amour.

DEUX PORTES (361-49-92), 20 h 30 : Les Fourmidiables.

ÉDOUARD VII (742-57-49), 21 h : Joyeuses Pâques.

ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Azaïs.

ÉPICERIE (272-23-41), 18 h 30, 20 h 30 : Orlamonde. – 18 h 30 : les Chants de Maldoror.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.

ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : la Manekine.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-67-55), 20 h 30 : Tambours dans la nuit.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes ; II. 22 h : S. Joly.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 30 : la Chienne dactylographe.

GALERIE PEINTURE FRAICHE (551-00-85), 20 h 30 : la Passion du Christ (Théâtre populaire toscan).

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : Gilles X ; Maréchal de Rais.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.

HUCHETTE (326-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Théâtre d'ombres.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : les Enfants du silence ; 21 h : Six heures au plus tard ; II. 18 h 30 : Yes peut-être ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Troubadours de Pendule : Petite salle, 18 h 30 : OM-SAAD.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.

MATHURINS (265-90-00), 21 h : L'avantage d'être constant.

MARIGNY, Salle Gabriel, (225-20-74), 21 h : l'Éducation de Rita

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse, 21 h : Trois fois rien.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

POCHE (548-92-97), 21 h : le Butin.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol : je m'égalomane à moi-même.

RANELAGH (288-64-44), 20 h : l'Autre Don Juan ; 22 h : Vague à l'homme.

SALLE VALHUBERT (584-30-60), 20 h 30 : le Potier d'étain.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : le Fauteuil à bascule.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. 20 h 30 : Freud ; 22 h : l'Écume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Agir, je viens : 20 h 30 : Lettres de guerre ; 22 h : les Emigrés.

THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 22 h 30 : la Croisade ou Du sang pour l'éternité.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE DU LYS (327-88-61), 20 h 30 : Intimité.

THEATRE DE PARIS (280-09-30), I. 20 h 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise ; II. 20 h 30 : Théâtre Na Zabradli Ladislav Fialka ; 18 h 30 : Silvia Malagugini.

THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : le Paradis sur terre.

THEATRE DE LA PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : la Ménagère de verre.

THEATRE 13 (588-16-30), 21 h : l'Emploi d'amour.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 20 h 30 : Dylan ; Petite salle, 20 h 30h : l'Ambassade.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : la Crosse en l'air : 20 h 30 : Le mal court.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Femmes d'un homme.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLÉTIC (624-03-83), 21 h 30 : Homo Tap Dance.

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Service non compris.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Les Démones Loulou. – II : 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins : 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : De la fantaisie dans l'orangeade.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 15 : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h : Plus la peine de frimer.

LE FANAL (233-91-17), 20 h : J. Mailhot ; 21 h 15 : Étoiles rouges.

LA GAGEURE (367-62-45), 20 h 30 : Ce n'est pas si grave, une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.

LES LUCIOLES (526-51-64), 19 h 30 : Si j'aurais su ; 20 h 45 : Mieux vaut star que jamais ; 22 h 15 : A. Gould.

PATACHON (606-90-20), 20 h 30 : Un sifflet dans la tête.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Essayez, c'est pas sorcière ; 22 h 30 : Guide des convenances 1919.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Elle voit des géants partout.

RESTO SHOW (508-00-81), 20 h 30 : le Chemin des dames.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : A poil ; 22 h 45 : Autant en emporte le banc.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Le monde est petit, les Pygmées aussi ; 22 h : Albert.

LA TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : B. Haillant ; 22 h 30 : G. Delahaye.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : le Grand Ecart ; A la rencontre de Marcel Proust ; 21 h 30 : Soirée bourgeoises ; 22 h 30 : Sautons français.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 20 : Apocalypse Na ; la Timbale.

La danse

A DÉJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Nai ou cristal qui songe.

AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : Faits divers.

BASTILLE (357-42-14), 21 h : Alphard.

PALAIS DES CONGRES (758-13-03), 20 h 30 : la Belle au bois dormant.

THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h : Triptyque, Evolutrick, Water Woman.

THEATRE PRESENT (203-02-55), 20 h 30 : J.-C. Ramseyer, P. Villaroel, B. Doncux et P. Marcault.

Les concerts

RANELAGH, 18 h 30 : J. Savall, G. Murray (Marais, Forqueray).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Brahms, Beethoven).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : J. Kalfa (Bach, Beethoven, Albeniz) ; 21 h : Trio Pichon Bantigny Bouchet (Mozart, Dvorak).

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES, 20 h 30 : Quatuor Amadeus, R. Moog, G. de Payer (Brahms).

CENTRE BOSENDORFER, 20 h 30 : A. Hewitt (Mozart, Ravel, Brahms).

FIAP, 20 h 30 : G. Picaud (Girard).

MUSÉE GUIMET, 21 h : Ensemble de l'Itinéraire.

SALLE CORTOT, 20 h 30 : D. Cade (Schubert, Brahms, Moussorgsky).

SALLE DU CONSERVATOIRE, 20 h 30 : Chœurs Monteverdi (Haendel).

CAILLOU BLANC, 20 h 15 : D. Verroust, B. Burgos (Moschels, Reinecke, Schubert).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 18 mars

ÉGLISE SAINT-IGNACE, 21 h : Jeune Philharmonique de Seine-St-Denis. Ensemble vocal : M. Ralahiany (Buxtehude, Carissimi).

ÉGLISE SAINT-MÉDARD, Ensemble instrumental A. Stajic (Mendelssohn, Schubert, Tchaïkovsky).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Corre-Exerjean (Brahms, Chabrier, Infante).

En région parisienne

ANTONY, Th. F.-Gémier (666-02-74), 21 h : Gustave et sa famille ; Centre technique : 20 h 30 : l'Opéra de Smyrne.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16), 20 h 30 : Noce.

BAGNEUX, Th. V.-Hugo (663-10-54), 20 h 30 : Lady Macbeth au village.

BAGNOLET, ATEM (364-77-18), 20 h 30 : Si télé m'était contée.

BOBIGNY, Maison de la culture (831-11-45), 20 h 30 : les Ames mortes.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.T.B. (603-60-44), 20 h 30 : la Fleur au fusil.

CHATILLON, C.C.C. (657-22-11), 21 h : M. Breuker.

CHELLES, C.A.C. (421-20-36), 20 h 45 : la Colère d'Achille.

COLOMBES, M.J.C. (782-42-70), 20 h 30 : Y. Dautin.

COURBEVOIE, M.J.C. (333-58-24), 21 h : T. Gubitsch, O. Calo.

CRETEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : J.-P. Farré.

DAMMARIE-LES-LYS, Eglise N.-D. de la Visitation, 20 h 30 : Quatuor de saxophones G. Pierné et J.-C. Fohrenbach.

EVRY, Agora (079-10-00), 21 h : H.-F. Thiefaine.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h : la Tragédie de Coriolan.

IVRY, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 : Homme pour homme.

LONGPONT, Eglise, 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : M. Erren, Chœur national, dir. : J. Grimbert (Bach).

MAISONS-ALFORT, Th. Cl.-Debussy (375-72-58), 20 h 45 : Alexander Roy London, Ballet Theatre.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), 20 h 30 : Mère Courage et ses enfants.

MONTREUIL, TEM (858-65-33), 21 h : Travaux publics.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : Combat de nègre et de chiens.

POISSY, Usine-Théâtre (074-70-18), 21 h : Virage.

PONTOISE, Th. des Louvrais (030-46-01), 21 h : May B.

SAINT-DENIS Th. G.-Philipe (243-00-59) I : 20 h 30 : la Légende d'Agamemnon. II : 20 h 30 : Le Saperleau. III : 20 h 30 : Cette fois – Solo.

SAINT-MAUR, Rond-Point Liberté (889-22-11), 21 h : Hommage à P. Casals.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), 21 h : les Marches ténébreuses.

SCEAUX, Eglise St-Jean-Baptiste, 20 h 45 : Ensemble Vetera et Nova (Couperin).

LES ULIS, CAC (907-79-88), 21 h : Amanda Quartet.

VILLIERS-LE-BEL, Salle M.-Pagnol (990-54-86), 20 h 30 : l'Autre Don Juan.

VINCENNES, M.J.C. (374-73-74), 23 h 45 : M. Peronne.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15, Obsession, de J. Delannoy ; 19 h, hommage à P. Sturges : les Voyages de Sullivan ; 21 h, Mar de Rosa, d'A. Carolina.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Hommage à P. Perrault : le Beau Plaisir ; C'était un Québécois en Bretagne, madame ; 17 h, Malec chez les Indiens, de B. Keaton et E. Cline ; Buster et Fatty à Luna Park, de R. Arbuckle ; Buster et les Flics, de B. Keaton et E. Cline ; 19 h, Hommage à S. Shahid Saless : les Longues Vacances de Lotte Eisner.

Les exclusivités

L'AFRICAIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

ALL BY MYSELF (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54)

ANTONIETA (Fr.-Mex., v.o.) : Trois Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33)

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Palace Croix-Nivert (H. Sp.), 15e (374-95-04).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA BARQUE EST PLEINE (Suisse-All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE BATTANT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA BOUM Nº 2 (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

CAP CANAILLE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CAPITAINE MALABAR DIT « LA BOMBE » (It.-A., v.f.) : Paramount-City, 6e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

CINQ JOURS CE PRINTEMPS-LA (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

COBRA (A., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Galande, 5e (354-72-71). (H. Sp.).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DANTON (Fr.) : Cujas, 5e (354-89-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Grand Pavois (H. Sp.), 15e (554-46-85).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. Sp.)

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A.). (V. ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-18-45).

DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ENFANT SECRET (Fr.) : Studio Cujas (H. Sp.), 5e (354-89-22).

L'EMPRISE (A., v.o.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

L'ÉTÉ DE NOS QUINZE ANS (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HALLOWEEN III, LE SANG DU SORCIER (*) (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e, (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount Galaxie, 17e (580-18-03) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

HORREUR DANS LA VILLE (A. v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; v.f. : U.G.C., 2e (261-50-32).

L'IMPOSTEUR (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JOUR DES IDIOTS (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA MORT AUX ENCHÈRES (**) (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-35-25) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MY DINNER WITH ANDRE (A., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PARTNERS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

POUR QUI VOTE L'OXYGENE (Holl., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LE PREMIER AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

RAMBO (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE RETOUR DES BIDASSES EN FOLIE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE RUFFIAN (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

SANS RETOUR (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Bastille, 12e (434-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

SANS SOLEIL (Fr.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

THE VERDICT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

T'ES HEUREUSE, MOI TOUJOURS (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARCHIPEL DES AMOURS, Neuf nouvelles cinématographiques de Paul Vecchiali, Jacques Frenais, Gérard Frot-Coutaz, Michel Delahaye, Jean-Claude Guiguet, Jacques Davila, Jean-Claude Biette, Cécile Clairval et Marie-Claude Treilhou : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) : Olympic, 14e (542-67-42).

LA COLONIA PENAL. EL REALISMO SOCIALISTA. SOTELO. LA VOCATION SUSPENDUE. Films inédits de Raoul Ruiz. V.o. : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).

HYSTERICAL. Film américain de Chris Bearde. V.o. : Ciné-Beaubourg, 1er (271-52-36) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES ILES. Film français de Azimi. Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

JACOB LE MENTEUR. Film allemand (R.D.A.) de Frank Beyer. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA PETITE BANDE. Film français de Michel Deville. Forum, 1er (297-53-74) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

UNE GIFLE. Film soviétique de Henrik Malian. V.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES YEUX DU MAL (*). Film américain de Gabrielle Beaumont. V.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) : Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

TE SOUVIENS-TU DE DOLLY BELL ? (You., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

TOOTSIE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; v.o. : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

Les grandes reprises

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

ALLEZ COUCHER AILLEURS ! (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LA BÊTE (Fr.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LA BOUM Nº 1 (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LES COMMUNIANTS (Suéd.) (v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

DEEP END (Ang., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER MÉTRO (Fr.) Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Lucernaire, 6e ((544-57-34).

LE FLEUVE SAUVAGE (v.o.) : Acacias, 17e (727-49-75).

FRANKENSTEIN JR (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; (v.o.) Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LES FORBANS DE LA NUIT (A. v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47 ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JEUX D'ÉTÉ (Suéd., v.o.) : André Bazin, 13e (331-51-55).

KEY LARGO (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).

MAD MAX I (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

PORTIER DE NUIT (It., vo.) (**) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (V.f.) Maxéville, 9e (770-72-86).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Rivoli Beaubourg (Hsp), 4e (272-63-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

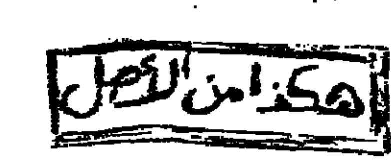
SOLDAT BLEU (*) (A., v.o.) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LA SOLITUDE DU COUREUR DE FOND (Ang., v.o.) : Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

LES SEPT SAMOURAÏ (Jap., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

LA VEUVE MONTIEL (Mex.-Cub., v.o.) : 3-Parnassiens, 14e (320-30-19).



L'affaire Hersant et le statut de la presse

M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, s'apprête à clore le dossier de l'« affaire Hersant », ouvert en 1977 après la plainte des syndicats de journalistes.

Le patron de la Socpresse a été inculpé depuis, avec dix-sept autres personnes, d'infraction à l'ordonnance du 26 août 1944 sur l'organisation de la presse française.

D'autre part, le gouvernement a décidé de mettre à l'étude les problèmes économiques et juridiques des entreprises de presse, mais se refuse encore à parler de « statut », un terme qui hérisse le poil des patrons de journaux.

Un tel statut avait pourtant été promis en 1945, mais les majorités successives de la IVe et de la Ve République, en dépit de plusieurs projets et propositions, l'ont peu à peu enterré. Au centre du débat, la fameuse « liberté de la presse ».

Tombée en désuétude, l'ordonnance de 1944 doit-elle être remplacée par une nouvelle législation ?

Comment concilier les idéaux, toujours valables, de la Résistance et la réalité de 1983 ?

Limiter le pouvoir de l'argent

On ne reviendra pas en arrière. On ne balaiera pas d'un revers de main près de quarante ans de disparition de journaux, de concentrations, de capitalisme sauvage. Le paysage s'est complètement transformé, notamment avec l'affaiblissement de la presse quotidienne, l'épanouissement des périodiques et la multiplication des titres de la presse spécialisée. Mais du moins peut-on revenir aux sources et tenter de redresser pour l'avenir les déviations les plus flagrantes.

S'il est un mot sur lequel se retrouvent tous les tenants du débat – patronat, hommes politiques, journalistes..., – *c'est bien la « liberté* de la presse ». Mais les uns et les autres ne lui donnent pas le même sens. Les chefs d'entreprise défendent leur pouvoir, souvent absolu, les rédacteurs, le droit à l'expression, les « politiques » redoutent l'intervention de l'État... Et les lecteurs ? Ils ne sont guère consultés, mais ils ont un moyen privilégié de faire connaître leur avis : en achetant ou non ce qui leur est proposé.

Après la guerre, on avait essayé de voir plus loin, d'introduire une « morale » dans le monde de l'information. Le 24 novembre 1945, la Fédération nationale de la presse française adoptait un « projet de déclaration des droits et devoirs de la presse libre », qui commençait ainsi : « *La presse n'est pas un instrument de profit commercial* » ; et, plus loin (art. 3) : « *La presse est libre quand elle ne dépend ni de la puissance gouvernementale ni des puissances d'argent, mais de la seule conscience des journalistes et des lecteurs.* » L'information n'est pas en effet une « marchandise » comme les autres. Elle s'adresse à l'intelligence et au cœur, elle est un instrument de culture autant qu'un « produit » de consommation.

La véritable liberté pour un *journal est bien celle du contenu*, laquelle exige l'indépendance rédactionnelle. Comment celle-ci peut-elle être assurée avec les seules lois du marché, la dépendance à l'égard des recettes publicitaires, la recherche du profit comme moteur principal ?

Contrôler les opérations de presse

Telle est bien encore aujourd'hui la question. Mais, alors que les auteurs de l'ordonnance de 1944 avaient voulu s'opposer à la mainmise des « puissances d'argent » sur les journaux, avec une législation de type « antitrust », l'évolution économique commande une adaptation de ce principe. La non-application de l'ordonnance, dans son esprit, a conduit en effet à la reconstitution de groupes de presse et à la concentration de certains titres. N'était-ce pas inévitable ? Pour les quotidiens surtout – qui sont d'un prix de revient de plus en plus élevé, – on *voit mal comment éviter*, hier comme demain, le regroupement des moyens techniques, la « diversification » autour du titre principal ou l'appui de journaux bénéficiaires d'un groupe pour soutenir un titre en difficulté.

Trois exemples éclairants. *La Croix* (10,8 millions de francs de déficit en 1982) ne peut survivre que grâce aux bénéfices réalisés par d'autres publications du groupe Bayard Presse et à une aide directe de l'État, l'an dernier, de 3,8 millions de francs. Le rachat par *Sud-Ouest*, en 1975, de *la République des Pyrénées*, à Pau, a permis à ce quotidien en péril de se maintenir, tout en conservant la spécificité de ses orientations. *Le Monde*, grâce à ses publications « périphériques », allège le coût d'exploitation du quotidien, en déficit malgré tout en 1982. *En outre*, l'évolution actuelle des moyens de communication pousse de nombreuses entreprises de presse à *diversifier leur production* vers l'audiovisuel : télématique, vidéo, radio... et bientôt la télévision par câble...

La concentration, les regroupements, ne sont un danger que s'ils conduisent à la disparition de titres qui représentent une « sensibilité », politique ou autre, ou s'ils aliènent la possibilité de choix du lecteur. Ainsi le rachat de *l'Aurore* par M. Robert Hersant a-t-il conduit à la mort du contenu rédactionnel spécifique de ce journal. Ainsi la création, naguère, dans la région Rhône-Alpes de l'agence Aigles, regroupant *le Progrès* et *le Dauphiné libéré* (abandonnée aujourd'hui à l'initiative de M. Jean-Charles Lignel), ou bien les « accords de zone » dans telle ou telle région entre grands quotidiens régionaux, en ne permettant plus à la concurrence de jouer, restreignent-ils le choix du lecteur. Une législation nouvelle devrait trouver les moyens que les opérations financières et juridiques dans la presse se réalisent avec un certain contrôle public, permettant d'éviter ces écueils. Contrôle d'autant plus justifié que les journaux reçoivent, sous forme directe ou indirecte, d'importantes aides de l'État.

L'un des moyens possibles est une *proposition faite en 1979* par M. Georges Vedel au Conseil économique et social, dans son rapport sur « *la gestion des entreprises de presse* ». Le doyen Vedel était parti du constat que l'ordonnance de 1944 n'était pas appliquée, notamment parce que les décrets d'application n'ont jamais été publiés et qu'il était possible d'en « *tourner les dispositions* ». Il est en particulier extravagant de constater que, alors que la législation fait obligation aux entreprises de presse d'assurer la « transparence » de leurs biens sociaux, le Service juridique et technique de l'information (S.J.T.I.) ne connaît pas aujourd'hui la situation juridique et financière des journaux français ! L'auteur du rapport estimait quant à lui que les « *objectifs visés par l'ordonnance (indépendance de la presse, « transparence » financière, pluralisme) étaient plus que jamais valables* » et recommandait notamment la création d'une commission des opérations de presse. Cet organisme, indépendant du pouvoir politique, aurait pour mission de garantir le pluralisme et la liberté voulus par la loi.

Une « charte rédactionnelle » ?

Mais le regard des citoyens sur la propriété des entreprises de presse ne suffit pas. En matière d'information, les journalistes ont une responsabilité particulière qui leur confère une légitimité, comme nous l'avons rappelé à propos de la crise du quotidien rémois *l'Union* (*le Monde* du 25 janvier). *Le Monde* est à cet égard exemplaire puisque sa rédaction, détentrice, par l'intermédiaire d'une « société des rédacteurs », de 40 % du capital social, est l'une des garanties de l'indépendance du journal. Depuis une douzaine d'années, les organisations de journalistes ont préconisé que la « *gestion de l'information* » soit « *de la responsabilité exclusive de l'équipe rédactionnelle* » (1). Sous une forme ou sous une autre, les journalistes devraient, en effet, avoir un droit de regard – concrétisé dans les structures de l'entreprise – sur le contenu de leur publication et le choix de leurs principaux responsables. La loi, aujourd'hui, ne leur reconnaît en *effet* (par la « clause de conscience ») que le droit de percevoir des indemnités en quittant un *journal qui modifie sa ligne rédactionnelle* ; elle ne garantit pas leur responsabilité particulière dans l'élaboration du « produit » et à l'égard des lecteurs.

Le Groupement des rédacteurs en chef de la presse quotidienne de province a adopté de son côté, en janvier 1982, un texte de réflexion inspiré par la « *défense du pluralisme* », le « *respect de la personnalité des journaux* » et la « *protection de l'équipe rédactionnelle* ». Cette association de responsables, à la charnière entre les patrons de presse et les journalistes, propose que soit signée, par les différentes parties (*propriétaires*, direction, rédaction en chef, journalistes), une « *charte rédactionnelle* » qui définirait l'*orientation* du journal et les règles communes à tous pour assurer la mission d'information d'un quotidien. *Des exemples existent* à l'étranger.

Transparence financière, reconnaissance des responsabilités des journalistes, tout cela n'empêche pas le profit. Et ne doit pas l'empêcher, car les entreprises de presse, comme les autres entreprises soumises à l'économie de marché, doivent vivre et bien vivre. Faire des bénéfices, les investir en moyens matériels (ce qui a été fait depuis la guerre grâce aux dispositions particulières de l'article 39 *bis* du code général des impôts) et humains (ce qui l'a été beaucoup moins), c'est aussi une des conditions pour garantir le pluralisme et la liberté. Il ne serait peut-être pas inutile, toutefois, compte tenu, une fois encore, de la nature du « produit », de favoriser des entreprises à but non lucratif, les autres n'étant pas pour autant pénalisées. Certains quotidiens (comme *le Monde* ou *Ouest-France*) ne distribuent *pas – ou si peu !* – de dividendes à leurs propriétaires ; les bénéfices (quand il y en a) sont réinvestis. *De telles entreprises de* presse, dont l'esprit est conforme à une mission d'intérêt public, pourraient avoir un statut particulier.

S'il est hasardeux en effet de se risquer à définir des critères de contenu dans l'attribution des aides publiques, on peut, en revanche, avancer que la renonciation au profit pour le profit est *bien conforme* à l'esprit d'une presse indépendante des « puissances d'argent ». Le pluralisme et la liberté pourraient s'en trouver renforcés.

Un débat sur de tels thèmes est de plus en plus nécessaire. L'opposition *fait procès au gouvernement de vouloir* restreindre la liberté de l'information. Surtout, la nature même des entreprises *risque de se modifier* dans les années à venir, avec les voies nouvelles ouvertes par les techniques audiovisuelles.

Une amélioration de la législation pour les journaux permettrait d'avancer avec plus de rigueur vers *les futures « entreprises de communication »*.

YVES AGNÈS.

(1) Conclusions des journées d'étude des 18-19 janvier 1973, au Sénat, organisées par le Syndicat national des journalistes, le Syndicat des journalistes français C.F.D.T., le Syndicat général des journalistes C.G.T.-F.O. et la Fédération française des sociétés de journalistes.

GALERIES LAFAYETTE
-20 %
sur des milliers d'articles dans tous nos rayons jusqu'au 9 avril
CREDIT GRATUIT 9 MOIS*
dans tout le magasin.
*A partir de 2000 F d'achats, sauf sur les services et l'alimentation, dès acceptation du dossier, après versement comptant 20 %. Les frais de crédit Cetelem (sauf assurance facultative) sont pris en charge par les Galeries Lafayette.
Galeries Lafayette



RADIO-TÉLÉVISION

Selon les syndicats

LA GRÈVE DES GENS DU SPECTACLE A ÉTÉ BIEN SUIVIE

La grève des gens du spectacle dans l'audiovisuel — des réalisateurs aux musiciens, en passant par les techniciens et les comédiens — a été bien suivie, d'après les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C., qui avaient appelé (en commun ou séparément selon les catégories) les personnels intermittents à cesser le travail pour vingt-quatre heures, jeudi 17 mars. De nombreux tournages ont été arrêtés, comme les films actuellement entrepris par Costa-Gavras, Georges Lautner, Bertrand Blier ou Philippe Labro.

En revanche, les manifestations (simulacres de scènes de tournage à la gare Saint-Lazare, à Montparnasse, à l'Opéra et sur les Champs-Élysées), que la Fédération nationale du spectacle C.G.T. avait annoncées (*le Monde* du 17 mars), n'ont pas eu lieu : en guise de rétorsion contre la grève déclenchée le 16 mars à la télévision par le SURT-C.F.D.T., les sociétés privées de location du matériel ont refusé, au dernier moment, de prêter les groupes électrogènes et autres caméras nécessaires à ces actions.

Le mouvement déclenché par les gens du spectacle avait pour but à la fois de dénoncer les insuffisances du système d'indemnisation du chômage, qui est propre à cette corporation, et la sensible baisse de la production originale à la télévision.

Vendredi 18 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Formule 1.
Réalisation P. Fournier-Bidoz.
Autour de Robert Charlebois, J. Higelin, K. Wilde, M. Berger...

21 h 40 Série : Quelques hommes de bonne volonté.
D'après l'œuvre de J. Romains ; adapt. Marcel Jullian et F. Villiers. Avec J.-C. Brialy, D. Ceccaldi.
Quinette (Jean-Claude Brialy, extraordinaire !), libraire poussiéreux devenu assassin, a pris ses quartiers d'hiver sur la Côte d'Azur, outré qu'un dénommé Landru ait osé lui ravir la vedette. Chassé-croisé de destinées, de rêves, d'espoirs dans la France de 1924.

22 h 40 Histoires naturelles : La chasse aux sangliers en Corse.
Émission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.

23 h 10 Journal et Cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Médecins de nuit.
Le groupe rock. Réal. B. Gridaine. Avec C. Allégret, P. Rouleau, G. Gustin...
Malaise d'un chanteur de rock : la drogue, l'alcool ? Patrick, médecin de nuit, intervient.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Chez les puissants », sont invités : P. Assouline (M. Dassault), *M. Gallo* (la Demeure des puissants), *M. Rheims* (le Saint Office), *P. Thorez* (les Enfants modèles), *et Y. Coirault (pour les* Mémoires de Saint-Simon).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle Satyajit Ray) La trilogie d'Apu : Pather Panchali.
Film indien de S. Ray (1955) avec K. Bannerjee, R. Bannerjee, U. Das Gupta, S. Bannerjee, C. Devi (v.o. sous-titrée : N.).
Dans une famille pauvre d'un village du Bengale, naît, après une fille, un garçon qui, en grandissant, apprend la vie, les rêves, les joies et les peines de son monde quotidien. Premier volet d'une trilogie qui révéla, en 1956, Satyajit Ray, cinéaste imprégné de quelques influences occidentales, mais chroniqueur inspiré de la réalité sociale de son pays. Un très beau film, humaniste.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Bonnes fêtes Charlie.
Magazine d'information d'A. Campana. Reportage de Ch. Mital et A. Taieb.
Le deuxième volet de l'enquête « La grande crise est-elle pour hier ? » nous mène dans les bas-fonds de New-York dans une famille de huit membres vivant dans une fourgonnette. Un reportage difficile à tourner, dit-on, sur les États-Unis touchés par la crise économique.

21 h 35 Magazine de la photo : Flash 3.
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
Revue de presse ; Évolution de la photo dans la presse. Portrait de J.-L. Sieff ; Flash pratique : la photo rapprochée.

22 h 20 Journal.

22 h 38 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.

22 h 40 Prélude à la nuit.
« Cinquième symphonie », de Beethoven, par l'Orchestre du Capitole de Toulouse.

FRANCE-CULTURE

20 h, Émission médicale : (en liaison avec l'émission de TF 1 diffusée le 14 mars) La grossesse à haut risque.
21 h 30, Black and blue.
22 h 30, Nuits magnétiques : arrêts fréquents.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Musique contemporaine.
20 h 20, Concert (émis de Stuttgart) : « Symphonie nº 60 », de Haydn : « Quatre Lieder pour chant et orchestre », de Schoenberg ; « Symphonie nº 3 en mi bémol majeur », de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart : dir. P. Steinberg ; sol. F. Palmer, mezzo.
22 h 15 La nuit sur France-Musique : les mots de F. Xenakis ; à 23 h 5, Écrans ; à 0 h 5, Musiques traditionnelles.

Samedi 19 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 45 Vision plus.
10 h 15 Philatélie club.
10 h 45 La séquence du spectateur.
11 h 15 La maison de TF 1 (et à 13 h 35).
13 h Journal.
15 h 40 Jeu : Ouvrez l'œil.
16 h 5 Documentaire : Histoire des inventions.
Inventer pour le plaisir (dif. le 3 février, à 22 h 15).

17 h Feuilleton : La Lumière des justes.
D'après l'œuvre d'Henri Troyat, adaptation J. Cosmos et J. Chatenet, réal. Y. Andréi, avec Ch. Nobel, H. Robbe, O. Hussenot...
Nicolas s'ennuie. Marie est malheureuse. Michel Ozareff expédie Nicolas à Saint-Petersbourg.

18 h Trente millions d'amis.
Acupuncture : petites aiguilles pour grands chevaux ; les animaux dans la cité.

18 h 30 Magazine auto-moto.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Dallas.
Lucie lutte désespérément pour éviter le naufrage. Ray troque son habit de cow-boy contre celui d'homme d'affaire. J.R. intrigue...

21 h 25 Droit de réponse.
Émission de Michel Polac.
Une revue de presse avec des directeurs de rédactions parisiennes : R. Andrieu *(l'Humanité)*, J. Jacquet-Francillon *(le Figaro)*, S. July *(Libération)*, J.-F. Kahn *(le Matin)*, P. Tesson *(le Quotidien de Paris)*, et T. Ferenczi *(le Monde)*

22 h 50 Étoiles et toiles.
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand.
A propos du film : Le choix de Sophie, *d'A. Pakula.*

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 15 Antiope.
11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 La vérité est au fond de la marmite.
12 h A nous deux.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Drôles de dames
14 h 20 Récré A 2.
14 h 50 Les jeux du stade.
Rugby : France — Galles, en direct du Parc des Princes ; à 16 h 30, Irlande — Angleterre ; cyclisme : Milan — San-Rémo.

17 h 55 Les carnets de l'aventure.
Numéro spécial pour fêter ses 3 ans.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Nicoletta, Ringo, J. Cocker, P. Collins, les sœurs Labèque...

21 h 50 Série : Théodor Chindler.
D'après le roman de B. von Brentano, avec H.C. Blech, R. Fendel.
Dernier épisode de la saga de cette famille allemande au début du siècle. Maggie et Koch s'engagent dans la révolution spartakiste pour éviter le pire.

22 h 55 Histoires courtes.
La fontaine du charme, de J. Deschamps.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Objectif entreprise.
Émission de l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche).

12 h 30 Les pieds sur terre.
Émission de la Mutualité sociale agricole.

13 h 30 Horizon.
Le magazine des armées.

14 h 30 Entrée libre.
Émission du C.N.D.P.

18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 La minute nécessaire de Monsieur Cyclopède.
20 h 35 Tous ensemble :
(Attention, quatre régions décrochent, l'Alsace avec « En souffrance », pièce de M. Foucher ; l'Aquitaine pour un match de boxe ; la Provence-Côte-d'Azur et la région Rhône-Alpes pour « Et le vieux port fut condamné », de J.-R. Laplayne.)

20 h 45 Téléfilm : Vacances.
Réal. A. Dhouailly, avec M. Lejeune, M. Damien, N. Cuny... (redif.).
Edith, l'épouse d'un médecin, compte sur l'air frais des Vosges pour retrouver son équilibre mental. Elle se trompe.

21 h 40 Série : Jackie et Sara.
22 h 10 Journal.
22 h 29 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
22 h 30 Musi-Club.
Extraits de « Boris Godounov », de Moussorgsky, chanté par L. Mroz.

FRANCE-CULTURE

10 h 45, Démarches avec... J.-J. Nattiez : la tétralogie (Wagner, Boulez, Chéreau).
11 h 2, Musiciens déracinés ? Chopin.
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons.
14 h 5, Les samedis de France-Culture : l'architecture en utopie : le Paris de l'Ivre de pierres.
16 h 20, Recherches et pensées contemporaines : le bouddhisme et la société moderne, par M. Cazenave et S.C. Kolm.
17 h 30, Entretiens de carême : la foi en dialogue, par le pasteur D. Atger.
18 h, La deuxième guerre mondiale : la France en guerre (1940-1944).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La Radio Télévision Belge présente : Amérique déjà : Disney-world (Prix Paul Gilson, documentaire, 1981).
20 h, Dans les années profondes (2ᵉ partie), de P.J. Jouve, avec B. Devoldère, M. Schiltz, M. Lonsdale...
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

14 h 4, Atelier de musique : Où il est question de Bach, Haendel et Scarlatti, avec R. Gerlin, clavecin.
15 h 30, Dossier disque : Miklos Rozsa.
16 h 30, Studio concert (en direct du Théâtre du Ranelagh) : œuvres de Clementi, Mozart, Beethoven, par J. Van Immerseel, pianoforte.
18 h, Le disque de la tribune.
19 h, Concours international de guitare : les deux finalistes du 25ᵉ C.I.G. ; œuvres de Castelnuovo-Tedesco et anonyme.
19 h 35, Les pêcheurs de perles : Moussorgsky, par A. Kipnis.
20 h 30, Concert « Apollon Musagète », de Stravinsky, par l'Orchestre national de chambre de Toulouse, dir. G. Armand.
22 h 30, Nuit du Oud Turc (en direct du Grand Auditorium de Radio-France).

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 19 MARS

— *M. Serge July*, directeur du quotidien *Libération*, est invité à l'émission « Le journal inattendu » sur R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 20 MARS

— *M. François Léotard*, secrétaire général du parti républicain, maire de Fréjus (Var), participe au « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » sur R.T.L., à 18 h 15.

— *MM. Jean Poperen*, secrétaire national du parti socialiste, est reçu au « Club de la presse » sur Europe 1, à 19 heures.

A VOIR

Chef d'État et prédicateur

Des prêcheurs, américains ceux-là, portent « la bonne parole » dans les campagnes où l'armée ratisse, réprime et organise des milices d'autodéfense contre une guérilla à la recherche de son second souffle. Assistés d'interprètes, passeport américain à la main, ils promettent *« la vie sauve »* à tous ceux qui se rallieront aux nouveaux prophètes venus du nord.

Lui-même militant passionné de l'Église du Verbe, dont le quartier général est en Californie, le général Rios Montt, chef de l'État depuis mars 1982, redevient chaque dimanche un prêcheur convaincu. Le général, qui a la foi farouche des « nouveaux convertis », se propose de gouverner le Guatemala *« au nom de Dieu et pour Dieu »*. Redoutable formule qui fait des ravages ailleurs dans le monde...

L'exemple vient de très haut, comme le montre ce très bon reportage de Bernard Benyamin et Jean Rey sur le Guatemala programmé par Antenne 2 dans Dimanche-magazine, le 20 mars. Réalisé avant le voyage de Jean-Paul II, il garde toute sa valeur alors qu'un conflit de plus en plus aigu oppose, dans ce pays, l'Église catholique à certaines sectes protestantes nord-américaines.

Les résultats sont là : en quelques années, le quart de la population indienne du Guatemala s'est convertie, par conviction, par crainte ou par prudence. Les curés de campagne, membres des communautés ecclésiales de base, ont été chassés, parfois tués. Le terrain est libre.

Beaucoup de protestants, membres d'Églises basées ou non aux États-Unis, se battent dans plusieurs pays d'Amérique centrale aux côtés des catholiques qui ont choisi de consacrer leurs forces et leur vie aux plus déshérités. Par exemple au Salvador et au Nicaragua. Mais au Guatemala, où le général Rios Montt affirme *« embrasser Dieu »* et se proclame le *« premier subversif »* de la nation, l'appui tacite des autorités donne un aspect de guerre sainte à cette offensive virulente de certaines sectes lancées, selon un prêtre, dans une *« nouvelle conquête idéologique »*. Un atout pour Washington qui regarde avec inquiétude du côté de sa quatrième frontière...

MARCEL NIEDERGANG.

A VOS MAGNÉTOSCOPES

« Réglez vos magnétoscopes sur FR 3, de 14 h 30 à 16 h 30, samedi 19 mars », c'est le conseil singulier que donnent Olivier Landau et Albert Cohen, les deux producteurs du film *La Banque, lieu public*, diffusé dans le cadre d'« Entrée libre », l'émission hebdomadaire du Centre national de documentation pédagogique.

En effet, cette émission a été spécialement conçue pour être vue sur un magnétoscope. On peut, bien sûr, apprécier sans recours à la vidéo ce reportage sur l'introduction des nouvelles technologies dans le système bancaire et la généralisation du paiement électronique. Mais les réalisateurs ont fignolé ce produit pour qu'il supporte des relectures successives.

Rythme, découpage, addition d'informations complémentaires grâce aux techniques vidéo, permettent au spectateur de feuilleter littéralement l'émission en utilisant le retour en arrière, le ralenti et l'arrêt sur image ; en décryptant les images fractionnées. Cette relecture approfondie, cet outil pédagogique en « self service », est une tentative intéressante qui préfigure les programmes interactifs de demain. Et pour une fois qu'un organisme public nous invite à utiliser un magnétoscope...

Ph. P.

CARNET

Décès

— Nous apprenons le décès de
M. Henri BEZON,
maire de Jarny
et conseiller général
de Meurthe-et-Moselle,
survenu mardi soir 15 mars des suites d'un malaise cardiaque.

[Agé de cinquante-sept ans, Henri Bezon (P.C.), conseiller général de Conflans-en-Jarnisy depuis 1973, était maire de Jarny depuis 1977.]

— Mᵐᵉ Emmanuel Galy,
son épouse,
M. et Mᵐᵉ André Naudin,
ses enfants,
M. Thierry Saint-Germès,
Mˡˡᵉ Nathalie Saint-Germès,
ses petits-enfants,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Emmanuel GALY,
vice-président d'honneur
de la ligue de Paris de tennis,
survenu le 14 mars 1983 dans sa quatre-vingt-cinquième année à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 22 mars 1983, à 14 heures, en l'église Saint-Denis de la Chapelle, sa paroisse, 16, rue de la Chapelle, Paris-18ᵉ, où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue Jean-Robert,
75018 Paris.

— M. et Mᵐᵉ Henri Martin-Savary,
ses parents,
Mˡˡᵉ Marina Vaptzarov,
sa fille,
M. et Mᵐᵉ Jean-Claude Martin
et leurs enfants,
ses frère, belle-sœur, neveux et nièces,
Mˡˡᵉ Germaine Gagneux-Bisson,
M. et Mᵐᵉ Jacques Derne,
ses cousins et cousines,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mᵐᵉ Jacqueline MARTIN-SAVARY,
survenu le 2 mars 1983.
La cérémonie religieuse, suivie de l'*inhumation dans le caveau de famille*, a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
42, rue Henri-Barbusse,
75005 Paris.
53, rue d'Hauteville,
75010 Paris.

BEAU RIVAGE ?
Dans tous les bons restaurants.



Listes de Mariage
AUX TROIS QUARTIERS

— Mˡˡᵉ Laurence Peltier,
M. et Mᵐᵉ J. Evrard,
Mˡˡᵉ Juliette Peltier,
M. et Mᵐᵉ A. Thomas,
Le docteur et Mᵐᵉ L. Bramat,
ses enfants,
M. et Mᵐᵉ G. Boudjema,
Le docteur et Mᵐᵉ D. Hauser,
Mᵐᵉ N. Laurendeau et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
Guy PELTIER,
directeur général adjoint
affaires techniques
de la compagnie nationale
Air France,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
survenu le 12 mars 1983 au Chili, à l'âge de cinquante-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 21 mars, à 11 heures, en l'église de Loix-en-Ré (Charente-Maritime), suivie de l'inhumation au cimetière de Loix dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 2 novembre 1925 à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), M. Guy Peltier était ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de l'aéronautique (promotion 1949). Il était entré à Air France le 2 septembre 1949, affecté à la représentation régionale d'Algérie. En juillet 1950, il fut nommé directeur technique au bureau d'études d'Orly. En janvier 1953, il était entré au service « entretien » Breguet de la représentation régionale d'Algérie. En mai 1967, il fut nommé chef du centre de la région parisienne. Enfin, en juillet 1975, il devenait directeur général adjoint d'Air France, chargé des affaires techniques.]

— M. et Mᵐᵉ Henry Spitz,
M. et Mᵐᵉ Jean-Christian Spitz,
Natalie, Arnaud et Isabelle Spitz,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Claire SPITZ,
née Chevalier du Fau,
leur mère et grand-mère,
décédée, munie des sacrements de l'Eglise, en sa quatre-vingt-quatorzième année, le 16 mars 1983 à Paris.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, aura lieu le samedi 19 mars 1983, à 11 heures, en l'église de Saint-Etienne-de-Chomeil (Cantal).
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
21, rue de Rome,
75008 Paris.
« Le Prieuré », 5, rue de l'Eglise,
91420 Morangis.
Neuvialle, Saint-Etienne-de-Chomeil,
15400 Riom-ès-Montagnes.
« La Gaudie », Saint-Simon,
15130 Arpajon-sur-Cère.

— M. Michel Vercken,
Ses enfants et petits-enfants,
font part du rappel à Dieu de
Mᵐᵉ Michel VERCKEN,
le 9 mars 1983.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité.
55, avenue de l'Europe,
78160 Marly-le-Roi.

Anniversaires

— Il y a quarante ans, le 19 mars 1943, se donnait la mort pour la France, à vingt-neuf ans, dans une cellule de la citadelle d'Ajaccio,
Fred SCAMARONI,
préfet,
compagnon de la Libération.

BIO ENERGIE
LOWEN
MAI 1983
STAGES • CONFÉRENCE
JOURNÉES D'ÉTUDE
RÉALISATION D'UN FILM
Ecrire : AFPH et AGAPÉ 2
184, rue Saint-Maur - 75010 PARIS

Avis de messes

— Mᵐᵉ la générale Augustin Guillaume,
Mˡˡᵉ Françoise Guillaume,
« La Koumia », association des anciens des affaires indigènes et des Goums marocains, et l'Association des descendants de « la Koumia »,
L'association « Rhin et Danube »,
L'Association des anciens du corps expéditionnaire français en Italie,
L'Association des anciens de la 3ᵉ D.I.A.,
vous prient d'assister à la messe qui sera célébrée le mardi 22 mars 1983, à midi, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du
général d'armée
Augustin GUILLAUME,
grand-croix de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
ancien commandant
des groupements de Tabors marocains,
président d'honneur de « la Koumia »,
ancien commandant de la 3ᵉ D.I.A.,
décédé le 9 mars 1983.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université Paris-IV (Sorbonne), samedi 19 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Pierre Chuvin : « Mythologie et géographie dans les « Dionysiaques » de Nonnos de Panopolis ».

ROBLOT S. A.
522-27-22
ORGANISATION D'OBSÈQUES

BEAU RIVAGE.
Chez votre caviste
et épicerie fine.

La Librairie FLAMMARION vous invite le samedi 19 mars 1983 de 16 heures à 18 h. 30 à rencontrer Alain PEYREFITTE de l'Académie Française qui signera son livre « QUAND LA ROSE SE FANERA ».
(Éditions Plon.)
LIBRAIRIE FLAMMARION — 758-22-31
Palais des Congrès, Porte Maillot 75017 Paris

BEAU RIVAGE !

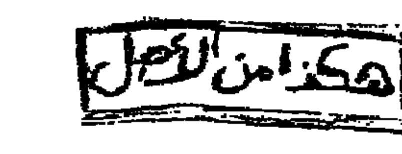


Un excellent Bordeaux.

OFFRES D'EMPLOI
LETTRE AU... INFORMATIC...
INGÉNIEUR
INGÉNIEUR DE PRODUCTION
INGÉNIEUR COMMERCIAL
...TEUR CHEF DE PUBLICITÉ
GROUPE EGOR
DIRECTEUR COMM...
ROBLOT
les annonc...



sont reçues
du lundi a...
de 9 heure...
au 29...



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43.40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33.60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

LETTRE AUX INFORMATICIENS

Directeurs de l'Informatique et de l'Organisation, Hommes d'études, Responsables de production, Spécialistes systèmes, Télécommunications, Bureautique, CAO-CFAO, Robotique...

Vous souhaitez peut-être donner une nouvelle orientation à votre carrière. Au-delà de ses missions de recherche et de sélection de cadres spécialisés, EGOR INFORMATIQUE, département autonome du Groupe Egor, a pour vocation d'être avant tout votre Conseil.

Leurs consultants, Anne-Marie ADROIT, Agnès CHAUVIN, Gérard de WASCH, tous des professionnels, sont gracieusement à votre disposition pour vous recevoir et réfléchir avec vous sur les opportunités du marché actuel.

Ils seraient heureux que vous leur écriviez ou que vous leur téléphoniez.

Gérard de WASCH,
EGOR INFORMATIQUE
63 rue de Ponthieu 75008 Paris
Tél : 225.32.60.

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

Analystes programmeurs

Important groupe cimentier français, nous renforçons notre département informatique et recrutons pour notre siège social à Paris 8e deux analystes programmeurs.

Ils devront conduire la réalisation de projets, notamment en gestion, depuis l'analyse fonctionnelle jusqu'au démarrage des applications.

Une formation supérieure est souhaitée : DEST ou MIAGE ou Ingénieur. Une expérience de 3 à 4 ans en conception, analyse fonctionnelle et programmation COBOL transactionnelle est indispensable. Connaissance OS 1100 et base de données (DMS) appréciée.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence R4751M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom
Tél. 562.90.90 Membre de Syntec

SOURCES

SIRTEC-TT-372-20-25
ING. TRVX PUBL./G.C.
— Calcul structure ;
— Débutants et confirmés.
URGENT.

Entreprise bâtiment (93) ch. Cadre Comptable BP ou DECS sérieuse réf. 297-49-95

MI-TEMPS
pour vente séjour linguistique et suivi administratif.
NEUILLY 747-70-16.

PARIS 1er, Société AGRO-ALIMENTAIRE recherche
COLLABORATEUR
HOMME
30 ans environ
Niveau D.E.C.S.
pour fonctions administratives
Avantages sociaux.
Restaurant d'entreprise.
Primes vacances.
Ecrire G.M.P. avec photo et prétentions M. CHANUT B.P. 40 - 75001 PARIS.

ETABLISSEMENT PUBLIC
Banlieue Sud
recherche un
ingénieur de sécurité

L'intéressé sera chargé de la prévention et de la sécurité du travail. Il aura la responsabilité du service incendie, du gardiennage, etc...
Bonne connaissance en législation du travail.
Bons contacts humains. Expérience appréciée.

Adresser C.V. et photo à ONERA - BP 72
92320 CHATILLON

Le Groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

MAISON PHENIX
- **INGENIEUR** «Développement international» — Réf. VM 10795 A
- **INGENIEUR DE PRODUCTION** Nord de la France — Réf. VM 19789 A
- **INGENIEUR COMMERCIAL** Nantes — Réf. VM 3448 C
- **FUTUR CHEF DE PUBLICITE** Esc — Réf. VM 11220 U

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID

média-system

représentation offres

SOCIÉTÉ BITUME fabricant de
SPORSTWEAR-FEMME
recherche représentant PARIS-PROVINCE
Expérience EXIGÉE.
Tél. 338-20-30 pr R.-VS.

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée.
FRANCE CARRIÈRES (C 16)
Boîte postale 402 09 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

OFFSHORE PÉTROLIER RESPONSABLE SÉCURITÉ
Etudes, travaux, production, stockage, chargement.
40 ans, formation ingénieur.
Expér. 12 ans Mer du Nord, Golfe de Guinée, langues étr.
Libre été 83.
Etude toutes propositions.
Ecr. s/nº 931 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 24 ans, DUT thermique, début. ch. emploi, France ou Etranger. Libre de suite.
Pascal GALLANT,
26260 SAINT-DONAT.

Chauffeur, 32 ans, célibataire, italien, anglais cherche société ou part. France ou Etranger. Téléphone : (16-93) 71-49-12.

Hme de confiance, 50 ans, volonté, créat., esprit de décision, sens relat. prendrait affaire en main, se chargeant de développement activités, défense intérêts sociétés, France, Amérique Latine.
Ecr. s/nº 995 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme 49 ans, 15 ans expérience, direction commerciale + administr., relation banque, contrôle serv. comptable, gestion gle P.M.E. (50 pers.) rech. poste à responsabilité Paris Banlieue. Ecr. nº 64.607. Contesse 20, avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Jeune homme (39), d'une excellente éducation commerciale, expérimenté dans le domaine immobilier et financier, trilingue (français, anglais, allemand), connaissance espagnole, nationalité allemande, cherche occupation de grande responsabilité dans la promotion d'une société française.
Ecr. s/nº 7.901 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SERRURIER MONTEUR MENUISIER ALUM.
recherche emploi sur chantiers à l'étranger. T. (32) 44-67-18.

J.F. 21 ans, niveau B.T.S. tourisme, anglais, notions allemand, ch. emploi hôtesse dans agence, société ou hôtel.
Tél. : 202-31-95.

Secrétaire de direction, 48 ans, haut niveau, très bonne sténodactylo, cherche poste PARIS.
Tél. : 354-81-32.

Ingénieur études 41 ans, nationalité anglaise, génie civil assainissement adduction d'eau, gestion de projets, contrôleur travaux exp. internat. et en France cherche situation en France ou Etranger langues courantes Anglais, Français, Espagnol, Portugais. Ecrire à M. NAMER, 3, rue de l'Amiral-Mouchez, 75013 Paris.

J.F., 35 ans, DUT informatique, débutante, cherche emploi Paris, banlieue.
Ecr. s/nº 976 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.



emplois régionaux

DIRECTEUR COMMERCIAL

Leader du prêt-à-porter féminin haut de gamme « Côte d'Azur » chiffres d'affaires : 40 millions de F. dont 70 % à l'exportation.

NOUS RECHERCHONS NOTRE DIRECTEUR COMMERCIAL :

IL PARTICIPERA :
— A l'élaboration du produit :
— A la définition de la politique de ventes.
Et sera chargé de l'animation du réseau d'agents.
— A la mise en place des structures adaptées à notre développement et propulsera fortement en avant l'image de marque de notre société.

Cet homme, demain, doit pouvoir seconder notre P.D.G. dans la marche générale de l'entreprise.

Aussi sommes-nous très exigeants.

Il sera doté d'une forte personnalité. Diplômé si possible d'une école supérieure, fort d'une expérience réussie dans un poste similaire.

Le poste est à pourvoir à Nice.

Envoyer C.V. détaillé, photo et lettre manuscrite sous réf. 0532 à Havas BP 346 — 06072 Nice cedex ou téléphoner au 720-61-55 du 18 au 25 mars.

Institut de recherches appliquées d'Ecully propose poste de laboratoire à candidat formation D.U.T. ou maîtrise de physique ou chimie 3 années expér. minim. en recherches. Ecrire nº 375 La Maison de la P.A., nº 2.355, 69216 LYON Cedex 02.

NICE COTE D'AZUR
Leader du prêt-à-porter haut de gamme, recherche
ATTACHÉ (E) CCIAL (E)
pour développer son chiffre d'affaires sur la France, expérience dans la branche indispensable. Contacter (93) 96-94-13 ou PARIS (16-1) 720-61-55 du 17 au 24 mars.

EXTERNAT CATHOLIQUE SOUS CONTRAT
(Ecole, collège, lycée)
1.300 élèves, sud-est
recherche
- **DIRECTEUR GÉNÉRAL**
- **RESPONSABLE DE NIVEAU (lycée)**

Rentrée septembre 1983.
Ecrire sous le nº T 038.914 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Recherche
jeune ingénieur électro-mécanicien,
connaissances hydraulique, parlant couramment l'anglais, pour, sous l'autorité d'un ingénieur chef de produits, suivre sous-traitance, procéder au montage et à la mise en service, suivre l'après-vente de machines de traitement de l'aluminium liquide.
— Marché mondial.
— Résid. CHAMBÉRY, mais déplacements fréquents.
Contacter SERVIMÉTAL, 235, av. ALSACE-LORRAINE, 73003 CHAMBÉRY. Tél. : (79) 69-37-27.

CONCEPTION ÉTUDE RÉALISATION SYSTÈME AUTOMATISÉ
Chemin de Belle-Peire, 13170 Les Pennes-Mirabeau
cherche
INGÉNIEUR ET TECHNICIEN
Quelques années d'expérience souhaité, formation mécanique automatique.

CLUB DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
recherche
DIRECTEUR
longue expérience souhaitée, poste à pourvoir immédiatement. Rémunération selon convention collective 1966. Envoyer c.v. à : A.P.R.E., 28, r. Jacquart 76500 ELBEUF. Tél. : 77-28-41.

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01

l'agenda du Monde

Ameublement

COURT-CIRCUIT SUR CANAPÉS

CAP, spécialiste réputé de canapés haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection.
- EN TISSU : 100 qualités et coloris différents.
- EN CUIR : 9 qualités et 44 coloris différents.

Toutes les possibilités existant : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, convertibles (sommiers à lattes).
Par exemple :
Un ravissant canapé 2 places, tissu à partir de 3.100 F. Un cossu 3 places en cuir véritable à 5.750 F, en veau pleine fleur à 7.600 F.
Alors, mettez le cap sur CAP : vous verrez, c'est direct.
CAP – 37, rue de Cîteaux, 75012 Paris. Tél. 307-24-01.

Carrelages

Les plus beaux de tous les carreaux du monde sont vendus aux prix les plus bas chez BOCAREL 367-09-46 + 113, av. Parmentier, Paris 11e.

ACHETE COMPTANT
LOTS IMPORTANTS
de ts produits de Gde Consom.
PROMO FLASH
259-55-40 Poste 69

Cuisine

PROMOTION KITCHNETTE
(évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie)
en 1 m. 2.500 F Paris.
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi. 222-44-44.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Enseignement

Windsor - Maidenhead - Accueil familial - Cours d'Anglais, excursions. Pâques, été. Tél. 19 (44) 95 - 988-42-41.

LA CALIFORNIE PEUT-ÊTRE... L'AMERICAN CENTER SUREMENT
261, bd Raspail, 75014 Paris
633-67-28

SESSION TRIMESTRIELLE
du 11 avril au 2 juillet.
— Méth. orale, conversations.
— Cours dans la journée et le soir (toute la semaine, samedi matin compris).
— Cours privés.
— Cours pour enfants de 8 à 10 ans.

PRÉPARATION AU T.O.E.F.L.

ANGLAIS SECOURS
Sessions intens. renouvelables.

Instruments de musique

PIANOS LABROSSE
GRANDE QUINZAINE DU PIANO
10, r. Vivienne, Paris-2e
SOLDE DE PIANOS
Etat neuf grandes marques

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES
refaits et garantis par artisan, facteur
DEVIS GRATUIT
POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-52

A VENDRE ORGUE PORTATIF YAMAHA PORTASOUND PC 100 avec neuf livrets de playcard et adaptateur secteur 2.700 F. Tél. : 645-55-65

Mode

Centre spécialisé dans
VETEMENTS DE CUIR
femmes et hommes
magnifiques blousons cuir à partir de 790 F
Les 2 Oursons, 106, bd de Grenelle, Paris-15e, 575-10-77

MILO CAYATTE
Nº UN du COSTUME
HAUT DE GAMME
direct usines à prix réduits
5, avenue de Villiers, (17e)

Philosophie

Introduction à l'histoire de la philosophie (adultes, débutants) par titulaire doctorat.
Téléphone : 700-13-86

Psychanalyse

239Mariage ou divorce : avant toute décision, une psychanalyse complète vous aidera en peu d'entretiens. 766-46-90.

Particuliers (offres)

A VENDRE
Buffet Henri II
Lit bateau (acajou)
UN TARA
téléphone : 878-82-52
ou 988-28-74

Sanitaires

Ne changez plus votre vieille baignoire
RENOVBAIN
la remet à neuf sans aucun démontage « blanc ou couleur ».
Travaux garantis
Z.A. des 4 Arbres
78310 Elancourt
Téléphone : 486-51-24

SI VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie, venez voir : SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris. Ouvert le samedi, téléphone : 222-44-44

Sécurité

BLINDEZ VOS VITRES
Protection invisible posée sur vos vitrages actuels, vous protège des cambriolages et des U.V. Très effic. et peu onéreux.
POLYPROTEC, 8, place de la Madeleine, 75008 Paris. Tél. 261-58-59 + (hres bur.).

Soins de beauté

LABORATOIRES CAPILLAIRES
recherchent jeunes femmes, jeunes filles, toutes natures de cheveux, secs ou gras, (naturels, colorés ou permanentés) pour entretien régulier et gratuit de la chevelure.
Tél. : 759-85-25 entre 10 h et 11 h 30 et 15 h et 16 h 30

Vacances - Tourisme - Loisirs

PROVENCE, demeure ancienne, charme, évasion, cft, calme, espaces. 606-47-22.

AVEYRON
SÉVÉRAC-L'ÉGLISE
A LOUER
appt dans pavillon tout confort entouré de verdure, calme, pêche. Juin, juillet, août, sept. Tél. 65/69-61-16, ap. 20 h.

AU CŒUR DU VIGNOBLE DE CAHORS
Un « chez soi à la campagne »
« PAQUES EN QUERCY »
Hôtel, motel, studio
plus. formules : forfait, spécial, 1/2 pension. Ex. : (2 jrs 500 F pr 2 personnes et dégressif après 2 jours. Renseign. J.-P. Lemozit, Relais des Champs★★ n, 46140 CAILLAC, à 10 km de CAHORS. Tél. (65) 30-92-35, 30-91-55.

Courchevel, 1 850 m, jardin alpin, pied des pistes. Studio 4 pers. Prix intéressant, libre 26-2 au 5-3, 6-3 au 12-3. Après 20 h., 224-07-21.

LA PLAGNE
Part. loue stud. 3/4 p., sud, pd des pistes. Du 2 au 16 avril. Tél. 901-08-05.

CORSE
Location studios, appartements
MAI A OCTOBRE
VACANCIA loueur propriétaire, 40, rue Belgrand, 75020 Paris
Téléphone : 794-44-58.

Particulier loue à FONT-ROMEU
Résidence du Grand Hôtel
1 studio tout confort
(4 lits). Libre vacances de pâques, 1 semaine 1 500 F : 2 semaines 2 400 F.
Tél. (matin) 503-36-90.

Vallée Garonne (33), moulin à eau de prop. privée, île 1 500 m², plage, bois, grand cft, calme, 4 pers., libre juillet et sept. (53) 94-30-95, h. rep.

ILE DE NOIRMOUTIER
sur le port de l'Herbaudière à louer 2 pces cuis., s. de bns. 35 m² équipé pour 4/5 pers.
Mai, juin, sept.
Téléphone : 494-64-71.

ALGARVE
Part. loue appt 6 personnes.
Téléphone : (16-89) 60-27-07.

Stages

Stage de Pâques dans le silence des contreforts de La Chartreuse. Education corporelle, respiratoire, nerveuse. C. ASHMORE, 6, rue des Chantiers, 75005 Paris, tél.: L., Me., J. mat. 634-26-45

Stage tennis

PAQUES au pied des CEVENNES, mixte, enfants-adolescents, initiations, perfectionnement pts gpes. 6 courts. encad. qualif. LE CLUB VERT. Tél. : (6) 903-50-80 le matin.

Troisième âge

LES CAMÉLIAS près Paris retraite grand confort. 77320 Jouy-s-Monn. (6) 404-05-75.

Vidéo

FORMIDABLE
Jeux vidéo ATARI et MATTEL les dernières cassettes aux plus bas prix
CHEZ
CAMERA 7
7, rue Lafayette
75009 Paris. 878-37-25.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Particulier vend
R5 GTL 1980
Traitée DINITROL
Gris métal., 3 portes
70 000 km, ARGUS.
Bureau 288-62-79.

de 8 à 11 C.V.

Particulier vend BMW 520 blanche, vitres teintées, 1976. 98.500 km, excellent état. Prix : 25.000 F. Tél. 889-60-19, soir : 19 à 19 h. 30.

divers

DATSUN
32, avenue de la République
75011 PARIS. 355.59.01
gambey AUTOMOBILES

HONDA
216, Av. JEAN LOLIVE
(N 3) - 93500 PANTIN
840.69.87
SUPERCAR'S

locations

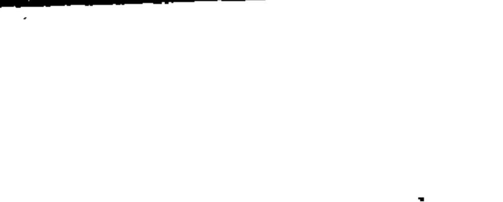
PROMOTION
7 jours, 1 500 km inclus

R5 TL 104	900 F
305 BERLINE	1 400 F
305 BREAK	1 580 F
R 20 TS	1 900 F

EXPRESS ASSISTANCE
LOCATION VÉHICULES
727-27-27.

boxes - parking

06 ANTIBES, résidence « Les Beaux Jours », face au port, particulier vend parking 2e s/sol 30 000 F.
Tél. 16 (1) 751-48-70 ou contacter le gardien à Antibes.



Le Monde

économie

MONNAIES

Plusieurs banques centrales européennes réduisent leur taux directeur

Plusieurs banques centrales européennes ont annoncé jeudi 17 mars une réduction de leur taux directeur.

● *En R.F.A.* la Bundesbank a décidé d'abaisser de 1 point son taux d'escompte qui est ramené à compter du 18 mars de 5 à 4 % ; le taux des avances sur titres (lombard) est abaissé de 6 à 5 %.

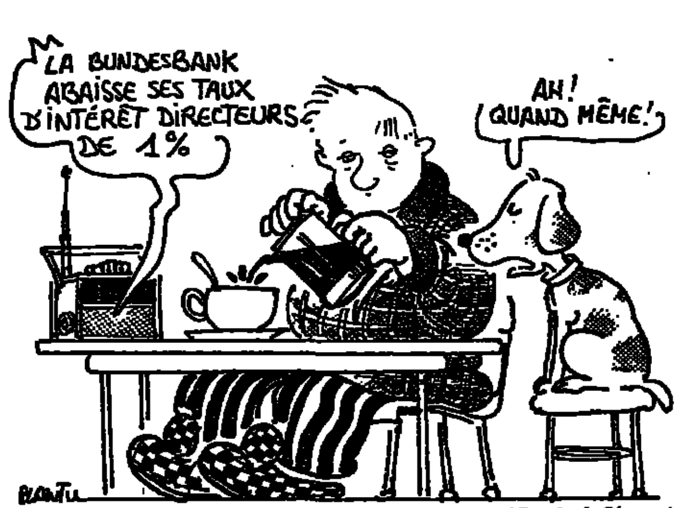
Par ailleurs, la banque centrale annonce l'abaissement à compter du 5 avril du plafond des contingents de réescompte, abaissement qui porte sur un montant de 5 milliards de deutschemarks, annulant ainsi le relèvement équivalent entré en vigueur le 1er février.

Commentant cette décision, M. Karl-Otto Poehl a indiqué que cet abaissement des taux correspond au maximum de ce que la Bundesbank pouvait tenter en matière de libéralisation de sa politique. Selon l'Agefi, M. Poehl évoquant un réajustement monétaire, avait déclaré en aparté qu'une réévaluation unilatérale du deutschemark était hors de question.

● *En Autriche* un mouvement similaire a été annoncé. Les taux de l'escompte et des avances sur titre sont aussi ramenées respectivement de 4,75 à 3,75 % et de 5,25 à 4,25 %.

● *En Suisse* les taux de l'escompte et des avances sur titres ont été pour leur part abaissés de 4,5 à 4 % et de 6 à 5,5 %. Cette décision, a annoncé la Banque nationale, résulte non pas de motifs *« d'ordre intérieur »* mais d'une volonté de coopération avec la Bundesbank. Son porte-parole a ajouté qu'elle devait *« aider les autorités monétaires des pays à devises faibles »* mais qu'elle va à l'encontre de la politique de la B.N.S. qui vise à limiter la croissance de la masse monétaire.

● *Aux Pays-Bas*, les autorités monétaires ont décidé de ramener de 4 à 3,5 % le taux de l'escompte et de 4,5 à 4 % les avances sur nantissement.



(Dessin de Plantu.)

« La France ne doit pas se risquer dans des politiques qui divergent trop de celles des autres », *estime la F.N.S.E.A.*

La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles veut mobiliser ses troupes pour obtenir la suppression des montants compensatoires monétaires (M.C.M.). Plus que toute autre catégorie sociale, celle des agriculteurs est concernée par les fluctuations monétaires. Les prix garantis des principaux produits étant fixés en ECU, à un niveau commun pour les Dix, lorsque les parités changent entre les monnaies, il faut un correctif pour ramener les prix exprimés en monnaie nationale à un niveau commun. Ce sont les M.C.M. qui fonctionnent comme des taxes à l'exportation et des subventions à l'importation dans les pays à monnaie faible et à l'inverse comme des subventions à l'exportation et des taxes à l'importation dans les pays à monnaie forte.

Un nouveau réaménagement monétaire aurait pour effet d'accroître ces M.C.M. dont la F.N.S.E.A. entend souligner à nouveau les effets pervers. L'incidence sur la balance commerciale est évidente, puisque, dans le cas français, les exportations sont freinées et les importations encouragées. Il en résulte aussi une augmentation des volumes portés à l'intervention (puisque moins exportés) et un déplacement de la concurrence intra-européenne, l'agriculture allemande, britannique ou hollandaise, se développant parce qu'elle est tirée par ses industries de transformation.

La F.N.S.E.A., qui n'exclut pas des manifestations sur ce point, selon M. Lauga, son secrétaire général adjoint, veut donc faire de la suppression des M.C.M. son cheval de bataille, lors de la prochaine fixation des prix, rencontrant en cela le désir de Mme Cresson. D'après ses experts, la suppression totale des M.C.M. négatifs existant aujourd'hui en France n'aurait qu'une incidence minime, 0,2 à 0,3 % sur l'indice des prix. Selon eux, cette mesure ne serait pas source d'inflation, inflation qui est au premier chef la cause de l'instauration des M.C.M.

A la question, faut-il préférer une dévaluation du franc ou une réévaluation du mark, M. Lauga s'est contenté de répondre : *« Plus vite nous irons à la vérité et mieux cela vaudra. On ne peut cacher longtemps la réalité de sa monnaie. »*. C'est que la suppression des M.C.M. négatifs (créés par une dévaluation française), semble un objectif plus facile à atteindre, ou du moins sur lequel faire campagne, que la diminution des M.C.M. positifs allemands.

Mais M. Lauga a surtout rappelé que *« la création du système monétaire européen devrait être suivie d'une seconde phase dans laquelle l'ECU prendrait rang de devise et servirait aux transactions commerciales. Ce n'est possible que s'il y a convergence des économies »*. *« Les agriculteurs,* a déclaré M. Lauga, *sont autorisés à tirer la sonnette d'alarme quand il y a dérapage et à demander que la France ne se risque pas trop dans des politiques qui divergent de celles des autres. »*

J. G.

AUVIGRAPH
Stages des techniques audiovisuelles et graphiques
Renseignements et inscriptions
ÉCOLE NATIONALE LOUIS-LUMIÈRE
8, rue Rollin, 75005 Paris
Tél. : 329-51-23

Déchirer le voile

(Suite de la première page.)

Le mot est peut-être atroce, mais quand la maison brûle, on ne peut plus regarder aux moyens. Cela veut dire, en clair, qu'au moment où l'Europe, où l'Allemagne, commencent à ressentir les premiers frémissements de la reprise, non seulement il ne faut pas qu'elle s'étende au marché intérieur français, mais il faudrait encore qu'elle soit remplacée par une contraction, pendant une année au moins. Il paraît qu'une telle exigence est, politiquement, inacceptable. On a donc, pour cause d'élections municipales, voilé la situation aux Français parce qu'elle aurait défavorablement impressionné et les militants et les hésitants. Les croyait-on trop débiles, intellectuellement, pour supporter la vérité, et les chiffres sont-ils de droite ? En Allemagne, M. Kohl ne l'a pas cru, et il a réussi, en promettant l'austérité immédiate, gage de la prospérité future. En Belgique, M. Martens vient de demander de nouveaux pouvoirs spéciaux pour, lui aussi, imposer une austérité accrue, seul moyen d'en sortir.

Au lieu de cela, le premier ministre n'a cessé d'affirmer que les gros problèmes étaient derrière nous, dans le même temps le ministre des finances estimait qu'ils étaient devant et ajoutait même, évoquant l'endettement externe, qu'il fallait *« dramatiser »*. Qui croire et que se passera-t-il si, à la fin de l'année, ou peut-être avant, le gouvernement se trouvait contraint de procéder à une nouvelle révision déchirante, comme en juin dernier ? Faudrait-il isoler la France comme une pestiférée pour respecter, à tout prix, les promesses d'un programme électoral inconsidéré, et refuser de reconnaître qu'on s'est trompé ?

C'est alors que triompheraient avec raison, et avec amertume pour les plus sincères, les partisans résolus du respect des lois de l'économie traditionnelle, en vigueur chez nos voisins, et auxquelles il faut se plier, ou quitter le jeu. C'est alors que les partisans lucides du socialisme à la française pourraient légitimement se demander si leurs gouvernants avaient le droit de déconsidérer la formule avec une bonne partie de ses acquis, pour n'avoir pas osé demander de la sueur avant du bonheur. Quant à l'historien politique, il constaterait, une fois de plus, qu'il y a deux moyens de renverser un pouvoir : l'action de l'opposition ou l'optimisme aveugle et obstiné de la majorité. Il n'est pas certain que le dernier de ces moyens ne soit pas le plus rapide, ni le moins sûr...

FRANÇOIS RENARD.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou Dép. –		Rep. +ou Dép. –		Rep. +ou Dép. –	
$ E.-U.	6,9250	6,9350	+ 190	+ 230	+ 390	+ 450	+ 990	+ 1110
$ can.	5,6500	5,6600	+ 173	+ 194	+ 322	+ 370	+ 760	+ 875
Yen (100)	2,8900	2,8975	+ 131	+ 161	+ 274	+ 314	+ 813	+ 879
DM	2,8900	2,8985	+ 170	+ 195	+ 375	+ 410	+ 1050	+ 1120
Florin	2,6000	2,6100	+ 180	+ 205	+ 372	+ 402	+ 1006	+ 1061
F.B. (100)	14,6900	14,7200	– 1915	– 1208	– 2100	– 1053	– 2220	– 745
F.S.	3,3500	3,3600	+ 239	+ 270	+ 496	+ 536	+ 1430	+ 1510
L. (1 000)	4,8241	4,8344	– 634	– 339	– 822	– 517	– 1988	– 1600
£	10,3930	10,4129	+ 134	+ 232	+ 344	+ 478	+ 1038	+ 1263

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 7/8	9 1/4	9 1/16	9 7/16	9 1/8	9 1/2	9 1/8	9 5/8
DM	4 7/8	5 1/4	4 7/8	5 1/4	4 7/8	5 1/4	4 15/16	5 5/16
Florin	3 7/8	4 1/2	3 7/8	4 5/8	4	4 1/2	4 1/4	4 3/4
F.B. (100)	17	22	22 1/4	28 1/4	17	23	13	22
F.S.	3 1/8	3 7/8	3 3/4	4 1/8	3 3/4	4 1/8	3 3/4	4 1/8
L. (1 000)	18	28	21	28 3/4	19	23 1/2	19 1/2	22
£	10 7/8	11 1/8	10 5/8	11	10 9/16	10 15/16	10 5/16	10 11/16
F. franç.	12 7/8	13 1/8	78	86	44	48	25	27

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS, bel imm. ravalé 82, stud. 22 m², cuis., bains, w.-c., soleil, calme. 175.000 F. Vr 14-16 h. Samedi, dimanche, 41, r. BRETAGNE. 520-13-57.

MARAIS STUDIO
Pour placement imm. XVIIe, 235.000 F. Matin 288-62-38. Après-midi 326-13-06.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
dans bel immeuble, à vendre sup. 5 P., entrée, cuis. amén., 2 s. de bains, 2 w.-c., lingerie, 150 m² + gar., prix just. s/pl. Samedi 19 de 14 à 18 h, 14, rue St-Louis-en-l'Ile.

BEAUBOURG 83 m²
Belle rénovation. Mº Châtelet, asc., poutres, calme, soleil, séj., 2 chbres, cuisine, 2 bains, 8, rue des Lombards, samedi, dimanche 14/17 h.

5e arrdt

Mº Monge Card.-Lemoine RER Panthéon, lycée Henri-IV
2, R. LAROMIGUIÈRE
construc. style, en livraison
2/3/4 PIÈCES
Terrasses – Parkings, 14 h, 18 h 30, sauf mardi et dimanche 267-42-06.

3 pièces, 80 m², living, 2 chambres, cuis., coin repas, s. de bains, w.-c., balc., cave, proximité Jardin des Plantes. Tél. 336-18-21.

VUE ARTISTIQUE
introuvable sur PARIS CARDINAL LEMOINE
3 pièces, cuis., 55 m², 6e ét. sans asc., soleil. 336-17-36.

6e arrdt

Luxembourg rare 7/8 p., park.
SUR JARDIN
soleil, calme. Samedi 13-17 102, rue d'Assas.

MONTPARNASSE
Imm. p. de t., 4/5 p., récept., cuis., tt confort. 1.100.000 F JODELÉ 336-22-30.

Mº ODEON
1º) 2 pces, kitch., w.-c.
2º) 3 pces, entrée, cuis., bains 1er ét. PRIX INTERESSANT
24, rue Monsieur Le Prince. sam., dim., lundi 14/17 h.

BD ST-GERMAIN MAGNIFIQUE imm. pierre de T. 340 m². POSS. LIBÉRALE. Px intéressant. 500-38-00.

7e arrdt

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
dans imm. pierre de caractère, rez-de-ch., 4 P., 90 m², clair, cft, impeccable. Habitation ou proff. libér. 11, RUE PERRONET SUR PLACE, SAMEDI 13 H 30 à 17 H 30.

AVENUE BRETEUIL, 7 pces 6e ét. entouré, balcons. DORESSAY. 624-93-33.

8, RUE de MONTTESSUY, 2 pces, 45 m², 5e ét. sans asc. s/place, ce jour, 14/17 h. 320-32-71.

9e arrdt

CHAPTAL dans petite maison en duplex séjour + 3 chbres, 3 s. de bains, jardin privatif. 1.300.000 F. T. 325-48-82.

11e arrdt

82, AV. PARMENTIER
bel immeuble, pierre de taille, 4 pièces, 92 m², ascenseur, 5e étage, balcon, 720.000 F. 2 pièces, 42 m², 300.000 F. samedi de 14 à 17 h.

55 m² + TERRASSE 18 m²
Faidherbe imm. réc. 6e, asc. park. 580.000 F. 373-84-69.

TITON 260.000 F
35 m² refait neuf. 373-84-59.

12e arrdt

12e, métro Dugommier, 3 P., cuis. éq., s. d'eau, w.-c., rénové, papiers, peintures, moquettes neuves, chff. ind., cave, faibles ch., 295.000 F. 327-83-06 9-15 h, ap. 20 h.

DAUMESNIL A VENDRE 2 pces, entrée, grande cuisine, salle d'eau, placards. 2e ét. sur boul. et cour. Prix 360.000 F. 371-09-59 de 14 à 21 h.

DAUMESNIL
RUE DE MADAGASCAR, imm. p. de taille, ravalé, 2 P., cuis., s. eau. 215.000 F. 344-11-94.

13e arrdt

PLACE D'ITALIE, beau studio pierre de t., trav. à prévoir. 135.000 C.T.I.M. 585-57-53.

14e arrdt

ALÉSIA 4 p., tt cft, pierre de t. stand., 2 chbres, 840.000 C.T.I.M. 557-61-37.

AV. GÉNÉRAL LECLERC, à rénover, 4 p., cuis., 83 m², 4e étage, balcon, exceptionnel 530.000 F. 345-88-53.

15e arrdt

Mº PTE VERSAILLES/BALARD « près SOFITEL » petit 4 pièces, confort, 5e asc., Sud 530.000 F. 577-96-85.

AVENUE DE BRETEUIL
Dans immeuble rénové, propriétaire vend studio tout conf., 31 m², occ., bail, loyer libre, bon rapport. 500-54-00.

Mº EMILE ZOLA
117, RUE DU THÉATRE
PETIT IMMEUBLE NEUF GRAND STANDING
2 PIÈCES A PARTIR DE 13.800 F le m²
BUREAU DE VENTE
S/pl., 14-19 h, ts les jours sf mercr. Tél. : 579-84-42 ou
MICHEL LAURENT S.A. 723-63-12.

16e arrdt

PRÈS MUETTE, 1er étage, beau 6 P., 2 bains, 200 m², impeccable, studio service, tt cft.
LARGIER. 265-18-83.

Métro VICTOR-HUGO
21, RUE SPONTINI
dans hôtel part. gd stdg, grande réception + salle à manger, 4 chbres, 2 bains, 200 m² s/rue et jdin + 4 serv. Possib. division petit appt. PRIX INTÉRESSANT. Sam., dim., lundi 14/17 h.

17e arrdt

P. MONCEAU URGENT (près)
6 p. tout confort 1.850.000 F, le 19 de 14 h à 18 h. 47, av. de Villiers. Tél. 265-32-09.

194, BD MALESHERBES
Très joli atelier, cuis., équipée, bois massif, gd cft, dble-vitrage, inondé soleil, 5e ét., sa asc., s/pl. samedi tte la journ.

A 200 m. ETOILE MAGNIFIQUE 3 PCES
Grand stand., 173 m², plein sud, 4e étage, asc. + chbre serv. indép., prof. libér. pos., 1.895.000 F. 542-40-90.

18e arrdt

Mº MARCADET vaste 3 p., bel imm., pierre, tt cft. URGENT. 320.000 C.T.I.M. 239-47-48.

PROPRIÉT. VEND MAISON
CARACTÈRE 75 m²
CHARME CAMPAGNARD DANS PARIS, tout conft Prix : 490.000 F. 387-95-97.

19e arrdt

53, RUE MANIN
face parc lux., 180 m², 6 P., prof. libér. Samedi 15/18 h.

AV. SIMON-BOLIVAR
chambre av. lavabo 10 m², 8e ét., asc., PX EXCEPTIONNEL 55 000 F. Tél. préf. le matin 202-57-79 ou 202-67-86.

78-Yvelines

ELANCOURT. La Villeparc, 8e et dernier ét., vue dégagée, 2 pces, 51 m² + loggia 8 m², park. s.-sol, calme, 30 mn gare Montparnasse, loyer libre. 270.000 F. Tél. : 687-72-54.

VEND PARLY-2 T1
6 p., cave, boxe, vue dégagée. Tél. : 954-71-88.

92 Hauts-de-Seine

LA VARENNE/BAC récent s/rue et jard., tr. beau 4 p., 87 m², balc., parkg. 630.000 F. Vis. dimanche – 577-96-85.

MEUDON, NEUF
VILLA, PIERRE DE TAILLE, 2 mn gare, dans résidence boisée, 184 m², 4 chbres, 2 s. de bains, liv. dble, jardin privatif 489 m², sur place, samedi 14 h 30/18 h. 26, rue Alexandre-Guilmant.

MAIRIE D'ISSY
récent très bel imm. 3 pièces, cuisine, bains, grand balcon. Px 730.000 F. T. 734-36-17.

A VENDRE A SURESNES ens. ou séparément 2 appts.
● 3 pièces + grand balcon, 84 m², px 700.000 F ;
● 2 pièces 50 m², 400.000 F. Tél. : 772-71-05.

BOULOGNE CHATEAU
Particul. vend 8e étage, 95 m² + 130 m² terrasse, living + 2 chambres, cuisine équipée + parking. Prix 1.200.000 F. Tél. 720-78-00 poste 53-22 ou 605-27-28.

LEVALLOIS-PERRET
PRÈS PORTE CHAMPERRET
4e ét., soleil, charmant 3 pces, s. de bains, cuis., 42 m². 320.000 F. Tél. matin ou soir 504-02-52.

94 Val-de-Marne

BOIS DE VINCENNES
RER FONTENAY avenue Foch
3 pièces, cuis. tt cft 68 m², Prix 560.000 F. 345-88-53.

VILLESCRESNES CENTRE
Urgent, partic. à partic. beau 5 pièces, 96 m², calme, loggia sud, cave, parkg, construction 1969, 405.000 F à débattre. Tél. : 569-81-34.

Province

Ste-Maxime, bord mer, cuis. équipée. 2 pièces 295.000 F. Studio 257.000 F. Embruns avec Saudan (94) 96-16-95 (93) 88-16-76.

appartements achats

ÉTUDE BOSQUET
81, av. Bosquet, PARIS-7e, recherche d'URGENCE pour clients étrangers 3 à 5 P., 7e préférence ou bons quartiers. Tél. : 705-06-76.

terrains

Terrain Vaucluse 2.600 m², clôture. Zone artis. CU, axe Orange-Carpentras. 100 F m². Tél. (90) 62-39-39, h.r. 63-16-05.

L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi
296-15-01

locations non meublées demandes

Paris

Cple fonct. niveau cadre, 2 enfants, ch. 3-4 pièces, 70 m² min., sur Paris-ouest. Libre au plus tard 1er juillet. 4.000 F ch. c. maximum. Tél. 558-65-26 après 19 h.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

bureaux

Locations

LOCATION BUREAUX
PARIS FLASH BUREAU
825-11-90.

hôtels particuliers

XVIe VOIE PRIVÉE
400 m² HABITABLES
Superbe Hôtel part. avec joli jardin, gd salon 45 m² s/terrass., salle à manger, bureau, billard + 4 chbres, 3 boxes, 1 chbre service RAVISSANTE DÉCORATION
ST-PIERRE. 563-11-88.

FOCH VOIE PRIVÉE
HOTEL PARTICUL., 260 m², charme, travaux. 642-93-41.

fermettes

COSTA DEL SOL
Fermettes 19e s. vue s/mer montagne, à partir de 100.000 F. Renseign. : SUN C/Monte alegre, 22, EL PINAR TORREMOLINOS, ESPANA. Tél. : 34-52-38-67-52 matin.

propriétés

SOLOGNE
A vendre pour chasse et placements forestiers QQS TERRITOIRES + OU – GRANDS avec ou sans étangs et bâtiments. Ecrire à : AGENCE HAVAS, Nº 200.907 B.P. 1519, 45005 ORLÉANS Cedex.

maisons de campagne

Maison, tt confort, parfait état, sur 7 000 m² à flanc de coteau, potager-verger, jardin fleuri, bon climat, vue sur le Loir. T. (54) 85-90-86 (19 à 21 h).

Particulier vend dans l'INDRE, maison habitable immédiatement, 2 chambres, séjour, cuisine, débarras, w.-c., chauffage électrique, mazout, cellier, tout rez-de-chaussée, grenier aménageable, grande grange, jardin 630 m², 200.000 F à débattre. Tél. 084-22-20.

viagers

F. CRUZ. 266-19-00.
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Prix rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

Étude LODEL, 35, bd Voltaire PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

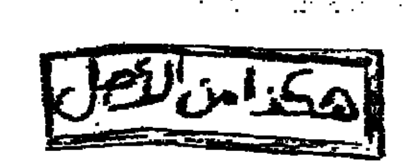
villas villas

OCCASION UNIQUE SUR LA COTE D'AZUR
A vendre directement par l'entrepreneur de construction 15 villas individuelles de tailles différentes avec vue sur mer, construites sur un terrain clos d'environ 12.000 m² dans les collines de GAIRAUT, à 2 km au-dessus de NICE. Possibilité de construction de piscines individuelles.
FACILITÉ DE PAIEMENTS.
Les intéressés sont priés d'écrire à :
Société Miriam S.A.R.L., 64, boulevard Maréchal-Juin, 06800 CAGNES-SUR-MER, ou téléphoner : 93-204-143.

A VENDRE de préf. Part. à partic. 1 km mer, 10 km de LA BAULE, Maison rénov., 5 pces 130 m² (séj. 50 m²), poutres appar., cheminée pierre, salle d'eau + salle de bains, cave 2 gar., dont un pour bateau, terrain 1 700 m² clôturé et planté avec bassin. Tél. : 688-37-38 après 18 h.

domaines

Achèterais VASTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Écrire sous réf. 256858 M. RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS



CONJONCTURE

Peser sur les Etats-Unis pour confirmer la reprise

(Suite de la première page.)

Pour ce faire il les invite, bien sûr, à renforcer sous toutes ses formes la cohésion communautaire, *« un atout qu'il faut à tout prix exploiter »* (le système monétaire européen est cité *en bonne place parmi ces facteurs* de cohésion), mais surtout à affûter leurs arguments et à se préparer à peser de tous leurs poids pour amener les Etats-Unis et le Japon à jouer le jeu. En ces jours où l'attention immédiate se porte surtout sur les relations monétaires à l'intérieur de l'Europe, la Commission, prenant le recul qu'elle estime nécessaire, insiste sur l'opportunité de ne pas répéter l'échec du sommet des sept principaux pays industrialisés, qui s'est tenu en juin 1982 à Versailles, et de s'unir pour mieux convaincre les Américains lors du prochain *sommet économique occidental, fin* mai à Williamsburg. La Commission semble comme prise de vertige par le degré d'interdépendance des économies. Il est *« si élevé qu'aucune politique nationale n'est assurée de succès sans un cadre extérieur ordonné »*. Le degré d'inorganisation que connaît le système économique international est intolérable, avertit la Commission. Mieux gérer l'interdépendance, peser dans ce sens auprès des Etats-Unis, c'est ce vers quoi doit tendre l'Europe pour prévenir les risques de voir, très vite, la reprise compromise.

M. Ortoli invitera les chefs de gouvernement à traiter de cinq points touchant tous au renforcement de l'organisation économique internationale.

Fragilité

● *La sécurité du système financier international.* La situation est encore fragile, malgré les résultats obtenus. La C.E.E. est invitée à définir des positions communes afin de consolider les résultats atteints : *« La priorité va,* dit-elle, *à l'établissement d'un mécanisme d'information et de surveillance... »*

● *La stabilité du système monétaire international.* Sur le plan interne, les ministres des finances puis le conseil européen devraient étudier de façon approfondie l'expansion du S.M.E. à la livre et à la drachme.

A Williamsburg, la Communauté a le devoir d'indiquer clairement aux Américains et aux Japonais comment elle conçoit une organisation structurée de la coopération monétaire rendant possible des relations plus stables et des taux d'intérêt moins élevés. La Commission annonce pour bientôt des propositions sur ce point, pour elle sans doute le plus important.

● *Prix du pétrole, croissance et politique énergétique.* La baisse du prix du pétrole est salutaire : *« Elle permettra un supplément modéré mais réel de croissance »*, à condition d'éviter les ruptures des excès qui affecteraient les politiques de restructuration énergétique. Une concertation est nécessaire avec les pays industrialisés afin *« si la nécessité apparaissait, de mettre en place des filets de sécurité »*.

● *La politique monétaire.* – Pour amplifier la reprise, les taux d'intérêt doivent être baissés dans la C.E.E. là où l'inflation a suffisamment fléchi (Royaume-Uni, R.F.A., Pays-Bas). La Commission demande au conseil européen de confirmer cette orientation. Il est répété qu'il faut obtenir de Washington *« la reconnaissance explicite du rôle central de l'abaissement des taux d'intérêt dans l'amélioration de la situation économique »*.

● *Finances publiques.* – Là n'est pas la préoccupation dominante du moment. La Commission réaffirme la nécessité de maîtriser les budgets mais de ne pas exclure non plus, quand cela est possible, des coups de pouce pour favoriser la relance.

Peser pour que la reprise soit confirmée : tel devrait donc être, croit-on à *Bruxelles, le seul vrai* thème du conseil européen avec en prime, pour être parfait, une orientation un peu plus claire sur l'élargissement de la C.E.E. et ses prolongements internes (aménagement de la réglementation s'appliquant aux fruits et légumes et à l'huile d'olive) et, peut-être aussi une ouverture, un signe, quant à la manière de traiter le dossier des ressources propres, c'est-à-dire du financement des dépenses (croissantes) de la C.E.E.

Il n'y a pas, à ce stade, de solution au problème de la contribution budgétaire britannique. Une manière de dire qu'y consacrer trop de temps serait pur gaspillage. Ce conseil européen devrait être axé sur l'économie communautaire et transatlantique.

PHILIPPE LEMAITRE.

Aux Etats-Unis

LE DÉFICIT DE LA BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS A ATTEINT 8,1 MILLIARDS DE DOLLARS EN 1982

La balance des comptes courants américaine, qui retrace la totalité des flux financiers des Etats-Unis avec l'extérieur, a enregistré en 1982 un déficit de 8,1 milliards de dollars, le plus important depuis 1978, a annoncé, le 17 mars, le département du commerce. Les Etats-Unis ont connu, en plus d'un déficit commercial record (36,3 milliards de dollars), une diminution de l'excédent de la balance des services (36,1 milliards contre 39 milliards en 1981). Ces deux chapitres s'équilibrant pratiquement, le déficit courant est dû au solde négatif du poste « autres investissements et divers flux financiers ».

La balance des comptes courants avait, en 1980 et 1981, enregistré des excédents respectifs de 1,5 et 4,5 milliards de dollars. En 1979, elle avait été déficitaire de 0,5 milliard (– 14,8 milliards en 1978). Le gouvernement américain s'attend à une nouvelle détérioration des comptes courants des Etats-Unis en 1983 ; le déficit pourrait atteindre 20 milliards de dollars. *(A.F.P., Agif).*

● **L'accord G.M.-Toyota menacé par la loi anti-trust.** – La décision des deux grands constructeurs automobiles de construire en commun un modèle de moyenne cylindrée aux Etats-Unis pourrait soulever d'importants problèmes au regard de la loi anti-trust, selon l'un des membres de la commission fédérale du commerce, cité par le *Wall Street Journal.* Une enquête est en cours, mais la décision de la commission n'interviendra pas avant plusieurs mois.

● **L'usine Peugeot du Nigéria ferme momentanément faute de matières premières.** – L'usine de montage de Kaduna a mis à pied près de cinq mille ouvriers le 17 mars. Les pièces fabriquées localement (les pneus notamment) font défaut du fait des limitations imposées par Lagos aux importations de matières premières. Les pièces manquantes ont dû être commandées à l'étranger et l'usine espère rouvrir ses portes dans deux semaines. Peugeot a produit cinquante-huit mille véhicules au Nigéria en 1981, dernière année pour laquelle les statistiques soient connues.

Hausse des prix en France

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE SOULIGNE L'ABSENCE DE DÉRAPAGE DEPUIS LA SORTIE DU BLOCAGE

Commentant l'augmentation de 0,7 % du coût de la vie en février, selon l'estimation provisoire de l'INSEE, le ministre de l'économie et des finances constate, dans un communiqué publié le 17 mars, *« la décroissance régulière qui intervient dans l'évolution des prix depuis la sortie du blocage »*. Ce résultat que *« la procédure de programmation mise en place à l'automne dernier porte ses fruits, puisque les hausses intervenant au titre de la sortie du blocage des prix et celles intervenant au titre du début de l'année ont été opérées de façon ordonnée sans engendrer de dérapage. Au contraire, on retrouve dès le début de 1983, un rythme d'évolution des prix cohérent avec l'objectif de 8 % fixé pour l'ensemble de l'année, compte tenu d'une programmation de hausses normales des tarifs publics.*

« Cette réduction de l'inflation conforte ajoute le texte, *la confiance des pouvoirs publics dans la politique contractuelle mise en œuvre à l'occasion de la sortie du blocage. Le strict respect des engagements pris dans le cadre de cette politique, nous rapproche du retour progressif à la liberté des prix en commençant par les secteurs les plus soumis à la concurrence et au jeu du marché.*

« L'important dispositif de contrôle maintenu durant cette période permettra, souligne la Rue de Rivoli, *d'apprécier justement le comportement de chacun, et de veiller à ce que tous contribuent également au résultat d'ensemble. C'est également dans ce contexte d'une économie plus concurrentielle et plus compétitive, que se développera l'action de la commission de la concurrence. »*

SOCIAL

UNE ÉTUDE SUR LES REVENUS DES FRANÇAIS DE 1979 A 1982

LES GRANDS PERDANTS : les cadres et les professions médicales
LES GRANDS GAGNANTS : certains commerçants et les agriculteurs

Elaboré à la demande conjointe du ministre du Plan et des ministres de l'économie et des finances, formulée à l'automne 1982, le *Constat de l'évolution récente des revenus en France* vient d'être publié par son auteur, le Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC). Le mandat confié au Centre était de *fournir*, dans des délais relativement brefs, et ils l'ont été, une information aussi complète et détaillée que possible sur l'évolution la plus récente (1979-1982), de toutes les formes de revenus, avec le concours de l'INSEE, de la direction de la prévision au ministère de l'économie et des finances, et du ministère des travaux.

Appréciant l'évolution économique d'ensemble, le constat relève qu'en masse globale les revenus du travail et du capital ont augmenté de 65 % entre 1978 et 1982, mais que les prix ont augmenté presque *aussi vite. En francs constants,* ces mêmes revenus n'ont progressé que de 6,3 %. De plus, à partir de 1979, les gains de productivité globale sont devenus faibles (entre 0,6 % et 0,9 % par an, les hausses nominales des taux de rémunération et les *hausses de prix coïncident* presque exactement. Mais, toutes les augmentations de rémunération ne s'étant pas faites au même rythme, des différences sont apparues, qui traduisent, en francs constants, pour des pertes sur les uns et des gains pour les autres.

● *Pour les salariés*, le resserrement de l'éventail des rémunérations s'est poursuivi, les dernières catégories *n'ayant pas toutes maintenu* leur pouvoir d'achat dans la période la plus récente. Comme l'indique le tableau ci-contre, dans le secteur privé et semi-public, le taux de salaire horaire des ouvriers a progressé plus vite entre avril 1981 et avril 1982 qu'entre avril 1979 et avril 1981, cela en raison de la *hausse de 10 % du SMIC le* 1er juin 1981, la réduction à trente-neuf heures de la durée légale hebdomadaire du travail, le 1er février 1982, et de la hausse de 3,3 % du taux horaire du SMIC, le 1er décembre 1982, à la sortie du blocage.

Si on passe du salaire horaire au salaire mensuel, les résultats sont moins favorables, en raison de la baisse continue de la durée du travail, avant comme après le passage aux trente-neuf heures. On peut donc estimer, avance le CERC, qu'en 1982, par rapport à 1981, les gains mensuels des ouvriers ont vu leur pouvoir d'achat rester pratiquement stable.

En revanche, et ce s'arrêtant, faute d'information disponible, à avril 1982, le pouvoir d'achat du gain mensuel des agents de maîtrise *et des cadres a diminué*, la perte frôlant les 1 % d'avril 1981 à avril 1982.

● *Dans la fonction publique*, l'évolution n'a guère été différente : perte de pouvoir d'achat sur l'année 1979, puis progression générale de janvier 1980 à janvier 1982, la catégorie du bas de l'échelle des traitements (C et D) ayant été plus favorisée que les catégories du haut (A *et B). De janvier 1982 à janvier* 1983, seuls les fonctionnaires du bas de l'échelle (D) ayant vu leur pouvoir d'achat préservé.

● *Quant aux non-salariés*, dont les revenus sont traditionnellement moins bien connus que ceux des salariés, un *« effort particulier d'estimation »* a permis de donner des informations récentes sur quelques professions.

● *Pour les agriculteurs*, selon le C.E.R.C., la progression du pouvoir d'achat entre 1981 et 1982 a été de 2,5 % environ, après deux années de baisse parfois sévère (– 14 % entre 1979 et 1980, – 5 % entre 1980 et *1981). Le C.E.R.C.* note, toutefois, que l'essentiel de la croissance récente semble imputable aux exploitations viticoles, en raison de l'excellente récolte de 1982, les autres types d'exploitations ayant connu une année 1982 *« plutôt orientée vers le simple maintien, voire la légère baisse, du pouvoir d'achat »*.

Pour les autres non salariés, l'information récente et détaillée a fait *défaut au CERC, qui a pu,* toutefois, réaliser, avec divers matériaux, des estimations du revenus pour quelques professions couvrant 30 % de l'artisanat et du commerce, et 40 % des professions libérales. Les estimations montrent, suivant le tableau ci-joint, des gains de pouvoir d'achat pour presque tous les commerçants entre *1981 et 1982,* surtout les bouchers et charcutiers, après des diminutions parfois importantes entre 1980 et 1981.

En revanche, pour la plupart des professions de santé (médecins, *infirmières libérales, kinésithérapeutes)* et les pharmaciens, le profil d'évolution du pouvoir d'achat est inverse, cette évolution étant, en général, moins favorable de 1981 à 1982 qu'elle ne l'a été de 1980 à 1981, cela en raison du blocage des tarifs conventionnés pendant dix-huit mois.

● *Pour les revenus du patrimoine des particuliers*, enfin, du livret de caisse d'épargne à l'immeuble de rapport, la performance globale moyenne, corrigée de la hausse des prix et calculée sur la période fin 1974-fin 1979, puis sur la période fin 1979-fin 1982, est négative, en francs constants, pour la plupart des types de placements. Entre fin 1974 et fin 1979, seul le livret de caisse d'épargne ne permettait pas de maintenir la valeur réelle du capital placé ; sur la période fin 1979-fin 1982, la plupart des autres types de *placement se retrouvent dans la* même situation, sauf l'emprunt d'Etat 7 % 1973, le lingot d'or et l'immeuble de rapport.

SALARIÉS : pouvoir d'achat des gains mensuels
(Rythme trimestriel moyen en %)

	D'AVRIL 1973 à avril 1979	*D'AVRIL 1979* à avril 1981	*D'AVRIL 1981* à avril 1982
Indice des prix	2,6	3,2	3,3
Pouvoir d'achat des gains mensuels	1,5	1,5	1,5
Ouvriers	0,6	0	0,1
Employés	0,6	0,3	0,3
Agents de maîtrise, techniciens, dessinateurs	0,4	0	– 0,2
Cadres	0,2	0	– 0,2
Ensemble	0,5	0,1	0,1

D'après l'enquête du ministère du travail sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre et les indices de prix à la consommation (INSEE) base 100 en 1970.

FONCTIONNAIRES : évolution du pouvoir d'achat
(En pourcentage)

	CATÉGORIE A	CATÉGORIE B	CATÉGORIE C	CATÉGORIE D
Janvier 1980/janvier 1979	– 1,9	– 1,7	– 1,2	– 1
Janvier 1981/janvier 1980	+ 0,6	+ 0,7	+ 0,5	+ 0,5
Janvier 1982/janvier 1981	+ 0,2	+ 0,2	+ 0,7	+ 1,9
Janvier 1983/janvier 1982	– 2,6	– 2,6	– 1,7	0
Janvier 1983/janvier 1979	– 3,6	– 3,3	– 1,8	+ 1,4

NON-SALARIÉS : pouvoir d'achat du bénéfice annuel moyen
(en pourcentage)

	ENTRE 1980 et 1981	ENTRE 1981 et 1982
Boulangers et boulangers-pâtissiers	– 8	+ 4
Bouchers	– 12	+ 17
Charcutiers	– 8	+ 10
Pharmaciens	+ 6	+ 1
Réparateurs automobiles	+ 3	+ 7
Maçons	– 10	– 2 à – 5
Peintres	– 4	0
Electriciens	– 3 à – 4	+ 1 à + 2
Menuisiers-serruriers	– 1 à – 2	0
Plombiers-couvreurs	– 1 à – 2	0
Médecins généralistes	+ 1	– 3 à – 7
Médecins spécialistes (*)	– 3	– 2 à – 5
Infirmières	+ 3	0
Masseurs-kinésithérapeutes	0	– 4

(*) Non compris les chirurgiens, les électroradiologistes et les gastro-entérologues.

Les syndicats, le patronat et le gouvernement signent plusieurs textes d'application sur la retraite à soixante ans

Les syndicats et le patronat qui ont rencontré, vendredi matin 18 mars, M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales, pour mettre au point la « convention financière » sur la retraite, se sont mis finalement d'accord pour signer à la fois cette convention avec l'Etat et les trois textes d'application de la retraite complémentaire à soixante ans, négociés la veille. De nombreuses réserves avaient encore été émises, jeudi 17 mars, sur les résultats de négociations longues et complexes.

Le C.N.P.F., tout d'abord – à la fin des discussions, jeudi 17 mars – a expliqué qu'il attendait les résultats des négociations avec M. Bérégovoy. La « convention financière » avec l'Etat prévoit trois types de ressources : la participation des pouvoirs publics à hauteur de 10 milliards de francs par an, pendant sept *ans au moins, revalorisés en fonction* de l'indice des prix ; l'affectation de deux points de cotisation versés jusqu'à présent à l'UNEDIC et le lancement d'un emprunt. Le patronat, qui a fait une concession en acceptant que la revalorisation des *10* milliards de francs soit indexée sur les prix et non pas sur les salaires *ou le salaire plafond de la Sécurité* sociale, refusait encore, vendredi matin, qu'une partie de l'emprunt antérieur de l'UNEDIC, et donc son remboursement (400 millions de francs par an), soit mis à la charge du nouveau régime provisoire prévu pour la retraite complémentaire de soixante à soixante-cinq ans. Un *compromis présenté par le gouvernement* a permis d'arrondir les angles : il a accepté, pour ne pas alourdir les charges de cette structure, de laisser à l'UNEDIC la responsabilité de régler la totalité des emprunts passés.

Les syndicats, tout en notant les concessions faites par le patronat, ont émis des réserves sur le contenu des textes négociés, tout en laissant entendre, pour la plupart, qu'ils si*gneraient ces projets* d'accords *afin* de permettre l'application dès avril prochain la retraite à soixante ans.

Le premier texte – un avenant à l'accord de 1961 créant l'Association des régimes de retraites complémentaires (ARRCO) – fixe le « rendement » de ces institutions pour que la retraite complémentaire soit égale, après 37,5 années de cotisation, à 20 % du salaire moyen de carrière.

Le deuxième – une annexe à l'accord du 8 décembre 1981 – précise les conditions de versement de la retraite complémentaire à soixante ans (carrières complètes, carrières courtes) et précise le champ d'appli*cation en l'étendant aux retraites* prises dès juillet 1982 et à certains chômeurs. En demeurent exclus « les partis » ceux qui ont pourtant 37,5 années de cotisation, mais ne sont plus salariés, et certaines mères de famille, le patronat refusant d'accorder des années gratuites de cotisation comme cela se fait dans le régime général.

Le troisième texte – un procès verbal de réunion – engage le patro*nat à négocier* avec les syndicats, d'ici à la fin de mai 1982, un accord sur l'harmonisation des régimes de l'ARRCO. Le C.N.P.F. a accepté d'en revoir la rédaction pour obtenir la signature de F.O. Tous les syndicats et le patronat ont enfin décidé de se revoir pour préciser d'autres modalités d'application encore *controversées : le 26 mars sur le sta*tut juridique (paritarisme ou tripartisme) du régime provisoire (la structure financière) ; le 21 avril, sur la création d'une « allocation de remplacement » versée, pendant un an, aux personnes de plus de soixante ans, qui ne veulent pas partir en retraite et recherchent un travail ; *le 26 avril, sur l'évolution du* salaire de référence qui, dans les quarante-cinq institutions de l'ARRCO, permet de calculer les retraites ; le 27 mai, sur l'harmonisation de ces régimes. En outre, le patronat a accepté d'engager des négociations le 23 mars au sein de l'Association générale des institu*tions de retraites des cadres* (AGIRC) pour ouvrir le droit à la retraite au personnel d'encadrement dont les années de cotisation sont inférieures à 37,5 années.

J.-P. DUMONT.

CITROEN : protestation des syndicats d'inspecteurs du travail

Unanimement, les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et autonome des inspecteurs du travail ont protesté, jeudi 17 mars, contre *« la mise en cause dans certains médias de l'honnêteté professionnelle de leur collègue d'Aulnay-sous-Bois »*, dont l'appartenance à la C.G.T. avait été soulignée dans un communiqué de la C.S.L. (*le Monde* daté 13-14 mars). Rappelant qu'une décision motivée d'un inspecteur du travail – en l'occurrence, le refus de licenciement des délégués C.G.T. d'Aulnay-sous-Bois – *« peut être l'objet de commentaires ou de critiques, sans pour autant porter atteinte à sa qualité professionnelle et encore moins en faisant référence aux opinions personnelles du fonctionnaire qui prend la décision »*, les syndicats demandent au ministre du travail de *« rappeler et sauvegarder le droit à l'indépendance de l'inspecteur du travail qui a dû, dans ce cas précis, assurer sa mission dans des conditions particulièrement difficiles »*.

VOUS SOUHAITEZ ACHETER UN APPARTEMENT.
TOUS LES JOURS
Le Monde
VOUS PROPOSE DANS SA RUBRIQUE IMMOBILIERE DES AFFAIRES SELECTIONNEES PAR DES PROFESSIONNELS



Why did a French importer and a German sales director, on a flight to Geneva, both ask for an English-speaking newspaper?

First, because they're flying with one of the 56 major airlines which appreciate the importance of carrying the Financial Times.

Second, because they both want to arrive feeling properly briefed for the day ahead.

As businessmen, they need to know what is happening in the world, why it is happening and what is going to happen next.

The FT's daily coverage of business news from Europe, the Middle East, the United States, Japan and the Far East is not only earlier than other newspapers, it is reported for Europeans by Europeans.

World news. European company news. Prices. Exchange rates. Advance news of foreign contracts.

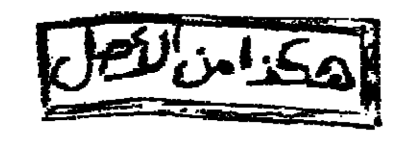
All these, together, build a picture of the market as a whole.

A picture which interprets the world of business to the European business world.

Everyone speaks the Financial Times.

For more information about how to receive a regular copy of the FT, ring or write to Anne-Marie Tozzi, Financial Times (Europe) Ltd, Centre d'Affaires le Louvre, 168 Rue de Rivoli, F-75044 Paris Cedex 01, Tel: 297 2000, TX: 220044.





AFFAIRES

INFORMATIQUE

Où l'on reparle d'un repli stratégique d'Honeywell

Le groupe américain Honeywell a demandé à la SESA, une des principales sociétés françaises de services informatiques, de racheter sa part – ou de trouver un autre partenaire – dans la filiale commune que les deux firmes avaient créée il y a près de trente mois aux États-Unis.

SESA-Honeywell Communications Company, dont le groupe américain détenait 49 % et SESA 51 %, devait commercialiser et adapter au marché américain le système de transmission de données (le D.P.S. 25) mis au point par la société française et qui équipe la France avec le réseau Transpac. SESA qui comptait beaucoup sur cette association est fort marri de la volte-face de son partenaire, aussi brutale qu'inattendue.

A vrai dire, la décision de Honeywell de se retirer de SESA-Honeywell paraît s'inscrire dans une logique plus vaste. La cession à l'État français d'une partie des actions C.I.I.-H.B. et la renégociation des accords ; le « poids » de plus en plus important des activités « automatismes » et « communication interentreprises », au sein du groupe ; un nouveau réaménagement des structures de direction qui décapite plus ou moins la division informatique... Autant de faits qui amènent à s'interroger, une nouvelle fois, sur le maintien d'Honeywell dans le domaine de l'informatique de gestion.

Certes, voilà dix ans que cette question revient périodiquement sur le devant de la scène. Pourtant, l'affaire semble aujourd'hui plus sérieuse. Depuis de nombreuses semaines, Honeywell négocie avec son ancien licencié, le japonais Nippon Electric Cy (N.E.C.).

Ces discussions pourraient déboucher sur un accord de coopération technique qui permettrait au groupe américain de se dégager progressivement et en « douceur » de certains créneaux de l'informatique de gestion. Les matériels de N.E.C. étant compatibles avec ceux de Honeywell, un tel accord poserait beaucoup moins de problèmes techniques et commerciaux, qu'une cession à un autre groupe ou un abandon pur et simple par Honeywell de ses activités informatiques. Reste à savoir si les négociations iront jusqu'au bout, et si le groupe américain amorcera ainsi une retraite stratégique en bon ordre. – J.-M. Q.

Nominations

● **M. Henri Hasson**, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur général des ponts et chaussées, vient d'être nommé président du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), en remplacement de M. Désiré Arnaud. M. Michel Lefoulon, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur des ponts et chaussées, a été nommé directeur de l'ANAH en remplacement de M. Hasson.

● **M. Bernard Polge de Combret** vient d'être nommé directeur du commerce international du groupe pétrolier Elf-Aquitaine en remplacement de M. Philippe Fernet, nommé conseiller auprès de la direction générale de la société. Agé de quarante ans, M. Polge de Combret, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale d'administration, a notamment été attaché financier à Washington avant d'entrer, en 1978, dans le groupe Elf-Aquitaine.

● **M. Francis Boudes** est nommé P.-D.G. de la Société des raffineries de soufre réunies. Il succède à M. Pierre Digne, devenu président d'honneur.

● **M. Paul Desarmeaux** est nommé directeur général des Papeteries de Gascogne. Il dirigeait jusqu'ici la division « papier ».

● *M. Yves Crepet, P.-D.G. de* Dow Chemical France, devient vice-président de Dow Chemical Europe.

● **M. Henri Borget** prend la direction de la division pharmaceutique de Sandoz-France. M. Borget a fait toute sa carrière chez Rhône-Poulenc. Il avait été P.-D.G. des Laboratoires Specia de 1977 à 1982, avant de devenir conseiller auprès de M. Gérard Worms, directeur général de Rhône-Poulenc S.A.

(Publicité)

FINANCIAL TIMES

Texte en langue française du message publicitaire inséré en page ci-contre :

Pourquoi un importateur français et un directeur des ventes allemand en route vers Genève demandent-ils le même quotidien anglais ?

D'une part, parce qu'ils volent sur l'une des cinquante-six compagnies aériennes qui mesurent l'importance d'avoir le *Financial Times* à bord, d'autre part, ils veulent arriver à destination, certains d'avoir en main toutes les informations nécessaires pour affronter la journée.

Comme tous les hommes d'affaires, ils ont besoin de savoir ce qui se passe dans le monde, pourquoi cela se passe et ce qui va se passer.

Les actualités économiques en Europe, au *Proche-Orient*, aux États-Unis, au Japon et en Extrême-Orient paraissent dans les rubriques quotidiennes du *Financial Times* plus vite qu'ailleurs. Et elles sont commentées par des Européens pour des Européens.

Nouvelles du monde entier, nouvelles des sociétés européennes, prix, taux de change, informations en avant-première sur les contrats étrangers : l'ensemble vous donne une image fidèle du marché.

Image qui traduit le monde des affaires pour les hommes d'affaires européens.

Parler affaires, c'est parler *Financial Times ?*.

Pour de plus amples renseignements sur la manière de recevoir régulièrement un exemplaire du F.T. appeler où écrire à :

Anne-Marie Tozzi - *Financial Times* (Europe) Ltd
Centre d'Affaires Le Louvre
168, rue de Rivoli. – F75044 PARIS CEDEX 01
Téléphone : 297-20-00. – Télex : 220044

BANQUES DE DONNÉES ÉCONOMIQUES

La CISI rachète la société américaine Wharton

Quelle affaire dans le Landerneau des banques de données ! Voilà neuf mois que la Compagnie internationale de services en informatique (CISI, filiale du C.E.A.) veut acheter 80 % de Wharton Econometric Forecasting Associates, une des sociétés américaines de prévisions économiques sur ordinateur les plus connues. Voilà neuf mois que le dossier était bloqué par les pouvoirs publics avant que l'autorisation ne soit finalement donnée et rendue officielle le 17 mars.

Le rachat de Wharton, pourtant, a tout l'air d'un « *joli coup* » pour la CISI et pour la France. Pour la CISI parce qu'il s'agit, pour l'un des deux premiers groupes de service informatique européens, d'un bon moyen pour valoriser son réseau international. « *Une décision stratégique*, commente son P.-D. G., M. Nollet, *qui s'inscrit dans un ensemble construit peu à peu, qui vise à ne plus offrir seulement des moyens de calculs informatiques mais des services plus complets* ». La CISI « *enrichit* » donc son réseau avec des services de conception assistée par ordinateur ou des banques de données sur l'énergie ou l'économie. Dans ce domaine, la société a déjà de multiples accords à l'étranger avec l'O.C.D.E., le F.M.I., le *Financial Times*, la C.E.E., etc. Wharton lui apporte la compétence en matière de prévisions économiques qui lui manquait. Cette société née dans l'orbite de l'université de Pennsylvanie (qui en possède 20 %), animée par le prix Nobel 1980, M. Lawrence Klein, réalise presque 7 millions de dollars de chiffre d'affaires.

L'information économique est un domaine jugé stratégique pour l'avenir. Pourquoi, alors, refuser cette opération ? A cause des pertes de Wharton d'abord. L'éditeur américain Ziff-Davis, qui revend ses 80 % acquis en 1980, n'aurait pas réussi à redresser cette société. La CISI française le pourra-t-elle ? Ensuite, parce que cette opération dérange les plans des pouvoirs publics. Ces derniers ont misé sur une autre société, la Générale de services informatiques (G.S.I., filiale de la C.G.E.) alliée dans une filiale commune avec l'INSEE. Ce dernier – troisième explication du refus – s'inquiète de ce qu'on aille chercher outre-Atlantique des compétences qui existent chez lui.

Les atermoiements vont durer neuf mois. Puis, l'« *autonomie de gestion* » des P.-D. G. des sociétés nationales étant la règle, les pouvoirs publics cèdent. Mais non sans espoir de compensation du C.E.A..., dont on attend « *un geste* » dans le dossier de la Compagnie générale de radiologie (C.G.R., filiale de Thomson en difficulté). – E.L.B.

Les industriels de la mécanique sont inquiets

Un franc d'investissement privé, c'est 50 centimes pour les industries mécaniques. Dès lors, tout s'enchaîne depuis 1974 et le début de la crise : régression, pertes, endettements croissants... Les industriels de la mécanique et de la transformation des métaux (I.M.T.M.), premier secteur industriel français après le bâtiment-travaux publics, s'inquiètent. *Selon une enquête de leur fédération*, un tiers des entreprises perdraient de l'argent. Les effectifs (*cinq cent soixante-dix mille, actuellement*) fondent au rythme moyen de 2,5 % chaque année depuis huit *ans*.

L'année 1982 a encore accentué le phénomène. La production (*172 milliards de francs hors taxes*) a baissé de 0,7 % en volume, et les exportations (86,2 milliards de francs), qui avaient servi de relais à l'activité jusqu'ici, de 1,1 %. L'excédent commercial, pour la première fois, a chuté (13,6 milliards de francs). Tous les pays vivent la même dégradation : de – 9 % aux Etats-Unis sur deux ans, – 4 % en R.F.A., – 1,5 % en Italie, – 2 % en France. Même le Japon enregistre une baisse en 1982. Sur une plus longue période, en revanche, la *France se laisse distancer* : – 4 % sur dix ans, contre + 5 % en R.F.A.

Est-ce un déclin définitif, explicable par l'avènement de l'électronique ? Les industriels pensent l'inverse. *Les deux technologies se* marient dans une « nouvelle mécanique », symbolisée par la robotique. *Pour la préparer*, *il faut investir. Or* le taux d'investissement des I.M.T.M. en volume n'est plus que *de 85,9 % de ce qu'il était en 1970*.

LA FRONDE DES AGENCES DE PUBLICITÉ

E.L.P. contre Havas

E.L.P., association professionnelle pour l'Ethique, et la Liberté dans la publicité n'est pas un appel au secours (malgré l'homonymie avec le *help* anglais), mais plutôt une sorte de « *Aide-toi, le ciel t'aidera* », lancé par des agences de publicité à leurs homologues exaspérées par la toute-puissance de Havas et de Publicis.

Ils sont, pour l'instant, vingt-quatre responsables d'agences à s'insurger contre la dévolution à Havas et à Publicis de la régie régionale de FR 3, même si les deux grands groupes, le public et le privé ne doivent se partager que 25 % des sociétés commerciales de régie de FR 3.

Depuis des décennies, les *deux « grands » assurent simultanément* – même si, juridiquement, les *sociétés* qui s'en chargent *sont distinctes* – *les tâches* d'agence-conseil et de régisseur d'organes de presse (location aux annonceurs et *gestion des* espaces publicitaires d'un grand nombre de radios, de quotidiens, d'hebdomadaires et de magazines). *En matière de télévision*, aucune fronde ne s'était déclenchée la Régie française de publicité (R.F.P.) se chargeant de la gestion et de la location des temps d'antenne de TF 1 et de l'A 2.

Avec FR 3, tout change. Certes la machine de guerre, montée sous la houlette de *M. Jean-Claude Boulet* (1), *premier* président de l'E.L.P., est équitablement dirigée contre Publicis *aussi bien que contre* Havas, mais c'est incontestablement ce dernier qui est dans le *collimateur*.

L'annonce de l'étude confiée à Havas pour le lancement de la quatrième chaîne de télévision ne fait que les conforter dans l'idée qu'aucun frein ne sera mis à la boulimie de M. Rousselet, président de l'Agence Havas et président d'Eurocom, holding rassemblant les agences de publicité du groupe.

En 1983, l'objectif *numéro* un est de lutter contre l'attribution de la régie de FR 3 régionale à *une société associée à Havas et à* Publicis. pour ce faire, E.L.P. s'est trouvé un avocat, Mᵉ François Sarda, *qui aura pour tâche* d'organiser cette lutte, « *y compris en ayant recours à des juridictions compétentes contre cette situation de concurrence abusive* ». Le problème de la quatrième chaîne ne sera abordé qu'ultérieurement, si besoin est.

L'E.L.P. n'entend pas se constituer en syndicat professionnel, l'Association des agences conseils en publicité (A.A.C.P.), qui regroupe cent trente agences – dont Publicis et les filiales d'Havas, – continuant à jouer ce rôle. Quatre principes gouvernent l'action de la nouvelle association : la liberté de la presse, la neutralité de l'Etat, l'incompatibilité entre les métiers d'agence de publicité et de régie publicitaire, l'égalité des chances pour les agences.

J. D.

(1) Société de droit français, filiale intégrée du groupe américain du même nom, Young and Rubicam, se situe au quatrième rang des agences françaises, derrière Publicis, Roux, Séguela, Cayzac et Goudard, et Havas-Conseil, sous-*filiale d'Havas*.

● **La C.G.T. demande aux pouvoirs publics de créer une filière caoutchouc** regroupant Hutchinson (groupe Total), Kléber (groupe Michelin) et Le Joint Français. L'annonce en a été faite, le 16 mars, à Orléans par les délégués cégétistes d'Hutchinson réunis en coordination nationale. Ces derniers ont en particulier prié la direction d'Hutchinson de revoir son plan de démantèlement, ajoutant qu'un gouvernement de gauche ne pouvait s'accommoder du bradage de l'entreprise dont plus de 52 % du capital sont détenus par l'État. Ils ont réclamé le gel des mille neuf cents licenciements annoncés en décembre dernier par la direction de la société. Cette réduction d'effectifs affecte notamment l'établissement de Langlée (Loiret), une des plus anciennes entreprises de la région où quatre cent vingt-cinq personnes risquent de perdre leur emploi.

La C.G.T. a présenté un plan de relance pour cette usine. – *(Correspondance)*

(Publicité)

MINISTÈRE DES INDUSTRIES LÉGÈRES

ENTREPRISE NATIONALE DU SUCRE
SUCRERIE AGGLOMÉRERIE DE SFISEF
WILAYA DE : SIDI-BEL-ABBES – EL-DJAZAIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL
N° 001/83

La direction de l'Unité lance un avis d'appel national et international pour la fourniture de :

ITEM 1 – 1 ENSACHEUSE PONDÉRALE POUR LA PRODUCTION DE SUCRE GLACE

Cet appel d'offres s'adresse aux seules entreprises de production à l'exclusion des regroupeurs, représentants de firmes et autres intermédiaires, *et ce conformément aux dispositions* de la Loi N° 78-02 du 11 février 1978, portant Monopole de l'État sur le commerce extérieur.

Les soumissionnaires intéressés par cet appel d'offres peuvent retirer *le cahier des charges directement ou par le canal de leur ambassade, à :*

E. NA. SUCRE
SUCRERIE AGGLOMÉRERIE DE SFISEF
WILAYA DE SIDI-BEL-ABBES
EL-DJAZAIR

à partir de la date de parution du présent avis.

Les soumissions devront être établies en 5 (cinq) exemplaires et envoyées sous double pli cacheté et recommandé, le pli extérieur ne devra porter *aucun signe pouvant identifier le soumissionnaire, sauf la mention suivante :*

« APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL N° 001

A NE PAS OUVRIR – CONFIDENTIEL

Les soumissions devront parvenir en nos bureaux, au plus tard 60 jours à la date de parution du présent avis, à :

LA SUCRERIE AGGLOMÉRERIE DE SFISEF
WILAYA DE SIDI-BEL-ABBES

Elles devront être accompagnées des pièces énumérées dans le cahier des charges.

Toute soumission parvenant après ce délai sera considérée comme nulle.

Le délai d'option sera de 90 jours à la date de clôture de cet appel d'offres.

Copies Couleurs
sur film ou sur papier photo · qualité professionnelle
ETRAVE 38, av. Daumesnil Paris 12è – ☎ 347.21.32

DANS LE MAGAZINE

les jeux de l'esprit

OMAR SHARIF



A RÉUNI
6 CHAMPIONS DU MONDE
18 SPÉCIALISTES
pour vous offrir
100 PAGES DE DÉTENTE

BRIDGE • SCRABBLE
ECHECS • MOTS CROISÉS

BACKGAMMON – TAROT
RÉUSSITES – WARGAMES
PSYCHOJEU – Q.I. – ÉNIGME
JEUX CULTURELS
JEUX DE LOGIQUE
VIDÉO

LE N°2 EST PARU
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

GRAPHOLOGUE
apprenez quelque chose que les autres ignorent. Acquérez une science qui fera des jaloux. Informations gratuites sur notre formation par correspondance avec diplôme de fin d'études par
MSI École Suisse de Graphologie



ISLANDE

possibilité d'extension au GROËNLAND



Vivez une expérience inoubliable ! Passez vos vacances en Islande. Ses eaux limpides, son air pur et tonique, ses glaciers, ses geysers.. La nature, la flore, la faune, tout est sujet à étonnement !

La brochure ISLANDE 83 vous propose :

- *Tours classiques*
- *Expéditions camping*
- *Séjours dans une ferme*
- *Islande en toute liberté*
- *Tours pour individualistes*
- *Les animaux d'Islande*

l'Islande vous attend !



ICELANDAIR est aussi le spécialiste des bas-tarifs sur les États-Unis.

Consultez votre Agent de Voyages ou

ICELANDAIR

9, Bd des Capucines 75002 Paris - ☎ 742.52.26

AFFAIRES

LE MARCHÉ DES MAGNÉTOSCOPES

L'épée de Damoclès du 8 millimètres

Les magnétoscopes proposés actuellement sur le marché seront-ils périmés demain par l'apparition d'un nouveau matériel au standard unique : le 8 millimètres ? La question est brusquement venue sur la place publique en novembre, lorsque Thomson et Grundig ont annoncé leur intention de se rapprocher. Parmi les objectifs de coopération, la fabrication d'un magnétoscope 8 millimètres était évoquée, pour une date relativement proche puisque l'on parlait de 1984. Depuis, l'accord Thomson-Grundig a avorté. Pourtant, la question du 8 millimètres reste d'actualité.

Les distributeurs et le monde de la vidéo ne s'y sont pas trompés. Le risque de casser, par une telle annonce, le marché était patent. Ce fut donc, à l'automne dernier, un beau tollé. Une contre-offensive en règle fut organisée sur le thème « Le 8 millimètres n'est pas pour demain » et fit pression sur les constructeurs pour qu'ils abondent dans le même sens. Ce qu'ils firent à travers leurs directions commerciales.

Pour les constructeurs japonais ou européens, comme pour ceux qui, tel Thomson, commercialisent simplement les magnétoscopes, il était impératif de ne pas affoler les réseaux et de pouvoir continuer à écouler des matériels qui assurent des marges non négligeables.

Mais l'art du double langage fait aussi partie de la stratégie industrielle. Car, dans le même temps, les recherches et les conversations entre tous les grands de l'électronique grand public se poursuivent activement sur ce fameux 8 millimètres.

Tout a commencé en 1979 lorsque les japonais Hitachi, Sony, J.V.C., Matsushita et le groupe néerlandais Philips décidèrent de travailler en commun à la définition d'un seul et même standard mondial de magnétoscopes. Cela pour éviter les inconvénients de la situation actuelle, où le consommateur se voit offrir trois produits non compatibles (V.H.S., Betamax et V.2000). Officiellement, il ne s'agissait que de mettre au point une norme unique de cassettes pour les futures caméras vidéo portables.

En janvier 1982, les cinq se mettaient donc d'accord sur la norme 8 millimètres (une cassette vidéo au même format que les actuelles cassettes audio) et invitaient les autres fabricants à se joindre à eux. Aujourd'hui, le « Comité pour le 8 millimètres » regroupe une centaine de sociétés japonaises et trois sociétés européennes seulement, Philips, Grundig et Thomson (entré au printemps 1982) ; le britannique Thorn étant également associé aux travaux.

Pour les participants à ce comité, les choses sont claires, explique un des membres : « *Nous disons, pour des raisons commerciales évidentes, que le 8 millimètres est destiné aux caméras portables, mais nous savons, au sein du comité, qu'il s'appliquera bel et bien aux magnéto scopes de salon. Le marché des caméras est trop restreint. Il serait absurde, techniquement et commercialement, d'obliger le consommateur à s'équiper de deux magnéto- scopes : l'un, portable, de 8 millimètres, l'autre, de salon, aux standards anciens.* »

Quand ?

Reste à savoir quand sortira le 8 millimètres. Les prototypes existent et les problèmes posés par la durée d'enregistrement sont apperemment résolus. Les appareils comporteraient trois vitesses. Chaque cassette serait enregistrée puis lue avec un défilement plus ou moins rapide (2, 1 ou 0,5/cm sec.) choisi cas par cas par le consommateur. Si l'on opte pour la vitesse lente, la qualité de l'image sera bien évidemment moins bonne, mais on disposera de trois à quatre heures d'enregistrement.

Deux questions importantes se posent encore. La première concerne la bande magnétique de la cassette. Non pas tant le support mais le substrat, notamment son impression. Un problème chimique sur lequel travaillent Fuji, T.D.K., Bayer, Mitsui, et qu'il importe de résoudre si l'on veut avoir une parfaite qualité d'image.

La seconde tient à l'existence des trois systèmes de télévision : N.T.S.C., PAL et SECAM. L'idée, à l'origine, était de définir les standards en N.T.S.C. et PAL, Philips se chargeant de mettre au point un transcodage pour les pays équipés en SECAM. Or, le passage du PAL au SECAM n'est pas au point. L'image serait, en l'état actuel, altérée. Thomson a proposé, ces derniers jours, une innovation technique (baptisée Timeplex), qui évite ce transcodage. Les Japonais, de même que Thorn et Grundig, jugeraient ce procédé fort intéressant. Matsushita et Philips — *les deux géants* — seraient cependant encore très réservés.

Des avis partagés

Les ultimes problèmes techniques peuvent être résolus, selon les techniciens, dans le courant de l'année. Cela ne veut pas dire pour autant que l'on verra apparaître le 8 millimètres en 1984. Il avait toujours été question qu'Hitachi et Sony sortent le 8 millimètres dans sa version caméra magnétoscope portable à la fin de 1983. Le modèle de salon devait suivre dans la foulée. A l'automne dernier, J.V.C. prévoyait un calendrier similaire, la reconversion progressive des usines de production de magnétoscopes classiques ne posant pas trop de problèmes si ce n'est le montant des investissements.

A l'intérieur même de chaque groupe, les avis sont cependant partagés et les opinions des uns et des autres fluctuent au jour le jour. Il y a ceux qui ne veulent pas tuer la poule aux œufs d'or et cherchent à amortir au maximum les installations existantes. D'autres (chez Sony et J.V.C., notamment) prônent l'amélioration, la miniaturisation des magnétoscopes et caméras actuels. Enfin, il y a les tenants du lancement rapide du « 8 mm ». Vendu au début à un prix élevé, il coexisterait plusieurs années encore avec les V.H.S., Beta et V. 2000 actuels, dont les prix baisseraient.

Nul ne peut affirmer, en tout cas aujourd'hui, que la balance penchera en faveur de telle ou telle solution. Le 8 millimètres peut décoller rapidement. Il peut tout aussi bien rester enterré pour plusieurs années encore. A l'évidence, les groupes industriels s'observent et sont obligés d'avoir plusieurs fers au feu. Que quelques-uns se lancent sur le 8 millimètres et les autres seront obligés de suivre. Il reste à savoir qui est prêt à prendre une telle décision stratégique ?

J.-M. QUATREPOINT.

LÉGER MIEUX POUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE DE LA CHAUSSURE MAIS LE DÉFICIT COMMERCIAL S'EST ENCORE ACCRU

L'industrie française de la chaussure a connu en 1982, un léger mieux qui ne se traduit pas cependant par une amélioration de la balance commerciale. Au contraire même, puisque le déficit de cette branche de l'industrie passe de 1,4 milliard à 2 milliards de francs.

Le léger mieux, c'est une augmentation de la production de 3 % (contre — 5 %) en volume et de 16 % en valeur de chiffre d'affaires, lequel atteint 13,58 milliards de francs. C'est aussi une stabilisation relative de l'emploi, avec 58 300 salariés, contre environ 60 000 l'an passé (mais 74 000 en 1970). C'est encore une augmentation des exportations de 17 % en valeur (5 % seulement en 1981), avec cependant une baisse sur les marchés traditionnels de la C.E.E., R.F.A. et Belgique surtout.

Mais les importations se sont aussi très bien comportées : elles progressent de 27 % (au lieu de 9 %), l'Italie, responsable des deux-tiers des ventes d'articles chaussant d'origine étrangère, augmentant même sa part de marché.

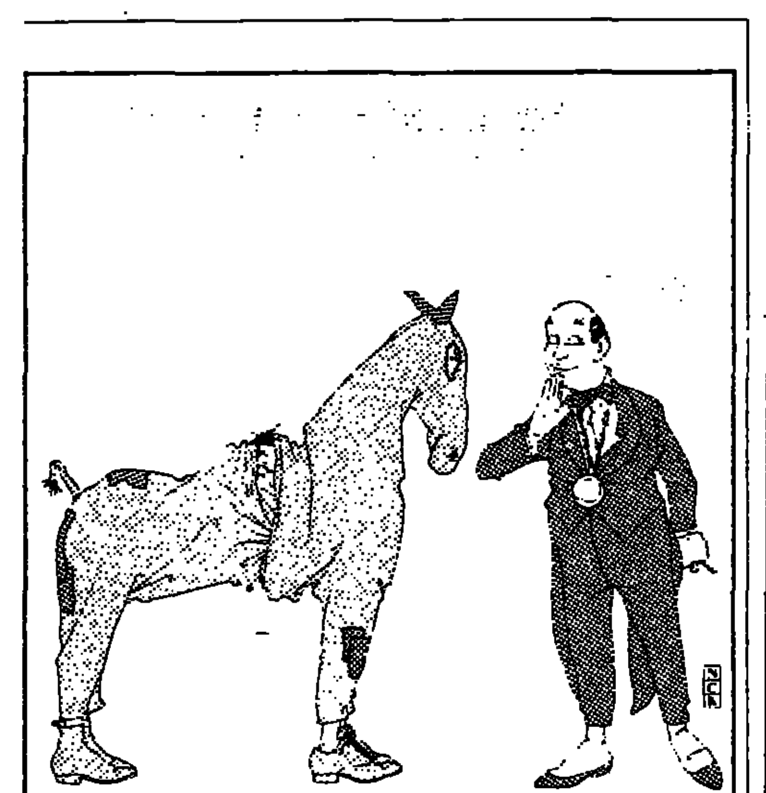
Le plan cuir, adopté fin novembre 1981, prévoyait le rééquilibrage de la balance commerciale, dans l'industrie de la chaussure, en quatre à cinq ans. La profession estime que, pour 1982, ce plan est un échec et qu'il n'a servi jusqu'alors qu'à attirer l'œil des autorités communautaires pour lesquelles la reconquête du marché intérieur, objectif premier de ce plan, peut être assimilée à du protectionnisme. En mars dernier la fédération de l'industrie de la chaussure demandait, en tant qu'industrie de main-d'œuvre, à bénéficier du régime d'allégement des charges sociales mis en œuvre dans l'habillement. En vain. Elle craint pour 1983 de ne pas pouvoir répercuter la hausse des charges sur ses prix de vente, dont l'augmentation est limitée à 7,5 %, du fait de l'accord de modération adopté à la sortie de la période de blocage des prix. Sur le plan européen enfin, elle demande la négociation d'un accord commercial limitant les importations, à l'imitation de l'accord multifibre pour les produits textiles.

● *Le Bureau de vérification de la publicité* (B.V.P.), organisme d'autodiscipline en matière de publicité, a traité trois mille trois cent soixante et un dossiers en 1982 contre deux mille deux cent vingt-quatre en 1981 (+ 51,12 %). Plus de la moitié des cas n'ont suscité aucune intervention, mais le B.V.P. a *demandé des modifications* pour des publicités étudiées avant ou après diffusion ; cinquante-six affaires ont entraîné un arrêt de la publicité. Il s'agissait essentiellement de propositions de travail à domicile ou l'activité des « marchands de listes » d'appartements à louer.

● *Industrie laitière : la marque Nova s'étend en Belgique.* — Le groupe d'animation de marque alimentaire (Gama), qui réunit en France sept grandes coopératives, a signé avec la société belge Intermilk une convention de collaboration et de fournitures réciproques, qui est entrée en application le 9 mars. Intermilk a été constituée le 5 mai 1982 par le Boerenbond belge (syndicat et groupement économique agricole) et trois coopératives, Inza, Lilac et Walhorn (le 5 novembre 1982), qui collectent près de 630 millions de litres de lait et ont réalisé un chiffre d'affaires de *8,5 milliards de francs belges.* La coopérative Inza, qui était depuis plusieurs années propriétaire de la marque Nova pour le Benelux, l'a cédée à Intermilk. L'accord entre Gama-Nova et Intermilk devrait permettre une plus grande spécialisation des usines.

ÉTÉ 83 **U.S.A.** NEW-YORK *à partir de* **2 850 F** A.R.

AIRCOM SETI 25, rue La Boétie 75008 PARIS 266-15-70 LIC A 982





VILLARS-SUR-OLLON

Nous offrons à un groupe hôtelier de collaborer ou participer à la réalisation d'un APPARTHOTEL de 200 lits.

Piscine - salles de conférence - restaurant - bar, etc.

Situation exceptionnelle au centre de la station - vue imprenable.

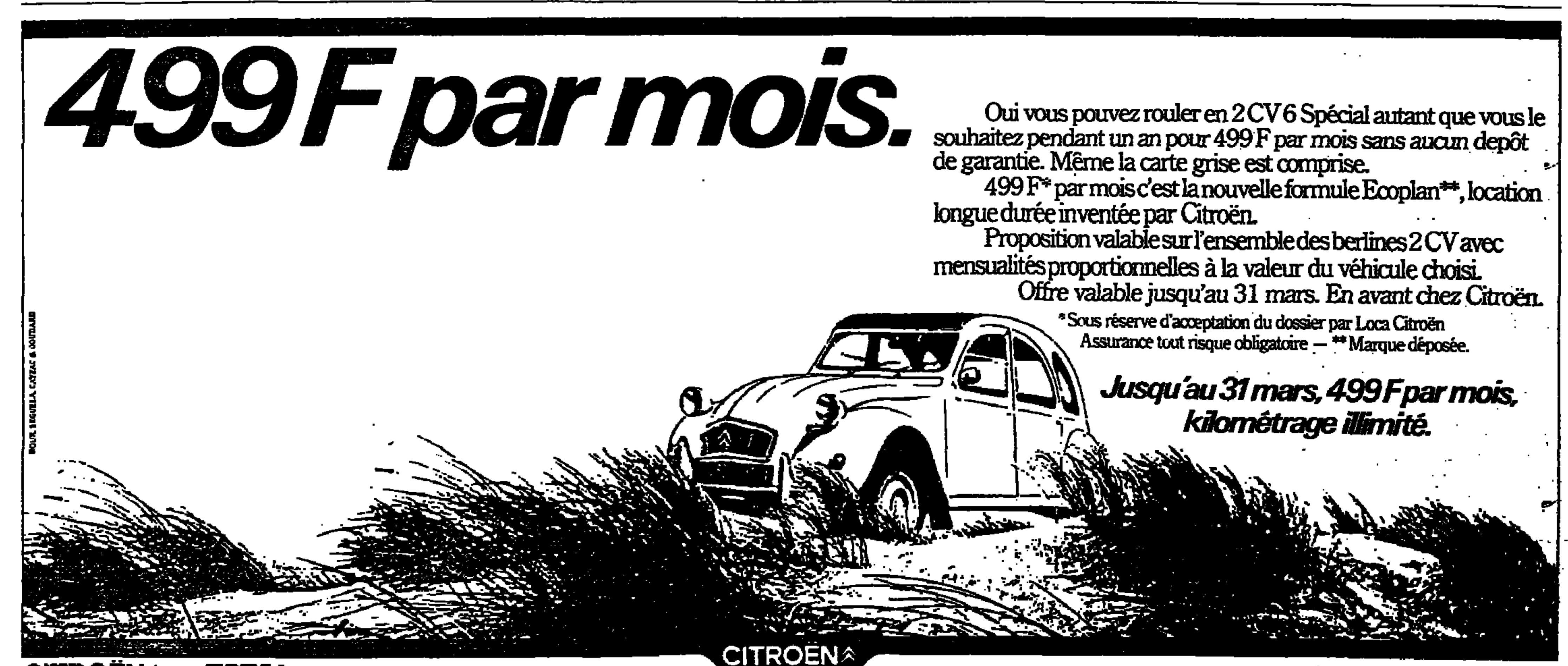
Toutes autorisations et patentes obtenues - début des travaux août 1983.

S'adresser à Immobilière de Villars S.A.

Case postale 62

1884 VILLARS-s/ OLLON

Téléphone : 025/35-35-31



CITROËN préfère TOTAL



Messieurs les hommes d'affaires, revendiquez vos droits!

Quand vos affaires vous conduisent par avion en Scandinavie et que vous payez le tarif économique normal, vous avez droit à la totalité du service Hommes d'Affaires. Vous avez le droit à la classe Affaires.

Heureusement, il y a toujours des sièges en classe Affaires en direction de la Scandinavie. Sur SAS, nous pouvons offrir jusqu'à 425 sièges par jour. Tant à l'aller qu'au retour. Ceci en raison du fait que EuroClass, la classe Affaires, est judicieusement conçue pour répondre à l'accroissement de la demande. Jusqu'à 85 sièges sur chaque vol.

Exemplaire, EuroClass est la seule classe Affaires en Europe ne comportant aucun supplément d'aucune sorte. Au prix tarif économique normal, nous assurons:

- un enregistrement rapide à des comptoirs distincts
- l'attribution d'un siège réservé dans la cabine EuroClass
- des repas de qualité, et chauds
- des boissons, jus de fruits, vins, liqueurs gratuits
- un espace plus important pour vos jambes, et une rangée de cinq sièges seulement de front
- et surtout le libre accès à nos salons d'affaires à Copenhague, Goteborg, Oslo et Stockholm. A Copenhague, nous pouvons même tenir une salle de conférence à votre disposition.

Aussi, quand vous payez le tarif Economique normal, pensez que vous obtenez tout du service Affaires.



هكذا من الأصل

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des Travaux publics

Avis d'Appel d'Offres International

Un Avis d'Appel d'Offres International est lancé en vue d'acquérir le lot de matériel suivant :

— Matériels de fabrication d'émulsion bitumée.

Le présent Appel d'Offres s'adresse aux seuls fabricants et producteurs à l'exclusion des regroupeurs, représentants de firmes et autres intermédiaires et ce conformément aux dispositions de la loi nº 78-02 du 11/02/78 portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des prescriptions Spéciales auprès du Ministère des Travaux Publics, Direction Générale des Infrastructures, 135, rue Didouche-Mourad - Alger.

Les offres, accompagnées des pièces réglementaires, doivent parvenir au Ministère des Travaux Publics, sous-double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure portant la mention : « Appel d'Offres, ne pas ouvrir ».

La date limite de dépôt est fixée au 16/4/1983, au-delà de laquelle aucune offre ne sera acceptée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 120 jours.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

Ministère des Travaux Publics et des Transports
DIRECTION CENTRALE DE L'HYDRAULIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La direction centrale de l'hydraulique du ministère des Travaux Publics et des Transports lance un appel d'offres réservé aux entreprises de la zone franc pour la réalisation de 450 forages, sur un financement de la Caisse centrale de coopération économique.

L'ensemble des travaux se décompose comme suit :

— Exécution des forages en ouvrage d'exploitation.
— Equipement en tubage PVC et en pompes à motricité humaine tous fournis par l'entreprise.

Développement et essai de pompage.

DÉLAI D'EXÉCUTION : 12 mois.

CLAUSES SIETRANS :

Il est à préciser qu'en application des décrets 78.233 du 20 mars 1978 et 77.577 du 10 août 1977, les soumissionnaires devront, pour ce qui concerne les importations, prendre contact avec la Société SIETRANS-BP 2936 à Abidjan, pour obtenir les tarifs applicables au transport et au transit du matériel depuis départ usine fournisseur jusqu'à rendu destination, afin de les inclure dans leur offre.

REMISE DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES.

Les dossiers pourront être retirés auprès de la Direction Centrale de l'Hydraulique — Immeuble La Pyramide — 13ᵉ étage BP NO V6 ABIDJAN.

DÉPOT DES OFFRES — OUVERTURE DES PLIS.

Les offres devront être déposées au plus tard le 30 avril 1983 à 12 heures GMT à la Direction Centrale de l'Hydralique, à l'adresse indiquée plus haut.

L'ouverture des plis aura lieu le 03 mai 1983 en séance publique devant la Commission Nationale des Grands Marchés de l'État.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CESSATION DE GARANTIE

La Société générale, société anonyme au capital de 1 142 810 600 F, dont le siège est à Paris 9ᵉ, 29, boulevard Haussmann, avise le public :

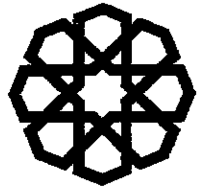
Que la garantie qu'elle avait accordée par l'intermédiaire de son agence GF Auber, 6, rue Auber 75009 Paris, à A.I.J. (Société administration immobilière et juridique) 58, rue Laffitte 75009 Paris — au titre de son activité de conseil juridique (article 59, loi 721130 du 31 décembre 1981 et décrets 72670 et 72671 du 13 juillet 1972) — prendra fin dans un délai de trois jours francs, après la présente publication, vis-à-vis de A.I.J., et les créances, s'il en existe, devront être produites entre les mains de l'Agence GF Auber de la Société générale dans les trois mois de cette insertion.

(Publicité)

ISLAMIC FINANCE HOUSE

(CAYMAN) LIMITED

Une société à responsabilité limitée fondée en vertu de la loi sur les sociétés (cap. 22) en vigueur dans les îles Cayman, dont l'objet est de canaliser les investissements à effectuer conformément aux lois canoniques consacrées dans le recueil des lois de l'Islam (La Shahri'a).



Les administrateurs annoncent la publication d'un prospectus daté du 14 mars 1983 invitant les investisseurs à souscrire jusqu'à 20 000 000 — d'actions de la société — *actions de participation préférentielle remboursables*, d'une valeur nominale de 1 penny chacune aux tau de 1 livre sterling par action, payable en entier sur demande.

L'investissement minimum est de 500 livres sterling. Des exemplaires de ce prospectus, ainsi que les formulaires de demandes de souscription peuvent être obtenus auprès des mosquées locales et des centres islamiques ainsi qu'auprès de

ISLAMIC FINANCE HOUSE PLC,
REGENTSTREET — LONDON W1
Tél : 01-4864819 — Télex : 25938 ISFIN G

Le Monde
dossiers et documents

Un mensuel au format du *Monde* qui propose une synthèse de ce qu'il faut savoir sur deux sujets dont l'un à dominante économique

ÉNERGIE

L'Egypte baisse le prix de son pétrole de 2 dollars par baril

L'Egypte a décidé d'abaisser les prix de son pétrole brut de 1,75 à 2 dollars par baril selon la qualité. Le « Suez blend » cotera désormais 27,25 dollars, le « Belaim » 25,5 dollars et le « Ras Gharib » 23 dollars. L'Egypte qui ne fait pas partie de l'OPEP, révise, comme l' U.R.S.S., ses prix mensuellement au regard de l'évolution des marchés libres. La Malaisie vient, elle aussi, d'abaisser le prix de son pétrole en moyenne de 5,50 dollars par baril.

Parmi les pays de l'OPEP, la baisse du prix du pétrole saoudien serait rétroactive à deux niveaux affirme le *Bulletin de l'industrie pétrolière (BIP)*. Le baril de référence (arabe léger) passerait de 34 à 30 dollars à effet du 1ᵉʳ février, le nouveau prix de 29 dollars étant appliqué à compter du 15 mars. Quant à l'Iran, son premier ministre a réaffirmé que « *la délégation iranienne* [à Londres] n'a pas signé ce qui a été approuvé par les autres membres de l'OPEP ».

Côté pays consommateurs, l'Institut américain du pétrole (API) vient de confirmer une forte baisse des stocks aux Etats-Unis en février. Ceux-ci ont chuté de 21 millions de barils et, avec 1,1 milliard de barils, ils sont inférieurs de 85 millions de barils à leur niveau d'il y a un an. L'API estime toutefois que ces stocks représentent soixante-quatorze jours de consommation, soit seize jours de plus que la moyenne des années 70.

Le marché reste cependant suspendu à la décision que prendra la British National Oil Company (B.N.O.C.), compagnie nationale britannique, sur le prix du brut de la mer du Nord. L'un des principaux clients de la B.N.O.C., B.P. a dit être prêt à accepter une très légère baisse des prix qui n'affecterait pas *la structure des barèmes mise en* place par l'OPEP. Le président de B.P., M. Walters, a exprimé l'espoir que la Grande-Bretagne, le Mexique et l'U.R.S.S. « *ne coulent pas le bateau* ». L'idée prévaut donc que la B.N.O.C. pourrait proposer un prix de 30 dollars par baril (peut-être 29,50) qui n'obligerait pas le Nigéria à réviser ses prix à la baisse et à remettre ainsi en cause l'accord de l'OPEP.

RÉGIONS

Le prochain déménagement de la Foire de Lyon va libérer 25 hectares sur les rives du Rhône

De notre correspondant régional

LYON. — La soixante-cinquième Foire internationale de Lyon a lieu du samedi 19 au lundi 28 mars sur la rive gauche du Rhône, juste au nord de la ville. Pour l'avant-dernière fois, puisque le Parc des expositions de Chassieu dans la banlieue est devrait être « opérationnel » au mois de septembre 1984.

Cette foire lyonnaise — héritière d'une vieille tradition moyenâgeuse — tente d'innover dans un décor obsolète : la plupart des visiteurs commenceront leur tour de foire par un salon de plein air et du nautisme manifestement plus attrayant pour le grand public que les anciens échafaudages ou matériel de travaux publics. De plus, cette année, les organisateurs assurent que « *les visiteurs seront mieux guidés* ». Dans le « quartier » du « monde de l'électronique » sera présenté un projet de *télévision locale : « supervision »*.

Toujours selon la tradition, la foire accueille cinq salons professionnels, dont la Biennale de la machine à bois et le Salon du matériel d'entreprise. Au total, deux mille sept cents exposants occupant une superficie de 25 hectares sont attendus. Seize pays étrangers seront officiellement représentés.

Le déménagement attendu des installations de la Foire de Lyon va poser à court terme la question du devenir des terrains et des bâtiments libérés. Leur situation géographique exceptionnelle sur la rive gauche du fleuve et en bordure de l'immense parc de la Tête d'or suscite quelques convoitises immobilières. Pourtant les premières hypothèses font état de projets limités. L'actuel Palais des congrès serait maintenu et rénové.

Mais, comme les responsables de la municipalité lyonnaise paraissent tous convaincus de son inadaptation à la demande des congressistes, notamment étrangers, une autre salle plus ambitieuse et plus moderne (3 000 places contre 1 200) pourrait être érigée à proximité. Le Hall de la mécanique, au nord de l'actuel complexe serait également conservé pour accueillir quelques manifestations ponctuelles en salle couverte. En revanche, les bâtiments vétustes du Palais de l'alimentation et la longue barre en béton de la partie permanente de la foire pourraient être assez rapidement démolis.

Une fois les terrains dégagés, deux possibilité se présentent : soit l'agrandissement du parc de la Tête d'or, soit la construction d'immeubles d'habitation. Dans le deuxième cas, les batailles politiques seront sans doute rudes au sein du nouveau conseil municipal de Lyon entre les partisans de la construction de logements sociaux et les élus favorables à des immeubles « haut de gamme » dans l'environnement « bourgeois » du sixième arrondissement.

CLAUDE RÉGENT.

ENVIRONNEMENT

Dépense par habitant

LA CORSE EN TÊTE L'ILE-DE-FRANCE EN QUEUE

Avec une dépense de 399 F par personne, les Corses arrivent nettement en tête des régions pour les investissements consacrés à la protection de l'environnement. D'après une étude du Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.), en effet, chaque Français verse en moyenne 220 F par an, par l'intermédiaire de l'Etat, des collectivités locales et des entreprises, pour lutter contre la pollution et les nuisances.

Ce sont les habitants des régions Lorraine et Ile-de-France qui dépensent le moins par tête, pour ces investissements : 144 F seulement par an. Ces différences s'expliquent bien sûr par la démographie — la densité de population en Corse est une des plus faibles de France — mais aussi par la valeur ou la fragilité de l'environnement. C'est pourquoi les sommes consacrées dans l'île de Beauté à la gestion des milieux naturels sont trois fois plus importantes qu'en région parisienne.

Au total, toujours selon le C.D.I.A., la France dépense chaque année 40 milliards de francs pour *lutter contre les nuisances*. Or celles-ci coûtent quelque 100 milliards de francs à la collectivité nationale, bon an mal an. Ces chiffres indiquent, une fois de plus, qu'il est plus coûteux de réparer — même partiellement — les dégâts commis sur l'environnement que d'investir pour les éviter.

● **Un entrepreneur alsacien condamné pour pollution.** — Le directeur de deux entreprises strasbourgeoises spécialisées dans la récupération des métaux, M. Jacques Raggi, a été condamné à un an de prison avec sursis, un an de suspension de permis de conduire et 74 000 F d'amende par le tribunal de grande instance de Strasbourg, pour avoir déversé 26 000 tonnes de déchets toxiques dans des décharges du Bas-Rhin. Les déchets, à base de métaux, contenaient aussi du cyanure et de l'arsenic. A leur arrivée d'Allemagne, ils étaient mêlés à des boues, conduits aux décharges par camions et recouverts de déchets anodins.

Publicité

un repas une fête

C'est vrai, avec nos escargots en entrée, votre repas a un air de fête. Dommage que vous n'y pensiez pas plus souvent, d'autant qu'ils se gardent parfaitement au congélateur. Mais pour faire provision des meilleurs escargots de Paris, cuits aux aromates et beurrés frais, il faut aller à la **MAISON DE L'ESCARGOT** qui les vend au détail (depuis 1894) même le dimanche matin et tous les *jours sauf le lundi*, 79, rue Fondary, XVᵉ. Mº E.-Zola. Tél. : 575.31.09.

Futurs diplômés d'Études Supérieures

ASSUREZ VOTRE AVENIR

du 22 au 25 mars 1983

Salon du 1ᵉʳ Emploi des Jeunes Diplômés

17, boulevard Saint-Jacques 75014 PARIS

organisé sous l'égide de la
Confédération des Bureaux d'Élèves des Grandes Écoles de France

RENCONTRER POUR DIALOGUER

BNP. BOUYGUES. CAP SOGETI LOGICIEL. CAP SOGETI SYSTÈMES. CITROËN. CREDIT LYONNAIS. GROUPE DISCO. E.D.F.-G.D.F.. FACOM. FRAMATOME. GENERAL MOTORS FRANCE. HEWLETT PACKARD. IBM FRANCE. INDOSUEZ. PTT. RENAULT. GROUPE ROUSSEL UCLAF. SACILOR. SCHLUMBERGER. SEP. SLIGOS. SOCIETE GENERALE. TECHNIP. THOMSON-CSF. TREFICABLE PIRELLI. GROUPE VALLOUREC...

DIALOGUER POUR S'INFORMER

Activités, perspectives, premières affectations, évolution et carrières, responsabilités, organisation interne, rémunérations, chiffres d'affaires, investissements, recherche et développement, techniques, profits, dirigeants,...

S'INFORMER POUR CHOISIR

Secteur, Entreprise, Filières commerciales, Etudes et Recherches, Production, Gestion, Finance, Management, Export, Informatique, Paris-province, Etranger...

Les entreprises qui acceptent de répondre à toutes vos questions seront au SALON DU PREMIER EMPLOI DES JEUNES DIPLÔMÉS.
Venez les y rencontrer. (entrée libre et gratuite)

Faits et chiffres

● **La grève des fontainiers de Paris.** — Les habitants de la rue Lepic privés d'eau pendant une heure et demie : telle a été la conséquence, jeudi 17 mars, de la grève lancée par les « fontainiers » de Paris. Ces employés du service des eaux réclament depuis trois ans un reclassement indiciaire. La Mairie de Paris estime que cette modification relève du ministère de la fonction publique.

● **Grèves du zèle des douaniers.** — D'importants « bouchons » ont été observés aux postes frontières franco-belges du Nord, de l'Aisne et des Ardennes, à la veille des élections professionnelles, dans les organismes sociaux des douanes. Le syndicat national des douanes (C.F.D.T.) annonce un « temps fort » de ces grèves du zèle sur l'ensemble de la France, pour le 24 mars. Le mouvement concerne uniquement les douaniers de surveillance (en uniforme) et non les agents des opérations commerciales. Les revendications portent notamment sur les conditions de travail.

● **Le groupe Testut-Aequitas devrait déposer son bilan le 24 mars.** — Ce groupe spécialisé dans la fabrication de matériel de pesage et qui emploie 1 350 personnes en France (dont 395 à Béthune, dans le Pas-de-Calais) souffre de la concurrence du Japon et des Etats-Unis et du ralentissement de ses investissements. Le député, maire socialiste de Béthune, M. Mellick, a affirmé que ce dépôt de bilan devrait permettre la poursuite des activités de la firme avant une relance de l'industrie du pesage, peut-être par rachat de Testut.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger

DIRECTION DES TRANSPORTS ET DE LA PÊCHE

Avis d'Appel d'Offres ouvert International nº 1

— Un avis d'Appel d'Offres International ouvert est lancé en vue des travaux de renflouage de l'épave d'un navire.
— Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivante : « Wilaya d'Alger - (ex-préfecture) S.B.O.F. - Service des Marchés, 4ᵉ étage - Bureau 409 ».
— Le délai de dépôt des offres est fixé à 45 jours à dater de la parution du présent avis.
— Les soumissions doivent parvenir sous double enveloppe cachetée par voie postale à l'adresse sus-indiquée.
— L'enveloppe extérieure sera totalement anonyme et sans distinction pouvant identifier la firme.
— Elle ne devra porter que les mentions ci-après : « Avis d'Appel d'Offres International nº 1 - Pli confidentiel - A ne pas ouvrir « Adresse Willaya d'Alger (ex-préfecture) S.B.O.F. - Service des Marchés - 4ᵉ étage - Bureau 409 ».
— Les *soumissionnaires* resteront engagés par leurs offres pendant 120 jours.
— Les offres doivent être obligatoirement accompagnées de documents et pièces exigées par la circulaire nº 21 D.G.C.I. - D.M.P. du 5 mai 1981.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 mars

Consolidation

La Bourse de Paris allait-elle jeudi payer les excès à la hausse commis la veille ? Beaucoup le pensaient avant la séance et encore durant les premières minutes de cotations avec la baisse de Michelin (– 1,2 %).

Mais par la suite, la résistance s'organisait et même si bien qu'à la clôture, l'indicateur instantané n'enregistrait qu'un recul modique de 0,1 %. Même la Française des pétroles tenait hardiment le choc en dépit du démenti sur la découverte d'un gisement de gaz à Maubeuge.

En fait ce fut une très bonne séance de consolidation encore marquée par des achats étrangers, qui contribuèrent, notons-le bien, à canaliser les courants de ventes.

« De deux choses l'une », disait-on sur les colonnes du Palais Brongniart : « ou le franc est dévalué durant le week-end et les clients étrangers auront gagné, ou il ne l'est pas et ils auront perdu ».

En effet, si le rajustement monétaire n'est pas opéré samedi ou dimanche, il a peu de chances de se faire au cours des jours à venir. Est-ce à dire que la spéculation sera piégée ? Pas tout à fait car si la liquidation a lieu le 23 mars, les règlements n'interviendront que le 31 mars et un autre week-end sera passé.

La devise-titre, qui mercredi n'avait pas suivi le dollar dans sa progression, s'est raffermie : 8,86-8,89 F contre 8,76-8,83 F.

L'or a poursuivi son repli et a coté 416,75 dollars l'once à Londres (contre 419 dollars).

A Paris, le lingot a encore perdu 350 F à 93 650 F et le napoléon 706 F (– 8 F). Son satellite, la rente 4 1/2 1973 a fléchi de 1,2 %.

Le volume des transactions s'est contracté : 13,72 millions de francs contre 18,32.

NEW-YORK

Baisse des pétroles

La séance de jeudi à Wall Street a été essentiellement marquée par la baisse des valeurs pétrolières. Les opérateurs ont défavorablement réagi aux intentions manifestées par l'U.R.S.S. et l'Egypte de consentir des rabais sur le prix de 29 dollars fixé par l'OPEP, craignant une guerre des tarifs, mais aussi aux pronostics assez sombres faits par plusieurs « brokers » sur la réduction escomptable des bénéfices des compagnies distributrices et des travaux d'exploration.

En dehors de cet événement, le marché a évolué de façon très irrégulière et plutôt dans le sens de la baisse, comme en témoigne le bilan de la journée. Sur 1 954 valeurs traitées, 909 se sont repliées, 652 seulement ont monté et 393 n'ont pas varié.

Néanmoins, l'indice des industrielles s'est stabilisé à 1 116,96 (+ 0,96 point).

Cela étant, la prudence reste de mise autour du « Big Board », bien des initiatives d'achats étant gelées dans la perspective d'une forte réaction technique à la fièvre de hausse de ces derniers mois. En outre, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 8 % durant la première semaine de mars. Cette montée du chômage annule la décroissance enregistrée la semaine précédente. Elle a produit un mauvais effet.

VALEURS	Cours du 16 mars	Cours de 17 mars
Alcoa	33 5/8	33 3/8
A.T.T.	68 1/8	68
Boeing	37 7/8	38
Chase Manhattan Bank	52 1/4	52 3/8
Du Pont de Nemours	40 5/8	40 1/8
Eastman Kodak	84	84 5/8
Exxon	30 3/8	30 1/4
Ford	39 3/8	39 3/8
General Electric	102 1/8	102 3/8
General Foods	40 3/4	40 5/8
General Motors	59 1/4	59 1/2
Goodyear	29 5/8	29 1/8
I.B.M.	98 7/8	98 7/8
I.T.T.	35 1/8	35 1/4
Mobil Oil	26 5/8	26 1/8
Pfizer	72 5/8	72 1/2
Schlumberger	39 1/4	39 1/8
Texaco	32 5/8	32 1/2
U.A.L. Inc.	35	34 5/8
Union Carbide	59	58 1/4
U.S. Steel	23 1/4	23
Westinghouse	46 3/4	47 1/2
Xerox Corp.	39 3/8	39 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GROUPE PARIBAS. – La crise économique et financière qui affecte depuis un an la colonie britannique de Hongkong a entraîné une modification dans la répartition du capital du groupe Sung Hung Kai, l'un des plus importants de cette place, dont le principal actionnaire est M. Fung King Hey, son fondateur. En 1978, Paribas étant entré dans ce capital, et, depuis juin 1982, détenait 25 % dans la banque du groupe et 10 % dans la société de courtage Sung Hung Kai Securities, aux côtés de Merrill Lynch, premier courtier américain en valeurs mobilières, dont la part était respectivement de 25 % et de 15 %. L'écroulement du marché immobilier à Hongkong, après les déclarations de Pékin sur la possibilité d'un retour de cette colonie à la Chine en 1999, a plongé dans le déficit Sung Hung Kai Securities et réduit de moitié le bénéfice de la banque. En conséquence, M. Fung King Hey reprend les actifs immobiliers de Sung Hung Kai Securities et, en contrepartie, lui apporte sa propre participation de 23,8 % dans Television Broadcasts Ltd, la plus importante compagnie de télévision et de communication à Hongkong. Un nouveau holding sera créé, Sung Hung Kai Ltd, qui détiendra la totalité du capital des deux filiales du groupe, courtage et banque, avec 20 % du capital à Paribas, autant à Merrill Lynch.

U.T.A. – *Bénéfice net pour 1982* : 7,25 millions de francs contre 33,82 millions. Les amortissements ont augmenté de *21,24 millions de francs* à 355,40 millions en raison de l'effet dollar sur les prêts libellés dans cette monnaie. Un ralentissement de l'expansion a été enregistré durant le second semestre de 1982, qui s'est prolongé en janvier et en février 1983. Pour l'exercice écoulé entier, le trafic a augmenté de 4 % et le chiffre d'affaires de 15,6 % à 5,25 milliards de francs.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	15 mars	16 mars
Valeurs françaises	111,1	112,7
Valeurs étrangères	112,4	112,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	16 mars	17 mars
Indice général	111,2	111,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 18 mars .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17 mars	18 mars
1 dollar (en yens)	237,05	238,60

BOURSE DE PARIS Comptant 17 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	25 50	1 381	De Dietrich	295	296	Naval Worms	106	109	B. N. Mexique	7 25	....
5 %	37	0 616	Degremont	112	114 90	Navig. (Nat. de)	73 60	68 50 o	B. Régl. Internat.	43000	43000
3 % amort. 45-54	71	1 882	Delalande S.A.	140	140	Nicolas	319	316 50	Barlow Rand	97	98
4 1/4 % 1963	102 90	2 186	Delmas-Vieljeux	485	505 d	Nodet-Gougis	65	65	Bell Canada	173	177
Emp. N. Eq. 6 % 67	114 50	4 767	Dév. Rég. P.d.C (Li)	119	119	OPB Paribas	95	92	Blyvoor	135	119 90
Emp. 7 % 1973	9600	..	Didot-Bottin	278	283	Optorg	84	81 50	Bowater	25 50	25 10
Emp. 8,80 % 77	105 50	7 209	Dist. Indochine	359	359	Origny-Desvroise	132	132	British Petroleum	42 10	42
9,80 % 78/93	86 40	6 685	Drag. Trav. Pub.	188	188	Palais Nouveauté	294	290	Br. Lambert	290	....
8,80 % 78/86	87 50	2 315	Duc-Lamothe	175	187 40 d	Paris-Orléans	95 30	95 30	Caland Holdings	88	87 50
10,80 % 79/94	88 90	5 770	Dunlop	4 35	4 80	Part. Fin. Gest. Im.	175	169	Canadian-Pacific	300	300
[illegible]											

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]											
Cochery	60	62	Locafinancière	166	166	Virax	43 10	45	Cellulose du Pin	16 50	....
Cofradel (Ly)	415	410	Locatel	310 60	310 60	Waterman S.A.	160	160	Coparex	335	339 80
Cogifi	180 50	181 50	Lordex (Ny)	112	110	Brass. du Maroc	136	....	F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Comindus	298	295 80	Louvre	250	260	Brass. Ouest-Afr.	25	25 30	Iena Industries	13	....
Comiphos	155 10	160	Luchaire S.A.	89 80	88				La Mure	61 20	....
Comp. Lyon-Alem.	152 60	152 60	Magasins Uniprix	61 90	62	**Étrangères**			Océanic	24 20	17 90
Concorde (La)	243	237 60	Magnant S.A.	49	49				Petrofigaz	379	....
C.M.P.	6 25	6	Maritimes Part.	91 60	91 60	A.E.G.	200	200	Promuptia	130 50	....
Conte S.A. (Li)	16 30	16 o	Marocaine Cie	24 10	24	Akzo	173	174 50	Ratier Forest G.S.P.	....	....
Crédit (C.F.B.)	275	267	Marseille Créd.	....	....	Alcan Alum	280	278 80	Rorento N.V.	819	825
Créd. Gén. Ind.	317	330	Métal Déployé	309	....	Algemeine Bank	1155	1190	Sabl. Morillon Corv.	120	....
Crédit Univers.	394	398	M. H.	66	68	Am. Petrofina	449 50	455	S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
Créditel	104	104	Mic	230	....	Arbed	174	....	S.P.R.	96	95
C. Sabl. Seine	115	....	Mors	251	255	Asturienne Mines	47 50	....	Total C.F.N.	89 30	....
Derblay S.A.	99	101	Nadella S.A.	....	....	Bco Pop Espanol	77	75	Ufinex	200	....
									Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

17/3	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	175 98	168
Actions-Investiss.	223 46	213 33
Actions sélectives	255 81	244 02
Audificand	301 15	287 49
A.G.F. 5000	212 53	202 89
Agfimo	311 45	297 33
Altafi	220 79	210 78
A.L.T.O.	191 65	182 96
Amérique Gestion	456 94	436 22
[illegible]		
Sofrinvest	372 56	355 67
Sogeparme	300 09	286 48
Sogevar	699 37	667 66
Sogeter	904 84	863 81
Soleil Investiss.	401 27	383 07
U.A.P. Investiss.	285 05	272 12
Unifrance	215 88	205 90
Unifoncier	577 83	551 63
Unigestion	512 62	489 37
Uni-Japon	784 44	748 87
Unirente	1655 64	1601 20
Univer	11711 16	11711 16
Valorem	321 56	306 98
Valrad	117651 48	117533 96
Worms Investiss.	600 24	573 02

◆ : prix précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
89	Pechelbronn	94	94 40	94 40	95 60	92	Vallourec	88 30	88	88	87	51	Imp. Chemical	53 50	55 40	55 40	55
305	Penhoet	383	365	365	360	1150	V. Clicquot-P.	1170	1160	1160	1151	113	Inco. Limited	113 20	112 40	112 20	112 30
425	Pernod-Ricard	459	468 50	457	459	640	Viniprix	619	622	622	610	880	IBM	899	887	893	887
138	Pétroles (Fse)	168	165	165	155	910	Elf-Gabon	920	897	888	880	44	Ito-Yokado	44 10	44 30	44 30	40
175	– (obl.)	179 80	185	185	181 50	210	Amax Inc.	217	213 20	213 20	213 20	285	ITT	312	312 50	318 60	318 80
32	– (certific.)	40 50	38 40	38 20	37 90	475	Amer. Express	502	495	495	500	44	Matsushita	48 90	48 25	48 20	47 80
44	Pétroles B.P.	91 20	94 80	95 10	93	595	Amer. Teleph.	591	589	589	586	735	Merck	760	753	753	753
137	Peugeot S.A.	182	183 50	182	183 50	170	Anglo Amer. C.	153 80	157	157	156 50	670	Minnesota M.	897	699	704	687
315	– (obl.)	324	330	330	325	1110	Amgold	1030	1008	1008	1026	240	Mobil Corp.	245	241	241	245 70
95	P.L.M.	140	135	135	136 70	920	B. Ottomane	975	975	976	970	17620	Nestlé	17140	17050	17050	17220
96	Poclain	91 10	91 50	91 50	90	460	BASF (Akt)	499	495	495	499	380	Norsk Hydro	374	371 20	372	369
[illegible]																	
360	Ford Motors	362	356 80	356 50	356 80												
480	Free State	359	352	352	358	120	Sony	129	130	128	132 80						
265	Gencor	213	211 10	212	215 30	158	T.D.K.	172 50	175	172	176 50						
230	Gén. Belgique	244	245	245	245	650	Unilever	693	699	699	....						
900	Gén. Electr.	925	920	935	925	565	Unit. Techn.	590	574	574	574						
550	Gen. Motors	534	532	528	532	1100	Vaal Reefs	870	863	851	860						
73	Goldfields	64 25	62 90	63 10	62 90	560	West Deep	462	442 50	442 50	433 70						
225	Harmony	168	165 50	164	168 50	516	West Hold.	421	416 50	418	415 50						
30	Hitachi	30 10	29 50	29 60	29 50	330	Xerox Corp.	358	359	356	359						
460	Hoechst Akt.	499 50	503	505	500	3 48	Zambia Corp.	2 90	2 62	2 69	2 62						

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

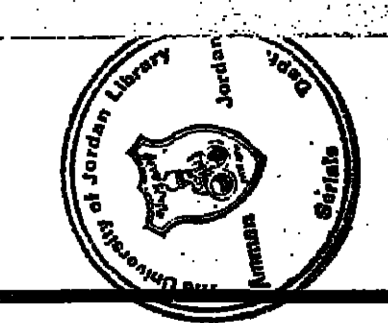
MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 825	6 875	6 680	7 060
Allemagne (100 DM)	285 960	288 700	282	298
Belgique (100 F)	14 620	14 683	13 100	14 250
Pays Bas (100 fl.)	257 820	260 460	254	269
Danemark (100 krd)	79 420	80 210	76	82
Norvège (100 k)	95 870	96 460	93	98
Grande-Bretagne (£ 1)	10 302	10 355	10 050	10 750
Grèce (100 drachmes)	8 120	8 170	7 750	9 750
Italie (1 000 lires)	4 810	4 833	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	332 350	335 250	325	345
Suède (100 krs)	92	92 620	88	94
Autriche (100 sch)	40 740	41 110	40 300	42
Espagne (100 pes.)	5 197	5 211	5 050	5 500
Portugal (100 esc.)	7 360	7 400	6 400	7 600
Canada ($ can 1)	5 585	5 631	5 460	5 730
Japon (100 yens)	2 881	2 895	2 780	2 920

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/3
Or fin (kilo en barre)	95000	94000
Or fin (en lingot)	94000	93650
Pièce française (20 fr)	714	706
Pièce française (10 fr)	330	429
Pièce suisse (20 fr)	711	701
Pièce latine (20 fr)	671	672
Souverain	831	820
Pièce de 20 dollars	4005	4060
Pièce de 10 dollars	2010	2000
Pièce de 5 dollars	1005	1125
Pièce de 50 pesos	4250	4200
Pièce de 10 florins	734	721



Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 18 mars 1983 a été tiré à 508 714 exemplaires



L'Office des cartels autorise le rachat de Telefunken par Thomson

Le bureau fédéral ouest-allemand des cartels a autorisé l'acquisition de 75 % de Telefunken Fernseh und Rundfunk (T.F.R.) par Thomson-Brandt. Le groupe français en avait fait la demande immédiatement après le refus opposé à l'Office des cartels au rachat de Grundig le mardi 8 mars.

L'acquisition de T.F.R., qui prendra effet le 1er avril, permettra au groupe français de contrôler 21 % du marché de l'électronique grand public européenne et de produire 2,5 millions de téléviseurs couleur, la « *taille critique* » sur ce dernier marché. Il lui reste maintenant à définir sa stratégie globale en particulier sur les magnétoscopes et tous les nouveaux produits vidéo.

En ce qui concerne les magnétoscopes, l'idée serait d'utiliser l'usine de Berlin de T.F.R. pour les assembler. Thomson envisagerait de réaliser progressivement la partie mécanique en France. Cela supposerait un accord avec le japonais J.V.C., détenteur des technologies V.H.S., et qui a participé très activement à l'installation de l'usine de Berlin.

L'AUDIENCE DE LA RADIOTÉLÉVISION

La deuxième chaîne devient la première

Le Centre d'études des supports de publicité (C.E.S.P.) a rendu publics les grands résultats de sa première vague de sondage pour l'année 1983, sur un échantillon de 4 529 personnes représentant 39,47 millions de personnes. Les interviews, réalisées du 11 janvier au 7 février, établissent la victoire « historique » d'Antenne 2, qui, pour la première fois depuis sa création, passe en tête devant TF 1. Du côté des radios, stabilité d'un classement où R.T.L. domine encore l'écoute. Mais les quatre grandes stations connaissent un nouveau fléchissement au profit des radios locales privées, qui continuent leur progression.

Antenne 2, vainqueur au taux d'audience de la journée : 56,1 % (22,1 millions de spectateurs), soit une progression de 5,3 % par rapport à décembre dernier. Antenne 2, vainqueur à la durée moyenne d'écoute : 113,1 minutes par jour contre 106,2 minutes l'année dernière. Antenne 2, premier quotidien de France, tous médias confondus, avec son journal de 20 heures. Ces trois résultats imposent sans discussion la victoire de la deuxième chaîne qui, depuis deux ans, avait déjà dépassé ses concurrentes en durée moyenne d'écoute. Pour la première fois depuis sa création, cette chaîne, que l'on a dit longtemps plus culturelle et moins populaire que la première, remporte la première place du sondage C.E.S.P.

Ce bond en avant s'effectue aux dépens des deux autres chaînes, qui voient leur audience fléchir : légère baisse pour TF 1 (— 2,4 % en un an et 97,4 minutes par jour contre 103,1 minutes), accentuation plus grave de la tendance pour FR 3 (— 3,3 %, et une durée d'écoute de 71 minutes contre 75,3 minutes). Notons que l'audience générale de la télévision — c'est-à-dire le nombre de téléspectateurs, toutes chaînes confondues — est en légère progression (80,8 % contre 79,2 %), même si la durée moyenne d'écoute par téléspectateur baisse : 173,2 minutes par jour, contre 174,9 minutes lors du sondage de mars 1982.

L'audience de la radio connaît ne plus grande stabilité. La présence moyenne à l'écoute est de 4,3 millions d'auditeurs (10,9 % des Français), contre 4,33 millions l'an dernier (11,1 %). Il faut pourtant noter que chacune des quatre grandes stations (1) connaît un nouveau fléchissement (— 0,2 % en moyenne), qui profite à la catégorie « autres radios » (+ 0,6 %), où les radios locales privées voisinent depuis décembre dernier avec des chaînes du service public, notamment France-Musique et France-Culture.

Les « autres radios » conservent donc la deuxième place du classement, avec 2,8 %, derrière R.T.L. (3,4 %), et devant Europe 1 (2,2 %), France-Inter (1,4 %) et Radio-Monte-Carlo (1,1 %).

En audience cumulée (nombre d'auditeurs à l'écoute au moins une fois dans la journée), R.T.L. est encore en tête avec 23,9 % des auditeurs (contre 25,6 % l'an dernier), devant Europe 1 (21 % contre 23,6 %), qui devance ainsi d'une très courte tête les « autres radios » (20,9 % contre 17,7 % en décembre dernier).

(1) R.T.L., Europe 1, France-Inter, R.M.C.

LA FÉDÉRATION NATIONALE DE LA PRESSE FRANÇAISE REFUSE TOUTE « INQUISITION » DANS LA GESTION DES JOURNAUX

La Fédération nationale de la presse française (F.N.P.F.), que préside M. Maurice Bujon, P.-D.G. de *Midi libre*, a publié, jeudi 17 mars, une « *déclaration solennelle* » rappelant que, « *sans les moyens économiques et financiers de l'exercer, la liberté d'expression, et donc la liberté de la presse, n'existent pas* ». Au nombre des « *moyens qui nous sont progressivement enlevés* », la F.N.P.F. relève : « *Création d'une concurrence étatique et transfert de la publicité vers les médias d'Etat, réduction ou attribution de plus en plus discriminatoire des franchises, notamment d'ordre fiscal, et application sélective de l'ordonnance du 26 août 1944.* »

Ont voté contre cette déclaration, approuvée à la majorité, sept représentants de journaux, dont ceux de *l'Humanité* et des quotidiens communistes régionaux, qui n'approuvaient pas non plus le rapport moral de M. Bujon, rejetant catégoriquement toute tentative de discrimination et « *toute étude de modification de la législation qui pourrait confondre, dans son application, transparence et inquisition* ». Huit autres participants, dont *le Monde*, se sont abstenus.

(Lire page 25 l'article d'Yves Agnès : « Limiter le pouvoir de l'argent ».)

● *Un DC 3 s'écrase au Tchad : quatre morts.* Quatre membres d'équipage de la compagnie Air Afrique (deux Français, un Congolais et un Tchadien) ont été tués le 16 mars à Moundou (Tchad) dans un accident d'avion. L'appareil qu'ils avaient mission de remettre en état de vol s'est écrasé au décollage.



AU BUREAU EXÉCUTIF DU P.S.

M. Fajardie propose d'avancer au 1er juillet la date du congrès

La réunion du bureau exécutif du parti socialiste, qui s'est tenue mercredi 16 mars, a été essentiellement consacrée à une étude des résultats obtenus par la gauche lors des élections municipales. Deux autres thèmes ont cependant été évoqués. M. Mermaz, président de l'Assemblée nationale, ainsi que plusieurs membres du CERES, MM. Didier Motchane et Michel Charzat, sont intervenus brièvement sur la question *d'un éventuel recentrage de la majorité présidentielle.*

M. Roger Fajardie, membre du secrétariat national et proche de M. Pierre Mauroy, a plaidé avec insistance pour que la date du prochain congrès du parti socialiste (qui doit avoir lieu normalement à l'automne prochain) soit avancée aux 1er, 2 et 3 juillet. M. Fajardie a justifié sa demande en expliquant qu'il fallait profiter de la mobilisation des militants socialistes à l'occasion des élections municipales pour provoquer un vaste débat au sein du parti.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., n'a pas voulu se prononcer, se bornant à indiquer qu'il ne prendrait aucune décision qui irait à l'encontre des dispositions statutaires (les statuts du P.S. prévoient que le congrès doit être convoqué *« au moins trois mois à l'avance, sauf les cas d'extrême urgence »* ; des délais sont également fixés pour permettre l'expression des sections et des fédérations du parti).

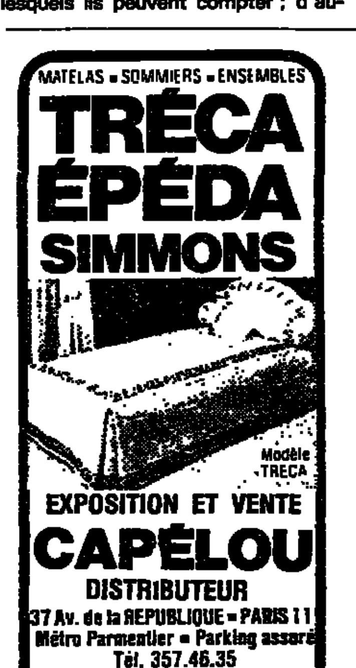
L'initiative de M. Fajardie, qui rejoint un souhait déjà exprimé par M. Jean Poperen, inquiète, semble-t-il, certains membres du courant « A » (partisans de M. Mitterrand). D'une part, parce que, de leur point de vue, ce délai serait trop court pour élaborer une motion en tenant compte de l'avis des militants sur lesquels ils peuvent compter ; d'autre part, parce qu'ils soupçonnent les amis de M. Mauroy de vouloir lancer une offensive pour élargir leur influence au sein du parti, en s'appuyant sur l'image de marque du premier ministre. La question de la date du congrès devrait être ainsi l'un des thèmes importants du comité directeur du PS, qui se réunira les 26 et 27 mars. A cette occasion, M. Pierre Joxe, président du groupe sociamliste de l'Assemblée nationale, qui est resté silencieux depuis l'« affaire » du rapport de M. Michel de la Fournière sur les Droits de l'homme (*le Monde* du 26 février), pourrait prendre l'initiative de relancer ce débat, s'estimant diffamé par les propos tenus par M. de la Fournière à son égard.

M. Mermaz, lors de la réunion du bureau exécutif de mercredi, a insisté pour sa part sur la nécessité, pour l'État, de réaffirmer son autorité et, pour le gouvernement, de conduire les affaires du pays avec davantage de fermeté.

M. MERMAZ : le gouvernement devra changer profondément de méthodes

M. Mermaz a repris l'essentiel de ses propos devant le bureau exécutif dans une interview que publie *le Nouvel Observateur* daté 18-24 mars, et dans laquelle il déclare notamment : « *Le gouvernement (...) devra changer profondément de méthodes : être davantage à l'écoute des Français, mieux expliquer sa politique, mieux s'assurer que les décisions prises en haut lieu sont effectivement appliquées sur le terrain, c'est-à-dire renforcer son autorité sur l'État dans la tradition républicaine.* » Parlant du « *recentrage* », M. Mermaz estime que ce terme est ambigu, ajoutant : « *Nos objectifs économiques et sociaux doivent demeurer les mêmes.* » Le président de l'Assemblée nationale se déclare « *absolument contre toute dérive protectionniste* », qui serait, selon lui, un « *suicide par asphyxie* ». Parlant enfin de la nécessité d'une plus grande cohérence entre les membres du gouvernement, il souligne : « *Il faut aussi que son action soit mise en perspective, que la logique de sa démarche soit expliquée. Il faut dire les difficultés et les obstacles rencontrés, mieux éclairer les progrès et les succès. Le message du gouvernement doit être compréhensible.* »

De son côté, M. Jean Poperen affirme, dans un entretien publie par *Paris-Match* : « *Il est certain que le pays dans son ensemble, et notamment la majorité qui est au pouvoir, veut une conduite ferme, nette et efficace. C'est le sens, encore, de l'avertissement du 6 mars.* »



ATTENTAT CONTRE LE CONTINGENT FRANÇAIS A BEYROUTH

Beyrouth. — Deux grenades ont été lancées dans la nuit du jeudi à vendredi 18 mars par un « *mme armé non identifié* » contre un poste du contingent français de la force multinationale dans la banlieue sud de Beyrouth, indique vendredi un communiqué du porte-parole du contingent français. L'attentat n'a fait ni victimes ni dégâts, précise-t-il.

L'attaque a eu lieu vendredi à 2 heures du matin, ajoute le communiqué, qui précise que l'assaillant, qui « *circulait à pied, a réussi à prendre la fuite après avoir lancé ses grenades contre le poste, situé dans le quartier de Chiyah, à proximité de la rue Omar-Beyhum* ».

« *La sentinelle française a riposté en tirant des coups de feu en direction de l'assaillant sans l'atteindre* », a encore dit le porte-parole.

M. JEAN REVENTOS, PREMIER SECRÉTAIRE DES SOCIALISTES CATALANS, SERAIT LE PROCHAIN AMBASSADEUR D'ESPAGNE A PARIS

(De notre correspondant.)

Madrid. — Après plusieurs mois de recherches infructueuses, le gouvernement de Madrid aurait enfin choisi le nouveau titulaire de son ambassade à Paris, une représentation diplomatique de première importance pour l'Espagne. Le quotidien *El Pais* annonce, ce vendredi 18 mars, que ce poste sera occupé par le premier secrétaire des socialistes catalans, M. Joan Reventos, qui, suivant le journal, aurait avec M. Mitterrand « *des relations meilleures apparemment que M. Felipe Gonzalez* » (le premier ministre espagnol).

Th. M.

LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION SALVADORIENNE DES DROITS DE L'HOMME A ÉTÉ TORTURÉE AVANT D'ÊTRE ASSASSINÉE.

La présidente de la commission salvadorienne des droits de l'homme, Mme Garcia Villas, a été torturée avant d'être assassinée. Telle sont les dernières précisions données par la commission à l'organisation œcuménique d'entraide CIMADE, qui nous les a transmises à Paris.

Le 13 mars dernier, rapporte la commission, Mme Garcia Villas conduisait un car pour évacuer cent quatre habitants du village de la Bermuda, à quelque 50 kilomètres au nord de San-Salvador. Le car est tombé dans une embuscade tendue par l'armée. Quatre-vingt-dix personnes, sur les cent quatre présentes, ont été assassinées.

SURNOMMÉ L'« ÉVÊQUE DES INDIENS »

Mgr Balduino estime que le voyage du pape en Amérique centrale « est une frustration »

De notre correspondant régional

Lyon. — Surnommé l'« *évêque des Indiens* », Dom Tomas Balduino, évêque de Gioas-Velho (Brésil), est venu, jeudi 17 mars à Lyon, chercher, au nom de l'épiscopat brésilien, le corps de Tito de Alencar, qui a mis fin à ses jours en 1974, en France, poursuivi par l'image de son tortionnaire, après avoir subi des sévices cinq ans auparavant au Brésil.

« *C'est, pour nous*, a déclaré Dom Tomas Balduino, *une façon d'accomplir un devoir de chrétien pour dénoncer l'oppression contre les pauvres.* » « L'évêque des Indiens » — qui exerce son ministère au cœur de la région Bico-de-Papagaio — a encore expliqué : « *A partir de l'Evangile, nous prenons position en faveur de la libération du peuple. Nous avons besoin de nous engager pour la transformation de structures injustes qui croissent à partir de la destruction des droits des pauvres.* »

Alors que l'évêque brésilien formulait un jugement positif sur le voyage du pape Jean-Paul II au Brésil, il s'est montré beaucoup plus nuancé à propos des résultats de son dernier déplacement en Amérique centrale : « *Ce voyage est une frustration. Le pape n'est pas sorti du cercle habituel de ses informations. Il n'a pas écouter la voix du peuple.* » Récusant le terme d'« *Église populaire* » — un nom « *créé par la réaction* », — Mgr Balduino veut assumer une « *foi sans dichotomie par rapport aux réalités terrestres* ». A propos des mises en garde de Jean-Paul II face à un engagement politique de l'Église, l'évêque brésilien répond : « *Il y a ambiguïté dès que l'on croit que L'Église ne doit pas se mêler de politique (...). On l'accuse de politisation seulement quand elle se rapproche des opprimés.* »

Le Rhin en croisière —

quelques jours de détente et de découvertes inoubliables



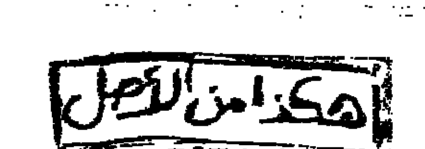
Un hôtel flottant de première classe vous attend. Vous serez logé dans une cabine donnant sur le fleuve, confortablement aménagée, choyé pour un personnel attentif et comblé par la table. Découvrez un paysage comme sorti d'un livre d'images qui défilera devant vous. Traversez l'Europe par la voie du Rhin : de Bâle via Strasbourg, Spire, la Loreley, Cologne, Dusseldorf, jusqu'aux PAYS-BAS. Un départ parmi les 130 proposés sera certainement le vôtre.

Notre promotion en Août : La MOSELLE, un fleuve aux mille charmes à découvrir en 2 ou 4 jours.
Toutes nos croisières sont idéales pour groupes ou séminaires.
Consultez votre agent de voyage

KD German Rhine Line
1000 kms tranquilles de découvertes



Bon pour une documentation gratuite — M 18
Nom ________ Prénom ________
Adresse ________
Code postal ________ Lieu ________
Retournez ce bon à : CROISIRHIN · Karl Noack Agent Général
9 rue Fbg St-Honoré 75008 Paris - Tél. : 742.52.27



PIANO : LE BON CHOIX

• **Location** à partir de **220 F** par mois.
• **Vente** à partir de **305,39 F** par mois*
(Crédit souple et personnalisé).
• **Le plus vaste choix** : 25 marques, plus de 200 modèles exposés.
Service après-vente garanti.
Fournisseur du Conservatoire National Supérieur de Musique et du Théâtre de l'Opéra.

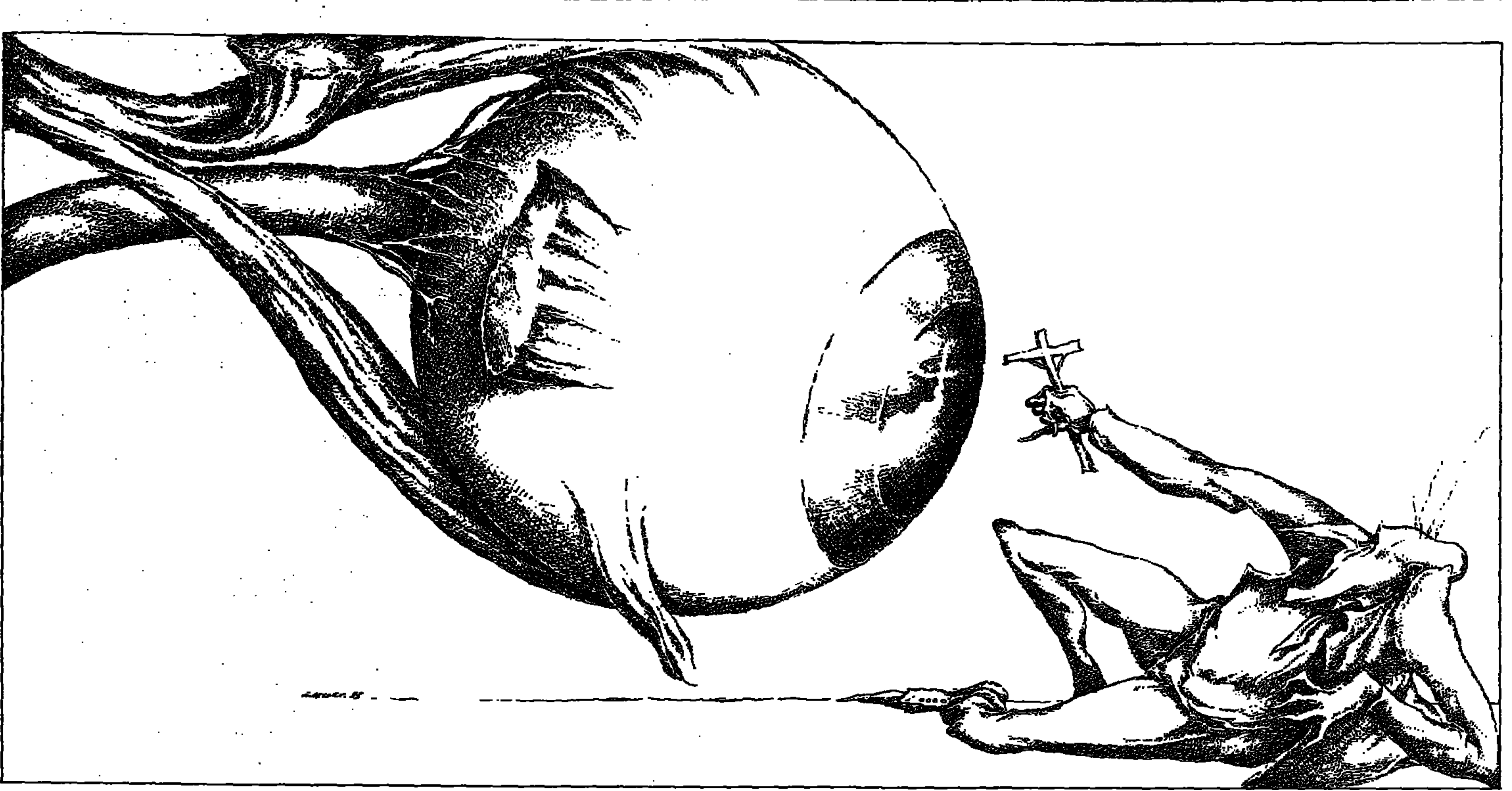
*Prix comptant 10 250 F. Prix total à crédit 18 323,40 F sur 60 mois TEG 26 %. SOFINCO.

Schamm
La passion de la musique.
135-139 rue de Rennes, 75006 Paris - Tél. 544.38.66. Parking à proximité

هكذا من الأصل

Le Monde

D I M A N C H E



ALAIN LETORT.

Big Brother au bureau

Caméras, mouchards téléphoniques, badges magnétiques reliés à un ordinateur, machines programmant les tâches : comme dans le roman *1984* de George Orwell, on peut aujourd'hui suivre en permanence les salariés au travail.

A trois mètres du sol, la caméra pointée vers le bas filme en plan fixe les deux ouvriers portugais occupés à éventrer sur une margelle de ciment des kilos de maquereaux et de harengs qui iront ensuite rafraîchir dans de la neige carbonique. Rien n'échappe à l'œil noir ni au patron de NAM, entreprise parisienne spécialisée dans la vente de poisson en gros. Grâce aux indiscrétions de la télésurveillance, il peut à tout moment, en scrutant ses écrans de contrôle, savoir ce qui se passe aux quatre coins de ses entrepôts.

Au service courrier de la Société générale, avenue Kléber, on découvre un dispositif identique : six caméras braquées en permanence, dont deux placées judicieusement à l'entrée, s'avèrent d'une réelle efficacité. Ceux qui avaient pris l'habitude d'aller faire plus souvent qu'à leur tour un brin de causette dans les couloirs sont maintenant repérés. Quant aux retardataires, ils en sont pour leurs frais : *« Les caméras voient tout, elles ne vous loupent pas »*, dit Jean-Pierre, préposé au timbrage du courrier ordinaire. *« Avec les écrans, les cheffaillons nous pistent mieux qu'avant : si on arrive à 33 au lieu de la demie, ils le savent, et on a droit à une réflexion. »*

Quoique grossière, cette technique d'espionnage du personnel a cependant ses partisans. Le miracle de la vidéosurveillance n'est-il pas d'offrir un contrôle *« en continu »* ? Deux organismes travaillant pour les avocats, la Caisse des règlements pécuniaires effectués par les avocats à la cour de Paris (Carpa) et l'Association nationale d'assistance administrative et fiscale des avocats (ANAAFA), dont le siège est à proximité du Palais de Justice de Paris, ont truffé leurs locaux de caméras : le service comptabilité de la Carpa en compte trois à lui seul. Installé il y a quelques années, le système a été mis « en veilleuse » au printemps 1981... Mais, selon les témoignages concordants de plusieurs employés, il serait toujours en état de marche.

Denis, qui ne supportait plus d'être « visionné » à longueur de journée à fini par démissionner. *« Quand j'étais assis à mon bureau, j'avais l'objectif juste à hauteur des yeux. En plus, la directrice avait fait installer des interphones, le tout relié et centralisé dans son bureau. Non seulement elle pouvait voir ce qui se passait, mais aussi entendre ce qui se disait dans chaque service. »* Sous un tel regard, l'ambiance était pour le moins tendue. *« Certains se sentaient complètement persécutés*, ajoute Denis. *Pour parler à son voisin, il fallait le faire en cachette... »*

Panoplie impressionnante

Plus ou moins discrètes, mais toujours plus sophistiquées, les techniques de surveillance tendent à se multiplier. La panoplie est impressionnante : caméras, fixes ou mobiles avec télécommande à partir du poste de contrôle, accessoires spéciaux, du type micro-émetteur ou analyseur de lignes téléphoniques, capteurs permettant la détection d'approche, barrages infrarouges, radars, etc. *« D'un simple système d'alerte, on est passé à un système de détection et d'enregistrement des faits et gestes des individus sur leur lieu de travail*, note un spécialiste (1). *On aboutit à une centralisation de la surveillance qui consiste à regrouper en un point les informations en provenance des différents capteurs afin de recevoir les alarmes, de connaître leur cause et de localiser immédiatement les incidents. »*

Naguère imparfaite, parce que ponctuelle et reposant pour l'essentiel sur la hiérarchie intermédiaire qui ne pouvait tout voir, la surveillance du personnel a beaucoup gagné en précision en devenant électronique. La miniaturisation des équipements et surtout le formidable essor de l'informatique auront contribué au développement des technologies de contrôle. Un contrôle appuyé sur une *« idéologie sécuritaire »* (2). Si la Société générale installe des caméras dans un service courrier, c'est selon la direction, *« avec un objectif de pure protection : le personnel peut être amené à manipuler des titres, des valeurs, des chèques, d'où ces précautions »*.

Un « processus de militarisation »

L'informatisation renforce la tendance : de la protection des systèmes informatiques, des fichiers et des matériels, on passe à celle du personnel, qui devient lui-même objet de sécurité. Des précautions sans doute justifiées s'agissant de secteurs sensibles de l'activité industrielles, mais inquiétantes du fait de leur généralisation, comme le souligne un magistrat, M. Louis Joinet, ex-membre de la commission nationale de l'informatique et des libertés, et conseiller technique à Matignon : *« Insensiblement s'effacera la différence qui existait par exemple entre un centre de traitement à des fins de défense et celui d'une grande société d'assurance. Ce processus de militarisation des applications paraît inéluctable* (3). »

L'élément-clé aujourd'hui de ces dispositifs, c'est le badge magnétique individuel. Souple, robuste, quasiment indestructible, ressemblant comme un frère à la carte de crédit, permettant une multiplicité de contrôles, il est bien souvent introduit dans l'entreprise à la faveur de l'informatisation. D'année en année, on le voit gagner du terrain : d'abord les centres de calcul, les centrales nucléaires, puis les grands magasins, les banques et les assurances, certaines administrations et certains organismes de service public. En 1980, plus d'un million de badges produits par la SAFAA, l'un des chefs de file sur le marché de la « sécuritique », étaient en service.

Mais il y a mille formes et usages du badge. Le carton plastifié accroché à votre boutonnière avec votre photo fait bien pâle figure à côté du badge magnétique, qui, avec l'installation simultanée de contrôles d'accès reliés à des ordinateurs, peut générer une forme supérieure de « flicage ». Avec un tel système, il est en effet possible d'avoir une connaissance très exacte des allées et venues de chacun, dans toute l'entreprise, quelle que soit sa taille. Pour accéder à son lieu de travail, chacun doit valider son badge – qui contient un code – en le passant dans un lecteur électromagnétique, véritable terminal relié à l'unité centrale de traitement qui, en une fraction de seconde, identifie le porteur de badge et enregistre l'heure de son passage.

Maintenant de fait les intrus à l'écart, le système peut être sélectif : si votre code ne prévoit pas, par exemple, que vous entriez dans la salle des ordinateurs ou dans les locaux de la direction générale, vous pourrez toujours enfourner votre carte dans le lecteur, les portes resteront closes. Suprême raffinement : certains lecteurs peuvent même confisquer les badges douteux en les avalant, déclencher simultanément des caméras plus une alarme sonore avec blocage automatique des accès...

L'avance d'I.B.M.

Dans cette technique aujourd'hui parfaitement au point, I.B.M. a pris plusieurs longueurs d'avance sur ses concurrents avec un système de contrôle d'accès reposant sur l'autocommutateur I.B.M. 3750 couplé à un ordinateur. Du 3750, conçu et fabriqué en France, commercialisé à quelques centaines d'exemplaires, on a pu dire qu'il nous faisait entrer de plain-pied dans l'univers imaginé par George Orwell dans *1984*. Omniprésent, infaillible, doté d'une mémoire travaillant sur plusieurs millions d'événements, il peut devenir l'instrument privilégié d'une surveillance généralisée.

I.B.M. France l'a installé dans ses propres établissements, autant par souci de sécurité que pour convaincre ses clients des performances *in situ* du matériel. *« Nous sommes une grande entreprise qui doit assurer la confidentialité de ses informations et se protéger contre l'espionnage industriel*, dit-on à la direction. *Le badge imposé au personnel, c'est un moyen parmi d'autres, c'est une prudence supplémentaire qui concourt à assurer la sécurité de la compagnie. »* A l'heure actuelle, la quasi-totalité du personnel – vingt mille employés environ – est badgée, certains possédant toute une collection de cartes pour accéder à tel ou tel service. Une « mise en carte » qui s'est faite progressivement, en douceur, sans rencontrer d'opposition majeure, sinon un tract-dossier de la C.F.D.T., en 1981.

MICHEL HEURTEAUX.

(*Lire la suite page III.*)

(1) Revue *Terminal - 19/84*, numéro 4, mars 1981.

(2) L'expression est reprise par le C.I.I.I., 1, rue Keller, 75011 Paris, tél. (1) 805-07-65, qui milite pour ceux qui *« subissent l'informatique, ses bavures et ses atteintes aux droits et aux libertés »*.

(3) *Le Nouvel Ordre intérieur*, université de Vincennes, Editions Alain Moreau, 1980.

LIRE

- **L'USINE A LA CAVE**

  Des ateliers de sous-traitance bricolent entre le « noir » et l'officiel des fabrications de pointe... Enfants et retraités viennent aider à l'occasion *(lire page IV)*.

- **LES DIALOGUES INTEMPORELS DE MAURICE DE GANDILLAC**

  Avec les philosophes grecs et allemands et aussi avec les humanistes de la Renaissance, Maurice de Gandillac poursuit un dialogue toujours actuel *(lire page XIII)*.

- **LES PROGRAMMES DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION** *(pages VII à X)*.



COURRIER

ACTUELLES

Après les élections

LE GOUVERNEMENT. – *Nous avons un déficit. Il est indispensable de faire un nouvel emprunt.*

LA COMMISSION. – *Va pour l'emprunt ! Un emprunt, quand il se couvre facilement, prouve la richesse du pays.*

LE GOUVERNEMENT ET LA COMMISSION, *ensemble. – Cet emprunt sera le dernier ! Ni nouvel emprunt ni nouvel impôt !*

L'emprunt se fait, l'année se passe, les Chambres reviennent.

LE GOUVERNEMENT. – *Ni nouvel emprunt ni nouvel impôt ! Il n'en faut plus. Voici le nouvel impôt que je propose.*

LA COMMISSION. – *Je n'en veux pas. Voici le mien.*

LE MINISTRE. – *Je le prends. Je vous le propose.*

LA COMMISSION. – *Je n'en veux plus !*

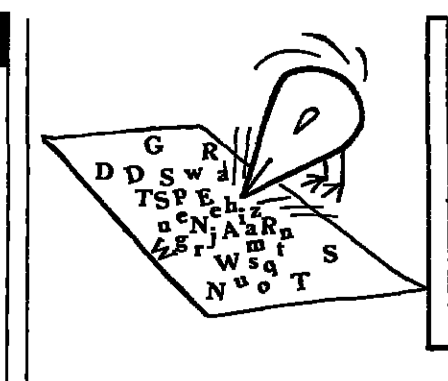
LE RAPPORTEUR. – *En voici un troisième, qui est parfait. C'est l'impôt sur le revenu.*

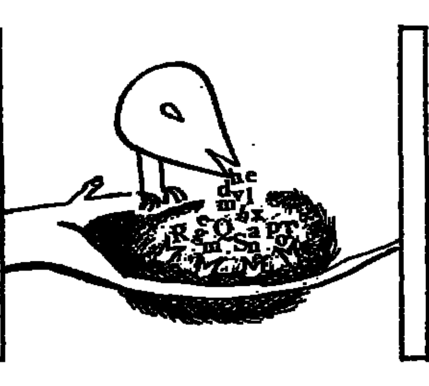
On se bat. Le ministre donne sa démission. Il la retire. Le rapporteur déchire son rapport ; il en fait un autre. La commission abandonne son système ; elle en rêve deux ou trois nouveaux.

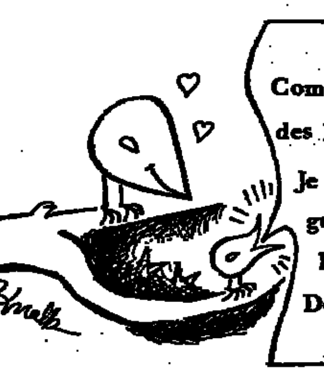
Heureusement pour la France, M. De... veillait. Il se place sur le seuil avec une épée flamboyante : « Commissaires, vous ne sortirez d'ici qu'avec 20 millions d'économies !

Millions, milliards ? Qu'allez-vous croire ? M. De..., c'est M. de Douville-Maillefeu. La « pièce » est intitulée : « *Après les élections.* » Dans le recueil d'articles du *Matin* intitulé : *Nos hommes d'État* (1887), par Jules Simon.

JEAN GUICHARD-MEILI







Comme je descendais
des Fleuves impassibles,
Je ne me sentis plus
guidé par les haleurs :
Des Peaux-Rouges...

KNALB.

Hôtel-Dieu

Dans son édition datée 26-27 décembre 1982, *le Monde* publiait dans la rubrique « Courrier du lecteur », sous le titre « Soins », une lettre du docteur Elie Arie.

Le docteur Elie Arie rapportait un incident dont il avait été témoin et qui aurait opposé, le samedi 11 décembre devant la porte de l'Hôtel-Dieu, « une femme dans un état psychiatrique manifestement grave » à « deux employés en blouse blanche » qui la « tabassent copieusement » avant de rentrer à l'intérieur de l'hôpital.

A l'issue de l'enquête que la lecture de l'article n'a pas manqué de provoquer, je suis en mesure d'apporter les précisions suivantes que je souhaiterais voir publiées.

Il est exact que, ce samedi 11 décembre, une jeune femme, connue du service d'accueil des urgences de l'Hôtel-Dieu, présentait les signes d'un état d'agitation. N'ayant pas de domicile et souhaitant, pour cette raison, se faire hospitaliser, elle a prévenu qu'elle allait sortir sur le trottoir et frapper les passants afin d'obtenir son admission dans un établissement hospitalier. Dans un souci d'apaisement, deux membres du personnel du service d'accueil ont alors essayé de la calmer sur la voie publique, sans esquisser à aucun moment le moindre geste de brutalité.

Contrairement aux affirmations du docteur Arie, observateur extérieur de cet incident, c'est un des agents du service d'accueil de l'Hôtel-Dieu (injustement mis en cause mais dont je tiens à souligner la compétence et le dévouement exemplaires) qui a fait appel à police-secours, service à qui incombe la prise en charge sur la voie publique.

D. HÉRON
(Assistance publique, hôpitaux de Paris.)

PARTI PRIS

Masque

M. Noël Yolb (Lille) est rempli d'indignation par la chronique de Serge Poignant : « La cité du Bouleau » (le Monde Dimanche, *27 février 1983).* « Ah ! les Cochons ! les Cochons ! Et qui sont ces Cochons ? Les abjects habitants de la cité du Bouleau tels qu'ils apparaissent *[dans cet article]. » Selon M. Yolb, de Lille, que faut-il pour que les personnages présentés par Serge Poignant,* « sortent de leur immonde torpeur » ? Rien de moins que les péripéties grotesques précédant le meurtre d'un enfant à naître. Mais qui parle de meurtre ?, s'écrieront les Cochons en chœur à la lecture de ce billet. Ne s'agit-il pas d'une banale I.V.G. ? C'est vrai, j'oubliais qu'au pays des Cochons on avait tendance depuis quelques années à désigner par de ridicules abréviations, de basses œuvres ». *Après quoi M. Yolb met en cause avec une ironie tout aussi légère les étudiants en médecine en grève, sans que l'on sache très bien s'il les approuve ou les désapprouve.*

Il ne suffit pas de retourner son nom pour manier la plume de Léon Bloy. Du moins le vieux pamphlétaire, mort en 1917, avait-il coutume de signer ses invectives. Et on savait où le trouver. M. Yolb, de Lille, non content de s'abriter derrière l'hypocondriaque ancêtre, ne donne pas son adresse. Alors, pourquoi citer sa lettre ? Parce que M. Yolb (Noël) représente un type parfait d'anonymographe. Plus il est mécontent, plus il se cache. Il montre sa fureur, mais cache son identité. Sait-on jamais ? Il y a peut-être des risques. Hier comme aujourd'hui l'anonyme est furieux contre la société en général et il craint le pouvoir, quel qu'il soit. Parce qu'il est vulnérable ? Parce qu'il l'a été ? Parce qu'il croit que pèse sur lui le regard d'une police omniprésente ?

Les quelques anonymes hebdomadaires ne ressemblent heureusement pas tous à M. Yolb, de Lille. Il en est de timides : les jeunes, les immigrés. Il en est aussi qui oublient tout simplement de donner leur adresse. Ceux-là, on leur pardonne, mais comment les publier ? ■

JEAN PLANCHAIS.

Histoire

J'ai lu avec intérêt le « Parti pris » du 6 mars 1983 intitulé « Histoire ».

Je suis parfaitement d'accord avec vous sur le « ras-le-bol » que peuvent éprouver les adolescents en voyant projeter à trois semaines de distance *l'Armistice de juin 40* d'Alfonsi et *l'An 40* de Claude Santelli (qui avait au moins, à mes yeux, le mérite d'avoir été gardé sous le boisseau depuis 1977). Est-ce un effet pervers de la concurrence des chaînes ou une ignorance fâcheuse de ce qui « se fait » chez le voisin ? La Haute Autorité, qui compte un éminent historien à sa tête, aurait peut-être son mot à dire sur ce point. En tout cas, je persiste à penser que s'il y a un domaine où les jeunes doivent en avoir les oreilles rebattues, c'est bien sur cette pénible période, objet de controverses trop scientifiques entre vedettes habituées à de tels jeux.

Il ne doit pas être davantage question de revenir à la présentation « unanimiste » que nous avions connue en période « gaullienne ». Les jeunes, qui regardent et qui écoutent les historiens de service ne le comprendraient pas et ne l'admettraient pas – eux qui savent maintenant qu'il n'en était pas ainsi.

Je pense, en revanche, qu'un téléfilm comme *les Exilés du Reich* peut avoir une valeur formative, ne serait-ce que pour rappeler que les régimes dits « forts » de l'Amérique latine disposent d'excellents conseillers en matière d'aveux spontanés...

Il peut être également formateur, à condition de ne pas se montrer trop répétitif, de donner une certaine publicité – ni malsaine ni intéressée – au procès de Barbie. Encore conviendra-t-il de rappeler, s'il ne le fait lui-même, que la Sipo-S.D. n'aurait pas rencontré de semblables succès, si elle n'avait pas bénéficié sur place d'auxiliaires vigilants.

C'est d'ailleurs ce qu'ont parfaitement compris les élèves du lycée E.-Delacroix, de Drancy, qui, sans recours au téléfilm *Holocauste*, ont reconstitué, documents à l'appui, ce qu'avait été réellement l'atmosphère préconcentrationnaire en véritables historiens (peut-être plus lucides que leurs aînés).

CLAUDE LEVY.

Vieux monstres

Un vieux monsieur au teint encore clair attend le verdict de la justice française ; dans son regard une tranquillité odieuse qui ne trahit rien. L'opinion publique à 80 % désire sa mort. Nous jouirons probablement d'un grand procès, télévisé peut-être, pour les gourmands, et d'une condamnation à vie pour le bourreau (la peine capitale ayant été supprimée). Mais la vie de Klaus Barbie à soixante-dix ans est écoulée, finie ; on ne peut plus l'atteindre. Je sais que l'homme est un monstre et le restera jusqu'à sa mort puisqu'il ne regrette rien. Mais les vieux monstres ne m'intéressent pas ; ce sont ceux qui sévissent actuellement dans le monde (en Iran, au Liban, en Rhodésie...) qui m'indignent le plus. Pourtant, nous semblons fermer les yeux devant cette réalité, préférant condamner un passé contre lequel, il est vrai, notre engagement ne risque pas grand-chose.

BRUNO FRUGIER, lycéen
(Orléans)

« Ça recommence »

Intellectuel, bourgeois intellectuel, privilégié, je voyage en métro par convenance personnelle. Sous Giscard, j'avais pris l'habitude des contrôles policiers intempestifs et de mes protestations individuelles... inutiles. Après mai 1981, j'avais noté un progrès : rarement un contrôle, en tout cas un contrôle plus discret. Depuis quelques semaines, ça recommence. Station Les Halles-Châtelet R.E.R, un mercredi, 19 heures : une querelle entre deux grands Noirs ; des inspecteurs en civil sortent de partout – palabres, talkies-walkies, – des agents accourent. Station Les Halles, direction porte d'Orléans, un mercredi, 23 heures : quatre gendarmes montent la garde, calmes, dignes et débonnaires. Surviennent deux contrôleurs en civil qui interpellent deux adolescents, puis une femme, quarante ans, maghrébine. Dans les couloirs de Saint-Lazare, ces mêmes contrôles à tout bout de champ. Station Sèvres-Babylone, 8 heures du matin : deux agents interpellent deux adolescents – papiers d'identité – fouille individuelle. Dans tous les cas, je constate que sont interpellés les Noirs, les Jaunes, les basanés ou, s'il s'agit de Blancs, des adolescent(e)s ou de jeunes adultes, jamais les adultes « respectables ».

Si le ministre de l'intérieur, le préfet de police de Paris, le directeur de la R.A.T.P., ont jugé nécessaires des contrôles dans le métro, je n'ai pas compétence pour en débattre. Mais, si on décide de tels contrôles, ceux-ci doivent être systématiques, méthodiques, intéressant *tous* les voyageurs. Sinon, il y a discrimination raciale, sociale, psychologique. Une telle discrimination semble contraire à l'idéal humaniste (?), socialiste (?) du gouvernement actuel et du président de la République. Le spectacle d'une telle discrimination décidée ou permise par les autorités et la passivité d'un grand nombre de voyageurs laissent entendre aux citoyens, et en particulier à nos enfants, qu'un tel comportement est « normal ». Cela est inquiétant.

BERNARD RUEFF.
(Paris)

Coun

A propos de « Baisers » (lettre de G. Kreweras, Paris, *le Monde Dimanche* du 27 février 1983), je tiens à ajouter trois mots aux par ailleurs excellentes remarques de notre ami lecteur.

Dans sa citation de l'acte III, scène 4, où Alice enseigne l'anglais à la fille du roi de France, M. Kreweras nous dit qu'Alice traduit « pied » et « robe » par *foot* et *count* et met après ce dernier mot un point d'interrogation assez compréhensible. Sa référence semble être l'édition de Cambridge. Je me suis donc cru obligé de consulter l'édition d'Oxford, qui traduit « robe » par *coun*. Cette leçon est préférable, car *coun* serait la déformation (voulue par Shakespeare, afin d'insinuer l'accent français) de l'anglais *gown*, robe. Cela permet d'autre part au lecteur français de partager la vertueuse indignation de la princesse devant ce mot ambigu : le mot *count*, lui, ne saurait être « corruptible, gros et impudique » (du moins en français : voir le sonnet 53, 5ᵉ vers, pour sa double valeur en anglais...).

FRANÇOIS VELDE.
(Paris)

Bethléem

J'ai lu avec intérêt dans *le Monde Dimanche* du 20 février 1983 votre enquête sur les religieuses.

J'ai été surpris (...) des affirmations que j'estime erronées au sujet des « Petites Sœurs de Bethléem ». Je suis le père de l'une d'elles et je les fréquente beaucoup depuis douze ans. J'ai, en outre, souvent parlé à plusieurs prieures.

Pour plus de clarté, je vais suivre l'ordre du paragraphe que vous leur consacrez.

Vous dites « ordre particulièrement *réactionnaire* ». Vos lecteurs ont peut-être été tentés de prendre cet adjectif au sens courant, c'est-à-dire « politique et social ». Ce serait dommage, car c'est globalement faux (je ne crois pas être suspect d'excuser cette tendance, car je suis moi-même de sensibilité de gauche). Savez-vous qu'une petite municipalité que je connais bien a viré pour la première fois (en 1977) de la droite à la gauche quand une vingtaine de sœurs de Bethléem ont pris part aux élections municipales ?

Si vous employez ce mot dans son sens religieux, vos lecteurs risquent de comprendre « intégristes », ce qui est également faux, à mon avis. Disons qu'elles sont plutôt de tendance « traditionnelle ».

C'est vrai que la règle est « très sévère », mais dire qu'il n'y a ni récréation ni détente est faux également. Pourquoi ne pas dire qu'il y a chaque dimanche une « rencontre fraternelle » de plusieurs heures (souvent sous forme de promenade) et chaque semaine un échange oral appelé « partage d'Évangile » ? En outre, je peux témoigner que le service de la maison, l'accueil des visiteurs, amis ou parents, et le travail d'aménagement (important dans ces nouveaux couvents qu'il faut rendre habitables) les amène souvent à sortir des cellules et travailler en commun.

La « *dominicaine ayant de hautes responsabilités* » dont vous parlez ne vous a-t-elle pas aussi entretenu des religieuses qui quittaient leur ordre (où elles se sentaient « mal dans leur peau ») pour venir dans une Fraternité de Bethléem ? (...)

Je m'inscris en faux contre les formules faciles et combien « aguichantes » pour le public de « *fascination... de l'ordre de la secte... pratiques manipulatoires... annihilation de toute réflexion individuelle...* » [utilisées dans un ouvrage récent].

Interprétations subjectives, auxquelles je veux opposer mon témoignage (qui vaut bien celui de l'auteur du livre). Ma fille, après treize ans de présence chez les Sœurs de Bethléem, est sans doute la plus épanouie de nos sept enfants. Je connais bien une dizaine d'autres religieuses (de divers couvents du même ordre) qui m'ont donné cette impression d'équilibre et de joie profonde.

J'ajoute que je ne suis pas un admirateur inconditionnel de cet ordre de religieuses, mais je crois de mon devoir d'en rectifier une image déformée.

J. MICHEL
(Montcucq)

● Précision : *Alternatives économiques*. Le numéro de téléphone de la permanence parisienne du bimensuel *Alternatives économiques* (*le Monde Dimanche*, 6 mars 1983) est 326.62.49 (et non 326.62.42). Rappelons que l'adresse d'*Alternatives économiques* est 37, boulevard de la Motte, 21800 Quétigny.

VOUS ET MOI

Fenêtre à Washington, D.C.

Je me demande si vous avez des difficultés à fermer la fenêtre de votre bureau ?... Parce qu'ici, au troisième étage, avenue de l'Indépendance à Washington, j'ai essayé en vain de fermer la mienne. Il souffle, à longueur d'année, un vent de tempête sur l'avenue de l'Indépendance. Et maintenant, avec le froid qui arrive, un problème de fenêtre mal fermée est un problème critique.

L'autre jour, je suis sortie dans le couloir, pour essayer de trouver un ouvrier dans l'immeuble... Cet immeuble ressemble un peu à la gare Saint-Lazare. La salle des pas perdus ou, encore, les Galeries Lafayette : des guichets, des petites boutiques, des escaliers roulants qui ne roulent pas. On y rencontre un flot de touristes égarés, un ou deux espions mal déguisés, et quelques ministres en bras de chemise... J'ai aperçu un individu qui tenait un marteau dans une main et un tournevis dans l'autre, et je lui ai parlé de ma fenêtre :

« *Vous pourriez peut-être me donner un coup de main ?...*

– My dear, *j'ai moi-même des ennuis avec ma fenêtre. Et je n'ai vraiment pas le temps. Désolé.* »

J'ai ensuite réalisé que c'était le ministre des travaux publics. Je suis descendue au deuxième étage et j'ai vu un passant qui avait, lui, deux marteaux, une paire de tenailles et cinq tournevis :

« *Vous pourriez peut-être me donner un coup de main ?*

– *Pour qui me prenez-vous ? Moi qui suis électricien. Ce qu'il vous faut, c'est un menuisier.* »

J'ai ensuite rencontré un bonhomme assis contre le mur, à moitié assoupi. Il avait une magnifique trousse à outils :

« *... s'il vous plaît, monsieur ?*

– *Je ne travaille pas sur les fenêtres de la 3ᵉ Rue, je ne fais que l'Indépendance.*

– *Parfait. couloir 33, au troisième étage, bureau 3311.*

– *Attendez. Moi, je ne travaille pas au troisième étage.*

Alors, je suis descendue voir l'agent de police qui fait les cent pas devant l'immeuble, qui me dit :

– C'est une question de sécurité ou non ?... Troisième étage, sur l'Indépendance ? Vous ne risquez rien. Pas de problème. »

Comme je ne voulais pas que le gouvernement américain gâche davantage d'heures de travail et de litres de mazout, je décidai de m'arranger moi-même pour calfeutrer la fenêtre. Comme on fait à Versailles : on fourre des vieux journaux dans les fentes. Mais, ici, c'est comme un poste en brousse. La moindre feuille de journal est immédiatement dépecée ou retenue par l'un ou par l'autre. Par contre, des monceaux de vieilles lettres s'accumulent dans les couloirs. Alors, en chiffonnant des douzaines de lettres (le papier avion se prête spécialement bien à ce genre d'opération), je suis arrivée à un excellent résultat.

Mais hier, en fin d'après-midi, mon chef de service est entré dans mon bureau, l'air très préoccupé. Il a observé un long moment, sans rien dire, ma fenêtre auréolée de lettres multicolores. Et puis il a marmonné :

« Well'... *c'est un peu primitif, cette façon de fermer les fenêtres.* »

Je lui ai expliqué que, dans ma vieille maison, à Versailles... Mais il a coupé net :

« *Peu m'importe comment on ferme les fenêtres, au château de Versailles. Ce qui m'importe, c'est que plusieurs lettres de Cuba, apparemment tombées de votre fenêtre, ont été ramassées sur le trottoir par un représentant conservateur du Minnesota... Il m'a averti que c'était insensé de faire des confetti avec des lettres en provenance de Cuba... que je devais faire une enquête... et qu'est-ce que je vais lui répondre ?... Que c'est une question de vieilles lettres et de vieille fenêtre ?... Il est capable de présenter un rapport à la Chambre des représentants. Ensuite, ce sera la Maison Blanche... Préparez donc un compte rendu aussi détaillé que possible. Signez-le et faites-le moi signer. J'enverrai des copies à qui de droit... Ce qu'il vous faut, en attendant, c'est un ordre de réquisition pour un menuisier. Remplissez donc ce formulaire.* »

Il y en avait trois pages. « *De quoi s'agit-il ?... D'une fenêtre à fermer. Comment vous êtes-vous aperçue qu'il existait un problème ?... Combien d'ouvriers, à votre avis, nécessite ce travail ? Un ? deux ? plus de deux ?... Avez-vous fait une demande préalable ? ...Le temps que les ouvriers arrivent, ce serait la fin de l'hiver !*

« *Hum...* », dit mon chef de service, essayez plutôt de trouver Philippe.

Philippe écrit ses mémoires depuis cinq ans, dans un bureau au sous-sol de mon immeuble. Des mémoires de quoi, on ne sait pas... Beaucoup de Français, à Washington, sont dans la légion étrangère. Il ne faut pas les interroger sur leur passé. Philippe écrit peut-être des mémoires de mécanicien ou de gentleman-cambrioleur : il n'a pas son pareil pour faire démarrer un moteur récalcitrant, crocheter une serrure – ou fermer une fenêtre. Il rêve de travailler pour la NASA, mais, malheureusement, il est né quelques années trop tôt. Ce matin, je suis allée lui expliquer mon problème. Ça n'avait pas l'air de l'intéresser :

« *Je verrai après 16 heures... ou demain... si j'ai le temps.*

– *Philippe, on m'a dit que vous avez mal au dos. Je n'ose pas insister...*

– *Mal au dos ? moi ?... Je me demande qui propage des ragots pareils !* »

C'est ainsi qu'il est monté jusqu'au deuxième étage. Mais, là, il a été accaparé par deux ou trois personnes.

Alors, voyant que j'allais le perdre :

« *Philippe, j'ai peur que cette réparation de fenêtre ne soit très compliquée. Et comme un groupe d'ingénieurs de la NASA doit passer cet après-midi, ce sera pour eux un jeu de...*

– *La NASA ! N'y comptez pas. Ces gens-là sont parfaits dans leur fusée. Mais dès qu'il s'agit de la vie courante... N'allez pas leur demander de fermer une fenêtre...* »

En quelques secondes, il était dans mon bureau. En un tournemain, il avait arrangé la fenêtre. C'était superbe. Comme il s'éclipsait, modeste dans son triomphe :

« *Et pour l'ouvrir au printemps, Philippe, pas de difficultés ?*

– *Alors là, vous en demandez trop ! Cette fenêtre ne pourra probablement plus jamais s'ouvrir.* »

J'ai donc recommencé à écrire un ordre de réquisition pour le printemps : « De quoi s'agit-il ? D'une fenêtre à ouvrir... » ■

PAULE ZAPATKA.

Big Brother au bureau

(Suite de la première page.)

A la Défense, la compagnie occupe une dizaine d'étages de la tour générale. Un univers feutré et silencieux, comme à l'écart du monde. Plantes vertes, moquette et mobilier design, murs beiges avec çà et là affiches et gravures, le tout sous haute protection. Quelque part au sous-sol, le Grand Frère Ordinateur veille. Ici, on ne s'aviserait pas d'aller musarder ; d'ailleurs, on ne le pourrait pas, car non seulement le personnel « badge » à l'entrée et à la sortie de la tour, mais il doit, pour circuler d'étage en étage, de couloir en couloir, présenter son sésame électronique.

La multiplication des points de passage obligés permet d'avoir une connaissance détaillée des circulations internes. Le système ne fait pas que limiter *de facto* les déplacements de chacun, il rend possible de les reconstituer en consultant la mémoire du 3750. On saura par exemple que M. X... s'est déplacé tant de fois, tel jour, à telle heure pour aller chez untel, qu'il s'est rendu dans le couloir réservé à l'affichage syndical : pour y parvenir, il faut en effet « rebadger »...

« C'est la pointeuse qui se profile »

Autre application possible : la gestion des horaires variables. Avec l'autocommutateur pas de fraude possible, le temps de travail étant strictement enregistré et décompté, à la seconde près. Le chef du personnel a la possibilité de connaître l'heure d'arrivée et de départ, le nombre d'absences pratiquement en temps réel. Il pourra aussi consulter un état mensuel qui récapitule pour chaque collaborateur le nombre d'heures effectuées dans le mois et les écarts par rapport aux obligations contractuelles. Et, lorsque l'autocommutateur est couplé à un ordinateur, il est même possible, sur les feuilles de paie, de décompter automatiquement du salaire les minutes de retard.

Certains en sont à se demander s'ils ont gagné à gérer « librement » leur temps. *« Derrière le badge, c'est la pointeuse qui se profile à nouveau »*, constate Hervé, cadre du Crédit industriel et commercial, où la « badgétisation » s'est étendue ces deux dernières années à l'ensemble des succursales et au siège parisien. *« Sous couvert de progrès, c'est en réalité un retour en arrière important. Le chef de service sait si vous avez pris une heure. A tout moment, il a le moyen de savoir qui est là, qui est absent. »*

Horodatés, suivis parfois à la trace, les travailleurs pourront aussi bien voir leurs communications téléphoniques connues dans le détail, et ce grâce à des logiciels spécifiques. La nouvelle génération d'autocommutateurs électroniques apporte des possibilités de facturation détaillée (date, heure et durée de la communication), mais aussi de repérage du poste d'appel et du numéro appelé de l'extérieur de l'entreprise.

Mieux : en mettant en mémoire l'annuaire du département, comme cela a été fait en 1979 aux usines I.B.M. de Corbeil et de Montpellier, il était possible de retrouver les noms et adressses des personnes appelées... Quant aux « écoutes » proprement dites, elles sont techniquement praticables. Comme le reconnaît cet ingénieur de recherche de la société CIT-Alcatel, *« avec les matériels mis sur le marché, tout est possible »*.

A ces divers modes de surveillance – qui peuvent d'ailleurs se compléter – s'en ajoute un autre : celui du travail proprement dit par les machines utilisées. Les nouvelles technologies – bureautique, robotique, télématique, etc. – offrent aussi des possibilités accrues de contrôle (4). Cette évolution est particulièrement sensible dans le tertiaire : banques, assurances, et certains services publics. Programmée pour telle ou telle tâche, la machine impose un certain volume de travail, voire une cadence. De plus, l'installation sur certains matériels de « mouchards » réduit encore la marge d'autonomie.

L'objectif est ici de chasser les temps morts, d'accroître la productivité. Un exemple parmi beaucoup d'autres : les centres de chèques postaux. La mise en œuvre de terminaux équipés de « mouchards » s'est traduite par une augmentation significative des cadences. *« Il y a quatre ans,* dit Christine, opératrice au centre Bourseul dans le quinzième arrondissement de Paris, *on traitait ici un millier de chèques par personne à la journée, maintenant nous en sommes à treize cents, en moyenne. »*

Dans la vaste salle où travaille Christine, une cinquantaine de terminaux sont alignés comme à la parade, séparés par de larges travées. Les doigts d'une agilité folle qui courent sur les touches des claviers ne semblent plus être autre chose que de simples prolongements de la machine. En fin de journée, un listing « sort » le nombre d'opérations réalisées, le temps de travail, les erreurs de frappe, etc. Un document qui permettra aux surveillantes de dresser des courbes de rendement pour chaque opératrice et d'établir des normes de production plus élevées. *« Tout le monde en met un coup »*, admet Christine : la notation est liée à la productivité. *« Si on ne fait pas un rendement correspondant à la moyenne, votre avancement s'en ressentira. »*

Les contrôles de CESAR

Dans l'industrie, la taylorisation, battue en brèche, retrouve une nouvelle jeunesse. Avec l'irruption de l'ordinateur dans les usines, la rationalisation de la production s'est parfois accompagnée d'un contrôle plus serré du processus de travail. Ainsi, la SNECMA a mis en place, en 1974, dans son usine de Corbeil, un système hautement sophistiqué, le CESAR (Collecte efficace et sûre de l'activité réalisée) – *baptisé par la* C.F.D.T. *« contrôle effarant et subtil d'une aliénation renforcée »* !... Un ordinateur central, des terminaux disséminés dans les ateliers et des badges remplacent ici les pendules traditionnelles : chaque opération est chronométrée, volume et temps de production sont automatiquement calculés pour chaque poste de travail. De plus, un listing peut indiquer le temps passé à la fabrication, le numéro des pièces, etc.

Bien entendu, CESAR comptabilise aussi les absences. *« Si un compagnon veut aller à l'infirmerie,* affirme un militant syndical, *il faut qu'il demande la permission à la maîtrise, qui « s'arrangera » avec CESAR ! C'est une atteinte aux libertés individuelles. »*

Le problème préoccupe les organisations syndicales, la C.F.D.T. en particulier, qui tentent, pas toujours avec succès, de mobiliser ponctuellement les salariés. Mais, comme le précise Hugues Blassel, secrétaire confédéral C.F.D.T., *« on touche à la fois à l'organisation du travail et au pouvoir du patron. Il faut rationaliser notre refus de toutes ces formes de contrôle pour empêcher qu'elles ne se développent encore un peu plus »*.

Côté C.G.T., tout en faisant confiance à l'action revendicative classique, *« qui doit faire prendre conscience de la situation aux travailleurs »*, on mise sur les lois Auroux : *« Avec les nouveaux textes*, dit Marie Jacck, une responsable du secteur « droits et libertés », *les travailleurs, notamment avec le droit d'expression, peuvent révéler les cas et trouver des solutions. »*

Citoyens dans la cité, les salariés ne le seraient-ils plus dans leur entreprise ? La question est fondamentale pour Me Jacques Martin, de la Ligue des droits de l'homme. Mais, constate-t-il, *« il n'y a pas d'éléments dans notre droit empêchant un employeur de mettre en place du matériel de télésurveillance. Il y a un vide juridique à combler pour répondre à ce défi technologique. Une loi nous paraît donc nécessaire, pour fixer clairement un cadre aux possibilités d'écoute et de contrôle des individus »*.

Le plus préoccupant est que ce quadrillage électronique a pu se développer sans réactions particulières des salariés. Cette inertie ne surprend guère la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Celle-ci a reçu quelques plaintes – une trentaine au plus à ce jour – provenant pour la plupart de syndicats. Le président de la commission, le sénateur Jacques Thyraud, estime qu'à l'avenir la C.N.I.L. devra s'intéresser de plus près au problème : *« Il faut,* dit-il, *lutter contre le scepticisme des gens. Il est nécessaire que ceux-ci prennent conscience de leurs droits. »*

Les salariés soumis à ces contrôles finissent eux-mêmes par s'autodiscipliner. Comme le dit, lucide, cette opératrice d'un centre de chèques postaux : *« Les gens sont de plus en plus passifs, surtout les jeunes. Ils sont là pour travailler ; ils participent à leur propre flicage, sans trop s'en rendre compte. »* Habitués à être épiés, « badgés », fichés, nombre de salariés, sans en prendre conscience, pourraient-ils laisser émerger un nouvel ordre, et rendre irrésistible l'ascension d'un « Big Brother » ? ■

MICHEL HEURTEAUX.

(4) *Cf* Gérard Métayer *Futurs en tique*. Collection « Alternatives économiques ». Editions ouvrières, 1982.



VIES

L'homme à la loutre

Amoureux de la nature, un employé de la Sécurité sociale consacre depuis des années le plus clair de son temps à l'observation de la loutre. Un animal dont il sait tout presque sans l'avoir vu.

AUSSI *discret que l'animal dont il s'est fait l'ardent défenseur* – la loutre, – Christian Bouchardy, trente-deux ans, engrange les fruits de son infinie patience au sous-sol de sa villa de Cournon (Puy-de-Dôme). Cette pièce-*tanière tient lieu à la fois de* bureau et de laboratoire. Des dizaines de dossiers, contenant des notes bibliographiques et des carnets d'observations *s'entassent le long des murs. Sur une ta*ble, dans des flacons transparents, le plus joli parterre de crottes de loutre *(épreintes)* qui puisse s'imaginer. Dans un recoin, une tête de brochet bouillie attend d'être décortiquée : Christian Bouchardy étudie le régime alimentaire de la loutre.

Employé de la Sécurité sociale à mi-*temps, il se veut « un militant de la nature »*. Situation précaire. Une dotation de 25 000 francs émanant du ministère de l'environnement lui a permis de passer sans trop de difficultés l'année 1982, après avoir abandonné son autre mi-temps de travail. Mais il se résigne à ne toucher que 2 000 francs par mois cette année : *« Je tiens à continuer. Heureusement, mon épouse est complice. Avec son salaire de documentaliste à la Sécu, on va bien y arriver... »* Il aimerait en fait abandonner complètement son travail de liquidateur de dossiers : *« Je ne prends pas ceux qui font ça pour des andouilles,* dit-il. *C'est beau d'aider les gens. Mais les conditions de travail sont de plus en plus désagréables. »*

Depuis des années, ses collègues *« bouffent »* de la loutre. Mais ils supportent l'indigestion depuis que Christian a donné une conférence : *« Ils se sont rendu compte que c'était quelque chose de sérieux. Evidemment, je les fais rire avec mes épreintes. Ils m'appellent le ramasseur de crottes. Gentiment. Dans mon pays, la Creuse, les gens, me voyant renifler au-dessus des pierres en bordure de rivière, m'ont bien trouvé un peu drôle, mais ils en déduisent que je ne suis pas méchant... »*

Nourri par les senteurs de la nature creusoise, il ressent vers huit ans l'appel de la forêt : elle tire son rideau juste au *fond du jardin de la maison familiale* ; il en ramène des plumes d'oiseaux et des bestioles mortes. Il ramasse aussi, comme tous les enfants de la campagne, *des têtards et suit leur évolution.*

Contemplatif, il rêve et il lit. *Colline* de Jean Giono. *« Les chemins, on dirait des ruisseaux de bêtes... »* A quinze ans, cette phrase déclenche en lui une curiosité insatiable. Il suit les traces et ramasse le moindre dépôt de vie animale. Il s'intéressera, et s'intéresse encore, aux oiseaux, à divers mammifères, aux reptiles et aux batraciens. Il a conservé sa ténacité d'autodidacte, mais a mis de l'ordre dans ses connaissances au fil des ans.

Un animal discret

Mais son animal fétiche reste la loutre. Elle lui apparut dans son adolescence *sous la forme d'un magnifique animal* empaillé, fierté d'un bistrotier du village. Elle trônait dans un angle du café comme un défi à notre naturaliste en herbe. Il le relèvera de manière totalement réfléchie à partir de 1975, en réalisant de scrupuleuses interviews de piégeurs, du garde-pêche, de membres de l'association locale de pêche. Ainsi, il va pouvoir prendre *rendez-vous avec cet animal discret.*

Discret à tel point que Christian a *passé vingt ans de son existence avant* de s'apercevoir de sa présence dans le ruisseau qui traverse la petite propriété familiale. *« Les signes sont illisibles pour le néophyte »*, souligne-t-il.

Naît alors une complicité vécue au gré des week-ends de loisir. Une relation étonnante puisque, en sept ans, Christian n'a vu que trois fois une loutre : *« C'est un principe. Je ne fais jamais d'affût, car j'ai trop peur de les déranger. »*

Aujourd'hui, Christian s'élève contre la mauvaise réputation faite à cet animal *« à cause de ce qu'a pu en dire l'armée des pêcheurs »*. Dans les ouvrages de pêche, *la loutre représente le diable en per*sonne, car elle tue, dit-on, *« sans nécessité »*.

On la dit vagabonde. Le braconnier *creusois qui lui apprit, en 1972, à recon*naître les crottes, lui a montré une pierre marquée régulièrement depuis vingt-cinq ans par le passage de l'animal. Dans les *« sites confidentiels »* qu'il fréquente depuis, avec une constance sans failles, Christian Bouchardy constate, comme l'avaient fait des Suédois avant lui, que la loutre est d'une fidélité extrême à son biotope.

On la dit uniquement consommatrice de poissons et particulièrement vorace : Elle avale, lit-on, dix kilos de nourriture par jour. *« Il faut en fait diviser cette quantité par dix et souligner qu'elle ne mange pas que des poissons,* affirme Christian Bouchardy. *Grâce à l'analyse de cinq cents épreintes ramassées en une année, je peux déjà affirmer que, du 15 mars au 15 avril par exemple, 90 % de ses repas se composent de batraciens. Le reste du temps, il semble que la part de poissons représente 85 %... La loutre est en fait source d'équilibre, car elle mange en priorité des animaux malades, empêchant ainsi la propagation d'épidémies. »*

Le spectacle de la nature

Christian collectionne les témoignages écrits de cet acharnement contre la loutre. Il ouvre l'*Histoire naturelle* de Buffon : *« La loutre est un animal vorace, plus avide de poisson que de chair, qui ne quitte guère le bord des rivières ou des lacs, et qui dépeuple les étangs (...). Quand elle peut entrer dans un vivier, elle y fait ce que le putois fait dans un poulailler. »* Et *Raboliot* de Maurice Genevoix : *« Tancogne, le fermier général de M. le Comte, avait fait grillager la fosse aux brochets, à cause des loutres. »*

Cette passion n'est quand même pas de la rage : *« Je sais lever les yeux sur le spectacle de la nature quand je suis mes loutres à la trace... »* Il s'agit plutôt d'un *amour raisonné pour ce qui est vie.*

Plaidant pour la loutre, Christian a d'ailleurs le droit de son côté : depuis un arrêté du 24 janvier 1972, confirmé notamment par la loi du 10 juillet 1976, elle fait partie des espèces totalement protégées.

Après des années d'anonymat total sur le terrain, d'autre part, il est maintenant connu des spécialistes français et même étrangers. Il lui a suffi pour cela d'assister les 18 et 19 octobre 1980 au colloque national de mammalogie (1). Il était venu écouter des gens dont il dévorait les livres. *« Quand j'ai évoqué mes recherches, j'ai vu beaucoup de gens ouvrir de grands yeux. On est venu me demander de quelle lune je débarquais »*, se souvient-il. Peu de temps après, il était en mesure de publier une plaquette sur les méthodes de recherche sur le terrain et sur les causes de disparition de l'animal.

« Je suis entré dans le monde fermé des scientifiques grâce à cette clé. Leur aide m'a permis de gagner beaucoup de temps pour constituer ma bibliographie et la collection de références alimentaires qui me sert à identifier les restes de poissons. » En novembre, Christian Bouchardy a même été désigné secrétaire national du groupe « loutre » constitué il y a deux ans par la Société française d'étude et de protection des mammifères. Une sorte d'aboutissement qui le réjouit : *« Je ne suis plus isolé. J'ai trouvé des gens qui faisaient un peu comme moi dans leur coin. »*

L'oubli dans lequel était tombée la loutre est terminé. *Ce naturaliste de l'ombre* y a contribué à sa manière. ■

LLIBERT TARRAGO.

(1) Zoologie des mammifères.

هكذا من الأصل

REPORTAGE

Les inlassables de Monflanquin

Veillées, randonnées cinéma et vidéo, restauration des bâtiments anciens, musée de la vie rurale : dans un bourg de l'Agenais, des militants de la vie locale entraînent les villageois dans l'animation.

A Monflanquin (Lot-et-Garonne), deux mille trois cents habitants, une pittoresque bastide du treizième siècle accrochée au sommet d'un *pech* (1) du Haut Agenais, on vient de loin pour suivre foires et fêtes. L'hiver comme l'été, les veillées renaissent. Au son des accordéons et des violons, on y danse la gigue comme autrefois ou l'on écoute un conteur retrouver le répertoire occitan du passé.

Pendant la belle saison, deux fois par semaine, le marché de la place des Arcades, chargé de foies gras, de confits et des tourtières locales, sucrées et fourrées de pommes, à la croûte dorée et dentelée, est l'occasion d'échafauder des plans d'animation pour les jours à venir. Sans parler des bals et réjouissances diverses, contes et récitals de chants occitans.

A l'automne, le bourg fête la Saint-André. Trois jours pendant lesquels se succèdent, sur fond de fête foraine, trois marchés, dont le marché au gras – vente d'oies dodues – et celui aux arbres.

Au cours de la dernière saison touristique, le village a accueilli plus de dix mille vacanciers, en quatre mois, record du département. *« Ici, il se passe toujours quelque chose »*, lance fièrement Claude Pons, attisant la flamme dans la vaste cheminée de Marsal, la Maison de la vie rurale, l'une des dernières réalisations.

Claude Pons, c'est l'homme-orchestre de l'animation : enseignant au collège, responsable de la M.J.C., secrétaire d'associations diverses, conseiller municipal... Chevelu, barbu et chaleureux, il est arrivé il y a plus de vingt ans, frais émoulu de l'école normale, dans ce bourg alors endormi et victime de l'exode rural. Dès les premiers mois, il se fait remarquer en faisant classe non pas dans l'école mais en pleine nature...

En fait, à Monflanquin, tout commence au début des années 60, après l'élection à la mairie de René Andrieu. Cet autodidacte, élu président du Syndicat national des producteurs de maïs, parie dès 1965 sur le « tourisme vert », encore méconnu. La même année, il inaugure un terrain de camping, une piscine et la M.J.C.

Claude Pons, à son retour du service militaire et d'une période de formation aux méthodes Freinet, *« fonce dans l'animation socioculturelle »*, multiplie les activités ouvertes à tous à la M.J.C., crée un mensuel d'informations locales, *Sous les arcades*... Il incite le maire à participer au concours des monographies d'Europe 1. Du sabotier au coiffeur, tout le village collabore et remporte le premier prix. Voilà Monflanquin lancé.

Les responsables de la municipalité ne se contentent pas de faire construire à grands frais des bungalows destinés aux estivants, dans un bois au pied de la bastide. Avec les animateurs, tous bénévoles, dont beaucoup d'enseignants comme Claude Pons, ils imaginent une politique d'accueil originale. Tout l'été, les veillées succèdent aux randonnées, et à la M.J.C. fonctionnent des ateliers pour les vacanciers et les Monflanquinois. Chaque lundi, tous se retrouvent au « conseil d'été » pour établir ensemble le programme d'animation de la semaine. Les agricultrices organisent des journées portes ouvertes dans leurs fermes : certaines jouent les aubergistes, servant la traditionnelle soupe à l'ail et la daube d'oie. *« Le touriste n'est pas un envahisseur mais un ami, un villageois à part entière »*, insiste le président du syndicat d'initiative, enseignant lui aussi au collège.

Sept syndicats d'initiative

Au début des années 70, les bourgs d'alentour regardent avec intérêt s'animer et se développer ce chef-lieu de canton. A l'invitation de Claude Pons, sept syndicats d'initiative se réunissent régulièrement afin d'échanger conseils et recettes et mener des actions communes. C'est l'époque où la délégation à l'aménagement du territoire commence à mettre au point les « contrats de pays » (un pays réunissant plusieurs cantons) afin de financer des projets locaux.

Claude Pons, élu conseiller municipal en 1977, et son équipe ne sont pas seuls à l'écoute. Dans un hameau voisin, Gavaudun, un jeune directeur d'école, fraîchement élu maire, Maurice Caumières, comprend lui aussi l'intérêt de cette notion de « pays », seule chance de survie pour ce petit village fortifié de deux cent trente-sept habitants, dominé par les vestiges d'un donjon du onzième siècle.

Leur enthousiasme va séduire et finira par convaincre les municipalités des quarante-cinq communes des quatre cantons de Cancon, Monflanquin, Villeréal et Castillonnès, le pays des bastides. Malgré les disparités politiques, ils fondent ensemble l'Association des quatre cantons pour *« conduire une animation permanente et concevoir des équipements destinés d'abord à la population locale et renforcés en période touristique »*.

Première réalisation, de 1977 à 1980 : 400 kilomètres de sentiers pédestres tracés à travers le « pays ». Jean-Etienne Monier un « citadin repenti », qui a troqué un emploi de technicien dans l'audiovisuel contre un poste à mi-temps d'animateur à l'Association, bat chaque jour la campagne, négocie avec les riverains et les maires pour établir ce réseau, où par tous les temps, il accompagne les randonneurs (2).

Responsable de l'action culturelle et notamment des arts et traditions populaires, Pierre Boissière, l'autre animateur à mi-temps, est un ingénieur agronome recyclé dans l'ethnologie et la culture occitane. Pendant plusieurs années il a méthodiquement recueilli au magnétophone auprès de plus de cinq cents « anciens », souvenirs, contes, histoires, « charivaris » et chants en occitan. D'un canton à l'autre, d'un village à l'autre, il a enregistré les musiques, filmé les danses qu'il tente aujourd'hui de faire revivre dans un petit livre *Quo's pas fenit (Ce n'est pas fini)*. (3).

En 1980, au bout d'une soixantaine de réunions parfois houleuses mobilisant près de deux cent cinquante personnes sur le seul canton de Monflanquin, un premier « contrat de pays » est mis en chantier avec pour secrétaire... Claude Pons. Objectif, accepté par la préfecture : former des habitants du canton pour préparer des « militants de la vie locale » nombreux et efficaces. Plus de cent trente personnes, agriculteurs, artisans, commerçants, enseignants ou mères de famille suivent avec grand intérêt les cinq formations (4). Un brassage qui transforme les relations, crée des amitiés, bouleverse les mentalités.

De son côté, Gavaudun est en pleine restauration depuis l'arrivée de Maurice Caumières. Le jeune maire impose sur les chantiers les artisans du pays bien qu'ils ne possèdent pas les qualifications requises par la Caisse des monuments historiques pour de tels travaux ; *« Leur savoir-faire hérité de générations d'artisans vaut toutes les qualifications »*, répond-il. La rénovation d'un bâtiment à l'entrée du village, futur centre d'artisanat local, a été un véritable chantier-école où les lycées d'enseignement professionnel des environs et même la Chambre des métiers ont envoyé formateurs et élèves. Et les artisans du canton ont pris l'habitude de travailler ensemble.

Forts de cette expérience, les animateurs de Monflanquin se sont lancés en 1981 dans un second contrat de pays avec l'Association des quatre quantons. Après des mois de discussion, vingt-quatre projets sont enregistrés, dont la rénovation du théâtre-cinéma de Castillonnès.

De futurs clients

Un projet cher au très actif président de l'association, Jean Marbleu, un retraité de l'Aérospatiale. *« On maintient une population avec un cinéma dynamique »*, assure-t-il dans un flot de paroles, pigmentées d'accent du terroir. Il n'a pas ménagé ses efforts, assistant au Festival de Cannes, participant à des rencontres interprofessionnelles, harcelant le ministère de la culture. En juillet 1982, il a obtenu quelque 500 000 francs pour commencer les travaux.

Mais sans attendre il a organisé chaque semaine des séances de cinéma dans les lieux publics de la bastide et des cantons voisins. Un succès, *« même auprès des jeunes »*, affirme-t-il. De futurs clients pour le cinéma de Castillonnès, où Jean souhaite projeter en 1984 d[…] tualités régionales. Avec Claude P[…] des militants de l'Association des q[…] cantons, ils ont aussi démarré un [...] « vidéo ».

Autre projet du contrat de p[…] l'aménagement d'une Maison de [...] rurale. *« Vous rêvez ! »* avait dit le [...] de Monflanquin lorsqu'au cours [...] conseil municipal Claude Pons pr[…] de rassembler, dans un musée, les s[…] nirs de la vie rurale du canton. [...] jourd'hui, le rêve est devenu réalit[…] commune a acheté des bâtime[…] l'abandon ; en attendant les subve[…] qui tardaient à venir, l'équipe [...] M.J.C. a lancé un emprunt à court [...] dans le village. En deux m[…] 270 000 francs étaient rassemblé[…] l'été dernier on a même vu des v[…] ciers manier la pelle et la pioche po[…] mettre en état les bâtiments.

Marsal abrite déjà un musée des [...] et des pratiques agricoles locales. [...] cun a inventorié sa cave ou son g[…] pour y contribuer. Prochainemen[…] *« fournial »* (composée d'un four à [...] et d'un four à pruneaux) va être re[…] rée. Les élèves d'un LEP des env[…] ont participé à la construction d'un[…] lienne qui fournira l'électricité po[…] futurs aménagements.

Maintenant l'équipe de Marsal, [...] à-dire celle de la M.J.C. aidée pa[…] « piliers » de l'Association des q[…] cantons, rêve de créer une vigne ex[…] mentale et un conservatoire des es[…] fruitières locales. Une idée de P[…] Boissière, en collaboration avec des [...] culteurs du canton, et de chercheu[…] l'INRA. Pierre tente notamment d[…] trouver des greffons de la poma [...] une pomme aux formes irrégulières [...] tellement savoureuse, selon les [...] ciens » rencontrés, ou encore des [...] fons de la pêche de la madeleine.

« Marsal, ce sera bientôt le miro[…] la mémoire du pays », disent P[…] Boissière, Jean-Étienne Monie[…] Claude Pons, attablés devant une t[…] tionnelle poule farcie dans la salle [...] mune de la Maison de la vie rurale, [...] de rencontres et de fêtes, *Quo's pa[…] nit !*

MARYSE WOLINS[…]

(1) Mont, en patois local.

(2) Avec le concours de l'Associatio[…] tourisme pédestre du Lot-et-Garonne, a é[…] bliée une carte des circuits, distribuée da[…] syndicats d'initiative.

(3) Publié dans un numéro spécial [...] 179) de *Sous les arcades*. Un livret et une [...] sette de chants de travail et de danses o[…] réalisés ainsi qu'un film 16 mm.

(4) Gestion communale et aménageme[…] pays ; artisanat du bâtiment et architec[…] fonctionnement des associations ; identité c[…] relle et animation du milieu ; énergies nou[…] en milieu rural.

L'usine à la cave

Des ateliers de sous-traitance bricolent, entre le « noir » et l'officiel, des fabrications de pointe... Retraités et enfants viennent aider à l'occasion. Les salariés ne détestent pas cette activité irrégulière.

ISABELLE parcourt du regard la plate et haute façade de l'immeuble. *« La première fois que je suis venue ici, je n'y comprenais rien ; je cherchais une usine et voilà que je tombais sur une H.L.M. ! Finalement, je suis allée voir le gardien ; quand il m'a fait descendre dans la cour, par-derrière, et qu'il m'a amenée devant la porte de la cave, je me suis demandée s'il ne voulait pas me faire un mauvais coup... »*

« Isa » a dix-neuf ans, un C.A.P. de câbleuse, et voilà bientôt huit mois qu'elle bourlingue dans la région parisienne, au gré des « missions » d'intérim qu'on veut bien lui proposer.

En fait d'usine, c'est dans une cave qu'elle travaille : une sorte de garage souterrain, avec de petites fenêtres en hauteur, style soupirail, des murs en parpaing, un sol en ciment. Les meubles : des étagères en aggloméré, posées sur des cornières ou sur des piles de parpaings, couvertes de matériel en désordre ; des planches sur des tréteaux en guise de tables.

Le coin qui sert de bureau au patron, à l'ingénieur technico-commercial et à la secrétaire se repère à une couche de peinture sur les murs et à un morceau de moquette sur le sol. Pas de cloisons. En fait, tout le monde travaille ensemble, et les devis se font au milieu de l'atelier.

Ce cadre, qui évoque plus le dix-neuvième siècle que les approches du vingt et unième, n'est pas exceptionnel aujourd'hui : il y a de plus en plus de ces petites entreprises – certaines carrément minuscules – dans des appartements, des caves, des greniers, les unes déclarées, les autres clandestines, pratiquant la sous-traitance en cascade et répandant peu à peu en France une forme d'économie qu'on croyait propre à des pays comme l'Italie ou le Japon.

Dans un certain nombre d'entre elles, les technologies utilisées sont très modernes. Là où travaille Isabelle se fabriquent des pointeuses électroniques, de celles qu'on utilise dans les entreprises à horaire variable. *« Tu vois de quoi il s'agit ?* demande-t-elle. *Les employés ont un badge ; ils le mettent dans la pointeuse en arrivant au travail et en partant, et elle leur dit combien d'heures il leur reste à faire dans la semaine ou dans le mois. »*

Autre fabrication : des lecteurs de « codes à barres », ces appareils que tout le monde a eu l'occasion de voir fonctionner aux caisses de certains grands magasins ou supermarchés : ils enregistrent le prix des marchandises achetées à l'aide de « crayons-lecteurs » que les caissières font passer sur des étiquettes codées (formée de séries de traits noirs parallèles).

Des circuits intégrés, des microprocesseurs..., pas de doute, nous sommes bien en 1983. Mais le cadre n'est pas seul à être déconcertant. *« Ici, il faut se débrouiller,* explique Pec, un jeune Cambodgien, câbleur lui aussi. *Pas question qu'on vous apporte tout sur un plateau, comme dans les grosses boîtes ! » « Tu as besoin d'une prise à cinq broches, par exemple,* commente Isabelle, *alors qu'il n'y en a plus en stock. Eh bien ! tu vas en chercher un à sept broches, tu prends ta pince, et tu coupes les broches en trop. »*

Il y en a dans tous les coins

« On n'arrête pas de bricoler, reprend Pec, *de limer, de dessouder et de ressouder. »* Quand il y a un problème un peu difficile à résoudre, tout le monde s'y met : *« Chacun y va de sa petite idée. »* Et la question se règle souvent par un achat chez le droguiste, le quincaillier ou même le pharmacien du quartier. Pec et Isa trouvent ça plutôt amusant : *« Ça fait un travail varié ; et puis, on a de l'initiative. »*

Le bricolage tient d'autant plus de place qu'il n'y a pas de magasinier. *« On prend soi-même dans les casiers les pièces dont on a besoin. C'est rangé n'importe comment ; il y en a dans tous les coins... »* Chacun doit, au démarrage d'une production, faire l'inventaire du matériel qui lui sera nécessaire et signaler ce qu'il faut commander. Pas question d'avoir des stocks pour quelques mois : on commande « à la petite semaine ».

Quand il y a urgence, le travail se prolonge en soirée ou même la nuit. En effet, les marchés de sous-traitance – qui constituent ici l'essentiel de l'activité – sont en général assortis de délais rigoureux. Une autre façon de faire vite consiste à se décharger d'une partie du travail sur des sous-traitants au deuxième degré, encore plus petits, encore plus sommairement logés et équipés, ou à puiser dans la vaste réserve du personnel occasionnel.

Au-dessus de l'« usine » d'Isa, au dixième étage, porte gauche, habite un vieil homme, retraité d'une entreprise d'électronique bien connue. Il descend volontiers, avec ses outils, donner un coup de main à l'occasion. Au noir, bien entendu. Ils sont ainsi quatre ou cinq, dans le groupe de H.L.M., à fournir une main-d'œuvre d'appoint, au gré des nécessités. S'y ajoutent quelques étudiants et quelques immigrés en situation difficile sinon irrégulière.

La famille B... fait partie de cet ensemble, M. B... est artisan ; c'est l'un des sous-traitants évoqués plus haut. Il travaille à domicile avec sa femme, leurs trois enfants (surtout le plus petit, parce qu'il ne va pas encore à l'école) et un beau-frère au chômage. L'autre mercredi, parce qu'il y avait urgence, M. B..., sa femme, son beau-frère et les trois enfants de cinq, neuf et onze ans sont venus faire une journée de travail dans l'atelier-cave : les petits sont habiles, et, quand ils commencent à se lasser, ils sortent jouer un moment au ballon dans la courette.

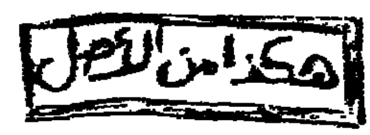
Ce jour-là, les effectifs de l'entreprise étaient passés de dix à vingt et une personnes. Sur le coup de midi, chacun a sorti sa gamelle : la secrétaire a mis une bassine d'eau à chauffer sur un camping-gaz. Chacun a dégagé un coin de sa table de travail, en poussant les outils, la soudure... Les femmes ont passé un coup de chiffon ou mis un torchon propre sur le bout de surface libéré ; les hommes ont posé la gamelle dans la poussière sans se faire de souci. L'atmosphère était détendue, mais tout le monde a mangé rapidement. Pas question de s'attarder : le travail n'attend pas !

« Il y a de la vie »

Après les périodes chargées, il arrive que le patron dise : *« Demain, personne ne travaille. La journée est chômée et payée pour tous. »* Il arrive aussi qu'il invite tout le monde à un somptueux repas au restaurant. On l'appelle par son prénom, parce qu'il le demande et parce que le personnel compte bien trois ou quatre membres de sa famille proche ou lointaine. C'est un patron un peu particulier : il donne l'impression d'avoir beaucoup bourlingué, et semble avoir vécu ou frôlé les révoltes étudiantes des années 60, quelque part dans l'univers.

Isa, qui a fait deux mois d'intérim dans une grande entreprise d'électronique, ne regrette pas les conditions de travail confortables, les nombreux avantages sociaux, le rythme de travail plus que décontracté, qu'elle y avait trouvés. Elle garde un souvenir étouffant de ces journées où aucune initiative n'était possible, où chacun s'appliquait à tuer le temps sans autre objectif que de travailler le moins possible. *« A tout prendre, j'aime mieux la cave : il y a de la vie. »* ■

MARIE-CLAUDE BETBEDER.



CROQUIS

Amis

Les Curtonèvre - Hélène et Jean n'existent qu'en couple - sont de cette sorte d'amis qui aiment à venir en aide. Un chagrin d'amour, une maladie, des difficultés financières ou professionnelles, un deuil, et les voilà qui rôdent, qui téléphonent pour prendre des nouvelles, qui passent dans le quartier par hasard, qui justement se disaient *« ça fait longtemps qu'on ne s'est pas vu ! »*.

Ces amis-là sont toujours là quand il faut, et les Curtonèvre ont en commun avec bien d'autres cette façon redoutable de prononcer avec gravité : *« Tu peux compter sur nous »*.

Ils savent plaindre sans geindre tout en vous accrochant autour du cou des *« ça s'arrangera ! »* ou des *« ne perds pas courage ! »* qui vous pèsent en général comme autant de sacs de sable. Et si vous prenez pour du lest ce qui n'est que bouée, c'est bien que vous êtes *« dans un sale état »*, comme ils disent, la mine apitoyée.

Ils se dévouent jusqu'à sacrifier quelques, unes de leurs soirées et vous offrent d'utiliser leur voiture, de garder vos enfants, de prendre quelque repos dans leur maison de campagne *« le temps que çà s'arrange »*.

Eux respirent le bonheur mais ont la délicatesse d'essayer de ne pas vous en éclabousser. Tout juste s'ils se tiennent par la main quand, sur le pas de votre porte, ils laissent tomber un *« c'est pas facile, bien sûr ! »*.

J'ai beaucoup vu les Curtonèvre ces derniers mois. Ils ont fait de ma récente et douloureuse solitude un but pour leur promenade du soir. Dans leur incommensurable inconscience, ils ont imaginé que leur bonheur pouvait faire envie et que porter un regard quotidien sur leur couple modèle suffirait à me remettre. Chaque soir, en me quittant, Hélène m'a pressé le bras et Jean m'a embrassée en me tenant par les épaules.

Avec une ingratitude qui me déshonore, j'ai l'impression aujourd'hui que ma dépression aurait duré moins longtemps sans eux. J'ai honte. Ils ont été si gentils ! La preuve en est que je suis à nouveau vive, rayonnante, heureuse.

Dommage qu'ils ne voient pas çà. C'est curieux, ils ne m'appellent plus, ni lui ni elle. Je n'ose pas les relancer.

Peut-être traversent-ils une mauvaise passe, maintenant qu'ils n'ont plus mes yeux perdus et mes mots tristes pour alimenter leur bonheur ?

CYD.

Pour la première fois

Comme d'habitude, elle avance, démesurément longue, s'étirant sur plusieurs kilomètres. Lentement, très lentement même. On peut estimer sa vitesse moyenne à une quinzaine de kilomètres/heure, avec de très rares pointes avoisinant une cinquantaine de kilomètres/heure. Aujourd'hui, donc, tout se passe comme d'habitude. Seul son arrêt total éveille l'attention, comme il y a quelques mois où elle s'était mordu la queue. La presse même en avait relaté le fait.

Comme d'habitude, il y a quelque chose d'indéfinissable à la regarder passer, pratiquement silencieuse, s'allongeant de temps à autre, puis se contractant en poussant un léger râle émaillé de grincements douloureux, dégageant alors ses gaz qui épaississent l'atmosphère. Ainsi, certains jours d'automne, enveloppant son sillage d'un brouillard épais et malodorant, elle est invisible à l'œil peu exercé de l'étranger.

Comme d'habitude, elle souffre en découvrant que l'un de ses exutoires, que l'on a pourtant aménagé pour elle afin qu'elle s'y accomplisse, est fermé. Il lui faudra attendre le prochain, qui lui également sera peut-être fermé. C'est bien ce qui lui fait peur : voir un jour tous ses exutoires fermés et mourir d'une mort lente, inéluctable. Sa vie est faite d'angoisses sourdes et d'une fixation douloureuse sur l'idée fondamentale que sa vie, comme celle des humains...

Comme d'habitude, patiemment — c'est un ancien, — il a attendu son tour. Par saccades, parfois aisément, parfois difficilement ou maladroitement encore, il la pénètre, évitant la blessure. Il sait qu'il ne pourrait reculer. Y penser même serait pure folie.

Il va donc.

Comme d'habitude, il vadonque au petit matin comme des milliers d'autres qui vadonquent comme lui dans l'indifférence en voyant fixement devant lui. Comme des milliers d'autres, il espère l'expulsion qui, toujours se fait attendre. Alors, en attendant, il suit.

Mais ce jour est exceptionnel. Très rapidement — dans le temps évidemment — il se trouve dans la tête et, pour la première fois de sa vie, dans les yeux. Excité comme il ne l'a jamais été, il fait tout pour précipiter le mouvement. Il arrive finalement dans l'iris, apercevant au loin la queue. A ce moment précis, elle réagit avec une violence inouïe. Elle expulse un étranger rêveur qu'il ne peut pas voir, persistant à précipiter le mouvement. Lorsqu'il comprend qu'elle l'invite au festin, il est trop tard.

A la dernière seconde de sa vie il renaît. Il voit des images : celle de sa femme intéressée, celle de ses enfants peinés et celle de son assureur catastrophé.

RAYMOND BRONNER.

DEMAIN

MOBILITE

Appuie sur le bouton et marche !

Stimulateurs des muscles, « machines à marcher », bras manipulateurs, « piéton électrique », manche à balai pour la conduite automobile : le recours à l'électronique pourrait transformer l'appareillage pour les handicapés. Quelques prototypes ouvrent la voie.

« LA notion de handicap est liée à la mauvaise compensation d'une déficience. Chez une personne de cinquante ans, l'affaiblissement de la vue, normal avec l'âge, n'entraîne pas de handicap parce qu'il peut être compensé par le port de lunettes. » La réintégration des handicapés est l'objectif final des recherches menées à l'unité de recherches biomécaniques de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) que dirige M. Pierre Rabischong, professeur à la faculté de médecine de Montpellier.

Certains handicaps, qu'ils soient le résultat d'accidents ou d'atteintes du système nerveux central, peuvent être partiellement compensés par des *prothèses* qui remplacent un organe disparu ou hors d'état de fonctionner, ou des *orthèses* qui assistent l'organe en question et permettent de le « mobiliser ».

L'électronique pourrait amener un bouleversement dans la fabrication de ces appareillages. Un marché considérable et en expansion puisque cinquante mille prothèses et orthèses sont vendues chaque année en France, contre vingt-cinq mille il y a dix ans, et que l'on compte vingt mille réparations par an pour celles qui sont en service : le secteur emploie quatorze mille personnes.

Des recherches sont menées à l'U.R. 103 sur l'exploration fonctionnelle des systèmes moteurs (marche, équilibre, préhension) et la mise au point de prothèses et d'orthèses des membres supérieurs (par exemple une main myoélectrique revêtue d'une peau artificielle sensitive) et surtout des membres inférieurs.

Dans les paraplégies (paralysie des membres) entraînées par une section plus ou moins complète de la moelle épinière, les chercheurs montpelliérains ont étudié le tracé et le fonctionnement des fibres nerveuses qui enregistrent les informations et commandent les muscles (les mouvements et la commande d'un membre supérieur mettent en jeu cent dix mille fibres nerveuses), afin de repérer les points « stratégiques » pour mobiliser le membre atteint. A partir de là, on expérimente de véritables « stimulateurs » électroniques qui permettraient de commander en appuyant sur des touches huit muscles des membres inférieurs. Objectif : assurer une « mobilisation » qui puisse aboutir, dans certains cas, à un rétablissement des fonctions perdues.

Lorsque les muscles ne peuvent plus répondre aux stimulations nerveuses — chez les accidentés de la route par exemple, — on envisage de véritables *« machines à marcher » :* de petits moteurs placés aux articulations de la hanche et du genou qui mettraient en mouvement les membres inférieurs.

Pour les cas de paralysie totale, on étudie une sorte de fauteuil roulant baptisé *« piéton électrique » :* celui-ci peut être dirigé en agissant sur un « manche à balai » inspiré de ceux qu'on utilise dans l'aéronautique. Ce « piéton électrique » ne serait pas destiné uniquement aux handicapés. Il pourrait être utilisé pour se déplacer dans les aéroports, dans des usines, ou sur des voies piétonnières : ainsi les handicapés seraient placés dans la même situation que les autres. Un prototype est actuellement réalisé en collaboration avec la régie Renault. Mais il reste encore d'un aspect assez inesthétique. Une construction en série industrielle serait nécessaire pour en abaisser le prix, un des objectifs étant l'exportation de ce matériel.

Leurs compétences en ergonomie et en biomécanique ont amené les chercheurs de l'U.R. 103 à travailler sur les systèmes de pilotage des hélicoptères et avions à réaction. Ils ont ainsi pu mettre au point des systèmes de conduite utilisables dans un espace restreint, en substituant une commande électronique en effort à la commande mécanique traditionnelle. Un « manche à balai » regroupe en une seule poignée les commandes principales : accélérateur, frein, direction. On gagne ainsi en place, en poids et même en prix, car on peut substituer des pièces en matière plastique à des pièces métalliques.

Transposé de l'avion à l'automobile, ce système pourrait aussi être utilisé par des paralysés des membres inférieurs : en poussant le manche à balai, le conducteur accélère, en tirant vers lui, il freine ; il fait tourner le véhicule en appuyant à droite ou à gauche : le rayon de braquage des roues est proportionnel à la pression exercée sur les commandes.

Des essais « en vraie grandeur » ont montré l'efficacité du système, même à grande vitesse. Cependant son utilisation est soumise à une modification de la législation : celle-ci exige en effet un dispositif mécanique entre la commande et la direction proprement dite.

Avec des chercheurs d'une autre unité montpelliéraine de l'INSERM (l'U.R. 70, qui se consacre à l'enfance inadaptée), l'équipe a mis au point une sorte de « youpala » pour des enfants infirmes moteurs cérébraux ou autistiques. Il s'agit d'une armature légère montée sur roulettes. Un système de lames sensibles permet de saisir les « intentions » transmises par le corps de l'enfant lorsqu'il veut se déplacer et l'appareil se met en marche dans le sens indiqué. Ce « youpala » peut aussi être utilisé par les psychologues pour étudier le comportement des enfants autistes.

Un projet « Spartacus » a réuni trente-trois laboratoires français (dont l'U.R. 103) menés par une équipe de l'INRIA (Institut national de recherche d'informatique et d'automatique), pour concevoir des robots pour les tétraplégiques (c'est-à-dire des personnes qui ne peuvent se servir d'aucun de leurs quatre membres, bien que leur psychisme ne soit pas atteint). Les recherches ont abouti à la mise au point d'un bras manipulateur répondant à des mouvements de tête et pouvant, par exemple, prendre une carafe d'eau, remplir un verre et l'apporter. Mais son coût reste élevé : 400.000 F.

On a aussi étudié des systèmes de commande électronique obéissant à la voix : ainsi un handicapé pourrait-il commander l'ouverture d'une fenêtre, l'allumage d'un téléviseur simplement en donnant l'ordre correspondant.

De façon générale, les nouveaux appareillages à commande électronique risquent d'être d'un coût élevé. Mais les dépenses consacrées à l'appareillage par la Sécurité sociale n'ont représenté que 1.750 milliard de francs, soit 0,72 % des dépenses de santé. ■

ROGER BÉCRIAUX.



ANNIE BATLLE

A SUIVRE

Poissons électriques

On connaît depuis longtemps l'existence des poissons électriques. Le poisson-chat est capable de décharger une impulsion de 500 volts pour assommer sa proie. De très nombreux poissons d'eau douce émettent de faibles signaux électriques transmettant des informations sur l'espèce, l'âge, la grandeur et le sexe, aussi bien que des menaces, une attitude de soumission et le consentement à l'accouplement. De la sorte, ils peuvent communiquer les uns avec les autres et trouver leur chemin dans l'obscurité. Certaines espèces peuvent même éviter le brouillage par les signaux émanant d'autres poissons. En analysant ce système, les chercheurs, étudiant les processus nerveux par lesquels les animaux traitent les informations sensorielles, ont pu construire un modèle simple sur la façon dont les espèces conservent leur identité.

★ Spectrum, Hercules Road, London *SE1 7DU. Tél. (19) :* 44-01-241-14-11.

pour comprendre
l'afrique
• Quel sera le rôle des paysans dans les années à venir ?
• L'Afrique du Sud lâchera-t-elle la Namibie ?
• Les prétentions libyennes sur le Tchad sont-elles justifiées ?
Livres KARTHALA
Le catalogue des livres disponibles est paru, demandez-le;
EDITIONS KARTHALA
22-24 bd. Arago 75013
Paris

BOITE A OUTILS

Prévision sociale pour les entreprises

La prévision économique est devenue classique dans les firmes. Mais elle ne donne généralement aucun éclairage sur les changements sociaux, et, si ceux-ci ne sont pas intégrés dans les prévisions globales, les stratégies, les programmes, on débouche sur des décisions déconnectées du réel. Dans *Social Forecasting for Company Planning*, Brian C. Twiss fait le point sur les concepts et les techniques de prévision et de prospective sociale, les indicateurs disponibles pour mesurer le changement social, les discontinuités dans les attitudes sociales, et propose un système de prévisions propre à saisir les « tendances » de la société post-industrielle. il plaide en faveur d'une prospective psycho-socio-politico-économique et illustre ses propos par des cas concrets (Lucas, Pilkington, Shell, General Electric et Monsanto).

★ Macmillan, 4 Lille Essex St., Londres WC 2R 3LF, Grande-Bretagne. Tél. : (19) 44-01 836-66-33.

Sociologie de la connaissance

Après *la Science telle qu'elle se fait*, vient d'être publié le deuxième volume des éditions Pandore : *Sociologie de la logique*, de David Bloor, mathématicien, philosophe et socioloque anglais, professeur à l'université d'Edimbourg. A la question : La sociologie de la connaissance peut-elle étudier et expliquer la nature et le contenu de la connaissance scientifique ? L'auteur répond affirmativement, à l'inverse de nombreux sociologues. Selon lui, une vraie sociologie de la connaissance doit considérer de la même façon les « vaincus » et les « vainqueurs » de l'histoire des sciences, ceux qui ont tort et ceux qui ont raison, s'attacher aux croyances (généralement du ressort des ethnologues) comme aux connaissances mathématiques. A la jonction de l'histoire, de la sociologie, de l'anthropologie et de la philosophie, l'ouvrage de David Bloor s'efforce de répondre aux objections formulées contre l'explication sociologique de la science et de la logique en général. A partir d'une critique de Kuhn et de Popper, il montre comment les limites imposées par l'épistémologie tiennent plutôt à des limites de l'épistémologie elle-même. Pour lecteurs initiés.

★ *Pandore, 5-11, rue Descartes,* 75231 Paris. Tél. : (1) 634-36-35.

Informations et communication

Christine Leteinturier et Elisabeth Bley ont établi un répertoire des thèses et mémoires en « sciences de l'information et de la communication » soutenus en 1980-1981. Elles ont recensé deux cent quatre-vingt-quinze thèses (titre, date, université d'origine, auteur). Les *Cahiers de la communication*, vol. 2, nos 4-5, publient ce répertoire réalisé avec le concours du fichier central des thèses de Nanterre. Les sujets sont divers, très riches d'intérêt : information dans les P.M.E., télévision par câble et régionalisation (sur le cas de l'Autriche), attitude des ouvriers de la presse parisienne face à la modernisation, marketing, politique, etc.

★ *Centrale des revues*, 11, rue Gossin, 92543 Montouge Cedex. Tél. : (1) 656-52-66.

RENCONTRES DU FUTUR

Culture sans sol

Le sixième Congrès international de la culture sans sol, organisé par l'Isosc (Société internationale pour la culture sans sol) aura lieu, du 29 avril au 5 mai, à Lunteren, aux Pays-Bas. Il y aura trois jours de débats et deux jours d'excursions techniques. Doivent y participer deux cents chercheurs et professionnels de l'industrie ou de la vulgarisation technique.

★ *Renseignements :* Secrétariat Isosc, B.P 52, 67000 AB Wageningen (Pays-Bas).



Leo STRAUSS
Pensées sur Machiavel
Présentation de Michel-Pierre Edmond
130 F
•
Bernard LEWIS
Race et couleur en pays d'Islam
79 F
•
Claire AUZIAS
Annick HOUEL
La grève des ovalistes
Lyon, juin-juillet 1869
Préface de Michelle Perrot
85 F
•
Pierre MALE
La crise juvénile
Préface de Pierre Bourdier
90 F
ARL
PAYOT

هكذا من الأصل

PETITES ANNONCES POUR LES ASSOCIATIONS

RUBRIQUES* : Appels ☐ Convocations ☐ Créations ☐ Manifestations ☐ Sessions et stages ☐

* *Cocher la rubrique souhaitée.*

VOTRE TEXTE :

1 ....
2 ....
3 ....
4 ....
5 ....
6 ....
7 ....
8 ....
9 ....
10 ....

- Prix de la ligne : 25 F T.T.C. (28 signes, lettres ou espaces).
- Veuillez mentionner l'année et le numéro d'inscription paru au *J.O.*
- Délai d'insertion : deux semaines après réception de la demande d'insertion ACCOMPAGNÉE DU RÈGLEMENT libellé : Régie Presse L.M.A.
- A envoyer à : REGIE PRESSE L.M.A., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

annonces associations

Appels

Union française pour l'ESPERANTO cherche administratifs bénévoles. 4 bis, rue de la Cerisaie 75004 Paris - 278-68-86

L'AEMNAF informe les étudiants que son restaurant universitaire agréé par le CROUS, 115, bd Saint-Michel, 75005 Paris, est ouvert durant les vacances de Pâques.

La Soleilhade met à la disp. d'autres assoc. un lieu de renc., stages, pr 30 à 40 pers., ds les Cévennes en pl. nature, cft som., hors vac. scol. La Soleilhade, 87, rue du Pas-Notre-Dame, 37100 Tours. Tél. : (47) 54-77-82.

La porte ouverte, centre aide psych. et morale, pratiquant accueil face à face, rech. accueillants bénévoles préform. et formation continue assur. Se présenter 14 h à 22 h. 21, rue Duperré, 75009 Paris, 874-69-11. ou 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin.

Dans cadre étude partic. retraités vie assoc., dem. retraités intér., se faire connaître (nom, adresse, tél.) à : Clubs M.G.E.N., B.P. nº 7, 75560 Paris Cedex 12.

Créations

Saint-Aspais, école privée de Melun, 36, rue St-Barthélemy, appelle tous ses anciens élèves et sympathisants à s'inscrire auprès de l'Association pour fêter centenaire de l'école le 2 octobre et sollicite dons et concours pour cette commémoration.

Ass. Les Enfants Créateurs propos. pedago. nouv. axée sur init. et créat. jeunes 10 à 14 ans, accueil rural actif av. prof., sur prix journée. Famille, groupe ass. intér. Ecrire « Les Enfants Créateurs », Bazens 47130, Port-Ste-Marie. Tél. : (53) 87-22-99. Enf. échec scol. soc. relation.

Manifestation

La Sté Française de Physique (Paris-Sud) annonce la Conférence donnée jeudi 24 mars, à 20 h 30, Ec. Polytechnique (Palaiseau) par M. André Lebeau sur le thème : Le projet de La Villette et la culture scientif. et technique.

Sessions et stages

Jeudi 24 mars à 20 h 30 Conférence sur le Secourisme en montagne par le Dr Barrault. Ski de raid 30 avril/1ᵉʳ mai. Ecrins 400 F tt cpr., niv. facile. Ski de fond 1ᵉʳ/10 avril. Laponie finlandaise 5 500 F. CAF, 7, rue La Boétie, 75008 Paris. 742-36-77, 12/18 h sauf lundi.

Camp chantier (ado.-adultes) stages. BAFA act. scientifiques, moyens de communication été 83. Hameau de Secours (Aveyron). Eclaireuses, éclaireurs de France, 1, rue Pasteur, 12100 Millau, ou tél. (1) 874-51-40.

Pour vos stages, un lieu d'accueil dans la Drôme, 19 pl. Tél. (75) 49-30-75.

L'Atelier de La Vie à Gornies, 34190 Ganges, (67) 73-65-06, org. des stages manuels. tte l'an., 11 et 15 j, héberg., agrém., form. perm.

L'Assoc. loi 1901 Vie Naturelle organise groupes éduc. pour la santé sur l'alim. saine. Série 4 cours : mardi 29 mars, 5 et 12 avril et jeudi 14 avril, de 19 h 30 à 21 h 30. Prix : 150 F. Rens./incrip. : 296-65-02 3. r. des Déchargeurs, 75001 Paris.

Ass. 1901 cherche Directeurs pour camps ado. Eté 83. Tél. : 474-17-99.

Diversification de l'emploi féminin, l'ACEREP organise à partir de la mi-avril 1983 stages gratuits et rémunérés incitation et motivation aux métiers de l'informatique et de l'électronique. Conseillères en Radio-TV-Vidéo-Hifi. Tél. : 721-31-10. Conductrices d'autocars. Tél. : 339-88-33.

INFORM'ELLE, assoc. de techniciennes vidéo, propose des stages subventionnés par Ministère Droits de la Femme. Montage vidéo 5 au 7 avril. Initiation vidéo couleur (21 au 23 mai). Prix : 450 F chaque stage. Tél. : 240-50-73 ou 727-83-30 (soir).

ORDIMATH (Assoc. 1901) organise cours de maths (soutien et rattrapage) de 6ᵉ à term. assisté par ordinat. Module de 2 h hebdo : 1 h avec profes. qualifié (groupe de 5) + 1 h sur ordin. Px : 100 F. Tél. : 535-15-08.

ORDIMATH (Assoc. 1901) organise révision intensive Bac Math (TC/TD) avec prof. qual. et exerc. sur ordin. du 5 au 8 avril. Tél. : 535-15-08.

ORDIMATH (Assoc. 1901) organise des stages d'init. à l'inform. 15 h répart. sur 1 semaine ou 1 w.-e. pour 600 F. Tél. : 535-15-08.

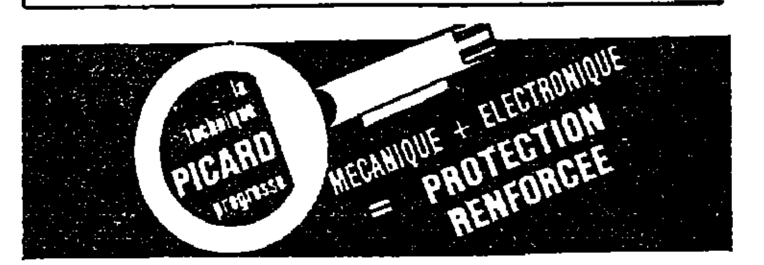
STAGES AGRÉÉS ANGLAIS informatique secrétariat ICOFOP, 63, bd Carnot, 13000 Aix. Tél. : (42) 38-54-72. 6, bd d'Athènes, Marseille. Tél. : (91) 08-98-71.

STAGE « Récréation » PROVENCE Masque, Danse, Mime, Maquillage, Théâtre, Clown - Bande dess., Photo, Vidéo informatique Hôt.-Dieu, BANON 04150 doc 3T8

Il reste encore quelques places au stage MARIONNETTES (5 au 9 avril) - Formation à l'ART-THÉRAPIE assurée par enseignante en psychologie et plasticienne. Écrire ou tél. le + rapidement ATEPP Les PINCEAUX, 67, rue Moulin-des-Prés, 75013 Paris. 589-46-58 et 588-69-90.

Séj. vac. découv. Égypte avril 12 j. adultes été jeunes canoë Dordogne planche Léon 40 Grèce 40. J. et A. CRASI, 10, r. Brandier, 33170 Gradignan. Tél. : (56) 89-10-61.

4ᵉ colloque d'ALBI (81) L'ENSEIGNEMENT du FRANÇAIS à l'école et à l'université. L'ANALYSE du TEXTE. LE RYTHME sémiotique appliquée. 4 au 9 juillet. École normale d'Albi. Inscr. 300 F. G. MAURAND. Université Toulouse II - 19, rue du Col Puymorens, 31240 L'UNION.



Un pont entre municipalité et associations

Les relations sont souvent difficiles. Quoique marqué par une forte présence municipale, l'office socioculturel de Carrières-sur-Seine permet une coopération en laissant aux partenaires leur indépendance.

FONDÉE par l'abbé Suger au douzième siècle, Carrières-sur-Seine est aujourd'hui une agglomération de la banlieue parisienne forte de douze mille habitants. Respectant le site originel qui borde un méandre de la Seine et que Monet a peint en 1872, la ville a poussé ses pavillons et ses cités H.L.M. en arrière, et le moulin qui date du Moyen Age est toujours debout.

C'est dans la rue du Moulin, justement, que s'est installée la « maison des associations » de Carrières, maladroitement baptisée « office socioculturel » (1). Sa création remonte aux dernières municipales, celles de 1977. La vie associative locale étant très active, les deux listes en présence promettent une maison des associations, à caractère municipal pour l'ancienne majorité, strictement associative pour l'union de la gauche.

Cette dernière emportant la mairie, l'office, créé l'année suivante et installé dans l'ancienne poste que la municipalité lui loue pour 1 franc par an, est présenté comme une *« réunion volontaire »* d'associations qui souhaitent coordonner leur travail. Une poignée d'associations au départ, sur les soixante-cinq que compte la ville, adhèrent à l'office, dont le rôle consiste principalement à éviter que les activités des associations (fêtes ou concerts, par exemple) ne se chevauchent. Très vite toutefois, il élargit son champ d'action.

La première étape est la signature, en 1979, d'une convention pour six ans entre l'O.S.C. et la municipalité. Cette convention, qui fixe le montant du concours financier de la commune, légitime l'office dans sa qualité de représentant des associations ; elle permet à la municipalité de s'appuyer sur le réseau associatif pour réaliser un certain nombre de missions qui lui sont en principe dévolues : la maison des associations fait notamment office de syndicat d'initiative, d'antenne du centre d'information et de documentation jeunesse (C.I.D.J.), de relais Télétel, de centre d'informations, de loisirs et de services sociaux... L'ancien guichet des P.T.T., rajeuni, envahi d'affiches, de dépliants et de publications de toutes sortes, a ainsi accueilli plus de six mille personnes en 1982.

L'office, géré par un conseil d'administration comportant un tiers de représentants de la municipalité, a toutefois gardé sa qualité de rassemblement volontaire, aux pouvoirs limités : son président est élu pour deux ans et n'est pas rééligible ; toute association membre qui souhaite obtenir une aide de la municipalité traite de gré à gré avec elle. *« L'office est une structure plate et non pyramidale,* explique M. Dulong, vice-président de l'O.S.C., *tout repose sur la base du consensus. »*

C'est d'ailleurs ce qui a fait problème dans le passé. Des voix se sont élevées (celles des conseillers communistes principalement) pour craindre la formation d'un « contre-pouvoir » municipal subventionné par les fonds de la commune. L'accusation est tombée d'elle-même, les membres de l'office appartenant à la majorité comme à l'opposition. Au contraire, le maire, M. Marcel Saussard, et les associations utilisent les petits accrochages inévitables entre associations et services communaux à propos de l'utilisation du matériel municipal d'imprimerie et de reprographie comme preuve d'indépendance des deux partenaires. *« Notre structure fait la jointure entre les associations et la municipalité. Mais nous avons fait la preuve de notre neutralité politique,* explique M. Delecroix, représentant des Amis de la musique, président de l'O.S.C., *l'office s'est imposé comme un outil de travail. »*

Trait d'union

De plus en plus d'associations en sont convaincues puisqu'elles sont aujourd'hui vingt-deux (représentant deux mille cinq cents adhérents), en général les plus dynamiques, à faire partie de l'office et que plusieurs y ont leur siège social (2). Toutes les autres associations de la ville peuvent aussi utiliser gratuitement certains services proposés par l'office (panneaux d'affichage municipaux, dactylographie, adressage...) ; elles rencontrent les membres de l'O.S.C. au moins trois fois par an pour des assemblées générales du petit monde associatif local.

Le directeur de l'office, Thierry Garbar, qui s'est fait un allié du maire sans s'aliéner l'estime de l'ensemble des associations, joue aussi un rôle de trait d'union. Recruté par une petite annonce dans *le Monde*, Thierry Garbar est un ex-« soixante-huitard » avec une longue expérience de l'animation de quartier et de la réhabilitation sociale. Immédiatement séduit par ce poste d'un genre nouveau qu'on lui proposait, il s'est complètement investi.

Il commence par obtenir des subventions ministérielles : 240 000 francs sur deux ans au titre du PAP-16 (plan d'action prioritaire du VIIIᵉ Plan), la prise en charge d'un poste à temps plein par le ministère de la culture ; enfin, des aides du temps libre, de l'éducation nationale... *« Non sans mal,* dit-il, *parce que la structure de l'office est relativement inclassable par rapport aux lignes de crédit des administrations. »* Puis il entreprend une diversification des services de l'O.S.C., de sa propre initiative ou s'efforçant de répondre à des besoins des associations : adresseuse, porteurs de plis *intra muros*, affichage urbain... Enfin, il anime la petite équipe des salariés de l'office : un technicien audiovisuel à plein-temps, trois employés à mi-temps (accueil, secrétariat), six vacataires (coursiers, colleurs d'affiches) et une femme de ménage.

Le budget de l'office s'élève pour l'exercice 1982-1983 à 600 000 francs : 65 % sont fournis par la municipalité, le solde par les subventions ministérielles et, pour une faible part, par les recettes propres de l'office. La quasi-totalité des services étant offerte gratuitement, il s'agit surtout de la location de matériel acquis avec l'argent du PAP-16 ; un ensemble hétéroclite, mais *« pensé par des associations pour des associations »* : du matériel vidéo aux ustensiles de cuisine, car l'expérience montre que la friteuse est autant réclamée que le magnétoscope. A condition de réserver, tout le département peut en profiter : aussi le matériel sera-t-il bientôt amorti.

Parallèlement, l'office soutient la vie associative en général : formation (comment remplir un dossier de demande de subvention, par exemple...) ; information (l'élaboration du projet de loi sur les associations) ; animation enfin, avec des semaines thématiques (cultures différentes, enfance). L'office apporte également son soutien aux initiatives des associations : la demande de classement du site peint par Monet, présentée par Les Peintres de Carrières-sur-Seine, ou le concours national de nouvelles, organisé en 1980 pour Les Amis du livre (3).

Après cinq ans d'existence, le bilan de l'office est jugé très positif tant par les associations que par la commune. Avant les dernières élections municipales, les deux listes (celle du maire sortant et celle de l'opposition) ont assuré l'office de leur soutien. En 1985, la « renégociation » de la convention signée avec la municipalité ne semble pas poser de problème. Thierry Garbar songe plutôt actuellement à trouver les 50 000 ou 60 000 francs qui lui permettraient de s'informatiser.

Aujourd'hui, on rencontre de nombreux projets de « maisons des associations », mais les réalisations probantes sont encore rares : on passe sans transition du simple local de réunion à la structure rigide, pure et simple émanation de la municipalité. Quoique marqué par une trop grande présence de la municipalité (d'ailleurs, les associations se sont donné pour objectif de ramener la part de celle-ci à 50 % du budget), l'office socioculturel de Carrières-sur-Seine présente un exemple de solution.

Thierry Garbar en est en tout cas convaincu : il voit chaque semaine des associations d'autres communes venir lui demander : *« Comment ça marche ? »* Il est vrai que Carrières est encore une (relativement) petite ville : peut-on espérer obtenir un consensus des associations lorsque celles-ci se comptent par centaines, comme dans les agglomérations de plus de trente mille habitants ? ■

DANIEL GARCIA.

(1) Office socioculturel, 40, rue du Moulin, 78420 Carrières-sur-Seine. Tél. : 914-64-50.

(2) La cotisation, symbolique, est de 10 francs par an.

(3) Le premier prix a été publié dans *le Monde Dimanche* du 6 décembre 1981.

● *Erratum : les radios locales.* Les *autorisations* de diffuser des programmes sont accordées aux radios locales par la Haute autorité de la communication audiovisuelle, et non par le premier ministre comme nous l'avons indiqué par erreur dans le « conseil » du 27 février, en vertu de la loi du 29 juillet 1982. Il ne s'agit pas de *dérogations*, le principe de dérogation étant posé par la loi.

CONSEILS

Les jeunes volontaires

Un décret du 22 janvier 1982 a mis en place des stages de « jeunes volontaires » dans le cadre des actions prévues à l'article L 900-2 du code du travail, dont la coordination a été confiée au plan gouvernemental au ministre délégué à la jeunesse et aux sports.

L'article 2 du décret précise que les stages sont organisés par des *« associations poursuivant une activité d'intérêt général »*. Une lettre du premier ministre aux préfets a présenté les modalités générales du programme :

— Chaque stagiaire (de dix-huit à vingt-cinq ans n'ayant pas d'emploi et n'étant pas en cours de formation) percevra une rémunération égale à 50 % du SMIC ainsi qu'un remboursement de ses frais annexes — transport et hébergement — égal à 25 % du SMIC ;

— Le jeune volontaire est mis à la disposition d'une association pour une période de six mois à un an pour lui permettre au travers d'une expérience de travail de se valoriser sur les plans personnel et professionnel, ce qui doit faciliter à terme son accès soit à un emploi permanent, soit à une formation professionnelle à plein temps.

Ce programme a été inspiré par un certain nombre de propositions du rapport de Bertrand Schwartz sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

Pratiquement, lorsqu'une association peut offrir à un « jeune volontaire » un travail susceptible non seulement de présenter un intérêt dans sa réalisation mais de permettre ultérieurement son insertion sociale et professionnelle, elle pourra prétendre signer une convention de mise à disposition avec le directeur départemental du temps libre-jeunesse et sports, par délégation du préfet.

Cette convention place le « jeune volontaire » sous l'autorité de l'association, mais celle-ci s'engage en même temps à faciliter le triple contrôle administratif, technique et pédagogique des services de la direction départementale temps libre-jeunesse et sports. Pendant toute la durée du stage, le jeune volontaire bénéficie de la protection sociale prévue à l'article L 980-3 du code du travail, les cotisations sociales étant payées par l'Etat. Il est néanmoins recommandé à l'association de souscrire une assurance destinée à couvrir les risques des dommages causés à des tiers dans le cadre de ses activités.

Quelles sont les tâches qui peuvent lui être confiées ? Elles relèvent de quatre grands secteurs : animation, accueil et information, aménagement des cadres de vie, aide à la vie quotidienne. Les associations qui peuvent ainsi être intéressées sont les maisons de jeunes, les centres de loisirs, les clubs sportifs, celles qui s'intéressent plus particulièrement aux handicapés, aux personnes du troisième âge, également les offices de tourisme ou syndicats d'initiative, les associations de chantiers (restauration du patrimoine)... Le champ associatif est large et il offre là un terrain particulièrement varié pour meneer à bien cette expérience qui ne peut que le valoriser lui-même.

Tous les renseignements pratiques peuvent être obtenus dans chaque département auprès des directions départementales temps libre-jeunesse et sports.

★ Cette rubrique est rédigée par Service-Association, association loi de 1901, 24, rue de Prony, 75017 Paris ; tél. : (1) 380-34-09 ; télex : Servass 650344 F.

1901 le journal des associations

LE PREMIER JOURNAL AU SERVICE DES ASSOCIATIONS

ABONNEMENTS ET DOCUMENTATION : 17, rue Vièse 75017 Paris Tél. : 763.88.76

Semaine musicale, pour fêter le printemps sans doute : l'orchestre de l'Opéra, Monteverdi, Messiaen, Lehar, Mahler, les chœurs d'Oxford, sans parler des « Enfants du rock » ou de « Prélude à la nuit ». Pas une soirée (sauf vendredi) sans une émission réservée aux mélomanes. Un nouveau magazine, « Les choses de la vie », mercredi soir sur TF1, traite, lui, de l'air du temps. Et c'est un chant historique que propose A2, en quatre épisodes, à partir du 26 mars : la Vie de Golda Meir, incarnée par Ingrid Bergman.

La vie d'un spot publicitaire

QUAND un renard tente de séduire une « femelle » à quatre roues... Ce n'est pas une fable, c'est le dernier spot télévisé de la R5. Le rusé animal a beau être empli d'imagination amoureuse, il ne réussit qu'à mettre en valeur les qualités de la « belle ». C'est évidemment l'effet recherché.

Ce dessin animé, qui ravit les enfants et fait sourire les adultes – une pierre, deux coups pour les publicitaires, – est le produit fini, livré aux téléspectateurs. Mais comment a-t-il été conçu et fabriqué ?

Tout commence par un volumineux document, que Renault remet très cérémonieusement, en juillet-août de chaque année, à Publicis auquel la Régie a confié l'exclusivité de sa publicité. Dans ce véritable « cahier des charges » – appelé du reste ainsi, – qui « couvre » l'ensemble de l'année suivante, l'annonceur a consigné ses exigences : les modèles à soutenir, le marketing à faire pour chacun d'eux, l'image de marque à leur donner, les investissements à ne pas dépasser.

Pour Renault, comme pour la plupart des annonceurs importants – sauf les « lessiviers », – une campagne s'appuie toujours sur l'ensemble des médias (presse écrite, radio, télévision, affichage, cinéma). Un spot n'est jamais « isolé », même si le petit écran absorbe, à lui seul, le tiers budgétaire d'une campagne.

A la lecture du cahier des charges, l'agence demande à son client précisions et éclaircissements. Elle cherche, selon M. Jean Lambert, directeur de Publicis-Conseil, à *« cerner les véritables intentions politiques de Renault, en matière de publicité pour cette année-là »*. Il s'établit une navette de questions-réponses, qui dure un bon mois. Un nouveau mois est nécessaire, pour élaborer ce que M. Lambert appelle *« une stratégie de communication »*. Pour chaque modèle – d'autres annonceurs ne veulent être situés qu'au niveau de la marque, – il s'agit, tout en concevant une *« synergie »* pour l'image globale de Renault, de répondre aux interrogations suivantes : que veut-on dire ? Qui veut-on atteindre ? Par quels moyens (formats des affiches, périodes de lancement, par exemple) ? Et enfin comment, concrètement, façonner le message ? On entre dans la phase créative, dite « noble ».

A Publicis, chaque projet est confié à une équipe de quatre personnes, après que la « stratégie de communication » a été définie ; on y trouve un responsable de la campagne (appelé aussi chef de groupe), deux concepteurs - l'un « visuel », l'autre « rédactionnel » - et un responsable de production TV. Entre leurs premières cogitations et la remise de la « bande zéro » (sorte de « bon à tirer »), trois à quatre mois de travail sont nécessaires. Soit six mois au total, pour un spot de trente ou quarante-cinq secondes.

L'équipe – et d'abord les concepteurs – imaginent un *story-board* – pardon : un « scénarimage », – d'une vingtaine de planches, qui est soumis à l'annonceur. Dans le cas de la R5, les « créatifs » ont accentué l'aspect anthropomorphique de la petite voiture – déjà, lors de son lancement en 1972, un dessin animé la représentait avec des yeux et une bouche, – en renversant le concept habituel : c'est le futur propriétaire (le renard amoureux) qui doit séduire l'espiègle aux longs cils...

Six scénarimages sur dix sont refusés ou profondément modifiés, dit M. Jean Lambert : *« D'une façon générale, l'annonceur estime que tous ses produits sont très intéressants et qu'il suffit d'en donner les principales caractéristiques aux consommateurs. Nous, publicitaires, nous considérons a priori qu'aucun produit n'intéresse quelqu'un, et partant, qu'il faut monter un véritable spectacle. Il y a toujours un rapport de forces entre l'annonceur et l'agence de publicité. L'annonceur redoute souvent, par exemple, que le spectacle ne phagocyte son produit. »*

Les enfants en raffolent, les adultes s'en amusent ou s'en agacent. Mais avant d'apparaître trente secondes sur l'écran, le message publicitaire a nécessité six mois de travail et de cogitations.

Chez Renault, le scénarimage est examiné par le directeur de la publicité, le directeur commercial et, parfois, par le P.-D.G. de la Régie lui-même. Une fois ce synopsis revu corrigé et accepté, le responsable de production TV de Publicis se met en quête d'un réalisateur et d'une maison de production (plusieurs sont pressentis pour chaque projet.) Les grandes firmes et leurs agences de publicité font de plus en plus appel pour leur « sens du spectacle », à des metteurs en scène de renom, qui peuvent encore intervenir sur le scénarimage : ainsi, Michelangelo Antonioni a trouvé l'air d'opéra (un passage de *Guillaume Tell*, de Rossini), qui accompagne la R9, devant laquelle s'ouvre une forêt de gratte-ciel, et Sergio Leone a déniché en Tunisie le cirque romain, où la R 18 brise ses chaînes.

Après entente sur les conditions financières, des réunions dites de « préproduction » ont lieu, qui mettent en présence les représentants de l'annonceur, de la maison de production, le réalisateur et l'équipe de l'agence : on y établit le *casting-re-pardon* : la distribution artistique, – avec le choix des personnages, du lieu, du décor, de la musique et du texte, et l'on se met d'accord sur le minutage et le découpage. Puis, intervient le tournage proprement dit, qui dure de quatre à dix jours.

Après les *rushes* (M. Fillioud n'a pas proposé d'équivalent français), qui ne sont pas montrés au client, il est procédé à une sélection de plans : un premier montage est réalisé sans, puis avec la bande son. La présentation assez solennelle, en est alors faite à l'annonceur. Très souvent, Renault demande de nouvelles modifications. Lorsque tout est réglé, une copie standard, avec son magnétique, est élaborée et adressée à une commission de visionnage interministérielle (réunie chaque mercredi), chargée de relever les éventuelles entraves à la législation. Dans le même temps, la « bande zéro », enregistrée en vidéocassettes, est montrée à différents services de la Régie et distribuée, pour information, au réseau de vente.

Après le feu vert de la commission de visionnage, la copie standard parvient enfin aux chaînes de télévision. L'espace publicitaire a été acheté à la R.F.P. (Régie française de publicité) depuis longtemps - en octobre-novembre pour l'ensemble de l'année suivante - et les publiphiles peuvent s'installer devant leur récepteur. Chaque campagne de Renault dure de quinze jours à un mois, à raison de cinq à six passages sur chacune des trois chaînes. Un spot a une durée moyenne de vie de trois semestres (un peu moins pour l'alimentation, un peu plus pour les lessives). Son coût de production, pour Renault, varie dans une large « fourchette », qui va selon les procédés techniques employés et les frais de tous ordres, de 400.000 F à 1.100.000 F auxquels il faut ajouter, bien entendu, la facture de la R.F.P. Mais, que ne ferait-on pas pour séduire Mademoiselle R 5... ■

MICHEL CASTAING

les films

PAR JACQUES SICLIER

★ A VOIR,
★★ GRAND FILM

VENDREDI 25 MARS

APARAJITO ★★

Film indien de Satyajit Ray (1956), avec K. Bannerjee, P. Sen Gupta, S. Ghosal, S. Ganguli (N.)

A2, 23 h 5 (110 mn).

Apu et sa famille – du moins ce qu'il en reste – sont maintenant à Bénarès où le père, priant sur les bords du Gange, va mourir. L'enfant grandit et ce deuxième volet de la trilogie prend la dimension morale et sociale d'une initiation personnelle, d'une prise en charge de l'autonomie. Apu adolescent va, à force de volonté et de travail, entrer à l'université de Calcutta. Le monde de sa jeunesse s'effrite dans la mort. Si cette aventure indienne nous rappelle l'histoire de Maxime Gorki, c'est qu'elle a une signification universelle. Mais l'Inde est bien là.

DIMANCHE 27 MARS

LE JUGE ET L'ASSASSIN ★

Film français de Bertrand Tavernier (1976), avec P. Noiret, M. Galabru, I. Huppert, J.-C. Brialy.

TF 1, 20 h 35 (85 mn).

Michel Galabru, grandiose et pathétique « anarchiste de Dieu », criminel à la tête fêlée, est poussé à la guillotine par Philippe Noiret, juge rusé et soucieux de sa carrière. A partir d'un fait divers réel, Pierre Bost, Jean Aurenche et Bertrand Tavernier ont tissé un étrange rapport psychologique entre ces deux êtres. Et la société française de la fin du XIXe siècle, travaillée par l'affaire Dreyfus, l'antisémitisme et les luttes sociales, est parfaitement reconstituée.

LUNDI 21 MARS

LE GRAND SOMMEIL

Film anglais de Michaël Winner (1978), avec R. Mitchum, S. Miles, R. Boone, C. Clark.

TF 1, 14 h 05 (95 mn).

Robert Mitchum a déclaré qu'il avait accepté de jouer Philip Marlowe dans cette nouvelle adaptation du roman de Chandler, parce qu'il avait besoin d'argent pour contenter l'administration des impôts. Nous le croyons sans peine.

DÉFENSE DE SAVOIR ★

Film français de Nadine Trintignant (1973), avec J.-L. Trintignant, M. Bouquet, B. Lafont, B. Laage, J. Berto.

TF 1, 20 h 35 (100 mn).

Comment un petit avocat sans cause, nommé d'office pour une affaire qui semble banale, met les pieds dans un guêpier politique. Nadine Trintignant a solidement construit un récit complexe, où, plus que des idées, elle a fait entrer des émotions.

QUI ? ★

Film français de Léonard Keigel (1970), avec R. Schneider, M. Ronet, G. Tinti.

FR 3, 20 h 35 (75 mn).

Une histoire criminelle assez traditionnelle, mais rehaussée par une forte tension psychologique et le mystère de Romy Schneider qui obsède Maurice Ronet.

MARDI 22 MARS

LE TOMBEUR DE CES DAMES ★

Film américain de Jerry Lewis (1961), avec J. Lewis, H. Traubel, P. Stanley.

A 2, 20 h 40 (92 mn).

Que peut-il arriver à un garçon laid, malchanceux et complexé par la gent féminine lorsqu'il se retrouve domestique dans une pension de famille où il n'y a que des femmes ? Un film burlesque contre le matriarcat. Jerry Lewis est formidable. Hélas, la voix française qu'on lui donne au doublage est une calamité.

VIOLETTE ET FRANÇOIS ★★

Film français de Jacques Rouffio (1976), avec I. Adjani, J. Dutronc, S. Reggiani, L. Massari, F. Arnoul.

FR 3, 20 h 35 (95 mn).

Un couple marginal des années 70 berçant son « mal de vivre » de chimères et volant dans les grands magasins. Dutronc jongle avec une fantaisie qui est le revers du désespoir. Isabelle Adjani se referme sur son amour et son angoisse.

JEUDI 24 MARS

CHOTARD ET Cie

Film français de Jean Renoir (1932), avec Charpin, J. Lory, G. Pomiès, J. Boitel, M. Dalban, L. Seigner (N.).

A 2, 15 heures (83 mn).

A part deux travellings au début et à la fin, cette adaptation d'une pièce de Roger Ferdinand ressemble à tous les produits moyens du « théâtre filmé » des années 30. Même avec la signature de Renoir.

ON S'EST TROMPÉ D'HISTOIRE D'AMOUR

Film français de Jean-Louis Bertucelli (1973), avec C. Serreau, F. Perrin, N. Dubois, G. Caillaud, J. Rispal.

FR 3, 20 h 40 (85 mn).

Chronique d'une vie à deux qui s'enlise dans les difficultés quotidiennes et une médiocrité tenant peut-être davantage au caractère des personnages qu'aux conditions sociales. Le scénario était de Coline Serreau et on préfère les films qu'elle a réalisés elle-même.

DIMANCHE 27 MARS

LES CROIX DE BOIS ★

Film français de Raymond Bernard (1931), avec P. Blanchar, C. Vanel, G. Gabrio, Aimos, A. Artaud, P. Labry.

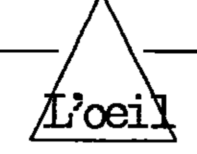
FR 3, 22 h 30 (105 mn).

Les horreurs de la guerre de 1914, d'après le livre de Roland Dorgelès. Le film de Raymond Bernard – cinéaste auquel un cycle va rendre un juste hommage – était, en 1931, un cri d'alarme contre les nouvelles menaces pesant sur la paix du monde, un rappel du sacrifice des anciens combattants.

Les soirées de la semaine

	LUNDI 21	MARDI 22	MERCREDI 23	JEUDI 24	VENDREDI 25	SAMEDI 26	DIMANCHE 27
TF 1	20 h 35 Film : Défense de savoir, de N. Trintignant. 22 h 15 Magazine économique : L'enjeu.	20 h 35 Caméra une, première : Un manteau de chinchilla, de C. Othin-Girard. Rêve de midinette. 21 h 45 Musique : Fatti vivo Claudio, de P. Seban. Esthétisme autour de Monteverdi.	20 h 35 Les Choses de la vie : La Bof génération ?, un nouveau magazine de A. de Sedouy et P. Sainteny. 22 h 45 Nouvelles thérapies psychologiques de D. Friedmann.	20 h 35 Téléfilm : Julien Fontanes magistrat, de S. Friedman. 22 h 15 Documentaire : le Chemin des Indiens morts, de J. Arlaud et M. Perrin, mythe et vie quotidienne.	20 h 35 Variétés : Coco-boy. 21 h 40 Série : Quelques hommes de bonne volonté, Jules Romain, selon Marcel Jullian. 22 h 45 Documentaire : vous avez dit design ?	20 h 35 Série : Dallas. 21 h 35 Droit de réponse, de M. Polac. Adolescents des villes, adolescents des champs. 22 h 50 Magazine du cinéma : Etoiles et toiles. Spécial Ingmar Bergman.	20 h 35 Film : le Juge et l'Assassin, de B. Tavernier. 22 h 00 Danse : les Biches, de B. Nijinska, par le ballet-théâtre de Nancy.
A 2	20 h 35 Le Grand Échiquier de J. Chancel. C'est le printemps, avec D. Pironi et l'orchestre de l'Opéra.	20 h 40 Film : le Tombeur de ces dames, de Jerry Lewis. 22 h 20 Mardi cinéma, avec Miou-Miou et Marlène Jobert.	20 h 35 Téléfilm : l'Œil des étoiles. Un regard qui perce les murs. 22 h 10 Série : Mœurs en direct : Jouer sa vie, de G. Carle et C. Coudari. Jeu d'échecs, folie et politique...	20 h 35 L'Histoire en question : Sturmführer SS Gerstein, espion de Dieu, par A. Decaux. 21 h 50 Magazine : les Enfants du rock, Richie Lee Jones	20 h 35 Série : Médecins de nuit. Jo Formose. 21 h 35 Apostrophes. Images de la femme. 23 h 5 Ciné-club (cycle Satyajit Ray) : Aparajito (la Trilogie d'Apu).	20 h 35 Variétés : Champs-Elysées, de M. Drucker. 21 h 50 Série : Une femme nommée Golda, avec Ingrid Bergman. 22 h 35 Jazz : Stan Getz.	20 h 35 Jeu : la Chasse aux trésors. 21 h 40 Visite aux musiciens : Edward Higginbottom et les chœurs d'Oxford. 22 h 30 Concert-magazine. Wagner.
FR 3	20 h 35 Film : Qui ? de L. Keigel. 22 h 10 Magazine de la mer : Thalassa : l'Amoco-Cadiz. 22 h 50 Prélude à la nuit : Tippett.	20 h 35 Film : Violette et François, de Jacques Rouffio. 22 h 30 Bleu outre-mer. 23 h 20 Prélude à la nuit : festival de Castres.	20 h 35 Spectacle 3 : la Veuve joyeuse, opérette de F. Lehar par l'orchestre Colonne. 23 h 10 Prélude à la nuit : Chopin.	20 h 35 Ciné-passion : On s'est trompé d'histoire d'amour, film de J.-L. Bertucelli. 22 h 30 Prélude à la nuit.	20 h 35 Vendredi : Edition spéciale actualité. La Chine (l'enfant velu). Le Guatemala (l'Antipape) ; Citroën (Citroën Ouk-Akbar). 21 h 35 Magazine de la photo : Flash 3. 22 h 40 Prélude à la nuit : Mendelssohn.	20 h 35 Tous ensemble : Grenoble 83 ou les chroniques stendhaliennes, d'A. Charoy. 22 h 30 Musiclub : Mahler.	20 h 35 Magazine littéraire : Boite aux lettres, de J. Garcin. Avec Eugène Guillevic, poète. 21 h 55 Aspects du court métrage français. Le Petit Nuage. 22 h 30 Film : Les Croix de bois, de R. Bernard. 0 h 20 Prélude à la nuit : Chopin.

TÉLÉVISION



La méthode Seban ou comment ne pas parler de Monteverdi

DEUX jeunes hommes fiévreux en cape noire partent à la recherche de Monteverdi. Ils sont brusques et passionnés, ont quelque chose d'insolent — la beauté, le geste équivoque, — ils s'interrogent excessivement. Leur enquête les mène à Cremone, à Mantoue, à Venise... On ne sait trop pourquoi, l'atmosphère est de mystère, secrète comme si les deux voyageurs — intrépides — allaient à des découvertes fondamentales et sulfureuses.

Nos héros essayent différentes méthodes, ils regardent des tableaux qui font naître des scènes qui se décomposent et se recomposent, jeux de miroirs, jeux gigognes qui mènent à d'autres réalités ou visions — quai de gare, raffinerie de Mestre où Orphée, Eurydice, apparaissent un instant avant de s'évanouir. Recherche déprimante. Ils vont même consulter une voyante *(« Comment voulez-vous faire naître une image de rien »)*, finissent par retrouver Monteverdi dans un vieux bibliothécaire qui a longtemps pratiqué l'alchimie et qui prétend pouvoir réapparaître. Qu'il le prouve ! Échange violent comme des coups d'épée entre le Maître et les jeunes hommes. Le vieil homme entraîne les voyageurs dans les rues de la ville, jusque chez lui. C'est le jour anniversaire de sa mort, dit-il ; il allume une à une les bougies, disparaît brusquement, laissant les deux jeunes gens seuls, exaspérés, cassant tout dans l'appartement.

C'est beau, certes. Lieux maudits, sombres visions, visages-flammes, ténèbres bleutées, tension. Mais pourquoi tout cet artifice, cette emphase ? Pourquoi cette mise en scène qui se met en scène, ce jeu de cache-cache permanent ? Pourquoi tant de complication ?

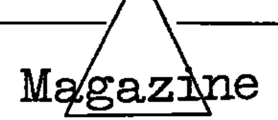
Paul Seban s'interroge depuis longtemps sur la « représentation ». En 1973, avec une série de deux émissions sur la peinture hollandaise, il utilisait pour la première fois — une révélation à l'époque — ce qui est devenu le « système Seban ». Deux voyageurs (un homme, une femme — un photographe et son assistante) partaient à la recherche des musées hollandais. Voyage-prétexte, complexe, indirect, mais c'est bien du fond, de peinture, dont il s'agissait. En 1975, il prend encore prétexte d'une enquête dans les musées néerlandais pour tisser un suspense superbe sur Philippe de Champaigne.

Paul Seban affirme que toute représentation est impossible. Il dit aussi que, si la représentation est parfaitement adaptée à l'objet représenté, elle masque l'objet lui-même. Aussi faut-il « décaler » les choses, installer entre celle-ci et l'objet lui-même *« cet interstice par lequel nous nous faisons voyeurs. Alors brutalement cet objet apparaît pour ce qu'il est, pour ce qu'il sera »*.

Mais la théorie est devenue procédé. Avec Guillaume de Machaut en 1979, on sent déjà poindre le danger, la méthode poussée à l'extrême finit par irriter. Il n'y a plus qu'une « intelligence » qui se montre elle-même. Prétentieuse, narcissique.

CATHERINE HUMBLOT.

★ FATTI VIVO CLAUDIO, mardi 22 mars, TF1, 21 h 45 (75 minutes).



Mille-feuille stendhalien

VA encore pour Claude Villers, réincarnation d'Henri Beyle en cape noire, déambulant dans les rues de la ville et rencontrant des directeurs de musée, des hommes de théâtre, des chefs d'orchestre, des responsables culturels, bref tous ceux qui, de près ou de loin, ont réalisé quelque chose à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Stendhal à Grenoble. C'est un fil conducteur qui sent l'artifice mais efficace, et Claude Villers, énorme, bonhomme, s'en tire pas mal.

Le problème de cette émission mille-feuille qui se propose de montrer ce qu'il reste aujourd'hui de Stendhal dans une ville, c'est que les réalisateurs, Alain Charoy et Jacqueline Thomas, ont voulu tout dire, tout montrer, ne rien oublier, que ce soit la Maison de la culture avec Georges Laveudant qui a créé une pièce exprès, le Théâtre Action qui a adapté *le Rouge et le Noir*, le Centre musical et lyrique et le Théâtre qui ont monté *l'Italienne à Alger* ou les deux expositions du musée de peinture... On sent l'inventaire obligatoire, l'accumulation des méthodes, des approches, finit par assommer. Et même si on revoit avec beaucoup de plaisir des extraits d'émissions (comme Françoise Sagan) commentant toute jeune Stendhal), des films *(le Rouge et le Noir* de Pierre Cardinal, *la Chartreuse de Parme* de Michel Favart, de Mauro Bolognini et de Christian-Jaque), combien de visites fastidieuses, de présentations polies d'artistes et de responsables. Sans parler de cette séquence (obligatoire ?) sur le ministre de la culture, M. Jack Lang inaugurant le bicentenaire ! Est-ce comme ça qu'on cherche à nous convaincre des vertus de la décentralisation à FR 3 ? Non.

C. H.

★ GRENOBLE 83 OU LES CHRONIQUES STENDHALIENNES, samedi 26 mars, FR 3, 20 h 35 (95 minutes environ).

LUNDI 21 MARS

TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h H.F. 12 (info).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Les après-midi de TF1 d'hier et d'aujourd'hui (et à 15 h 40).
14 h 5 Film : le Grand Sommeil. De Michael Winner.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Film : Défense de savoir. De Nadine Trintignant.
22 h 15 L'enjeu. Magazine économique de F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller. *Mexique : sur le fil du rasoir. Régine : vendre les nuits parisiennes. Textile : sauver le textile industriel. Boussac : le difficile redressement.*
23 h 15 Journal.

A 2

12 h 5 Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Cette semaine sur A2.
13 h 45 Série : Les amours de la Belle Époque.
14 h Aujourd'hui la vie. *La canne... c'est toute une histoire.*
15 h Série : Têtes brûlées.
15 h 50 Reprise : Apostrophes. *Chez les puissants* (diffusé le 18 mars à 21 h 35).
17 h 5 La télévision des téléspectateurs.
17 h 40 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord. (I.N.C.).
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier. De J. Chancel. *Sur le thème « C'est le printemps », avec Didier Pironi et l'Orchestre de l'Opéra, sous la direction de Claude Schnitzler.*
23 h 10 Journal.

FR 3

18 h 10 Messages. Hebdomadaire télévisé des P.T.T.
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre. Action des chrétiens pour l'abolition de la torture.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
20 h 35 Film : Qui ? De Léonard Keigel.
21 h 50 Journal.
22 h 10 Magazine : Thalassa. De G. Pernoud. *Cinq ans après* l'Amoco-Cadiz.
22 h 48 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
22 h 50 Prélude à la nuit. *Festival de Tourcoing : « Premier quatuor », de M. Tippett, par le Lindsay String Quartet.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 18 h 45, Benny Hill Show ; 20 h, Hit-parade ; 21 h, Le temps des vacances.
- T.M.C., 19 h 35, Feuilleton : Dallas ; 20 h 35, *Bonnes à tuer*, film de H. Decoin ; 22 h 06, Club 06, Emission de variétés.
- R.T.B., 18 h 25, Feuilleton : Le chevalier de Maison-Rouge ; 18 h 50, jeu : Micro-défi ; 20 h, L'écran-témoin : INPUT 83.
- TÉLÉ 2, 18 h, Feuilleton : Splendeur et misères des courtisanes ; 19 h, Lundi-sports ; 20 h, Histoires du plaisir d'exister ; 20 h 30, Soirée wallonne : Jean Brumioul : 21 h 30, INPUT 83.
- T.S.R., 20 h 10, Spécial Cinéma ; 23 h, L'antenne est à vous.

MARDI 22 MARS

TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h HF 12 (info.)
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord
20 h 35 Caméra une première : Un manteau de Chinchilla. De D. Letessier, réal. C. Othnin-Girard, avec M. Dubois, K. Alluin... *Nicole, femme d'un ouvrier syndicaliste, rêve de porter un manteau de Chinchilla, mais son mari achète une caravane d'occasion. Drame et rêve de midinette !*
21 h 45 Musique : Fatti vivo Claudio. Réal. Paul Seban, avec G. Robard... *(Lire notre article ci-contre.)*
23 h Journal.

A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours de la belle époque.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
15 h Série : Têtes brûlées.
15 h 50 Variétés : Sacha Distel à l'Olympia.
16 h 45 Entre vous. *Le Festival du film rural.*
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 40 Film : Le Tombeur de ces dames. De Jerry Lewis.
22 h 20 Mardi cinéma. *Avec Miou-Miou et Marlène Jobert.*
23 h 30 Journal.

FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre. Fédération nationale des mutuelles de travailleurs.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 33 La minute nécessaire de Monsieur Cyclopède.
20 h 35 Film : Violette et François. De Jacques Rouffio.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Bleu outre-mer.
23 h 18 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
23 h 20 Prélude à la nuit. *Festival de Castres : Eduardo Falu (guitariste et chanteur argentin), œuvres de J. Aguirre.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 18 h 45, Feuilleton : Pour qui sonne le rat ; 20 h 30, Série : Le grand-père ; 21 h, *Deux hommes dans l'Ouest*, film de B. Edwards.
- T.M.C., 19 h 35, Cosmos 1999 ; 20 h 35, *les Bricoleurs*, film de J. Girault ; 22 h 10, Télé-ciné-vidéo.
- R.T.B., 20 h, Feuilleton : Flamingo Road ; 20 h 50, Au nom de la loi : magazine juridique ; 21 h 50, Grâce à la musique : Ravel.
- TÉLÉ 2, 20 h, Le point de la médecine ; 21 h, Théâtre : les Liaisons dangereuses (1re partie) ; 22 h 10, INPUT 83.
- T.S.R., 20 h 5, Feuilleton : Dallas ; 21 h, Albert-Edgar Yersin ; 21 h 55, Jean Ziegler ; 22 h35, Vive Jupiter.

MERCREDI 23 MARS

TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain : *l'informaticien.*
13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.
15 h 45 Jouer le jeu de la santé.
15 h 50 Les pieds au mur.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
19 h 53 Tirage de la loto.
20 h Journal.
20 h 35 Les choses de la vie : la Bof génération ? Magazine de la rédaction de TF 1 de A. Sedouy et P. Sainteny. *Le premier numéro de ce magazine traite des mouvements de société. « Les choses de la vie » sera diffusé le troisième mercredi de chaque mois.*
22 h 45 Vivre les chemins du corps. Les nouvelles thérapies psychologiques, enquête de D. Friedmann.
23 h 15 Journal.

A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Epoque.
14 h Les carnets de l'aventure. *« Fitz Roy », de L. Tejada Flores.*
14 h 30 Dessins animés.
15 h 5 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45. De P. Leguen et C. Puech. *Avec Jacky et Jane Birkin.*
17 h 45 Terre des bêtes. *500 chevaux pour un tracteur*
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : « l'Œil des étoiles ». De N. Sgarro. Avec B. Neill, P. Khambatta, T. O'Connor... *(Lire notre article ci-contre.)*
22 h 10 Série : Mœurs en direct : Jouer sa vie. de G. Carle et C. Coudari. *(Lire notre article ci-contre.)*
23 h 20 Journal.

FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre. Association mondiale des amis de l'enfance.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
20 h 35 Spectacle 3 : la Veuve joyeuse. Opérette en trois actes de F. Lehar, Livret de V. Léon et L. Stein ; avec F. Lott, E. Belcourt, D. Chlostawa... par l'Orchestre Colonne, dir. G. Deckert, mise en scène A. Arias et la participation du ministère de la culture.
22 h 30 Journal.
23 h 8 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
23 h 10 Prélude à la nuit. *Mazurkas*, de F. Chopin, avec T. de M. Magin au piano.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 18 h 45, Feuilleton : Tom Sawyer ; 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, *Charade*, film de S. Doner ; 22 h 50, Portrait d'artiste : G. Titus-Carmel (peintre).
- T.M.C., 19 h 35, Série : La croisière s'amuse ; 20 h 35, *Mahler*, film, de K. Russell ; 22 h 10, Gogo rythmes : émission de variétés.
- R.T.B., 20 h 5, Jeu : La chasse aux trésors ; 21 h 5, Jeu : Vidéogram ; 22 h 5 ; Planète des hommes.
- TÉLÉ 2, 17 h 55, Feuilleton : Splendeur et misères des courtisanes ; 19 h, Un autre regard ; 20 h, Sports 2 ; 22 h 15, INPUT 83.
- T.S.R., 21 h 15, Pascal Auberson ; 22 h 20, Football.

JEUDI 24 MARS

TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Objectif santé.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Suspense.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Julien Fontanes magistrat. de J. Cosmos, réal. S. Friedman avec C. Sauvage, J. Bertheau, M. Creton... *Sur les traces d'un vieil original victime d'un internement médical « abusif ». Fontanes enquête inlassablement.*
22 h 15 Documentaire : le Chemin des indiens morts. Émission de J. Arlaud et M. Perrin d'après le livre de M. Perrin, *le Monde d'Isho*. *Première partie d'une série de deux émissions consacrée aux Indiens d'Amazonie : mythe et vie quotidienne, rituels chamaniques, sens de la mort dans le monde Isho. Superbement photographié.*
23 h 10 Journal.

A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 30 Émissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Epoque.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
15 h Film : Chotard et Compagnie, de Jean Renoir.
16 h 30 Magazine : Un temps pour tout.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Libre expression.
20 h Journal.
20 h 35 L'histoire en question : Sturmführer SS Gerstein, espion de Dieu, d'Alain Decaux. *L'itinéraire du sturmführer SS Gerstein, le premier homme qui a dénoncé le génocide hitlérien. De son ralliement au nazisme en 1933 à son suicide dans une prison française en 1945.*
21 h 50 Magazine : Les enfants du rock, de A. de Caunes. *Avec Rickie Lee Jones, un dessin animé : « Harlem nocturne », et extraits de concerts donnés en Allemagne.*
23 h 15 Journal.

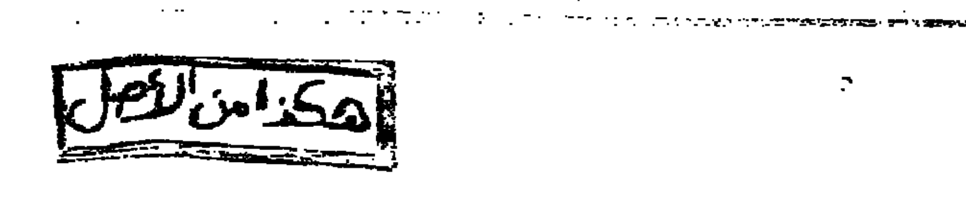
FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre. Association nationale de sauvegarde des adolescents.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
20 h 35 Ciné-Passion. De M.-C. Barrault.
20 h 40 Film : On s'est trompé d'histoire d'amour, de Jean-Louis Bertucelli.
22 h 05 Journal.
22 h 28 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
22 h 30 Prélude à la nuit.

> *« La R.T.F. c'est l'anarchie, le désordre et le corporatisme. Elle ne satisfait personne : ni le public, ni la majorité, ni l'opposition, ni le gouvernement. »*
>
> (M. Alain Peyrefitte, alors ministre de l'information, devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, 1963.)

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Feuilleton : Dallas ; 21 h, *Luke, la main froide*, film de S. Rosenberg ou *les Jeunes Loups*, film de M. Anderson.
- T.M.C., 19 h 35, Feuilleton : La Légende irlandaise ; 20 h 35, La tour de Nesles ; 22 h 10, Déclics : Magazine de la photo.
- R.T.B., 20 h, Autant savoir : Les anti-douleurs ; 20 h 25, *La Guerre des polices*, film de R. Davis ; 22 h 5, Le carrousel aux images et le monde du cinéma ; 17 h 55, Feuilleton : Splendeurs et misères des courtisanes.
- TÉLÉ 2, 19 h, Emission politique : Reflets du libéralisme ; 20 h, Concert : Festival musical international du Hainaut 1982 ; 20 h 45, INPUT 83.
- T.S.R., 20 h 5, Temps présent : La Corse ; 21 h 25, Hippisme ; 23 h, Basket-ball.





Où donner de l'œil ?

ATTENTION, l'homme dont il s'agit a d'étranges pouvoirs surhumains. La seule concentration de son regard lui permet d'arrêter un train à grande vitesse, de pulvériser un bloc de béton lancé du haut de la tour Eiffel ou simplement d'ouvrir des portes ou de les fermer, le tout à distance. Aucun doute possible sur sa provenance : Eric Smith est un extra-terrestre qui s'ignore. Quand l'ami de la famille, l'agent fédéral Bloom le met en face de ses dons ahurissants, notre héros, Américain moyen n'aspirant qu'à une vie paisible, en perd la boule. Heureusement pour lui, Smith a de grandes oreilles, et il est à l'écoute directe de planètes gravitant autour du cosmos. Que conseillent ces ambassadeurs invisibles ? D'utiliser ses capacités au service du bien. Aussitôt dit, aussitôt fait, notre ami se met au service d'une princesse hindoue aux yeux de braise injustement capturée par des filous...

L'Œil des étoiles, de Nick Sgarro, est une histoire simplette qui démarre un peu lentement, mais un suspense à l'américaine sauve ce téléfilm de l'insignifiance.

M. G.

★ L'ŒIL DES ÉTOILES, A2, mercredi 23 mars à 20 h 35 (90 minutes).



Échiquier international

ILS sont à part, comme dans un autre monde. Ne les dérangeons pas, ce sont des grands maîtres. Têtes baissées, regards absents, ils cogitent, pensent aux milliers de combinaisons possibles : piquer une reine, détourner un roi, kidnapper un fou. Cet exercice d'intelligence, appelé jeu d'échecs, est vieux comme le monde, aussi mystérieux que son créateur, un diable certainement. Selon la légende, les échecs étaient conçus comme une transposition abstraite sur un pacifique échiquier des antiques batailles guerrières. Ce jeu est devenu dernièrement – après le combat titanesque entre les deux Soviétiques, l'un, ambassadeur du communisme, Karpov, et l'autre Kortchnoï – une affaire diplomatique Est-Ouest.

C'est sur ce terrain glissant que « Jouer sa vie », de Gilles Carle et Camille Condari, nous entraîne. Après une tournée commentée par Fernando Arrabal, des représentants internationaux de cet art – Fisher, Karpov, Tal, Kortchnoï, Timman, – les réalisateurs tracent un portrait du joueur type. Volontiers superstitieux, quelque peu misogyne, solitaire maniaque, sujet à des pressions psychologiques parfois démoniaques, etc.

Excepté l'historique un peu scolaire des échecs, « Jouer sa vie » se regarde comme un polar d'espionnage aux intrigues planétaires. Fernando Arrabal dans une combinaison rayée blanc et noir, entouré d'un échiquier gigantesque, donne à ce documentaire une saveur un peu délirante.

MARC GIANNESINI.

★ JOUER SA VIE, A 2, mercredi 23 mars, 22 h 10 (60 minutes environ).



Le destin exceptionnel de Golda Meïr

GOLDA MEIR, incarnée par Ingrid Bergman, en France, ça va paraître ridicule, déplacé, ça va faire rigoler. Aux États-Unis ça ne gêne personne. Et, je dois l'avouer, ça ne me gêne pas trop non plus. Peu m'importe, au fond, la grosseur du nez ou des sourcils, l'épaisseur tassée de la silhouette, l'évocation exacte, à l'écran, d'un personnage historique. De toute façon, d'ici quelques temps, on ne saura plus à quoi il ressemblait vraiment. Ce qui compte c'est la force intérieure, c'est l'intelligence du jeu. Ceux – et j'en suis – à qui Golda Meïr inspirait plus que de l'admiration, de la fierté, trouveront sans doute là encore que la copie n'est pas à la hauteur du modèle. Forcément. Comment la pourrait-elle ?

Je pense pourtant que cette évocation simpliste, ce résumé sommaire d'un destin exceptionnel, n'est pas inutile. Je ne vais pas retracer ici les étapes d'une vie réduite à quelques images d'Épinal : le ghetto en Russie, la jeunesse aux États-Unis, l'expérience du kibboutz puis celle de la mère au foyer à Jerusalem, enfin la carrière politique, la guerre des Six Jours et celle du Kippour.

On peut faire mieux. On le fera sans doute. En attendant, c'est une façon d'introduire dans des dizaines de millions de foyers d'Europe et d'Amérique par le truchement d'une très grande actrice – elle-même mortellement atteinte lors du tournage – l'ancien premier ministre d'Israël. Avec Ben Gourion, le fondateur de l'État.

CLAUDE SARRAUTE.

★ UNE FEMME NOMMÉE GOLDA, A2, à partir du samedi 26 mars, 21 h 50 (45 minutes chaque émission).

VENDREDI 25 MARS

TF 1

11 h 15 **Vision plus.**
12 h **HF 12 (info).**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 50 **Portes ouvertes : le choix d'un mode de vie.**
18 h **C'est à vous.**
18 h 25 **Le village dans les nuages.**
18 h 50 **Histoire d'en rire.**
19 h 5 **Météorologie.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **S'il vous plaît.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Coco-boy.**
Autour de Stéphane Collaro, le spectacle habituel, le rire forcé...
21 h 40 **Série : Quelques hommes de bonne volonté.**
D'après l'œuvre de J. Romains ; adapt. Marcel Jullian, réal. F. Villiers. Avec D. Ceccaldi, C. Dauphin, J. Barney.
Sixième épisode. Paul Doumer, président de la République, a été abattu. Havercamp contine de trafiquer avec les bons du Trésor. Jallez et Jerphanion, malgré leur déception, continuent de croire en l'esprit humain face à une situation internationale qui s'aggrave. Cette grande fresque, qui mêle l'histoire et les destins individuels, est très inégale.
22 h 45 **Documentaire : vous avez dit « design » ?**
Émission de D. Huisman et M.A. Malfray, réal. P. Grenier.
Qu'est-ce que le style « design » ? Des formes nouvelles, un aménagement plus cohérent de l'environnement ou un simple snobisme ? Des architectes, des esthéticiens industriels, des « designer » répondent.
23 h 15 **Journal.**

A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal (et à 12 h 45).**
12 h 10 **Jeu : L'Académie des neuf.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Série : Les amours de la Belle Epoque.**
14 h 5 **Aujourd'hui la vie.**
Avec, comme invité, Jean-Jacques Servan-Schreiber.
15 h **Série : Têtes brûlées.**
15 h 55 **Reprise : L'histoire en question.**
Sturmführer SS Gerstein, espion de Dieu (diff. le 24 mars, à 20 h 35).
17 h 10 **Itinéraires.**
De S. Richard.
Femmes d'Afrique (les femmes D'Jafouns ; l'enfant noir).
17 h 45 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Médecins de nuit.**
Jo Formose. Réal. B. Gridaine. Avec A. Chateau, G. Germain, H. Czarniak, T. Doris, R. Ander...
Urgence dans la banlieue nord : Anne remet sur pied un jeune Africain victime d'une forte grippe. Bons sentiments à la pelle.
21 h 35 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Images de la femme », sont invités : P. Darmon (Mythologie de la femme dans l'ancienne France), *A. Martin-Fugier* (la Bourgeoise), *B. Mary* (Pin-up ou la fragile indifférence), *Pichard (coauteur de* Paulette), *M. Righini* (la Passion Ginette).
22 h 55 **Journal.**
23 h 5 **Ciné-club (cycle Satyajit Ray) : La trilogie d'Apu (nº 2, « Aparajito »).**

FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
18 h 55 **Tribune libre. C.N.P.F.**
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **D'accord pas d'accord**
20 h 33 **La minute nécessaire de M. Cyclopède.**
20 h 35 **Vendredi : Edition spéciale Actualité : Chine : l'enfant velu, L'antipape du Guatemala : Citroën Ouk-Akbar.**
Magazine d'information d'A. Campana.
Evénement politique : la Chine populaire ouvre ses archives cinématographiques, ce qui nous permet de voir un document sur la naissance d'un enfant velu, phénomène rare et considéré comme une chance là-bas. Le reportage qui suit montre l'antipape, le président-dictateur du Guatemala, M. Rios Montt, pasteur d'une secte religieuse qui tire ses ressources de Californie : une enquête de Pierre Hurel. Enfin, dernier volet : Jean-Patrick Lebel, à propos du conflit chez Citroën, retrace l'itinéraire d'un des leaders de la révolte, Akka Ghazi, ancien sous-officier de l'armée marocaine devenu militant syndical.
21 h 35 **Magazine de la photo : Flash 3.**
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
Revue de presse : Flash back ; Dossier du mois : le roman-photo ; Flash pratique.
22 h 20 **Journal.**
22 h 38 **Une minute pour une image.** D'Agnès Varda.
22 h 40 **Prélude à la nuit.**
Trio en ut mineur, de F. Mendelssohn, par le Trio de Madrid.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 18 h 45, Feuilleton : Candy ; 20 h, *Salut l'artiste*, film de Y. Boisset ; 21 h 35, Série : Dynastie.
- **T.M.C.**, 19 h 35, Feuilleton : Un juge, un flic ; 20 h 35, *Sois belle et tais-toi*, film de M. Allégret ; 22 h 25, Chrono : magazine automobile.
- **R.T.B.**, 21 h 5, *la Strada*, film de F. Fellini.
- **TÉLÉ 2**, 20 h, Théâtre : les liaisons dangereuses (2e partie) ; 21 h 20, INPUT 83 ; 22 h 20, Spectacle magazine.
- **T.S.R.**, 20 h 5, Tell Quel ; 20 h 35, Jeu : La chasse aux trésors ; 21 h 35, Jardins divers ; 23 h, *Mourir à 30 ans*, film de R. Goupil.



SAMEDI 26 MARS

TF 1

10 h 15 **Vision plus.**
10 h 45 **La séquence du spectateur.**
11 h 15 **La maison de TF 1** (et à 13 h 35).
13 h **Journal.**
15 h 40 **Jeu : Ouvrez l'œil.**
16 h 5 **Documentaire :**
Les grands explorateurs : Christophe Colomb (rediffusion).
17 h **Série : La Lumière des justes.**
D'après l'œuvre d'Henri Troyat, réal. Y. Andréi.
18 h **Trente millions d'amis.**
18 h 25 **Pépin Colin.**
Magazine de cinq minutes du Comité français d'éducation pour la santé sur les accidents domestiques.
18 h 30 **Magazine auto-moto.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **S'il vous plaît.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Dallas.**
J.R. se prépare à affronter Sue Ellen.
21 h 25 **Droit de réponse.**
Emission de Michel Polac.
Adolescents des villes, adolescents des champs.
22 h 50 **Etoiles et toiles : spécial Ingmar Bergman.**
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand.
Autour de son dernier grand film « Fanny et Alexandre ».
23 h 30. **Journal.**

A 2

11 h 10 **Journal des sourds et des malentendants.**
11 h 30 **La vérité est au fond de la marmite.**
12 h **A nous deux.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Colorado**
14 h 50 **Les jeux du stade.**
17 h **Récré A 2.**
17 h 50 **Les carnets de l'aventure.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord (I.N.C.).**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Champs-Elysées.**
De M. Drucker.
Autour de M. Berger, D. Guichard, J. Villeret, etc.
21 h 50 **Série : Une femme nommée Golda.**
De H. Gast, réal. A. Gibson, avec I. Bergman, J. Davis, A. Jackson...
(Lire notre article ci-contre).
22 h 35 **Jazz : la grande parade.**
De J.-C. Averty. *Avec Stan Getz.*
23 h 5 **Journal.**

> *« La liberté de la communication audiovisuelle est aujourd'hui aussi révolutionnaire que la liberté de la presse au dix-neuvième siècle. »*
>
> (M. Alain Madelin, député U.D.F. d'Ille-et-Vilaine, lors des débats à l'Assemblée nationale sur la loi Fillioud, en mai 1982).

FR 3

12 h **Objectif entreprise.**
Émission de l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche).
12 h 30 **Les pieds sur terre.**
Emission de la Mutualité sociale agricole.
13 h 30 **Horizon.**
Le magazine des armées.
14 h 30 **Entrée libre.**
Émission du C.N.D.P.
Dernier numéro de ce magazine qui s'arrête faute de moyens (mais il pourrait reprendre en octobre). Yves Barou, économiste, spécialiste des problèmes d'emploi et du travail ; 14 h 30, Portrait de G. Barbot, instituteur à l'école Decroly ; 14 h 50, Les trois visages du tango ; 15 h 10, L'Ombre du Robot ; 15 h 50, les glissements de terrain ; 16 h 15, Pierre Goldman.
18 h 30 **Pour les jeunes.**
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
20 h **Les jeux.**
20 h 33 **La minute nécessaire de Monsieur Cyclopède.**
20 h 35 **Tous ensemble : Grenoble 83 ou les chroniques stendhaliennes.**
Emission de A. Charoy, à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Stendhal, avec la participation de C. Villers et F. Chaumette. FR 3 Rhône-Alpes propose un programme unique sur le réseau national.
22 h 10 **Journal.**
22 h 28 **Une minute pour une image**, d'Agnès Varda.
22 h 30 **Musi-Club.**
Quatrième symphonie de G. Mahler par l'orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam sous la direction de B. Haitink.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 17 h 45, La chasse aux trésors : 18 h 45, Feuilleton : Bouba ; 20 h, Série : Chips : 21 h, Show Bernard Lavilliers ; 22 h, Ciné-club : *Accatone*, film de P. Pasolini.
- **T.M.C.**, 19 h 35, Feuilleton : Louis XI ; 20 h 35, *Les chiens verts du désert*, film de U. Lenzi ; 22 h 5, Chansons de toujours.
- **R.T.B.**, 20 h 40, *Big Jake*, film de G. Sherman ; 22 h 25, C'est chouette la musique.

T.S.R., 20 h, Concours Eurovision de la Chanson : Finale Suisse ; 21 h 25, Hippisme ; 23 h, Sport.

Le Théâtre de Bouvard

DIMANCHE 27 MARS

TF 1

9 h **Émission islamique.**
9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **La source de vie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe**, célébrée avec les carmélites de Frileuse à Briis-sous-Forges (Essonne), prédicateur le Père A. David.
12 h **Téléfoot.**
13 h **Journal.**
13 h 25 **Série : Starsky et Hutch.**
14 h 30 **Sports Dimanche.**
15 h 40 **Série : Arnold et Willy.**
17 h **Racontez-moi une histoire.**
18 h **Les animaux du monde.**
18 h 30 **Jeu : J'ai un secret.**
19 h **Le magazine de la semaine : sept sur sept.**
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : Le Juge et l'Assassin**, de B. Tavernier.
22 h **Ballet : les Biches.**
Musique de F. Poulenc, chorégraphie de B. Nijinska, par le ballet-théâtre de Nancy, réal. L. Godevais avec S. Clavier, L. Vaculik.
23 h **Journal.**

A 2

10 h **Gym Tonic** (et à 10 h 45).
10 h 30 **Magazine du cheval.**
11 h 15 **Dimanche Martin.**
Entrez les artistes.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Dimanche Martin (suite).**
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : Magnum ; *15 h 20, l'École des fans* ; 15 h 55, les Voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 **Série : Les Fiancées de l'Empire.**
18 h 5 **Dimanche magazine.**
19 h 5 **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Jeu : la Chasse aux trésors**, de J. Antoine et R. Denis.
Pour la troisième année consécutive, Antenne 2 diffuse une nouvelle série de « chasse aux trésors ». Duplex Paris-Bali, hélicoptère, jeu en direct.
21 h 40 **Document : Visite au musicien.**
Edward Higginbottom et les chœurs d'Oxford.
22 h 30 **Concert magazine**, de E. Ruggieri (en liaison avec France-Musique). *Extrait du « Vaisseau fantôme », de Wagner.*
23 h **Journal.**

FR 3

10 h **Images de ...**
10 h 30 **Mosaïque.**
Les banlieues lyonnaises, mythes et réalités. Variétés : le groupe Alborada. « Nationalité Immigré ». Omar et Maghrabi.
17 h 45 **Pour les jeunes.**
18 h 45 **L'Echo des bananes**, de V. Lamy.
Avec les groupes Les Virgin Prunes, et Mico Nission, Catherine Lara ; une séquence vidéo sur Dixys'Midnight Runners.
19 h 40 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Série : Bizarre, bizarre.**
20 h 35 **Boîte aux lettres.**
Magazine littéraire de J. Garcin.
Avec le poète Eugène Guillevic : un portrait de Georges Perros, un reportage de Dorothée Letessier...
21 h 35 **Journal.**
21 h 55 **Aspects du court métrage français.**
Le Petit Nuage, de R. Hessens.
22 h 30 **Cinéma de minuit : Les Croix de bois**, de Raymond Bernard.
0 h 16 **Une minute pour une image.** D'Agnès Varda.
0 h 20 **Prélude à la nuit.**
Berceuse en ré bémol majeur, opus 57, de F. Chopin par B. d'Ascoli au piano.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 20 h, La loi selon Mc Clain 21 h, *Monsieur Klein*, film de J. Losey.
- **T.M.C.**, 19 h 30, Série : Yes Ministers ; 20 h 35, *The magnificent Two*, film de H. Stewart ; 22 h 10, Série policière : Cible.
- **R.T.B.**, 20 h 5, Variétés : La bonne étoile ; 21 h 20, Téléfilm : La manipulation.
- **T.S.R.**, 20 h, le Parrain : 21 h, Tickets de premières : bimensuel des arts et des spectacles.

RADIO

FRANCE-CULTURE

LUNDI 21 MARS

7 h 2, **Matinales** : La Turquie, une nation solitaire.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Transformation du monde rural ; à 8 h 32, Les glaciers sont vivants.
8 h 50, **Échec au hasard.**
9 h 7, **Les lundis de l'histoire** : Histoire de la Catalogne.
10 h 45, **Le texte et la marge** : « Yémen », de L. Deonna.
11 h 2, **Musique** : Dossier, chanteurs de traditions populaires françaises.
12 h 5, **Agora** : semaine de la poésie.
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, **Les tournois du royaume de la musique.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « La cendre et la foudre », de F. Tristan.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : Le monde au singulier ; à 15 h 30, Points de repère ; à 16 h 30, Le rendez-vous : Gandhi au cinéma ; à 17 h, Roue libre.
17 h 32, **Instantané** : magazine musical.
18 h 30, **Feuilleton** : Mémoires d'un défunt.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Présence des arts** : galeries parallèles Articule.
20 h, **Deux heures pour Sarah**, de J. Reis (rediff.).
21 h, **L'autre scène, ou les vivants et les dieux** : l'Apologie de Socrate, par P. Nemo.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Allusion (la mode) : musique sud-américaine.

MARDI 22 MARS

7 h 2, **Matinales** (voir lundi).
8 h, **Les chemins de la connaissance** : transformations du monde rural ; à 8 h 32, les glaciers sont vivants ; à 8 h 50, le sillon et la braise.
9 h 7, **La matinée des autres** : l'esprit du Shinto.
10 h 45, **Etranger mon ami** : « la Cave », de T. Bernhard.
11 h 2, **Musique de chambre avec piano** (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « l'Extase de l'errance » ; « Pâques de la parole », de C. Vigée.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : le monde au singulier ; à 15 h 30, Points cardinaux ; à 16 h 30, Micromag ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, **Feuilleton** : Mémoires d'un défunt.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Sciences** : L'espace et le temps aujourd'hui. Les relativités, avec le professeur J.-M. Levy-Leblond.
20 h, **Dialogues** : l'économie peut-elle rassembler les Français ? Avec L. Stoléru et F. de Closet.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Allusion ; musique sud-américaine.

MERCREDI 23 MARS

7 h 2, **Matinales** : (voir lundi).
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Transformations du monde rural ; à 8 h 32, Les glaciers sont vivants.
8 h 50, **Échec au hasard.**
9 h 07, **Matinée des sciences et des techniques.**
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : La XXe Foire internationale du livre pour enfants à Bologne.
11 h 2, **La musique prend la parole** : Mahler.
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, **Musiques disparues et oubliées** : (et à 17 h 32 et 20 h).
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « le Moko », de H. Bonnier.
14 h 47, **L'école des parents et des éducateurs** : les injonctions des parents et le rythme propre de l'enfant, avec H. Harel, psychologue.
15 h 2, **Les après-midi de France-Culture** : le monde au singulier ; à 15 h 45, Promenade à l'Institut néerlandais ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, **Feuilleton** : Mémoires d'un défunt.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La science en marche** : Étrange et fascinant cerveau, avec le professeur G. Chapoutier.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Allusion (la mode) ; musique sud-américaine.

JEUDI 24 MARS

7 h 2, **Matinales** (voir lundi).
8 h, **Les chemins de la connaissance** : transformations du monde rural ; à 8 h 32, Les glaciers sont vivants ; à 8 h 50, Le sillon et la braise.
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h 45, **Questions en zigzag** avec F. Tristan : « La cendre et la foudre ».
11 h 2, **Musique** : hommage à Dimitri Chostakovitch, (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « L'enfant de paille », de P.-R. Leclerc.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : départementale à Lyon ; à 17 h : Roue libre.
18 h 30, **Feuilleton** : Mémoires d'un défunt.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : la pathologie post-natale, avec les professeurs Minkoswki et Royer.
20 h, **Nouveau répertoire dramatique** : Désordres, de L. Melite. Avec M. Lonsdale, P. Arditi, F. Bergé, P. Santini.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Allusion.

VENDREDI 25 MARS

7 h 2, **Matinales** : (voir lundi.)
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Transformations du monde rural ; à 8 h 32 : Les glaciers sont vivants.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des arts du spectacle.**
10 h 45, **Le texte et la marge** : « Mélancolie Nord », avec M. Rio.
11 h 2, **Musique** : La musique soviétique après Chostakovitch (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : *les Serpents*, de P. Bourgeade.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : les inconnus de l'histoire : Jean Allemane.
18 h 30, **Feuilleton** : Mémoires d'un défunt.
19 h, **Actualités magazine.**
19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne** : la métrologie, avec le professeur P. Givret.
20 h, **L'architecture utopique** : le Paris de l'Ivre de Pierres.
21 h 30, **Black and blue.**
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Allusion (la mode) ; musique sud-américaine.

SAMEDI 26 MARS

7 h 2, **Matinales** : voir lundi.
8 h, **Les chemins de la connaissance.**
8 h 30, **Comprendre aujourd'hui pour vivre demain** : prévention, handicaps, rééducation...
9 h 7, **Matinée du monde contemporain.**
10 h 45, **Démarches avec...** F. Vitoux « Fin de saison au palazzo Pedrotti ».
11 h 2, **Musique** : jazz et musiques, en direct de Grenoble (et à 16 h 20).
12 h 5, **Le pont des arts.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Les samedis de France-Culture** : le Japon, traditions et modernités (Mishima corps et âme).
17 h 30, **Entretiens de carême** : l'engagement de la foi, par le pasteur J. Walter.
18 h, **La deuxième guerre mondiale** : les Francais en uniforme dans la guerre (1940-1944).
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Radio-Canada**, présente « Vivre à Washington ».
20 h, « **le Sémaphore** », de S. Ganzl. Avec J.-C. Drouot, B. Ballet.
22 h, **Ad lib.**
22 h 5, **La fugue du samedi.**

DIMANCHE 27 MARS

7 h 9, **La fenêtre ouverte.**
7 h 15, **Horizon**, magazine religieux.
7 h 40, **Chasseurs de son.**
8 h, **Orthodoxie.**
8 h 30, **Protestantisme.**
9 h 10, **Ecoute Israël.**
9 h 40, **Divers aspects de la pensée contemporaine** : l'Union rationaliste.
10 h, **Messe des Rameaux**, à la Maison de Radio-France.
11 h, **Musique** : Strauss et « la Chauve-Souris » (et à 12 h 45, 16 h 5 et 23 h).
12 h 5, **Allegro.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **La Comédie-Française** présente : « La Quadrature du cercle », de V. Kataiev.
16 h 45, **Conférences de carême** (en direct de Notre-Dame de Paris) : voici l'année du jubilé, la fête de la Rédemption.
17 h 30, **Rencontre avec...** Alain Peyrefitte.
18 h 30, **Ma non troppo.**
19 h 10, **Le cinéma des cinéastes.**
20 h, **Albatros** : André Zanzotto, poète italien.
20 h 40, **Atelier de création radiophonique** : Abécédaire, par J.-L. Rivière.

FRANCE-MUSIQUE

LUNDI 21 MARS

6 h 2, **Musique légère de Radio-France** : œuvres de Walberg, Calvi.
8 h 7, **Le Bougolama 8-9.**
9 h 5, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Haydn, Scarlatti, Telemann...
12 h, **Chasseurs de son stéréo.**
12 h 35, **Jazz** : Saint-Louis Blues.
13 h, **Jeunes solistes** (en direct du Studio 119) : œuvres de Beethoven, Chopin, Clementi, par F. Killian, piano.
14 h 4, **Emissions d'auteur** : les embranchements wagnériens et le déguisement du leitmotiv.
17 h 5, **Repères contemporains** : Zender.
17 h 30, **Les intégrales** : la musique d'Erik Satie.
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du Théâtre du Ranelagh à Paris) : Musiques traditionnelles.
19 h 38, **Jazz.**
20 h, **Les muses en dialogue.**
20 h 30, **Concert** (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) : « Passacaille pour orchestre », op. 1, de Webern ; « la Mer », de Debussy ; « Six pièces pour orchestre », de Webern ; « Symphonie n° 9 La Grande », de Schubert, par le Junge Deutsche Philharmonie, dir. G. Bertini.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique.**

MARDI 22 MARS

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de J.-S. Bach, Sibelius, Campra.
8 h 7, **Le Bougolama 8-9.**
9 h 5, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Haydn, J.-S. Bach, Webern.
12 h, **La musique populaire d'aujourd'hui** : le Québec.
12 h 35, **Jazz** : Saint Louis Blues.
13 h, **Opérette** : « Une nuit à Venise », de J. Strauss.
14 h 4, **Boîte à musique** : Mozart.
14 h 30, **Les enfants d'Orphée** : Animaux du monde.
15 h, **Emissions d'auteur** : Musique religieuse et foi populaire.
17 h 5, **Repères contemporains.**
17 h 30, **Les intégrales** : la musique de chambre d'Erik Satie.
18 h 30, **Studio-Concert** : Tisné, Ferrero, Léandre, Dutilleux, Schönberg.
19 h 38, **Jazz.**
20 h, **Premières loges** : S. Balguerie ; M. Renaud.
20 h 30, **Concert** (donné à Berlin le 26 novembre 1982) : « Sérénade Posthorn », de Mozart ; « Symphonie inachevée », de Schubert ; par l'Orchestre philharmonique de Berlin.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Musiques de nuit ; 23 h 5, Jazz-Club.

MERCREDI 23 MARS

6 h 2, **Musiques pittoresques et légères.**
6 h 30, **Musiques du matin.**
8 h 7, **Le Bougolama 8-9.**
9 h 5, **D'une oreille l'autre.**
12 h, **L'amateur de musique.**
12 h 35, **Jazz** : Saint-Louis Blues.
13 h, **Jeunes solistes** (en direct du Studio 119) : œuvres de Rameau, Bodin de Boismortier, Chedeville ; par C. Tailhades, vielle à roue, et son ensemble.
14 h 4, **Microcosmos.**
17 h 5, **Repères contemporains** : Pablo.
17 h 30, **Les intégrales** : la musique d'Erik Satie.
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du Théâtre du Ranelagh), œuvres de Poulenc, Berg, Lutoslawski, J. Brahms ; par S. Kanoff, clarinette ; C. Lavoix, piano.
19 h 38, **Jazz** : Où jouent-ils ?
20 h, **Les chants de la terre** : Magazine traditionnel.
20 h 30, **Concert** (en direct du grand auditorium de Radio-France), à la mémoire de P. Hasquenoph : « Sonate pour deux pianos », de Hasquenoph, par R. et A. Petrossian ; « Quatuor », de Hasquenoph, par le quatuor Enesco ; « Cinq poèmes », de Maria, par M. Sartova, soprano ; E. Chojnacka : « Sonate à Nuremberg », par les instrumentalistes du Nouvel Orchestre philharmonique, avec J.-Y. Fourmeau, saxophone.
22 h 15, **La nuit sur France-Musique** : Ravi Shankar (en direct de la salle Favart).

JEUDI 24 MARS

6 h 2, **Musiques du matin.**
8 h 7, **Le Bougolama 8-9.**
9 h 5, **L'oreille en colimaçon.**
9 h 20, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Haydn, Mozart, Purcell...
12 h, **Le royaume de la musique.**
12 h 35, **Jazz** : Saint-Louis blues.
13 h, **Musique légère.**
14 h 04, **Émissions d'auteur** : les embranchements wagnériens et le déguisement du leitmotiv.
17 h 05, **Repères contemporains** : Stockhausen.
17 h 30, **Les intégrales** : la musique d'Erik Satie.
18 h 30, **Studio-Concert** : (en direct du studio 106) : le groupe « Dépêches-toi ça commence. »
19 h 38, **Jazz** : le bloc-notes.
20 h, **Actualité lyrique.**
20 h 30, **Concert** (en direct de l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris) : « Miserere » de Donizetti ; « Missa di Gloria » de Puccini ; par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France ; dir. G.-L. Gelmetti ; Sol. B. Pecchioli, F. Robinson, P. Ballo, M. Smith, A. Titus.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Musiques de nuit ; 0 h 5 : Nocturnes.

VENDREDI 25 MARS

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Debussy, Häendel, Ravel.
8 h 7, **Le Bougolama 8-9.**
9 h 5, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Haydn, Mozart, Beethoven...
12 h, **Equivalences** : Langlais.
12 h 35, **Jazz s'il vous plaît.**
13 h, **Jeunes solistes** (en direct du Studio 119) : œuvres de Crusel, Lefebvre, Schubert, Debussy, Poulenc, Blyton, Waughan-Williams, Margoni, par l'Ensemble Arioso.
14 h 4, **Boîte à musique** : Brahms.
14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**
15 h, **Emissions d'auteur** : musique religieuse et foi populaire.
17 h 5, **L'histoire de la musique** : naissance de l'Opéra en Italie.
18 h 30, **Studio concert** (en direct du Théâtre du Ranelagh à Paris) : œuvres de Haydn, par P. Pierlot, baryton ; F. Fernandez, alto ; D. Simpson, violoncelle.
19 h 38, **Jazz** : le clavier bien rythmé.
20 h, **Musique contemporaine.**
20 h 20, **Concert** (donné en la basilique Saint-Denis) : *Requiem*, de Verdi, par l'Orchestre national de France et Chœurs de Radio-France ; dir. R. Muti ; chef des chœurs : J. Jouineau ; sol. A. Tomowa-Sintow, soprano ; A. Miltcheva, mezzo ; V. Luccheti.
22 h 15 **La nuit sur France-Musique** : les mots de F. Xenakis ; à 23 h 5, Écrans : portrait de A. Prévin ; à 0 h 5, Musiques traditionnelles.

SAMEDI 26 MARS

6 h, **samedi matin** : œuvres de Genin, Tartini, Strauss, Mozart.
8 h 5, **Avis de recherche et actualité du disque** : 11 h, La tribune des critiques de disques : 12 h 35, Avis de recherche et actualité du disque (suite).
13 h 30, **Tous en scène.**
14 h 4, **Atelier de musique** : Œuvres de J. S. Bach, Martin, Danzi.
15 h 30, **Dossier disque.**
16 h 30, **Studio concert** (en direct du Studio 106 de Radio-France) « Madrigal » de Jolivet ; « Quatre pièces de Schoenberg ; « Mots » de Jolas ; « Octandre » et « Désert » de Varèse ; par l'Orchestre de l'Ile-de-France et le groupe vocal de France.
18 h, **Le disque de la tribune.**
19 h, **Concours international de guitare** : œuvres de Dowland, Bennett, Giuliani.
19 h 35, **Les pêcheurs de perles** : Œuvres de Stravinski, Chostakovitch.
20 h 30, **Concert** (donné au Théâtre des Champs-Elysées à Paris le 14 février 1983) : « Sonate pour violon et piano » de Schumann ; « Variations Trockene Blumen » de Schubert ; « Sonate pour violon et piano en mi bémol majeur » de Strauss ; par G. Kremer, violon et A. Schiff, piano.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique.**

DIMANCHE 27 MARS

6 h 2, **Concert promenade** : Musique viennoise et musique légère ; œuvres de Jadin, Schrammein.
8 h 2, **Cantate.**
9 h 10, **Hors commerce** : œuvres d'Indy, Saint-Saens, Koechlin, Schmitt.
11 h, **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : œuvres de Beethoven, Franck ; Par M. Hasson, violon et H. Barda, piano.
12 h 5, **Magazine international.**
14 h 4, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Beethoven, Chopin, Mozart, Sibelius, J. Brahms, Wolf.
17 h, **Comment l'entendez-vous ?** Œuvres de Haydn.
19 h, **Jazz vivant** : le quartette de David Murray.
20 h, **Les chants de la terre** : Magazine de musiques traditionnelles.
20 h 30, **Concert** (donné à la Philarmonie de Berlin le 5 décembre 1982) : « Concerto pour piano et orchestre n° 3 » de Rachmaninov ; « Symphonie n° 1 en sol mineur » de Tchaikovski.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Concert en simultané avec Antenne 2 : « le Vaisseau fantôme », extraits du 2e acte : Chœur des fileuses ; Ballade de Senta ; « la Descente des Courtilles », de Wagner ; par les chœurs et Orchestre de Paris ; dir. D. Barenboïm ; chef des chœurs : A. Oldham : sol. J. Norman, soprano.
23 h, **Entre Guillemets.**
0 h 5, **Musique de nuit.**

RADIO FRANCE INTERNATIONALE

● **Emission en anglais, tous les jours de 17 heures à 18 heures en ondes courtes : 75 m (3 965 kHz et 49 m (6 175 kHz).**

Le vendredi 25 mars : émission sur l'industrie de construction nucléaire en France. Tour D Horizon avec Ray Billings.

● **Emission en allemand, tous les jours de 19 heures à 20 heures, en ondes moyennes : 235 m (1 278 kHz). En ondes courtes : 49 m (6 010 et 1 045 kHh).**

Le vendredi 25 mars : la politique française en matière de recherche et de technique dans la lutte contre la crise.

● **Emissions en français, destinées à l'Afrique et à l'océan Indien, de 4 heures à 1 heure du matin, en ondes courtes, 49 m, 6 175 kHz.**

Le mercredi 23 mars : une autre façon d'appréhender les désordres mentaux avec la médecine traditionnelle africaine. Colette Berthoud reçoit Jean-Baptiste Fots O-Djemo, psychologue camerounais à la faculté de Nanterre, dans son magazine « Priorité santé » à 9 h 15.

Le mardi 22 mars : « Carrefour » interroge : pour ou contre l'aide alimentaire aux pays en développement ? Avec E. Pisani, commissaire européen, Anne Simon, de Terre des hommes, et un représentant du ministère de la coopération (14 h 15).

Le jeudi 24 mars : « Carrefour » traite des mouvements de libération en Afrique et en Amérique latine. Entretien avec Jean Zigler.

A écouter

De l'utilisation du leitmotiv

Instruits par les boutades frondeuses de Debussy stigmatisant sans nuances les héros wagnériens qui n'entrent jamais en scène sans leur leitmotiv personnel, les mélomanes se sont depuis volontiers persuadés qu'il n'est de pareil procédé que chez le maître de Bayreuth. Illie Balea prouve, en deux émissions que rien n'est moins sûr : à travers une longue promenade musicale mêlant Puccini et Strauss mais aussi des auteurs pré-wagnériens comme Gretry et Monteverdi, le musicologue repère et analyse un peu partout cette singulière manière de faire avancer le récit musical en identifiant coûte que coûte les personnages. Mieux ! on apprend que Debussy lui-même aurait, assez sournoisement, utilisé le leitmotiv... d'une façon très déguisée.

T. Fr.

★ *Le déguisement du leitmotiv*. Le lundi 21 et jeudi 24 mars, F.M. à 14 h 4.

L'esprit du Japon

France-Culture voyage cette semaine au pays du modernisme et de la tradition, au Japon. Deux émissions ; la première traite de l'esprit Shintô, religion nationale sans dogme, et liée à l'histoire et à la mythologie. Elle est suivie d'un entretien avec l'ethnologue Claude Levi-Strauss, professeur au Collège de France. La deuxième, consacrée au grand écrivain Yukio Mishima, recueille de nombreux témoignages inédits dont celui de sa veuve, et lève le voile sur l'œuvre théâtrale peu connue en France de cet écrivain mystérieux mort à quarante-quatre ans de la manière la plus traditionnelle, par *Seppuku* (harakiri). Enfin la matinée des autres parlera du shintoïsme, religion nationale du Japon.

★ *Au racines du Japon*, le mardi 22 mars à 9 h 7, le samedi 26 à 14 h 5 et le mardi 29 à 9 h 7.

Radios locales

● **Jour L comme littérature et Lyon. Radio-Motivation** sera présente à la Foire du livre de Lyon le 21 mars. Les grands moments de cette journée livresque : à 10 heures, des écrivains, des éditeurs et des visiteurs composeront un conte qui sera lu à 13 heures, pendant que des comédiens et des présentateurs de la radio animeront des jeux littéraires ; à 16 heures, débat et invité exceptionnel ; à 17 heures, la B.D. sera à l'honneur (le 21 mars, de 9 heures à 19 heures, sur **Radio-Motivation, 97,5 MHz, Lyon, Rhône**).

● **« Roman noir »**, une nouvelle émission littéraire, spécialisée comme son nom l'indique dans le roman policier. Le 26 mars, l'émission sera consacrée au lecteur ; le 2 avril elle recevra Jean Vautrin, auteur contemporain de romans policiers, tels que *Canicule* ou *Bloody Mary* qui a reçu le prix « Mystère de la critique » (tous les samedis, de 16 h 30 à 17 h 30 sur **Radio-Cité 96, 96 MHz, Paris**).

● **« Faites de la radio, pas la guerre... »**, c'est le titre d'une émission inhabituelle que l'on pourrait aussi intituler « la radio par la radio ». Elle vous fera découvrir tous ces gens qui font du bruit sur la bande F.M. Les représentants des stations du monde entier pourront faire connaître leur métier, leurs expériences, leurs techniques, leurs anecdotes... (tous les jeudis, de 22 heures à 24 heures, sur **Radio-Evasion, 103 MHz, Yerres, Essonne, Val-de-Marne et Seine-et-Marne**).

● **Un univers noir, du blues à pleurer, envoûtant**, un Spécial George Gerschwin, le célèbre compositeur américain mort à l'âge de trente-neuf ans le 11 juillet 1937. Sa vie sera retracée avec passion dans l'émission « Les rendez-vous du jazz » (le 23 mars à 20 heures sur **Radio-Corsaire, 98,2 MHz, Ozoir-la-Ferrière, Seine-et-Marne**).

● **« Vidéomaniaques »**, écoutez l'émission « Vidéomania » qui rassemble chaque semaine des professionnels de la vidéo pour présenter leurs produits : presse vidéo, jeux électroniques, micro-informatique... Vous y trouverez aussi de multiples renseignements sur ce nouveau secteur en pointe. Trois heures d'actualités vidéo non-stop, un vaste programme ! (tous les samedis, de 10 heures à 13 heures, sur **Radio-Amplitude F.F.L., 96,6 MHz, Paris**).

● **« Sunset boulevard »**, n'est pas seulement un grand classique hollywoodien. C'est depuis peu le titre d'une bonne émission hebdomadaire réservée au cinéma : les films, bien évidemment, les acteurs, mais aussi toute la profession. Actualités, reportages sur les tournages, interviews de comédiens, réalisateurs... avec une attention toute particulière pour le jeune cinéma. Le 26 mars, l'émission recevra Henri Alekan, qui a obtenu le César 83 de la meilleure photo, (tous les samedis, de 12 h à 14 h sur **Radio Boulevard du rock, 92,6 MHZ, Paris**).

● **« Bizarre, bizarre »**, pour ne pas dire étrange... Une émission ? Bien sûr, et qui traite de l'existence des extra-terrestres, des inventions et découvertes d'une association nommée « Locomotive », en passant par les secrets de l'astrologie, ou, plus terre à terre, des expériences écologiques. (Tous les vendredis de 19 h 30 à 21 h sur **Radio Julie Bron, 97,3 MHZ, Bron, Rhône**.)

Stations nationales

France-Inter

● **Entre le Québec et le Manitoba**, la baie d'Hudson et les chutes du Niagara, les colons de Champlain ont fait souche, et la langue de Molière, dans l'Ontario, est encore pratiquée. Denis Cheissoux et Jean-Jacques Pelletier, micro en main, se sont baladés dans cet Etat peu connu. Des villes (Toronto) aux campagnes (les plaines du Nord). Des citadins (chauffeurs de taxi, femmes de chambre) aux trappeurs et aux Indiens... Ils nous les présenteront dimanche, en compagnie de John Saul, romancier et Canadien anglophone qui vit à Paris. Un p'tit coin d'oreille au Canada...

(« **L'Oreille en coin** », dimanche 27 mars, de 14 à 18 h).

R.T.L.

● **Peter, Paul and Mary**, vedettes de « Live ». Dominique Farran retransmettra samedi soir le récent concert à Paris du groupe de folk américain qui vient tout juste de fêter ses vingt ans de chanson. Qui a oublié *Blowin'in the Wind* de 1963 ?

(« **Live** », samedi 26 mars, de 22 h 10 à minuit).

R.M.C.

● **Christine Ockrent démasquée** par le docteur Jacqueline Renaud ? Un « psycho test » probablement insolite qui, après ceux de Michèle Cotta, André Bergeron, Michel Tournier ou Marie Cardinal se propose de nous faire découvrir quelques facettes inconnues de personnages publics.

(« **Psycho test** », dimanche 27 mars, de 19 h 15 à 20 h 30).



L'Afrique et l'écran

L'Afrique n'échappe pas à « la révolution audiovisuelle ». Même si la télévision n'est pas encore installée dans tous les pays et même si, lorsqu'elle existe, elle ne couvre souvent que la capitale et n'émet que quelques heures par semaine. La vidéo, en revanche, s'implante partout de façon anarchique. Dans beaucoup de pays, elle a précédé la télévision. Aucune statistique sérieuse ne recense les magnétoscopes en usage dans les pays africains. Aussi bien que les récepteurs radio ou les téléviseurs, ils échappent le plus souvent au contrôle des importations. Quant aux cassettes vidéo, elles sont fournies par des circuits variés. La clientèle est formée d'expatriés (coopérants, fonctionnaires internationaux, diplomates) et d'un nombre croissant de nationaux appartenant à l'élite locale.

Les expatriés se font envoyer des cassettes par des amis, par des membres de la famille, ou par des maisons spécialisées. Mais ce sont les circuits de la fraude et du piratage qui sont de loin les mieux organisés. Et les pirates sont eux-mêmes piratés. Les programmes les plus prisés sont un cocktail d'émissions télévisées européennes et des films de fiction. Beaucoup d'expatriés se plaignent, à tort ou à raison, du vide culturel où ils vivent. Leurs femmes sont souvent oisives. Quant aux enfants, ils gardent le contact, par la vidéo, avec la culture et la langue de leurs camarades restés au pays. Et les programmes locaux de cinéma sont souvent de qualité médiocres.

A longueur de journée

Les adeptes africains de la vidéo forment une infime minorité de privilégiés du pouvoir ou de l'argent. La vidéo est pour eux à la fois une distraction et un manque de réussite sociale.

Tel médecin zaïrois, dont les trois femmes habitent dans une même maison, occupe sa nombreuse famille avec des films vidéo à longueur de journée. Tel sous-préfet du Centre-Cameroun fait venir par avion de Douala (800 km) des films pornographiques et des émissions de variétés musicales. Il dépense, assure-t-il, l'équivalent de 16 000 F par mois d'abonnements. Ses jeunes enfants ont droit au spectacle des variétés le vendredi soir. Le samedi matin, accroupis à même le sol, ils s'appliquent à réciter les versets du Coran, en reprenant la mélopée chantée par le maître de l'école coranique. Image du syncrétisme culturel qui est en train de se forger en Afrique...

Un magnétoscope coûte environ l'équivalent de 12 000 F à Abidjan, un téléviseur 5 600 F, un film préenregistré entre 800 F et 1 000 F, un cassette vierge entre 180 F et 300 F ; et un film acheté à Paris hors taxes également. Enfin, la location d'une cassette coûte environ 30 F par jour et 60 F par semaine (1). A Kinshasa (Zaïre), elle est d'environ 125 F. La taxe sur les appareils et les produits audiovisuels dans la capitale zaïroise est de 25 % en principe.

Il existe très rarement des réglementations applicables aux équipements et aux produits vidéo. La loi est partout dépassée et battue en brèche, surtout en matière de droits d'auteur. Quelques pays cependant s'efforcent d'organiser ce nouveau marché. Depuis environ deux ans, le Bureau ivoirien du droit d'auteur (Burida) veille aux intérêts de l'État et des artistes. Depuis la création de cet organisme, des vidéo-clubs « légaux » ont vu le jour. On observe, en outre, l'émergence de réseaux, liés aux établissements hôteliers. Un hôtel de Mutsamudu, modeste capitale de l'île d'Anjouan (archipel des Comores), montrait récemment *la Guerre du feu* ainsi que *la Tour infernale*. Un palace de Kinshasa présentait *E.T.* une semaine exactement après sa sortie sur les écrans parisiens.

La fin de la « palabre » ?

Les conséquences de la rapide progression de la vidéo dans les pays africains ne sont pas encore bien connues. Mais d'ores et déjà un grand bouleversement s'y annonce. La jeune télévision est déjà fortement concurrencée, voire piégée par la vidéo. Les élites locales habituées à celle-ci poussent les pouvoirs publics à installer la télévision là où elle n'existe pas encore, ou exigent des programmes de télévision comparables à ceux auxquels la vidéo les a déjà accoutumés.

Or les télévisions africaines n'auront pas de sitôt les moyens techniques, humains et financiers de produire des programmes très élaborés. La télévision grand public africaine se condamne donc à importer massivement des émissions fabriquées dans les pays du Nord. Il sera difficile dans ces conditions qu'elle s'épanouisse de façon originale et résolve au préalable le problème fondamental de son utilisation au service des populations rurales.

On admet généralement que la vie sociale en Afrique est plus conviviale qu'en Europe et que le culte de la sacro-sainte « palabre » y est toujours aussi puissant. Cette convivialité ne résistera pas à la présence du petit écran dans les familles où il fascine les enfants et les adultes.

Les problèmes techniques relatifs aux normes de diffusion de l'image (Pal, Secam, N.T.S.C.), la bataille des incompatibilités entre divers procédés de décodage propres à tel ou à tel constructeur et leurs conséquences sur les choix d'équipements demeurent totalement ignorés.

Entre-temps, des circuits très prospères, producteurs de revenus confortables, se constituent à vive allure. Des habitudes de consommation des produits audiovisuels s'enracinent solidement. Les pouvoirs publics se révèlent incapables d'en tirer un bénéfice financier et d'élaborer une politique cohérente et originale de la communication audiovisuelle. Mais le cinéma, la télévision et la vidéo, les trois partenaires indispensables de cette industrie, sont considérés comme des domaines quasi marginaux.

L'Afrique presque tout entière assiste, passive, à la prolifération des techniques et des modes de communication qu'elle ne se préoccupe ni de maîtriser ni d'adapter à ses propres exigences. ■

ATHANASE GAHUNGU.

(1) Selon *Jeune Afrique économique*, 15 décembre 1982.

VIDEOCASSETTES SELECTION

Dépêche mode

A l'origine, il s'agit d'un simple supplément vidéo à une revue professionnelle. Deux fois par an, une équipe va filmer les collections de prêt-à-porter d'hiver et d'été. A partir de ce matériel, l'équipe de *Dépêche mode* sélectionne et regroupe les images pour fournir des synthèses sur les grandes tendances des collections, les lignes, les couleurs, les tissus, les accessoires. Créé en 1980, le magazine vidéo connaît un rapide succès dans le milieu professionnel, puisqu'il atteint les 300 exemplaires. Mais, petit à petit, l'audience s'élargit. Des centres commerciaux, des points de vente, des salons, l'utilisent comme produit d'animation ; la télévision emprunte ses images et des copies pirates circulent même dans les boîtes de nuit new-yorkaises.

L'équipe a donc décidé de diffuser le magazine dans certains vidéo-clubs. Sans rien perdre de son objectif professionnel, ce sixième numéro de *Dépêche mode* est aussi un superbe show, un défilé continu de formes et de couleurs, qui culmine dans un final digne d'une comédie musicale américaine. La mise en images rejette la sophistication facile des effets spéciaux et opte délibérément pour une élégance classique très proche de la mise en pages de la revue. Les cassettes sortent en janvier et en mai, au prix de 2 500 F pour les professionnels. Elles sont disponibles six mois plus tard pour le grand public au prix de 550 F.

★ *DEPECHE MODE*, 59 mn, deux numéros par an. 20-22, rue de Clichy, 75421 Paris Cedex 09 (tél. : 280-64-65).

FILMS

Films français

La Gifle, de Claude Pinoteau, avec Isabelle Adjani, Lino Ventura et Annie Girardot. Edité et distribué par G.C.R.

L'Hôtel de la plage, de Michel Lang, avec Daniel Ceccaldi et Guy Marchand. Edité et distribué par G.C.R.

Marco Polo, de Denys de la Patellière, avec Robert Hossein, Orson Welles, Anthony Quinn et Omar Sharif. Edité et distribué par Vidéo public édition.

Meurtres à domicile, de Marc Loret, avec Anny Duperey et Bernard Giraudeau. Edité et distribué par Virginia distribution.

Retour à Marseille, de René Allio, avec Raff Vallone et Andréa Ferréol. Edité par A.M. vidéo et distribué par R.C.V.

Films américains

Le cœur est un chasseur solitaire, de Robert Elis Miller, avec Alan Arkin et Sondra Locke. Edité et distribué par Warner Home Video.

Lawrence d'Arabie, de David Lean, avec Peter O'Toole, Omar Sharif, Alec Guiness et Anthony Quinn. Edité et distribué par G.C.R.

Absence de malice, de Sydney Pollack, avec Paul Newman et Sally Field. Edité et distribué par G.C.R.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

PRATIQUES

VIDÉO

Un guide du matériel

A l'occasion du Festival du son et de l'image vidéo, le mensuel *Télé Ciné Vidéo* publie un numéro spécial, véritable guide des magnétoscopes, des caméras et des téléviseurs portables présents sur le marché français, auxquels viennent s'ajouter consoles de jeux et micro-ordinateurs domestiques. Sous une illustration, chaque matériel est décrit succinctement à travers une fiche énumérant ses principales caractéristiques techniques, dont le nom du fabricant et les références des modèles identiques existant sous d'autres labels. Ces précisions devraient permettre aux consommateurs de déjouer certains pièges et d'établir des comparaisons entre matériels sortant des chaînes d'un même constructeur. On trouvera également dans ce vidéo-guide quelques conseils utiles pour les débutants, ainsi que des tableaux d'équivalences pour les liaisons entre éléments. Ce volume de trois cents pages est vendu 45 F.

Les prix de Tokyo

Le Festival vidéo de Tokyo est la plus importante manifestation mondiale dans le domaine de la vidéo. Patronnée par J.V.C., elle est ouverte aussi bien aux amateurs qu'aux professionnels et a pour objectif la promotion de la vidéo en tant qu'outil de création et de communication. Trente œuvres, sur plus de mille participations, ont été couronnées ; vingt-deux pays ont participé au festival, et, si le Japon domine le peloton, avec plus de la moitié des productions, la France occupe une troisième place honorable derrière les Etats-Unis, devant la République fédérale d'Allemagne.

Trois œuvres françaises ont été sélectionnées au palmarès. Il s'agit de *Jean Maurice crève l'écran* » de Philippe Demontaut, ou l'écran cathodique comme miroir à la Lewis Carroll ; les *Vidéoflashs* de Michel Jaffrenou et Patrick Bousquet, suite de petits tableaux humoristiques utilisant l'image du poste comme élément du jeu ; *Métamorphoses*, par un groupe d'étudiants de Paris-I, dérive fantasmatique illustrant une utilisation intelligente des outils vidéo.

Pour sa part, J.V.C. France a sélectionné cinq autres créations françaises : *Stan mon enfant* (stagiaires de Paris), *A.E.I.O.U.X.Y.Z.* (Geneviève Hervé), *Bienvenue en 1982* (Nikolaus Seidel), *Rituels 81* (Catherine Ikam), et *De briques et de bois* (Patrick Wibaut).

L'attribution, cette année, de prix réservés à des productions réalisées avec du matériel amateur devrait stimuler l'intérêt du grand public et accroître sa participation au prochain festival.

Ph. P.

Des micros adaptés à la vidéo

La société J.V.C. a examiné la question de la prise de son en vidéo. L'utilisateur d'un magnétoscope portable se retrouve souvent seul pour prendre à la fois l'image et le son. Pour alléger le dispositif de tournage, les constructeurs ont équipé les caméras grand public de microphones omnidirectionnels. Le choix d'une sensibilité passe-partout a pour avantage de répondre moyennement à presque toutes les situations. En offrant une gamme de micros interchangeables ou à directivité variable, J.V.C. permet de soigner un élément déterminant dans la compréhension du message audiovisuel.

Le NZ 330 est un microphone synchro-zoom couplé mécaniquement et électriquement au système de focale variable que l'on trouve sur les caméras légères de la marque. Ainsi la zone de prise de son évolue en concordance avec les effets d'optique, allant du grand angle au téléobjectif. L'adaptateur et le micro se fixent sur la griffe porte-accessoire. Le modèle M 212 est un microphone à deux voies destiné à la reproduction de la stéréophonie. Une capsule unidirectionnelle capte les sons venant de l'avant, tandis qu'un second élément capte les sons provenant des côtés. Le tout est monté dans un bloc unique équipé de deux câbles de sortie. Enfin, le NZ 230 est un superdirectionnel à sensibilité variable par commutation. Le réglage permet une adaptation fine du micro à la source sonore.

PHIlPPE PÉLAPRAT.

HI-FI

Mini-enceintes

Quand on est fabricant d'enceintes réputé comme l'est B & W, il faut vraiment être sûr de soi pour produire une mini-enceinte pour automobiles comparable aux meilleures références des studios pro-fessionnels. C'est le défi lancé par le célèbre constructeur britannique, avec la LM 1, qui entend se mesurer avec sa prestigieuse aînée, la 801, vingt-cinq fois plus volumineuse.

Pour tendre vers la perfection, il a fallu porter une grande attention à la conception du coffret. Le boîtier est en alliage de zinc coulé, recouvert d'un bitume absorbant, assurant une réponse exceptionnelle aux transitoires et une coloration minimale. Les haut-parleurs ont été conçus pour répondre aux exigences de qualité les plus élevées et... supporter des températures de plus de 100°, chose courante dans une automobile stationnant au soleil.

D'une esthétique raffinée, la LM 1 peut convenir également à un usage domestique. Un réglage permet d'accentuer ou d'atténuer les fréquences moyennes et basses selon le lieu d'écoute. Enfin une version marine, avec traitement spécial des surfaces, est disponible.

PH. P.

PHOTO

La photo en crise

Les signes d'un début de récession dans le secteur des appareils reflex, jusqu'ici épargné par la crise économique, sont de plus en plus apparents. Une information publiée par la J.P.E.A. (Japan Photographic Equipement Industrial Association) montre que quatre des plus importantes firmes productrices de reflex (Minolta, Nikon, Pentax et Yashica) achèveront probablement l'exercice financier en cours avec une forte diminution de leurs bénéfices par rapport à l'année dernière : 24 % pour Yashica, 26 % pour Nikon, 32 % pour Minolta et 63 % pour Pentax.

Ces résultats seront essentiellement provoqués par la chute des ventes d'appareils photographiques. Les prévisions font en effet état d'une diminution du chiffre d'affaires relatif aux modèles reflex de 5 % chez Minolta et 34 % chez Pentax. Seuls Nikon et Yashica devraient enregistrer une légère progression de leurs ventes, de l'ordre de 4 %.

Cette évolution avait été prévue dès les débuts de l'année passée. Elle a incité les firmes intéressées à entrer sur le marché de la vidéo avec des ensembles de reportage constitués d'une caméra et d'un magnétoscope (ce dernier étant d'ailleurs fabriqué par des constructeurs du secteur vidéo comme Hitachi et National).

ROGER BELLONE.

Aux quatre coins de France

Produits régionaux

HUILE D'OLIVE VIERGE EXTRA
Produit naturel de renommée millénaire
Catalogue et tarif M gratuits.
Demande à STE HELIOLEINE, B.P. 37
SALON-DE-PROVENCE, 13652 Cedex.

Demandez brochure « Le Pollen et les troubles de la prostate », miel extra Pollen, Gelée Ech. 10 F.
HUSSON, Gezoncourt, 54380 Dieulouard.

Vacances et loisirs

(Corrèze) 19320 LA ROCHE-CANILLAC
L'AUBERGE LIMOUSINE ★★ Pensions
Repos prox. lacs forêts. Envoi dépliant.

19320 Saint-Pardoux-la-Croisille
CORRÈZE
Hôtel Le Beau Site ★★
Etang, piscine, tennis privés.

En GASCOGNE-ARMAGNAC
Juin à sept. 83 - meublés de vacances, campag., villages ou bourgs - à part. 1 500 F/m. Office du tourisme du Gers, 32700 LECTOURE.

PLAGE MIDI – PARC LOISIRS
Choix de locations
Dépliant gratuit Mr Boisset
34 SÉRIGNAN - (67) 32-26-17

LE CLUB VERT
stages, séjours sportifs et d'éveil pour enfants et adolescents.
Pâques : TENNIS dans les CÉVENNES.
Tél. : (6) 903-50-80 (le matin).

SKI DE FOND
SPECIAL PAQUES
Les Saisies, Savoie, plus grand domaine de fond des Alpes du Nord. Neige assurée Stage 1 semaine du samedi au samedi.
Tout compris 1 250 F.
(hébergement, restauration, matériel cours de ski)
Téléphone : (79) 31-23-82

Vins et Alcools

Rosé de MARSANNAY
Bourgogne Rouge Marsannay
Bougogne Mousseux Brut Rosé
Tarif sur demande
Cave Coopérative Vins Rosés 21160. Tél. : 52-15-14

CROZES HERMITAGE
Grand vin A.O.C.
CAVE des CLAIRMONTS
PRODUCTEUR ÉLEVEUR
DU DOMAINE A VOTRE TABLE
« VIGNES VIEILLES »
BEAUMONT-MONTEUX – 26600 TAIN L'HERMITAGE

VINS FINS DE BORDEAUX. MÉDAILLES conc. agric. Rouge Blanc Rosé. Bout. ou cubit. Tarif sur dem. à Serge SIMON, viticulteur. Château Vieux-Moulin, 33141 VILLEGOUGE

Découvrez un HAUT-MÉDOC
LE CHATEAU DILLON
Vente directe - Prix franco
LYCÉE AGRICOLE. DÉPARTEMENT
33290 BLANQUEFORT - Tél. 35-02-27

GRAND VIN DE BORDEAUX
A.O.C. Fronsac - Les Trois-Croix
GUILLOU-KEREDAN, 33126 Fronsac
Tarif. Se recommander du journal.
Tél. : 16 (57) 84-32-09.

CHATEAU LA TOUR DE BY
Cru Grand Bourgeois du Médoc
Begadan, 33340 Lesparre Médoc
Tél. : (56) 41-50-03
Documentation et tarif sur demande.

BORDEAUX SUP. millés. 1982 à 1980 blanc, rouge table 12°, cubit., jerrican BELLOT VIGNERON 33620 LARUSCADE

CHATEAU TOUR MUSSET
Montagne Saint-Emilion 1980
36 bouteilles 800 F franco domicile (France métropolitaine)
GUITER Viticulteur 33330 Saint-Emilion

CHATEAU ROQUEBRUNE
33360 CENAC.
En direct exploitation familiale.
BORDEAUX Rouge AOC
Vrac ou bouteilles.

CHATEAU TAYAC
CRU BOURGEOIS
A.O.C. MARGAUX
M.D.C.
●
A. FAVIN propriétaire
SOUSSANS 33460 MARGAUX
TARIF SUR DEMANDE

LES CHAIS DE L'ORATOIRE
DOMAINE DE MONTCALM - 66300 THUIR
expédient depuis 30 ans à de très nombreux particuliers des vins du ROUSSILLON en fûts bois et en bouteilles... Pourquoi pas vous ?
Tél. : 16 (68) 53-04-00.

GRANDS VINS D'ALSACE
Lauréat des concours de Paris – Macon – Colmar
Fournisseurs de la cour d'Angleterre
KUENTZ – BAS
68420 HUSSEREN LES CHATEAUX
Téléphone : 16 (89) 49-30-24
Tarif sur demande

Charles CHAMPIER, viticulteur
69830 ODENAS, tél. (74) 03-42-18
Grand cru Beaujolais, Côte de Brouilly 81, 19 F, et Brouilly 81, 18 F la bouteille. Brouilly 81, 16,50 F le litre.
Prix TTC, paiement commande.

Découvrez le POUILLY-LOCHÉ
et le POUILLY-VINZELLES
Vins blancs A.O.C. - Pinot-Chardonnay
Tarif sur demande
Cave des Grands Crus, 71145 VINZELLES

MERCUREY vente directe propriété
12 bout. 1980 348 F T.T.C. franco dom.
Tarif sur demande. Tél. 85-47-13-94
MODRIN VITICULTEUR – 71560 MERCUREY

53 MÉDAILLES - 21e ANNÉE
DE VENTE DIRECTE
AUX AMATEURS
CHATEAU SAINT-ESTÈVE
VIN RÉPUTÉ
DES COTES-DU-RHONE
G. FRANÇAIS et FILS
VITICULTEURS
OFFRE SPÉCIALE
ASSORTIMENT
SAINT-ESTÈVE ROUGE
12 B. MILLÉSIMES 1979-81-82
MISE D'ORIGINE
LES 12 B. : 243 F RENDU DOMICILE
TÉL. (90) 34-34-04

Bon à renvoyer à Saint-Estève
UCHAUX 84100 ORANGE
Nom ....
Adresse ....
....
Je désire recevoir :
□ Documentation et tarif (M1)
□ 12 B. assorties, je joins un chèque de 243 F.

CHATEAU de RICARDELLE
Route de Gruissan, 11100 NARBONNE
Téléphone : (68) 32-12-81
A.O.C. COTES DE ROUSSILLON VILLAGES
V.D.Q.S. LA CLAPE – MINERVOIS – CORBIERES
VIN DU PAYS DE L'AUDE « CHEVALIER D'OR »
VENTE DIRECTE – MISE EN BOUTEILLES AU CHATEAU

DÉCOUVREZ LES GRANDS THÉS
Ce qui compte, c'est la fraîcheur, la saveur des thés, la force des parfums.
TOUS LES THÉS
C'est l'assurance de la meilleure qualité.
Par correspondance sur toute la France.
CATALOGUE GRATUIT 16 pages, photos couleur.
Tous les Thés Serv. MI, BP 240 - 92307 Levallois-Cedex

DISQUES



Classique

« Le Ballo » et « la Sestina » de Monteverdi

Pour *le Ballo* (ou *Mascherata*) *delle Ingrate*, qui joue de la nouveauté du *stile recitativo* sur le canevas du ballet de cour à la française, personne, au disque, n'avait fait mieux que le Deller Consort, habile ici à mêler les raffinements du chant à un climat spécifiquement théâtral et italien. Cette version étant retirée depuis longtemps du catalogue, ce n'était pas les approches irréprochables quant au style, mais trop convenues quant au ton, de Leppard et Corboz qui nous menaient à la vérité de ce grand moment du génie de Monteverdi.

Voici donc aujourd'hui la vision des Arts florissants, qui retrouve l'intuition profonde (et l'émotion aussi) des gens du Deller, mais magnifiée par les mille trouvailles de l'approche musicologique et baroque, prompte à marier le symbole au sujet et à souligner *« la charge quasi emblématique de la musique »* (les contrastes, voulus comme tels, entre le ballet en soi, *« image de l'harmonie, de la concorde et de la vertu »*, et l'horreur émanée des scènes infernales). Tout au plus pourrait-on reprocher à cette version frémissante comme les choses de la vie une ou deux petites fautes de détail : le Pluton de Gregory Reinhardt, très musical mais à court de « creux » dans le grave (son grand monologue « Dal tenebroso orror »), ou l'adieu final à la lumière d'une Ingrate, peut-être un peu trop charmeur. Mais l'ensemble reste superbe et dans le climat exigé par cet opéra-ballet primitif.

En complément de programme, les Arts florissants nous offrent le meilleur moment de l'enregistrement : une recréation radicale de la *Sestina* (ou *Lagrime d'Amante*), écrite en guise d'*In Memoriam* à Caterina Martinelli, chanteuse favorite du duc de Mantoue. L'interprétation, dans l'esprit solistisant qui prévaut pour ce répertoire à l'heure actuelle, est ahurissante d'intensité, avec cette plasticité et ce délié uniques dans la conduite des voix, chaque chanteur donnant le meilleur de lui-même pour arracher au texte son trop-plein d'expression dans le regret et la douleur. C'est là un portrait fabuleux du madrigaliste du VIe livre face à la mort, avec, au plan sonore, une incroyable diversité d'accents et de gradations, du sanglot au cri, et un dramatisme fondamental qui fait la modernité de cet étonnant requiem profane. (Harmonia Mundi, HM 1108).

ROGER TELLART.

Gustav Mahler par Vaclav Neumann

Les enregistrements des symphonies de Mahler étant ces temps-ci très nombreux et de qualité fort variable, il faut absolument signaler les trois qui viennent d'être publiés, avec, comme interprètes, la Philharmonie tchèque, différents chœurs et divers solistes vocaux, tous placés sous la direction de Vaclav Neumann. Les symphonies dont il s'agit, disponibles séparément, sont la *Neuvième*, la *Troisième* et la *Huitième*.

La *Neuvième*, malgré ses qualités, ne fera pas oublier la version Karajan. Mais les *Troisième* et *Huitième* se situent au tout premier rang. L'une et l'autre, par-delà leurs différences de conception, comptent parmi les symphonies les plus monumentales de Mahler. Sans rien leur ôter de leur poids, Neumann leur confère une étonnante lisibilité architecturale et sonore, rendant toute justice aussi bien aux pianissimo qu'aux fortissimo, aux mélodies à parfum romantique qu'aux chocs dynamiques et aux élans qui sont un élément essentiel de la modernité de Mahler. Cela sans en faire trop, et en conservant toujours le contrôle des événements. Parmi les solistes vocaux, à noter la présence de Christa Ludwig dans le quatrième mouvement (sur un poème du *Zarathoustra* de Nietzsche) de la *Troisième*.

Réussites d'autant plus appréciables qu'avec elles Neumann termine une intégrale des symphonies de Mahler qui s'impose nettement comme la meilleure de celles disponibles actuellement, ou assez avancées pour permettre déjà un jugement d'ensemble (*Troisième :* 2 d. Supraphon, 302 097 ; *Huitième :* 2 d. Supraphon, 302 100).

MARC VIGNAL.

« L'Amour des trois oranges »

Y eut-il jamais compositeur plus contradictoire, et plus contredit, que Prokofiev ? Curieux de toutes les nouveautés, ouvert à toutes les influences, il fut critiqué de tous et conspué partout de son vivant. *L'Amour des trois oranges*, œuvre d'un homme n'ayant pas atteint la trentaine, contient déjà tout son génie : celui d'un pillard, intégrant pêle-mêle le folklore russe, la *commedia dell' arte* et les recherches de l'atonalité ; celui d'un novateur cherchant, jusque dans la provocation, à s'accorder aux valeurs et aux attentes de son temps.

Son écriture dit la vitesse, sa force de mobilité et ses vertus de changement incessant. Ainsi court son opéra : de farce en gag, de double jeu en effet de scène dans la scène, de brusque rupture de tempo en brutale variation de modulations. Que ce genre d'ouvrage exige la visualité du théâtre pour être achevé, que les solistes, les chœurs et l'orchestre de la radio de l'U.R.S.S. (dirigés par Djemal Dalgat) ne fassent guère assaut de légèreté ou de nuances, importent somme toute assez peu. Voici enfin rendue au catalogue l'œuvre majeure d'un musicien majeur. (2 disques, Chants du monde, LDX 78331 ; réédition).

ALAIN ARNAUD.

1983, ANNÉE RAMEAU

l'Association les Boréens présente la publication par les éditions Stil du fac-similé de la partition originale des BORÉADES, l'opéra posthume de J.-Ph. Rameau

(manuscrit Res. Vmb. Ms 4. Bibliothèque Nationale, Paris)

Edition du Tricentenaire avec le concours de la Direction de la Musique et de la Danse - Ministère de la Culture

dès aujourd'hui, 210 F t.t.c. en librairie ou aux éditions Stil, 5, rue de Charonne, 75011 Paris tél. : 806.28.19

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions ici, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques nouveaux recommandés par les disquaires. Nous avons demandé d'autre part à ces disquaires d'attirer l'attention sur des disques anciens « à redécouvrir ». (Cette semaine, le choix de la FNAC-Étoile à Paris.)

	CLASSIQUE		JAZZ		VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	« FALSTAFF », de G. Verdi. Dir. C.-M. Giulini (D.G.G.).	« FALSTAFF », de G. Verdi. Dir. G.-M. Giulini (D.G.G.).	« QUARTET », de H. Hancock (C.B.S.).	« QUARTET », de H. Hancock (C.B.S.).	« TRISTESSE », de M. Jonasz (W.E.A.).	« TRISTESSE », de M. Jonasz (W.E.A.).	« KISSING TO BE CLEVER », Culture Club (Virgin).	« WAR », U2 (Phonogram).
2	« CHANTS D'AUVERGNE », Canteloube. F. Von Stade (C.B.S.).	« PETITS CONCERTS SPIRITUELS », de H. Schütz. R. Jacob (Harmonica Mundi).	« PROCESSION », Weather Report (C.B.S.).	« THE PARIS CONCERT », Bill Evans (W.E.A.).	« QUOI FAIRE », Ch. Couture (Phonogram).	« FRÈRE ÉCARLATE », Louise Portal (Adès).	« FÉLINE », Stranglers (C.B.S.).	« BÉATITUDE », Ric Ocasek (C.B.S.).
3	« VARIATIONS GOLDBERG », de Jean-Sébastien Bach. G. Gould (C.B.S.).	« LIEDER », de Schubert. M. Price (Orféo).	« GLADRAGS », Katia et M. Labeque (EMI).	« OUT LIKE A LIGHT », J. Scofield Trio (Musica).	« SOLEIL CHERCHE FUTUR », par H.F. Thiefaine (DiscAZ).	« CAP CAÑAILLE », E. Wiener (A.E.).	« ANOTHER PAGE », Christopher Cross (W.E.A.).	« AUTOPORTRAIT », Mécano. (Madrigal.)
4	« ROMANCES », E. Lamandier (Aliénor).	« MUSIQUE POUR L'ANGLETERRE », J. Haydn. Ch. Hogwood (Oiseau-Lyre).	« TRIO MUSIC », Chick Corea (E.C.M.).	« CONTEMPORARY », P. Erskine (DAM).	« QUAND LA MUSIQUE EST BONNE », J.-J. Goldman (C.B.S.).	« LE POLLEN », P. Barouh (R.C.A.).	« MONEY AND CIGARETTES », Eric Clapton (W.E.A.).	« FÉLINE », Stranglers (C.B.S.).
5	« TRAVIATA », G. Verdi, par I. Cotrubas. Dir. C. Kleiber (D.G.G.).	« LAZARUS », F. Schubert, par E. Mathis, H. Prey. Chorus et orchestre de la Radio de Stuttgart. Dir. G. Chmura (Orféo).	« THE PARIS CONCERT », Bill Evans (W.E.A.).	« PROCESSION », Weather Report (C.B.S.).	« VIVANT 83 », M. Sardou (R.C.A.).	« VOYOU », M. Berger (W.E.A.).	« WAR », U. 2 (Phonogram).	« ICEBERG MODEL », J. Watts (P.M.).
6	« LES QUATRE SAISONS », A. Vivaldi. T. Pinnock (Archiv).	« CHANTS INCONNUS », K. Weill, par T. Stratas (Nonesuch).	« THE BEST IS YET TO COME », G. Washington (W.E.A.).	« THE RIVER IS DEEP », Jerry Gonzalez and the Fort Apache Band (Musica).	« FEMMES, INDISCRÉTION, BLASPHÈME », par J. Clerc (Virgin).	« T'ES PAS DROLE », C. Lara (R.C.A.).	« THRILLER », M. Jackson (C.B.S.).	« MONEY AND CIGARETTES », Eric Clapton (W.E.A.).
7	« LA TRAVIATA », G. Verdi, par R. Scotto. Dir. R. Mutti (EMI).	« DIALOGUES DES CARMÉLITES », F. Poulenc. Dir. G. Prêtre (EMI).	« MUMMY », J.-M. Kajdan (Adès).	« MUMMY », J.-M. Kajdan (Adès).	« LALANNE 82 », F. Lalanne (Phonogram).	« PATIENCE POUR PASSION », S. Kremen (Barclay).	« KILLROY WAS HERE », Styx (C.B.S.).	« SWEET DREAMS », Eurythmics (R.C.A.).
A REDÉCOUVRIR	« CONCERTO POUR CLAVECIN », « LES TRÉTEAUX », « PSYCHÉ », de Manuel de Falla, par l'ensemble instrumental, dir. Charles Dutoit (Erato 9241).		« SINGS BIG BILL », par Muddy Waters (Vogue 515029).		« HOLLYWOOD », par David Mac Neil (R.C.A. - SH 10036).		« HEAT WAVE », par Martha and the Vandellas (Vogue).	
A REDÉCOUVRIR	« PIÈCE POUR LE PIANOFORTE » de W.A. Mozart, par Paul Badura-Skoda (Astrée - A.S. 77)		« DU COTÉ DE CHEZ SWING », de Maurice Vander (NAD 1002).		« COMME A LA RADIO », par Brigitte Fontaine - Areski (R.C.A. - S.H. 10005).		« CARELESS », par Stephen Bishop (A.B.C. records import M.C.A. 37021).	

Rock Variétés

JONI MITCHELL

« Wild Things Run Fast »

C'est une aventure bien à part que celle de Joni Mitchell, qui ne donne pratiquement pas de concerts, ne fait pas de tournées. Toute son énergie artistique, elle la met dans la réalisation de remarquables albums où s'épanouit une musique raffinée et superbement arrangée, une grande richesse harmonique et une manière fascinante, très « jazzy », de balancer les mots, de jouer sur une dentelle de swing. *Wild Things Run Fast*, qui donne son titre à l'album, est un exemple de l'étonnant travail accompli par la chanteuse américaine. Mais toutes les chansons, dans leur diversité, ont cette finesse et ce lyrisme, ce même *feeling* et ce même *beat*.

L'accompagnement simple, dépouillé et efficace, est variable en personnel. Seule la basse (Larry Klein) ne change pas. Parmi les musiciens de ces enregistrements : Wayne Shorter (saxe soprano), Mike Landau et Steve Lukather (guitares électriques). (33 t. Geffen Records. Dist. W.E.A. Filipacchi Music. GEF 25102).

ERIC CLAPTON

« Money and Cigarettes »

Il y a longtemps déjà que, après bien des conflits, des ambiguïtés et des malentendus, Eric Clapton s'est transformé en une sorte d'homme tranquille, en musicien plein de pudeur et d'élégance réfugié dans une solitude voulue. *Money and Cigarettes*, le dernier album de Clapton, souffre beaucoup de cette atmosphère paisible qui entoure apparemment aujourd'hui le guitariste. Les longues improvisations fortement émotionnelles ont disparu. Tout ici est mesuré, bon chic, bon genre.

Le titre rock *Ain't Going Down* est légèrement plus incisif, plus mordant, mais il n'échappe pas cependant à ce climat « pépère », où les musiciens, Clapton en tête, assurent chaque morceau sans éclat ni flamme. Un bon blues tout de même : *Crosscut Saw*. (33 t. WEA. 92 3773-1.)

CLAUDE FLÉOUTER.

HEAVEN 17

« The Luxury Gap »

On l'a dit maintes fois dans ces colonnes, Heaven 17 est l'un des groupes anglais les plus brillants du moment. L'un des plus avant-coureurs. Transfuges de la première formule de Human League, Iann Craig Marsh et Martyn Ware ont créé une unité de production qui, sous l'appellation British Electric Foundation, a imposé sa griffe sur diverses ramifications dont la principale est, on s'en sera douté, Heaven 17.

Non content de confirmer les qualités du précédent, ce second 33 tours le transcende. Il gagne en adresse, en volume, en densité, il gagne en vigueur, en diversité, en magie. Mais de quoi s'agit-il ? Simplement d'une synthèse parfaite et excellente de tout ce que le rock et ses dérivés ont de mieux à offrir aujourd'hui. Simplement, Heaven 17 nous concocte le son de maintenant. Une espèce de disco-rock au chaloupement virginal.

Mais attention ! Les deux hommes – auxquels il convient d'ajouter Glenn Gregory, chanteur émérite et ô combien stimulant – ne prennent jamais l'évidente fonction dansante de leur création pour une excuse facile. Il y a, dans ces compositions astucieuses, une recherche constante de l'instrument qui arrive pile au bon moment, un sens subtil de l'arrangement, il y a des sonorités malicieuses et des rythmes sensuels. Tout est rebondissement, luxuriance des effets, progression mélodique et cependant spontanéité dans le *feeling*, ivresse dans le tempo. Avec leur perception blanche, et néanmoins chargée de *soul*, du son noir contemporain, ces gens-là sont en quelque sorte les prédicateurs de l'universel rock (Virgin, 205337).

ALAIN WAIS.



Jazz

UN NOUVEAU WAGON DE BLUE NOTE

Dans des chroniques brèves, comme celle qui annonçait la publication de vingt et un albums Blue Note (*le Monde Dimanche* du 16 mai 1982), comment donner une idée de l'incroyable abondance de disques que l'édition française s'attache à faire découvrir avec leurs costumes d'époque ? Le succès de la première livraison a entraîné la parution en bloc de vingt et un nouveaux tomes d'un catalogue qui fait penser, par sa richesse, à quelque caverne d'Ali Baba.

Les belles photos de couverture de Francis Wolff, la mise en page de Reid Miles, les commentaires précis, instructifs, de Leonard Feather ou de Nat Hentoff, font de la présentation même de la collection un plaisir qui s'ajoute à celui de la musique. Quatorze heures de festivités.

Les noms des leaders, mis à part celui de Blakey (1), sont nouveaux. On retrouve bien évidemment, d'une séance, donc d'une galette, à l'autre, quelques habitués de la maison, qu'on retiendra, n'en doutons pas, pour vedettes de la série suivante. C'est très bien ainsi, et il faut comprendre pourquoi. D'une part, il y eut, vraiment, une équipe Blue Note, un groupe de musiciens qui « jamaient » ensemble dans l'amitié. D'autre part, aucun d'eux n'était quelconque. Dans ces classes de brillants sujets, chacun pouvait prétendre à la place de premier. Qui ne l'occupait pas un jour la prenait le lendemain sans histoire.

Les grands trompettes, dans le flux de Blue Note, sont encore presque aussi nombreux et certainement aussi prestigieux que les grands saxophones. On notera Fats Navarro (2), Clifford Brown (3), Donald Byrd (4), Lee Morgan (5), Don Cherry (6), aux côtés de Johnny Griffin (7), Dexter Gordon (8), Joe Henderson (9), Hank Mobley (10), Lou Donaldson (11), Eric Dolphy (12), Ornette Coleman (13), Wayne Shorter (14). Dans ce vivier de talents, Bechet fait figure d'immigré (15), le trombone J.J. Johnson d'original (16), mais, en revanche, Jimmy Smith, l'organiste (17), symbolise très bien, à lui seul, ce jazz musclé, trapu, qu'encouragèrent, dans le second chapitre de l'aventure de la bonne marque, ses pères fondateurs.

LUCIEN MALSON.

(1) 84049, (2) 1531 et 1532, (3) 1526, (4) 84188, (5) 1578, (6) 84226, (7) 1559, (8) 84133, (9) 84189, (10) 84080, (11) 84066, (12) 84163, (13) 84224 et 84225, (14) 84049, (15) 1201 et 1202, (16) 1505 et 1506, (17) 84078. Tous disques Blue Note. Fabrication et distribution Pathé-Marconi.





DANIEL THIERRY.

ENTRETIEN

Les dialogues intemporels de Maurice de Gandillac

Ami de Charles Du Bos et de Jacques Maritain, camarade de Sartre et de Merleau-Ponty, traducteur de Hegel et de Nietzsche, le philosophe Maurice de Gandillac poursuit un dialogue toujours actuel avec les philosophes grecs et allemands et les humanistes de la Renaissance.

PROFESSEUR émérite à Paris-I-Sorbonne, Maurice de Gandillac a été, à l'Ecole normale supérieure, le camarade de Sartre, de Nizan et de Merleau-Ponty. Il fut l'intime de Charles Du Bos, de Maritain, le collègue de Bachelard et de Jean Wahl. Il a notamment traduit Hegel et Bloch. Il continue de diriger la traduction française de Nietzsche (Gallimard) à partir de la remarquable édition italienne de Colli et Montinari. Il a publié *la Sagesse de Plotin* (Vrin), *Dante philosophe* (Seghers)...

Epris des humanistes de la Renaissance, ce philosophe (1), qui mêle le goût de la tradition à celui de l'invention, affirme que la philosophie ne parle pas seulement grec. Relire avec lui Nicolas de Cues (1421-1464), c'est se plonger dans une actualité qui, à bonne distance, prend d'autres reliefs. De Cues qui est né dans un village de la Moselle, est parti en Italie, a étudié le droit, la médecine et les mathématiques. Il a fait le voyage de Constantinople avec le projet de rassembler – théoriquement et pratiquement – les cultures. Maurice de Gandillac, qui l'a traduit et fait connaître en France, aime ce philosophe, qui dit que l'homme est un animal nu, car il sait aussi qu'il peut recourir à l'art du tissage pour « vivre de meilleure façon ».

∴

« Si l'on reconstituait vos recherches sur la Renaissance, on y verrait la conciliation de votre goût pour la nouveauté et pour la tradition.

– Né en 1906, j'ai été contemporain de mutations. Enfant, mon oncle me conduisait sur le champ d'aviation de Juvisy. J'étais passionné par le développement de l'électricité, par la radio. Un jour, mon père m'avait conduit au Théâtre des Champs-Elysées, dans un lieu d'où l'on pouvait voir de toutes les places... On y donnait les Ballets russes. Autour de moi, l'on parlait – non sans se scandaliser – des fauves, des cubistes, de Mondrian, de Kandisky, du cinéma. C'était le temps de Proust et de Joyce, mais on les ignorait. En classe de troisième, mon professeur, Auguste Bailly, le romancier de *Naples au baiser de feu*, nous apprenait à composer des vers latins. J'ai eu très tôt le goût du beau langage ; cela me conduit encore, naïvement, à écrire parfois aux journaux pour protester contre les fautes de syntaxe...

– En matière politique, vos expériences ont été contrastées.

– Enfant, en août 14, j'ai eu un sursaut patriotique. Une jeune Allemande, Fräulein de camarades de vacances, nous avait dit au revoir. Petit bonhomme, j'avais refusé de lui serrer la main. Immédiatement après, j'ai eu de tels remords que j'en suis arrivé à faire de grandes déclarations germanophiles. Elles scandalisaient mon entourage. Mais, dans ma famille, on lisait Romain Rolland et ensuite Barbusse ; j'y ai sans doute puisé des tendances pacifistes, une sensibilité pour les civilisations étrangères.

– Pourtant, vous avez été, pour un temps du moins, influencé par Maurras.

– C'est vrai, mais un livre comme *de Kiel à Tanger* a été redécouvert récemment comme un ouvrage de réflexion, intéressant quant à la situation d'une puissance moyenne entre deux grands blocs. Maurras parlait aussi d'autonomie locale, présentait le roi comme fédérateur de républiques. Et à ses côtés, en 1923, il y avait le proudhonien Georges Valois, anticapitaliste, comme Bernanos, mais de façon plus réfléchie. Après avoir fondé les Faisceaux, qui ont séduit Nizan quelques mois, il devait finir résistant et déporté. Dans ma génération, nous étions nombreux à rêver de concilier l'autorité, la liberté et la justice sociale.

– Entre les deux guerres, vous suiviez les conférences de Gabriel Marcel. Dans son salon, que fréquentait Sartre, vous étudiiez Jaspers et Heidegger.

– Alors que Bergson avait bercé de sa rhétorique poétique beaucoup de nos professeurs et que Léon Brunschvicg maintenait la tradition kantienne et néokantienne, nous découvrions Kierkegaard et l'existentialisme.

– Brunschvicg refusait avec vigueur Aristote et Hegel.

– C'est beaucoup plus tard, à travers le marxisme, que nous nous sommes mis à nous intéresser à Hegel, qu'on nous avait présenté d'abord comme le retour à une scolastique. Ce sont Kojève et Hyppolite qui vont changer la situation. Mais rendons hommage à Brunschvicg : il a fait une très bonne édition de Pascal et c'était un fin connaisseur de Malebranche. Pendant l'Occupation, caché en zone sud sous le nom de M. Brun, il s'est montré stoïque.

» Avec Desjardins et Schlumberger, ce penseur remarquable m'a fait l'honneur de me demander de le seconder dans une décade de Pontigny consacrée au problème du Mal. C'était en 1936, et sa femme était ministre dans le cabinet de Léon Blum. J'avais demandé à Jean Wahl de traiter l'aspect existentiel du problème. Brunschvicg m'a fait barrer ce mot, arguant qu'il n'avait aucun sens...

– Vous avez aussi côtoyé Berdiaeff, qui, après avoir été exclu de l'Université russe en raison de ses opinions révolutionnaires, s'est ensuite tourné vers une sorte d'existentialisme spirituel.

– C'est en partie par lui et par Léon Chestov que j'ai découvert tout un pan de la tradition russe, à la fois gnostique, mystique et proche du romantisme allemand.

– Vous aviez séjourné dans le Berlin des années 30.

– A ce moment, le traité de Versailles était considéré comme une honte par la totalité des Allemands, même de gauche. J'ai alors écrit un article d'humeur dans *Esprit*, où je m'élevais contre le droit des Anglais et des Français – étant donnée notamment leur politique colonialiste – de représenter la conscience internationale. Nous avons vite compris la nécessité de résister par la force à Hitler ; mais nous voyions aussi combien nous en étions incapables. Par ailleurs, cette période était fascinante. En 1929, à Davos, j'avais entendu Cassirer discuter avec Heidegger et rencontré le jeune Lévinas, qui initiait à *Sein und Zeit (L'Etre et le Temps)*.

Pas de coupure entre l'Antiquité et les Temps modernes

– Comment s'est donc noué votre intérêt pour le Moyen Age et la Renaissance ?

– Les cours d'Etienne Gilson m'ont vite permis de comprendre qu'il n'y avait pas de coupure radicale entre l'Antiquité et les Temps modernes ! J'avais fait un mémoire de diplôme sur un nominaliste occamiste. J'ai commencé ensuite à étudier Giordano Bruno et, parmi ses sources, j'ai rencontré Nicolas de Cues, auquel je me suis attaché longuement. J'avais fait en 1931 un cours aux Hautes Etudes sur Pétrarque ; et Dante m'a toujours fasciné. Rappelez-vous ce passage magnifique de *l'Enfer* où le poète imagine que le vieil Ulysse repart cette fois-ci à la reconquête de l'Océan, anticipant le voyage de Christophe Colomb.

– Il n'a pas fallu attendre la Renaissance pour savoir que la Terre était ronde.

– Evidemment, toute l'Antiquité fait de la rotondité un thème central : le voyage autour de la Terre est annoncé plusieurs fois par Aristote, des colonnes d'Hercule aux Indes. Dante fait dire à Ulysse : *« Nous ne sommes pas des bêtes »*, c'est-à-dire notre vocation est de dominer le monde. Certes, le voyage tourne mal. Ulysse va être puni de sa démesure ; mais il est clair que Dante a de la sympathie pour son audace, et il décrit avec précision la traversée de l'Atlantique de ceux qui feront naufrage aux antipodes de Jérusalem, du côté de Valparaiso.

– Nicolas de Cues va inventer une nouvelle épistémologie, une nouvelle cosmologie. Il proclame à la fois la force et les limites de l'intellect humain.

– Comme l'a vu Cassirer, sa théorie de la connaissance en fait un précurseur de Descartes et de Kant. La pensée humaine a pour lui valeur régulatrice. Il attache une grande importance à la mathématisation du savoir, ainsi qu'à la technique. Il se passionne pour les instruments de mesure : il propose de peser la respiration... Il aimerait que les gouvernements s'intéressent à l'inventaire du savoir.

– La *« docte ignorance »* se fait incapable d'atteindre l'infini, mais, par là, elle établit des frontières qui seront les fondements du savoir.

– Dans les *Conjectures*, on trouve une réflexion sur l'esprit connaissant, sur le temps, sur ce que nous appellerions aujourd'hui les concepts opératoires. Au concile de Bâle, il avait présenté un projet de réforme du calendrier, qui devra attendre un siècle pour être mis en place.

– Il met en doute les limites des sexes : pour lui, il y a de l'homme chez la femme et de la femme chez l'homme. Il anticipe le thème moderne de la bisexualité.

– Dans une perspective assez proche du stoïcisme, pour lui tout participe de tout. Il y a donc des éléments mâles chez la femme et inversement. Le plus intéressant est l'accent mis sur l'égalité et la complémentarité, car on n'avait pas attendu la psychanalyse pour savoir que l'homme avait des petites mamelles et les femmes des clitoris !

– S'il n'oppose pas les sexes, il ne pose pas non plus de coupure absolue entre fini et infini.

– En effet, d'une part, l'infini est un mouvement indéfini, asymptotique, mais la limite est présente, de façon dynamique, au cœur même du fini. Dans le monde de la mathématique, une circonférence qui aurait un rayon infini deviendrait droite. Le Cusain a beaucoup travaillé sur les passages à la limite.

CHRISTIAN DESCAMPS.

(Lire la suite page XIV.)

(1) Un ouvrage d'hommage à Maurice de Gandillac, *l'Art des confins*, doit sortir prochainement aux PUF.



ENTRETIEN

DÉRIVES

Quand on rencontre un savant, un écrivain, un banquier... on lui parle de science, de littérature, de finance. Il arrive pourtant qu'au hasard de la conversation on découvre que sa passion est ailleurs. On aimerait alors changer complètement le fil du propos, abandonner la physique pour l'amour, le cours du dollar pour le football ou la théologie... Ce sont ces ouvertures imprévues, ces brèves dérives de la conversation, qui font la matière de cette série d'entretiens.

FRANÇOIS NOURISSIER (écrivain et critique)

La paternité n'apporte rien au créateur

« Vous avez mélancoliquement remis en cause l'amour paternel « obligatoire », dans votre livre le Petit Bourgeois. *Le métier de « père » serait-il incompatible avec celui de « créateur » ?*

— En gros, je le pense. De même que je crois que c'est l'orphelin qui, très souvent, se forge un personnage apte à devenir un créateur littéraire. De même, une fois que l'écrivain existe, sa fonction aurait tendance à créer la stérilité de l'homme, ou, en tout cas, à ne pas s'accommoder très confortablement des obligations de la paternité.

— Le savant ne serait-il pas soumis à la même contrainte ?

— Je ne le pense pas, parce que la liberté matérielle n'est que l'exigence de base, sur laquelle viennent se greffer d'autres libertés, par exemple une liberté « morale » : on attend d'un père qu'il prêche d'exemple. Or je ne pense pas que l'on puisse, à la fois, avoir la volonté de faire une œuvre et la volonté d'être un personnage exemplaire pour ses enfants ; les formes d'aventure, de solitude, du refus du système social, que suppose la création littéraire, ne sont pas les « préoccupations » que devrait avoir un « père idéal ».

— En vous observant, on a souvent l'impression que — pour vous — « vivre » n'est qu'un prétexte pour prendre des notes pour vos romans : la paternité risquerait-elle de trop vous « ancrer » dans la réalité ?

— La meilleure comparaison pour l'écrivain — même si elle n'est pas très flatteuse — serait l'éponge. Nous sommes faits pour être lachés dans un certain milieu social ou historique, et puis là, on absorbe ; le travail de création, d'écriture, consiste ensuite à presser cette éponge, à la faire dégorger tout ce qu'elle a emmagasiné auparavant. Ce n'est peut-être pas « incompatible » avec le devoir de la paternité ; c'est simplement tellement différent des règles d'une paternité bien conduite, assumée généreusement, que ça me gêne, qu'il faille mettre ces « obligations » côte à côte et essayer de les faire coexister. Le simple fait d'avoir à se poser la question est déjà un empiétement sur la liberté de création.

— Dans ce cas, pourquoi avez-vous eu trois enfants ?

— J'ai fait mes enfants il y a vingt et un, vingt-neuf et trente-deux ans. De sorte que mes motivations d'antan ne sont pas forcément celles d'aujourd'hui. Et puis, on pourrait très raisonnablement prendre le contrepied de ce que je viens de dire et essayer d'échafauder un autre système de valeurs : les créateurs étant plus ou moins des marginaux, ou en tout cas des êtres un peu singuliers, ont donc intérêt à faire tout ce qui les rapproche d'une vie équilibrée ; et un foyer, des enfants, c'est une sorte d'enracinement dans la réalité charnelle et sociale.

— Pourtant, ce qui frappe dans vos écrits et tout particulièrement dans le Musée de l'homme, *c'est cette étonnante et si rare franchise avec laquelle vous évoquiez justement la difficulté d'être père...*

— Disons que c'est un vice ou une qualité que je possède ; je n'ai jamais pu m'empêcher de dire des choses sous prétexte que ça allait blesser quelqu'un et même quelqu'un de proche. La peur de blesser n'est jamais bonne conseillère en littérature. C'est parfois une attitude difficile à tenir, mais ça a décapé mes rapports avec l'un de mes fils, avec lequel je me sens justement très proche grâce à cette franchise abrupte.

— Votre paternité vous a-t-elle permis de comprendre des choses qu'autrement vous auriez pu ignorer ?

— C'est la question-piège par excellence, car toutes les « habitudes » veulent qu'on y réponde par : « ça m'a apporté ceci et cela ». Or, la vérité pour moi, c'est que la paternité ne m'a rien apporté dans l'ordre qui compte le plus pour moi, c'est-à-dire dans l'ordre de mon travail de création. Je crois très franchement que l'homme peut très bien vivre sans la paternité et le créateur plus facilement que tous les autres hommes. » ■

GUITTA PESSIS PASTERNAK.

Les dialogues intemporels de Maurice de Gandillac

(Suite de la page XIII.)

— L'Univers pour lui n'a donc pas de centre, sa circonférence n'est nulle part. Il applique à la « machine du monde » cette formule jusqu'alors réservée à Dieu.

— Il va jusqu'à imaginer le voyage d'un astronaute. Supposons qu'un homme s'élève jusqu'à la Lune, puis jusqu'à Mars ; partout on se voit au centre du monde. Il n'y a plus ni droite ni gauche, ni haut ni bas. Le cosmos est relativisé. Cette intuition dépasse la révolution de Copernic, qui se contente de mettre le Soleil à la place de la Terre. Elle annonce Bruno et la pluralité des mondes.

— En 1453, au moment de la chute de Constantinople, prince-évêque dans le Tyrol, au lieu de prêcher la croisade contre les Turcs, il propose la confrontation. Pour lui, si on lit bien le Coran, on y trouve le christianisme. Ce qu'il appelle la « paix de la foi » suppose la convergence des philosophies et des religions.

— Ami du grand pape humaniste Pie II, il s'occupe aussi du temporel ; il propose même un plan d'assèchement des marais Pontins. Il va beaucoup plus loin que le syncrétisme ; il voit dans les dogmes de la Trinité et de l'Incarnation des notions universelles. Il les retrouve dans la dialectique de l'unité, de l'égalité et de la synthèse ; d'autre part, entre l'infini divin qui est inaccessible et le monde indéfini, seul l'homme (Dieu humanisé) fait le lien.

— Il y a là un idéal de paix qui veut se mettre en place à travers une pensée commune.

— Alors que Dante imagine la paix par un empire universel, le Cusain se rend parfaitement compte que seul le fédéralisme pourrait y parvenir. Déjà dans son utopie anticipatrice de 1423, *De la concordance catholique,* il propose de réformer à la fois l'Eglise et l'Empire, le pape n'est alors que *« primus inter pares ».*

Abélard et l'O.L.P.

— Trois siècles plus tôt, Abélard avait imaginé un dialogue entre le juif, le chrétien et le philosophe.

— Il voulait concilier les traditions juive, chrétienne et hellénique. Mais il ne connaissait pas les autres religions et, en particulier, n'instituait pas de confrontation avec l'islam. J'ai été frappé de le voir décrire avec autant de pertinence la condition juive. Il dit que celle-ci est imposée à cette minorité par l'image qu'on se fait d'elle. Empêché de posséder des terres et d'être fonctionnaire ou militaire, le juif est réduit au commerce de l'argent. Mais, comme le Lévitique interdit l'usure, c'est aux chrétiens qu'il prête, provoquant leur haine.

Abélard refuse de les accuser de déicide ; ils ont agi selon leur conscience en refusant celui qu'ils considéraient comme un blasphémateur. Mais il se demande pourquoi les « gentils » — c'est-à-dire les musulmans, — eux aussi, détestent les juifs. Sa réponse, c'est qu'ils leur ont pris leur terre ! Voyez, nous sommes tout près des proclamations de l'O.L.P. ! En effet, la Terre promise, au temps de Josué, était occupée. Elle a été conquise, certes, par ordre de Dieu, mais par la violence. Quand Saül s'est montré un peu trop conciliant avec les ennemis, Dieu l'a remplacé par David.

» Au douzième siècle, alors que les communautés juives vivaient surtout hors de Terre sainte, notamment en Espagne, à Alexandrie ou en Sicile, la question de la terre des Philistins — ce nom ancien des Palestiniens — n'était pas encore d'actualité ; Abélard est prophétique.

— Pendant les années 40, vous consacrez une part importante de votre travail à Maître Eckhart.

— On pouvait publier ses œuvres puisqu'il était Allemand ! Il y eut alors deux traductions, chez Gallimard et chez Aubier. J'ai revu et préfacé celle de Molitor, traducteur de Marx. Eckhart a influencé Nicolas de Cues, mais aussi (paradoxalement) des révolutionnaires comme Thomas Münzer. Il plonge ses racines dans le néo-platonisme et est assez proche de la tradition védantique. Hegel a connu Eckhart par la bulle qui condamna ses formules les plus hardies. Il s'est intéressé à cette dialectique du oui et du non, de l'intérieur et de l'extérieur, de l'objectif et du subjectif.

» Dans les années 1942-1943, aux Hautes Etudes, je parlais devant un auditoire qui se vidait peu à peu pour partir au S.T.O. ou au maquis. Mais il était d'une certaine manière consolant, dans cette époque dramatique, de pouvoir traiter de questions qui n'étaient pas directement d'actualité. Cela ne nous empêchait aucunement, à la sortie, de revenir rudement au quotidien. Mais il fallait lutter contre la confiscation d'Eckhart par les nazis. Il suffisait de le lire pour voir qu'il n'y avait pas dans cette œuvre trace de pangermanisme ou de racisme.

— Münzer — qui avait lu Eckhart — s'est fait théologien de la révolution.

— S[illegible] a tant intéressé Ernst Bloch, c'[illegible] précisément parce qu'il était nourri d[illegible] prophètes juifs. Toute sa vie i[illegible]compris, victime finalement de la coalition des princes catholiques et luthériens. Il a pris au sérieux les promesses d'un monde nouveau, combinant la Bible et Platon. Tout cela s'est terminé par un massacre terrible. On sent bien l'atmosphère de cette époque dans *l'Œuvre au noir* de Marguerite Yourcenar. A ces visions, je préfère, pour ma part, une utopie plus lucide, comme celle de Thomas More.

— Pourtant, ses projets de société idéale sont particulièrement redoutables.

— Peut-être, mais en Anglais réaliste, il fait la critique la plus radicale du capitalisme marchand de son temps. Il ne croit pas au paradis sur terre. Dans son île isolée, on a pourtant besoin de produire, durement. Cela suppose le travail obligatoire, l'interdiction des voyages — les passeports intérieurs, — le bagne pour les délinquants. On est dans un régime policier. Pourtant, ce chrétien, ce futur martyr, était parti d'un principe de plaisir qu'il plaçait à la base de la morale. Tout cela devrait nous amener à réfléchir, comme le fait Aristote, sur le fait que le meilleur régime politique n'est jamais que le moins mauvais. »

CHRISTIAN DESCAMPS.

La référence 813

(Suite de la page XVI.)

« En classe, au lycée, j'avoue que c'était pénible, dit-il. *Depuis je m'y suis fait. Les autres aussi, je suppose. »*

A présent, la place était toute noire ; on n'y prenait plus de photos, ni le temps de flâner ; le marchand de meubles, comme toujours, avait été le dernier à fermer boutique, et, derrière chez lui, une bonne âme, à la cathédrale, sonnait huit heures.

« Retrouvons-nous dans une heure, proposa Alain Véronique. *A l'Amirauté. »*

Je m'étais attendue qu'il me proposât de dîner à l'Hostellerie, mais non : lui aussi devait se dire qu'il ne fallait pas aller trop vite.

« Vous connaissez l'Amirauté ? »

— *Non,* dit-il. *Mais je me suis muni d'un guide de la région. J'espère que le conseil est bon.*

— Il l'est, « assurai-je.

J'étais allée dîner quelquefois à l'Amirauté. Pour affaires. Les représentants en cosmétiques sont des gens comme les autres : ils s'imaginent plus convaincants lorsque la table est bonne et les serveurs en nombre, au besoin obséquieux. Et puis j'y étais allée une fois, avec Paul, un soir où il voulait se faire pardonner. Une seule fois, j'en suis sûre : Paul est avare. C'est un garçon qu'il m'arrive encore d'apercevoir parfois dans les rues d'ici ou sur le port, volant presque toujours des moules et des frites au cornet d'un ami. Paul qui rirait sans doute s'il savait que je suis aujourd'hui, grâce à lui peut-être, ou bien à cause de lui, la référence 813.

∴

« Au fond, vous êtes comme moi », dit-il soudain, soudain grave.

Ses lunettes avaient, sous le petit lustre à pampilles de l'Amirauté, des reflets mauves. Nous étions pratiquement seuls occupés à dîner.

« Comment ça ?

— Vous faites un métier réputé pour être utile aux autres, expliqua alors mon Alain Véronique, *mais de même que, pour moi, les livres ne sont d'aucun secours, de même, vous, vous n'aurez jamais besoin de faire appel à vos propres soins. »*

Premier compliment. Joliment adressé. Peut-être les livres lui ont-ils au moins enseigné cela. Je suis injuste : après tout, c'est un homme, et s'il voulait vraiment aller aux champignons en ma compagnie, il fallait bien commencer d'une manière ou d'une autre.

Mais il n'y eut pas d'autre compliment. Alain Véronique me raconta son adolescence d'étudiant en médecine, et nous avons, après nos truites, partagé un mille-feuilles, quatre cents pour lui, six cents pour moi. Ce fut devant mon petit immeuble, face à la mer, que nous nous séparâmes. Il n'eut pas besoin de me demander si nous nous verrions le lendemain, puisqu'il était ici pour cela.

« J'ai un massage facial à dix heures, dis-je. *Passez à onze. »*

La poignée de main était franche ; les ongles un tout petit peu longs peut-être. Demain, si j'ose, je lui proposerai une séance de manucure ; le bon goût, c'est vrai, ne m'étouffe pas.

∴

RÉSUMONS-NOUS : qu'est-ce qui est le plus important, chez un monsieur ? Ses dons câlins, sa fidélité, son goût pour le sport, son hygiène ou sa diversité dans l'art de faire la cuisine ou l'amour ? J'étais au premier étage et je n'avais pas la réponse.

Juste avant d'atteindre le deuxième, j'aperçus en haut des marches une paire de bottes infiniment pointues. Dans ces bottes se trouvaient des pieds, au-dessus des jambes en *jean,* délavé comme il faut, et, coiffant le tout, un mètre quatre-vingt-cinq de désinvolture blond roux prénommé Paul. Nous avions été, je vous l'ai dit, quelque chose l'un pour l'autre, mais je ne sais plus très bien quoi.

« Qu'est-ce que tu veux ?

— Bonsoir.

— Ne me dis pas que tu as vu de la lumière...

— De toute manière, tu fais jamais les carreaux, persifla Paul. *T'as coupé tes cheveux ? »*

— Qu'est-ce que tu veux ? répétai-je.

— Je viens pour l'annonce ! »

L'annonce ! Je faillis lâcher mes clés.

— Si c'est pour le ménage, repasse aux heures ouvrables. »

— C'est pour le ménage, répliqua-t-il. *Le nôtre. Tu me laisses entrer ? ».*

Déjà il me précédait, se laissait choir sur le divan. J'avais oublié ses taches de rousseur et le vert de ses yeux. Quand il m'arrive de le croiser, c'est toujours d'un trottoir à l'autre... *« Tu m'as manqué, tu sais.*

— Je vais te manquer encore, Paul, crois-moi : c'est fini, nous deux. Fini, terminé. »

En même temps, je brûlais de savoir, pour l'annonce. Je nous servis de la bière ; j'évitai de m'asseoir. De la pluie fouettait ces carreaux que, dit-il, je ne lave jamais. Je tombais de sommeil et soudain, j'enviais, Alain Véronique, seul, dans sa chambre bonbonnière de l'Hostellerie.

« Tu te demandes, hein ? fit Paul. *Pas difficile. Tu te souviens d'Agathe, la brune de la poste ? Elle a pris l'habitude de m'aimer. Quand elle a vu arriver la grosse enveloppe, elle n'a pas pu ne pas y jeter un œil. Après, il y a eu ta réponse et celle du monsieur. Quel genre, au fait, le monsieur ? De loin, il m'a paru quelconque. Parce que je vous ai vus tout à l'heure, à l'Amirauté. »* Et comme je ne disais rien, il poursuivit :

« Agathe sait que je tiens encore à toi. Elle admet. Alors elle m'a touché deux mots de tout ça. Tu vois, tu as tort de rester dans un petit pays comme ici. A Paris, tes fresques passeraient inaperçues, mon amour... »

On est honnête dans le service public ; un vrai plaisir. Agathe ne perd rien pour attendre. C'est une cliente à points noirs. Si vous tombez dans un journal sur la photo d'une postière défigurée en Seine-Maritime, ne cherchez pas, ce sera elle.

Paul s'était dressé. Il s'approcha de moi et voulut me saisir par la taille ; sans succès. Il n'eut pas le temps de se planter devant la porte que je l'avais franchie.

Qu'on soit ou non à vos trousses, aucune importance : c'est l'idée qui compte. Et pour courir encore plus vite, je me persuadais que Paul s'était lancé à ma poursuite. J'étais même à peu près sûre d'entendre les talons de ses bottes marteler le macadam mouillé. Rue de l'Église bleue, un chien aboya. Pour n'y être allée qu'en voiture, j'ignorais que l'Hostellerie fût si loin du centre.

« Chambre 24 », marmonna le veilleur de nuit sans poser de question.

Alain Véronique vint m'ouvrir la porte en pyjama rayé aubergine et blanc, et depuis c'est moi qui, chaque fin de semaine, lui ouvre la mienne quand il arrive de Paris, vers les 20 heures. Ce soir-là il n'avait demandé aucune explication ; la vérité m'oblige à vous dire qu'il ne dormait pas, non pas parce qu'il pensait à la référence 813 mais parce qu'il est insomniaque, ce qui est fréquent, on le sait, chez les meilleurs libraires. Celui-ci était finalement du genre à se faire violenter le rouge au front par des dames légèrement plus âgées. En plein milieu de la nuit, j'avais dû prendre dix ans ; tout se passa donc pour le mieux.

La postière Agathe désormais évite mon salon, et Paul, dont Alain ignore l'existence, continue de jouer à cette jeune femme la comédie de l'amour *cool,* ce qui ne l'empêche pas de venir me visiter, une fois par mois.

Nous avons un code.

« 76. Trentaine agréable. Célib. sans enf. Intellect. sans excès. Blonde sans teinture. Cherche H. célibataire 28/30 a. pour aller aux champignons. »

Chaque fois que je mets l'annonce, Paul la lit, m'appelle et rapplique. Il arrive quelquefois que les hasards de la numérotation m'attribuent la référence 813. ■

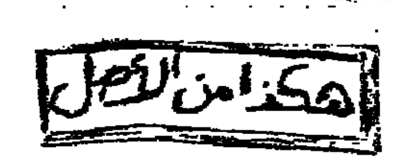
★ Michel Grisolia est scénariste et romancier. Une nouvelle de lui, *la Dernière plage,* est parue dans le *Monde Dimanche* du 29 novembre 1981.

CONTE FROID

La gourmandise

C'est en septembre 2095 que la planète touristique Azur Bis avala d'une seule goulée les cinq cent mille estivants qui étaient venus passer leurs vacances d'été sur ce monde. La planète elle-même était la seule forme de vie, et elle aimait beaucoup les êtres vivants. Mais elle les aimait bronzés, polis par la brise, chauds et bien cuits.

JACQUES STERNBERG.



JEUX

S'amuser à lire

LE livre et le jeu entretiennent traditionnellement une relation de simple voisinage. L'absence de support écrit dans les jeux de société, à l'exception des règles, s'accompagnent d'un effort de distanciation à l'égard du livre : pièces, pions, dés, billets, figurines et autres accessoires sont censés offrir au joueur un univers palpable, tangible, autrement plus intelligible que l'abstraction des personnages de roman. La vogue des jeux vidéo semble amplifier cet abandon par le jeu de la « galaxie Gutenberg ».

Or trois ouvrages récents, de nature très différente, montrent que la lecture et le jeu peuvent en fait être étroitement liés.

Le premier : *le Jogging de l'esprit*, de Marco Meirovitz et Paul Jacobs (1), adopte une démarche résolument pratique, en proposant à ses lecteurs tout à la fois d'améliorer leur quotient intellectuel (ou Q.I.) et d'utiliser dans leur vie de tous les jours les enseignements pratiques contenus dans l'ouvrage. Les deux autres se placent dans un domaine plus littéraire : *Problèmes pour oreiller* et *Un conte embrouillé* (2) sont réunis en un livre écrit voilà presque un siècle et qui ressort aujourd'hui ; son auteur n'est autre que Lewis Carroll, le père d'*Alice au pays des merveilles. L'Affaire Prentice*, de Dennis Wheatley (3), est aussi une redécouverte : c'est une énigme policière au cours de laquelle le lecteur-limier découvre tous les éléments nécessaires à la résolution du problème.

Marco Meirovitz, l'inventeur du Mastermind, récidive, par écrit cette fois, en présentant avec Paul Jacobs une sorte de synthèse des différents raisonnements logiques auxquels les jeux font appel. Logique déductive tout d'abord : les différents problèmes proposés sont alors dérivés très directement du Mastermind. Les traditionnels pions de couleur sont seulement remplacés par des cartes à jouer, indispensables pour visualiser les jeux proposés par l'ouvrage.

Pour l'initiation à la logique inductive, les deux auteurs renouent avec la vieille tradition des tests d'intelligence fondés sur les suites logiques. Ils découvrent également certains jeux qui ont fait la joie des colonies de vacances. L'ouvrage, on l'aura compris, se veut tout sauf élitiste. Les jeux de stratégie y ont également leur place, avec des problèmes qui peuvent constituer un entraînement pour les débutants aux échecs, à l'othello ou au go.

A l'issue de la lecture des quelque cent soixante problèmes proposés, il est difficile de savoir si l'on a ou non significativement élevé son Q.I. Difficile également de savoir si, comme l'assurent les auteurs, l'on a acquis des clefs de décision utilisables dans la vie courante. Il est vrai que le réalisme des situations décrites laisse parfois à désirer. Cela n'empêche pas les auteurs de conclure : *« Sans que vous en ayez peut-être bien eu conscience, votre pensée est devenue plus efficace. »*

Littérature et mathématique

Plus modeste, Lewis Carroll expliquait que ses problèmes mathématiques étaient le simple fruit de ses insomnies, d'où la référence à l'oreiller dans le titre. L'ouvrage publié par Dover Publications offre une série de ces « récréations mathématiques ». Dans la première partie, de l'algèbre élémentaire aux différentielles en passant par la trigonométrie, le célèbre auteur anglais s'amuse tout en nous confiant son remède pour fuir une idée obsédante : fixer son attention sur une autre idée encore plus obsédante. Les problèmes qu'il nous propose constituent autant d'occasions de tester cette méthode.

Mais c'est la seconde partie de l'ouvrage qui est la plus originale. Ce « conte embrouillé » dont il est question dans le titre se présente en effet sous la forme de dix courtes nouvelles dont les personnages, tour à tour chevaliers, marins ou émissaires d'un improbable royaume de Kgovjnian, sont le prétexte à autant de jeux mathématiques. Ecrites à partir d'avril 1880 pour les lecteurs du magazine *The Monthly Packet*, elles mettent durement à l'épreuve les connaissances mathématiques de ceux qui s'y risquent. Mais quel contraste entre la rigueur des raisonnements (heureusement toutes les réponses sont fournies) et l'apparente facilité de l'écriture. Au prix d'une simplicité très alaborée, d'un ton qui n'est pas sans rappeler parfois les contes voltairiens, Lewis Carroll réalise ici le plus subtil des mélanges entre le jeu, la littérature et la rigueur scientifique.

L'ambition de *l'Affaire Prentice* est tout autre. Sans doute agacé par la multitude de ces romans policiers où l'auteur fait croire à son lecteur qu'il détient les éléments de la solution, avant de lui offrir un dénouement objectivement imprévisible, Dennis Wheatley, lui, joue le jeu. Son lecteur est officiellement chargé de l'enquête. Il reçoit à ce titre non pas un simple récit tel qu'aurait pu l'écrire le docteur Watson, mais tous les éléments du dossier de l'enquête : coupures de journaux en fac-similé ; lettres reconstituant la correspondance des suspects, fournies manuscrites dans leurs enveloppes d'origine. Le dossier comprend jusqu'aux morceaux déchirés de la photo découverte dans la poubelle de la cuisine, ou l'authentique titre de transport retrouvé dans le salon du cottage.

Rassemblées avec un humour très britannique, ces différentes pièces à conviction doivent permettre au lecteur de découvrir qui a assassiné l'honorable Robert Prentice. Des connaissances en droit, en graphologie et en criminologie peuvent êtres utiles, mais c'est surtout l'intuition qui servira les apprentis détectives pour démasquer le criminel. Les dernières pages de *l'Affaire Prentice*, scellées, offrent la solution. A l'origine premier d'une série d'autres livres-jeux du même genre, *l'Affaire Prentice*, qui a connu en France un succès d'emblée, va être suivi d'autres titres : *Meurtre à Miami*, du même Dennis Wheatley, où le lecteur doit découvrir le criminel parmi les participants à une croisière, vient de sortir en librairie. La collection sera complétée en septembre par *Massacre*, de Malinsay. De nouvelles enquêtes, complètement inédites cette fois, sont également en projet. Un succès qui incitera peut-être les autres éditeurs à de futures audaces. ■

SOPHIE COIGNARD
et BERNARD SPITZ.

(1) Éditions du Rocher.

(2) Édité sous le titre *Pillow Problems* et *A Tangled Tale* aux éditions Dover Publications, INC, New-York. Du même auteur, on trouve également *The Game of Logic*. Ces ouvrages n'ont pas encore été traduits en français. On les trouve dans de nombreuses librairies de langue anglaise.

(3) Éditions Ramsay.

POÉSIE

CLAUDE VIGÉE

Claude Vigée, qui est issu d'une famille juive d'Alsace, est né en 1921. Il a participé à la Résistance et a publié ses premiers vers dans la revue *Poésie 42*. Il vit aujourd'hui à Jérusalem. Il est notamment l'auteur de : *le Soleil sous la mer*, *Délivrance du souffle* (Flammarion). Il a aussi écrit plusieurs essais et journaux intimes parmi lesquels *l'Eté indien* (Gallimard), *Moisson de Canaan*, *la Lune d'hiver*, *Pâque de la parole* (Flammarion) et *l'Extase et l'Errance* (Grasset). Poète du temps du mystère, Vigée respire une langue enchantée, sensible, matérielle. L'ouïe, l'odorat, visent la douceur — toujours reculée — d'une parole paisible.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Le secret de la souccah

La souccah, la cabane de la fête des Tabernacles, est une demeure ambulante qu'on dresse et qu'on démonte à volonté, une tente de feuillage exposée à tous les vents, ouverte à la lumière du soleil, de la lune et des étoiles, livrée à la rosée, à la pluie, à l'air et à l'espace infini. La maison fantasque du nomade qui, pareille à son maître errant, surgit et disparaît librement sur cette terre. C'est elle la vraie résidence des hommes ! Toutes les autres nous trahissent. Tôt ou tard, nous en sommes délogés par les bombes, les persécutions, les exils, la peste ou la famine. Nous en sommes chassés aussi par le mauvais sort, la vieillesse, la maladie et la mort. Les maisons qui ont de vrais toits couverts de tuiles ou d'ardoise, des murs épais, des portes à serrures bien verrouillées, s'écroulent soudain sur nos têtes, et nous sommes ensevelis sous leurs décombres. Souvent nous préférons nous en arracher nous-mêmes, par crainte de nous y momifier, tels des morts-vivants précoces... (...)

Précaire et fragile comme l'existence juive, la souccah est la divine maison, patrie de l'errance, la demeure sainte du vent. Mais le vent — en hébreu : « roua'h », — c'est aussi l'esprit. Ainsi le souffle d'en haut, la lumière et la nuit l'habitent également. Elle ne sera pas close par un vrai toit : celui-ci doit être fait de branches de saule ou de palmier tressées librement, à travers lesquelles filtre la lumière des étoiles. Telle est la règle millénaire édictée par les sages. Dans une souccah, on communie, sans jamais s'y enliser, avec le flux éphémère qui emporte avec soi le monde entier. Il est interdit de la verrouiller, pour que l'hôte puisse s'en aller ou venir à sa guise, et pour que l'autre, l'étranger, ne soit pas exclu de la fête. La souccah n'est ni une propriété privée, ni un domicile fixe. Chacun peut aller s'y abriter, comme y font le vent et la clarté du ciel toujours visible à travers ses interstices de branchages. Des fruits d'automne, grenades, dattes, raisins, y sont suspendus, et les oiseaux viennent les picorer...

Je connais, sur un balcon de Talbieh, à Jérusalem, une très jolie petite souccah : c'est celle de notre amie Eliane Amado. Depuis des années, vers trois ou quatre heures de l'après-midi, pendant toute la semaine de Souccoth, un colibri bizarre vient dérober quelques grains de raisin dans la souccah d'Eliane ; puis il s'envole, tout joyeux, à travers les feuilles de palmier qui constituent la toiture de la cabane. Je pense que c'est toujours le même ; il faut l'avoir vu de ses propres yeux pour le croire ! Voilà donc notre vraie habitation terrestre. Les oiseaux-mouches y glanent les grains de muscat noir, font trois tours, et puis s'en vont à leurs affaires aériennes, là-haut, très loin d'ici... Ce colibri libre et fidèle, n'est-ce pas un peu aussi la parole humaine ? Des ouvertures de la cabane, elle rentre et sort comme l'haleine qui voyage avec insouciance sur nos lèvres.

Jeu et joie de vivre dans l'actuel, à la merci de l'advenant : « Ehéyé asher éhéyé » *(Je me ferai être qui je me ferai être), s'annonce la voix sortant du Buisson ardent qui ne se consume pas. Il ne faut pas s'appuyer lourdement contre les parois de la souccah : ses limites flottantes ne sont pas construites en pierres massives. Mais si elle n'est pas enclose dans de vrais murs, c'est justement sa légèreté qui nous porte, sa luminosité, sa douceur... Evidemment, comme perspective d'avenir, ce n'est pas très rassurant, une souccah ! Cependant, à cause de sa fragilité, elle dure en ressuscitant à travers les siècles, et nous persistons difficilement avec elle ; en elle, peut-être, à notre insu.*

Parfois nous essayons de nous emmurer, comme le font les puissantes nations de la gentilité. Nous imaginons par là nous renforcer, assurer notre pérennité. Mais, en réalité, en nous pétrifiant ainsi, nous nous affaiblirions, troquant notre vrai royaume pour des illusions. La mort rusée nous guette derrière les forteresses de béton armé. Rien n'est plus solide qu'un tombeau. Tandis qu'une souccah... Suivez du regard le colibri d'Eliane, il fait sa visite et file à tire-d'aile à travers le feuillage. Sa tactique est la nôtre. Au long d'une histoire atroce, la seule sauvegarde que nous ayons eue, notre unique échappatoire d'oiseaux de passage du Temps, c'était de ne pas trop nous attacher aux nids saisonniers et périssables, de ne pas nous retrancher derrière les murailles imprenables, mais étouffantes, des empires de ce monde.





GERALD DURRELL

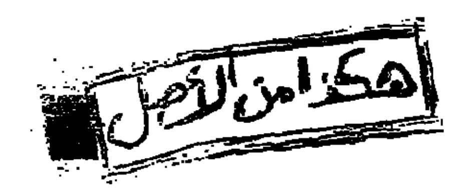
Gerald Durrell, naturaliste réputé, a réalisé à travers le monde de nombreux travaux de protection de la nature. Il a créé notamment à Jersey un fonds de protection des espèces et un parc zoologique.



"En écrivant ce livre, Lee et moi avons essayé de créer l'ouvrage que nous aurions aimé posséder lorsque, apprentis naturalistes, nous cherchions notre chemin dans cette voie merveilleuse mais difficile." C'est ainsi que Gerald Durrell commence son livre, à la fois guide pratique et récit vécu.

320 pages, format 190 x 255. 80 photos en couleur. 400 planches en noir et en couleur relié toile sous jaquette. Prix : 160 F.

Bordas



Le Monde
DIMANCHE

NOUVELLE

La référence 813

PAR MICHEL GRISOLIA

CE n'est pas parce qu'on goûte modérément Paul Claudel qu'il faut renoncer à publier des annonces. La mienne, je l'avais ainsi libellée : « *76. Trentaine agréable. Célib. sans enf. Intellect. sans excès. Blonde sans teinture. Cherche H. célib. 35/39 ans pour aller aux champignons.* »

Elle avait paru vendredi dernier. Nous étions mercredi et je m'épilais les jambes à la cire en attendant le facteur, cet après-midi-là ; en principe, m'avait-on dit, s'il y avait des réponses, ce serait à partir de mardi. Hier il n'y avait rien, ce matin non plus ; j'attendais donc. Des odeurs de mer montaient de la plage, sur laquelle donne le balcon à géraniums de mon deux pièces-cuisine.

Cela faisait un mois que je m'étais décidée à recourir aux petites annonces-rencontres. Jusqu'alors, comme vous, je me contentais de les lire, pitié d'un œil, goguenarde de l'autre. Jusqu'alors j'étais une femme libre et cependant heureuse dans la mesure où elle ne s'embarrassait de personne, bien que son carnet d'adresses, en cela semblable à bien des tables Louis-Philippe, nécessitât une rallonge. Bref j'avais une identité. Aujourd'hui je n'étais plus que la référence 813 – écrire au journal, qui transmettra. Et si vous aviez vu, ce mercredi d'automne sur la mer, ne fût-ce que le visage de la référence 813, vous eûssiez convenu qu'il n'aura jamais rien d'un chiffre rond. Mes hanches aussi ont perdu leur arrondi : on n'est pas impunément esthéticienne. Mais voici qu'apparaît la factrice antillaise. Les jambes couvertes de cire caramel, je dévale les deux étages et remonte aussitôt. Ce n'est pas seulement par manque de souffle ou d'entraînement que bat si fort mon cœur.



LA MOUCHE

L'enveloppe en papier kraft transmise par le journal contenait une trentaine de lettres, réponses blanches ou bleu ciel. D'office j'éliminai les machos gnangans et les bellâtres secs. La cire, sèche, l'était aussi : j'eus l'impression, en la retirant, de m'arracher la peau et les os. Des bellâtres et des machos-machins, il y en avait plus de vingt ; la même photo, la même dégaine. Pour tous ceux-là, la corbeille. Le restant de la correspondance se partageait entre les quinquagénaires encore précoces et les puceaux prolongés. A la corbeille aussi : je suis esthéticienne, pas infirmière.

Pourquoi mon œil s'est-il arrêté sur cette enveloppe longue postée à Paris comme la plupart des autres ? Remarque : vous avez noté le chiffre 76 en tête de mon libellé d'annonce. 76, Seine-Maritime. Précision obligatoire, cela se conçoit : si vous habitez Tourcoing et si la réponse de vos rêves est partie de Cagnes-sur-Mer, c'est embêtant. Mieux vaut donc avertir.

Fut-ce l'encre violette ou la douceur un peu engageante de l'écriture ? La lettre disait :

« *Si le cœur vous chante de rencontrer un monsieur qui traîne sa solitude depuis bientôt trente ans, trente-six exactement, et si vous passez par la capitale, voici mes coordonnées...* »

Je vous passe l'adresse, qui n'évoquerait pas grand-chose, surtout si vous n'avez pas sous la main un plan de Paris. La photo jointe, en revanche, il me plaît de vous en dire un mot. Il y a des hommes *jean*, des messieurs costard flanelle trois pièces minimum, des types flapi-chic. Lui c'était un garçon tweed. Trente-cinq, trente-six, tweed, velours mille côtes. Plutôt bien de sa personne, comme on dit. Raffinement, délicatesse aussi. Quelque chose enfin d'un peu nonchalant, un peu mélancolique, mains dans les poches. Je me suis demandé à quelle occasion cette photographie avait été prise. On devinait au second plan un mur de jardin sous un ciel assez bleu ; en amorce, un arbre fruitier en fleurs. Ce tweed solitaire souriait à peine.

Je lui répondis le soir même.

∴

LA brasserie est un bel établissement du quartier piétonnier dont les terrasses ouvrent sur un puits fleuri. Dans sa réponse à ma lettre, mon correspondant s'était déclaré prêt à faire le voyage depuis Paris ; si j'étais d'accord, nous nous retrouverions dans la salle de gauche de cette brasserie dont je vous parlais à l'instant. Il connaissait donc la ville. Un télégramme de ma part lui avait dit oui. Ces jours-ci, comme on voit, la référence 813 hantait le bureau de poste.

Il tenait *le Monde* à la main lorsqu'il entra.

« *Je suis en retard, excusez-moi.* »

Je souris, lui aussi. D'un œil, il nota ce que j'avais pris et commanda la même chose. Tweed et velours sous-bois. La voix était grave, avec du charme.

« *Vous êtes déjà venu ?*

– *Plusieurs fois, oui. A l'époque, dans le centre, on autorisait les voitures.*

– *Travail ?*

– *Travail.* »

Il vous regardait avec une intensité presque fatigante ; cela vous brûlait comme du mercure. Ce mercure, d'après sa lettre, n'avait jamais brûlé personne ; était-il sincère ? Sur sa cravate à fond jaune étaient dessinées des têtes de renard. Son eau de toilette me parut un peu forte. A trente-et quelques, il n'avait pas encore non plus trouvé son parfum.

« *Je suis de Nantes.* »

« *Moi d'ici*, fis-je. *Vous ne m'avez pas dit ce que vous faites.*

– *Libraire.*

– *Quel genre de livres ?*

– *Ceux qu'on achète pour ne pas les lire. Vous dirigez l'Institut ou vous y êtes employée ?* »

Je lui avais écrit sur du papier à en-tête de l'Institut ; il sortit la lettre et, tout d'un coup, mon écriture me fit horreur ; à travers elle, je me détestais, moi et ma présence dans ce lieu pourtant rassurant. Peut-être ne sais-je pas, ne saurai-je jamais si je désire qu'on me rassure ou qu'on m'effraye, qu'on me bouscule.

Je lui dis que j'avais commencé comme assistante et puis, quand la directrice avait décidé de s'en aller finir ses jours aux Caraïbes, j'avais repris l'Institut. Je me rendis compte qu'il savait écouter. Ce n'est pas comme Paul, dont je vous entretiendrai plus tard, s'il m'en vient le courage. Pourquoi un homme comme ce charmant inconnu tweed, velours et lunettes d'écaille claire, lisait-il les petites annonces-rencontres ? Malgré moi je recourais au cliché selon lequel ces annonces-là sont avant tout le lot des disgraciés, des laissés-pour-compte.

« *Solitude* », murmura-t-il.

« *Pourtant vous devez voir du monde...* »

« *C'est vrai*, admit-il. *Mais de là à aller aux champignons...* »

J'éclatais d'un rire un peu forcé.

« *Vous avez été mariée ?*

– *Jamais, non.*

– *Moi non plus.*

– *Délibérément ?*, risquai-je.

– *Cela ne s'est jamais présenté, ou bien je n'ai jamais su que cela se présentait.*

– *Et maintenant, tout d'un coup, vous ne supportez plus d'être seul, vous non plus ?*

– *Voilà.* »

Les annonces ressemblent à des vitrines. Des vitrines où on ne dispose pas de beaucoup d'espace. Vous n'y exposez que vous-même et seulement le meilleur, ou ce que vous estimez tel. Ce n'est pas même du calcul. Une nécessité ponctuelle, rien de plus. Lui, s'il avait mis une annonce, il n'aurait probablement pas menti.

« *Non, je n'en ai jamais fait insérer aucune* », répondit-il à ma question.

Dehors, autour du puits de fleurs, des gens prenaient des photos de nuit, avec un flash.

« *Mais vous les lisez, puisque vous êtes là* », enchaîna la référence 813.

« *Cela m'arrive, en effet. De plus en plus.*

– *Pourquoi la mienne ? Je veux dire : pourquoi spécialement celle-là ?*

– *Pourquoi pas ?* »

Je ris à nouveau, d'un rire un peu moins forcé, je pense. *J'ai deux amours*, chantait-on quelque part dans la brasserie, et moi qui n'en avais aucun, je regardais cet homme en tweed, essayant d'imaginer ce qu'avait été sa vie jusqu'à ce soir. Je n'y parvenais pas. Au fond, je ne suis pas une femme imaginative ; je devrais donc être heureuse...

« *Vous êtes descendu à l'hôtel ?*

– *A l'Hostellerie.*

– *Je connais.* »

Je connaissais : c'est un établissement que fréquentent les gens bien, surtout le week-end et surtout s'ils ne sont pas mariés entre eux. Y était-il venu avec une amie ? Je pouvais toujours le demander à la patronne, une grosse frégate en mousseline dont l'armateur a récemment passé l'arme à gauche ; c'est une de mes plus fidèles clientes, bien que, à mon avis, son cas soit absolument désespéré.

« *J'ai l'intention de rester un ou deux jours* », m'informa mon interlocuteur sous-bois.

« *Et votre librairie ?*

– *Ma sœur s'en occupe.* »

Vivait-il avec sa sœur ? Lui ressemblait-elle ? Je ne pus m'empêcher de lui demander si elle était au courant pour l'annonce et le week-end.

« *Nous sommes associés en affaires*, fut sa réponse. *En affaires seulement.* »

Bientôt nous passerions aux confidences. Bientôt, nous allions nous écouter l'un l'autre avec une attention différente, chacun guettant derrière les mots de l'autre, et ses silences, ce qui le séduirait, le rendrait perplexe, le choquerait.

« *Ça ne vous gêne pas ?* » demandai-je brusquement.

« *Quoi donc ?*

– *Votre nom.* »

Parce qu'il s'appelait Véronique. Alain Véronique. Je me rappelle combien cela m'avait étonnée, fait sourire à la réception de la deuxième lettre, postée par express. Alain Véronique.

(*Lire la suite page XIV.*)